



HAL
open science

**Émergences du chant grégorien : les strates de la
branche “ Neustro-insulaire ” (687-930), 588 p. (2 vol.
étude et édition de textes musicaux), Brepols, collection
Musam (Musicalia Antiquitatis & Medii Aevi, 1).**

Jean-François Goudesenne

► **To cite this version:**

Jean-François Goudesenne. Émergences du chant grégorien : les strates de la branche “ Neustro-insulaire ” (687-930), 588 p. (2 vol. étude et édition de textes musicaux), Brepols, collection Musam (Musicalia Antiquitatis & Medii Aevi, 1).. 2018. halshs-03501303

HAL Id: halshs-03501303

<https://shs.hal.science/halshs-03501303>

Submitted on 11 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MUSAM



Musicalia Antiquitatis & Medi Aevi

Soucieux de réconcilier l'érudition « grégorienne » avec les travaux des liturgistes et des philologues, Jean-François Goudezenne scrute dans la genèse du chant « grégorien » l'hypothèse d'une première phase franco-insulaire, enracinée dans l'ancienne Neustrie mérovingienne, vivifiée par les apports monastiques irlandais et anglo-saxons, en lien à l'époque carolingienne avec des foyers piémontais et lombards. Une hypothèse qui permet de reconstruire la genèse d'un grégorien décliné au pluriel : comme la minuscule caroline, le *cantus* fut « fabriqué » telle une mosaïque, par étapes successives et non depuis un centre unique ; une telle diversité, malgré tout unifiée, induit plusieurs matrices. Les multiples interférences de l'oralité sur l'écriture, la nature spécifique des textes chantés comme la fonction des manuscrits liturgiques permettent de déceler ses réécritures successives, dégagées des dogmes hérités d'une vision néo-lachmannienne de « l'original unique », à deux branches opposées, dont la lotharingienne et l'alméno-germanique ont été largement favorisées, depuis la période otonnienne jusqu'à l'édition Vaticane.

Grâce aux ressources exceptionnelles de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et des programmes menés depuis plus de quinze années, il revisite les aires culturelles européennes en inscrivant « l'émergence grégorienne » dans une acclturation évolutive, selon un schéma généalogique plus complexe qu'une simple transmission linéaire. Une posture lentement construite à partir d'un vaste corpus, desservie par un large panel de sources dans l'espace de l'Imperium et la profondeur de la transmission longue. Indépendant des méthodes des entreprises solesmienne de la première moitié du XX^e siècle comme des restrictions de l'école post-cardinienne ou encore de cette théorie d'un improbable « antiphonaire de Charlemagne » de Levy, il s'inscrit plus volontiers dans la lignée des travaux de Treidler, Van der Werf, Bernard, Saulnier et Jeffery. L'abandon du « mythe grégorien », des notions équivoques d'auteur et de texte ouvre de véritables perspectives pour ces répertoires « en transition » entre modèles romains, insulaires, francs et italiens, avec des usages locaux plus différenciés qu'une « nouvelle histoire » du *cantus* ne pourra plus ignorer.

Depuis 1999, Jean-François Goudezenne est chargé de recherche à la section de musicologie de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS). Après l'étude des *historiae* de la Province de Reims (Brepolis 2002), l'édition de l'office de saint Denis ou le fac-similé d'un antiphonaire de Saint-Omer (Ottawa 2002/3) et de nombreux articles (dont les contributions à *Cantus Planus*), il a longtemps catalogué les fonds de manuscrits des bibliothèques de la France du Nord et de haute Italie. Parallèlement aux séminaires et stages de musiques médiévales, il œuvre à de nouveaux programmes sur les monastères de Touraine (Marmoutier, Cormery...) et la restauration des chants liturgiques, y compris pour les traditions orientales, par les Bénédictins français autour de 1860-1930. Ses préoccupations pour ces cultures musicales millénaires qui impliquent des pédagogies de transmission font évoluer ses recherches vers les questions de pratiques cantorales et musicales, vivifiées par une pluridisciplinarité selon l'approche comparée et large des arts liturgiques (traditions antiques, byzantines, latines).

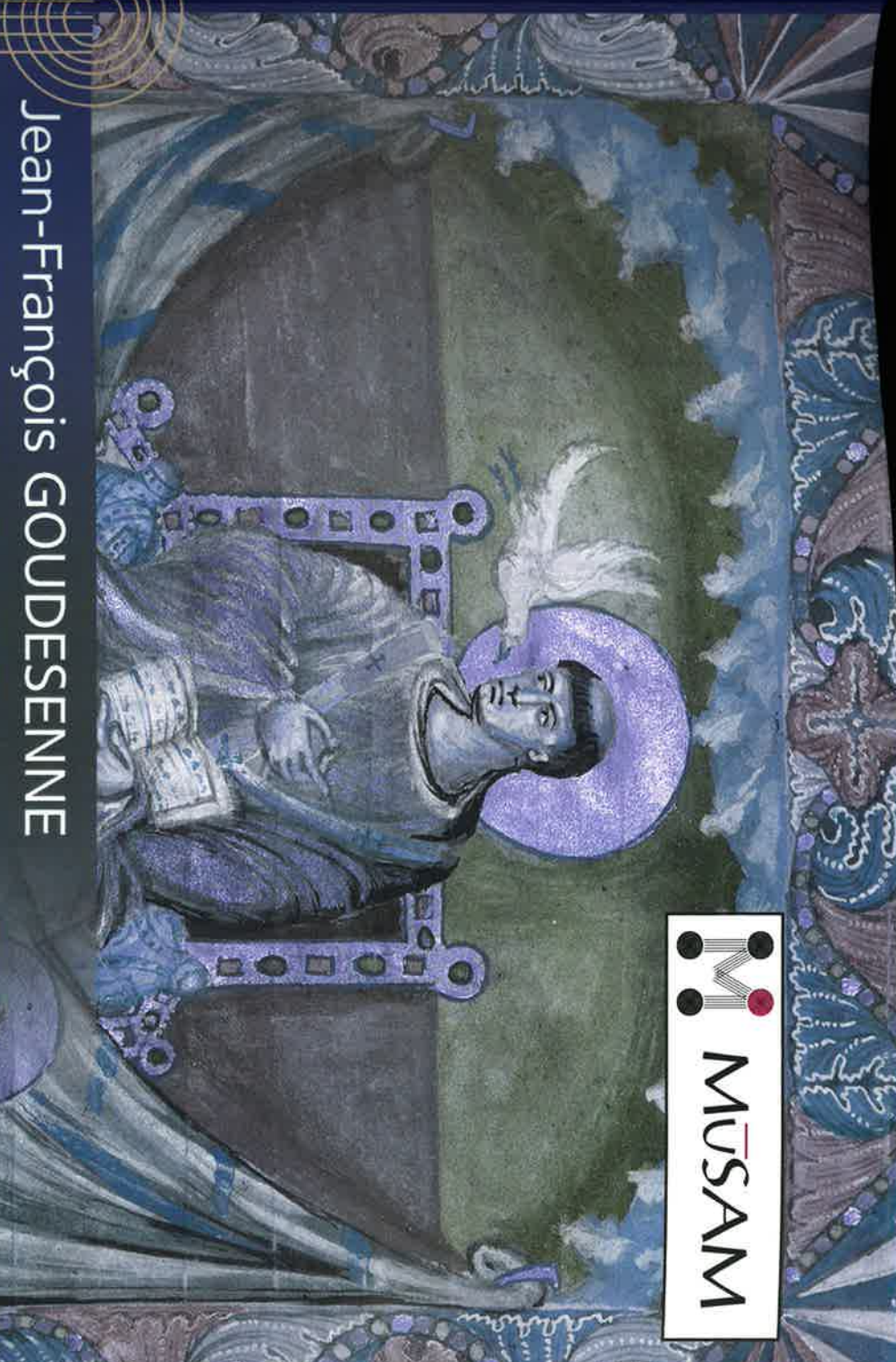


9 782503 579764

Tome I

Émergences du Chant Grégorien

Jean-François GOUDESSENNE

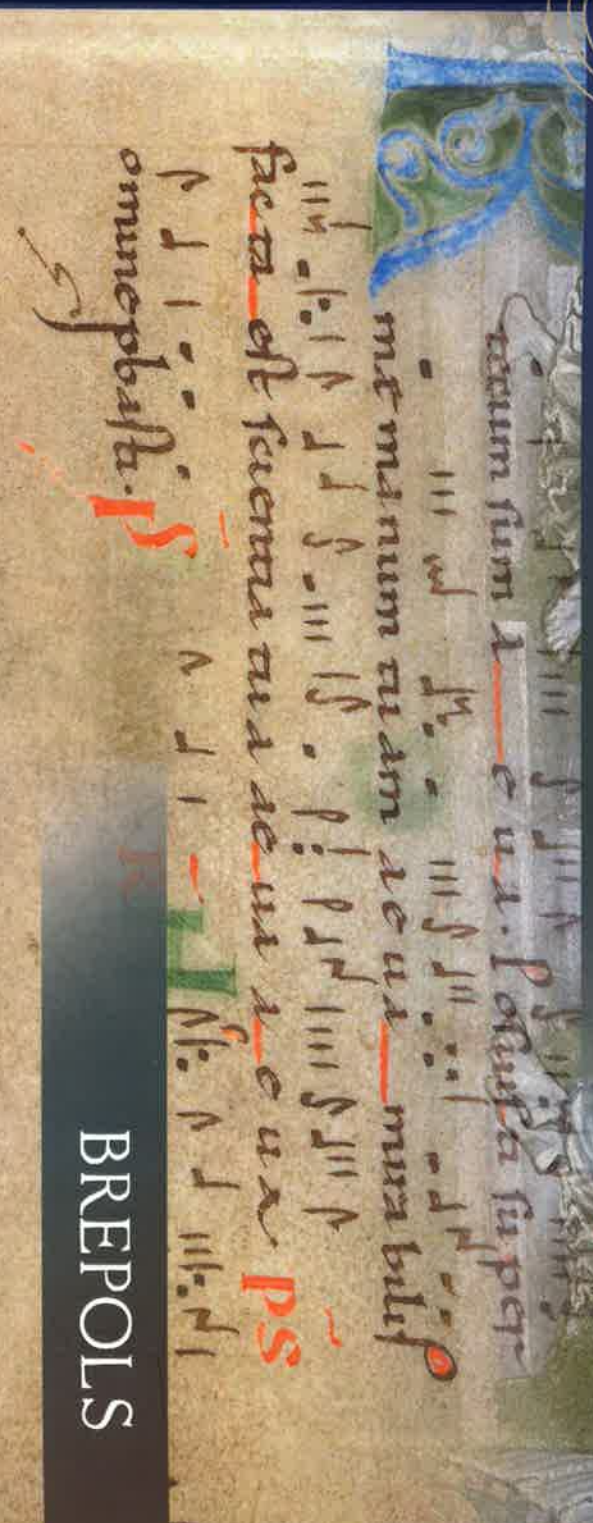


Jean-François GOUDESSENNE

Émergences du Chant Grégorien

Les strates de la branche Neustro-insulaire (687-930)

Tome I. Étude historique & philologique



BREPOLIS

MUSICALIA ANTIQUITATIS & MEDII AEVI

VOLUME 1

General Editors / Directeurs de collection

Jean-François Goudesenne, IRHT-CNRS Orléans
Frank Lawrence, University College Dublin
Elsa De Luca, CESEM – NOVA, University of Lisbon

Editorial Board / Comité scientifique

Charles Atkinson, Ohio State University
Roman Hankeln, Trondheim University
Yossi Maurey, The Hebrew University of Jerusalem

Émergences du Chant Grégorien :

Les strates de la branche Neustro-insulaire (687-930)

Tome I. Étude historique & philologique

Jean-François Goudesenne

BREPOLS

légende de couverture
Composition de Denis Toulet à partir du Sacramentaire de Charles le
Chauve, (BnF lat. 1141) et du Graduel d'Arras (Cambrai, Bm 75).

à Barbara HAGGH-HUGLO, en mémoire de Michel HUGLO,
fondateur de la section de musicologie de l'IRHT (1977-1987)

« la *pagina sacra* n'est pas une surface que l'on considère de l'extérieur, (...)
elle devient l'intercalaire de notre cœur.
Cependant que nous avons l'impression de la regarder,
elle nous regarde, au point de nous irradier
et de faire, pour ainsi dire, notre radioscopie complète.
Lire, ici, c'est en réalité être lu ».

François CASSINGENA-TRÉVEDY, *Étincelles II* (2003-2006)



FIG. 1 *In principio erat verbum*, Bible d'Arras, IX^e s. (Arras, Bibl. mun. 1045, f. 233)

© 2018, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in
a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic,
mechanical, photocopying, recording, or otherwise without the prior
permission of the publisher.

D/2018/0095/55
ISBN 978-2-503-57978-8 (2 volumes)

Printed in the EU on acid-free paper.

Table des matières

Tome I. Étude historique & philologique

Sigles et abréviations courantes (non bibliographiques)	11
Sources manuscrites	13
Îles Anglo-Celtiques	13
Neustrie	14
Normandie	19
Aquitaine	19
Bretagne	20
Lotharingie	20
Autres régions de Francie	21
Alémanie	21
Pays germaniques	22
Péninsule italique - Haute Italie	22
Italie centrale et méridionale	24
Autres régions	24
<i>Gregorius fabricator Cantus</i> ? Philologie comparée d'un hypertexte et de sa transmission	27
Remerciements	31

Première Partie

Philologie et musicologie

I. Textes-corpus-répertoires : une « mise par écrit » variable	35
Obsolescence d'une esthétique textuaire	35
Une philologie positiviste solesmo-lachmanienne	36
Répertoires comparés : apport de la critique des sacramentaires	51
La transmission, nouveau paramètre de la philologie	57
La variante, un concept en question	61
II. Homère, Grégoire, Apollon & Dionysos : un paysage confus	75
Liturgie et musique sous le signe du chaos	75
Clivages dans les traditions mélodiques	77
Les remaniements et la complexité de la transmission	80
L'unité « manuscrit » inopérable, compilation d'éléments disjoints et hétérogènes	84
Conséquences méthodologiques : rôle des scribes et révision de la pensée textuaire	89
Préhistoire grégorienne : l'hypothèse d'une genèse multiple et échelonnée	93
Point d'orgue philologique pour le chant grégorien	98

Partie II

Acculturation dans l'espace carolingien

III. Le Royaume et l'Empire : quelles capitales « grégoriennes » ?	105
Critique des qualifications de l'historiographie « grégorienne »	106
L'Empire et le royaume : les sources narratives face aux sources musicales	108
La Neustrie, cadre historique de l'appellation « corbéio-dionysienne »	112
Discontinuités territoriales et fragmentation des aires culturelles carolingiennes	119
La résistance aux réformes, gage d'antériorité ?	122
Un panel de sources revisités et nouvelles	123
IV. D'hybridation en remaniement : une dynamique évolutive	133
Retour sur une terminologie problématique	133
Le Cycle de Noël : répertoires parallèles, compilations et éliminations	138
L'ordo des Rameaux	146
Les antiennes <i>ad mandatum</i>	148
L'Adoration de la Croix, point de contact avec le Byzantin	149
Remaniements à résonance théologique et compositions carolingiennes	152
V. Paléographie, notations et sémiologie	163
Nouvelles données philologiques sur les notations	163
Carte des notations en Francie de l'Ouest : au-delà de la complexité	184
Traditions rythmiques « authentiques » ou parallèles ?	198

Partie III

L'hypothèse franco-insulaire

VI. Une première refonte « romano-neustrienne »	211
L'hypothèse franco-insulaire et la confection du <i>cantus</i> par strates	211
Réévaluer les strates <i>neustro-insulaires</i> (687-930)	216
L'abandon d'une reconstruction néo-lachmanienne	227
Concordances entre variantes textuelles et mélodiques	239
Antériorité neustro-insulaire ?	244
Impacts géographiques et historiques	249
VII. Vers une nouvelle histoire du Chant grégorien	255
L' <i>Antiphonaire carolingien</i> discutable en tant que livre matériel	255
De l'archétype « unique » aux matrices parallèles et concurrentes	260
Différenciation des types et chronologie des phases de diffusion	265
Rééquilibrage des disciplines et des sciences philologiques	275
De genèses stratifiées en développements transitoires	280
Bibliographie	285
Éditions usuelles, catalogues, dictionnaires, éditions monumentales	285
Références (identification des pièces)	286
Éditions de sources et manuscrits	287
Cartographie	288
Monographies et articles	288

Tome II. Annexes, planches et édition

Annexes

1. « <i>Per aurem et stolam purpuream</i> » (remaniements d'ordre théologique dans l'écriture du R/ <i>Descendit de caelis</i>)	307
2. Typologie des sacramentaires dans les centres « musicaux »	309
3. Un paysage liturgique et musical confus : archaïsmes et innovations	311
4. Nouveaux formulaires (IX ^e -X ^e s.)	318
5. Alleluia gréco-latin <i>Ymera agiasmeni</i> / <i>Dies sanctificatus</i>	323
6. Des formulaires différenciés : compilation, amplification, réduction	324
7. Typologie des livres	344
8. Géographie des proses et séquences	346
9. Notations (1-5)	350
10. Lieux-variants mélodiques (Messe et Office)	365

Planches

Stemmas	385
Cartes	387
Reproductions de manuscrits	390

Édition

Préambule à l'édition	437
Vers l'édition critique à témoins multiples	437
Choix de centres de référence	438
Notations	439
Classement des témoins dans l'édition	439
Anthologie de chants	441
Répertoires pré-grégoriens	441
Ambrosien, vieil italique	448
Gallo-Iro-Franc	449
Franc tardif (IX ^e -X ^e siècle)	469
Régions padanes (puis Aquitaine et Francie occidentale)	472
Grégorien	475
Tropes et séquences, poésie, <i>versus</i> , <i>historiae</i> ...	495
Séquences et leurs <i>sequelae</i>	514
Versus	521
Historiae	523
Corpus de variantes, synoptiques	527

Index

Élaboration des index	548
Index onomastique	549
Index des lieux	554
Index des sujets et des œuvres	561
Index des incipit des chants latins	564
Index des sources et manuscrits des bibliothèques	576
Table des exemples insérés dans le texte	585
Table des manuscrits reproduits dans les planches	587

Sigles et abréviations courantes
(non bibliographiques)

(!)	sic (expression, orthographe excentrique ou fautive)	inf.	inférieur
(?)	douteux (datation, provenance)	Intr.	introït
*	incipit <i>Gaudeamus</i> *	<i>Jn, Mt, Lc, Mc</i>	Écriture sainte (usages de la Bible de Jérusalem)
///	texte lacunaire	l.	ligne
<>	restitution des abréviations dans le texte	lc.	leçon
1/4	1 ^{er} quart	lib.	Librairie, bibliothèque
1 ^{er} m., 2 ^e m.		m.	milieu
[I], [II], etc.	indication des tons (modes)	magn.	<i>magnificat</i>
2/3	second tiers	mat.	matines
ab	antienne de Benedictus	ms. mss.	manuscrit(s)
abb.	abbaye	N ^o Noct.	nocturne
add.	addition	Nat.	Noël
adv.	<i>adventus</i>	nm.	neuma
All	alléluia	nn	non noté, sans neumes
am	antienne de Magnificat	not.	notation
anc.	ancien(ne)	oct.	octave
ant	antienne	Of.	offertoire
ap	antienne de procession	<i>op. cit.</i>	opere citato
Asc.	Ascension	pasch.	Pâques
Ass.	Assomption	Pent.	Pentecôte
BVM	Bienheureuse Vierge Marie	pp.	pages
col.	colonne	pr.	prose
com.	communion	prs.	prosule
d., déb.	début	Ps.	psaume
dom	<i>dominica</i>	Quadr(ag).	Carême
epist.	épître	Quinq(ag).	Quinquagésime
ev.	évangile	R/	répons
f.	fin	rp. RPTD	<i>repetendum</i>
f., ff.	feuillet, folio	s.	siècle
frag.	fragment	Septuag.	Septuagésime
Gr.	graduel	Sexag.	Sexagésime
inc.	incipit	sq. seq.	séquence
		séq.	séquentiaire

sq.	suiuant(e)s	us.	à l'usage de
sup.	supérieur	v	verso
tp.	trope	v.	vide (cf.)
trop.	tropaire	V/	verset
trc.	trait, tractus	Vs.	<i>Versus</i> (poésie)

Sources manuscrites

Nous nous sommes conformés autant que possible aux sigles à trois lettres du *Graduel critique* de Solesmes. Pour la typologie des sources :

Ant	antiphonaire	Rec	recueil
B	bréviaire	Scr	sacramentaire
Ct	<i>cantatorium</i>	Sq	séquentiaire
Ep	épistolaire	TbAnt	table d'antiphonaire
Ev	évangélique	TbG	table de graduel
G	graduel	To	tonaire (To) indications tonales
Hag	recueil hagiographique	Tp	tropaire
K	Kyriale	TpK	tropes du Kyriale
Lc	lectionnaire	Vs	versiculaire
M	missel	Vsp	vespéral (diurnal de l'Office)
O	ordinaire	ad.	addition
Pr	prosaire	div	divers (typologie non liturgique)
		(frag.)	fragment
Prc	processionnal	(p)	partiel, certains genres uniquement
Prsl	prosulaire	Off.	office
Ps	psautier	Org	organa, déchant
Pt	pontifical	Tmp	temporal

Îles Anglo-Celtiques

Cambridge, Univ. Lib., Mm.ii.9, antiphonaire, d. XIII ^e siècle, not. carrée, Barnwell, St. Giles	BNW
Oxford, Bodl. Lib. 579, missel de Léofric, x ^e siècle, neumes anglais et lorrains, Canterbury	CNT 1
Londres, British Lib. Cotton Calig. A XIV, tropaire-séquentiaire, XI ^e m. et f. XII ^e siècles, neumes anglo-français, Worcester ou Winchester, Old Minster	CNT 2
Durham, UL Cosin v. v. 6, graduel-trop.-kyriale, XI ^e -XII ^e siècle, not. anglo-fr. pré diast., Canterbury	CNT 3
Londres, British Lib. Egerton 3759, graduel, XIII ^e siècle 1/3, not. carrée, Crowland, Abbaye	CWL
Londres, British Lib. Harl. 2961, Bréviaire, XI ^e siècle, neumes anglo-saxons, Exeter, Cathedral	EXT 1
Oxford, Bodl. Lib. Lat. lit. e. 38, missel x ^e siècle 2/2 not. anglo-saxonne, Exeter	EXT 2
Exeter, Chapter Lib. 3515, missel, mil. XIII ^e siècle, not. carrée, Exeter	EXT 3
Oxford, Bodl. Lib. Rawl. 892, graduel-séquentiaire-prosaire, XII ^e siècle, not. anglo-normande, Cashel, à l'usage de Downpatrick (?)	IRI

Cambridge, Univ. Lib. Add. 710, tropaire-prosaire, 1360, not. carrée, Dublin	IRI 2
Londres, British Lib. Titus D 27, missel, XIV ^e siècle 2/3, not. carrée, Westminster	LWS
Aberystwyth, National Library of Wales, 20541 E, antiphonaire, XIV ^e siècle 2/3, not. carrée Penpont	PPT
Paris, Arsenal 135, missel, XIII ^e siècle 2/2, not. carrée, Canterbury ou Sarum	SAR 2
Oxford, Bodl. Lib. Bodl. 775, G(p) Tp Sq, f. X ^e siècle, not. anglo-saxonne, Winchester	VIN
Londres, British Lib. Harl. 110, G(f), XI ^e siècle 1/2, anglo-saxonne, Winchester	VIN +
Worcester, Chapt. Lib. F 173, Sacramentaire (f), XI ^e siècle ¼, anglo-saxonne, Winchester	VIN 0
Oxford, Corpus Christi Coll. 473, Tp To Sq G(p) Org, f. X ^e ou m XI ^e siècle, anglo-saxonne, Winchester	VIN 1
Le Havre, BM 330, missel XII ^e siècle d., neumat. Anglo-française, Winchester	VIN 2
Worcester, Chapter Lib. F 160, G Ant, XIII ^e siècle m., not. carrée, Worcester	VOR 1
Oxford, Bodl. Lib. lat. lit. b 5 G (Pr), XV ^e siècle, not. carrée, York	YRK 1
Oxford, Bodl. Lib. e. mus. 126 G (Pr), XIV ^e siècle, not. carrée, York	YRK 2

Neustrie

Angers, BM 96, graduel, XII ^e siècle d., not. franç. sur portée, Angers, St-Aubin	AGV 1
Angers, BM 97, graduel, XI ^e -XII ^e siècles, not. franç. à points liés, Angers, St-Aubin	AGV 2
Angers, BM 102, graduel, X ^e siècle f., not. franç. à points liés, Angers, ?	AGV 3
Paris, BnF lat. 17306, missel, XI ^e siècle, not. paléofranque occ. et franç., Amiens ?	AMB 0
Paris, BnF lat. 9432, sacramentaire, IX ^e 2 et XII ^e siècles, not. à points liés, Amiens	AMB 1
Amiens, BM 112, bréviaire, XIII ^e siècle, not. carrée, Amiens, St-Acheul, cathédrale	AMB 2
Amiens, BM 196, pontifical, XIII ^e siècle, Amiens, cathédrale	AMB 3
Aosta, Seminario 4, graduel-processionnal, XI ^e siècle f., not. à points liés française, nivernais ?	ANO +
Arras, Arch. dép. du Pas-de-Calais ms. 1, missel ? (f), XII ^e siècle 2, not. lorraine, Auxi-le-Château ?	ART
Paris, BnF lat. 17312, missel, XIII ^e siècle ½, not. carrée, Auxerre	AUX 1
Auxerre, BM 51, missel, XIII ^e siècle, not. carrée, Auxerre	AUX 2
Paris, BnF lat. 18006-7, missel, XI ^e siècle 2/2, not. neumatique française, Beauvais	BEL 1
Londres, British Lib. Egerton 2615, recueil, XIII ^e siècle m., not. carrée et mixte, Beauvais, Cathédrale	BEL 2
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 117, antiphonaire, XIII ^e siècle, not. carrée/mixte, Beauvais, Saint-Michel	BEL 3
Amiens, BM 159, missel, XIV ^e siècle, not. carrée, Sainte-Austreberte	BER
Vatican, Bibl. Apost., Vat. lat. 4756, bréviaire, XII ^e -XIII ^e siècles, not. à points liés sur p., Chartres, cathédrale ?	CHA 0
Provins, BM 12, graduel-processionnal, XIII ^e siècle, not. française-chartraine, Chartres, cathédrale	CHA 1
Paris, BnF lat. 17310, missel, XIV ^e siècle d., not. carrée, Chartres	CHA 2
Chartres, BM 520, missel-processionnal-kyriale, XIII ^e siècle, not. à points liés, chartraine, Chartres, cath.	CHA 3
Troyes, BM 894, missel, XII ^e siècle 1, not. neumatique française, Chartres, St-Père	CHA 4

Chartres, BM 577, sacramentaire, X ^e siècle, neumes français, Chartres, St-Père	CHA 5
Paris, BnF lat. 13254, graduel-processionnal, XII ^e siècle f., not. carrée, Chelles	CHL
Paris, BnF lat. 17328, graduel, XII ^e siècle m., not. à carrés liés, Paris, Feuillants, Nord de France ?	CIS 9
Paris, BnF lat. 17436, graduel-antiphonaire-séquentiaire, vers 870, frgts neumés paléofrancs et lorrains, Soissons, St-Médard	CMP
Paris, BnF lat. 17305, missel, XI ^e siècle, not. paléofranque, Picardie (Compiègne, Amiens ?)	COC 0
Paris, BnF lat. 17307, missel, XII ^e siècle f., not. française-carrée, Compiègne	COC 1
Paris, BnF lat. 16823, missel, XIII ^e siècle 2/2, not. carrée, Compiègne	COC 2
Paris, BnF lat. 17318, missel, XII ^e siècle m., not. carrée, Compiègne	COC 3
Paris, BnF lat. 16828, graduel, XIV ^e siècle, not. carrée, Compiègne	COC 4
Paris, BnF lat. 17329, graduel, XIII ^e siècle, not. carrée, Compiègne	COC 5
Paris, BnF lat. 11522, bréviaire, XI ^e -XII ^e siècles, neumes français, Corbie	COR 0
Paris, BnF lat. 18010, graduel, XI ^e -XII ^e siècles, neumes français, Corbie	COR 1
Paris, BnF lat. 12050, sacramentaire (et tonaire), X ^e siècle, Corbie	COR 2
Amiens, BM 115, bréviaire, XII ^e siècle 2/2, not. carrée/paléofranque, Corbie	COR 5
Amiens, BM 176, missel, XIII ^e siècle m., not. carrée, Corbie	COR 6
Paris, BnF lat. 10511, graduel, processionnal, XII ^e siècle 2/2, not. franco-auxonne sur p., Auxerre (région)	CYR
Paris, Bibl. Mazarine, 384, graduel, table d'antiphonaire, XI ^e siècle, Neumat. Française, St-Denis	DEN 1
Paris, BnF lat. 1107, missel-processionnal, XIII ^e siècle 2/2, not. carrée, St-Denis	DEN 2
Paris, BnF lat. 10505, missel, XIV ^e siècle, not. carrée, St-Denis	DEN 3
Paris, BnF lat. 9436, sacramentaire, XI ^e siècle, neumes 'français', St-Denis	DEN 4
Laon, BM 118, graduel et tonaire, 900, St-Denis	DEN 5
Vatican, Bibl. Apost., Vat. Ottob. Lat. 313, sacramentaire, IX ^e siècle, non neumé, St-Denis/Tours ?	DEN 6
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 111, graduel, IX ^e siècle f., non neumé, St-Denis	DEN 7
Paris, BnF lat. 17296, antiphonaire-processionnal, XII ^e siècle 2/2, neumes sur portée, St-Denis	DEN 8
Londres, Victoria & Alb. Mus. 1346-1891, missel-processionnal-prosaire, XIV ^e siècle m., not. carrée, St-Denis	DEN 9
Lille, BM 502, missel, XIII ^e siècle 2/2, not. carrée, Douai, St-Amé	DOE
Coll. Privée, graduel et antiphonaire, X ^e siècle 2/2, neumes 'français' et lorrains, Noyon, St-Éloi / Corbie	ELI
Paris, Bibl. Mazarine, 405, missel, XIII ^e siècle ½, not. à carrés liés, Meaux, St-Faron	FAR
Paris, BnF lat. 12035, bréviaire, XII ^e -XIII ^e siècles, not. lorraine, Meaux, St-Faron	FAR 2
Vatican, Bibl. Apost., reg. lat. 592, recueil avec additions (frag.), XI ^e siècle d, neumes 'français', Glanfeuil ou Fleury	FLE 0
Angers, BM 91, graduel, X ^e siècle 2/2, not. bretonne ; française, Angers, St-Pierre	FLE 1
Trèves, Bibl. épiscopale, sans cote, missel XII ^e siècle 2/2, not. franç. À points liés in c.a., Fleury	FLE 2
Vatican, Bibl. Apost., reg. lat. 644, recueil, lectionnaire de l'office, XI ^e siècle d., neumes français, Fleury	FLE 3
Paris, BnF lat. 8863, graduel-tonaire ajoutés dans recueil, X ^e siècle, neumes français, Fleury	FLE 4
Vatican, Bibl. Apost., reg. lat. 1709, add. (frag.) dans recueil, XI ^e siècle, neumes français, Fleury	FLE 5
Vatican, Bibl. Apost., reg. lat. 586, recueil (frag.), XI ^e siècle, neumes français, Fleury ?	FLE 6

Vatican, Bibl. Apost., Reg. lat. 318, f. 122v, add. dans recueil hagiographique, XI ^e siècle d., neumes français, Fleury	FLE 7
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 1259, missel, XIII ^e siècle 1, not. carrée, Paris, Sainte-Geneviève	GIN
Rome, Bibl. Angelica 477, graduel-prosaire, XII ^e -XIII ^e siècle, not. carrée, Le Mans (?) à l'usage de Jérusalem	JER
Rouen, BM 26 (A 292), antiphonaire (frag.), fin IX ^e siècle, not. neumatique française, Jumièges, Corbie (?)	JUM
Wisques, Abbaye St-Paul Ant (tmp), XIII ^e siècle m, not. carrée, Abbaye de St-Josse	JOS
Douai, BM 90, missel et add. séquence en déchant, XII ^e siècle 2/2, not. lorraine, Anchin, St-Sauveur	KIN
Douai, BM 1105/3-63, missel (frag.), XI ^e siècle 2/2, not. paléofranque occidentale, Anchin, St-Sauveur (?)	KIN 0
Solesmes, Abb. G 81-84, antiphonaire-graduel, XI ^e -XII ^e siècles, neumes français du Val de Loire, Loches	LCH 1
Tours, Arch. dép. d'Indre-et-Loire, J-I 115, ant.-graduel, f. XII ^e siècle, not. angevine s. p., Loches/Aindre	LCH 2
Le Mans, BM 437, graduel, XIII ^e siècle 1/2, not. carrée, Le Mans	LEM 4
Paris, BnF lat. 13252, tropaire-prosaire, XI ^e siècle f., not. neumatique française, Paris, St-Magloire	MGL
Orléans, BM 121, missel, XIII ^e siècle 1, not. carrée, Orléans, St-Mesmin de Micy	MIC
Paris, BnF lat. 13254, graduel, fin XII ^e siècle, not. à points liés sur p., St-Maur	MOR 1
Paris, BnF lat. 13255, graduel, XIII ^e siècle f., not. carrée, St-Maur	MOR 2
Paris, BnF lat. 13253, graduel, XIII ^e siècle, points carrés sur p., St-Maur	MOR 3
Paris, BnF lat. 12584, graduel-antiph.-processionnal, XI ^e siècle m., neumes français, Glanfeuil, St-Maur	MOR 4
Paris, BnF lat. 11590, missel, XI ^e siècle, neumes français, St-Maur	MOR 5
Paris, BnF lat. 12054, graduel, XI ^e siècle f., neumes français, St-Maur	MOR 6
Paris, BnF lat. 12044, antiphonaire, XI ^e -XII ^e siècles, not. à points liés sur p., St-Maur-Fossés	MOR 7
Paris, BnF lat. 8883, recueil, X ^e -XI ^e siècles, not. française ; paléofranque/bretonne, Tours, Marmoutier	MRM 0
Tours, BM dépôt dioc. 1, missel, XI ^e d. siècle, neumes français, Tours, Marmoutier (?)	MRM 1
Rouen, BM 243, bréviaire, XI ^e siècle 2, neumes française de Tours, Tours, Marmoutier	MRM 2
Perugia, Bibl. Cap. 6, missel, XIII ^e siècle 2/2, not. carrée, Vendôme, Trinité / Marmoutier (?)	MRM 3
Paris, Bibl. Mazarine, 1708, table d'antiphonaire, XI ^e siècle 2/3, not. française, Nevers, cathédrale	NIV 0
Paris, BnF lat. 9449, tropaire-séquentiaire, 1060, neumes français, Nevers, cathédrale	NIV 1
Paris, BnF nal. 1235, antiphonaire, XII ^e siècle m, neumes français, Nevers, cathédrale	NIV 2
Paris, BnF lat. 908, antiphonaire, 1530, not. carrée, Nevers, cathédrale	NIV 3
Paris, BnF lat. 17320, missel-prosaire, XIV ^e siècle, not. carrée, Vermandois	NOF
Londres, British Lib. Egert. 857, graduel, XII ^e siècle 1/2, not. lorraine in campo aperto, Noyon, Notre-Dame	NOY 1
Abbeville, BM 7, missel, XIII ^e -XIV ^e siècles, not. carrée, Noyon	NOY 2
Reims, BM 213, Sacramentaire, IX ^e siècle 2, nn., Noyon/Reims, St-Thierry	NOY 3
Saint-Omer, BM 252, missel et lectionnaire, d. XI ^e siècle, Neumat. Française, St-Omer, St-Bertin	OME
Bourges, BM 37, Sacramentaire, XII ^e siècle f., neumes français, St-Omer, Saint-Bertin	OME 2

Coll. priv., antiphonaire, 1550, not. carrée, St-Omer, Collégiale Notre-Dame	OME 3
Saint-Omer, BM 204-205, antiphonaire, XVI ^e siècle, not. carrée, St-Omer, Saint-Bertin	OME 4
Orléans, BM 119, missel, XIV ^e siècle d., not. carrée, Orléans, St-Benoît-sur-Loire (léproserie)	ORL
Paris, BnF nal. 3199, graduel, XIII ^e siècle 1/2, not. carrée, Orléans, Sainte-Croix	ORL +
Bari, S. Nicolas 1, graduel, XIII ^e siècle m., not. carrée, Paris/Bari, Sainte-Chapelle et S. Nicolas	PAR 1
Londres, British Lib. Add. 16905, missel-processionnal, XIV ^e siècle, not. carrée, Paris, Notre-Dame	PAR 1 bis
Bari, Bibl. Cap. SN 5 (85), graduel-processionnal, XIII ^e siècle m., not. carrée, Paris/Bari, Sainte-Chapelle	PAR 1 ter
Paris, Bibl. Ste-Geneviève 93, missel, fin XII ^e siècle, not. à carrés liés, Paris	PAR 3
Paris, BnF lat. 1112, missel, 1225, not. carrée, Paris	PAR 4
Paris, BnF lat. 9441, missel-processionnal, XIII ^e siècle, not. carrée, Paris, Notre-Dame	PAR 5
Paris, BnF lat. 15615, missel, XIII ^e siècle, not. carrée, Paris, Sorbonne	PAR 6
Paris, BnF lat. 830, missel, XIII ^e siècle 2, not. carrée, Paris, St-Germain l'Auxerrois	PAR 7
Paris, Arsenal 110, graduel, XIV ^e siècle, not. carrée, Paris	PAR 10
Paris, Arsenal 608, missel, XIV ^e siècle 1/2, not. carrée, Paris, Sainte-Chapelle et usage de Poissy	PAR 11
Paris, Sorbonne 705, missel, XIV ^e siècle, not. carrée, Paris	PAR 12
Paris, Bibl. Mazarine, 411, missel, 1380, not. carrée, Paris, Notre-Dame	PAR 13
Bruxelles, Bibl. Roy. 4334, processionnal, XIV ^e siècle, not. carrée, Paris, Notre-Dame	PAR 14
Paris, BnF lat. 15181, bréviaire, vers 1300, Paris, Notre-Dame	PAR 15a
Paris, BnF lat. 15182, bréviaire, vers 1300, Paris, Notre-Dame	PAR 15b
Bruxelles, Bibl. Roy. 1799, processionnal, XIV ^e siècle, Paris	PAR 16
Paris, BnF lat. 906, graduel-vespéral, 1520, not. carrée, Amiens/ Crèvecoeur ?	PIR
Soissons, BM 85, graduel, XIII ^e -XIV ^e siècles, not. carrée, Abbaye de Prémontré	PRE 9
Provins, BM 227, 228, missel XIII ^e siècle, not. carrée, Provins	PRM 2
Provins, BM 1 ter, missel, fin XIII ^e siècle, not. carrée, Provins	PRO 2
Douai, BM 114, graduel-prosaire, XIV ^e siècle d., not. lorraine, Marchiennes, S ^{te} -Rictude	RIC 2
Douai, BM 113, graduel-prosaire, XIV ^e -XV ^e siècles, not. carrée, Marchiennes, Ste-Rictude	RIC 3
Douai, BM 110, graduel-prosaire, 1571, not. carrée, Marchiennes, Ste-Rictude	RIC 4
Assisi, Biblioteca comunale, 693, graduel-prosaire, XII ^e -XIII ^e siècles, not. carrée, Reims/Paris, St-Nicaise	RMP
Paris, BnF lat. 2291, table de graduel (dans sacramentaire), IX ^e siècle f., not. paléofranque, St-Amand	SAM 1
Valenciennes, BM 399, add. dans recueil, XI ^e siècle f., St-Amand	SAM 2
Valenciennes, BM 121, missel, XII ^e siècle 2/2, not. lorraine sur portée	SAM 3
Valenciennes, BM 114, antiphonaire, XII ^e siècle 2/2, St-Amand	SAM 4
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 95, missel, XII ^e siècle, neumes français, Beauvais/Senlis	SIV 1
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 99, graduel, XIII ^e siècle, not. carrée, Senlis	SIV 2
Baltimore, Walters Arts Museum, ms. 108, bréviaire, XIII ^e siècle, not. carrée, Sens, cathédrale	SNO +
Paris, BnF lat. 10502, missel, XIII ^e siècle 1/2, not. carrée, Sens	SNO 1
Sens, BM 16-17, graduel-séquentiaire-prosaire, XIII ^e -XIV ^e siècles, not. carrée, Sens	SNO 2
Provins, BM 11, missel-séquentiaire-prosaire, XIII ^e siècle 1/4, not. carrée, Sens	SNO 3

Troyes, BM 1047, missel, XII ^e siècle, not. franç. à points liés sur p. ; lorraine sur p., Sens/Troyes, St-Ét.	SNO 4
Paris, BnF nal. 1535, antiphonaire, XIII ^e siècle, not. carrée, Sens, cathédrale	SNO 5
Provins, BM 13, graduel, XIII ^e siècle, not. carrée, Sens	SNO 6
Sens, BM 46, recueil, XIII ^e siècle ¼, not. carrée mixte, Sens	SNO 7
Sens, BM 6, antiphonaire, XIII ^e siècle, Sens	SNO 8
Sens, BM 18, missel, XIII ^e siècle ¼, not. carrée, Sens, St-Pierre le Vif	SNO v
Laon, BM 237, missel, XI ^e -XII ^e siècles, not. lorraine, Soissons	SOI 1
Paris, BnF lat. 8898, pontifical, processionnal, recueil, antiphonaire, XII ^e siècle 2/2, not. lorraine sur portée, Soissons, cathédrale	
Baltimore, Walters Arts Museum, ms. 128, missel, XIII ^e siècle, not. carrée, Soissons	SOI 3
Paris, BnF lat. 12601, bréviaire, XI ^e siècle ¾, neumes français, St-Aurin l'échelle	TAU
Vendôme, BM 221 bis, graduel, XV ^e siècle, not. carrée, Vendôme, Trinité	TRI
Perugia, Bibl. Cap. 6, missel, XIV ^e siècle, not. carrée, Perugia, Vendôme (?)	TRX
Paris, BnF lat. 13159, psautier, VIII ^e siècle f., nn., St-Riquier	TUL
Tours, Arch. dép. d'Indre-et-Loire 1 I 120, antiphonaire, XII ^e siècle 2, not. française-angevine, Tours	TUR +
Paris, BnF lat. 9435, missel, XI ^e f.-XII ^e siècles, neumes fr. et p. carrés liés, Maillezais/Tours, St-Gatien	TUR 2
Paris, BnF lat. 9434, missel, XI ^e siècle 2/2, neumes français, Tours, St-Gatien	TUR 3
Orléans, BM 117, missel, XIII ^e siècle ½, not. carrée, Tours, Saint-Venant	TUR 4
Subiaco, S. Scholastica 247, graduel-missel, XIII ^e siècle, not. carrée, Tours	TUR 5
Paris, BnF nal. 1589, sacramentaire, IX ^e siècle f., nn., Tours	TUR 6
Paris, BnF lat. 9430, sacramentaire, IX ^e siècle f., Tours	TUR 7
Tours, BM 184, sacramentaire, IX ^e f.-XI ^e siècles, neumes français, Tours	TUR 8
Metz, BM 1157, missel-B (frag.) XI ^e siècle, neumes français Tours, St-Martin/Marmoutier	TUR 9
Tours, Arch. dép. d'Indre-et-Loire 1 I 21, missel (frag.) XI ^e siècle 2/2, not. française-angevine, Touraine (?)	TUR 10
Solesmes, Abb. copie dite « Bonhomme », missel XII ^e siècle, neumes français, Tours, Saint-Julien	TUR 11
Tours, Arch. dép. d'Indre-et-Loire 1 I 81, bréviaire (frag.), XIV ^e siècle, not. carrée, Touraine (?)	TUR 12
Tours, BM 149, bréviaire, XII ^e -XIII ^e siècles, not. carrée, Tours	TUR 13
Cambridge, Trin. Coll. Lib. 939, tonaire, XI ^e siècle, neumes français, Arras, St-Vaast	VAA 0
Cambrai, BM 75, graduel-troisième-séquentiaire-prosaire, XI ^e siècle, neumatique française, Arras, St-Vaast	VAA 1
Arras, BM 437, graduel-séquentiaire, XIII ^e siècle, lorraine sur portée, Arras, St-Vaast	VAA 2
Arras, BM 444, missel-prosaire-séquentiaire XIII ^e siècle f., not. carrée, Arras, St-Vaast	VAA 3
Arras, BM 465, bréviaire, XIII ^e siècle f., not. carrée, Arras, St-Vaast	VAA 4
Douai, BM 857, recueil hagiographique, XI ^e siècle, neumes français Arras/Marchiennes, St-Vaast	VAA 5
Paris, BnF lat. 14452, graduel, XIII ^e siècle, not. carrée, Paris, Saint-Victor	VIC 1

Normandie

Paris, BnF lat. 1105, missel, XIII ^e siècle 2, not. carrée, Prieuré du Bec Hellouin	BEC
Rouen, BM 305, missel XIII ^e siècle 1, not. carrée, Evreux/Montaure	EVR 1
Paris, BnF lat. 15616, missel, XIII ^e siècle 1/2, not. carrée, Paris	EVR 2
Paris, BnF lat. 10508, trochaire-séquentiaire, XII ^e siècle 2/2, not. carrée, St-Evroult	EVT
Rouen, BM 267, missel (temporal)-séquentiaire, XII ^e siècle 2, not. à points liés sur p., Jumièges, St-Philibert	JUM
Rouen, BM 248, antiphonaire, vers 1200, not. carrée, Jumièges, St-Philibert	JUM 2
Naples, Bibl. Naz. VI G11, graduel, avant 1173, not. à petits carrés sur p., Troja/Rouen	ROG 0
Paris, BnF lat. 904, graduel, XIII ^e siècle, not. carrée, Rouen	ROG 1
Rouen, BM 277, missel, XIII ^e siècle m, not. carrée, Rouen	ROG 2
Paris, BnF n. a. lat. 541, missel, XIII ^e siècle ½, not. carrée, Rouen (?)	ROG 3
Rouen, BM 249, graduel-prosaire, XII ^e siècle m, franco-normande sur p., Rouen, St-Ouen	ROG 4
Rouen, BM 250, graduel, XIV ^e siècle, not. carrée, Jumièges, St-Philibert	ROG 5
Leningrad, Bibliothèque impériale (olim), graduel, XII ^e siècle, franco-normande sur p., Prieuré du Bec	ROP
Madrid, BN Va 20-24, graduel-processionnal-séq-épist., 1130-1139, not. à points liés, Normandie/Sicile	SIC

Aquitaine

Albi, BM 44, graduel-processionnal-versculaire (partiel), antiphonaire, IX ^e siècle f., Albi	ALB 1
Paris, BnF lat. 776, graduel-troisième-séq-processionnal, XI ^e siècle, not. aquitaine, Gaillac, St-Michel	ALB 2
Paris, BnF nal. 1890, missel XII ^e siècle f., not. française à points liés ; aquitaine, Barbechat, Ste-Madeleine	BAR
Paris, BnF lat. 1240, trochaire-prosaire-process., 935/XI ^e siècle, not. proto-aquitaine ; française, St-Martial	MAL 0
Paris, BnF lat. 1132, graduel, XI ^e -XII ^e siècles, not. aquitaine sur portée, St-Martial de Limoges	MAL 1
Paris, BnF lat. 1085, antiphonaire, X ^e siècle m., St-Martial de Limoges	MAL 2
Paris, BnF lat. 1120, trochaire-prosaire-séquentiaire, versicul.-process., d. XI ^e siècle, not. aquitaine, St-Martial	MAL 3
Paris, BnF lat. 1121, trochaire-prosaire-séquentiaire, versicul.-process., XI ^e siècle, Aquit., St-Martial ¹	MAL 4
Paris, BnF lat. 1118, Trochaire-Prosaire-Séquentiaire, XI ^e s. St-Martial de Limoges	MAL 5
Limoges, BM 2, graduel-prosaire-séq., XIII ^e siècle, not. carrée, Abbaye de Fontevraud	PIC
Paris, BnF nal. 1871, Trochaire-Prosaire-Séquentiaire-Prosulaire, XI ^e siècle f., Aquitaine, Moissac, St-Pierre	PIM
Paris, BnF lat. 903, graduel-prosulaire-séquentiaire-process., XI ^e siècle, Aquitaine, St-Yrieix	YRX

¹ Adhémar de Chabannes.

Bretagne

Chartres, BM 47, graduel, x ^e siècle 2/2 (?), Redon/Landevénec (?)/Chartres, St-Père, neumes bretons	RED (CHA 1)
Paris, Bibl. Mazarine, ms. 421, missel, xi ^e -xiii ^e siècles, Bréventec, neumes bretons ; not. carrée s. p.	TEC

Lotharingie

Aachen, Domsbibl. 13, graduel, xiii ^e siècle d., not. germanique sur p., Aachen	ACH 1
Aachen, Domsbibl. 20, antiphonaire, xiii ^e siècle d., not. germanique à clous, Aachen, Dom	ACH 2
Douai, BM 132, graduel, xv ^e siècle, not. carrée, Bruges, Val de Grâce	BRU
Paris, BnF lat. 17311, missel, xiv ^e siècle 1/2, not. carrée, Le Cateau	CAM 2
Cambrai, BM 234, missel, xii ^e siècle d., not. lorraine, Cambrai	CAM 3
Cambrai, BM 60, graduel-prosaire-processionnal, xi ^e -xii ^e siècles, not. lorraine mixte in c. ap., Cambrai	CAM 4
Cambrai, BM 78, tropaire-séquent-prosaire-processionnal, xi ^e -xii ^e siècles, not. lorraine in c. ap., Cambrai	CAM 6
Cambrai, BM 46, bréviaire, xii ^e siècle 2/2, not. mixte, Cambrai	CAM 7
Cambrai, BM 38, antiphonaire, xiii ^e siècle 2/3, not. carrée, Cambrai	CAM 8
Cambrai, BM Impr. XVI C 4, antiphonaire, vers 1508, not. carrée impr., Cambrai	CAM 9
Paris, BnF lat. 842, missel-prosaire, xiv ^e siècle, not. à points carrés sur p., Châlons	CAT 2
Reims, BM 265, cantatorium, xiii ^e siècle, not. lorraine, Reims, St-Denis	DER
Reims, BM 217, cantatorium, xiv ^e siècle, not. carrée, Reims, St-Denis	DER 1
Reims, BM 266, cantatorium, xv ^e siècle, not. carrée, Reims, St-Denis	DER 2
Montpellier, Bibl. Med. H 159, tonaire-graduel, xi ^e siècle 1/3, neumes français, alphabétique, Dijon, St-Bénigne	DIJ 1
Bruxelles, Bibl. Roy. II 3824, (Fétis 1173), graduel-process.-séq.-prosaire, xiii ^e siècle m., not. carrée, Dijon, St-Bénigne	DIJ 2
Darmstadt, Hess. Land Bibl. 1946, graduel-séquentaire, 1000, neumes allemands, Echternach	EPT
Paris, BnF lat. 10510, graduel-tropaire, xiii ^e siècle 2, neumes allemands, Echternach	EPT 2
Laon, BM 236, missel, xi ^e siècle m., not. française et lorraine, Laon-Braine ? /Reims	LAO 2
Laon, BM 263, recueil liturgique (office et messe), xii ^e siècle 2/2, not. lorraine sur p., Laon, Notre-Dame	LAO 3
Cambrai, BM 61, graduel-process.-tropaire-prosaire, m. xii ^e siècle, not. lorraine sur p., Lille, St-Pierre	LIL 1
Lille, BM 599, graduel-vespéral, xiv ^e siècle, not. lorraine sur portée, Lille, Saint-Pierre	LIL 2
Lyon, BM 537, antiphonaire et sacramentaire, xi ^e -xii ^e siècles, Lyon	LYO 0
Vatican, Bibl. Apost. Barb. 559, missel, xi ^e -xiii ^e siècles, neumes franco-lyonnais, Lyon, St-Michel	LYO 1
Lyon, BM 513, graduel, xiv ^e siècle d., not. carrée, Lyon, St-André	LYO 3
Metz, BM 351, tonaire, ix ^e siècle f., nn., Metz, Saint-Arnould	MEZ 0
Metz, BM 83, antiphonaire, xiii ^e siècle, not. lorraine, Metz, Saint-Arnould	MEZ 1

Reims, BM 283, antiphonaire, 1571, not. carrée, Reims, Saint-Nicaise	NIC
Laon, BM 226 bis, missel, xii ^e siècle 1, not. lorraine, Verdun, Saint-Paul	POL
Leipzig, Universitätsbibl. 169, table d'antiph. ; graduel (partiel), tonaire, x ^e siècle, neumes germano-irlandais (?), Prüm	PRU 0
Paris, BnF 9448, graduel-tropaire, fin x ^e siècle, neumes allemands, Prüm	PRU 1
Reims, BM 221, missel-prosaire, xii ^e siècle 2, not. carrée, Reims, Notre-Dame, chapelle s. Jean	REM 1
Reims, BM 224, missel 1370, not. carrée, Reims, Notre-Dame, chapelle s. Barthélémy	REM 2
Paris, BnF lat. 17991, bréviaire, xi ^e siècle, not. lorraine, Reims, cathédrale	REM 3
Reims, BM 227, missel xii ^e siècle 2/2, Reims	REM 4
Troyes, BM 1951, missel, xii ^e siècle 2, not. lorraine et française Reims, cathédrale	REM 5
Reims, BM 1267, missel, x ^e siècle, neumes français, Reims (?)	REM 6
Reims, BM 7, Ad. (Ev), x ^e -xi ^e siècles, not. lorraine, Reims, Cathédrale/St-Thierry	REM 7
Reims, BM 295, recueil, xi ^e siècle m., not. lorraine, Reims, cathédrale	REM 8
Bruxelles, Bibl. Roy. 2031-32, graduel-prosaire, xi ^e siècle 2/2, not. lorraine in campo ap., Stavelot	STA 2
Reims, BM 264, graduel, xiii ^e siècle, not. Lorraine, Reims, St-Thierry	TEO
Den Haag, Konink. Bibl. 70 E 4, antiphonaire, xi ^e -xii ^e siècles, Tongeren	TGR
Utrecht, Univ. B. 406, antiphonaire, xi ^e -xii ^e siècles, Utrecht, Dom	UTR
Verdun, BM 759, missel, xiii ^e siècle 1, not. lorraine, Verdun, Saint-Vanne	VAN 2
Laon, BM 176, antiphonaire (frag.), xii ^e siècle f., neumes sur portée, Vauclair, cistercien	VCL
Troyes, BM 522, missel, xi ^e siècle 1/2, neumes lorrains, Troyes	ZOG 1
Zutphen, Stadsarchief en St. Bibl., 6, antiphonaire, xiv ^e -xv ^e siècles, Hufnagel, Zutphen	ZUT

Autres régions de Francie

Aosta, Seminario 5, missel, xiii ^e siècle, not. à points liés ; not. carrée et lorraine, Bourgogne (?)	ANO 3
Paris, BnF lat. 1087, graduel-tropaire(K)-séquentaire, xi ^e siècle 1/2, neumes français de Cluny	CLU 1
Bruxelles, Bibl. Roy. II 3823 (Fétis 1172), graduel-processionnal, xii ^e siècle 1/2, not. aquitaine sur p., Sauxillanges	CLU 2
Paris, BnF lat. 1106, missel, xiv ^e siècle, not. carrée, Pouilly-sur-Loire	LOR
Paris, BnF lat. 780, graduel-tonaire-processionnal-divers, xi ^e -xii ^e siècles, not. aquitaine, Narbonne	NAR
Autun, BM 11 (S 12), graduel, xii ^e siècle, not. lorraine, France du Nord-Est	OTU 1
Autun, BM 167 (145), missel, xii ^e siècle, not. française d'Autun	OTU 2
Solesmes, Abb. St-Pierre Rés. 42 G, xiv ^e siècle, not. carrée, Mâcon	MAT

Alémanie

Sankt Gallen, Stift Bibl. 359, cantatorium, x ^e siècle, neumes sangalliens, St-Gall	GAL 1
Sankt Gallen, Stift Bibl. 339, graduel-séquentaire, d. xi ^e siècle, neumes sangalliens, St-Gall	GAL 2
Sankt Gallen, Stift Bibl. 376, tropaire-séquentaire, x ^e siècle (965 ?), neumes sangalliens, St-Gall	GAL 3
tropaire-séquentaire, x ^e siècle (965 ?), neumes sangalliens, St-Gall	GAL 4
Sankt Gallen, Stift Bibl. 390-391, antiphonaire, x ^e siècle f., not. sangallienne, St-Gall	HRTK

- Köln, Dioc. Dombibl. 215, antiphonaire, XII^e siècle, not. germanique a campo aperto, Cologne ?/Franconie KLN
Einsiedeln, Klost. Mus. B. 121, graduel-séquentiaire, X^e-XI^e siècles, not. sangallienne, Einsiedeln MUR3

Pays germaniques

- Bamberg, Stift. Bibl., lit. 25 (olim Ed.IV.11), antiphonaire, vers 1200, Bamberg BAB +
Bamberg, Bibl. Cap. Lit. 11, graduel, XIII^e siècle d., not. germanique, Bamberg BAB 7
Trier, Dombibl. 142, graduel (frag.), d. IX^e siècle, Korvey/Corbie COR 3
Düsseldorf, Landes St. Bibl. D1, Sacramentaire (ad.), 870-960, neumes paléofrancis orientaux, Korvey/Essen COR 4
Einsiedeln, Klost. Mus. Bibl. 611, antiphonaire, XIV^e siècle d., not. carrée, Einsiedeln EIN 2
Münich, Bay. St. Bibl., Clm, 14083 tropaire-prosaire, XI^e siècle d., Regensburg, St Emmeram EMR 4
Graz, Univ. Bibl. 807, graduel, XII^e siècle, neumatique germ. sur lignes, Klosterneuburg KLO 1
Klosterneuburg, Stift. Bibl. 1010, antiphonaire, XII^e siècle, Klosterneuburg KLO 2
Klosterneuburg, Stift. Bibl. 1013, antiphonaire, XII^e siècle, Klosterneuburg KLO 3
Graz, Univ. Bibl. 29 (olim 38/8 f.), antiphonaire, XIV^e siècle d., St-Lambrecht LMB
Graz, Univ. Bibl. 30 (olim 38/9 f.), antiphonaire, XIV^e siècle d., St-Lambrecht LMB
Berlin, St. Bibl., Mus. 40047, antiphonaire, vers 1000, neumes allemands, Quedlinburg QLB
Rome, Bibl. Angelica 948, graduel-processionnal, XII^e siècle d., neumes allemands, Regensburg RAT 1
Karlsruhe, Landes Bibl.-Mus. Aug. LX, antiphonaire, XI^e-XII^e siècles, Hufnagel, Zwiefalten/usg. Reichenau RHN

Péninsule italique - Haute Italie

- Aosta, Seminario 6, antiphonaire, XIII^e siècle, not. carrée, Aoste, St-Jacquème/St-Ours AO
Asti, Sem. VI, missel, XI^e f-XII^e siècles, not. alto-italique sur portée, Azzano d'Asti AST 1
Asti, Sem. XXIX, antiphonaire, 1220, neumes sur portée, Azzano d'Asti AST 2
Milan, Bibl. Ambrosiana S 74 sop., graduel, XIII^e siècle, not. carrée et div., Milan (dioc.), Baxiano ? BAX
Torino, Bibl. Univ. G V 20, graduel-tropaire, f. XI^e siècle, not. italique sur p., Bobbio BOB 2
Torino, Bibl. Univ. F IV 18, graduel, tropes du kyriale, séquentiaire, XII^e siècle, not. à points liés, Bobbio BOB 3
Bologna, Bibl. Univ. 2551, recueil liturgique, XIII^e-XIV^e siècles, not. à points liés sur p., Bologne BOL
Oxford, Bodl. Lib. Can lit 366, graduel-bréviaire, XI^e siècle 2/2, not. neumatique, Brescia BRE
Brescia, Mus. Dioc. 13, antiphonaire, XIII^e siècle 2, not. carrée alto-italique, Brescia BRE 2
Bergamo, Bibl. Civ F079 III 8 (ma 150), graduel, XII^e siècle, not. à points liés sur p., Bergame BRG 1
Bergamo, Bibl. Civ T III 18, graduel, XII^e siècle, not. à points liés sur p., Bergame (?), BRG 2
Chiavenna, Cap. S. Lorenzo, s. c., antiphonaire, XI^e siècle, not. messino-comasca, Chiavenna CHV
Paris, BnF nal. 1411, antiphonaire, XII^e siècle 3/4, not. italique sur portée, Morimondo CIS +
Paris, BnF nal. 1412, antiphonaire, XII^e siècle 3/4, not. italique sur portée, Morimondo CIS +

- Milan, Bibl. Trivulziana D 127, missel, XI^e siècle 1, neumes nord italiques, Civate CL Milan
Milan, Bibl. Ambros. E 68 sup., graduel-trop.-séqu.-process., XI^e siècle 1/2, not. messino-comasca, Come/Olivone COM1
Vercelli, Bibl. Cap. 186, graduel-trop.-séqu.-prosulaire, XI^e-XII^e siècles, not. messino-comasca, Balerna, St-Victor COM 2
Modena, Bibl. Cap. O I 7, graduel-trop.-séqu., XI^e-XII^e siècles, not. à points liés, Emilie (?) FOR
Rome, Bibl. Casanatense 1695, missel, XIII^e siècle 1, not. carrée, Paris ITC
Milan, Bibl. Ambrosiana D 25 sup., graduel (frag.), XII^e siècle, neumes italiques, haute Italie (?) ITN +
Ivrea, Bibl. Cap. 106, antiphonaire, XI^e siècle, neumes italiques, Ivrea, Duomo IVR 1
Ivrea, Bibl. Cap. 64, antiphonaire, XII^e siècle, neumes italiques, Ivrea, Duomo IVR 2
Rome, Bibl. Angelica 123, graduel-trop.-séqu.-process., XI^e siècle 1/2, not. émilienne, Émilie (Bologne) LAV
Modena, Bibl. Cap. O I 13, graduel-trop.-séqu.-process., XI^e-XII^e siècles, not. italique sur portée, Modène (Bologne ?) MOD 1
Monza, Bibl. Cap. 12.75, graduel-tonaire, XI^e siècle d. neumatique italique d'influence alémanique, Monza MON 1
Rome, Bibl. Casanat. 1741, trop.-prosaire-processionnal, XI^e-XII^e siècles, not. nonantolese, Nonantola NTL
Oxford, Bodl. Lib. Douce 222, trop.-pros.-séquentiaire-prosulaire, XI^e siècle, neumes nord italiques, Novalèse NVL 2
Novara, Seminario diocesano 8, graduel-tropaire, XI^e siècle 2, neumes italiques d'infl. franç., Novara NVR 1
Novara, Archivio Diocesano G1, graduel-tropaire, XIV^e siècle, not. carrée, Novara NVR 2
Orta S. Giulio, graduel-tropaire, XIII^e-XIV^e siècles, not. carrée, Orta-Gozzano ORT
Ivrea, Cap. 60, graduel-tropaire-séquentiaire, XI^e siècle 1/2, not. italique d'influence bretonne, Pavie PAV
Baltimore, Walters Arts Museum, ms. 11, missel, XI^e siècle, neumes italiques, Ranchio, S. Ambroise RAN
Padova, Bibl. Cap. A 47, graduel-tropaire-séquentiaire, XII^e siècle d., neumes liés d'Italie du Nord, Ravenne RAV
Sondrio, Arch. Com., antiphonaire, XII^e-XIII^e siècles, not. italique sur p., Sondrio SON
Sondrio, Archivio di Stato, antiphonaire, XII^e siècle f., not. italique sur portée, Valtellina (?) SON
Verbania, Parroch. S. V. sc, tropaire-séquentiaire, XII^e siècle, not. italique sur p., Verbania, Coll. S. Victor VBN
Vercelli, Bibl. Cap. 161, graduel-tropaire, XI^e siècle f., not. neumat. italienne, Vercelli VEC 1
Vercelli Bibl. Cap. 146, graduel-tropaire-séquentiaire, XI^e siècle 2.-XII^e d., not. neumat. italique s. p. Vercelli VEC 2
Vercelli Bibl. Cap. 162, graduel-tropaire-séquentiaire, XII^e siècle 1, not. neumat. italique, Vercelli VEC 3
Verona, Bibl. Cap. 107, tropaire-prosaire-séquentiaire, XI^e siècle 1, neumes alto-italiques, Mantova/Verona VER 0
Verona, Bibl. Cap. 98, missel, XI^e-XII^e siècles, neumes alto-italiques nonantoliens, Verona VER 1/2

Italie centrale et méridionale

Benevento, Bibl. Cap. 40, graduel-troaire-séquentiaire, XI ^e siècle, not. bénévontaine, Bénévent	BEN 4
Vatican, Bibl. Apost. Vat. Lat. 10673, graduel, XI ^e siècle, not. bénévontaine in c. ap., Pouilles	BEN 9
Benevento, Bibl. Cap. V 19, antiphonaire, XI ^e -XII ^e siècles, not. bénévontaine sur p., Bénévent	BEN 19
Benevento, Bibl. Cap. V 20, antiphonaire XI ^e -XII ^e siècles, not. bénévontaine sur p., Bénévent	BEN 20
Benevento, Bibl. Cap. V 21, antiphonaire, XIII ^e siècle d., not. bénévontaine sur p., Bénévent	BEN 21
Benevento, Bibl. Cap. V 34, graduel, XI ^e -XII ^e siècles, not. bénévontaine sur p., Bénévent	BEN 5
Firenze, Arcivesc. – Bibl., s.c., antiphonaire, XI ^e -XII ^e siècles, not. italique sur portée, Florence	FIR
Lucca, Bibl. Cap. 601, antiphonaire, XII ^e -XIII ^e siècles, Italie centrale, Lucca, Puteolis (Ordre Camaldule)	LUC
Roma, Bibl. Vallicelliana, C.5, antiphonaire, X ^e -XI ^e siècles, not. italique centrale, Roma /Nurcia, SS. Sisto	NOR
Roma, Bibl. Vallicelliana, C. 52, graduel, XI ^e -XII ^e siècles, not. italique centrale Norcia, S. Eutizio	NUR
Piacenza, Bibl. Cap 65, graduel, tonaire, XIII ^e siècle 1/2, not. carrée, Piacenza	PLA 1
Perugia, Bibl. Cap. 5, missel, XIII ^e siècle d., not. carrée, Perugia ?	PRG
Vatican, Bibl. Apost. Arch. S. Pietro B 79, antiphonaire, XII ^e siècle f., not.	ROM
Genève, Cologny, Bibl. Bodmer 74, graduel, XI ^e siècle f., not. italique centrale, Rome, S. Ceclia Trastevere	ROM B
Vatican, Bibl. Apost. Vat. Lat. 4770, missel, X ^e -XI ^e siècles, neumes émiiliens, Subiaco/Abruzzes	SUB

Autres régions

Paris, BnF lat. 1090, antiphonaire, XII ^e siècle f., not. carrée-aquitaine, Marseille, St-Victor/Notre-Dame	VICm
Londres, British Lib. Add. 30848, bréviaire, XI ^e siècle, not. catalane, Silos	SIL 1
Londres, British Lib. Add. 30850, antiphonaire, XI ^e siècle, not. catalane, Silos	SIL 2
Toledo, Bibl. Cap. 44.1, antiphonaire, XI ^e siècle 2/3, not. aquitaine diast., Tavernoles	TAC 4
Toledo, Bibl. Cap. 44.2, antiphonaire, XII ^e siècle f., not. aquitaine diast., Aquitaine/Tolède	TOL

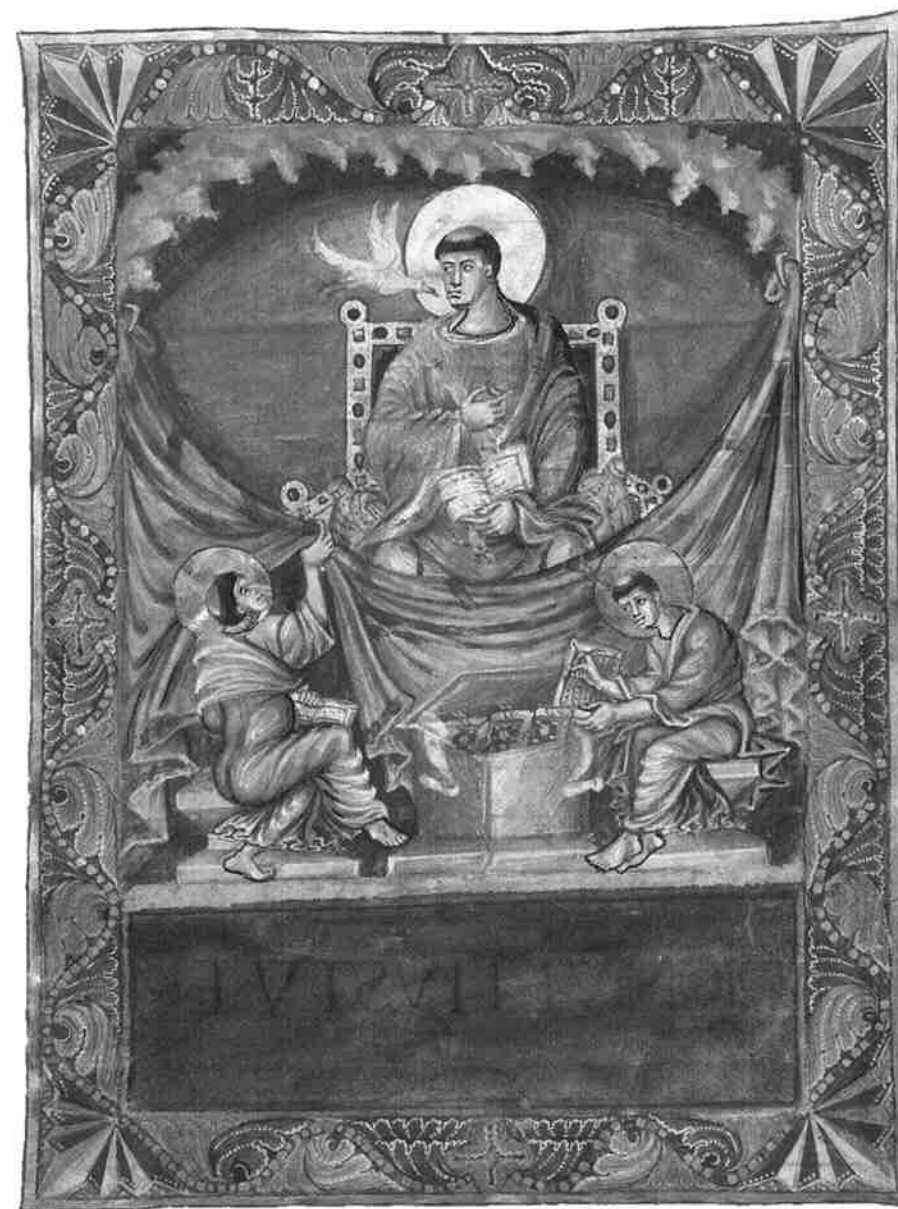


Fig. 2a Grégoire 1^{er}, ses scribes et la colombe (sacramentaire de Charles le Chauve, v. 870), Paris, BnF lat. 1141

Gregorius fabricator Cantus? Philologie comparée d'un hypertexte et de sa transmission

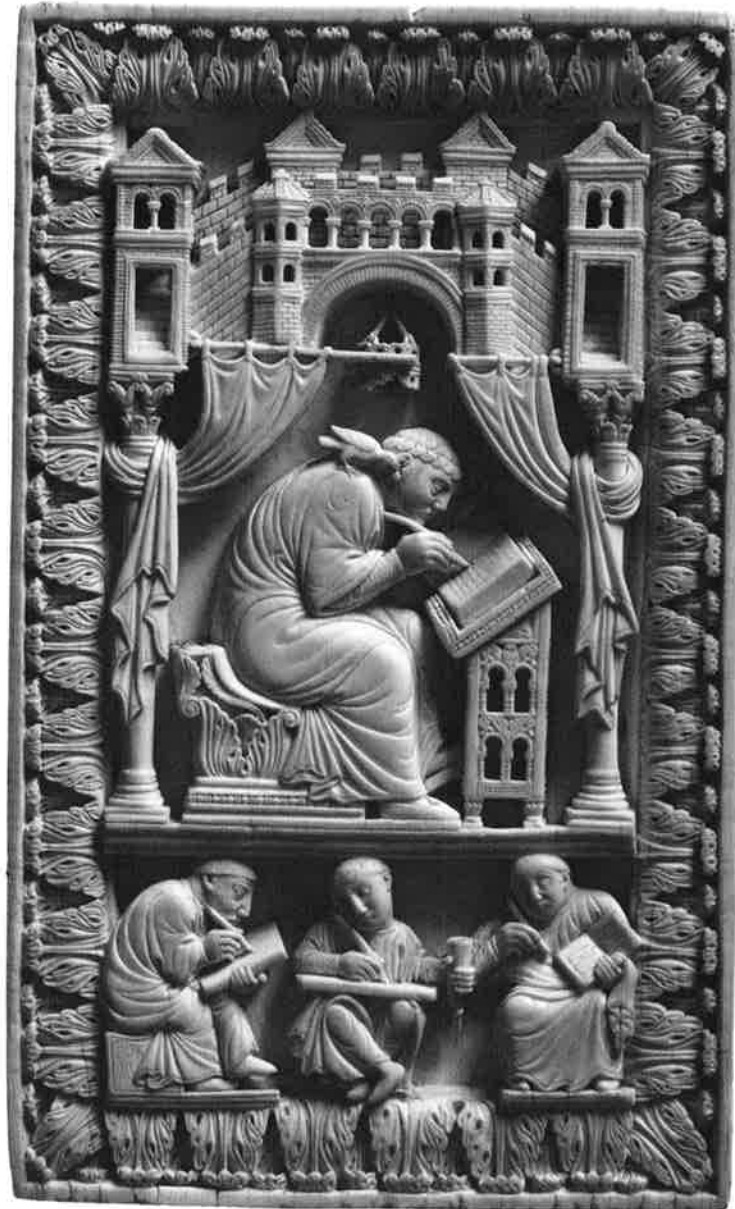


Fig. 2b Grégoire I^{er}, ses scribes et la colombe : ivoire carolingien lorrain (Wien, KH Museum)

Le mythe de la colombe conférant la « divine inspiration » s'imposait en matière de chant grégorien comme un véritable *mythe fondateur*. Son origine remontait à la fin de l'époque carolingienne, notamment dans les cercles sangalliens autour de Jean Diacre et de Notker-le-Bègue, liés à la biographie du magnanime Grégoire le Grand (590-604). Il s'est ancré dans cette tradition « médiévale » d'une transmission fondée sur l'autorité¹, comme le déploient dans une grande pompe antiquisante les miniaturistes de ce prestigieux sacramentaire de la Bibliothèque nationale de France, où Grégoire est dépeint selon les traits d'un Charles le Chauve (fig. 2a) qu'on retrouve volontiers dans la grande bible de Tours de l'abbé Vivien² ; ou encore dans ces plaques d'ivoire d'un sacramentaire probablement lorrain, de la fin du x^e siècle, conservé à Vienne³. Ce *topos* de l'inspiration divine chez les Pères de l'Église se voit affecté ici à la liturgie et au chant, par glissement depuis le sacramentaire, comme si Grégoire, auteur des textes de la Messe, fût

également considéré comme un compositeur, le « *fabricator cantus* » – pour reprendre ce terme emprunt du concept de genèse et d'incarnation que chante solennellement la liturgie de Noël. Ce répons des matines, *Descendit de caelis*, d'origine franque plutôt que romaine, représente le sommet de cette célébration de la Nativité du Christ et se trouve agrémenté dès la fin du VIII^e siècle d'au moins trois prosules *fabricae*, maintenues avec force tradition dans de nombreuses églises, surtout au Nord-Ouest, malgré les récriminations des théologiens wisigoths, dont Agobard de Lyon, farouche opposant au libéral et fantasque Amalaire. Dans le non moins célèbre antiphonaire de Hartker à Saint-Gall autour de l'an mille⁴, déjà loin du cœur même de l'Empire carolingien, les neumes tracés par le scribe sur une tablette de cire, à la manière antique, selon la rhétorique du miroir – le livre dans le livre – accompagnent désormais ces vers dithyrambiques proclamant les louanges du prologue *Gregorius Praesul* de Jean-Diacre, prologue qui ne tardera pas à devenir une antienne ou un trope à la manière d'une page-titre du graduel dans son solennel *Ad te levavi*⁵. Cette allégorie symbolique de l'autorité avait déjà fonctionné avant l'ère carolingienne – « big-bang » quasi

1 MC KITTERICK 2004, p. 272.

2 Outre le sacramentaire de Charles le Chauve, reproduit sur la couverture de ce présent livre, voir également Paris BnF lat. 1, avec la célèbre enluminure du f. 423, où l'abbé Vivien présente son œuvre à l'empereur.

3 Wien, Kunsthistorisches Museum, ivoire lorrain, fig. 2b, ci-contre.

4 Hrtk, Sankt Gallen, Stiftsbibliothek 390-391.

5 HORNBY 2003, p. 96.

obligé des grégorianistes comme des historiens de la culture médiévale – pour exprimer un des aspects essentiels de l'identité des *Franks*⁶.

Les sciences historiques et philologiques n'ont pourtant pas tardé à adopter une posture critique à l'égard de ce mythe, qui ne doit aucunement être confondu avec la réalité des faits historiques : « Quiconque croit qu'il existe un texte originel [Urtext] d'Homère comme s'il était sorti de sa bouche, a une foi bien forte ! », remarquait Johann Gottfried Herder, au temps de Lachmann⁷. Un siècle et demi après ces débuts de la philologie « moderne », ce mythe préconstruit d'un « *solus Gregorius, fabricator cantus* » a continué à avoir la vie dure et fut d'une grande compatibilité avec les projections que l'ecclésiologie de l'époque de Pie IX portait sur le Moyen Âge, jusque dans les années 1950. Le recours symbolique à ce mythe sous-tendait une conception plutôt transcendante, omettant des phénomènes d'acculturation et de différenciation⁸ ; la défense à tout prix d'une stabilité absolue de la tradition « grégorienne »⁹ instaurée par Dom Mocquereau fut constitutive même de l'édition Vaticane, comme à l'ensemble des travaux qui ont magnifié l'unité catholique de l'Église romaine – fut-ce au prix d'un certain « aveuglement » face aux réalités textuelles objectives des manuscrits¹⁰.

6 MC KITTERICK 2004, p. 273 et v. Olivier CULLIN, *L'image musicale*, Fayard, Paris, 2006, pl. 2 et p. 41.

7 *Schriften zur griechischen Litteratur*, Tübingen, 1808.

8 On mesure les incohérences de cette vision en examinant le contenu liturgique de la fête de s. Grégoire elle-même ; E. Hornby nous montre que le répons *Beatus vir* qui lui est affecté ne présente aucune unité entre les familles (Alémanie, Clunisiens, Aquitaine, Péninsule italique, France, Grande-Bretagne...), ce que ne montre pas l'AMS, HORNBY 2003, p. 99.

9 A. Pfisterer réaffirme à ce sujet que l'appellation « grégorien » est le résultat postulé sans preuve d'après le prologue *Gregorius Praesul* de Jean-Diacre, promu depuis Saint-Gall pour différencier les deux filiations, ambrosiano-grégorienne puis romano-grégorienne, v. PFISTERER 2002, p. 178.

10 BERGERON 1998, p. 34 et sq. ; MILANESE 2013A.

Quand j'ai entrepris un mémoire d'habilitation à diriger des recherches, à la suite de plusieurs séminaires menés entre 2002 et 2004 en concertation avec Daniel Saulnier – qui avait donné en 1996 au colloque de Metz, *l'Art du chantre carolingien*, la communication « Une tradition orale française parallèle à celle de Metz et Saint-Gall »¹¹ – les débats allaient alors bon train entre Levy et Treitler : l'hypothèse d'un « antiphonaire noté de Charlemagne » était depuis longtemps sous-jacente lorsque d'aucuns imaginèrent l'existence d'une sorte de « comité éditorial » à la cour palatine d'Aix¹² ! Ce mythe historique de la colombe, combiné à la tradition rythmique et « authentique » du chant grégorien, étayée par une poignée de manuscrits, me semblait cruellement trahir une insuffisance documentaire et produire une véritable illusion historique¹³. De plus, les résultats du *Graduel Critique* de Dom Froger comme du CAO d'Hesbert ont toujours poussé, grâce à l'intérêt des notations neumatiques, l'historiographie du chant grégorien vers une prédilection pour les traditions alémano-germaniques. À la suite de Dom Froger, on insistait alors sur l'axe Saint-Gall-Murbach-Einsiedeln¹⁴, cautionnant ainsi cette fascination pour Saint-Gall dont les racines, depuis l'édition de Ratisbonne, sont profondes. Dom Guilmard venait encore dans les années 1990 affaiblir la branche des manuscrits « français », revendiquée par Saulnier¹⁵. Dans cet étrange phénomène d'émergence « grégorienne », la rhétorique de la « contamination » entre les types – à vrai dire intellectuellement bien confortable – était alors encore inconsciemment placée dans une

11 Publié par Christian-Jacques DEMOLLIÈRE (dir.), Serpenoise, Metz, 2004, p. 125-139.

12 Entre autres, R. CROCKER qui évoque un 'comité carolingien', v. compte rendu de T. F. Kelly, *The Beneventan Chant*, *Speculum*, 66, 1991, p. 906.

13 *Id.*, p. 85.

14 GR IV/1, p. 63.

15 GUILMARD 2006.

perspective de « tradition authentique », romano-centriste, avec bien peu de relativité entre l'Est et l'Ouest : la thèse de Kenneth Levy resplendissait alors comme un des derniers avatars d'un mythe carolingien, fortement réactivé au XIX^e siècle. Mais les objections à cette théorie alors dominante se firent ressentir Outre-Atlantique avec Richard Crocker¹⁶, rejoignant la nouvelle vision critique de Treitler, ce dernier opérant une analogie entre Grégoire et Homère¹⁷. Visionnaire et fructueuse, cette pensée critique pour la déconstruction de ce mythe tenace, à partir des travaux de Van der Werf, me fut très utile pour fonder les bases de recherches plus importantes.

L'historienne anglaise Rosamond Mc Kitterick s'imposa alors comme un rempart des milieux des historiens et des philologues contre de telles hypothèses, qui trahissaient de fait un réel retard de la musicologie sur l'histoire de la culture du haut Moyen Âge : « Much of (...) interpretation on the part of early medieval musicologists is weakened by insufficient attention to the non-musical historical background. (...) Harmony and diversity, as well as unity, indeed have been constant themes (...) of Carolingian political and cultural life. (...) For musicologists, there is scope for creative and necessarily speculative interpretation [about Gregorian chant origins]¹⁸ ». En effet, la conception de la philologie issue des grandes sommes bénédictines françaises, tout comme une application trop systématique des théories modales de l'*octoechos* et des modes archaïques, a toujours entretenu une erreur de perspective, très certainement liée aux conceptions qu'on se fit de l'ecclésiologie médiévale. Calqué sur le siècle de la restauration au XIX^e siècle, voire au mouvement tridentin et de son puissant

16 CROCKER 1995, p. 86.

17 TREITLER 1974.

18 Rosamond MC KITTERICK, Compte rendu de Kenneth Levy, *Gregorian Chant and the Carolingians*, Princeton University Press, 1998, dans *Early Music History*, 19 (2000), p. 281, 282 et 284.

arsenal d'imprimerie, un déterminisme excessif en faveur du cadre romain a généré une attitude dévalorisante pour les répertoires non grégoriens – y compris le « Vieux-romain » – et un aveuglement déformé par le prisme étrié du cadre des états-nations de l'Europe moderne d'après 1815, le tout accompagné d'une conception évolutionniste de type positiviste, jalonnée de jugements esthétiques forgés bien trop hâtivement par des postures néo-lachmaniennes.

Le sujet de ce livre comme son objet sont l'aboutissement d'une lente construction effectuée au fil de l'observation, de l'analyse et de la critique des sources, menée sur le « temps long » de la recherche au sein de la section de musicologie de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS), largement portée par les travaux de Michel Huglo. L'identification d'un type *neustrien* du *cantus*, parallèle au type *austrasien* et à d'autres types¹⁹, où se dessinent les contours de la Neustrie mérovingienne puis carolingienne, est venue apporter un souffle nouveau à cette question fascinante de l'établissement du chant romano-franc, sa mise par écrit et sa transmission dans ce vaste Empire. Inévitablement, elle ne put se dispenser des questions fondamentales du chant Grégorien en tant que corpus de textes transmis par une pléthore de sources manuscrites – ce qui n'est pas sans évoquer un inextricable labyrinthe. La question de l'oralité et de l'écriture dans la fixation du Grégorien autour de 750-900, de même que sa transmission, en apparaissent comme les principales problématiques dans ce grand tournant des années 1995-2002, où d'aucuns comme Philippe Bernard et Olivier Cullin en France, Richard Crocker, David Hughes et Peter Jeffery aux USA, Emma Hornby et Susan Rankin au Royaume-Uni, Wulf Arlt et Luca Ricossa en Suisse, Hartmut Möller, David Hiley et Andreas Pfisterer en Allemagne, avaient tous construit,

19 Un type « Neustrien » du Chant Romano-Franc, Mémoire d'Habilitation, Université d'Avignon, novembre 2005.

avec bien d'autres musicologues et liturgistes, des alternatives très intéressantes à cette opposition Levy-Treidler.

Force était donc de constater la nécessité d'élaborer une épistémologie de l'historiographie grégorienne, qui aboutirait à une révision radicale de l'historiographie traditionnelle du *cantus*. S'y amorçait alors une révision des concepts même d'hybridation et d'acculturation tout au long de l'histoire. Une réévaluation de la renaissance carolingienne oblige les musicologues à s'ouvrir à des problématiques culturelles plus larges, comme l'avait réclamé Rosamond Mc Kitterick. Face aux difficultés théoriques et documentaires considérables, à l'ampleur du corpus et du champ impliqué, il m'a fallu beaucoup de temps pour mettre au point à la fois une méthode nouvelle à l'égard de l'hypothèse peu sûre d'un nouvel archétype du chant grégorien, notamment cette strate *neustrienne*, ancrée au moins entre la fin de la période mérovingienne et développée jusqu'à la fixation écrite, au cours du x^e siècle.

L'exigence d'une démarche véritablement scientifique en matière de philologie musicale (relevé exhaustif des lieux-variants, épais catalogue de sources, approche statistique des corpus, rigueur de transcriptions appuyées sur une analyse pointue des notations neumatiques) a été un puissant obstacle à l'échafaudage de cette méthode critique. Comment élaborer une pensée littéraire et musicale la plus adaptée à ce contexte culturel alto-médiéval, pétri d'oralité écrite, *radicalement différent* de la culture moderne, de celui dans lequel est née notre propre culture scientifique cartésienne ? Peut-être la qualité d'une démarche scientifique en musicologie grégorienne résiderait-elle dans l'observation critique des répertoires, de leurs textes et de leurs innombrables mélodies, qu'il faudrait contextualiser dans un environnement plus large, attentif à d'autres domaines de la connaissance, à d'autres arts comme aux usages quotidiens des chantres. Sans craindre de relativiser les constructions sophistiquées de théories

« transcendantes » face à « l'immanence » des sources. Être scientifique n'était probablement pas déconstruire les mythes sans en proposer une contrepartie alternative.

Ce temps long m'a permis de construire une méthode qui a procédé non pas d'un postulat ni d'une passion pour défendre un point de vue « national » ou régionaliste sur la question des aires culturelles mais plutôt de procéder par sondages et investigations dans des corpus indépendants du *cantus* : celui de l'Office, non seulement des *historiae* carolingiennes que j'avais beaucoup étudiées depuis 1989 et pour lesquelles l'exploration du corpus italique apportait des éléments très intéressants quant à la modélisation et à la diffusion aux IX^e-X^e siècles²⁰. Les parties constitutives du Vieux-fonds, du noyau « originel », avec les offices les plus anciens du sanctoral (les fêtes du temps de Noël, les apôtres), mais aussi ceux du temporel, largement remaniés, puis les répertoires de la Dédicace qui m'amenaient vers une réévaluation de l'aire de diffusion du pontifical « romano-germanique » grâce à l'exploration d'une branche mixte et indépendante autour de Reims et des cités franco-occidentales, tempérant quelque peu le modèle dominant du Saint-Empire ; d'autres domaines géographiques, notamment l'office en Provence et la tradition liturgique de Saint-Victor de Marseille. Mais encore la pratique vocale, les stages et la pédagogie du *cantus*, associée à la préparation d'une anthologie « grégorienne » de pièces qui ne sont pas fréquentes dans les éditions usuelles, notamment ces nombreux répertoires résiduels désormais mis en lumière par Matthieu Smyth, Philippe Bernard et Giacomo Baroffio, m'ont ouvert les yeux et l'esprit sur des problématiques qui auront articulé bien des développements du présent ouvrage.

L'invitation en 2007-2008 à un séminaire de Michel Sot à la Sorbonne sur la réévaluation

20 GOUDESENNE 2009A.

de la renaissance carolingienne fut d'un apport considérable, d'une ouverture sur d'autres domaines de la culture. Enfin, les rencontres *Cantus* à Niederaltaich, Zurich et Vienne entre 2006 et 2011 où j'ai présenté de nouveaux témoins de la division de la tradition, les discussions avec Michel Huglo, Frank Lawrence, comme les entrevues avec Giacomo Baroffio à Brescia et Cagliari, la brillante communication de Susan Rankin à Harvard lors du Symposium organisé pour Tom Kelly en 2009, ont été déterminantes. Et ce, conjointement à la prise en compte de nouveaux témoins découverts et examinés de près en mission, tels ceux d'Asti (2006)²¹, les fragments de Sondrio (2006), un fragment d'Anjou-Touraine du XII^e siècle découvert en 2008, les missels de Perugia (2012), de Soissons (conservés à Baltimore, mission de 2009) et d'Exeter (2013), m'ont permis de transformer mon mémoire d'habilitation et mes innombrables relevés de variantes en un véritable livre et d'élaborer des méthodes qui ouvriront sans doute les perspectives d'une *nouvelle histoire* du « chant Grégorien ».

Devant ce désordre d'une réalité quelque peu chaotique provoquée par des phénomènes de stratification dans le temps, le musicologue, afin de construire une approche plus raisonnée à l'instar de l'archéologue devant le fatras de strates d'un chantier de fouilles, ne peut élaborer une démarche qu'avec une certaine distance, loin des passionnants débats véhiculés par des postures idéologiques. La rigueur des éditions critiques prenant en compte la multitude des témoins dans leur diversité en est le moyen suprême. Les retombées d'une telle hypothèse d'une tradition pluricéphale du « grégorien », par cette branche franco-insulaire ou romano-neustrienne, en semblent la bienheureuse récompense...

21 GOUDESENNE 2014.

Remerciements

Mes remerciements vont particulièrement à Michel Huglo, qui avait relu un projet d'article l'hiver 2011, et Barbara Hagg-Huglo, son épouse, pour leur écoute attentive et leurs conseils, dispensés de longue date depuis les années 90 à Lille et Bruxelles, jusqu'à la soutenance d'Avignon en 2005 – où ils étaient présents tous deux – enfin à College Park, en 2009. La dédicace de cet essai rend hommage au poids considérable de Michel puis Barbara dans la communauté des musicologues et du *cantus*. Elle souhaite d'autre part inscrire ce modeste ouvrage dans une certaine tradition de l'érudition française que représentait unanimement mon prédécesseur « d'heureuse mémoire », porté comme moi par une noble institution, le CNRS et l'IRHT, sans laquelle de tels travaux n'auraient jamais pu être menés à bien. Que chacun des participants de ce jury de 2005 à l'Université d'Avignon, David Hiley, Giacomo Baroffio et Monique Goulet, pour leur intérêt porté à ces humbles travaux, encouragés par Guy Lobrichon, qui y voyait l'occasion de poursuivre indirectement ses explorations sur la « bible alcuinienne », soit chaleureusement remercié de ses conseils, du suivi et de son intérêt à mon égard. Enfin, je n'oublierai pas ceux qui m'ont accompagné durant ces quinze années, mes collègues de l'IRHT, particulièrement du Centre Augustin Thierry d'Orléans (services Images, Informatique, Bibliothèque – et tout particulièrement Anne Laurent pour la cartographie, Stella Quérol pour la relecture finale) œuvrant non sans difficultés à une mise à disposition d'outils de recherche performants. La recherche n'est pas seulement le fruit du talent individuel mais aussi des métiers qui l'accompagnent au quotidien. Les conservateurs des bibliothèques et des archives qui en France et à l'étranger, surtout en Italie du Nord, m'ont par leur dévouement et leur intérêt, fait prendre conscience de la nécessité de mener à terme de tels programmes. Je n'oublie pas, bien sûr, ma famille, mes parents

et mon épouse Catherine, les trois garçons, patients et attentifs à une passion probablement envahissante, qu'ils ont su écouter et accompagner avec une impressionnante fidélité. Je remercie enfin les éditions Brepols, qui m'avaient publié en 2002, de leur confiance pour relancer avec cet ouvrage l'ancienne collection *Musicalia Medii Aevi* d'Olivier Cullin, qui avait manifesté son intérêt, dans l'espoir que ce bel ouvrage réponde aux exigences d'une communauté scientifique de musicologues médiévistes en quête de coopération et de reconnaissance parmi les autres disciplines des sciences historiques et de médiévistique. La réalisation de la maquette par mon ami du « Nord », graphiste et peintre, Denis Toulet, me rappelle les temps heureux de la promotion des musiques médiévales à Lille, Saint-Omer, Douai, Valenciennes et l'abbaye de Vaucelles lors d'un millénaire cistercien (1990).

À l'écoute de la poésie et de la beauté artistique et spirituelle de ces myriades de répertoires

composés à partir des Saintes-Écritures, de textes hagiographiques et leur acculturation par les sociétés qui ont traversé une histoire millénaire, j'oserais affirmer à la fin de ce grand travail, que la qualité de démarche « scientifique » et la rigueur intellectuelle, essentielles, me semblent finalement moins importantes que la profondeur de réflexion critique sur cette pensée artistique des mondes tardo-antiques et médiévaux ; une pensée richement nourrie de la prière de la louange liturgique communautaire. Que mes collaborateurs et amis religieux des communautés monastiques et canoniales, les collègues chantres ou choristes des paroisses et cathédrales considèrent cet ouvrage comme l'aboutissement d'une persévérance quelque peu comparable à une foi inébranlable...

Tours, en la fête de sainte Lucie

PREMIÈRE PARTIE

Philologie et musicologie

Historiographie et nouvelles perspectives

I. Textes-corpus-répertoires : une « mise par écrit » variable

« Quête d'une perfection toujours antérieure et révolue, du moment unique où la voix de l'auteur (...) se noue à la main du premier scribe, dilatant la version *authentique*, première et originelle, que va désagréger la multitude et l'insouciance des individus (...), la philologie médiévale est le deuil d'un texte, le patient travail de ce deuil »

Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante*¹

Obsolescence d'une esthétique textuaire

Une véritable historiographie du chant grégorien doublée d'une archéologie critique de nos propres cadres mentaux s'imposait, surtout à l'égard des héritages conceptuels des XIX^e et XX^e siècles². Si nous avons en effet quelque difficulté à nous faire à l'idée de plusieurs auteurs pour des œuvres aussi célèbres que la *Genèse*, la *Chanson de Roland*, *Perceval* ou même *King Lear* de Shakespeare, le manque de recul pour démythifier la légende d'un « grégorien » transcendant est bien pire. Philippe Bernard n'avait pas hésité à dénoncer la suprématie exercée par l'historiographie catholique sur les études liturgiques entre 1870 et 1970, cause d'un véri-

table « romanocentrisme »³ et d'une difficulté à envisager la question critique sous un angle neutre, dépassionné⁴. Aujourd'hui, il semble que les questions esthétiques ne sont plus tellement les véritables mobiles ni les raisons profondes des mutations de cette renaissance carolingienne, présentée à l'excès dans les histoires de la musique comme consubstantielle à l'émergence du chant Grégorien. Alors que dans beaucoup d'études les nouveautés ont été plus apparentes que réelles, elles sont restées fondées sur de vieux modèles d'une musicologie inadaptée, complice de théories plutôt évolutionnistes, ne considérant finalement l'art médiéval que comme une préfiguration de l'art moderne – ce qui avait été déjà sévèrement critiqué par Curt Sachs au milieu du XX^e siècle, quand il reconnaissait que le chant Grégorien

¹ CERQUIGLINI 1989, p. 58.

² *Id.*, p. 34. Nous reprenons la pensée critique de Cerquiglini à l'égard de la philologie romane pour le compte du chant Grégorien.

³ BERNARD 2008, p. 21.

⁴ Jean-Yves HAMELINE, « Le son et l'histoire : chant et musique dans la restauration catholique », *La Maison Dieu* 131 (1977), p. 5-47.

avait eu une position plutôt contradictoire dans l'histoire⁵. Tentons donc dans cette démarche critique d'être plus attentifs aux phénomènes observés dans les autres domaines, l'histoire des textes, l'exégèse biblique, la paléographie, l'histoire culturelle et ecclésiastique. Car s'enfermer dans sa propre discipline pour construire des théories obscures pour les non-spécialistes semble voué à l'échec pour un sujet dont la préhistoire, c'est-à-dire la période antérieure aux premiers livres notés (650-880), n'apporte pas assez de sources ni de témoins, encore moins de notations musicales, pour étayer des hypothèses suffisamment solides. Comme le rappelèrent récemment Crocker puis Kelly, l'erreur fréquente des musicologues fut de projeter rétrospectivement la réalité constatée dans les répertoires donnés par quelques sources des X^e-XI^e siècles sur les sources narratives des siècles antérieurs, comme si ces répertoires n'avaient été susceptibles d'aucun remaniement, ni de transformations⁶. Ce type de projection rétrospective affecte également le domaine de la liturgie, notamment avec la réédition en 1981 par Storey et Rasmussen du manuel de Cyrille Vogel, quinze années après sa première édition⁷. Après de nombreuses réserves, dont celles précoces et prudentes de Van der Werf en 1983⁸, il convient désormais pour franchir ce « mur du IX^e siècle »⁹ – expression orphique d'une préhistoire aveugle du Grégorien¹⁰ – de repenser les phénomènes touchant la musique à l'aune de ceux observés dans les textes, les rites et usages liturgiques. À cet égard, l'observation des sacramentaires, dont les études ont été largement renouvelées

par les immenses travaux de Deshusses, Chavasse, Taft et Botstein, constituent pour nous une voie royale¹¹. En sortiront alors, sous une acception peut-être nouvelle, des concepts aussi controversés qu'*hybridation* romano-franque, *contamination*, *type* ou *archétype*, *tradition* liturgique, répertoire *originel*, *Vieux-fonds* grégorien, etc.

De telles reconstructions historiographiques ne sont pas un point de détail : elles signent la désuétude des outils de référence toujours utilisés dans les études grégoriennes aussi bien que les manuels d'histoire de la musique. Elles invitent à refonder une véritable philologie grégorienne, remplaçant une sémiologie cinquantenaire désuète, à traduire en retour cette nouvelle réflexion critique très constructive au sein des méthodes de travail, par exemple dans le choix de lieux-variants. Ces reconstructions passent inévitablement par une nouvelle conception du texte et des corpus musicaux appliquée à ce *chant grégorien*, sorte d'hypertexte à tradition pléthorique et non monolithique¹². Le Grégorien n'est pas un texte ordinaire, un texte classique d'auteur, stable et linéaire dans sa transmission, exempt de toute transformation. Il se présente plus volontiers comme une immense mosaïque, compilation de formulaires multiples, caractérisées par un développement organique.

Une philologie positiviste solesmo-lachmanienne

La vision « présentiste » d'œuvres transcendantes, compréhensibles sans référence à

5 *The Rise of Music in the Ancient World, East and West*, Norton, New York, 1943, pp. 20-21 ; cité par AUBERT 2010, § 9.

6 *L'Advent Project* (MC KINNON 2000A) en étant un des exemples les plus manifestes.

7 CROCKER 1995, p. 40.

8 VAN DER WERF 1983.

9 Expression évoquée par Dom Jean Claire, d'après SAULNIER 1995, p. 2, mais aussi par Oliver Strunk (1901-1980) qui a parlé de « barrière infranchissable ».

10 HAUG 2005.

11 En témoignent aussi les travaux de FASSLER 2000.

12 Définition précisée à la fin du chap. II, p. 99 ; nous pensons à ces chants présentant le même texte littéraire mais déclinés dans plusieurs genres (antienne, répons, graduel, introit), également aux tropes, s'interpolant de multiples manières avec les chants du Propre et offrant des combinaisons multiples, défiant l'unicité et la stabilité du texte, à la différence d'un texte d'auteur plus classique.

leur contexte, cadre encore bien à de nombreux points de vue, dont ceux de James Mc Kinnon¹³. Il en est de même quand la sémiologie, érigée comme discipline indépendante, n'ouvre aucunement la musicologie sur une perspective supra-disciplinaire. Pour sortir de ces ornières, une nouvelle philologie « grégorienne » gagnerait fortement à se confronter aux problématiques historiographiques d'autres disciplines, y compris la littérature romane, même si thématiquement et chronologiquement, elle ne représente pas le domaine le plus proche. La philologie romane s'est construite au milieu du XIX^e siècle et n'a pas échappé dans les années 1870, conjointement à la fondation par Dom Mocquereau de la *Paléographie musicale* à Solesmes, à ce grand courant « positiviste » post-lachmanien¹⁴.

Depuis les conquêtes de Napoléon en Prusse vers 1806, la philologie allemande avait tenté de rebâtir à tout prix une science forte, phare de l'Europe des Lumières. On peut alors y mesurer l'opposition naissante entre la France et les pays germaniques en se souvenant que Lachmann fut justement un des éditeurs des *Nibelungen* qu'utilisera Richard Wagner dans sa *Tétralogie*. À l'opposé, le philologue Bédier, le plus influent en philologie romane dans les pays francophones, fut un ardent militant du nationalisme anti-germanique¹⁵. Dans le contexte conflictuel de la bataille de Sedan en 1870, alors que l'avance de la philologie germanique était une évidence pour les philologues français, il n'est guère difficile de déconstruire aujourd'hui la dialectique comme les procédés rhétoriques de cette philologie positiviste, qu'on retrouve

plaquée dans les travaux d'érudition grégorienne, à Solesmes comme ailleurs :

- la culture de la faute (de la variante fautive) ;
- une théorie autoritaire du sujet et de l'auteur ;
- l'apologie d'un « âge d'or », d'un auteur transcendant ;
- le constat corollaire d'une décadence¹⁶.

Précisons quand même pour les musicologues que ce n'est pas Lachmann lui-même qui mit vraiment au point cette théorie mais ses émules « néo-lachmaniens », un siècle plus tard, successeurs et admirateurs qui pratiqueront de façon plus stricte des principes érigés en dogmes¹⁷. Les préoccupations de Lachmann sont antérieures à lui et à son époque, où il n'était plus possible d'élaborer un archétype unique à partir des trois phases traditionnelles d'étude d'un texte qu'étaient alors la recension, l'émendation et la divination (intuition)¹⁸. Procédant de façon pragmatique, Lachmann a abouti pour les Évangiles à une édition synoptique, selon une démarche sur une *répudiation* de la *vulgate* des éditions de son temps, issue des habitudes humanistiques, qui n'avaient pas la solidité des démarches scientifiques à venir¹⁹. Il introduisit alors le principe d'élimination des leçons singulières (des témoins excentriques), principe basé sur les fautes communes (erreurs convergentes), caractéristique de cette pensée textuaire bourgeoise du « Second Empire », parce qu'idéalisant un original sans faute et rendant obligatoire une absolue stabilité textuelle. Engageant la philologie dans la voie d'un certain mécanisme

16 Concept bien connu des grégorianistes, parce que maintenu jusque dans les années 70 et au-delà, v. CARDINE 1977, p. 187, puis encore D. SAULNIER, *Le chant grégorien par un moine de Solesmes*, Fontevraud, Centre Culturel de l'Ouest, 1996, p. 7 et sq. ; La décadence est un *topos* qui affecte aussi la tradition romaine elle-même dans l'historiographie liturgique, et il doit être banni, v. BERNARD 1996, p. 801.

17 DAIN 1964, p. 118.

18 FORNARO 2011.

19 *Id.* et DAIN 1964.

13 Que Geertz qualifie d'esthétisme solipsiste et narcissiste, v. AUBERT 2010, note 47.

14 Le point de vue de Cerquiglini est confirmé par l'ouvrage de Katharine Ellis sur les rapports entre chant liturgique et conflits politiques en France (ELLIS 2013), dont la chronologie commence à cette même date charnière.

15 Alain CORBELLARI, *Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Droz, Genève, 1997, p. 437.

– dont on peut considérer la méthode de Dom Froger et le recours à l'informatique comme un aboutissement – le scribe était à cette époque quasiment considéré comme une « machine à écrire », dénué de toute capacité d'intervention, si ce n'est que pour dénaturer le texte, supposé original et « parfait »²⁰. Ainsi s'explique une méthode génétique fondée sur les fautes communes, les graphies fautives, où la contamination provoque une sorte d'effroi²¹. On voit donc émerger depuis cette période deux traditions, l'une imposant un *Urtext* archétypal au moyen de procédés mécaniques de reconstruction d'un original ; l'autre, plutôt à la recherche d'une solution adaptée à chaque texte ou tradition, pragmatique, prenant toujours le pas sur un principe théorique. Ces éditions ont alors abouti à des constructions très artificielles qui de fait, n'ont guère revêtu une réalité tangible dans les traditions manuscrites²².

Quant aux évaluations statistiques, elles ont induit un contexte de transmission fortement orienté vers l'imprimerie et la reproduction systématisée du texte et de ses fragments, contraire au terrain culturel des manuscrits médiévaux d'usage – pour ne pas dire seulement liturgiques – et de leur contexte semi-oral. Les travaux philologiques de Solesmes commencèrent donc au moment même où la critique textuelle médiévale de conception *sur-lachmanienne* s'imposait comme une véritable « épiphanie » du progrès scientifique, conçue par « l'ennemi germain » et reprise à bon compte, dans une optique parfois nationaliste²³ ! Voici donc un « âge d'or », dépeignant une société médiévale toute traversée d'écriture, dont les travaux scientifiques reprennent encore aujourd'hui à leur compte une conception

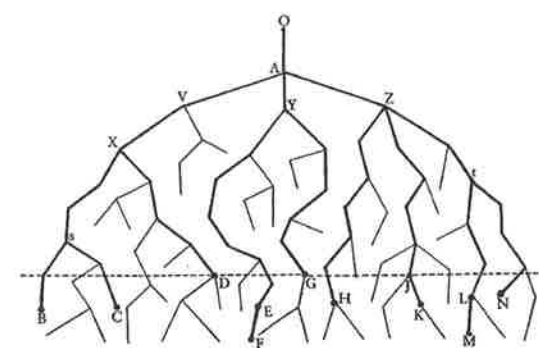
totale anachronique et bien trop moderne, cédant au fantasme de la reproduction absolue d'un original fixe et immuable. On se demande même si en cette seconde moitié du XX^e siècle, la pratique courante de l'élimination des témoins chez les grégorianistes ne renvoyait pas aux positions simplistes des philologues antérieurs à Lachmann, qui opéraient alors un classement des témoins qualitatif et moral : *genus preclarum, praestans, mediocre* puis enfin *depravatum*²⁴.

Comment fut-il encore possible et sérieux de concevoir à la fin du XX^e siècle un « archétype de Charlemagne », noté et copié comme tel, ou d'imaginer un *Advent project* pourvu de chants parvenus sans transformations, depuis les temps de la *Schola Cantorum* romaine jusqu'à la fin du premier millénaire²⁵ ? N'oublions pas pour autant de prendre la défense de cette philologie positiviste en reconnaissant que certaines de ses racines pouvaient être trouvées au Moyen Âge lui-même, surtout à l'égard de l'autorité du texte. Celle-ci se reconnaissait parfois comme une « fabrication » canonique, s'inscrivant dans une stratégie ecclésiale, politique, culturelle, déployée en de nombreuses occasions, depuis Jean Diacre jusqu'au XII^e siècle, où saint Grégoire était encore évoqué comme auteur dans un opuscule du Mont-Cassin et de Saint-Maur-des-Fossés²⁶, à l'instar du pape Callixte venu patronner le célèbre *Codex « Callixtinus »*²⁷.

Un *Graduel critique* très « mathématique »

On eût aimé que des outils comme le CAO ou le *Graduel critique* fussent transformés en des logiciels réutilisables, où le changement

de critères (lieux variants) puisse reproduire de nouveaux résultats, à l'infini... Nous avions même pensé, à partir d'un nouveau corpus de variantes, procéder à des essais de classification pour reconstruire les résultats de cette monumentale entreprise, alors fascinée par les statistiques et l'informatique ! Opération vaine et d'avance faussée, menant à un choix de variantes médiocre et très discuté dans sa pertinence, parce que fondé sur des bases fausses et des postulats impropres au contexte culturel des VI^e-IX^e siècles. En effet, la critique de ces méthodes philologiques commencée avec Botte puis Möller et Huglo mérite d'être poursuivie, au moment où l'on constate que bien des travaux emploient, toujours sans distance critique, les conclusions de ces grandes œuvres dont la pérennité des données a été trop longtemps surévaluée. De ce dualisme lachmanien qui caractérise les travaux de Solesmes et les milieux monastiques français découlent des principes tout à fait discutables : une valorisation sur l'accord des sources aurait également pu se fonder sur des désaccords ; de même, une approche quantitative (Quentin, Hesbert) résulte d'une conception mécaniste de la transmission écrite, quelque peu mathématique²⁸. Que de similitudes entre le *Graduel critique* et le CAO : pas de référence directe au vieux-romain, moins encore à l'Ambrosien ! Une utilisation outrancière des statistiques, s'accompagnant d'un recours au *critère de la majorité* qui entretient un certain dualisme, amplifié par les nécessités de l'édition à des fins pratiques, monastiques ou paroissiales... Un terrain à vrai dire préparé depuis la fin du XIX^e siècle dans cette optique d'une restauration très connotée et orientée, dont les bases ne correspondent plus du tout aux perspectives nouvellement ouvertes par les sciences philologiques, au moins depuis le milieu



Ex. 1 *Stemma Paléographie musicale*, t. XIV, p. 72

du XX^e siècle. Le *stemma* établi par Dom Gajard, légitimant l'existence d'un original, traduit bien cette ligne continue, de Dom Guéranger et Dom Mocquereau jusqu'à Dom Hesbert (ex. 1).

Voici encore bien d'autres points critiquables dans cet ouvrage pourtant central au XX^e siècle²⁹. De nouvelles méthodes critiques ne visent aucunement à l'ignorer ni à refaire l'histoire de la musicologie grégorienne, mais permettent de prendre suffisamment de distance critique pour l'utiliser à bon escient, en déconstruisant son approche sans recourir à l'archétype original unique. L'optique de restitution de Dom Froger par sélection et élimination reste également bien trop traditionnelle. Conformément au *credo* solesmien, l'édition reste fondée sur la qualité des notations neumatiques, à laquelle on accorde bien trop d'importance, négligeant du même coup des témoins aux notations sur portée, pourtant de la fin du XI^e et du XII^e siècle. Reprenant à bon compte les *a priori* et postulats véhiculés par les éditions de Ratisbonne et de la Vaticane, qui sont devenues des documents historiques au même titre que les manuscrits, Froger parvient à des choix de variantes mélodiques très controversables, où l'on ne retrouve que bien peu des nôtres, des leçons

20 MOCQUEREAU, *Pal Mus* 2, p. 13 ; ou encore DOM GAJARD 1954, p. 45 : « il n'y a pas dans l'art grégorien de 'dialectes' autonomes de valeur égale, mais une mélodie primitive, originale, authentique... ».

21 CERQUIGLINI 1989, p. 76.

22 CAMPS 2015, p. 49.

23 *Id.*, p. 78.

24 DAIN 1964, p. 117.

25 LEVY 1987 ; MC KINNON 2000A.

26 JOHN B. WICKSTROM, *The Life and Miracles of St Maurus, Disciple of Benedict, Apostle to France (Cistercian Studies Series, 223)*, Collegeville, 2008.

27 RICHARD H. HOPPIN, *La musique au Moyen Âge, Mardaga, Liège, 1991 (1^{re} éd. 1978)*, vol. 1, p. 243-244.

28 M. Smyth recommande de se méfier de toute comparaison « mathématique » entre Vieux-romain et Grégorien, SMYTH 2000, p. 20.

29 Revoir la présentation de l'auteur lui-même : FROGER 1954, réexposée vingt-quatre années plus tard dans FROGER 1978.

qui souvent n'ont guère de relief ni de signification musicale, ni même philologique. Ce sont des variantes liées à l'articulation et aux liquescences, très peu hiérarchisées dans cette approche essentiellement statistique de la transmission écrite. Les lacunes de la géographie historique, qui ignore la Neustrie comme groupe central du Nord de la France³⁰ – malgré la place importante que Froger accorde à Saint-Denis, Noyon et Corbie, un des sept groupes ou types identifiés aux côtés de Saint-Gall, Bénévent, l'Aquitaine, la Bretagne, Cluny et le groupe messin – ne sont finalement pas les plus regrettables. Ni l'ignorance d'exports entre l'Italie et les Pays Francs, qui annonceraient des alternatives à la seule influence de Rome³¹. La mise en concordance rapide de sources narratives et de pré-supposés historiographiques y conduit à une survalorisation des centres marqués de la réforme de Benoît d'Aniane, notamment l'Aquitaine, puis Saint-Gall, Murbach, Einsiedeln, qu'il considère comme les plus influents sur le plan musicologique, exerçant même une influence jusqu'à Saint-Denis, par contamination³².

Les pensées innovantes et intéressantes ne semblent guère appliquées lorsque Froger affirme que « la mélodie grégorienne, au contraire d'un texte d'auteur, s'est d'abord transmise oralement (...). Pour restituer le texte neumatique (...), les indications des différentes notations se complètent les unes les autres »³³. Il n'est pas parvenu à mener à bien une véritable science ecdotique, comme le révèle le manque de maîtrise et de considération pour les variantes, bien peu différenciées : « les incohérences extrêmes et la diversité des variantes sont le signe que les relations généalogiques sont affectées d'anomalies profondes »³⁴. S'il reste prudent quant à la loca-

lisation et l'usage des manuscrits, aux continuités territoriales, au voyage des témoins³⁵, il opère consciemment des éliminations bien regrettables, notamment avec Tours, peu « contaminée » mais trop incomplète³⁶. On déplore la primauté de la lecture géographique – et sa surinterprétation politique – sur la lecture historique, dans laquelle la stratification archéologique n'est quasiment jamais prise en compte. Si les classifications progressives, effectuées sur des sondages successifs semblent tout à fait prudents, le contexte historique et culturel marque effectivement un des points faibles dans son manque de connaissances de la culture alto-médiévale³⁷. « Notre carte des groupes, dit-il, est un schéma, les cercles n'ont une signification régionale que lorsque les points déterminés par les manuscrits sont nombreux et rapprochés ; la carte est approximative sous le rapport de l'histoire »³⁸. De même que l'hybridation, la contamination, la corruption d'une source sont autant de concepts sujets à caution, qui le resteront encore chez ses successeurs : Dom Guilmard ne prend pas vraiment en compte ni les travaux de Levy, ni ceux de Dom Claire ; il manque cruellement de discernement entre un fonds commun et un archétype³⁹. L'aboutissement de tous ces travaux solesmiens à deux blocs « Ouest » (Anglo-latin, avec la France, la Belgique, l'Espagne du Nord,

35 Par exemple la présence d'un livre de Fleury à Angers et dans le groupe breton, *Fle* 1.

36 *Ibid.*, p. 64 ; de même les connexions entre ce groupe breton et Saint-Père de Chartres au XI^e siècle, ou encore les liens entre Saint-Denis et Notre-Dame de Paris, Maillezais, Rennes et Tours...

37 Point de vue probablement induit par une référence aux nations modernes : *Ben* se dépare des manuscrits italiens ! (272) ; la remarque d'un groupe breton rédigé dans les marches révèle à l'Atelier de Paléographie musicale de Solesmes dans les années 1950, l'inadéquation de la culture historico-géographique aux sciences historiques médiévales, hélas plus avancées dans les autres domaines que dans celui du chant liturgique.

38 Témoins non contemporains, *GR IV/1*, p. 230.

39 GUILMARD 1999.

30 *GR IV/1*, p. 244.

31 Nous y reviendrons dans le chapitre III sur l'histoire ecclésiastique.

32 *GR IV/2*, p. 63.

33 *Id.*, p. 63.

34 *Ibid.*, p. 9.

l'Angleterre et l'Italie de l'ouest) et « Est » (Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Alémanie, Autriche, Italie du Nord-est)⁴⁰ repose sur le maintien d'un archétype écrit fixe, et d'une généalogie *a priori* « normale » dans les groupes les plus denses, qui ne résultent que d'une moyenne statistique parmi une transmission pléthorique. Ils couvrent un immense territoire, européen et une durée de plusieurs siècles, mêlant sans distinction les réformes du concile d'Aix de 817 aux Cisterciens, les témoins cathédraux du XI^e siècle aux livres des ordres mendiants, les livres post-carolingiens à ceux copiés en série à la fin du Moyen Âge !

Les circonstances historiques de l'entre-deux guerres n'ont guère été favorables aux travaux de Solesmes, compte tenu de l'implication de Cardine dans les travaux de la *Paléographie musicale* auprès de Dom Gajard (tome XIV de 1934), éditeur de l'*Antiphonale monasticum* en 1938, quasiment en même temps que l'*AMS*⁴¹. Les difficultés de ces périodes pour la recherche et l'édition, marquées par les ruptures imposées par les deux guerres successives, n'exonèrent pas pour autant les résultats des travaux monastiques français, qui ont abouti à un résultat très gris par rapport à la mosaïque fine et colorée qu'aurait pu représenter une reconstruction plus archéologique du *cantus*... Hélas, à peu d'années près, le rendez-vous des Bénédictins avec la nouvelle philologie a été plutôt manqué, malgré l'existence d'éminentes équipes (Hesbert, Hourlier, Huglo, Froger, Cardine, Benoît-Castelli) sous le couvert des autorités romaines (Institut pontifical de musique sacrée, entre autres) ; l'achèvement vers 1962 du *Graduel romain* se distancie quand même d'une trentaine d'années avec le renouveau philologique des années 80-90⁴².

40 *GR IV/1*, p. 233.

41 HUGLO 2012, p. 294, 303-304.

42 Notamment avec les travaux de Stephen NICHOLS, « Introduction : Philology in a Manuscript Culture », *The New Philology, Speculum* 65/1 (1990), p. 1-10.

Examen des variantes mélodiques et littéraires du Graduel critique⁴³

Dom Froger parle d'une faute de méthode qui consisterait à déduire les variantes mélodiques du texte littéraire ; arguant d'un contexte de diffusion sans notation musicale, il insiste sur le caractère indépendant de ces deux plans : il a raison. Bien des traditions mélodiques se sont développées sur un texte littéraire pré-établi. Toutefois, la découverte de Philippe Bernard, qui adopte une position symétriquement opposée⁴⁴, montre après coup que le groupement des témoins selon les deux branches, latine et germanique, est à peu près le même du point de vue littéraire et mélodique, ce qui semble remarquable, même si les variantes mélodiques ne sont pas directement générées par les variantes du texte – les variations du texte n'étant pas toujours au même lieu que les variations mélodiques. L'hypothèse de Froger qui ignore si « les relations qui règnent entre nos manuscrits quant à la musique, correspondent parallèlement à celles qui règnent entre eux quant au texte littéraire, et nous n'avons pas le droit de supposer *a priori* que la transmission de la musique et celle des paroles peuvent se représenter par le même arbre généalogique », est donc infirmée *a posteriori*⁴⁵. Il pose la question de la transmission des neumes, afin de déterminer s'il y a copie sur modèle ou sous la dictée. Toute cette réflexion sur la musique, parfois non dénuée de bon sens quand il s'agit d'éliminer des exemplaires reproduits en série, aboutit néanmoins à de mauvais choix, car elle ne prend pas en compte les techniques de composition, n'a ni conscience de la nature

43 Comme de nombreux collègues francophones, nous désignons le *Graduel Romain (GR)* édité à Solesmes par Dom Froger de *Graduel critique*.

44 Cf. *infra*, chap. II, quand il dit que les variantes mélodiques ne suivent pas les littéraires.

45 *GR IV/1*, p. 8.

« compilatoire » des livres, ce que rappellera Antoine Chavasse quelques années plus tard⁴⁶.

Voici donc dans le *Graduel critique* une méthode établie à contresens quand elle considère « [qu'] on peut restituer les mélodies grégoriennes non plus pièce par pièce (...) mais de façon massive, en utilisant l'arbre généalogique pour résoudre des catégories entières de problèmes »⁴⁷. De même, la distinction entre les notations neumatiques et les notations sur portée est extrêmement artificielle, si l'on considère que les notations sur lignes (qui parfois maintiennent des « neumes ») ne sont pas susceptibles d'exprimer autre chose que des précisions de degré, comme si elles ne pouvaient intégrer des variations mélodiques indépendantes de la question de la fixation sur les portées. De plus, la variante n'y revêt pas vraiment un enjeu crucial : elle est considérée comme « une faute d'inattention ou d'une altération volontaire »⁴⁸ ! S'inscrivant dans la continuité de Dom Mocquereau, dont il cite la préface du 2^e tome de la *Paléographie musicale*, sommet d'une profession de foi néo-lachmannienne⁴⁹, Dom Froger construit sa méthode sur le dogme de l'unité du manuscrit. N'ayant pu constituer une mosaïque de formulaires, reprenant des pans entiers d'un original supposé perdu, c'est statistiquement qu'il cherche parmi le plus grand nombre de témoins, comme si la copie n'était qu'un résultat médiocre de scribes

inattentifs – quel arrière-plan caricatural de la culture médiévale ! Pourtant, voici çà et là quelques réflexions parfois pertinentes à propos des chantres qui n'ont « que faire d'un état primitif » mais au contraire procèdent plutôt à des mises « à jour, [ajouter] les fêtes récentes et les saints locaux »⁵⁰.

Regardons enfin quelques variantes mélodiques des différents sondages, pour évaluer leur pertinence, à l'aune d'une vision plus nuancée du *cantus* et de sa transmission que nous pourrions aujourd'hui défendre⁵¹. Les premières variantes retenues, liées à la montée sur la corde de récitation et à la question du demi-ton, par nature assez fluctuante, y compris dans les neumes *a campo aperto*, ne sont guère significatives. Dans le graduel *Tecum principium*, un focus sur les cadences est plus intéressant et révèle l'habillage plus tardif de la fixation mélodique, de même que le marquage de certaines figures descendantes, pourvues d'un allongement à Laon, d'un épisème à Saint-Gall (*sanctorum, luciferum, meis, ponam, scabellum...*). Dans le *Puer natus est* l'incise *natus est* est bien plus riche que l'exemple choisi⁵². D'ailleurs les introïts de la Saint-Étienne⁵³ et du 3^e dimanche de l'Épiphanie⁵⁴ reprennent le même cas, ainsi qu'une multitude de lieux qui répètent donc cette même typologie de variantes⁵⁵.

De nombreux cas se rapportent à l'éliision « cum initio debilis »⁵⁶ ; ils n'affectent que le dernier neume alors que nous avons établi une variante de remplissage, exprimée juste avant, dans une formule-type qui traverse les divers

46 CHAVASSE 1984a, 1989, etc., v. *infra*, chap. II.

47 GR IV/1, p. 9.

48 *Id.* p. 10.

49 « Ces variantes ne constituent pas un obstacle sérieux à la restitution de la phrase même de saint Grégoire [selon la loi formulée par Dom Guéranger de l'accord entre une majorité de manuscrits pris dans une échelle universelle de temps et d'espace]. Nous possédons un *criterium* infaillible pour discerner la tradition. (...) choisir les leçons les plus autorisées en s'aidant du contexte, en tenant compte du génie de la langue et des habitudes personnelles de l'auteur, enfin restituer par tous ces moyens les passages altérés (...) tout cela est possible aussi bien pour l'œuvre musicale de saint Grégoire que pour son œuvre littéraire » (*Pal Mus* t. 2, 1891, p. 13).

50 GR IV/1, pp. 13-14.

51 La rétrospective de Michel Huglo à propos de l'implication de Dom Cardine dans le graduel critique est particulièrement éclairante, v. HUGLO 2012.

52 n° 2 dans GR IV/1, voir aussi édition p. 543 (t. 2, *éd. var.* n° 31).

53 Et enim sederunt, GR IV/1, n° 3.

54 *Id.* n° 4.

55 *Ibid.*, n° 8-13, 15, 19-21, 24-26, 28-36, 40, 43-46, etc.

56 *Ibid.*, n° 4, 6, 7, 14, 16-18, 22-23, 27, 37, 42.

genres⁵⁷. Le choix de ce lieu variant ne prend pas trop en compte le contexte formulaire de la composition. Ainsi, sur les cinquante premiers lieux-variants du chant grégorien, 90 % des cas ne relèvent que de deux types, guère significatifs, ni caractéristiques de branches de transmission. Pour la communion *Dum venerit*⁵⁸, par cette altération initiale, les considérations modales sont plus pertinentes. Certains lieux ne se rapportent qu'à une question de degré ou de maintien de l'*initium* de la récitation : un type de variante qui finalement se rapporte davantage à la diastématique⁵⁹. D'autres encore impliquent des questions de rythme, très secondaires, alors qu'une variante ornementale dans le même *Alleluia V/ Dominus dixit* n'a pas été repérée⁶⁰. Plus intéressante la communion *Tolle puerum*, qui relève de l'ornementation, mais qui fusionne deux groupes de neumes dans quelques témoins⁶¹.

Quelques lieux, peu nombreux, coïncident avec « nos » variantes : le remplissage dans le Trc. *Qui habitat*⁶² ; l'intonation du *Resurrexi*, sans qu'il soit indiqué s'il s'agit d'une variante d'une mélodie-type⁶³ ; l'Int. *De ventre* avec son remplissage de quarte, qu'on retrouve d'ailleurs dans bien d'autres cas parmi nos variantes « neutro-insulaires »⁶⁴. Le Gr. *Exurge... fer opem* affecte un petit joint mélodique qui révèle encore cette dépendance de l'édition de Ratisbonne, bien des témoins procédant à une éliision, avec cette coupure à l'aigu⁶⁵. Voici encore ce même type de cadence en *sol*, avec une nuance d'allongement

rythmique⁶⁶. Les choix pour l'Ascension et la Pentecôte illustrent toujours une certaine frilosité de la part de Dom Froger à trouver des variantes véritablement musicales : l'introït se focalise, comme la plupart, sur le début de la récitation à la teneur (Int. *Viri galilei, quemadmodum*⁶⁷ ; Int. *Spiritus domini, et hoc*) ; il y avait pourtant bien d'autres variantes, sur *celum* et sur les alléluias terminaux. De même l'Off. *Viri galilei*, qui n'est pas romain, confirme une focalisation excessive sur la montée à la corde ; nous pouvons y établir quelques variantes qui auraient l'avantage de poser la question du style franco-romain⁶⁸.

Les cinquante items complémentaires du premier sondage sont effectivement plus élaborés. Pourtant, pour l'Int. *Populus Sion*, on aurait volontiers souhaité aborder la question de l'intonation, qui ramène à des particularismes communs avec le Vieux-romain et l'Ambrosien⁶⁹. Enfin, le deuxième sondage est à l'évidence plus téméraire⁷⁰. S'il commence avec une reprise des cent variantes du premier sondage, puis des cinquante, auxquelles il ajoute des témoins supplémentaires et des nouvelles leçons, c'est à partir du n° 151 qu'on voit apparaître des choix de variantes plus larges, moins liées à des neumes isolés ou à un niveau articulatoire, mais parfois à des cellules plus complètes, voire quelques formules. On y trouve plusieurs de nos variantes :
– la formule-type atone, avec monnayage de la tierce⁷¹ ;
– une formule cadencielle qui passe directement de la teneur à la finale en *sol* dans un groupe,

57 t. 2, *éd. var.*, Intr. *Cantate*, p. 367.

58 GT p. 233 et GR IV/1, n° 38.

59 GR IV/1, n° 49, 62. Typologie de variante que Dom Froger avait justement voulu éviter ; cet exemple montre exactement l'impertinence de la distinction entre notations neumatiques et diastématiques.

60 *Id.*, n° 51.

61 *Ibid.*, n° 57.

62 *Ibid.*, n° 68, sur V/ *Quoniam*, p. 353.

63 *Ibid.*, n° 80 ; v. t. 2, Annexes 9.2, p. 353 et broderies p. 372.

64 *Ibid.*, n° 97, *quasi*, v. p. 369.

65 *Ibid.*, n° 73.

66 *Ibid.*, n° 76.

67 *Ibid.*, n° 86.

68 *Ibid.*, n° 85 : *celum, sic*, formule-type avec tierce remplie sur *Galilei*, sans parler des mélismes parfois problématiques sur *ascendentem* et l'alléluia terminal.

69 *Ibid.*, n° 101, v. t. 2, *éd. Anthol.* n° 41, p. 481.

70 GR IV/1, n° 1-310.

71 *Ibid.*, n° 254, 256, 273, 275 ; v. p. 369.

- alors qu'elle donne lieu à un joint mélodique qui descend progressivement dans l'autre⁷² ;
- quelques cadences de graduels qui marquent deux ornements nettement distinctes, l'une en *currentes*, à l'instar de l'Ambrosien ; l'autre avec une césure nette qui marque un allongement⁷³ ;
- quelques monnayages ou « variantes bouche-trou » pour reprendre l'expression des moines de Solesmes : sur les tierces⁷⁴ ; sur les quarts descendantes⁷⁵ ;
- la formule-type des graduels en A, avec un monnayage⁷⁶ ;
- une formule des graduels du 1^{er} mode, qui procède à un remplissage ascendant puis descendant⁷⁷.

Voici donc quelques formules-types dont certaines n'y sont repérées qu'une seule fois, alors qu'elles traversent les autres pièces du même genre, et se retrouvent même dans les graduels comme dans maintes antiennes (offertoires, introïts, communion), chronologiquement variées, les unes assez structurales, les autres illustrant l'habillage définitif revêtu par les mélodies vers 900. C'est dans ce second sondage qu'on repère des groupements de témoins récurrents qui unissent les manuscrits « français » (par leur notation, *Eli*, *Omé*, *Vaa*, *Den*, parfois *Tur 1* et *Clu 1*) à quelques remarquables manuscrits italiens (*Bre*, *Vec*) ; on remarque aussi la mixité de Cambrai en Lotharingie (*Cam 4*), pourvue à juste titre d'une notation mixte, présentant des répertoires historiquement reliés au diocèse voisin d'Arras, en Neustrie. Ces observations effectuées par Dom Froger en fin de course enrichissent les schémas des groupements de manuscrits sans pour autant

72 *Ibid.*, n° 263, 277 ; v. p. 367.

73 *Ibid.*, n° 258 ; v. p. 367. *éd. var.* n° 13.

74 *Ibid.*, n° 245, 251, 253, 262, 266, 269, 286-287.

75 *Ibid.*, n° 249, 252, 267-268, 271-272, etc. ; v. p. 369.

76 *Ibid.*, n° 281, v. p. 535.

77 *Ibid.*, n° 309.

rebattre les cartes, dans la mesure où c'est le premier sondage – portant sur des variantes de détail et d'articulation, plus « favorable » aux notations rythmiques – qui fit autorité.

En conclusion, le socle sur lequel fut construit l'ouvrage jusqu'à présent le plus scientifique en matière de philologie du chant grégorien semble bien tenu. Les canons de variantes sont extrêmement limités et favorisent nettement des distinctions entre des nuances agogiques et des principes d'élosion, mis en œuvre dans la branche germanique. Ceci est d'autant plus perceptible dans les choix plus variés du deuxième sondage (n° 101-150), qui font ressortir un certain tâtonnement initial dans le premier sondage. La pertinence des variantes dépend quand même de la transmission et non de la seule culture musicale de l'interprète-musicologue, totalement ignorant des pratiques musicales qui ont correspondu aux réalités des chantres d'alors. Or c'est à partir du premier sondage qu'ont été opérés les classements des témoins... On appréciera du reste la téléologie de cette démarche : en conclusion, Froger semble déplorer que les variantes ne soient que « de menus détails »⁷⁸. Les plus conséquentes du point de vue mélodique n'ont pas été sélectionnées...

Ainsi, notre déception ne se limite pas seulement au résultat bien pauvre de ce *stemma* à dix branches (ex. 2), entourées d'une « zone brumeuse » que d'aucuns comme Kenneth Levy se sont évertués à citer une quarantaine d'années plus tard⁷⁹. Elle figure aussi dans une pauvreté de la science ecdotique, dont la restitution de la Messe du premier dimanche de l'Avent illustre l'indigence : dans l'introït, l'intonation, la grande césure de sixte (*deus meus/in te*), les monnayages sur *erubescam*, ne donnent lieu à aucun commentaire, ni même à une prise de conscience

78 *GR IV/2*, p. 89.

79 Kenneth LEVY « On the Origin of Neumes », *Early Music History* 7 (1987), p. 60 et v. les discussions entre Levy et Treitler « Communications », *JAMS* 41 (1988), p. 577.

de l'existence de familles distinctives⁸⁰. Sans entreprendre ici une critique plus détaillée de cette restitution, l'ampleur de ces investigations est en contradiction avec les résultats bien pauvres qui se concluent ici par une édition pseudo-diplomatique, bien peu critique et conservatrice, conceptuellement basée sur l'édition Vaticane et de Ratisbonne, trop nettement dépendantes de la branche germanique⁸¹. C'est donc sans regret que nous constatons les fondements peu solides d'une telle méthode, désormais à ranger comme simple document historique et à ne surtout plus considérer comme un socle adéquat pour les études futures.

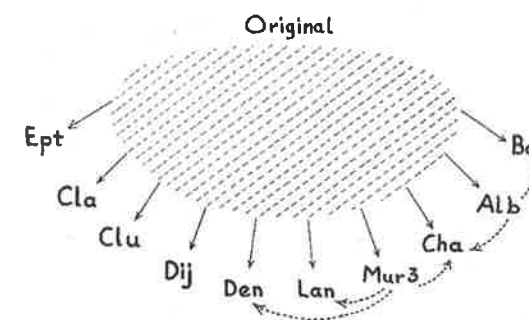
Inversions et éliminations subtiles d'Hesbert

Bien plus encore que les travaux de Dom Froger, les incohérences et le rigorisme d'Hesbert dans sa conception philologique des textes de l'Antiphonaire ont été très tôt critiqués⁸². On

80 *GR IV/2*, p. 65 et sq. À la différence d'Hesbert, Froger prenait peu en compte les mélodies et maîtrisait plutôt mal la musique, v. MILANESE 2013A.

81 Ratisbonne (et Bamberg), sont influents en Italie de longue date ; le célèbre graduel de Ratisbonne conservé à Rome à la Bibliothèque Angelica (ms. 948) fut repéré par Palestrina dans ses mémoires, comme en témoignent les notes additionnelles de Bannister. Les racines d'une prédilection pour la tradition germanique, remontent donc assez loin dans le temps et sont liées à la longue histoire de la restauration, depuis la médicéenne, ainsi qu'à l'attrait évident pour les musicologues des notations plus élaborées (surtout avec la présence des lettres significatives). À la fin du *Graduel critique*, Dom Froger écrit que : « Les incertitudes portent (...) sur le rythme. La raison est facile à comprendre : parmi nos 10 unités, 3 seulement, Saint-Gall, Chartres et Laon donnent des indications très détaillées et très précises sur les longueurs (...). La structure neumatique des mélodies grégoriennes pourra se restituer de manière certaine (...) », *GR IV/2*, p. 89. Peut-on réellement parler ici de démarche « scientifique » ?

82 BOTTE 1959, HUGLO 1985a, MÖLLER 1984 et 1987, Kees POUDEROIJEN, « Einige Specimina von Fehlern in CAO III-IV », *Cantus Planus*, Eger, 1993, p. 29-43 ; plus récemment BILLETT 2014, etc.



Ex. 2 *Stemma* du *Graduel critique* (Dom Froger)

y retrouve souvent les mêmes problématiques : un dualisme lachmanien induit par le critère de la majorité ; l'oubli généalogique structurant des répertoires antérieurs, notamment du Vieux-romain ; et surtout, la mise en œuvre d'une méthode également mathématique, qui ne prend pas toujours en compte des intuitions ni des idées pourtant pertinentes. Par exemple, il remarque la nature, l'essence différente du texte de l'antiphonaire, qui n'est pas le discours linéaire d'un texte « classique » mais bien un texte discontinu, fait d'une succession de formulaires additionnés les uns aux autres⁸³. Il adopte un point de vue dialectique qui accepte la contradiction : « pour déceler les types proches de l'archétype (...), il n'a été dit [ni] suggéré qu'un type devait être écarté, parce qu'il était peu attesté ; critiquement, c'eût été un non sens » nous rappelle-t-il⁸⁴. Ce n'est pas pour autant qu'il n'éliminât point le *Compendiensis*, certes très problématique quant à la fiabilité orthographique de son texte, mais ô combien incontournable pour ses formulaires comme ses pièces surnuméraires (doublets), hautement indicatives d'une fusion avec des pans entiers de pièces concordant avec le Vieux-romain : c'est là l'erreur tactique la plus manifeste qu'on puisse lui reprocher⁸⁵.

83 CAO, v, p. 22 et sq.

84 *id.*, p. 114.

85 HUGLO 1993, p. 125.

Nous ne reviendrons pas sur des critiques qui ont déjà été faites, à savoir que l'échantillonnage sur la période de l'Avent fût très discutable pour rendre compte de l'ensemble du répertoire ; d'autres périodes comme le temps entre Pâques et la Pentecôte, le temps *post Pentecostem* auraient permis d'inclure de nombreux témoins complémentaires dépourvus du début de l'année liturgique par la perte de leurs premiers feuillets. Mais c'est surtout la contradiction entre les observations et la mise au point de sa méthode qui reste difficilement acceptable. Aboutissant au constat d'une élaboration dans laquelle se distinguent deux groupes principaux, Hesbert reconnaît que la tradition conduit à « l'existence de deux groupes irréductibles, c'est-à-dire à un archétype double »⁸⁶. « Quelle que puisse être la bonne volonté d'un chercheur, son souci de coller à la réalité, rien n'empêchera qu'au plus profond de lui-même un schéma subsiste : l'image d'une pyramide avec (...) un sommet et un seul (...). Et pourtant (...) si ce sommet se révélait ... double »⁸⁷ ? Pourquoi alors Hesbert, qui s'interdisait en théorie « d'infléchir les faits pour qu'ils cadrent mieux avec un schéma préconçu »⁸⁸, n'a-t-il pas maintenu dans sa classification comme ses résultats, le principe de cet *archétype double*⁸⁹ qu'il avait pourtant souligné ? Pourquoi sacrifier les traditions de l'Ouest sur l'autel de l'uniformité et d'une masse critique de sources qui n'a aucune supériorité ni légitimité historique⁹⁰ ? Il évoquait pourtant l'insuffisance d'une réduction de l'Antiphonaire à deux blocs face à la tradition lyonnaise, qui aurait pu constituer un troisième type à côté des types « germaniques » et « français » : « si ramener toute la tradition, nous dit-il, aux deux types germanique et latin pouvait déjà représenter

86 CAO, VI, p. 118.

87 *Ibid.*, p. 115.88 *Ibid.*, p. 114, col. 2.

89 Voir la cartographie du CAO, v, p. 269.

90 HUGLO 1985.

une bonne systématisation, on est bien contraint de reconnaître qu'elle n'épuise pas tous les faits observés (...), impliquant une référence à un troisième type : le type lyonnais⁹¹. Ce dernier n'est pas centralisé et se diffuse dans toutes les directions (Rouen, Évreux, York, Mâcon, Tolède, ...) »⁹². Reconnaisant des branches maîtresses, on remarque néanmoins certaines faiblesses des connaissances historiques quant aux liens qui auraient pu se manifester entre Vérone, Liège et Ivree, notamment autour de Rathier de Vérone⁹³ ; sur la position spécifique de Verceil, assez proche de l'archétype et la plus archaïque du groupe italique au début du XI^e siècle⁹⁴ ; sur les liens entre Cluny et l'Espagne, *via* Tolède⁹⁵, etc.

C'est ce point précis que Philippe Bernard avait souligné dès 1995 dans les *Mélanges offerts à Dom Claire*, un peu avant l'article posthume de Dom Hourlier sur une origine lorraine du graduel grégorien : « nous nous étonnons que Dom Hesbert (...) a[it] préféré situer l'archétype dans la branche germanique (...). Même si le groupe germanique possède les témoins les plus anciens comme l'antiphonaire de Hartker, cela n'est pas un argument décisif, puisque c'était déjà le cas pour la Messe. En réalité, [lui] qui ne voulait pas en entendre parler de *Rom* (...) a seulement cherché l'archétype de diffusion le plus ancien, le mieux présenté et le plus stable. Il a évidemment abouti à un groupe allemand (...) et non le véritable archétype *Greg*, qui était proche

91 CAO, v, p. 165, et plus récemment Christelle CAZAUX-KOWALSKI, « Une pièce négligée du puzzle neumatique français : la notation lyonnaise », dans Christelle CAZAUX-KOWALSKI, Isabelle HIS et Jean GRIBENSKI (dir.), *Solange Corbin et les débuts de la musicologie médiévale*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 111 et sq.

92 CAO, v, p. 231.

93 *Ibid.*, p. 297.94 *Ibid.*, p. 346.95 *Ibid.*, p. 327, 346.

de *Rom* ; c'est un résultat décevant, après vingt ans de travail (...) »⁹⁶.

À propos de la Neustrie, nous reviendrons dans les chapitres suivants sur ce non repérage de certains groupes français et anglo-celtiques⁹⁷, pourtant sis dans ce triangle essentiel, compris entre Tournai, Reims et Chartres, avec pour centre Noyon⁹⁸, qui constitue cette « branche française du tronc germanique, avant le XI^e siècle »⁹⁹. Dans cette différenciation surprenante entre une « zone extravagante » et une « zone de l'archétype », on se demande vraiment pourquoi les manuscrits les plus homogènes correspondraient à un archétype. Si la France du Nord présente au moins dix types, n'est ce pas alors que la transmission s'y opère de façon plus complexe, avec des interférences entre ces types ? Hesbert reconnaît en fait la présence d'éléments de chacun des types supposés distincts, par exemple à Saint-Pierre de Rome, où le type latin se partage à 50 % environ avec le type « germanique ». À Dijon, comme à Chartres, c'est 70 % du type germanique ou lotharingien. À Metz, le type latin l'emporte à plus de 50 %. À Bobbio, c'est bien le type germanique qui l'emporte, à 90 %, mais selon une situation qui s'est inversée depuis le XIV^e siècle¹⁰⁰. On n'était donc pas loin d'une hypothèse de genèse d'un *cantus* à plusieurs matrices, hypothèse qui n'a pas réussi à s'imposer, laissant alors place à un schéma dualiste néo-lachmanien¹⁰¹. Philippe Bernard le dénoncera sous un angle de vue un peu trop réducteur et revancharde dans des rapports de force franco-allemands, invitant en tous cas à « reprendre le problème de fond en comble »,

96 BERNARD 1995, p. 73-74.

97 Chap. III.

98 CAO, v, p. 372.

99 *Ibid.*, p. 478-479.

100 SCAPPATICCI 2008, p. 153 et sq.

101 GUILMARD 2006, p. 73, annexe 3, adressé à l'article de Daniel Saulnier de 2003 quant à la question de la contamination de la branche « française », bafoue le principe de neutralité dans l'observation d'un *stemma*.

sur la base de dépouillements codicologiques massifs, aboutissant à une cartographie critique plus fine des aires de diffusion du Vieux-romain et de la *première forme* du chant grégorien en Europe¹⁰². Greffées sur des conceptions largement dépassées de la philologie et de la culture du haut Moyen-Âge, de telles entreprises comme le CAO et le *Graduel Romain*, malgré leur renommée, sont hélas définitivement caduques et ne valent même plus la peine d'être reprises ni perfectionnées aujourd'hui : d'une part à cause des logiques propres qui les ont élaborées¹⁰³ et d'autre part à cause des sources inédites découvertes depuis. C'est cette mouvance critique de l'historiographie du chant grégorien des années 90, partagées avec les postures critiques d'un Peter Jeffery¹⁰⁴ et d'un Leo Treitler à l'égard des entreprises éditoriales, qui a ouvert les voies de la recherche à Olivier Cullin, Daniel Saulnier et Matthieu Smyth, à la suite desquels s'inscrit cet ouvrage¹⁰⁵.

Insuffisances de la musicologie héritées de postulats

Si d'indéniables progrès ont été constatés, à l'exemple du récent ouvrage de Christopher Page¹⁰⁶, les réflexions musicologiques tournent souvent en vase clos, ignorant les plus larges questions historico-culturelles. Elles peuplent toujours de manière implicite nos constructions intellectuelles les plus courantes. Certes élaboré

102 BERNARD 1996B, n° 6B, p. 445.

103 JEFFERY 1995, p. 220 expose clairement les présupposés erronés de l'entreprise.

104 JEFFERY 1992, p. 44-45 et plus largement JEFFERY 1995.

105 Qui répondent à de nombreuses préoccupations des philologues depuis Pascale BOURGAIN et Françoise VIEILLARD, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, École nationale des Chartres, CTHS, Paris, 2002 ; Frédéric DUVAL, *Pratiques philologiques en Europe*, École nationale des Chartres, 2006 ; jusqu'à David TROTTER, *Manuel de la philologie de l'édition*, W. de Gruyter, Berlin-Boston, 2015.

106 PAGE 2010.

rées il y a quelques décennies, ces évidences sont toujours citées et utilisées comme paroles d'Évangile, sans véritable distance critique. Comment ces concepts de *décadence* du chant grégorien, de *tradition authentique* et d'*original unique*, largement symptomatiques du XIX^e siècle, ont-ils donc pu avoir la vie aussi longue¹⁰⁷ ?

Philippe Bernard montre encore que la musicologie ne fut pas la seule à être minée par ces manques de précautions historiques ni par ces préconçus anachroniques. Son monumental ouvrage *Du chant romain au chant grégorien*, qui a comblé une grande partie des attentes exposées dans le « central problem » de Willi Apel¹⁰⁸, riche de références liturgiques et historiques, n'évite pas les confusions chronologiques quant à l'émergence de couches du répertoire, à cause d'une mise en regard anachronique des sources narratives avec les témoins notés¹⁰⁹. Regrettant une attention exclusivement tournée vers la Messe au détriment de l'Office, Daniel Saulnier avait alors proposé quelques ajustements à ses points de vue, surtout sur les questions d'ordre musical (modalité, formes, structures, langage).

Bernard apporte pourtant des résultats fondamentaux, sur lesquels ont probablement pu être envisagés les travaux de Daniel Saulnier à partir de 1995 jusqu'en 2003, sa thèse de 2005 faisant émerger un pendant musical aux découvertes de ce grand historien français de la liturgie¹¹⁰.

Pour autant, Bernard renverse l'historiographie « traditionnelle », en maintenant parfois des concepts éculés, de façon provocante : pourquoi ne pas maintenir que c'est l'Ouest, la *Romania*, qui détient « la tradition authentique »¹¹¹ ? Le constat s'arrête chez lui à un renversement du *credo* sans élaborer une nouvelle *doxa*, selon laquelle un nouveau modèle de développement d'un Grégorien aurait pu s'élaborer à partir de plusieurs matrices. En renversant les hypothèses admises quant aux origines du chant grégorien, Philippe Bernard renvoie en miroir des *a priori* pseudo-nationaux largement dépassés¹¹². C'est la recherche d'un modèle d'élaboration qui importe et non l'origine nationale du rôle de tel ou tel centre, totalement anachronique...¹¹³ Un autre exemple des plus symptomatiques : la reprise par David G. Hughes du *stemma* de Dom Froger et sa « zone brumeuse »¹¹⁴, citant les travaux de Solesmes avec le gage de scientificité de l'aura monastique¹¹⁵ ! Alors qu'elles ont considérablement vieilli, nombre de musicologues anglo-saxons reprennent ainsi à bon compte les résultats des grandes sommes critiques de l'érudition bénédictine, sans pour autant infléchir

107 David Hiley rend compte de l'historiographie et de ses évolutions assez récentes dans son second « manuel » de chant grégorien, mais reste très prudent, pour mesurer l'ampleur des impasses dans lesquelles la musicologie grégorienne s'est enfermée, maintenant de redoutables présupposés. Ce n'est pas vraiment la découverte de nouvelles sources, mais plutôt le modèle critique d'édition qu'il faut aussi repenser. v. HILEY 2009, p. 107 et aussi HILEY 1988B et 1997.

108 APEL 1956.

109 David Hiley lui a même soupçonné une certaine sur-interprétation des faits historiques à l'aune d'une thèse elle-même discutable, v. HILEY 2000, p. 174 et 176.

110 SAULNIER 2003 et 2005.

111 BERNARD 1995, p. 73 : « la branche germanique du *Greg* n'est qu'une variante régionale et secondaire ; c'est du chant grégorien de seconde main ».

112 L'opposition des deux branches franco-occidentale et germanique n'a pas échappé à David Hiley comme un point de vue ni simplificateur ni polémique, v. HILEY 2000, p. 175.

113 J'insiste sur la différence de mes postures par rapport à Philippe Bernard : l'hypothèse franco-insulaire n'a guère à voir avec des partis prenants de la « thèse gallicane » (Bernard, article Huglo-Cullin), v. HILEY 2000, p. 174-175.

114 v. *supra* ex. 2, p. 45.

115 Il semble intéressant d'examiner également les travaux de Dom GAJARD, notamment en 1930 avec l'introduction du tome XIV de la *Paléographie musicale* (Bénévent) (*Pal Mus XIV*), où sont présentés des *stemmas*, v. ex. 1 *supra*, p. 39.

leur validité ni leur pertinence¹¹⁶. Le problème est d'actualiser les résultats du CAO et du *Graduel critique*, alors que les méthodes et concepts qui les ont forgés sont dépassés¹¹⁷ et que l'accès à la multitude de sources numérisées est désormais plus aisé¹¹⁸. Si dans les années 80 Michel Huglo, après Botte et Möller¹¹⁹, avait apporté juste après Dom Froger¹²⁰ une critique pertinente et plutôt vive au CAO, il semblait bien seul avec Philippe Bernard à dénoncer l'orientation générale même de l'ouvrage, notamment cette inversion à l'égard de la tradition alémano-germanique, considérée comme postérieure à la tradition de l'Ouest, la *Romania*.

Depuis Lambillotte et Wagner, il est probable que cette conception fixiste et mathématique d'un Froger et d'un Hesbert, reposant sur l'hypothèse d'un archétype qui aurait été graphique et non un principe théorique abstrait, ait permis cet avatar d'un supposé « antiphonaire de Charlemagne », noté vers 800 – inconcevable par un philologue et un historien médiéviste ! Plusieurs problématiques ont généré des malentendus historiques, au centre desquels figure cet héritage « lachmanien » et solesmien du XIX^e siècle. Dans les travaux de l'érudition monastique française, entre les années 1950 et 1980, l'écart entre les musicologues et les liturgistes s'est considérablement creusé, notamment dans l'étude des sacramentaires¹²¹. Le compte rendu de Ricossa pour l'ouvrage

majeur de Philippe Bernard, *Du chant romain au grégorien*, résume à lui seul bien des traits dénoncés dans d'autres travaux à l'égard de la musicologie française¹²² : une conception anachronique de l'histoire, fondée sur des sources narratives distantes de plusieurs siècles par rapport aux témoins notés et relevant d'un contexte culturel différent ; le postulat entre une certaine « religiosité » intouchable du document écrit, de surcroît pourvu d'une notation relativement ancienne, et sa réalisation musicale issue des pratiques solfégiques modernes. Que dire de la juxtaposition entre des témoignages historiques antérieurs au premier millénaire ? Et des pièces dont la fixité peut être mise en doute au regard des réécritures possibles et des évolutions permanentes de la pratique ? Ainsi beaucoup de catégorisations certes utiles pour les repères, méritent d'être plus nuancées et même révisées :

- La périodisation chronologique, qui confond de façon rhétorique l'hypothèse d'une romanisation avec le règne de Pépin s'imposant comme un dogme récurrent à tout discours sur l'histoire de la musique. Peut-être les ruptures entre 700 et 800 seraient-elles moindres que celles situées entre 800 et 900 ?
- Les aires culturelles et les appellations « nationales ».
- La distinction des répertoires :
 - par exemple pour les *historiae*, les couches les plus anciennes, en prose, ne sont peut-être pas perçues comme des répertoires distincts du fond principal, notamment celles dont les cultes liturgiques sont attestés dès le VIII^e siècle (760-850)¹²³ ; il en est de même pour les premiers tropes et séquences, qui se tuilent avec des com-

116 Récemment encore, Tom Kelly semble placer un peu haut, sur un piédestal, les travaux du *Graduel critique* et du CAO, KELLY 2009, introduction, p. xv-xvi.

117 Daniel J. DI CENSO, « Chant Transmission and the Carolingian Liturgical Reforms : How Musicologists Got it Wrong ! », *Medieval Academy of America Annual Meeting*, Vancouver, Canada, April 4, 2008.

118 On pense à *Cantus index* (www.cantusindex.org), à Gallica, au *Corpus Christianorum Continuatio Medievalis* (Brepols), à la Henry Bradshaw Society, à *Philomusica online* de Baroffio, etc.

119 HUGLO 1985A ; MÖLLER 1984 et 1987.

120 FROGER 1979B.

121 GY 1990, p. 13, constate en fait un déplacement de la problématique liturgique.

122 RICOSSA 2004.

123 J.-F. GOUDESSENNE, « Territory and historiography of "Gregorian" chant in Early Western Frankish *Historiae* (8th-9th c.). », in David Hiley, *Liturgical Chant for Offices of the Saints in the Middle Ages*, Fondazione Levi, Venezia 2018 (sous-presses).

positions liturgiques certes « tardives » mais encore « grégoriennes » ;

- le statut de ces livres de chant d'après 900, dont la continuité avec les témoins de l'AMS reste suspecte.
- Le rôle de la notation, dont on peut se demander le rapport direct qu'elle établirait avec les réformes de Pépin et Charlemagne. La datation trop haute des notations paléofranque, chartraines ou même messines a largement entretenu cette illusion d'une fonctionnalité notationnelle conjointe à la refonte carolingienne de la première renaissance.¹²⁴

Ainsi, le discours musicologique « traditionnel », construit sur des méthodes désuètes, héritées du XIX^e siècle, ne fonctionne plus : il n'a plus de cohérence et ses concepts – l'idée de la belle œuvre transcendante – nous induisent sur de fausses pistes, reposant sur un arrière-plan qui n'est pas vraiment « scientifique », comme le rappelait Chavasse à l'encontre des liturgistes et des historiens¹²⁵.

Pourquoi en effet établir une dualité entre Rome et les Pays Francs, ces derniers étant culturellement en voie de romanisation depuis des siècles ? Pourquoi ne parler que de Rome, à la rigueur des Lombards (Milan, Bénévent) et non pas, comme le fit remarquer à juste titre Peter Jeffery¹²⁶, des répertoires difficilement catégorisables, au carrefour de liturgies locales, régionales, dont les résonances se produisent parfois assez loin ? Comment différencier le

gallican du VII^e siècle des compositions franques, nombreuses sous la période de Charles le Chauve ? Bien des répertoires « gallicans » ne concorderaient-ils pas avec les hispaniques ou même les ambrosiens (antiennes de fraction, pièces d'origine byzantine ou orientale...) ? Pourquoi faudrait-il continuer dans les études grégoriennes à transposer par symétrie ce modèle grégorien dans le passé pour supposer l'existence disparue d'un répertoire « gallican », *a priori* bien peu unifié – un présupposé que des linguistes ou des archéologues trouveraient anachronique ? L'hétérogénéité des répertoires, de leur diffusion et de leur osmose progressive – et non subite dès 750 – ne permet pas de considérer les appellations traditionnelles aptes à couvrir des réalités qui seraient symétriques par rapport au Grégorien. À peine fixé dans le cours des VIII^e et IX^e siècles, ce dernier se décline immédiatement au pluriel. Comment prendre au sérieux cette citation de Walafrid Strabon qui en effet, évoque ces personnes capables de distinguer les pièces romaines des autres chants¹²⁷ ? Les chantres francs revendiquaient-ils vraiment un chant spécifique, n'avaient-ils pas tendance à plutôt se considérer comme faisant partie intégrante de l'Église « romaine » ?

Le cloisonnement des appellations de l'historiographie traditionnelle n'est donc plus vraiment satisfaisant, tant dans sa forme que pour le fond : les Gaules comprendraient-elles les pays germaniques ou la seule Francie de l'Ouest, future France ? Et qu'en est-il des traditions celtes, dont il ne reste presque plus rien ? Ont-elles quelque lien avec cet hypothétique Gallican ? Les osmose entre l'Ambrosien sont attestées, tout un pan de l'Ambrosien étant composé à l'imitation du Grégorien¹²⁸. De plus, on parle maintenant plus volontiers de plusieurs types

127 HILEY 2009, p. 110 ; David Hiley pensait-il davantage au texte plus qu'aux mélodies ?

128 BERNARD 1990, p. 764.

124 Notamment celles établies à partir des travaux de BISCHOFF 1994.

125 CHAVASSE 1989, p. 196 : « le livre recopié est tout autre chose qu'un livre officiel » et p. 211 : « le travail des liturgistes, historiens ou non, en a ensuite été gravement faussé (...) l'image de la vie liturgique à Rome, (...) déformée ». Reconnaisant de considérables difficultés dans cette recherche des origines, Hiley synthétise des discours d'histoire de la musique qui semblent avoir beaucoup vieilli, v. HILEY 2009.

126 JEFFERY 1995, p. 236 et sq.

de chant ambrosien¹²⁹. La problématique de l'appellation rejoint alors très vite celle de la chronologie des répertoires : quel rapport entre un *sonus* et un *versus* de Venance Fortunat ? Les antiennes *ante evangelium* sont-elles toujours aussi précoces dans leur composition ?

Répertoires comparés : apport de la critique des sacramentaires

Les travaux sur les sacramentaires entrepris après les grands travaux du *Graduel critique* et du *CAO* apportent sans aucun doute des éléments pertinents et surtout une méthode philologique plus critique. Sans remonter à Gamber¹³⁰, les importantes sommes réalisées par Chavasse puis Deshusses à partir des années 1970 avec l'édition du *Sacramentaire grégorien*¹³¹, auxquelles on pourrait ajouter quelques études complémentaires, par exemple celle de Joseph Décréaux sur le sacramentaire de Marmoutier¹³², dégagent de très intéressantes perspectives qui n'ont hélas pas toujours été prises en compte dans les travaux sur les livres de chant¹³³. Sans entrer dans le détail, l'élément essentiel qui ressort de ces sommes d'érudition a trait à la conception même du livre liturgique et des textes qui y sont compilés. Ces derniers sont pensés, selon la longue tradition qui passe aussi par Cyrille Vogel, comme une *compilation* de formulaires et non comme *un* texte d'auteur homogène. Dans ce contexte familier aux liturgistes, le

129 BAREZZANI/ROPA 1996, introduction de G. Baroffio.

130 GAMBER 1958.

131 CHAVASSE 1989 ; DESHUSSES 1993.

132 DÉCRÉAUX 1985.

133 À l'exception de Peter Jeffery, qui considère la diversité des sacramentaires (Vieux-Gélasien, Gélasien-Franc, Grégorien non Hadrianique, ...) comme un support invitant à une réévaluation des traditions plurielles de chant grégorien, JEFFERY 1995, p. 236 ; voir aussi la place qu'accorde Aubert aux sacramentaires dans AUBERT 2014.

réaménagement, la réécriture, l'adjonction de suppléments, l'adaptation, sont autant de pratiques courantes reconnues ; l'unification liturgique dans les églises de l'Empire a donc consisté non pas à considérer un manuscrit ou une rédaction comme idéale, mais à opérer des synthèses, tant dans la composition des textes liturgiques eux-mêmes (collectes, préfaces, oraisons diverses) que dans l'agencement des formulaires, répondant à des nécessités essentiellement pratiques. Ainsi dans ce contexte, les concepts d'œuvre et d'auteur n'ont rien à faire s'ils doivent s'affranchir à tout prix du mythe « grégorien » – archétype idéalisé et miroir déformant des réalités historiques. Que l'antiphonaire de la Messe ou de l'Office ait résulté de techniques de composition analogues, hétérogènes – pour dire vulgairement de « bricolages » – n'est guère étonnant. La réalité des sources et des faits dans la longue chaîne de transmission écrite a dû primer sur l'idée abstraite d'un *opus* grégorien « authentique », qui paraît de moins en moins tangible.

Dans leur édition du sacramentaire de Marmoutier, Joseph Décréaux et Victor Saxer montraient brillamment combien il était délicat d'interpréter les textes réglementaires comme les témoignages des auteurs contemporains dans le but d'identifier une version spécifique¹³⁴. Ce que l'on pensait être l'*Hadrianum* supplémenté par Alcuin fut plutôt l'œuvre de Benoît d'Aniane ; cet *Hadrianum* « authentique » n'est pas celui qui concorde avec les livres reçus par Charlemagne et Alcuin, qui n'avaient eu en main qu'un sacramentaire pré-hadrianique¹³⁵. Ainsi s'effondre la tradition historiographique et musicologique qui a développé toute une rhétorique de réforme, en privilégiant ce sacramentaire « grégorien » papal, censé remplacer les gélasien francs.

Comme l'avait remarqué Michel Huglo dans son article sur les remaniements de l'antiphonaire,

134 DÉCRÉAUX 1985, p. 206 et sq.

135 *Id.*, p. 208.

le IX^e siècle apparaît véritablement comme une période charnière pour la rédaction et l'édition des textes liturgiques ; cette période recouvre une très grande complexité où la réforme serait loin de se réduire à une stratégie duelle¹³⁶. Les sacramentaires « grégoriens » se séparent en au moins trois branches : l'*Hadrianum*, le *Tridentinum* et le *Paduense* (rédigé à Cambrai ou Meaux)¹³⁷. Le grégorien d'Aniane primitif puis l'Aniane « corrigé » opèrent un retour à l'*Hadrianum* authentique et viennent compléter le tableau¹³⁸. Voici donc mis à jour parmi les sacramentaires quelques centres importants, parfois stratégiques pour la diffusion des textes liturgiques : l'Aquitaine et la Septimanie (avec Benoît d'Aniane), Tours avec Alcuin, la Cour palatine d'Aix sous Louis le Pieux, etc.¹³⁹. De plus, la survivance des gélasiens francs mis à la disposition d'Alcuin à la fin du VIII^e siècle est toujours considérable, malgré l'amorce d'un mouvement de déclin et d'effacement inéluctable au profit du Grégorien¹⁴⁰. Dans cette hybridation entre traditions romaines et franques dans les livres, à l'instar d'autres domaines de la culture, l'adoption d'une direction franche dans l'application concrète de cette « réforme romano-franque » reste très relative.

Comme il a bien changé ce paysage de la liturgie carolingienne forgée par une histoire de la musique « traditionaliste » ! Nous invitons la communauté musicologique à prendre acte de tels bouleversements, qui se sont opérés en une trentaine d'années, entre la période de Cyrille Vogel, la dernière apogée de Solesmes autour de 1955-1960 et ces grandes éditions de Rasmussen, Gy, Deshusses et Chavasse dans les années 80-90, relayés plus tard par la génération de Reynolds puis Hen. Le portrait d'un Charlemagne prescrivant l'*Hadrianum*, envoyé du pape à Aix et complété

136 HUGLO 1979.

137 CHAVASSE 1989, p. 197 et DÉCRÉAUX 1985, p. 203 et sq.

138 DÉCRÉAUX 1985, p. 210 et sq.

139 t. 2, Annexes, n° 2, p. 309-10.

140 ANDRIEU, p. 64.

par Alcuin, n'est plus lui aussi qu'un mythe comparable à celui de saint Grégoire dictant des neumes aux moines de Saint-Gall¹⁴¹... Comme le pontifical romano-germanique, l'*Hadrianum* n'est qu'un néologisme construit par des éditeurs, qui n'a guère à voir avec la réalité de terrain des sources : le souverain reçut en fait un sacramentaire grégorien « archaïque » hors service ; sa préface *Hucusque* retire son attribution à Alcuin au profit d'Héliaschar, continuateur de Benoît d'Aniane, très influent à la cour de Louis le Pieux, qui l'acheva avant sa disgrâce vers 835¹⁴². On mesure toute l'ampleur de la confusion qui régnait alors dans ces livres liturgiques¹⁴³. Divers types cohabitaient pour le sacramentaire : le grégorien papal, le gélasien du VIII^e, complétés par divers suppléments, d'Alcuin à Godefredus de Marmoutier.

C'est Antoine Chavasse qui a effectivement poussé assez loin la notion d'*hypertexte* pour les textes liturgiques, y compris pour les chants. Il accomplit de remarquables travaux, effectivement peu utilisés dans les travaux musicologiques, même en France¹⁴⁴. Il remarque dans les livres, qui sont plutôt des recueils, l'indépendance d'agencement dans le cycle de l'année liturgique, assez

141 Chavasse confirme la déconstruction nécessaire du mythe : « (...) les pièces qu'on a tenté d'attribuer à Grégoire sont totalement noyées. En tous cas, ce n'est pas cette présence anonyme qui aurait pu faire rattacher le Livre [sacramentaire] à Grégoire ! On l'a suggéré, en dépit du bon sens ». (CHAVASSE 1989, p. 208) ; un peu plus loin, dans le même article, p. 211 : « D'avoir admis qu'il était le sacramentaire du pape Grégoire I^{er}, qu'il était alors le sacramentaire de l'église de la Ville et qu'il régénait toutes les célébrations *intra Urbem*, a fait bien du mal. (...) le travail des liturgistes en a été ensuite gravement faussé, (...) la vie liturgique à Rome (...) a été déformée ».

142 DESHUSSES, *Le sacramentaire Grégorien*, Fribourg, 1971, p. 360-363 ; DÉCRÉAUX 1985, conclusion p. 233-234 puis GY 1990, p. 14.

143 Yitzhak HEN, « When Liturgy Gets Out of Hand », *The Poetics of Christian Performance: Prayer, Liturgy, and Their Environments in East and West*, Jerusalem, 19-23 juin 2016.

144 CHAVASSE 1989.

complexe d'ailleurs, entre les graduels [comme les alléluias] et les antiennes de la Messe ; cette distinction renvoie à des états antérieurs de livres notoirement distincts qu'étaient le *cantatorium* et l'antiphonaire, préalablement séparés puis réunis en un livre plénier¹⁴⁵. On y retrouve plus tard quelques analogies dans l'Office, avec les antiennes et les répons, composés en série, séparément, puis progressivement présentés selon le cursus du déroulement liturgique – notamment à Exeter au XI^e siècle – ce qui n'empêche aucunement certains témoins de maintenir une disposition en blocs ou en série¹⁴⁶.

L'hypothèse aujourd'hui toute invraisemblable de cet « antiphonaire de Charlemagne » n'aurait pu voir le jour en 1989 si ces travaux, pourtant tout juste publiés à l'époque, avaient été lus avec attention. Même si l'on parvient, nous dit Jean Deshusses, à remonter à des états de la liturgie antérieure à Grégoire le Grand, la lente évolution de la liturgie en ces VII^e et VIII^e siècles ne s'opère pas par les livres en tant qu'unité opérationnelle et homogène, mais par l'agencement de listes, d'*ordines* et de formulaires¹⁴⁷. Ces travaux ingénieux de liturgistes, constatant les innombrables modifications apportées aux traditions reçues, aboutissent à une fine déconstruction des remaniements et réorganisations effectués sur l'ensemble de l'année liturgique. On remarque dans ces processus des amalgames par incorporation, sinon par juxtaposition. Ainsi la période des X^e-XI^e siècles est-elle radicalement différente de celle antérieure, au sens où les textes recueillis ne sont pas des morceaux de livres préexistants (l'intuition d'un antiphonaire grégorien archétypal !), mais des produits des célébrations passées, conservés de diverses manières comme *membra disjecta*, avec une multitude de

emplois. Dans ce contexte dont nous n'avons pas mesuré la spécificité ni les conséquences quant à l'édition critique de ces textes « les œuvres ne sont pas reproduites pour leur valeur esthétique (...) ni [même] conservées pour la notoriété de quelqu'auteur ancien. Ces soucis sont étrangers aux nouveaux 'collecteurs' »¹⁴⁸. « Les livres sont (...) des directoires pratiques » où le strict usage prime sur toute autre considération, surtout archéologisante¹⁴⁹. Ces constats rompent définitivement avec ces héritages du XIX^e siècle qui, inconsciemment ou non, habitent encore nos pensées et surtout nos pratiques, notamment pour la « restauration » du chant grégorien. À l'instar de ce qui vient d'être dit de l'*Hadrianum*, un livre est tout autre chose qu'un livre officiel¹⁵⁰, qu'une édition imprimée tentant d'imposer un rite ou on ne sait quelle réforme. Quant aux utilisateurs, ils adoptaient un comportement non pas contraint – comme le laisse penser la traditionnelle interprétation de l'*Admonitio* – mais bien un usage libre et assisté par des livres pratiques, très différents les uns des autres. Les témoins de l'AMS s'inscrivaient toujours dans cette tradition et semblent bien différents encore des livres de chant des générations suivantes, édités par la *Paléographie musicale*¹⁵¹.

La chronologie est toute aussi bouleversée que les faits historiques, devenus de véritables mythes enfin déconstruits : la traditionnelle césure associée au séjour d'Étienne II à Saint-Denis, semble se gommer progressivement : « le contenu du recueil [le sacramentaire gélasien, *Reginensis* 316] est si étendu, si varié et si mêlé, qu'il serait trompeur de s'en tenir à une localisation et une date uniques »¹⁵². C'est une observation conséquente pour les livres de chant liturgique, souvent révisés, non homogènes, adaptés à des usages différents du

145 *Id.* p. 230 et p. 233 : « pour les antiennes – introit, offertoire et communion – l'accord des témoins anciens est assuré. Les divergences se présentent pour les graduels ».

146 GOUDÉSENNE 2002A, p. 119-120.

147 DESHUSSES 1992, p. 478.

148 CHAVASSE 1989, p. 189.

149 *Id.*, p. 190.

150 *Ibid.*, p. 196.

151 BONCELLA 1992.

152 CHAVASSE 1989, p. 212.

lieu d'origine de leur copie, puis de leur notation... Mais surtout, ce qui me semble essentiel dans la réévaluation de la réforme carolingienne, c'est que la date de 750 n'est plus systématiquement clivante pour l'analyse de ces livres liturgiques à la base de nos corpus musicaux; ils remontent plus en amont et s'organisent bien plus en aval¹⁵³. D'après Chavasse, c'est le synchronisme de ce cycle avec un évangélaire A de 740 qui invite plutôt à penser au pontificat de Grégoire II (715-731), quand s'effectue la confection des nouveaux formulaires pour les jeudis du Carême¹⁵⁴. Pour les fêtes de l'Assomption et des litanies majeures, il considère que les formulaires étaient en place entre 650 et 700¹⁵⁵. La Messe n'est pas la seule concernée par cette réévaluation haute de la chronologie, mais aussi l'Office, dont des unités peuvent remonter bien en amont du IX^e siècle. Ainsi, la chronologie d'Hourlier, ciblée sur 780 autour de Metz, semble bien peu justifiée, puisque jusqu'au concile d'Aix de 817 et même jusqu'à l'achèvement de sacramentaires, notamment par Benoît d'Aniane et Héliachar, quelques décennies après Alcuin, l'imposition d'une unité dans les pratiques des cathédrales ou des monastères ne semblait pas encore effective: voici donc réunis tous les ingrédients de l'impossibilité d'une fixation stable, « universelle » et définitive des textes comme des chants liturgiques. Les sources narratives n'apportent guère d'éléments précis sur le contenu détaillé des nombreux documents échangés entre Rome, d'autres centres italiens et les pays Francs, elles se réduisent bien souvent à des intentions, des généralités, parfois rhétoriques¹⁵⁶. Chavasse invitait donc à penser à une

153 « L'organisation des 22 formulaires dominicaux est donc sûrement antérieure au milieu du VIII^e siècle », *Ibid.*, p. 234.

154 *Ibid.*, p. 234.

155 CHAVASSE 1984A, p. 48.

156 Par exemple les faits et gestes de la papauté et de l'administration romaine du temps d'Étienne II, ou encore même, l'*Admonitio generalis* de Charlemagne...

osmose plus continue entre Rome et les Gaules, progressive entre 700 et 800, avec une grande variété « grégorienne » des antiphonaires de la Messe comme de l'Office¹⁵⁷.

Il conviendrait donc d'opérer une approche synoptique de tous ces centres des sacramentaires, mis en regard avec ceux proposés par l'AMS, complétés par d'autres témoins mentionnés dans le *Graduel critique* ou de la *Paléographie musicale*¹⁵⁸. En effet, les témoins utilisés par Dom Hesbert, qui privilégie l'ancienneté du document, proviennent quasiment tous d'une origine géographique très proche. Le panel est ainsi insuffisamment représenté en témoins de l'Est et de Lotharingie¹⁵⁹. Dans le repérage des variantes littéraires, bien des comparaisons, à l'exception du *Blandinium*, ne peuvent être effectuées qu'entre Corbie et Compiègne. Outre les centres mentionnés ci-dessus, il faudrait donc apporter des leçons complémentaires, à partir desquels on pourrait rebâtir une édition des textes littéraires non pas sextuple comme l'AMS, mais encore plus critique¹⁶⁰.

Dans ce cadre également, la capitulation des formulaires, constatée dans les témoins de Corbie, Laon et Senlis pourrait être intégrée dans une version plus critique des textes littéraires, qui donnent lieu à une étude plus fine des variantes du texte, permettant d'entrevoir des groupes régionaux de variantes et d'éventuels remaniements du texte, pour une meilleure contextualisation de certaines variantes mélodiques¹⁶¹. En tous cas, les travaux des liturgistes depuis Andrieu jusqu'au Père Gy,

157 *Id.* p. 52.

158 t. 2, Annexes, n° 2, p. 309-310.

159 Le manuscrit conservé à Rheinau provient de fait du Nord-Est de la France, voir AMS, introduction.

160 Alémanie: Saint-Gall/Einsiedeln (*Pal Mus*); Germanie: Klosterneuburg (*Pal Mus*); Lotharingie: Laon (*Pal Mus*); Cambrai, Reims, Troyes, Bénévent (*Pal Mus*); Normandie-Bourgogne: Rouen, Dijon (*Pal Mus*); Chartres (*Pal Mus*); Aquitaine Albi Saint-Martial Gaillac; Neustrie: Saint-Denis, Corbie-Noyon, Tours, Marmoutier...

161 v. *infra* à propos des variantes littéraires, p. 71.

en passant par Deshusses et Chavasse, ont eu le mérite d'avoir complètement renouvelé l'approche critique des textes et des livres liturgiques, affirmant dès 1990 leurs considérables réserves à l'égard d'un modèle romain homogène, sûr et stable¹⁶².

Alors qu'une certaine confusion apparaît dans les appellations des répertoires (Ambrosien, Iro-franc, Bénéventain, Aquitain, Hispanique, etc.), la perspective d'une approche comparée des répertoires liturgiques latins semble incontournable, alors que chez Dom Cardine, la stricte restriction au vieux-fonds, qui avait exclu les séries d'alléluias postérieures au IX^e siècle, fut érigée en dogme¹⁶³. Pour les fonds pré-carolingiens, Cardine entendait réhabiliter des pièces disparues, mais on ne voit *a priori* rien transparaître de ces intentions ni dans le *Graduale Triplex*, ni dans le *Graduale novum*¹⁶⁴. La fuite d'un Kenneth Levy quant à la question des parentés entre le *cantus* latin et le chant byzantin dans les controverses avec Treitler, malgré les travaux d'un de ses maîtres Oliver Strunk (1901-1980) ou Egon Wellesz, puis de Michel Huglo, semble incompréhensible. James Mc Kinnon n'avait pas eu le temps de prendre en compte les répertoires ambrosiens dans l'histoire du Grégorien depuis les travaux de Dom Weakland¹⁶⁵ et Terence Bailey¹⁶⁶. À l'instar de Rosamond Mc Kitterick à propos de l'inattention des musicologues¹⁶⁷, force est de constater l'isolement manifeste de la musicologie grégorienne par rapport à d'autres domaines, où la diversité des pratiques et la relative hétérogénéité de la liturgie – au-delà de la supposée uniformisation carolingienne – ne semblent guère poser de problèmes d'ordre historique. Comment le *cantus*, parce que transmis par des notations qu'un monde restreint de savants parviennent à

162 HEN 2002, p. 302.

163 HUGLO 2012, p. 299.

164 *Id.*, p. 299.

165 *The Office Antiphons of the Ambrosian Chant*, Thèse, Columbia University, 2000.

166 BAILEY 2000, 2012; v. RANKIN 2002 et DYER 2001.

167 v. Préambule, *supra* p. 29.

déchiffrer, échapperait-il donc aux constats que l'on observe dans les autres domaines du savoir comme des pratiques culturelles¹⁶⁸?

Face à l'observation des sources et à l'édition critique fouillée des répertoires, comment prendre au sérieux l'hypothèse de copies de neumes sous dictée « solfégique »? Comment autant d'écoles régionales à travers un si vaste Empire auraient-elles toutes été rattachées à un archétype unique, phénomène qui ne s'observe guère dans d'autres domaines de la culture? Comment s'autoriser à penser que la notation comme l'écriture auraient effectivement le même statut prescriptif pour les chantres d'alors que pour ceux d'aujourd'hui? Pour un chanteur de tradition orale, qui se remémorait une mélodie par les *artes memoriae*, les détails d'une mélodie ne revêtaient probablement pas les mêmes réalités ni les mêmes contours que nos pratiques éditoriales contemporaines, considérablement aidées par de puissants ordinateurs, nous renvoyant aux détails du moindre neume. Comme les historiens du XIX^e siècle, notre fascination excessive et quasi obsessionnelle pour l'écriture des carolingiens s'explique par les frustrations de nos attentes. Si la date de 750 se présente comme trop précoce pour la datation d'un hypothétique archétype noté, en revanche la date de 950 est déjà trop tardive à cet égard. La notion d'archétype est-elle donc pertinente dans ce contexte?

C'est Philippe Bernard qui en 1996, a relativisé la tradition sangallienne – qu'il appelle orientale – alors que les éditions imprimées modernes concordaient davantage avec elle. Les formes du chant grégorien furent considérées à l'aune des traditions alémano-germaniques et non des autres traditions europeo-régionales. Sa vision laisse place à une construction historique tout à fait compatible avec un processus plus complexe, et appelle au dépassement des schémas simplistes et idéologiques

168 Réfutation de Mc Kitterick à LEVY 1998; voir aussi HORNBY, 2004.

portés par de telles assertions : « la victoire [du Grégorien] n'a donc pas été le résultat d'un coup de force : elle allait dans le sens de l'histoire et du progrès »¹⁶⁹. J'ajouterais que ces évolutions et métamorphoses ne relèvent pas de problématiques purement musicales ni esthétiques. Elles dépendent d'une conjoncture favorable du contexte ecclésial, en l'occurrence l'internationalisation des élites cléricales à Rome comme dans les métropoles européennes. Lui-même pris à parti dans des travaux faisant l'apologie du chant grégorien par rapport à son ancêtre vieux-romain, Philippe Bernard nous a invités, plus récemment, à éviter cet écueil du « romanocentrisme », en réévaluant les sources liturgiques franques pré-carolingiennes¹⁷⁰. Pour s'en convaincre, il suffit, à l'exception des liturgies africaines, de constater la date tardive des témoins des liturgies non romaines (bénéventaine, ambrosienne). Ou encore de remarquer qu'il ne subsiste aucun sacramentaire « grégorien » copié à Rome au IX^e siècle¹⁷¹. Dans une perspective de *liturgie comparée* mise à l'honneur par Baumstark¹⁷², il ne convient plus d'aborder les différents rites liturgiques par la référence obligée à Rome¹⁷³. Voici une problématique qui pourrait être transposée dans le domaine du *cantus*, où le principe d'analyse comparée impliquerait de ne pas considérer le Grégorien comme l'unique point de référence aux autres répertoires : « dans une telle perspective comparatiste (...) le rit de Rome ne peut plus être traité comme le point de référence obligé de tous les rites latins, mais seulement comme l'un d'entre eux, à égalité avec tous les autres »¹⁷⁴. Nuancions cette posture par le fait que le chant romano-franc

représente quand même un point d'aboutissement et s'impose de fait comme le résultat le plus éloquent de l'unification – d'aucuns évoquent en négatif l'image d'un rouleau compresseur carolingien.

Alors comment relire Stäblein, tout autant romanocentriste que les moines bénédictins¹⁷⁵, qui avait exclu une origine franque du chant grégorien¹⁷⁶, alors qu'il n'a subsisté aucun sacramentaire ni de tonaire neumé à Rome dans ces siècles décisifs ? Comme ils ont bel et bien vieilli, ces arguments qui ont pourtant fait autorité par un des grands éditeurs du chant vieux-romain dans les années 1950 : ils reprennent les poncifs les plus éculés de la propagande romaine et impériale à l'égard des chantres francs, considérant, sans aucune notion de critique génétique, une mélodie plus ornée comme méridionale ! Ne jetons pas ici l'anathème sur tel ou tel mais reconnaissons simplement l'impertinence de certaines conceptions, à éviter dans nos méthodes d'analyse comme dans nos réflexions. Les *stemmas* et la reconstruction d'archétypes conduisent, selon un système post-lachmanien, au blocage de l'analyse, qui confond l'archéologie avec la philologie comparative¹⁷⁷. Le binarisme et la « règle du 2 contre 1 » qu'on retrouve dans les résultats du CAO, ont même provoqué l'étonnement de Michel Huglo¹⁷⁸. On regrette amèrement que les positions d'un Froger ou d'un Hesbert aient abouti à un positionnement archéologique et historique qui cède à la pression et aux nécessités d'une édition pratique. Dans cette optique, les restitutions mélodiques devraient également se garder du piège tendu depuis un siècle et demi d'une approche positiviste, hélas encore bien à

l'œuvre dans les milieux grégorianistes comme chez de nombreux interprètes¹⁷⁹. C'est le fixisme induit par les restitutions et la non reconnaissance d'une pensée du texte en mouvement, évolutionniste, qui caractérise le retard de ces méthodes utilisées depuis près d'un siècle, même menée avec le recours à l'informatique, moderniste d'apparence mais qui n'avait aucunement remis en cause, face au *stemma* du *cantus* (ex. 2), les conceptions même du texte. On pourrait comparer les résultats décevants du *Graduel critique* comme du CAO, à ceux des sciences du vivant, à l'époque de Lamarck puis de Schleicher¹⁸⁰ : les types végétaux ou animaux ne sont aucunement primitifs mais sont tous dérivés par transformations successives ; il s'agit de variations qui adaptent plus qu'elles ne dégradent¹⁸¹.

Il y a donc eu une ignorance caractérisée de la critique génétique, science peut-être trop récente et limitée à la littérature moderne d'après 1800¹⁸², c'est-à-dire une évaluation précise de la chaîne des transformations génétiques d'un texte, ensemble des transformations allant de l'idée du texte idéal au texte publié¹⁸³. On constate quelques résidus de cette philologie positiviste y compris chez les auteurs qui ont contribué au renouvellement de la pensée critique du chant grégorien, par exemple chez Daniel Saulnier qui employait encore largement le concept d'Auteur, avec un grand A, occultant l'importance plus grande de la réception par rapport à l'émission, ainsi que les chaînes de transformations successives du texte dans un contexte encore semi-oral¹⁸⁴... Un

quasi- « lapsus » qui trahit à l'égard des traditions de chant liturgique un arrière-plan conceptuel d'une philologie grégorienne anachronique, à Solesmes comme d'ailleurs, ce pourtant des années après Mallarmé ; une philologie qui n'a pas fait son *aggiornamento* vis-à-vis d'une pensée textuaire et n'arrive pas à s'extraire d'une théorie autoritaire pour aller vers une conception plus humaniste de l'édition¹⁸⁵.

La transmission, nouveau paramètre de la philologie

Si cette tendance d'une musicologie fermée sur elle-même et inscrite dans une trop grande orientation idéologique ne représente pas tous les courants de la seconde moitié du XX^e siècle, elle reste tellement au centre des débats et des violentes polémiques qu'on ne peut que s'étonner, à côté des travaux d'un Treitler et avant l'article magistral de Peter Jeffery de 1995¹⁸⁶, que les travaux indépendants d'Hendrik Van der Werf n'aient eu que bien peu de résonance dans la communauté scientifique. Édités à compte d'auteur, ils semblent figurer parmi les plus enrichissants non seulement pour l'approche critique de l'ecdotique, mais aussi par la vision d'un schéma de développement plus nuancé du *cantus*, historiquement plus vraisemblable. Or, comme le rappelait il y a vingt ans Peter Jeffery dans son approche historique comparative entre Rome et Jérusalem, ouvrant bien des perspectives quant à la genèse du chant grégorien, il y a une urgente nécessité d'observer correctement cette *transmission*. Malgré les attaques des révisionnistes, l'uniformité dans le contexte culturel carolingien reste relative et non systématique, à l'inverse de l'image de ce que nous a forgé et inculqué l'imprimerie à l'époque moderne¹⁸⁷.

169 BERNARD 1996, p. 821.

170 BERNARD 2008, introduction, p. 12 ; GOUESENNE 2002B, p. XI.

171 BERNARD 1996, p. 56 et sq.

172 Anton BAUMSTARK, *Liturgie comparée, principes et méthodes pour l'étude historique des liturgies chrétiennes*, Chevetogne, 1953 (3^e éd., revue par Dom Bernard Botte).

173 VOGEL 1960, 1965...

174 BERNARD 2008, p. 22.

175 Selon Stäblein, « la création des mélodies grégoriennes n'est compréhensible que dans le cadre d'une recherche d'hégémonie de l'épiscopat romain (...), parvenant à une autorité supérieure à toutes les églises latines... », v. STÄBLEIN 1967, p. 169.

176 « les théories favorables au Francs fondent comme neige au soleil » ! *id.*, p. 169.

177 CERQUIGLINI 1989, p. 68.

178 « l'archétype est du côté germanique... pourquoi ? », HUGLO 1985A, p. 138.

179 v. Jacques VIRET 1999, p. 10 et du même auteur, *Le chant grégorien*, Eyrolles, Paris, 2012, p. 153 et sq.

180 Auteur de l'ouvrage *La théorie de Darwin et la science du langage*, en 1863.

181 CERQUIGLINI 1989, p. 100.

182 GENETTE 1982.

183 BIASI 2007.

184 Dans son article publié au moment du Congrès de Vérone « La révision du *Graduale romanum*, opportunité et problématique », *Études grégoriennes* 29 (1999), il évoque plus volontiers « la source » et « le projet des compositeurs », p. 174.

185 CERQUIGLINI 1989, p. 90-91.

186 JEFFERY 1995.

187 CERQUIGLINI 1989, p. 236.

Démarche avant-gardiste de Van der Werf

Ces travaux indépendants de Van der Werf sont des plus utiles pour une approche de l'ecdotique vraiment critique. Libre et en dehors de toute chapelle, il insistait sur la nécessité de se dégager de conceptions erronées, induites par des *a priori* idéologiques liés à la modernité et à un contexte culturel placé sous le signe d'une altérité radicale, caractéristique des musiques millénaires, mal adaptables aux théories préconçues¹⁸⁸. Son point de vue critique s'enrichit des questions linguistiques et anthropologiques : « les experts du développement des langues ont conclu depuis longtemps qu'aucune n'était plus authentique que les autres »¹⁸⁹. S'inscrivant comme Hucke dans l'alternative aux théories de Stäblein, il adopte une voie compatible à celle de Treitler, en ajoutant aux fructueuses comparaisons entre Grégorien et Vieux-romain, le chant Ambrosien qui selon lui, devrait prendre une place non négligeable dans la reconstruction de ce « puzzle grégorien »¹⁹⁰. Avec les minces vestiges vieil-italiques, c'est bien lui qui pourrait expliquer des changements de style, attestant que le *cantus* ne fut pas conçu comme un répertoire complet qui se distingue systématiquement dans tous les genres liturgiques et musicaux. Van der Werf a donc revendiqué une *transmission complexe* et trouvé impensable d'attribuer à un seul phénomène, les différenciations observées dans les témoins d'un même chant : « une simple dérivation [du chant grégorien] à partir d'un original est improbable »¹⁹¹. Il objecte aux deux hypothèses diamétralement opposées de Hucke et Stäblein d'établir un lien direct entre les témoins subsistants, les éditions modernes et les sources narratives¹⁹², au travers

de concepts centrés sur la réimprovisation dans la tradition orale, générant deux recensions, dont l'écriture garde parfois trace, sur un modèle de développement plus gradué que définitivement fixé, prenant appui dans son édition sur la comparaison avec le Grégorien, le Vieux-romain et l'Ambrosien – dont des témoins peu connus.

Toutes les mélodies n'ont probablement pas été composées à Rome : on ne peut donc réduire à la seule Rome le monopole du chant romain¹⁹³. L'expression *cantus romanus* devrait probablement être traitée avec plus de circonspection, pour dissocier les mélodies de ce que disent les textes. Van der Werf a reproché à son entourage une vision trop simpliste : « les graduels comme les traits révèlent des pratiques d'improvisation et d'adaptation multiples », qui contreviennent à une vision fixiste du chant grégorien¹⁹⁴, au profit d'une vision cumulative et évolutive du développement liturgique comme du chant : « il crut graduellement, sans qu'il fut possible de déterminer son ampleur finale et définitive : l'investigation des seuls textes, et *a fortiori* des mélodies, traduit une transmission extrêmement confuse. Romain, Ambrosien comme Grégorien n'acquirent leur identité propre qu'après de considérables changements »¹⁹⁵. Il émet alors l'hypothèse d'un stade antérieur perdu, duquel dériveraient en partie quelques modèles que nous observons toujours dans les sources. Le contexte de performance lui aussi apporte de nouvelles perspectives aux variantes, car les pratiques chorales et musicales du *xx^e* siècle n'ont probablement rien eu à voir avec celles des *scholas* des *vii^e*-*xii^e* siècles, qui s'entraînaient à suivre les improvisations

193 *Ibid.*, chap. 5, p. 155.

194 Dans la controverse Treitler/Levy à la fin des années 80, reconnaissons finalement l'inadéquation dans le recours au terme d'*improvisation* dans la pratique des chœurs carolingiens. L'interprétation ne resterait-elle pas une affaire de transmission orale ? Insistons sur le fait qu'elle soit en tous cas avant tout sonore et irréductible à l'écrit. (VIRET 1999, p. 8). La dialectique entre l'écrit prescriptif et le descriptif a changé.

195 VAN DER WERF 1983, p. 151.

188 VAN DER WERF 1983, I, p. 1. On pense ici au mythe grégorien lié à Jean Diacre et Notker de Saint-Gall, évoqué *supra*, p. 28.

189 *Id.*, I, p. 4.

190 *Ibid.*, p. 11.

191 *Ibid.*, p. 109.

192 *Ibid.*, chap. 5, p. 149.

de leur chantre, plus que de lire exactement un manuscrit ! Dans ce contexte, le même chantre/scribe pourrait très bien avoir généré à la suite des livres qui ne fussent pas exactement identiques¹⁹⁶.

Revendiquant plus de complexité dans la transmission, Van der Werf émet donc l'hypothèse d'une genèse du chant grégorien « *in statu nascendi* », qui ne reposerait pas sur un original nettement fixé mais plus volontiers sur une succession de phases, qui se ne seraient pas déroulées sur quelques décades mais sur plusieurs siècles, pour donner une forme plus stable autour de l'an mille. L'un des trois « dialectes », le germanique, constituerait la forme la plus claire structurellement – d'où son succès dans la diffusion écrite par la suite¹⁹⁷. Dans un contexte de pratique de l'improvisation autour du chantre et des scholas, attesté par la variabilité des structures et des variantes, les répertoires ne pouvaient donc être définitivement fixés par l'écriture musicale au *ix^e* siècle. Incorporant par ailleurs des répertoires autochtones et divers, le processus d'unification et d'homogénéisation s'est poursuivi bien plus longtemps qu'après la réforme carolingienne, comme en témoigne encore par exemple le célèbre tonaire de Dijon, à l'usage de l'abbaye de Fécamp¹⁹⁸. La transmission encore orale d'une large partie des répertoires produisit des résultats écrits variés, indiquant un modèle de développement radicalement différent de celui du monde moderne et de l'imprimerie. Une conclusion à laquelle ont abouti plus de trente ans après, les importants travaux de Katherine Helsen sur les répons de l'Office¹⁹⁹. Van der Werf remarquait déjà la proximité de Metz avec les deux types ou dialectes, le germanique et le français²⁰⁰. Adeptes d'un développement gradué,

opposé à une théorie « fixiste », il met donc en lien avec les mélodies l'absence de planification et de directivité historique de la liturgie. La multitude des variantes, à plusieurs niveaux, interdit donc de penser à une diffusion par copie à partir d'un seul prototype.

C'est donc l'observation méticuleuse de plusieurs répertoires du *cantus*, selon une très ample échelle d'espace et de temps et la prise en compte de nombreux témoins particulièrement problématiques quant à l'homogénéité de la transmission du Grégorien, qui nous a permis de façon analogue de construire dans ce présent ouvrage une démarche solide et scientifiquement étayée. Fondée sur une approche philologique construite à partir d'une nouvelle considération des variantes, rendant caduques les outils traditionnels que représentaient le *Graduel critique* et surtout le CAO, la *critique génétique* se place au centre de la philologie grégorienne, selon une perspective radicalement différente de l'approche sémiologique dite abusivement « cardinienne ». C'est-à-dire que la transmission des textes, leur élaboration, altération, modification des mélodies, toutes ces traces de corrections, de réécritures, variantes multiples, ne sont pas pensées à l'aune d'un modèle supposé unique, un référent absolu considéré comme véridique, mais constitue en elle-même un intérêt scientifique²⁰¹. En effet, plutôt que de fonder l'ensemble du système textuel du *cantus* sur les seules concordances et de mettre comme référents principaux les témoins des notations rythmiques du *x^e* siècle, le déplacement du regard critique sur la transmission des mélodies et du texte dans le temps long et dans des espaces plus larges, déconnecté de tout postulat d'un état fixé et définitivement stable du *cantus* – représenté par l'une des branches *a priori* authentique – apporte un nouvel intérêt à la chaîne des transformations génétiques du texte, musical et littéraire. Ces

196 *Id.*, p. 165.

197 *Ibid.*, p. 4.

198 *Pal Mus VII-VIII*, source de référence dans les éditions et nombreuses études, grâce à son système notationnel double, neumatique et alphabétique.

199 HELSEN 2011.

200 VAN DER WERF 1983, p. 4.

201 Gérard GENETTE, *Palimpsestes ...*, Paris, 1982, et BIASI 2007.

remaniements, étudiés de longue date depuis Huglo jusqu'à Pfisterer, se placent au centre d'une nouvelle méthode philologique, et ne constituent aucunement un épiphénomène. Évidents pour les antiennes et les répons de l'Office dans les couches les plus centrales comme les compositions plus tardives des VIII^e et IX^e siècles, pour les chants de l'ordinaire et leurs tropes – peut-être un peu mieux servis par l'érudition philologique – le Propre de la Messe doit effectivement être à tout prix lui aussi réévalué ; jusqu'alors considéré comme le plus unifié et le plus stable, ses réécritures et variations dans les formulaires comme dans le détail des mélodies sont néanmoins bien plus importants que ne l'a laissé croire l'AMS.

En vogue depuis une vingtaine d'années, cette science de la critique génétique bouscule les façons de penser d'une philologie trop classique et dérange les conventions fermement établies d'une historiographie d'un Grégorien « éternel » ou romano-centré, dont les contreforts étaient appuyés sur des fondations très idéologiques selon un système complexe, agrégé autour d'une surévaluation historique des manuscrits de Saint-Gall. Les technologies numériques ne tarderont pas à nous faire prendre conscience du lien étroit entre le texte et son environnement médiatique : les grandes mutations telles que la mise par écrit vers 900, comme l'imprimerie vers 1500, ont engendré une nouvelle conception de l'essence même du texte²⁰². On ne peut ainsi confondre la première renaissance carolingienne (750-830) avec la période suivante (850-950), quand émergent les notations selon un système certes unifié mais quand même assez différencié. *A fortiori*, la rétroprojection des systèmes construits à l'époque post-carolingienne (930-1030) sur la période mérovingienne est problématique, dans la mesure où l'objet d'étude lui-même a dépendu

202 Paweł GANCARCZYK, *La Musique et la révolution de l'imprimerie : les mutations de la culture musicale au XVI^e siècle*, Symétrie, Lyon, 2016.

de *media* radicalement distincts, une totale oralité d'un côté et une écriture panachée d'oralité de l'autre. La fixation du *cantus* vers 900 n'a pu être identique à l'état de sa supposée composition aux VI-VII^e siècles, comme le laisserait à penser la prétendue « invariance » défendue par Dom Mocquereau et tant d'autres²⁰³. Alors que la prise en compte du contexte culturel global est plus déterminante, les critiques à l'égard de la sémiologie grégorienne, dont celle de Rajeczky, la décrivent comme téléologique, endogénétique, fermée sur elle-même. Une sémiologie appliquée plus systématiquement que son fondateur risque donc de devenir une science dogmatique.

Dans la première phase carolingienne, la notation musicale n'a pas représenté l'outil réel ni effectif d'unification et de collectage des répertoires, en témoignent encore les confrontations avec le chant byzantin²⁰⁴, qui confirment le statut non prescriptif de ces notations des X^e-XI^e siècles – encore largement baignées de transmission orale – au sens « fixiste » d'un solfège moderne²⁰⁵. Ce fut essentiellement le tonaire avec ses nouvelles formules psalmodiques et ses probables remaniements modaux, en vue d'une meilleure adaptation des anciens cadres aux nouvelles théories de l'*octoechos*, qui fut l'outil effectif de la première *renovatio* carolingienne. Les livres intégralement notés n'émergent que dans la phase finale de cette renaissance (870-930), voire dans la période post-carolingienne (930-1030), période à la fois considérée comme négative par les historiens de la culture, à cause des conséquences des invasions normandes : aussi comme une période d'innovations, avec les tropes, séquences et *historiae* qui ont fleuri à la suite des translations et inventions de reliques.

203 Cet argument revient dans les nombreux articles qui ont suivi la publication de Kenneth LEVY sur l'Antiphonaire de Charlemagne (1987), notamment, TREITLER 1988, RANKIN 2002, HORNBY 2004, etc.

204 LINGAS 2009.

205 CULLIN 2004, p. 23.

En aucune manière ces témoins post-carolingiens ne peuvent être considérés comme sûrs de l'état des textes chantés antérieurement, aux VIII^e et IX^e siècles.

Dans ce contexte, la perte de confort que représente l'abandon du concept « d'archétype unique » – au sens d'un témoin central à partir duquel dériverait l'ensemble de la tradition écrite – invite à redoubler de prudence pour ne pas reconstruire trop rapidement un *stemma* fonctionnel, pour les répertoires comme leurs notations ; ni même d'envisager une chronologie trop précise de ces répertoires, leur antériorité du reste ne leur conférant de façon systématique une quelconque autorité. Grâce aux points de vue de Treitler, confirmés par Jeffery – selon lesquels la composition de ces répertoires anciens, de tradition orale ou orale-écrite, situés en amont du IX^e siècle est pourtant indissociable de la question de la transmission – elle s'inscrit dans un même phénomène où l'oral influe sur l'écrit²⁰⁶. De telles postures, d'approche structuraliste, instaurent cette « nouvelle vision historico-critique » esquissée par Treitler à la suite de Hucke et opposée à celle de Levy, néo-lachmanienne et mécaniste. Elles nous invitent à reconsidérer les méthodes philologiques et musicologiques pour repenser les liens entre les séquences de toutes ces phases successives.

Considérer le chant grégorien comme une œuvre unitaire, symboliquement placée sous la figure paternelle de Grégoire, relève donc d'une conception excessivement platonicienne, qui induit l'absurde hypothèse d'un Moyen Âge *homogène*²⁰⁷. Une conception anachroniquement moderne, qui s'engage dans un véritable labyrinthe quand elle cherche à rattacher les moindres détails à une unique origine. Le *cantus* est plutôt l'œuvre d'une prolifique fourmilière, pourvue d'une

206 JEFFERY 1995, p. 12.

207 v. le chapitre 'The Face of Saint Gregory' dans BERGERON 1998, p. 34 et sq. ; puis la question des offices de s. Grégoire dans HILEY 2006.

énergie ravivée par le feu des renaissances carolingiennes successives, allumées en plusieurs foyers. D'où cette cartographie historique, spatialement cohérente sous certains aspects, mais brouillée par les stratifications et les échanges multiples dans le temps²⁰⁸. La carte historique du *cantus* redessinée à partir de ces nouvelles bases nécessite bien des compléments ; elle n'a ici aucunement la prétention de couvrir la totalité du vaste *Imperium* et de ses avatars, ni de brosser un panorama bien plus différencié de l'émergence remarquable de cette vaste fabrication protéiforme et merveilleuse que furent ces répertoires « grégoriens ». Malgré une supposée conscience historique de la part des chantres envers les couches les plus anciennes, il ne semble plus vraiment y avoir « d'âge d'or » grégorien, puisqu'on a continué perpétuellement à réagencer les répertoires anciens comme les nouveaux, à les enrichir et les truffer de compositions nouvelles, à l'instar des programmes architecturaux ou des œuvres d'orfèvrerie, ce d'une manière très différenciée et hétérogène selon les époques comme selon les espaces culturels européens. Des pratiques et des usages qui résistent profondément à une conception cartésienne et moderne de l'œuvre d'art comme de la liturgie.

La variante, un concept en question

La perception de la musicologie comme discipline très spécialisée pour les historiens, philologues et liturgistes, probablement provoquée par ces transcriptions qui mettent en œuvre des notations plutôt complexes quand il s'agit de neumes, nous interroge en permanence sur la question des variantes. L'habitude de cette pratique de la transmission et de l'édition critique nous donne l'illusion d'un concept avant tout inhérent à l'écriture musicale, laissé à l'appré-

208 t. 2, Planches, cartes n° 2 et 4, p. 388-389.

ciation de notre sens esthétique et théorique de la pratique du chant. Or, plusieurs travaux et quelques éditions, notamment celle du *Graduale novum*²⁰⁹, nous invitent à nous questionner sur ce concept de *variante* pourtant clé, source de malentendus parce que désignant sous un même mot des phénomènes qui relèvent de causes très différentes et de champs sémantiques distincts.

Revenons donc brièvement sur l'historiographie de ce concept. Bien des variantes textuelles et mélodiques sont loin de n'être dépendantes que du chantre, de la performance comme des « manières » des scribes, vis-à-vis desquels il est bien trop aisé de les considérer comme peu rigoureux ou fantaisistes. Combien de fois ce *topos* de l'erreur mécanique du scribe par rapport à un modèle supposé officiel ne s'est-il pas réitéré dans la littérature philologique comme dans les histoires de la musique ! Dom Pothier, dont on connaît pourtant la rigueur critique dans l'établissement des textes et des mélodies, rapportait que « la variante n'est que pour les yeux ; l'effet pour l'oreille demeure le même »²¹⁰. Quant à Dom Mocquereau à la même époque, la prétendue conscience des variantes ne lui semblait guère importante non plus dans la philologie des mélodies grégoriennes²¹¹. Or avec le recul historique, jamais le choix des variantes neumatiques dans le *Graduel critique* n'est apparu aussi arbitraire au début de l'entreprise, surtout dans le premier groupe²¹². Ce sont les travaux de David Hughes puis de Richard Crocker et enfin d'Hendrik Van der Werf, menés sur des corpus très larges, qui ont conçu la question des variantes mélodiques

209 *Graduale novum*, Solesmes, 2011, édité par Christian DOSTAL, Johannes Berchmans GÖSCHL, et Cornelius POUDEROIJEN ; on pourrait citer d'autres éditions récentes, l'*Antiphonaire monastique*, Solesmes, 2006, par Daniel SAULNIER.

210 Dom Joseph POTHIER, *Les mélodies grégoriennes d'après la tradition*, Tournai, Desclée-Lefebvre, 1881, p. 148.

211 CLAIRE 1980, p. 7 et BERGERON 1998, p. 100 et sq.

212 v. *supra*, p. 43.

sous un tout autre angle, la réinscrivant dans la transmission et n'hésitant pas à élaborer des comparaisons avec d'autres répertoires comme l'Ambrosien ou le Vieux-romain. L'éviction d'un jugement esthétique, moral ou même historique trop rapide, permet de reconsidérer ces variations ou fluctuations du texte, selon une plus grande noblesse de l'acte d'écrire. Van der Werf s'est quant à lui toujours présenté comme un rempart, imposant l'ecdotique aux spéculations historiquement dangereuses de la sémiologie grégorienne : il ne nous est pas toujours permis de déterminer si une variante donnée représente une corruption ou un développement, voire une amélioration de la mélodie originale : « Après avoir copié des centaines de mélodies pour mes recherches, j'ai développé » dit-il, « un profond respect pour le scribe médiéval (...) c'est bien rarement qu'il écrivit des fausses notes, contrairement à la tradition en général et d'une mélodie en particulier »²¹³. Face à l'observation de la transmission, Crocker se posait la question de la conscience des variantes à différents niveaux, celui du chantre, puis du scribe, sans oublier l'auditeur contemporain ou imaginaire puis enfin, le philologue²¹⁴. L'explication d'une variante comme erreur est totalement dépassée ; il peut y avoir une multitude de typologies de variantes : inattention, reproduction d'un modèle défectueux ou problématique, correction, sans qu'il ne soit possible de définir s'il s'agit d'une erreur consciente²¹⁵.

À la suite d'un Van der Werf resté quelque peu dans l'ombre des débats universitaires, c'est David G. Hughes qui en 1987, à l'occasion des 65 ans de Michel Huglo, a placé les variantes au

213 VAN DER WERF 1983, t. 1, p. 166.

214 CROCKER 1995, p. 50.

215 MILANESE 2013A, p. 617 : « deux manuscrits, l'un du IX^e et l'autre du XI^e siècle s'inscrivent dans une représentation conceptuelle et anthropologique complètement différente dans la production du livre liturgico-musical. ».

cœur de sa démonstration et de ses réflexions sur la transmission du chant grégorien²¹⁶. Parmi les nombreuses variantes – dont pas mal sont restées marginales – en voici plusieurs qui se recoupent avec notre corpus et les travaux de Daniel Saulnier au début de ce siècle²¹⁷. Toutefois, se focalisant sur les procédés d'écriture et sur le langage, certes intéressant dans son hypothèse historique (récitation, remplissages ornementaux, redistribution du texte, modalité), Hughes cède néanmoins aux vues simplistes, parce qu'il relativise à l'extrême ces variantes, sans véritables perspectives historiques²¹⁸. Vingt années après, Guido Milanese, praticien chevronné de la sémiologie, insiste fortement sur les difficultés à cerner la problématique des variantes, qui doivent être avant tout repensées en fonction du contexte culturel : « tutte le grafie debbono necessariamente avere valore di testimonianza di una prassi di quel momento e di quel luogo (...) privo del pregiudizio ideologico »²¹⁹ ; elles ne peuvent être appréhendées directement par l'analyse musicale classique, sous peine d'un écartement regrettable de ce contexte cantoral d'avant l'an mille, mêlant simultanément écriture et oralité.

Si le paramètre essentiel de la transmission était effectivement pris en compte par Froger et Hesbert, il n'était pas forcément placé dans une perspective indépendante d'une orientation idéologique. Par sa concomitance au critère de

216 HUGHES 1987 et 1993.

217 L'inversion de l'intonation de l'introït *In voluntate* (D1J/ITN 2), la variante « atypique » (SAULNIER) sur *filii* du *Dominus dixit ad me*, que HUGHES qualifie « d'aberrante » : « At some early time (given the date of *Eli*) an aberrant way of singing the eighth syllable developed in northern France, and enjoyed some diffusion there », *id.*, p. 388.

218 *Ibid.*, p. 400.

219 MILANESE 2013A, p. 619 : « toutes les graphies doivent nécessairement avoir valeur de témoignage d'une pratique d'un lieu et d'une période, sans aucun préjugé idéologique ».

la majorité des témoins, une théorie favorisait une origine duelle d'où se dégageait une tradition supposée plus « authentique », insufflant un système hiérarchique et pyramidal. Cette obsédante question lachmanienne de la nécessité d'un archétype s'est alors construite à partir d'une projection rétrospective, à l'aune de quelques manuscrits notés du X^e siècle²²⁰. Une posture qui à Solesmes semblait déjà anachronique, puisque les travaux de Botte et de Baumstark dans les années cinquante abandonnaient déjà cette perspective romanocentrique, récemment dénoncée par Philippe Bernard²²¹. Ce dernier a donné aux variantes un statut épistémique ; il a procédé à une véritable ecdotique, qui révèle aux musicologues la complexité tout aussi déconcertante à définir ce concept essentiel de la philologie. Il procède à l'établissement de canons de variantes qui dépendent d'un groupe de témoins choisis et donc de la transmission – ici en l'occurrence, les témoins retenus pour l'AMS. De même, nous avons retenu les quelques témoins clés dans l'établissement d'un corpus de variantes mélodiques dès 2002-2005²²² : Winchester, Worcester et Cashel/Downpatrick/Lismore (*Iri*) pour les Îles Britanniques, Noyon, Corbie, Saint-Denis, Arras, Tours, Orléans et Angers pour le 'continent', sans oublier Vercelli, Aoste et Brescia pour la Péninsule italique, centres auxquels nous avons ajouté d'autres témoins

220 CROCKER 1995, p. 84. Cette tradition s'enracine dans les travaux musicologiques liés à la *Paléographie musicale*, à l'époque de Dom Guéranger puis Dom Mocquereau : « Lorsque des manuscrits différents d'époque et de pays s'accordent sur une version, on peut affirmer qu'on a retrouvé la phrase grégorienne », cité par CLAIRE 1980, p. 4.

221 BERNARD 2008, p. 15 et sq. : « des médiations malaisées à reconstituer et dont on s'évertue à reconstruire l'archétype romain au moyen d'une délicate (et contestable) critique interne aux allures naïvement (et inconsciemment) lachmaniennes... ».

222 Notamment pour mon mémoire d'habilitation à diriger des recherches.

découverts après 2006 : Exeter, Asti et d'autres témoins d'Italie d'une certaine influence franque (Pérouge, Rome, etc.).

En effet, la variante n'existe pas en elle-même mais trouve sa raison d'être dans un contexte donné, comme d'un arrière-plan imaginaire. Elle suppose d'emblée l'existence d'un référent, à l'image des habituelles éditions de la *Vaticane* ou du *Triplex*, vers lesquelles se tournent encore largement les chanteurs aujourd'hui, alors qu'aucun modèle ne semblait vraiment s'imposer aux yeux des scribes-éditeurs du IX^e siècle. Combien de fois, au niveau du texte littéraire, le philologue n'est-il pas certain d'avoir véritablement à faire à des lieux-variants : à plusieurs reprises Bernard hésite à trancher entre erreur et variante « il est difficile de dire s'il s'agit d'une véritable variante, tant est grande la confusion qui règne dans le camp grégorien²²³ ; l'hypothèse d'une erreur est peu probable : il s'agit donc sans doute de véritables variantes²²⁴ ; ce sont [là] vraisemblablement de simples erreurs, mais nous préférons nous abstenir de trancher », etc²²⁵. La légitimité des canons de variantes que le philologue établit dépend non pas de sa lecture contemporaine – en fonction d'un enseignement d'une littérature ou d'une musique normalisée – mais de la transmission et de l'observation « généalogique » des témoins, factuelle et immanente. Déjà dans les années 1920, Pasquali avait critiqué une vision mécaniste de la transmission, en affirmant que les altérations (variantes) ne provenaient plus d'erreurs d'écriture, mais de la pensée²²⁶. Selon les nouvelles pratiques philologiques développées à la fin des années 1980, les variantes n'ont pas toutes la même valeur pour l'élaboration d'un *stemma* (erreurs polygénétiques indépendantes) : cette valorisation relative des variantes fait intervenir

223 BERNARD 1996B, p. 225, note 155 à propos de l'Off. *Confitebor domino*.

224 *Id.*, p. 231, note 243 à propos de l'Off. *Confitebor tibi*.

225 *Ibid.*, p. 237, note 331 pour le trait *Qui habitat*.

226 FORNARO 2011, p. 127.

le jugement de l'éditeur : c'est la pondération stemmatologique²²⁷. Dans ce contexte, Bernard rappelle quelques observations intéressantes quant aux réalités du contexte de copie des manuscrits du haut Moyen-Âge : les manuscrits qui ont servi de base aux éditions – notamment ceux de l'AMS – étaient de simples aide-mémoire, dans le cadre d'une tradition qui n'était encore que semi-orale²²⁸. D'ailleurs, ces témoins de l'AMS sont souvent fautifs « par excès », parce que leurs scribes avaient tendance à réciter le texte de la *Vulgate* plutôt que de recopier le modèle qu'ils avaient sous les yeux²²⁹. Il ne convient donc pas de leur conférer une place analogue aux pratiques de l'*Urtext* qui ont vu le jour au milieu du XX^e siècle pour les musiques plus modernes, les compositions d'auteur ou les recueils de la Renaissance, du Baroque ou du Classicisme. Ainsi, le concept d'erreur est ainsi très relatif dans certaines occurrences : une faute peut devenir « traditionnelle », se fixer par l'usage puis devenir immuable et finalement représenter, à tort, la « bonne » leçon²³⁰. La survivance de variantes oblige donc toute entreprise critique à les recenser avant de les définir *a priori* et d'opérer une sélection critique en amont, dans l'ignorance des transmissions de filiation et des traditions manuscrites, fussent-elles porteuses « d'erreurs »...

On mesure alors la folle complexité d'une entreprise d'édition critique d'un hypertexte à tradition pléthorique comme le chant liturgique, surtout si elle tend à devenir prescriptive et universaliste. Fondés sur une méthode des « fautes communes » et une méthode statistique, les travaux de Dom Froger, commentés un peu plus tard par Jean Irigoïn, se fondaient sur une

227 Les importants travaux de Dom Henri QUENTIN, *Essais de critique textuelle (ecdotique)*, Picard, Paris, 1926, l'attestent déjà.

228 BERNARD 1996B, p. 247.

229 *Ibid.*, p. 214.

230 *Ibid.*, p. 212.

méthode généalogique dont le principe était de dégager une tradition qui prévale sur les autres²³¹. Elle aurait pourtant pu se mettre en œuvre très différemment, le classement des témoins étant alors en premier lieu dépendant du type de transmission du texte, mais aussi de sa nature (texte d'auteur, répertoires compilés, poésie liturgique...), comme de son genre (timbres pour les antiennes du Vieux-fonds, centons pour les plus tardives et les répons, etc.)²³². Il importe désormais d'établir quelles convergences pourraient mettre les musicologues, les liturgistes, les philologues et les musiciens dans une fructueuse complémentarité. L'« hypertexte » Grégorien appelle à quelques distinctions entre la notion d'écriture et le phénomène musical spécifique de variante²³³. Ce concept fondateur de *variabilité* (que nous rend le terme trop banal de variantes) se décline en effet à plusieurs niveaux de lecture : au niveau de l'unité d'un texte-mélodie, à l'intérieur même du texte littéraire, pour le formulaire liturgique lui-même (liste des chants d'une fête donnée), voire la structure interne d'un chant...

Andreas Pfisterer est allé un peu trop vite dans son empressement à contredire l'hypothèse de Saulnier en 2006, quand il considérait que les variantes littéraires exposées par Philippe Bernard en 1995 n'avaient pas d'incidence ni de rapport avec les variantes musicales²³⁴. Persiste toujours cette opinion bien vivace qui considère les variantes mélodiques comme insignifiantes, notamment pour la Messe, entretenant ainsi une conception assez monolithique de la tradition

écrite du *cantus*²³⁵. C'est le cas quand Pfisterer considère les variantes entre Vieux-romain et Grégorien comme n'apportant pas grand-chose à la question de la tradition, de la propagation grégorienne, ni du rôle de l'écriture, dans la mesure où les témoins sont très éloignés de la période de création de leurs mélodies – une conception largement induite par la pratique de la sémiologie cardinienne²³⁶. Il reconnaît pourtant que le *Graduel Critique* ne donne qu'un répertoire trop limité de lieux variants²³⁷. Maintenant de manière rhétorique, à l'instar des us de Solesmes, une différenciation entre les notations diastématiques et neumatiques, il se limite hélas qu'à quelques notions d'ornementation autour du *quilisma* et des remplissages du *scandicus*²³⁸, voire du *torculus* spécial ou encore de l'élosion courante avec la graphie « *cum initio delibilis* », fréquente dans les témoins alémano-germaniques. Voici l'occasion d'affirmer clairement cette erreur méthodologique fondamentale, héritée de Dom Froger et de même plus loin, dès les origines de la *Paléographie musicale* de Dom Mocquereau : opérer une distinction typologique entre les variantes de transmission diastématique et celles fournies par les notations neumatiques ; cette erreur colossale part du principe que les notations diastématiques auraient tendance à dénaturer davantage la tradition mélodique²³⁹... Comme une majorité de travaux issus de la sémiologie cardinienne, Pfisterer continue également de fonder son approche des variantes sur la culture de l'erreur, des variantes fautives et les défauts de transmission. Une démarche désormais

231 DOM FROGER, *La critique des textes et son automatisation (Initiation aux nouveautés de la science, 7)*, Dunod, Paris, 1968.

232 IRIGOÏN 1978, p. 339, souligne l'opposition des deux camps en philologie, entre les partisans d'une méthode statistique et d'une méthode plus traditionnelle, de type généalogique.

233 DOM POTHIER, *Mémoires grégoriennes*, 1880, p. 135 (rééd. de Jacques Chailley, Stock, Paris, 1980).

234 PFISTERER 2006/7, p. 101.

235 VIRET 1999, p. 8.

236 PFISTERER 2002, p. 25-27 ; il examine toutefois quelques pièces de traditions mélodiques parallèles, à l'exemple du graduel *Domine refugium*, pour laquelle une version moins bonne s'est malgré tout imposée dans l'Empire (p. 182).

237 PFISTERER 2002, p. 235 et sq.

238 *Id.*, p. 26.

239 Voir *infra* chap. V, p. 175.

scientifiquement irrecevable : sous l'apparence d'un apport d'éléments à la philologie, cette méthode manque cruellement de discernement dans sa capacité à distinguer la pertinence de certaines variantes quand elle ignore la cartographie historique réelle des phénomènes de transmission, pourtant observable à partir d'une analyse un tant soit peu approfondie des témoins. Toutes ces variantes qui ne résultent pas d'erreurs, ni de problèmes de graphie, ni de questions de sémiologie, mais qui relèvent de branches parallèles et de familles indépendantes du vaste espace spatio-temporel de diffusion du chant grégorien, mériteraient d'être réintégrées dans la reconstruction de son texte musical. On reste assez sceptique quant aux catégories de variantes proposées assez récemment par Daniel Saulnier, qui semble chercher des cadres nouveaux sans avoir vraiment fait le deuil d'un carcan idéologique dans ses considérations sur les processus de composition, n'abordant pas ainsi la question des remaniements, des phases génétiques dans la longue transmission : s'il a proposé une étude plus dynamique des variantes, renouvelant sans aucun doute les travaux de ses prédécesseurs solesmiens, il maintient néanmoins un concept très classique de la variante, qu'il considère comme « un écart par rapport à une réalisation-type, à la leçon considérée comme principale par rapport à une certaine norme »²⁴⁰. Il n'est donc pas étonnant que l'enquête entreprise dans sa thèse de 2005 soit très limitée dans le répertoire, restant trop prudemment confinée pour la Messe au seul Propre *stricto sensu*, où sont exclus tous répertoires autres que ceux édités dans l'AMS. Des variantes qui restent donc minimes et n'osent jamais aller jusqu'à une remise en cause des structures, ni de l'affirmation plus claire de versions parallèles émergentes.

240 SAULNIER 2005, introduction.

Nécessité d'une épistémologie

À l'évidence, les modèles de transmission prévalent donc sur les jugements critiques préconçus. Lors de la collation des manuscrits pour examiner des lieux-variants mélodiques, j'ai été étonné à plusieurs reprises de la concordance de certaines variantes très « minoritaires » par rapport à l'ensemble, qui *a priori* me paraissaient extravagantes sinon correspondaient à une écriture moins théorisée. La concordance de certains témoins à forte connotation historique et politique invite effectivement à beaucoup de prudence ; il s'avère même impossible de repérer certains lieux-variants si l'on ignore les chaînes de transmission qui ont précédé l'élaboration d'un manuscrit, d'un formulaire ou même d'un petit groupe de chants. Il est bien trop facile d'expliquer ces variantes par la fantaisie, l'inattention ou l'approximation du copiste. On voit çà et là quelques méthodes citées, notamment la dualité des transmissions de variantes, horizontale et verticale, reprise de la thèse de Pasquali de 1934²⁴¹. Que d'approximations et de manque de rigueur quand on lit que « les mêmes variantes apparaissant dans des régions différentes, elles rendent difficile la supposition d'une rédaction consciente des textes »²⁴²... ou encore « qu'au XI^e siècle, la genèse des variantes est encore en cours »²⁴³ et que donc leur prise en compte n'aurait peut-être plus grand-chose à voir avec un texte dont l'origine se fixe au IX^e siècle – un sous-entendu qui tend à les minimiser du fait de leur consignation écrite plus tardive ! Toutes ces hypothèses semblent secondaires dans la réalité de l'écriture de la musique aux VIII^e-X^e siècles (y compris en contexte oral) : cette écriture de l'hypertexte « grégorien », à tous les niveaux,

241 Citée par PFISTERER 2006/7.

242 PFISTERER 2006/7, p. 104.

243 *Id.*, p. 107.

ne produit pas des variantes : elle est variance²⁴⁴. La variance est la construction d'un sens, d'une syntaxe, un débordement continu d'énoncés paraphrastiques²⁴⁵. Il convient donc de ne pas en rester au simple éparpillement ni au constat de ce « joyeux excès »²⁴⁶, sans orienter les recherches vers une quête de sens qui ne sera pourvue que par une véritable méthode critique. Il faut donner, comme l'a rappelé Marchello-Nizia à propos de l'*Éloge de la variante* de Cerquiglini, un véritable statut épistémique à ces variantes et reconnaître l'*ecdote* comme une des branches de la philologie, y compris musicale²⁴⁷. Et justement, ce constat prend de l'envergure quand on repense les rapports entre les variantes et les questions modales, dans une perspective où la modalité n'est pas perçue comme une question purement théorique, mais connexe à la composition et à la transmission des mélodies²⁴⁸ : la variance des corpus et des pièces est essentielle, à une époque où l'on suppose que de continus changements y ont été opérés dans le cours du IX^e siècle, comme l'indiquent les discordances entre les tonaires²⁴⁹.

Face à cette imprévisible invisibilité des variantes dans les éditions usuelles, qui dépendent entre autres des modèles de transmission oraux-écrits, voici une vingtaine d'exemples qui illustrent cette nécessité dans toute démarche éditoriale critique, de construire une véritable épistémologie des variantes. Partons de nouveau de cette figure

244 À l'instar des littératures, latines ou romanes, v. CERQUIGLINI 1989, p. 111.

245 *Id.*, p. 111.

246 *Ibid.*, p. 65, 69.

247 Christiane MARCHELLO-NIZIA, Compte rendu de Cerquiglini, *Eloge de la variante*, dans Paul FEBVRE, *Annales*, Cerf, Paris, 1990, p. 1111.

248 « Les modes ne sont pas d'abord le cadre officiel appliqué ou décrit par les théoriciens médiévaux, mais un élément de composition, d'ordre essentiellement musical... », Daniel SAULNIER, *Les modes grégoriens*, Solesmes, 1997, p. 160-161.

249 HUGLO 1971, p. 409 et sq.



Ex. 3 Intonations de l'intr. *Ad te levavi*

tutélaire symbolique de Grégoire le Grand, souvent abusivement représenté dans l'iconographie comme auteur d'un sacramentaire et donc en lien étroit avec le début des deux grands livres liturgiques de chant que représentent le graduel comme l'antiphonaire²⁵⁰.

Le début du graduel (livre), avec son introit *Ad te levavi*, dont la lettrine évoque indirectement l' α et l' Ω , est d'emblée marqué par des leçons différentes dès l'intonation, qui présente au moins trois configurations (ex. 3)²⁵¹.

Comme l'avait remarqué Becker, au niveau du formulaire lui-même et de son premier répons de matines, l'antiphonaire hésite également en son début entre deux traditions pour le premier répons de l'Avent, partagé entre la série *Aspicens* et l'autre série *Aspiciebam*²⁵². De même, on peut sonder l'étendue géographique et temporelle de variantes très spécifiques, qui de manière assez pertinente peuvent révéler certains types et leur filiation, notamment avec cette intonation inversée de l'introit *De necessitatibus*, dont les ramifications vont assez loin, jusqu'au milieu de la Péninsule italique²⁵³. Ce sont bien les témoins de Neustrie, des Îles Anglo-celtiques et certaines branches italiennes, qui présentent

250 HUGLO 1986, p. 662.

251 v. chap. IV, ex. 11, p. 159.

252 Hansjakob BECKER, « *Aspicens - Aspiciebam*. Tradition und Transformation des *Antiphonale Officii* im Mittelalter », dans Robert F. TAFT, Hans-Jürgen FEULNER, Elena VELKOVSKA, *Crossroad of Cultures. Studies in Liturgy and Patristics in Honor of Gabriele Winkler (Analecta Orientalia Christiana, 260)*, Rome, 2000, p. 69-88.

253 v. *éd. var.* n° 5, p. 529.

en effet un très grand intérêt, à l'exemple de ces deux graduels conservés à Pérouse (Perugia, Archivio capitolare 5 et 6), qui montrent une division insoupçonnée jusqu'alors, haute dans le temps et large dans l'espace, des variations du texte comme de la mélodie (pl. 26 et 33).

Même si elles ont encore trait à Grégoire et indirectement à la question de l'autorité de l'église romaine, fortement affirmée au cours du x^e siècle, les variantes du trait *Beatus vir* pour le commun et pour la fête de s. Grégoire, se manifestent surtout au niveau de la structuration globale du trait comme de son agencement²⁵⁴. L'autre trait,

Tu es Petrus, étroitement lié aux motivations politico-ecclésiastiques du développement très politisé du culte de saint Pierre aux ix^e et x^e siècles, anticipant la réforme grégorienne, présente de telles différences de composition, qu'on peut envisager au moins deux versions : une version brève (Saint-Yrieix, Laon²⁵⁵), très condensée et au développement ornemental réduit, contre une *versio longior* beaucoup plus ample, conservée dans un nombre moindre de témoins (ex. 4). On y appréciera les variations de macrostructure comme des variantes de détail dans les formules ornementales, standardisées ou non²⁵⁶.

Témoins	Obs.	Tu es Petrus	V. 2 Et portae	V. 3 Quodcumque ligaveris	V. 4 Et quodcumque solveris
Lib. Us., 385		Da 4 - c1 / F1 D11	D1 C1/F1 D11	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1 / F1' Dn
Laon 239	<i>brevior</i>	Da [o] - c1 / F1 D11	D1 C1/F1 D11	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1' / F1' Dn
Lao 2	<i>Brevior</i>	Da 4 - c1 / F1 D11	D1 C1/F1 D11	Dn D2 / F1 d	D7 d2 ? C1 / F1' D12 Dn
Yrx		Da 4 - c1 / F1 D11	D1 D4-c1 F1 / XD	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1 / F1' Dn
Agv 1		Da 4 - c1 / F1 D11	D1 D4-c1 F1 / XD	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1 / F1' Dn
Vaa 1		Da 4 - c1 / F1 D11	D1 C1/F1 D11	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1 / F1' Dn
Noy 2	Inversions mél. V3/V4	Da 4 - c1 / d D11	D1 d2 / d-e d14	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1 / F1' Dn
Vin	Inversions mél. V3/V4	Da 4 - c1 / F1 D11	D1 C1/F1 D11	D3 C1 / F1 D14	D7 d2 C1 / F1' Dn
Bre	Inversions mél. V3/V4	Da 4 - c1 / F1 D11	D1 C1/F1 D11		

Ex. 4 Structuration formulaire du trait *Tu es Petrus*²⁵⁷

²⁵⁵ Il s'agit d'une addition dans les gardes du graduel Laon 239, probablement de la seconde moitié ou de la fin du x^e siècle. La notation n'est pas tout à fait la même et se présente comme un peu moins riche, même si elle s'apparente à la même typologie.

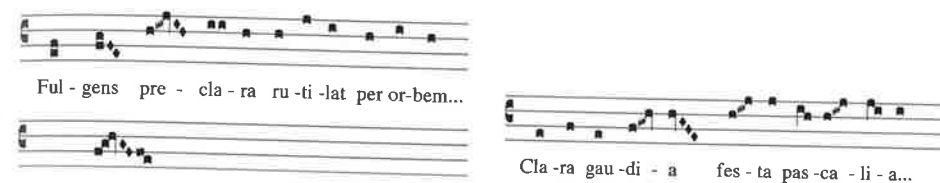
²⁵⁶ t. 2, éd. Anthol. n° 52, p. 487.

²⁵⁷ Pour les sigles, v. W. APEL, *Gregorian Chant*, Bloomington, 1958, p. 326-328. Voir aussi éd. Anthol. n° 52, p. 487.

²⁵⁴ D'après HORNBY 2003, p. 108 (version de Saint-Denis, à comparer à la « Vulgate »).



Ex. 5 Mélodie-type des introïts et répons de l'Office



Ex. 6 Séquences pascales

La mélodie-type des quatre introïts *Reminiscere*, *Resurrexi*, *Misericordia domini* et *In voluntate*²⁵⁸, relativement ancienne (ex. 5)²⁵⁹, se caractérise par une récitation ornée sur une corde (*fa*), correspondant dans la modalité archaïque à une corde mère sur *do*, transcrit en mode de *mi* selon l'*octoechos*, tant dans le Grégorien que le Vieux-romain et l'Ambrosien.

Cette récitation fait l'objet d'une ornementation qui valorise la tierce inférieure (*ré-fa*) et le demi-ton placé sous cette corde de récitation (*mi-fa*)²⁶⁰. Alors que dans les quatre introïts le Vieux-romain n'est pas systématique au niveau de cette ornementation parmi ses différents témoins, ce lieu variant « type » est un des plus stables et des plus cohérents dans la tradition manuscrite du Grégorien, et va bien au-delà du champ géographique de cet ouvrage. La concordance de ce lieu variant avec certains répons de l'Office, par exemple *Ecce nunc tempus* (CAO 6600) du

temps du Carême, dans le même mode, ainsi que dans d'autres genres (tropes, séquences) ne fait qu'accréditer l'établissement précoce de la différenciation des types du *cantus* et en ce cas, valide un état transitoire de cette strate romano-neustrienne, plus proche des traditions antérieures au VIII^e siècle.

Les intonations de la *sequela* et des séquences de Pâques *Fulgens preclara*, *Gaude caterva* et *Clara gaudia* présentent un appui rythmique à la quarte, plutôt rare, mais que l'on retrouve dans plusieurs témoins (Noyon, Rouen, Saint-Évroult et Cantorbéry²⁶¹), alors qu'il est inconnu dans le *Compendiensis*, à Winchester ou en Aquitaine (ex. 6)²⁶².

Alors qu'on aurait pu penser à une variante excentrique, voici une tradition qui se retrouve dans un nombre de témoins suffisamment conséquent (plus de cinq témoins sur une large assise chronologique) pour infirmer cette hypothèse

²⁵⁸ GT 81, 196, 346, 222.

²⁵⁹ COLETTE 1995A, p. 169.

²⁶⁰ TURCO 1993, p. 70, 113. Voir t. 2, Annexes 9. 2. p. 353.

²⁶¹ Cnt 2, dans sa partie sur portées, du XII^e siècle.

²⁶² t. 2, éd. Anthol. n° 85, p. 516 v. Marie-Noël COLETTE, « Séquences et versus ad sequentias », *Revue de musicologie* 89/1 (2003), p. 12-13 et pl. p. 11.

VII ^e -VIII ^e s.	(Vieux-fonds romano-franc)	Intr. <i>Dominus dixit (filius)</i> ; int. seconde phrase
VIII ^e -IX ^e s.	compléments 1 ^{re} renaissance carol.	All. <i>Dies sanctificatus (Niv 2)</i> ; autre mélodie, Greg en dérive ?
après 830	sanctoral de l'Office, carolingien	Off. Denis, R. <i>Post passionem</i> (int. avec division Est-Ouest)
après 900	compléments 2 nd e renaissance	Off. Trinité, R. <i>Benedicta (Niv 0)</i> ; int.
après 950	compléments post-carolingiens	

d'excentricité. Il s'agit donc d'une nuance rythmique qui consiste en un appui au grave dans le tétracorde. La descente directe au Γ du *Collegerunt* à Arras (*Vaa 2-3*) se retrouve effectivement à Compiègne (*Coc 5*), deux centres qui ont eu en commun l'abbatiate de Charles le Chauve²⁶³. Elle est systématique et se retrouve dans d'autres pièces comme l'antienne de l'Adoration de la Croix *Cum fabricator*²⁶⁴. Des témoins germaniques évitent cette quinte descendante et se limitent à une quarte. Un tel exemple, qu'il faut étayer par des comparaisons en grand nombre, aurait pu aussi paraître excentrique.

Un autre niveau de variantes peut s'envisager dans d'autres traits psalmiques, composés probablement peu après le Vieux-fonds, rapidement diffusés dans l'ensemble de la tradition occidentale. Certaines pièces, comme le *Domine non secundum*, donnent lieu à des variantes importantes du texte, dont la comparaison aux éditions courantes de la *Vetus latina* et du psautier gallican n'ont guère apporté de résultats convaincants²⁶⁵. Elle engendre une organisation des formules et des cadences

légèrement différente, analogue aux autres traits cités plus haut (*Tu es Petrus, Beatus vir*).

Variantes, typologie et chronologie des répertoires

Lors de l'édition plus exhaustive des variantes, on pourra établir, quand cela sera rendu possible par la richesse des faisceaux de convergence critique d'une future base de données en ligne, une chronologie des variantes selon les répertoires.

Emplacement des variantes dans les répertoires locaux et « universels »

Dans le Propre grégorien, l'examen doit se porter sur les mélodies plus que sur le texte littéraire. En effet, à de rares exceptions près, les textes des chants de la Messe, très uniformes, liés aux psaumes et aux Écritures sinon à des centons, ne posent pas souvent ces variantes qu'on rencontre plus volontiers dans les textes historiques, hagiographiques et poétiques²⁶⁶. Maints manuscrits présentant d'abondantes imperfections grammaticales ou orthographiques – à travers lesquelles on remarque des orthographes phonétiques, rappelant le contexte d'oralité – se révèlent pourtant être d'excellents témoins sur le plan mélodique. Le niveau qualitatif du texte littéraire n'est donc pas toujours dépendant de celui du texte mélodique. Inversement,

266 Il n'en est pas de même pour l'office, notamment le sanctoral avec les nombreux éléments non scripturaires.

263 t. 2, éd. *Anthol.* n° 8, p. 449

264 v. chap. IV et t. 2, éd. *Anthol.* n° 2, p. 442. Aussi, ce répons *Sanctus martyr* de l'office de saint Nicaise (IX^e siècle), v. GOUDESENNE 2002, p. 237.

265 Il s'agit du premier verset, avec une conjugaison qui donne lieu à deux versions : *facias nobis** au lieu de *quae fecimus nos*. Cette dernière leçon est majoritaire et la précédente, souvent corrigée. On comparera le GT, p. 64 avec la leçon distincte* de Saint-Yrieix (*Pal Mus XIII*, p. 66) ou encore Dijon et Bologne, *Pal Mus.* VIII, p. 314 et XVIII, f. 62. Ce trait ne figure pas en Alémanie ni à Bénévent.

l'élimination de témoins qui n'illustreraient pas une perfection littéraire normative, semble donc peu justifiée dans ce contexte d'une élaboration hétérogène des corpus romano-francs aux VII^e et VIII^e siècles, où le latin liturgique ne reflétait pas encore cette grande *renovatio* des brillantes écoles carolingiennes d'après 800.

Pratique historique de la double exécution

Dans quelques témoins, on trouve des pièces conscrites deux fois, l'une à la suite de l'autre, souvent pour de grandes antiennes, à l'exemple du graduel de Rouen (*Rog 1*) avec cette antienne pour les Rameaux, *Ante sex dies*, présentant à la suite deux mélodies similaires, avec quelques variantes au niveau du texte comme de la mélodie²⁶⁷. Par la suite, il semble qu'une grande majorité de témoins aient procédé à la sélection d'une seule pièce : bien rares sont les livres ayant conservé ces doublets, issus d'un contexte plutôt compilatif et peu sélectif dans les formulaires²⁶⁸. Faut-il raccorder cette présence de doublets à la pratique avérée des chantres pour la réimprovisation²⁶⁹ ? Les livres de la Messe les plus remarquables à cet égard sont les aquitains (Saint-Yrieix, Gaillac, Limoges), les italiques (Asti, Bobbio, Bologne – *Lav, Mod, For* – et quelques français comme certains livres de Saint-Denis (*Den 2, 9*), Soissons (*Soi 2, 3*) ou Noyon (*Noy 2*), qui compilent de nombreuses compositions et additions, jointes à des fonds pré-grégoriens, d'origine gallicane ou vieil-italique. On se demande donc si dans

l'émergence des variantes mélodiques, la part d'« erreurs » de *transcription* est si importante. Dans les livres notés sur lignes aux XII^e-XIV^e siècles, les exemples ne sont pas si nombreux à présenter des variantes spécifiquement liées à des questions de transposition ou d'ambiguïtés modales. Irréductibles et souvent indépendantes du texte sous-jacent, les variantes mélodiques sont pourtant insuffisantes et ne représentent pas le seul niveau de variabilité du texte.

Variantes littéraires

Les travaux de Philippe Bernard ont probablement prélué à la découverte par Daniel Saulnier d'une tradition parallèle « française », qui se confond en partie avec cette strate neustro-insulaire²⁷⁰. Saulnier a donc infirmé l'hypothèse erronée de Bernard qui, un peu hâtivement, avait soupçonné l'absence de lien entre les variantes littéraires et les variantes mélodiques²⁷¹. C'est dans un mouvement d'osmose entre plusieurs branches et répertoires que le Vieux-romain lui-même, dans sa codification élaborée au XI^e siècle, a été « grégorianisé », comme en témoignent certaines variantes littéraires, quelques retouches mélodiques et l'importation de certains genres – séquences, tropes, diverses additions. On observera de mêmes phénomènes dans le Bénéventain, avec le Romano-bénéventain²⁷², ou encore dans l'Ambrosien quand il imite le Grégorien, notamment dans sa première forme aux VIII^e-IX^e siècles et puise aussi dans d'autres formes, dont la configuration « ottonienne » à la fin du X^e siècle²⁷³.

267 t. 2, éd. *Anthol.* n° 21, p. 462.

268 Michel Huglo, à propos de la « loi des doublets », reprise de Dom Beyssac, remarque que souvent la seconde version est plus ancienne et marque un phénomène de conservation dans la substitution d'une nouvelle pièce, v. HUGLO 1971, p. 296.

269 VAN DER WERF 1983 ; à propos du phénomène de 'retrievability of a single' (réécriture), C. Page met en parallèle la performance du chant avec le caractère fluctuant de l'acte de la parole dans le Nouveau-Testament, PAGE 2010, p. 309.

270 Terme encore employé par Bernard lui-même, BERNARD 1996B.

271 BERNARD 1990, p. 173 ; BERNARD 1996B, p. 210 et sq.

272 KELLY 1989, p. 20-21, 43 et le livre récent de Luisa NARDINI, *Interlacing Traditions : Neo-Gregorian Chant Propers in Beneventan Manuscripts*, Pontifical Institute of Medieval Studies (Studies & texts, 205), Toronto, 2016.

273 BERNARD 1996A, p. 764 et sq.

Réévaluation de la pertinence des sources et du contexte d'élaboration

En reprenant le point de vue de Philippe Bernard pour une relecture différenciée des livres liturgiques²⁷⁴, on peut donc distinguer entre le x^e et le XIII^e siècle quelques sources totalement ignorées des méthodes statistiques additionnelles qui font fi des typologies des livres. La plupart d'entre eux, multipliés avec les Franciscains et les ordres réformés ou mendiants au XIII^e siècle, diffusent une version plutôt ordinaire ou « banale » du chant grégorien, alors que d'autres ont davantage été influencés par les liturgies locales italiennes et franques antérieures, dont l'antique de Rome : elles ont maintenu des poches de résistance à l'unification, des particularismes liturgiques et musicaux, malgré la généralisation d'un « grégorien » progressivement standardisé.

Choix des variantes

Bien des variantes restent impertinentes et ne mènent pas forcément à une voie intéressante, surtout lorsqu'elles relèvent de phénomènes de prononciation : les bétacismes et les variantes phonétiques, reflet d'un type très relatif et circonstancié de prononciation (*cum/dum*) ; les crases et liaisons (*ab eo / habeo ; custodiat/custodi hanc*), qui renvoient sur le plan mélodique aux mêmes phénomènes d'*initium* et d'*élision*, dépendantes de la distribution du texte sur la mélodie. De même des usages grammaticaux dans les déclinaisons, qui, on se souvient, ont nourri les échanges des grammairiens et théologiens dans de vives controverses (Godescalc d'Orbais, Héliaschar, Agobard ou Amalaire...) ²⁷⁵. Beaucoup de variantes qui dans la Messe ont trait aux

²⁷⁴ *Id.*, p. 211.

²⁷⁵ HUGLO 1979 ; dans son *Adversaria in librum responsalem*, rédigé entre 849 et 866, Godescalc d'Orbais cite plus de cent chants liturgiques issus de l'antiphonaire de Reims,

nomina sacra, tels *deus* au lieu de *dominus*, qu'on retrouve fréquemment dans l'office, avec un certain flottement entre les témoins qui écriront *Ihesum* à la place de *Dominum*. Les variantes phonétiques et homonymiques, renforcées par la transmission chantée et orale de ces textes, ont une incidence pas si négligeable pour les notations neumatiques, notamment dans le recours aux liquescences :

<i>Beata es Virgo</i> (CAO 6165)	DFE/BHR
<i>Ihesum Christum/Deum nostrum</i>	
Intr. <i>Gaudete in domino...</i> apud Deum/Dominum*.	*R/BCK
Intr. <i>Misereris omnium...</i> tu es Dominus/Deus* noster.	*CK/B

Les répertoires plus tardifs des *historiae*, diffusés aux alentours de 780-830, puis plus massivement après, présentent de significantes variantes littéraires, doublées de variantes mélodiques. Par exemple l'antienne *Sanctus Dionysius*, avec cette leçon partagée (*eroganda/parturienda*), représente un élément qui atteste de la division de la diffusion de l'Office de saint Denis vers 830-850²⁷⁶. Il va de soi que l'incidence lexicale de certaines variantes, par exemple l'expression *perambulare* ou *deambulare* dans le premier répons de l'Office de s. André, place la variante dans une catégorie plus marquante que d'autres, par exemple les questions de coordination de temps et de conjugaisons (*Ecce dies veniunt/venient*). Mais bien d'autres types encore ne sont pas à tenir absolument à l'écart, mais à prendre en compte avec prudence : le nombre d'alléluias à la fin d'une pièce (antiennes de procession, *preces*, introïts), très variable, porteur par ailleurs de mélodies très

v. Cyrille LAMBOT, *Œuvres théologiques et grammaticales de Godescalc d'Orbais (Spicilegium sacrum Lovaniense, 20)*, Louvain, 1945, p. 427 et sq.

²⁷⁶ Voir les deux *stemmas* dans GOUDÉSENNE 2002B, p. XXXVII-XXXVIII.

instables et différenciées entre témoins, parce que probablement destinées à modifier la modalité²⁷⁷. Philippe Bernard n'a pas abordé la question de l'attribution des psaumes à l'introït, qui pourrait se révéler intéressante, surtout pour les témoins italiens²⁷⁸. Parmi les variantes lexicales, notons la présence d'expressions opposées. Par exemple, l'image de la colombe qui se pose sur les eaux lors de la fête de l'Assomption (*Vidi speciosam*, CAO 7878), présente un clivage net entre les témoins germaniques et les autres, les uns la faisant monter, les autres descendre :

<i>Vidi speciosam sicut columbam ascendentem desuper rivos aquarum</i> (BHR).
<i>Vidi speciosam sicut columbam descendentem desuper rivos aquarum</i>

Une telle variante ne vaut pas forcément pour elle-même et ne prend sens que dans le clivage historique qu'elle illustre. Ainsi le recours à des synonymes dans le R/ *Egredietur virga*, qui distingue le terme *germine* de *radice*, est employé par deux fois, dans les seuls témoins germaniques : *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice/germine ejus ascendet et erit justitia cingulum lumborum ejus et fides cinctorium renum ejus*. La qualification d'une vertu par une autre (*potestatem/virtutem*) dans le verset du répons *Ecce vicit leo*, peut prendre davantage sens parce qu'elle ne concerne qu'une branche relativement précise d'un *stemma* et qu'elle peut-être historiquement cohérente (DFS), indiquant ici un remaniement par rapport à une branche de tradition supposée « majoritaire » : *Et unus de senioribus dixit mihi ne fleveris dignus est agnus qui occisus est accipere potestatem et fortitudinem*²⁷⁹.

²⁷⁷ BERNARD 1996B, p. 211 et TURCO 1993, p. 107 et sq. (Intr. *Aqua sapientie, Venite benedicti, Victricem, Eduxit dominus...*).

²⁷⁸ BERNARD 1996B, p. 211-212.

²⁷⁹ CAO 6641.

Les variantes littéraires peuvent aussi résulter de contextes culturels variés, théologiques, doctrinaux... Un des exemples les plus célèbres, évoqué plus haut avec le répons de l'office de Noël, *Descendit de celis*²⁸⁰, pourrait être complété par d'autres, par exemple les importantes corrections du *Kyrie Te Christe rex supplices*²⁸¹, révélant dans les témoins lotharingiens et germaniques, mais aussi en Normandie comme à Saint-Evroult, un véritable remaniement qui ne résulte pas d'une simple *emendatio*, mais de tout un arrière-plan théologique surlignant le dogme trinitaire. Enfin, il est à prendre en considération les nombreuses graphies fautives de certains manuscrits comme l'antiphonaire de Charles le Chauve, qui du coup a été éliminé parce que présentant trop de graphies moins bien normalisées²⁸². Il n'est pas le lieu d'opérer ici une typologie de ces « erreurs », mais de s'interroger sur la pertinence de telles sources dans la généalogie et l'histoire du *cantus*.

Vu l'ampleur des recherches et l'établissement d'un corpus critique de variantes, nous concédons que l'entreprise s'avère bien difficile, comme le reconnaît Philippe Bernard qui en 1996 avait préféré en rester à une liste pratique, permettant déjà dans un premier temps quelques classements plus opérationnels des sources²⁸³.

²⁸⁰ v. t. 2, Annexes, n° 1, p. 307.

²⁸¹ AH 17, n° 2 et t. 2, éd. *Anthol.* n° 66, p. 497.

²⁸² Ce que regrette amèrement Huglo qui s'en étonne, cette élimination étant conjointe à celle de l'antiphonaire du Mont-Renaud et du groupe français, v. HUGLO 1985, p. 138.

²⁸³ J'ai commencé la collation par le groupe de graduels possédant les canons de variantes les plus caractérisés à savoir Arras, Tours, Angers, Noyon-Corbie, Soissons, le graduel d'Orléans (*Orl +*) avec variantes palimpsestes, en partie Saint-Denis (*Den 4* plutôt que *Den 1*), adossés à quelques témoins insulaires, *Iri, Vor, Ext* et le *Cnt 3*, à l'usage de Durham.

II. Homère, Grégoire, Apollon & Dionysos : un paysage confus

« Ni Charlemagne, ni Alcuin n'avaient en tête un plan de réforme de la liturgie franque, pas plus que [le pape] Hadrien ne pensait à rénover le culte en Occident »

Joseph DÉCRÉAUX-Victor SAXER¹

Liturgie et musique sous le signe du chaos

Les histoires de la musique et de la liturgie assèment comme vérité établie que la réforme carolingienne se soit imposée comme une évidence à partir de cette conjonction des années 750, où s'opéra le changement de dynastie entre mérovingiens et pippinides, suivi par le séjour du pape Étienne II en Gaule. Il nous faudrait en revenir à un examen plus critique pour évaluer le revers de la médaille de cette réussite carolingienne, très théorique et largement sur-interprétée. La confrontation de ce postulat à la réalité des sources manuscrites semblait déjà limitée au temps d'Amalraire lui-même, une bonne soixantaine d'années après cet événement clé, lorsque le disciple d'Alcuin, futur évêque de Metz, se rendit à Corbie au début du IX^e siècle pour y étudier les livres liturgiques, notamment les quatre antiphonaires rapportés de Rome par l'abbé Wala de Corbie, ambassadeur de Louis le Pieux. Alors que ces livres n'étaient pas encore notés, Amalraire constata d'importantes différences avec les livres

de son église de Metz, alors toujours au centre d'un réseau majeur d'enseignement des chantres dans la chrétienté romaine². Cet important témoignage vient contredire une opinion trop aisément admise d'une unification achevée de la liturgie romano-franque, engagée depuis Pépin et renforcée après 789 par Charlemagne et sa fameuse *Admonitio generalis*³.

Conscient des limites théoriques d'une véritable unification politique, culturelle et liturgique, savamment démontrées par les historiens de la période carolingienne⁴, une relecture des

¹ DÉCRÉAUX 1985, vol. 1, p. 208.

² « (...) in verbis et multitudine responsorium et antiphonarum, quas nos non cantamus » (dans le Prologue du *De Ordine antiphonarii*, éd. HANSENS 1948 (*Studi e testi*, 138), p. 361.

³ Cyrille VOGEL, « La réforme culturelle sous Pépin le Bref et Charlemagne » dans Erva PATZELT, *Die Karolingische Renaissance*, Graz, 1965, p. 171 et sq.

⁴ Deshusses, Chavasse, Mc Kitterick, etc. ; à noter également la conférence d'Yitzhak Hen « When Liturgy Gets Out of Hand », *The Poetics of Christian Performance : Prayer, Liturgy, and Their Environments in East and West*, Jerusalem, 19-23 juin 2016. (« The ninth century was an intensive period of liturgical experimentations in the West. New forms of liturgical practices were formulated, older ones were re-shaped and re-adapted, and an unprecedented obsession with liturgical performance

traditions mélodiques dans les diverses aires culturelles européennes comme un réexamen dans le détail des chaînes de transmission complexes (similitudes et différenciations), parce que résultant de modifications opérées à la fois dans l'espace et dans le temps, seront bénéfiques pour la musicologie médiévale. À la fin de cette première partie consacrée aux aspects philologiques, passons en revue quelques pièces emblématiques par l'examen approfondi de leur tradition manuscrite et quelques sondages dans les sources d'un champ historique et géographique véritablement européen, centré sur les témoins de l'espace de la Francie occidentale, des Îles Britanniques, de la Lotharingie (Metz-Aachen-Utrecht), des régions alémano-germaniques et enfin, de haute Italie, des Alpes à Ravenne, sans oublier Rome et Bénévent. Quelques contre-témoins d'autres espaces viennent par ailleurs y apporter les contreparties nécessaires et indispensables au repérage de versions textuelles et mélodiques spécifiques, comme de lieux-variants très significatifs.

Ce panel d'exemples présentement recueilli aborde non seulement le *Propre de la Messe*, explorant des strates et des couches très variées – y compris les versets d'offertoire, les antiennes de procession (Rameaux, *Adoratio crucis*) – mais explore également quelques tropes, séquences et offices des IX^e-X^e siècles, répertoires beaucoup moins stabilisés que ceux du Vieux-fonds. L'expérience de l'édition et des restitutions invite en permanence à élargir la cartographie des centres musicaux et à réévaluer nos pratiques comme nos outils de travail offerts par le CAO ou la *Cantus Index Database*.

spread throughout the Carolingian empire. This activity was, no doubt, inspired by the Carolingian reform movement, but it was also closely linked to the changing views of late Carolingian political ideology. In this paper I shall look at some of the phenomena that characterised the changing nature of the Frankish liturgy during the ninth century, among them some of the most bizarre and gruesome liturgical turns »).

C'est alors un paysage absolument quelque peu chaotique, déconcertant qui ressort de cette géographie liturgique du *cantus*⁵. L'état des lieux est à l'évidence marqué du sceau de la complexité : il déconstruit immédiatement toute vision unifiée et homogène du chant grégorien. Il souligne les surprenants écarts entre les constructions de cette *vulgate* qui avait imposé depuis plus d'un demi-siècle l'*archétype unique*. La genèse du chant grégorien est donc loin d'avoir épuisé les problématiques complexes qu'elle soulève. Même si les controverses des années 80, notamment portées par Stäblein et Hucke, ont été largement dépassées par celles de Levy et Treitler, bien des travaux, anciens ou récents, émanant de courants musicologiques très divers⁶, ont révélé qu'il y avait toujours et plus que jamais matière à imaginer des schémas alternatifs à cette surprenante hypothèse d'un *archétype écrit* d'antiphonaire de Charlemagne⁷. Des « océans d'ignorance »⁸ nous invitent donc à une grande prudence pour reconstruire des scénarios historiquement plausibles : une entreprise redoutablement difficile, tant pour l'interprétation des sources narratives que la mise en perspective des sources liturgico-musicales et des répertoires eux-mêmes.

L'offertoire *Elegerunt* et la romanisation du « gallican »

L'offertoire *Elegerunt apostoli* pour la saint Étienne est une pièce des plus célèbres. Pour cette fête des diacres, conjointe au Cycle de la Nativité et d'institution ancienne, voici une composition qui ouvre une fenêtre sur le monde mérovingien antérieur à la romanisation progressive promue par

- 5 t. 2, Planches, carte n° 2, p. 388, cartographie établie à partir d'un tableau analytique des répertoires, donné en Annexes, 3.
6 HANDSCHIN 1954, p. 57.
7 Comme le suggérait Rosamond Mc Kitterick à propos de LEVY 1987.
8 BAROFFIO 1992, p. 275-276 ; MILANESE 2013A, p. 619.

Pépin et Charlemagne⁹. L'étude de Kenneth Levy à propos de l'oralité¹⁰ mentionne cet offertoire et montre la progressivité de l'unification, la permanence de répertoires locaux et parfois même l'existence d'îlots – notamment celui d'Arras – dont l'étude fut poursuivie par Ruth Steiner¹¹. Au-delà des observations déjà établies, la substitution de l'*Elegerunt* par l'offertoire romain *In virtute* se constate en plusieurs centres, où l'ancienne pièce est maintenue, reléguée à la suite ou supprimée, selon cette loi des doublets – un des procédés courants dans l'hybridation et l'évolution des répertoires qui marque un compromis entre l'acceptation d'une pièce nouvelle et le maintien d'une pièce de tradition¹².

Le graduel de Corbie (*Cor 1*), du début du XII^e siècle, illustre un centre pourtant caractérisé par des archaïsmes « franco-gallicans » avec des apports des traditions voisines de Lotharingie ou d'Alémanie : il substitue à cet offertoire « gallican » l'*In virtute* romain¹³. Ainsi, les innovations pour ne pas dire ruptures comme les archaïsmes, ne sont donc pas toujours dans les mêmes centres ; on ne peut se résigner à une simple théorie évolutionniste : l'observation fine des sources contredit ici une conception dualiste de la transmission. Ce bastion supposé d'un premier état du chant romano-franc, appelé « corbéio-dionysien »¹⁴, aurait anticipé de quelques décennies cette romanisation, avant

- 9 v. éd. Anthol. n° 17, p. 456
10 LEVY 1990.
11 STEINER 2001 ; d'autres pièces pourraient d'ailleurs illustrer cette période d'interférences entre tradition orale et écrite, à l'exemple de cette antienne des confesseurs *Insignes preconiiis*, du IX^e siècle, au carrefour de plusieurs traditions à Bénévent, Milan et dans les pays Francs, v. GOUDESENNE 2009A, p. 15-16, t. 2, éd. Anthol. n° 17, p. 456.
12 Théorie redevable à G. Beyssac d'après HUGLO 1971, p. 296.
13 Voir l'*ordo* en Annexes, n° 6, p. 326
14 Terme employé au moins depuis les années 1980-1990 avec les travaux d'Anne Walters-Roberston, Hiley et Underwood (« Melodic traditions in medieval English

la réforme romano-austrasienne représentée par Metz-Aix-Trèves. Saint-Denis ou Corbie, cette dernière « jumelée » à Saint-Éloi de Noyon d'après la copie du célèbre antiphonaire « du Mont-Renaud »¹⁵, n'est pas pour autant exempte d'évolutions, analogues à d'autres centres plus réformateurs (Saint-Maur des Fossés, Glanfeuil, Vendôme...). Avec d'un côté une conformité plus marquée au niveau de l'*ordo* de l'Office pour l'antiphonaire vieux-romain de Saint-Pierre de Rome et de l'autre, l'abandon d'un reliquat franco-romain de l'offertoire de la Saint-Étienne, Corbie illustre ainsi une posture contraire entre la Messe et l'Office.

Clivages dans les traditions mélodiques

Alors que l'antiphonaire de Hartker présente également une plus grande conformité avec le noyau romain pour l'*ordo* de l'Office, plus nettement canonial que monastique même s'il résulte du mouvement romano-bénédictin, bien des différences structurelles divisent pourtant les traditions mélodiques de pièces du *Propre de la Messe* entre Corbie, Noyon, Laon, Saint-Gall et Einsiedeln. Ces différences, menues en apparence, n'affectent pas seulement les pièces les plus tardives mais aussi les couches les plus profondes du répertoire grégorien : l'intonation de l'introït *De necessitatibus* présente dans nombre de témoins de Neustrie cette inversion de la *tristropa* avec le *torculus* initial par rapport à la grande majorité des témoins (Laon, Chartres, Saint-Gall).

Il semble bien trop facile d'y voir une erreur factuelle quand les leçons du Vieux-romain nous indiquent une récitation sur la corde *fa* dès le début

- antiphoniers », *Journal of the Plainsong and Medieval Music Society* 5 (1982), p. 1-11), mais effectivement induit par les travaux antérieurs de Solesmes.
15 *Pal Mus* XVI, v. introduction.

du chant¹⁶. Il en est de même pour les introïts du *deuterus*, témoins de la psalmodie archaïque de *mi*, *Resurrexi*, *In voluntate*, *Reminiscere* et *Misericordia*, dont l'ornementation de la récitation présente quelques analogies non seulement avec le chant vieux-romain, mais encore avec le répertoire ambrosien¹⁷.

En attendant de démontrer plus loin qu'on a bien là affaire à un clivage historico-géographique qui marque une différenciation dans les adaptations franques d'un modèle supposé romain, n'insistons pas ici sur ces divisions manifestes de la tradition mélodique, qui ne suivront pas toujours des lignes de fracture évidentes : bien des centres de l'Ouest, à Chartres ou en Normandie par exemple, concordent non pas avec les cités de Neustrie, mais avec les témoins aquitains, bénéventains, lorrains et germaniques ; ils ne relèvent donc pas seulement de la division géographique ni politique des traditions mélodiques, mais d'une généalogie brouillée par des facteurs historiques liés à des remaniements successifs, que nous développerons dans les chapitres suivants et dans les éditions.

Corrections sur argument théologique : Noël et l'incarnation du Verbe

Descendit de celis

Du côté des traditions du texte littéraire lui-même, la cartographie de pièces remaniées comme ce célèbre répons de Noël *Descendit de celis* est particulièrement intéressante :

16 t. 2, Annexes n° 10, p. 376 éd. var. ; on retrouve ces deux intonations distinctes en Italie, v. *infra*, éd. var. n° 5, p. 529
17 *Resurrexi*, v. Annexes n° 9.2, ornementation des intonations et Annexes n° 10, p. 372 (broderies dans l'intonation) ; un des exemples les plus convaincants est celui de la phrase contractée « *et creabuntur* », de l'offertoire de la Vigile de la Pentecôte, *Emitte spiritum*, commune avec le Vieux-romain, v. chap. VI, ex. 33.

A. *Descendit de caelis missus ab arce Patris* introivit *per aurem* Virginis in regionem nostram indutus stolam purpuream : *Et exivit *per auream* portam lux et *decus universae fabricae* mundi. Verset. Tamquam sponsus, dominus procedens de thalamo suo

B. *Descendit de caelis deus verus* a Patre genitus, introivit *in uterum* Virginis, nobis *ut appareret visibilis indutus carne humana prothoparente edita* : *Et exivit *per clausam* portam *Deus et homo*, lux et vita, *conditor* mundi¹⁸

Le remplacement du texte initial (A) mentionnant l'oreille et le manteau pourpre de la Vierge, blasphématoire selon le théologien wisigoth Agobard, est un indicateur de lieux soucieux de réforme, notamment les centres clunisiens, qui propagent la version B¹⁹. Si l'appartenance de Lyon à cette réforme n'est guère étonnante, compte tenu de l'exercice d'Agobard dans cette métropole, plus curieuse est sa présence dans des centres non influencés par Cluny, notamment à Reims, à Cambrai ou à Saint-Amand. La permanence des tropes de *fabricae* est remarquable dans certaines adaptations qui trahissent l'antériorité de la version A « blasphématoire » est pourtant largement maintenue à l'Ouest – témoin précieux marquant les limites d'une réforme qui n'est pas si systématique. Ainsi la cathédrale de Rouen (*Rog 1*), concordante avec l'antiphonaire Écossais de Penpont (*Ppt*) pour ses prosules, élabore une sorte de version mixte, prenant en compte les modifications du texte prônées par Agobard, sans pour autant supprimer les prosules.

Dans la longue trame de l'histoire, on perçoit alors qu'il est risqué de mettre en concordance directe des sources, ici du XIII^e siècle, avec les

18 t. 2, Annexes n° 1, table des sources qui présentent ce répons dans ses différentes configurations, p. 308.
19 HUGLO 1979, p. 113.

sources narratives et historiques des périodes bien antérieures, notamment la mention du chantre Rémi de Rouen, envoyé de Rome par le pape Paul I^{er}²⁰. Cet exemple, comme les variantes mélodiques abordées plus tard, montre comment Rouen et la Normandie, au travers de leurs témoins du Moyen Âge central, présentent un état remanié des traditions mélodiques. Ce qui est bien moins souvent le cas dans les centres voisins de Neustrie (Arras, Corbie, Beauvais...), à laquelle Rouen appartenait pourtant aux VIII^e et IX^e siècles. Ce répons, si essentiel dans la théologie de l'incarnation, représente par ailleurs un signe tangible d'une influence franque de seconde vague à Rome, sous l'ère ottonienne. Les manuscrits vieux-romains sont peut-être abusivement considérés comme purement antérieurs aux refontes franques : l'antiphonaire de Saint-Pierre de Rome présente ici une version proche ou dérivée de la B, donc une version réformée et non originelle, ce qui évacue ici l'idée d'un hypothétique « archétype » pur.

Te laudant angeli

Dans le CAO et les bases de données de *Cantus*, de nombreux exemples indiquent des pièces qu'on ne trouve qu'à l'Ouest : auraient-elles pu être éliminées du corpus romano-franc sous la même influence de ces réformateurs théologiens comme Agobard ? Tel est le cas de plusieurs pièces qui puisent à cette même source patristique d'un Pseudo-Épiphanie ou d'un Ambroise Autpert²¹, comme ce répons de Noël *Te laudant angeli* (CAO 7756), largement diffusé en Angleterre, en Neustrie et dans quelques points de la Péninsule italique, dont le Vieux-romain²² ; ou encore ce répons

20 Christian-Jacques DEMOLLIÈRE, *L'Art du chantre carolingien*, Metz, 2004, p. 126 ; HILEY 1993D, p. 515.
21 Pièces citées par CATTA 1959, p. 78.
22 *Éd. Anthol.* n° 58, p. 491.

Annuntiatum est per Gabrihelem (CAO 6103), plus largement diffusé, corollaire au précédent sur le plan théologico-liturgique²³ – et qu'on retrouve aussi dans la Messe comme graduel dans quelques témoins alto-italiques²⁴.

La cartographie du *Te laudant angeli*, finalement assez peu répandu mais présent dans le Vieux-romain, nous oriente vers les Îles Anglo-celtiques (notamment les témoins d'avant la Conquête de 1066) et le Nord de la France, dans un champ relativement restreint (Arras, Cambrai, Saint-Maur, Saint-Amand, Tours)²⁵. Sa diffusion à Cambrai montre un dépassement des strictes frontières de la Neustrie et une incursion dans l'Empire, lui-même divisé entre *Est* et *Ouest* par le Rhin. En revanche, ce répons ne figure guère dans les Flandres, le Brabant, la Hollande ni la Lorraine, dont une large part est pourtant à l'Ouest. Par contre, les concordances avec l'antiphonaire de Saint-Pierre de Rome et d'autres témoins italiens (Saint-Sixte de Rome et Chiavenna), invitent à penser, à l'inverse du *Descendit* précédent, à un export partiel de Rome vers l'Empire – résulterait-il lui aussi de cette même censure constatée pour son pair ? Toujours pour l'antique fête de Noël, qui n'est pourtant point exempte de remaniements en profondeur, notons certains répons à tradition mélodique divisée entre Tours et Saint-Gall comme ce *Hic qui advenit*, dont Saint-Martin de Tours et la cathédrale présentent une version en *protus* avec une prosule qui se différencie de la majorité des témoins en *deuterus authentus*²⁶.

23 v. Annexes, n° 1, « *per aurem et stolam ...* », p. 307
24 Monza, Bergame ; l'absence de diffusion dans les témoins de l'AMS nous ferait pencher pour une élimination analogue au *Descendit*.
25 On peut encore ajouter quelques centres qui n'ont pas fait l'objet d'indexation dans la *Cantus Database* comme Beauvais, Meaux, Saint-Omer ou Amiens.
26 *Éd. Anthol.* n° 59, p. 492.

Les remaniements et la complexité de la transmission

Si l'on se tourne vers Metz, considérée comme centre majeur dans la tradition grégorienne, on remarquera qu'une de ses rares sources conservées, l'antiphonaire du XIII^e siècle, n'est pas non plus exempte de remaniements caractéristiques. Notamment la série d'antennes pour la fête de saint Étienne, patron de la cathédrale²⁷. La série initiale a été remplacée par une série numérique, disposée selon l'ordre régulier des modes – dispositif qui s'est développé dans cet espace vers 900 et visible dans des offices plus tardifs (la Trinité, l'invention du même Étienne et saint Lambert, patron de Liège)²⁸. Nouvelle rivale de Metz, forgée par une historiographie plus récente²⁹, Saint-Denis n'est pas pour autant plus infaillible dans les remaniements, ni garante d'une tradition exempte de ruptures ou de remodelages : bien des antennes de l'Office, mais encore des pièces de la Messe comme l'hymne *Gloria laus*, composée sur un texte de Théodulphe d'Orléans, indiquent une réécriture manifeste de l'intonation, traduisant ainsi par rapport à d'autres témoins, nombreux, une modalité plus conforme aux canons de l'*octoechos*³⁰.

Reconnaissons ici la validité partielle de cette théorie du centre et de la périphérie : c'est plus volontiers à l'écart de ce centre régulateur que fut l'abbaye royale de Saint-Denis que l'on trouve des

vestiges plus anciens, des reliquats et des versions moins remaniées de la tradition. Pourquoi de nombreux témoins n'ont-ils donc pas mis à jour pour le célèbre formulaire de la Messe du jour de Noël, l'alléluia *Dies sanctificatus*, lui préférant l'alléluia de la lumière *Ymera agias meni*, en grec ou en latin, avec une mélodie byzantine, d'origine syriaque³¹ ? Voici une composition du tout début de la période carolingienne, au temps de la présence byzantine à la chapelle palatine d'Aix, à l'instar de nombreux apports encore largement visibles dans le *Blandiniensis* et le *Compendiensis*³². La cartographie de cet alléluia, étudié par Dom Brou en 1939, est partagée à l'Ouest entre Neustrie, Aquitaine et Lorraine, et se retrouve aussi en Alémanie. Notons qu'il ne fait pas partie de la *Missa graeca*, pourtant emblème de l'abbaye royale de Saint-Denis dans l'histoire de la musique³³.

À ce stade des constats sur cette cartographie « grégorienne », est-il encore nécessaire de prouver l'inadéquation de théories qui maintiennent une conception régionale d'une diffusion linéaire à partir d'un foyer unique, que d'aucuns situeraient entre Trèves, Gorze ou Metz³⁴ ? Le principe d'existence de traditions fondées sur le rythme qui caractérisent ces témoins pourvus des meilleures notations aux X^e-XI^e siècles³⁵, ne semble pas se restreindre à quelques centres remarquables, d'autant plus qu'elles ne se retrouvent pas toujours dans tous les témoins avec la même exactitude³⁶. Des

influences rythmiques apparaissent partiellement dans quelques témoins « français » dont la notation n'est pourtant guère dotée de signes « rythmiques » (ex. 7) : à Saint-Denis (*Den 1*), mais encore à Noyon (*Eli*) ou à Arras (*Vaa 1*)³⁷.

Prenons encore une « capitale grégorienne » comme Bénévent, traditionnellement considérée comme ayant reçu le chant grégorien tôt, lors des conquêtes franques au cours du IX^e siècle³⁸. L'examen détaillé de quelques pièces aussi diverses que le *Gloria laus* de Théodulpe pour les Rameaux³⁹, la séquence de Pâques *Dic nobis quibus e terris*⁴⁰, ou encore ces antennes des Rameaux *Collegerunt* et *Cum audisset* (éd. *Anthol.* n° 8 et 23)⁴¹, indiquent un niveau de réécriture caractérisé, qui manifeste un souci d'une plus grande théorisation d'une modalité plus conforme à l'*octoechos*, mais encore un parallélisme des vers avec une symétrie plus affirmée, indicatrice d'un remaniement homogénéisant. N'y a-t-il donc pas eu place, en un lieu où le Grégorien s'est substitué à une tradition locale romano-bénéventaine hybride, une refonte des traditions de chant et de copie à Bénévent, effectuée non pas en une seule fois mais à plusieurs reprises, graduellement entre 830 et le début du XII^e siècle, avant la copie des grands livres diastématiques sur portées ?

Walafrid Strabon et sa réécriture du *Benedicite*

Le même constat d'instabilité des textes et de leur transmission est également observable dans des pièces nouvellement composées. L'hymne *Omnipotentem semper adorent*, attribuée à Walafrid

36 (1982), p. 245-252 ; Jacques HOURLIER, « Trois fragments de Laon », *Études grégoriennes* 22 (1988), p. 31-42.

37 v. *infra* chap. v.

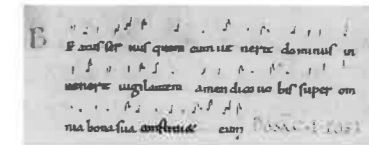
38 v. *infra* p. 270.

39 t. 2, éd. *Anthol.* n° 7, p. 449.

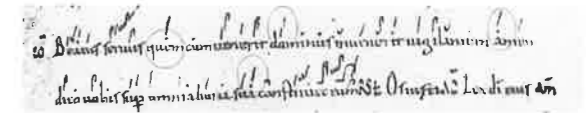
40 t. 2, éd. *Anthol.* n° 83, p. 515.

41 t. 2, éd. *Anthol.* n° 8 et 23, p. 449 et 465.

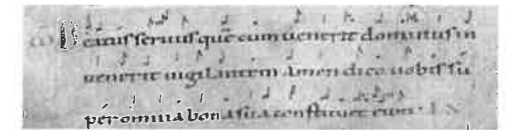
Den 1



Eli



Vaa 1



Ex. 7 Nuances rythmiques dans la transmission de la Com. *Beatus servus* (neumes « français »)

Strabon pour le texte, sorte de paraphrase poétique en vers métriques du cantique du *Benedicite* chantée pour les Quatre-Temps de septembre, présente des défauts de transmission⁴².

Discontinuités territoriales

Bien d'autres cités italiennes, surtout septentrionales, indiquent une véritable discontinuité territoriale, qui contredit fortement une expansion aussi linéaire du *cantus* que celle rencontrée dans les espaces germaniques. Les deux graduels conservés à la Bibliothèque Capitulare de Modène, de la seconde moitié du XII^e siècle O.I.7 (*For*) et O.I.13 (*Mod 1*), tous deux originaires d'Émilie, entre Forlimpopoli et Modène, sont extrêmement différents, dans leur structure comme leur contenu et même au niveau des traditions textuelles et mélodiques de certaines pièces⁴³. Il en est de même pour les deux graduels de Bergame,

42 MGH *Poetae* II, 394-5 ; AH 50, n° 122 ; v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 90, p. 521 et p. 152 Voir les défauts de transmission à Reims-Laon dans Laon 236, f. 107v, pl. 22a² en comparant par exemple au graduel de Corbie (<http://gallica.bnf.fr>), lat. 18010, f. 32.

43 ROPA 1972, p. 110 et sq.

27 Aloïs ODERMATT, *Der Liber Ordinarius der Abtei St. Arnulf vor Metz* (Metz, Stadtbibliothek, ms. 132 um 1240), Fribourg, (*Spicilegium Friburgense*, 31), 1987, p. 13 et sq.

28 Attribués à l'évêque Étienne, jadis à Metz puis à Liège, voir Antoine AUDA, *L'école musicale liégeoise : Étienne de Liège*, Bruxelles, 1923.

29 SAULNIER 2003.

30 t. 2, éd. *Anthol.* n° 7, et v. TREITLER, « Medieval improvisation », *The World of Music* 33/3, 1991, p. 84, ex. intonation 1^{er} mode tonaire (BnF lat 1121), *Primum querite* et dans le même livre, *noanoane*. On y lit parfaitement cette réécriture d'intonation ; aussi, v. SAULNIER 2005.

31 v. *infra* chap. IV, p. 138 et t. 2, Annexes, n° 5, p. 323.

32 v. CAO, fêtes de la Purification, de l'Adoration de la Croix, etc. ; t. 2, Annexes, n° 6A, p. 324

33 v. t. 2, Annexes, n° 5, p. 323 et ATKINSON 2014.

34 Je pense surtout aux travaux de Dom Houlier sur la notation messine et l'origine du Graduel grégorien.

35 Les principes d'une tradition rythmique « authentique » relèvent surtout de l'école française, notamment des travaux de Solesmes menés par Dom Mocquereau, v. les introductions des principaux volumes de la *Paléographie musicale*.

36 Différences entre Laon 239 et les « fragments de Laon » par exemple, v. Peter JEFFERY, « An early cantatorium fragment related to ms. Laon 239 », *Scriptorium*

Γ.III.18⁴⁴ (*Itn 4*) et Ψ.3.8 (*Brg*), qui ne sont pourtant guère éloignés dans leur datation⁴⁵. On pourrait ainsi multiplier les exemples dans des centres ecclésiastiques voisins comme Cambrai et Arras, Troyes et Auxerre, ou dans une même ville. Nous avons pu mettre à jour un certain nombre de cas similaires, c'est-à-dire de variantes mélodiques relevant de traditions distinctes, parfois visibles dans un même manuscrit, quand il est noté par deux notateurs différents, par exemple à Reims (*Lao 2*)⁴⁶, ou encore dans un graduel miniature d'Orléans (*Orl +*), avec ces grattages qui génèrent de véritables variantes « palimpsestes »⁴⁷; on peut aller encore plus loin dans cette évidente hétérogénéité, au niveau même des sections des livres, qui auraient été empruntées à des traditions distinctes, par exemple dans le graduel irlandais de Lismore, Oxford, Bodl. Lib. Rawlinson 892 (*Iri*), dont le séquentaire ne provient pas de la même tradition que les chants du Propre⁴⁸, ou encore dans ce tropaire de Metz rattaché au petit groupe rhénan (Echternach, Prüm, Mainz, Reichenau), où les influences mixtes à la fois germaniques, de l'Ouest (Aquitaine) et du Nord-Ouest de la Francie séparent le tropaire du prosaire pourtant sous la même reliure⁴⁹.

Reliquats pré-grégoriens et traditions parallèles

Plusieurs pièces de la Messe comme de l'Office sont de précieux indicateurs de l'état de la tradition

44 Erreur de cote dans le *Graduel romain*, t. II, Les sources, qui note F.III.18.

45 VITALE 2008.

46 GOUDESSENNE 2006.

47 v. *infra*, chap. III et t. 2, Annexes, pl. 31.

48 Frank LAWRENCE, « The Provenance of Ms. Rawlinson C 892 in the Bodleian Library, Oxford », communication donnée au Congrès *Cantus Planus* de Niederaltaich, 2006 (non publiée).

49 Marie-Noël COLETTE et Christian MEYER, « Le tropaire-prosaire de Metz », *Revue de musicologie* 96/1 (2010), p. 131-179.

du *cantus* dans les aires culturelles européennes. Ils indiquent une véritable fragmentation de la transmission, qui conduit à l'échec si l'on cherche à tout prix à établir un centre ou une région qui eussent été préservés de toute évolution, trésors d'une tradition « authentique », conception relevant d'une philologie d'un autre âge⁵⁰. Les *Kyrie* tropés *Te supplices* et *Clemens rector* sont d'intéressants indicateurs, au niveau du texte littéraire comme de la mélodie. Ils révèlent la souplesse formelle des textes où les leçons, parfois très différentes, divisent des régions proches ou identiques. Ils attestent du rôle d'un centre pourvu d'une école, inscrit dans un mouvement de réforme ecclésiastique, qui a procédé à une révision motivée par un argument d'ordre théologique, par exemple Saint-Évroult en Normandie ou encore la Trinité de Vendôme⁵¹.

On a souvent mal considéré la Péninsule italique, surtout dans sa partie septentrionale, du fait des notations neumatiques rarement originales, qui se présentent comme un creuset d'autres notations de l'espace français et germanique, dont la métaphore du « pot de chambre des notations européennes » en est l'expression des plus triviales⁵². Peut-on alors aisément transposer à la paléographie musicale les méthodes de la philologie des textes ? Le modèle de diffusion des répertoires correspond-il vraiment à celui des notations neumatiques ? En haute Italie, l'office comme la Messe présentent de telles spécificités qu'il n'est plus possible d'ignorer certains centres comme relais potentiels entre Rome et les Pays Francs – par exemple, ces antiennes de fraction, véritables reliquats précarolingiens qu'on retrouve à Modène, Bobbio, Vercelli, Pavie, Bologne, Nonantola et Ravenne – parfois intégrés dans les tropaires (Verbania). Tous ces récepteurs indiquent

50 CAMPS 2015.

51 v. *éd. Anthol.*, n° 66 et 64 p. 495, 497.

52 G. BAROFFIO, « La notazione nell'Italia nord-occidentale » dans CRIVELLO-SEGRE MONTELLI, *Carlo Magno e le Alpi*, Skira, Milan, 2006, p. 166-167.

des foyers potentiels dans l'élaboration de types intermédiaires, témoins des phases pré-carolingiennes de la diffusion du *cantus*. À l'opposé, Lucques, le Mont-Cassin, Hartker, Einsiedeln ou Regensburg ne représentent pas, malgré l'intérêt de leurs notations, les versions les plus archaïques de certaines pièces, notamment cette antienne de l'Adoration de la Croix, *Dum fabricator*, ou encore le répons de l'Hypapante *Responsum accepit*, dont on trouve des états nettement plus proches de la psalmodie responsoriale à refrain à Noyon et à Bologne⁵³. Les exemples sont légion dans des antiennes de procession, *Cum audisset populus* (Rameaux), *Cum venerimus* (Avent) où les structures et ornements de l'Est comme de la Lotharingie, plus homogènes, semblent résulter d'un remaniement par rapport à des états plus différenciés à l'Ouest, particulièrement dans les Îles Britanniques, en Neustrie et en haute Italie⁵⁴. Sans parler des pièces un peu plus tardives des IX^e et X^e siècles, par exemple les traits (*Tu es Petrus, Effuderunt, Crux Ihesu Christi, Beatus vir*)⁵⁵. Pour d'aucuns, on arrive alors au constat d'un véritable chaos si l'on reste attaché à une conception trop traditionaliste de la genèse du *cantus*.

L'Office abonde de pièces parallèles, dont le statut local ou régional n'a pas encore atteint une validation interrégionale par une diffusion de masse dans les livres, antiphonaires, bréviaires, sans oublier les *libelli*, ni les recueils hagiographiques⁵⁶. Y abondent les *historiae* de la fin de l'époque carolingienne entre 850 et 950, parfois encore étroitement liées aux répertoires grégoriens du « Vieux-fonds » des VII^e-VIII^e siècles⁵⁷. À tel

53 v. p. 146 et t. 2, *éd. Anthol.* n° 2 et 9, p. 442, 451.

54 v. p. 147 et t. 2, *éd. Anthol.* n° 23 et 18, p. 465, 459.

55 t. 2, *éd. Anthol.* n° 52, 54 et 55, p. 487, 489.

56 HUGLO 1988, p. 70 et sq.; GOUDESSENNE 2002A, p. 96-105.

57 GUILMARD 2006, où le sanctoral de Tours, notamment saint Brice, successeur de saint Martin, lui permet d'identifier le rôle de cette métropole dans la diffusion de l'Office en Europe, pour le sanctoral respectivement séculier et monastique.

point qu'il est parfois difficile de discerner les compositions locales de répertoires dignes d'une appellation. Ce constat va de pair avec une vision d'une unification romano-franque effectuée en plusieurs phases, à partir d'une multiplicité de foyers, sans mouvement unidirectionnel. Une vision qui tourne le dos aux anciens schémas hérités du XIX^e siècle et toujours largement présents hélas dans l'inconscient collectif de la musicologie médiévale... Après 950, le recours au *contrafactum*, plus systématique, génère une beaucoup plus grande stabilité dans le profil de textes désormais plus standardisés⁵⁸.

Combien d'exemples de répons et d'antiennes de l'Office, dont les textes identiques sont pourvus de différentes mélodies, parfois présentées les unes à la suite des autres dans un même manuscrit, laissent penser à des réécritures de compositions collectées d'ici ou d'ailleurs (imports/exports), voire de recompositions locales⁵⁹. Ces versions parallèles de pièces au texte type, sorte de pseudo-commun, affectées à des fêtes distinctes mais pourvues d'une mélodie commune et légèrement différenciée, semble caractéristique d'une période encore largement orale-écrite, toutefois antérieure à l'élaboration

58 Nombreux exemples dans mon livre sur les *Historiae*, GOUDESSENNE 2002A et plus récemment avec les offices de saint Maur, entre Bénévent, Glanfeuil et Saint-Maur des Fossés, Jean-François GOUDESSENNE, « Montecassino-Glanfeuil-Paris : circulation et différenciation d'un corpus romano-bénédictin aux IX^e-X^e siècles : l'office de s. Maur », dans Nicola TANGARI (dir.), *Musica e liturgia a Montecassino nel medioevo, Atti del Simposio internazionale di studi (Cassino, 9-10 dicembre 2010)*, (*Scritture e libri del medioevo*, 10), 2012, p. 199-228 ou encore dans les offices des apôtres, v. « Apostolicité et exports liturgiques en France méridionale, Gaule cisalpine et Italie non romaine (835-1150) », Congrès *Cantus Planus* de Venise 2014, (sous-presse).

59 David Hiley consacre un article à ce phénomène, v. David HILEY « Antiphons transmitted with varying or different melodies », dans David HILEY (dir.), *Antiphonaria : Studien zu Quellen und Gesänge des Mittelalterlichen Offiziums*, Tutzing, 2009, p. 99-135.

de stricts *contrafacta* – qui nous invite d'ailleurs à beaucoup de prudence dans l'identification de ces chants⁶⁰. Le foisonnement de textes et de mélodies qui favorise cette impression de confusion, voire de chaos, radicalement autre que cette image unifiée d'un chant grégorien à laquelle nous ont habitués les éditions usuelles, fut encore récemment souligné par Daniel Di Censo⁶¹ et Susan Rankin à propos de la découverte d'un fragment du *De laude dei* d'Alcuin, citant pas mal de chants liturgiques issus d'un antiphonaire d'York, dont la non-conformité avec les textes de la tradition romano-franque ou paléo-romaine s'avère déconcertante⁶². La complexité et l'imbrication des traditions ne semble pas le signe d'un éloignement de l'état originel du *cantus* mais au contraire, l'indication d'une construction progressive et différenciée de la tradition.

Bernard Cerquiglini rappelait à juste titre que l'automate philologique (notre esprit cartésien) s'emballait et s'affolait volontiers face à l'entreprise désespérée visant à donner cohérence à la variabilité des leçons d'un texte. « La copie est une catastrophe qui déplace, détruit l'œuvre originale, dont nous n'avons plus que des os isolés et jetés pêle-mêle, presque toujours brisés et réduits à des fragments » rappelait-il, citant Gaston Paris à propos du naturaliste Cuvier⁶³. « S'il a certes le regret de l'espèce primitive, le philologue comme le naturaliste n'a pas pour tâche de reconstruire cette unicité primordiale, mais de comparer la diversité des espèces disponibles,

imparfaites certes, mais vivantes »⁶⁴. J'entrevois plus personnellement dans l'abandon d'une fixité textuelle absolue et la reconnaissance effective d'une certaine instabilité des pièces, les ingrédients plus tangibles d'un processus d'élaboration plus différencié d'une émergence du *cantus* à partir d'un noyau initial commun, développé et acculturé à diverses traditions liturgiques, à partir de plusieurs foyers interférant entre eux, comme le montre cette carte (t. 2, Planches, carte n° 4, p. 389), d'où cette impression de complexité par rapport à un modèle cartésien rendu possible par la seule invention de l'imprimerie.

L'unité « manuscrit » inopérable, compilation d'éléments disjoints et hétérogènes

« Le chrétien du xx^e siècle, même historien, a du mal à retrouver et à comprendre l'attitude des Anciens dans le domaine liturgique.

Endigué qu'il est par des livres réglementés, imposés par une Autorité, il est toujours tenté de chercher, au VIII^e et au IX^e siècle,

la présence de ces deux 'coordonnées' qui habitent secrètement sa propre vision ».

Antoine CHAVASSE⁶⁵

Désormais, le livre comme entité homogène n'est plus considéré comme au temps des érudits bénédictins mauristes ou bollandistes, qui étaient à la recherche du « meilleur » témoin... À l'instar d'Andrieu dans ses *Ordines romani* puis par la lente influence d'une tradition de philologie liturgique, on a effectivement pris conscience que les manuscrits n'étaient très souvent que des

64 *id.*, p. 100.

65 *Évangélique, épistolaire, antiphonaire et sacramentaire*, v. CHAVASSE 1989.

60 *Beatus es o sancte Tyburtii et Beatus es o beate Stephane* CID 200552 : 1^{re} version d'après Ast 2 (éd. GOUDSENNÉ 2014, p. 62) ; ou encore *Christus mortuus est* reçoit le n° CID 200782, d'après Vaa 4, f. 170v, concordant avec Alb, f. 95 et Sam 4, f. 67v ; on n'est pourtant pas sûr de la conformité des mélodies...

61 v. bibliographie, p. 293.

62 Déjà dans l'article RANKIN 1999 et plus récemment RANKIN 2013, p. 254.

63 CERQUIGLINI 1989, p. 99.

compilations relativement tardives de *libelli* et d'*ordines*, rassemblés pour la conservation d'un usage, à une époque nettement plus tardive que leur propre élaboration. Cette reconnaissance est fondamentale pour la méthode appliquée dans la recherche et l'analyse des lieux variants, en vue d'une édition critique. Pascale Bourgain et Martin Heinzelmann avaient montré par exemple que l'œuvre d'un Grégoire de Tours avait pu connaître plusieurs recensions et qu'elle nécessitait une approche complètement renouvelée par rapport aux éditions traditionnelles de la *Patrologie* ou des *MGH*⁶⁶.

Ce ne sont pas seulement ces modifications et réécritures des mélodies qui viennent ruiner ce schéma classique d'une diffusion effectuée à partir de témoins manuscrits – en l'occurrence ceux retenus par le CAO – mais aussi la confection comme la configuration même de ces livres. En effet, à travers l'agencement très libre des formulaires où les discordances sont légion et malgré un cadre un peu plus homogène pour les fêtes les plus anciennes de la Messe, on remarque que tel manuscrit, par addition, peut juxtaposer momentanément un formulaire emprunté à un autre livre, ou encore recevoir des pièces réécrites, importées d'une autre tradition locale ou d'un autre rit, ou même encore conserver en reliquat telle pièce tombée en désuétude ailleurs et volontairement maintenue ici ou là. Ainsi, derrière leur titre et leur apparence, certains témoins manuscrits contournent par leur confection stratifiée les cadres des typologies modernes. D'énormes différences s'établissent entre ceux qui sont plus conservateurs, d'autres qui ont éliminé un tas de pièces surnuméraires, surtout pour l'Office. Par exemple, le graduel de Saint-Yrieix (*Yrx*) à l'instar de son grand aîné

66 Pascale BOURGAIN et Martin HEINZELMANN, « La diffusion des manuscrits » dans Nancy GAUTHIER, Henri GALINIÉ (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du Congrès international de Tours, 1996, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1997, p. 273 et sq.

le *Compendiensis* (antiphonaire de Charles le Chauve, *Cmp*) présente un nombre considérable de doublons, c'est-à-dire plusieurs versions d'une même pièce, parmi lesquels on trouve, à côté de compositions nouvelles, quelques pièces d'une certaine antiquité, locales ou même vestiges de strates plus unifiées d'un répertoire pré-carolingien ou gallican⁶⁷. Il en est de même dans le graduel de Rouen (*Rog 1*), bien postérieur aux réformes qui ont accompagné l'instauration du duché de Normandie au x^e siècle, mais qui çà et là, par exemple pour les Rameaux, conserve le double de l'antienne *Ante sex dies*. Sa version concorde davantage avec les cités neustriennes voisines (Arras par exemple) – ce qui semblerait rappeler une ancienne appartenance – là où d'autres centres comme Cambrai apportent la version corrigée *Ante quinque dies*⁶⁸. Les antiennes du *Mandatum* ne fournissent pas moins de configurations distinctes, tant au niveau de l'adjonction de versets spécifiques, non psalmiques, que des variantes textuelles, plus nombreuses que dans le Propre ; ou encore mélodiques, les intonations ayant donné lieu à d'importants remaniements, extrêmement instructifs quant à la fixation progressive d'un chant grégorien plus normalisé⁶⁹.

Bien des témoins italiques du x^e au XII^e siècle présentent ce type de tendance cumulative, qui s'oppose à une tendance réformiste, caractérisée par des formulaires très courts (pas de versets d'offertoire, ni de doublure des alléluias, aucune antienne *ante communionem* ni *ante missam*, aucun trope ni séquence, etc.)⁷⁰. En fait, l'histoire de la

67 On pense entre autres aux travaux de Matthieu Smyth, notamment sa thèse de 2001 (*L'Eucharistie en Gaule antique, sources et structures*, Université de Strasbourg II, sous la dir. de Marcel Metzger), publiée dans SMYTH 2003.

68 v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 21, p. 462.

69 v. t. 2, Annexes 6, p. 333.

70 Par exemple les témoins *Rog 1* par rapport à *Cam 3* ; ou encore *Den 1* par rapport à *Den 2*, *Noy 1* par rapport à *Noy 2*, etc. C'est cette distinction entre formulaires

typologie des livres nous rappelle quand même que les plus anciens antiphonaires grégoriens ont été élaborés à partir de livres antérieurs indépendants⁷¹. Le *cantatorium* se cristallisa en premier, avant le graduel, puis ses contenus furent diffusés en même temps qu'une addition importante de nouveaux genres⁷². Le processus de recollement et de mise par écrit à la fin du VIII^e siècle est le point de départ des premiers graduels écrits, qui s'inscrivent dans cette dynamique évolutive ; de même, l'Office se divise en des typologies qui n'ont pas survécu, le *responsorial* et l'*antiphonaire*, qui ont chacun une histoire indépendante : les romains surtout gardèrent la tradition des livres séparés, alors que les ambrosiens, les hispaniques ou les francs privilégièrent la tendance au livre unique⁷³. L'antiphonaire grégorien garde donc les traces de compilations à partir de *libelli* indépendants. L'usage inapproprié du terme antiphonaire au Moyen Âge, pour désigner dans les espaces non romanisés à la fois l'Office et la Messe, pourrait refléter une mémoire historique antérieure à l'adoption du répertoire grégorien : il y a donc eu des types de livres transitionnels⁷⁴.

L'*Antiphonale Missarum Sextuplex* a donc indirectement validé une fausse idée de l'état

cumulatifs et allégés que remarque également David EBEN à propos des antiennes évangéliques des Jeudis de Carême, « Die Evangeliumsantiphonen der Donnerstage in der Fastenzeit », *Papers read at the 16th meeting Cantus Planus*, Vienne, Österreichische Akademie, 2012, p. 127 et sq. ou encore Peter JEFFERY 1995, quand il distingue dans l'AMS les témoins abrégés (Rheinau) aux cumulatifs ou « conflationnaires », amplifiés par des séries parallèles ou surnuméraires (Mont-Blandin, Compiègne).

71 DI CENSO 2013.

72 JEFFERY 1995, p. 222.

73 *Id.*, p. 220.

74 *Ibid.*, p. 221 et 213 (« history of one book is of limited help for reconstructing the origins or history of the other books »). On peut mettre en parallèle ces difficultés méthodologiques liées aux livres avec les genres de répertoires qui eux aussi se développèrent séparément : l'alléluia, les communions.

originel de la Messe aux VII^e-VIII^e siècles, bien plus hétérogène et très loin de cette régularité homogène que lui apporteront les nombreuses réorganisations aux siècles suivants. Comment alors, face à ces observations déconcertantes par rapport aux typologies et aux catégories établies par un usage moderne des éditions des livres liturgiques, considérer sur un même plan des sources aussi disparates dans leur contenu ? Est-il légitime de mettre en œuvre, par le jeu des statistiques, des méthodes philologiques fondées sur un critère aussi obsolète que celui de la « majorité des témoins » ? L'idée par trop platonicienne d'un archétype unique ou même de types-modèles peut-elle être vraiment représentée par d'aussi fluctuants témoins, réels dans leur typologie comme dans le contenu de leurs textes et de leurs chants ?

La longue expérience des sources et de la transcription musicale nous fait davantage percevoir aujourd'hui, avec les exemples précédents à l'appui, le manuscrit comme une réunion d'ensembles disjoints, peu soumise à la structure bidimensionnelle et close de la page imprimée. Il faut donc réfléchir à un nouveau concept de livre qui à ces hautes époques, avait encore quelque chose à voir avec les rouleaux et les *libelli*. En tous cas, le livre n'est pas toujours organisé ni finalisé de la même façon ; mieux que l'imprimé, il convient même à la démultiplication des espaces textuels opérée par l'informatique et l'édition numérique. Les périodes contemporaines (1860-1960) ont en partie sous-évalué l'altérité radicale du manuscrit, peut-être considéré à tort comme l'égal d'une source imprimée. Or la critique génétique insiste sur le fait que la philologie dépend justement du contexte culturel et intellectuel du *medium*⁷⁵. Il y eut donc des mutations non seulement au XV^e siècle mais encore à bien d'autres époques, notamment lors du passage du rouleau au codex, puis lors

75 GENETTE 1982, introduction.

de la renaissance carolingienne, où beaucoup de changements furent progressivement instaurés ; aussi, au changement de millénaire (an mille), époque de confection de grands recueils plus organisés et enfin lors de l'apparition des livres de chœur sur les lutrins, permettant une lecture ou un déchiffrement *in situ* à la fin du XII^e siècle.

Le manuscrit ne constitue donc pas vraiment une unité de sens autonome, équivalente d'un livre à un autre ; il est relié à tout un ensemble de sources parallèles, sous-jacentes, comme à des pratiques orales dont on perçoit parfois le reflet dans les détails. Comme le rappelait à juste titre Chavasse, « ne pas tenir compte de l'âge et de l'origine de ces couches liturgiques et confondre ainsi toutes les parties d'un livre quand on le compare à un autre livre pour lequel les mêmes distinctions doivent être faites, c'est fausser dès le départ les statistiques les plus savantes et se condamner à en tirer des conclusions qui n'auront aucun rapport avec la réalité »⁷⁶. Dès l'époque carolingienne puis dans les siècles qui ont suivi, aux côtés de livres très organisés, résultats d'une phase préalable de réforme et de réorganisation de la liturgie – ceux qui ont attiré les regards de la sémiologie grégorienne – figurent des manuscrits beaucoup plus composites, d'une plus grande complexité, très hétérogènes, qui résistent à l'analyse comme aux explications simplistes sur la liturgie et son développement.

Par exemple, le célèbre *Missel de Léofric*, réédité plus d'un siècle après Frederick Edward Warren par Nicholas Orchard. L'élaboration du livre s'est effectuée en trois étapes, avec des apports complexes et multiples⁷⁷. Sans entrer dans les détails, ce missel est plus insulaire que continental : construit sur un modèle italique (Nord ou Centre), ses variantes franques sont plutôt accidentelles – notamment de la région d'Arras-Cambrai et de Saint-Amand. La partie

76 CHAVASSE 1957, p. XVI.

77 ORCHARD 2002, introduction, vol. 1.

finale du livre (XI^e siècle) a peu d'équivalents et dérive d'un type de sacramentaire-missel disparu, puis d'un pontifical de type romano-germanique⁷⁸. Les livres et certaines de leurs unités, plus ou moins autonomes, étaient donc constamment révisés et réadaptés de leur contexte selon les lieux et les temps : l'usage est ici celui de Canterbury pour la première partie (vers 900) ; suivi d'une amplification anglaise de la première moitié du X^e siècle (960) pour la seconde partie, quand Dunstan emporta le livre à Glastonbury ; sans parler de la partie ultime, du XI^e siècle, plus indépendante encore.

Les éditions critiques du Grégorien sont donc allées bien trop vite en éliminant d'un côté des témoins exclus par leur hétérogénéité, mais de l'autre aussi, en faisant de certains livres des modèles *a posteriori* ; leur homogénéité est tout aussi problématique. Prenons en premier lieu les manuscrits vieux-romains, susceptibles de contaminations « grégoriennes », qui ne peuvent donc à eux seuls rendre compte de façon exhaustive des répertoires proto-romains des VII^e et VIII^e siècles. Baroffio rappelait à juste titre la présence de mélodies romaines dans le Grégorien, et de mélodies grégoriennes dans les manuscrits vieux-romains ; toutes ces infiltrations reflètent à l'évidence l'hétérogénéité des sources : d'ailleurs « aucun [manuscrit] ne présente une tradition dans un état primitif »⁷⁹. Autre exemple encore avec ce psautier de Moissac contenant des collectes psalmiques mozarabes⁸⁰. Finalement, la contamination ne concerne pas seulement une branche de la tradition, mais bien l'ensemble de la transmission⁸¹.

78 *Id.*, p. 234.

79 BAROFFIO 1992, p. 264.

80 SMYTH 2000, p. 31.

81 *Id.* ; Susan Rankin conclut également à l'insuffisance des sources et à leurs évidentes limites, v. RANKIN 2013.

Les livres de chant : du mythe de l'archétype à l'hypertexte compilé

Dans nombre de ses travaux, Michel Huglo rappelait à plusieurs reprises l'existence d'au moins trois niveaux dans l'élaboration d'un livre manuscrit⁸² :

- son organisation générale ;
- la composition des formulaires ;
- la critique littéraire et musicale de chacune des pièces, prises une à une.

Or un des points les plus discutables de l'approche philologique des musicologues, et surtout de l'école de sémiologie mise en place de Dom Moquereau jusqu'à Dom Cardine, a été d'évaluer la qualité d'un texte en procédant par « unités » de manuscrits, comme si un livre comportait une unité cohérente. La conception hélas trop rigide d'un Hesbert et même d'un Dom Froger, bénéficiant pourtant des progrès de l'informatique, pourrait être considérée comme le revers de la médaille de cet essor remarquable de la paléographie musicale et de la sémiologie dans les deux premiers tiers du xx^e siècle⁸³. À peine plus tard, liturgistes et philologues ont volontiers procédé par de plus petites unités, au niveau des formulaires eux-mêmes. L'approche critique, fondée sur la cohérence paléographique et sémiologique d'une notation qui en a découlé, a alors fortement favorisé les témoins d'un tout petit nombre de manuscrits du x^e siècle, effectivement précis et très cohérents⁸⁴. Mais les récents travaux historiques et liturgiques ont fait considérablement vieillir ces monuments de l'érudition grégorienne⁸⁵. C'est dans cette contextualisation historique et disciplinaire que l'on cerne mieux les paradoxes : déjà amorcée dans le CAO par Hesbert lui-même à propos de

82 Parfois même d'un imprimé liturgique.

83 GY 1979, p. 296 et sq.

84 COLETTE 1987, p. 122.

85 MC KITTERICK, HEN 2001, etc.

l'intérêt du *Compendiensis*, témoin problématique parce que comportant de nombreuses leçons fautives du point de vue du texte littéraire, cette évaluation plus différenciée d'un même manuscrit, plus évidente dans les travaux du *Corpus Troporum* – dont les répertoires consistent en des unités textuelles plus réduites – n'a pas fait l'objet d'une réévaluation en profondeur pour les répertoires centraux de la Messe ni de l'Office. L'observation des répertoires plus instables éclaire maintes zones d'ombre : les incohérences de certains manuscrits permettent d'apporter autant d'éléments pour l'observation d'une plus grande cohérence d'autres témoins, soulignant du même coup corrections et réorganisations. Pour identifier un type spécifique, ici neustrien, là lotharingien, les différences se complètent à l'examen des aspects les moins stables des textes. Une optique assez différente en tous cas de celle qui a prévalu dans les grandes éditions critiques, ayant bâti leur méthode sur une conception trop académique des corpus littéraires et musicaux du haut Moyen Âge.

À la vue du chantier laissé par ses prédécesseurs Froger et Hesbert décédés dans les années 80, Michel Huglo aurait souhaité très tôt participer aux grandes entreprises éditoriales des années 1950-1960 et achever, encore en ce début de XXI^e siècle, la réédition du tome des sources du *Graduel critique*. Il avait indiqué dès 1983 des sources complémentaires non prises en compte dans le CAO, notamment les nombreuses sources américaines⁸⁶, plusieurs bréviaires et antiphonaires assez importants⁸⁷, mais encore d'autres typologies de livres, à savoir les tables d'antiphonaire⁸⁸. Plusieurs d'entre elles ont été

86 Près de 400 témoins à l'époque, auquel il faudrait ajouter les nombreuses acquisitions dans les collections privées.

87 Bréviaires : Berlin Theol. Lat. Q° 337 (clunisien) ; Saint-Victor sur Rhins ; Antiphonaires : Quedlingburg (*Codex Albensis, Qlb*)...

88 Prüm (Trèves, Staatsbibl. 1245/597 et *Pru* 0) ; Aurillac (BnF lat. 944).

depuis intégrées à la *Cantus index database*⁸⁹. Aussi Huglo plaiderait-il pour sortir de cette « religion du manuscrit » et ne pas oublier incunables et imprimés des XVI^e et XVII^e siècles, qui parfois étaient les seuls témoins de certaines églises locales⁹⁰. Les statistiques opérées dans les éditions critiques usuelles risqueront alors de toujours évoluer, tant sont nombreuses les sources découvertes ces dernières décennies, par exemple en Italie, que ce soient des manuscrits complets ou partiels, ou dans ces centaines de défaits de reliures, qui permettent parfois de reconstruire des sections de nombreux livres des XI^e-XII^e siècles, dont certains sont antérieurs à l'an mille⁹¹.

Les sources des XII^e-XIV^e siècles, souvent moins considérées que les témoins en neumes plus anciens, n'introduisent pas seulement des altérations à la tradition, mais rendent également compte de divisions, profondes dans leur nature, comme de modifications révélant des périodes bien plus anciennes que celle de leur copie. C'est ce que l'on peut constater dans tout un ensemble de témoins, un peu plus d'une quinzaine, ici excellents par leur caractère atypique et relativement incohérent, apportant des pièces et des variantes qui étayent des jalons plus précis dans l'histoire des remaniements du chant grégorien :

- un missel de Reims à double usage Laon 236 (*Lao* 2 - pl. 22) ;
- les variantes palimpsestes d'un graduel d'Orléans (*Orl* + - pl. 31) ;
- bréviaire, antiphonaire, graduel d'Exeter, Worcester et Sarum (*Ext* 1, 3, *Vor* 1 - pl. 17) ;
- Winchester-Saint-Denis-Brescia (*Vin, Den* 1,4, *Bre* - pl. 47, 15, 16, 6) ;

89 Antiphonaire, Tolède 44.1 ; table d'antiphonaire de Saint-Martial, BnF lat. 1085.

90 v. Bulletin codicologique de *Scriptorium*, 39, 1985/2, p. 52*, à propos de JEFFERY 1983.

91 GIACOMO BAROFFIO, préface à l'étude sur le *Codex Angelicus* 123 dans BAREZZANI/ROPA, 1996, p. VII ; voir également HUGLO 2009.

- Bergame (*Brg* 1-2 - pl. 5)⁹² ;
- le missel d'Asti, aux marches du Piémont et de la Lombardie (*Ast* 1 - pl. 3) ;
- un missel parisien à l'usage d'Italie (*Itc*) ;
- un missel de Pérouse, d'usage incertain (Marmoutier ?) (*Mrm* 3 - pl. 26) ;
- le missel excentrique de Baxiano (diocèse de Milan) (*Bax*)⁹³ ;
- un pontifical de Soissons, du temps de Nivelon (*Soi* 2 - pl. 37) ;
- le sacramentaire de Compiègne pourvu d'une notation paléofranque (*Coc* 0 - pl. 11) ;
- le fameux graduel irlandais de Downpatrick/Cashel/Lismore (*Iri* - pl. 18) ;
- des fragments comme ceux de Touraine (*Lch* 2 - pl. 23) ou d'Anchin (*Kin* 0 - pl. 20) ;
- les gardes d'un graduel lombard (*Itn* + - pl. 19), etc.

Conséquences méthodologiques : rôle des scribes et révision de la pensée textuaire

Dans un contexte où la régulation des livres est souple, où elle n'a pas encore à voir avec le systématisme qui commence à poindre au XI^e siècle ni plus tard avec les Cisterciens ou d'autres ordres réformés, il faut bien prendre conscience de la diversité et du riche potentiel de matériaux à la disposition des chantres-scribes ; ce d'autant plus au niveau des mélodies que le contexte d'oralité, encore fortement présent, permet une pluralité de versions qui ne sauraient se réduire à quelque « version authentique », concept tout à fait étranger au monde culturel post-carolingien dans lequel ont émergé ces répertoires liturgiques et malgré les homogé-

92 Comme les deux graduels d'Émilie, conservés à la Bibl. Cap. de Modène *For* et *Mod* 1, qui permettent d'évaluer d'importantes différenciations locales.

93 *Pal. Mus.* 111/1, pl. 46.

néisations successives. Ces matériaux auxquels puisent les scribes sont donc :

- les listes de chants, regroupées en formulaires, parfois capitulés et dénommées par un *ordo* – ce qu'on lit par exemple pour le *Mandatum*, les antiennes de procession des Rameaux ou l'Adoration de la Croix dans le graduel de Saint-Denis de la Mazarine (la rubrique est restée)⁹⁴ ;
- la classification du mode selon le tonaire et une tradition mélodique notable en neumes ;
- à l'intérieur de chacun des chants, le scribe dispose de modèles, de façon consciente ou non, avec des textes qui ont été plus ou moins révisés, corrigés.

C'est à partir de ces matériaux que tout livre peut être agencé selon des combinaisons de modules extrêmement souples et différenciées, ce qui explique en bonne partie cette impression de diversité dans une certaine unité. Cette dernière n'a fait que s'accroître au fil du temps, les copies et les pratiques étant régulées par de constantes réformes. La mise par écrit des chants grégoriens nous invite donc désormais à passer d'un concept d'écriture *systématique* à celui d'une écriture plus *imparfaite*⁹⁵. Ceci est la conséquence, consciente ou non, d'une conception trop rigide de la transmission, supposée faite à partir d'un archétype-modèle écrit et fixe, une conception qui a désormais évolué, à l'instar de la linguistique, vers une distinction plus nuancée entre harmonie et stricte uniformité, « l'habillement » définitif des mélodies ayant finalement dépendu

de plusieurs facteurs. En effet, la prise en compte du contexte de performance de l'époque peut apporter de nos jours de nouvelles perspectives et des alternatives à ces interprétations figées, résultant d'une lecture à la loupe d'un manuscrit, neume par neume. Il ne faut donc plus s'étonner que le même chantre/scribe, dans ce contexte à la fois oral et écrit, ait très bien pu générer des livres qui ne fussent pas exactement identiques⁹⁶. La relative indépendance entre musique et texte, la fixité toute relative des pièces, le flou des distinctions entre les répertoires et leurs appellations, les procédés de réimprovisation propres à ces périodes semi-orales, les réécritures successives aux périodes plus écrites, devraient nous rendre extrêmement prudents quant à la chronologie des mélodies et à l'interprétation des textes comme des témoins manuscrits.

Variantes, couches du répertoire et écriture du cantus

Bien des couches et des genres de répertoires ne sont pas assimilables aux toutes premières phases de l'unification romano-franque si l'on examine ces longues listes de pièces non romaines⁹⁷. Cette hétérogénéité d'un trop vaste corpus, duquel on ne peut exactement définir un répertoire originel exempt de retouches ou de remaniements, implique une nouvelle pensée littéraire à l'égard de ces corpus médiévaux. Paul Zumthor, Jack Goody, poursuivis par d'importants ouvrages sur les *artes memoriae* (Cullin⁹⁸, Carruthers) peuvent irradier le domaine du chant liturgique, où les critères d'analyse critique doivent être révisés et enrichis par les notions d'homogénéisation,

de différenciation, de remaniement, d'*emendatio* (correction), d'amplification, de réduction, etc. L'ouvrage du philologue romaniste Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante*, de très grand intérêt pour la problématique du chant grégorien, apporte un éclairage d'autant plus lumineux quant aux concepts que le champ, le corpus comme les périodes historiques ne sont pas exactement les mêmes. Héritière d'une historiographie romantique marquée par des préconstruits idéologiques sur le texte médiéval, où l'idée d'auteur s'installe au cœur de la notion de texte, la philologie romane tendait peu à peu, après les années 1950 et face aux habitudes intellectuelles, à échapper à ce carcan hérité de la fixité textuelle : ce, grâce à la faveur nouvelle à l'égard de l'oralité, à une revalorisation de l'écriture manuscrite, différenciée de la culture post-gutenbergienne et enfin, aux bouleversements informatiques et numériques.

La nouvelle pensée *textuaire* de Cerquiglini nous invite donc à déposer les outils classiques de la culture moderne de l'imprimerie, à ne pas les maintenir, même inconsciemment, face au corpus des textes médiévaux et aux média. Un mode de transmission des textes n'aurait rien à voir avec cette multiplication industrielle d'un exemplaire unique d'auteur... Non seulement l'origine d'un texte est ainsi repensée dans un nouveau cadre, mais aussi sa diffusion, sa réception : « la génétique littéraire mine la stabilité close d'un texte moderne, évacue cette vectorisation simple et téléologique de la production de ce texte »⁹⁹. Faut-il insister sur le fait que cette expression donnée dans le préambule *Gregorius fabricator cantus* exploite ce concept allant jusqu'au mythe et joue de la radicale altérité qu'il peut établir entre cette nostalgie de la philologie romantique et les nouvelles méthodes post-modernes de la génétique des textes ? « L'auteur », nous rappelle

Cerquiglini, « n'est pas une idée médiévale »¹⁰⁰. C'est la dialectique entre l'oral et l'écrit qui s'impose comme une des charpentes maîtresses de cette nouvelle pensée. Alors même que l'on situe l'apogée des écritures neumatiques entre 930 – peut-être un peu avant – et les environs de l'an mille, n'oublions pas la permanence des pratiques orales au moins jusqu'au XI^e siècle. Ce n'est que bien après le premier millénaire que l'oralité tendra, dans la société, à perdre une légitimité qui était donc de mise auparavant¹⁰¹. L'hétérogénéité des textes s'explique d'ailleurs en partie par une influence en retour de l'oral sur l'écrit, réhabilitant ainsi le rôle des locuteurs récepteurs d'un texte en cours d'acculturation, comme celui des scribes.

Face aux sources écrites, nous faisons trop facilement abstraction de la puissance rhétorique de la mémoire de nos chantres, d'une capacité et d'un exercice dont nous n'avons plus idée aujourd'hui. Voici donc une pensée qui passe d'un pseudo-auteur idéalisé, transcendant, assis sur un piédestal, à la revalorisation des locuteurs et des personnes qui s'approprièrent le texte et dont l'activité imprégnait un écrit que nous, modernes, avons trop longtemps pensé de façon abstraite, déconnectée d'une pratique immanente¹⁰². Depuis Bédier déjà, l'interventionnisme du scribe n'était pas négatif mais plutôt une réalisation du texte parmi d'autres, au sein d'un processus en constante évolution¹⁰³.

Quand donc pourra-t-on enfin reconnaître que le cœur même du *Vieux-fonds* grégorien, à l'instar des chefs d'œuvre de la littérature latine ou romane, « est une variable pour laquelle l'importance qu'une main de scribe fut première importe moins que cette incessante réécriture d'une œuvre qui appartient à celui qui, de nouveau, la dispose et lui donne forme » ? Un *opus* où « le sens est partout,

94 v. t. 2, Annexes, 6 B p. 339.

95 Alors que le systématisme des formules avait constitué un précieux critère d'analyse pour la sémiologie des notations neumatiques, Richard Crocker pose quelques limites à l'interchangeabilité des formules comme à une considération purement fonctionnelle, restreinte à une analyse purement musicale-écrite, voire solfégique : ne serait-ce pas le contexte liturgique qui pourrait donner sens à la mélodie ? v. CROCKER 1995, p. 82.

96 VAN DER WERF 1983, p. 165.

97 SMYTH 2000, p. 50 (Dédicace, défunts, Messes pascales. De façon symétrique, j'émetts quelques réserves pour considérer ces résidus comme constitutifs d'un répertoire gallican ou hispano-gallican aussi homogène que le romain).

98 CULLIN 2006.

99 CERQUIGLINI 1989, p. 57 ; ce qu'on a aisément entrevu dans les méthodes du CAO comme du *Graduel critique*, v. *supra*, p. 38 et sq.

100 *Id.*, p. 25.

101 *Ibid.*, p. 41.

102 GENETTE 1982, p. 450.

103 CERQUIGLINI 1989, p. 101.

l'origine nulle part, et qui s'oppose à l'authenticité et à l'unicité que la pensée textuaire moderne associe à la production esthétique¹⁰⁴ ? Après un excès de relativisme dans l'édition diplomatique du fac-similé idéal, en réaction à la philologie du XIX^e siècle, les éditions des textes romans ont aussi opéré un équilibre entre cet « excès joyeux » et l'unicité illusoire du texte.

Et voici des pistes à reprendre dans le domaine de ce « chant grégorien » idéalisé et artificiellement unifié par son appellation : un parallèle évident avec les *Annales regni Francorum*. Centraux dans l'identité culturelle du haut Moyen Âge, ces célèbres *Annales* résultent à la fois d'une construction composite, créée par des scribes du IX^e siècle, ainsi que par des éditions modernes. Opuscule composite qui commence son récit en 700, date non originelle, il en existe plusieurs versions qui révèlent un *stemma* extrêmement compliqué¹⁰⁵. Une version non révisée de la seconde moitié du IX^e siècle émane de Saint-Amand (*D*), indépendante d'une version *B* qui circule en Austrasie. Pourtant, cette version (*D*) n'est pas qu'un assemblage aléatoire d'éléments, mais répond à un programme, à un projet lié à une diffusion spécifique¹⁰⁶. Les chercheurs ont en effet eu tendance à traiter cette œuvre comme on le faisait au XIX^e siècle¹⁰⁷. Les nombreuses recensions, organisées dans un *stemma* à cinq branches, furent considérées comme les témoins d'un texte [original] dont elles auraient été des copies fautives¹⁰⁸.

Comme il est donc bien loin ce temps où Dom Gajard affirmait encore en 1954 « qu'il n'y a pas, dans l'art grégorien, de 'dialectes' autonomes, de valeur égale mais une mélodie primitive, originale, authentique, dont toutes les autres versions ne sont que la corruption »¹⁰⁹ ! Un point de vue

qui ne sera corrigé que bien plus tard, avec Peter Jeffery quand en 1995, il invite la communauté des grégorianistes à dépasser les controverses comme la complexité de l'édition critique par l'approche comparée avec d'autres traditions. Le monde hellénistique et oriental comme la genèse de la tradition de Jérusalem nous aident à une observation plus critique des interférences qui se sont concurrencées à Rome même¹¹⁰. Ainsi selon lui, la notion de *corruption* dans la tradition, dénoncée de façon rhétorique par Jean Diaire dans sa *Vie de saint Grégoire*, doit être désormais remplacée par la reconnaissance de traditions hybrides et multiples, qui ont résulté non pas d'un défaut de transmission par des Francs, mais de différenciations concurrentes, effectuées à l'intérieur de Rome elle-même, à l'instar de ce qui s'est passé à Jérusalem comme dans les traditions byzantines de Constantinople et de Palestine¹¹¹.

Au fil de la longue transmission des textes, les modifications intentionnelles servent bien au contraire un nouveau dessein : « quel qu'ait été le texte écrit par les auteurs originaux, les copistes et les compilateurs ultérieurs se sont sentis libres de modifier des phrases, de changer des temps ou des adjectifs, d'insérer des mots nouveaux et d'en omettre d'autres »¹¹². Si ces modifications sont légères, le récit demeurant relativement stable, elles indiquent des altérations, indices précieux de localisation d'un centre de production¹¹³. Elles sont le signe d'une véritable implication du scribe ou d'un compilateur dans ce qu'il écrit. Il faut donc analyser de façon beaucoup plus positive ces variantes, qui reflètent la réception d'un texte et témoignent d'un public contemporain¹¹⁴. Les travaux entrepris ici, qui auraient pu initialement

110 JEFFERY 1995, p. 208 et 241 ; COLETTE 1995a, reprend l'idée de S. Corbin de comparer le Grégorien aux rites orientaux.

111 JEFFERY 1995, p. 236 et VAN DIJK 1963, p. 369 et sq.

112 MC KITTERICK 2004, p. 121.

113 *Id.*, p. 145.

114 *Ibid.*, p. 2.

se limiter à l'étude « classique » d'une famille régionale, ont des conséquences sur l'ensemble de l'édifice bâti du *cantus* et de son édition critique. Ils mettent à l'épreuve une méthodologie de recherche sur cet hypertexte que représente le chant grégorien dans son ensemble, ce qui n'est pas sans conséquences à tous niveaux, y compris celui des répertoires et de leurs nomenclatures¹¹⁵. Alors que beaucoup d'études, malgré quelques prudences préliminaires, considèrent les témoins vieux-romains notés comme faisant corps avec un « Vieux-romain » historique, « originel », voici enfin une posture qui invite à un regard plus critique de la refonte romano-neustrienne et insulaire. Un ancêtre commun avec les témoins *Rom* brouillerait-il davantage les différenciations très artificielles entre les usages liturgiques de cette mosaïque de traditions dans les espaces Celtiques, Britanniques, Anglo-saxons, Francs, Alémano-germaniques, Lombards et Wisigothiques, progressivement unifiées par les empires ? Nous y reviendrons à la fin de l'ouvrage.

Préhistoire grégorienne : l'hypothèse d'une genèse multiple et échelonnée

Transitions entre Mérovingiens et Carolingiens

Le cheminement des réflexions comme des pratiques éditoriales critiques conduisent tout naturellement à la nécessité d'une réévaluation de la *renovatio* carolingienne. Elles apportent une attention et une prise en compte plus importante des rites occidentaux non-romains, non moins dénués de « génie »¹¹⁶. Après ce grand tournant des années 1990, qui emboîte le pas à Apel, Hucke, Treitler et Levy, grâce aux travaux de Philippe

Bernard, Olivier Cullin et Daniel Saulnier en France, Hendrik Van der Werf, Richard Crocker, David Hughes et Rebecca Maloy aux États-Unis, David Hiley, Andreas Pfisterer et Emma Hornby en Europe, voici une étape significative qui ouvre ce XXI^e siècle où vient progressivement s'élaborer, de façon non linéaire, une nouvelle épistémologie de l'*historiographie grégorienne*. Une critique sans appel qui aboutit à la révision radicale de cette historiographie du *cantus*, démarquée d'une historiographie traditionnelle bien trop ancrée dans le XIX^e siècle et éloignée des apports des historiens de la culture du premier Moyen Âge. Elle épure la liturgie de ce concept de scientificité de la musicologie pour appréhender un objet culturel spécifique des VII^e-X^e siècles, avec une dialectique plus complexe entre oralité et écriture ; à l'instar des travaux historiques de Rosamond Mc Kitterick, Peter Brown, Philippe Depreux ou Michel Sot, elle propose une réévaluation conséquente de cette prétendue *renaissance carolingienne*, qui se confronte aux limites de son application, alors que cette dernière constituait d'antan une sorte de rhétorique obligée d'un rouleau compresseur quelque peu confondu avec les réformes d'autres époques (clunisienne, grégorienne du XI^e siècle, tridentine).

Alors que David Hiley, malgré une étude importante¹¹⁷ nous laissait dans son manuel *Western plainchant* de 1993 une image admirative mais difficilement accessible du *cantus*¹¹⁸, Richard Crocker insistait sur le fait que, plus encore qu'avec sa diffusion, c'est bien avec l'*uniformité* du Grégorien que nous avons le plus de difficultés¹¹⁹ ; après la critique des travaux de Treitler et de Milman Parry¹²⁰, ce dernier avait mis en œuvre une réflexion où se manifestait une dialectique encore plus complexe entre l'oral et

104 *Id.*, p. 57.

105 MC KITTERICK 2004, p. 320-321.

106 *Id.*, p. 144.

107 *Ibid.*, p. 111 et sq.

108 *Ibid.*, p. 123 et sq.

109 GAJARD 1954, p. 45.

115 Relire les réserves de RANKIN 2013, p. 254.

116 SMYTH 2000, 2007 ; en cela en deux décennies, l'ouvrage de Philippe BERNARD *Du chant romain au grégorien* a considérablement vieilli. Il en sera rapidement de même pour la *Cantilena Romana* de PFISTERER.

117 HILEY 1995B.

118 RICHARD CROCKER, *Review Hiley's Western plainchant*, *Speculum*, 70/2, 1995, p. 387-389.

119 CROCKER 1995, p. 42 et sq.

120 *id.*, p. 55.

l'écrit : le répertoire pourrait avoir été fixé sans témoin graphique tangible¹²¹. Méfiant quant à un relativisme absolu qui fait de la performance un texte, il concluait à l'impossibilité de définir la tradition : elle n'est pas seulement une collection de textes, une main sur le parchemin, mais la lecture collective de ces chants liturgiques, dans le réseau des monastères, cathédrales et palais royaux de l'ancien Empire¹²² ; et à l'impossibilité de reconstruire la musique grégorienne selon une méthode qui serait scientifique, à l'instar de la démarche mathématique de Dom Froger¹²³. Plus naturellement portés par ces hypothèses d'une transmission orale qui s'épanouissent dès les années 1970 avec Hucke puis Treitler, nos travaux s'inscrivent plus spécifiquement dans le sillon des chemins tracés par Van der Werf, Emma Hornby et Daniel Saulnier, que nous avons particulièrement appréciés dans la mesure où ils ont cherché un point de vue alternatif pour sortir des limites bien étroites d'une conception d'un chant grégorien enfermé dans cette pensée de l'*Urtext* – d'un autre siècle – et trouver une issue à cette opposition stérile entre Treitler et Levy.

Une des caractéristiques des répertoires portant les traces d'une fixation encore forte à l'époque mérovingienne, à la différence de ceux qui ont été remaniés plus tard, est d'articuler une dialectique plus complexe entre des compositions locales et leur intégration dans un corpus plus universel. Dans cette perspective, les travaux d'Emma Hornby considèrent la version du *Beatus vir* de Saint-Denis comme un reliquat pouvant dater de la période de contact entre cette abbaye, à l'époque de Fulrad, et le séjour papal de 752¹²⁴. Une version « locale » dont on mesure aisément les concordances avec le « Vieux-romain » et qui n'a pas d'équivalent ailleurs. On peut donc supposer, en prenant en compte la version de Paris – en

général Paris s'aligne sur l'abbaye royale – que de nouvelles versions ont été progressivement adaptées au fur et à mesure de l'installation du Grégorien – à l'instar de ce que l'on peut voir pour l'Offertoire de s. Étienne, *Elegerunt*. Tout cela révèle l'absence de centralisation « musicale » dans le choix et la transmission des chants autour de 700, date probable de cette composition. Cette hypothèse soulève la question de la fragilité des appellations que forgent les éditeurs modernes, notamment Levy proposant pour cet offertoire *Elegerunt* une version aquitaine, une autre vaticane ou bénéventaine¹²⁵... On voit aussi par cet exemple que la tradition romaine – loin d'être monolithique – ne passe pas dans ce cas précis par l'Angleterre mais directement par un relais franco-occidental ; à moins que l'origine émane d'un relais anglo-saxon, le monastère de Wearmouth-Jarrow, qui a accueilli Jean, archichante de Saint-Pierre [de Rome] vers 680 sous le pontificat d'Agathon¹²⁶... En tous cas, il n'en reste pas de traces dans des sources qui de fait lui auraient substitué une version remodelée, plus conforme à un style supposé « grégorien ». Voici donc une pièce typique qui résulte d'un export et remet par ailleurs en cause l'unicité de l'appellation « corbéio-dionysienne » : Corbie a une version concordante avec le monastère réformé du Bec – mixture de traditions locales et clunisiennes – et Noyon, une autre version encore, en deuxième mode. Quant à Bénévent, souvent considérée comme une des premières zones réceptrices du Grégorien, elle présente un traitement indépendant, proche des versions germaniques¹²⁷.

Matthieu Smyth, appréhendant davantage la problématique sous l'angle liturgique et philologique, semble plus favorable à l'existence de modèles pré-carolingiens déjà romanisés,

121 *ibid.*, p. 56-57.

122 *ibid.*, p. 78 et sq.

123 *ibid.*, p. 79.

124 HORNBY 2003, p. 125.

125 LEVY 1990, dans les transcriptions, accompagnées d'une appellation entre guillemets, pp. 198, 200, 203, etc.

126 HORNBY 2003, p. 122 et JEFFERY 1995, p. 227.

127 HORNBY 2003, p. 103-106.

considérant aussi du point de vue du chant ambrosien le *Missale mixtum* comme une des étapes intermédiaires de la romanisation¹²⁸. Dans sa réévaluation de la réforme carolingienne, il envisageait davantage de continuités avec les liturgies mérovingiennes des VII^e-VIII^e siècles. De même Giacomo Baroffio rappelait la grande importance des églises locales, notamment des traditions hispano-gallicanes, romaine archaïque, voire africaines – dont on n'a conservé que des textes sans leurs chants¹²⁹. Un de ses émules, Guido Milanese¹³⁰, rappelle que la césure nette entre une période de composition orale et une rédaction systématique n'empêche aucunement la permanence de différences ni de résidus, qu'il conviendrait de réévaluer plus soigneusement¹³¹. Voici donc posées quelques notions émergentes, qui pourraient être abordées selon des conceptions nouvelles :

- la question de la transmission (orale et écrite) ;
- la préhistoire du chant grégorien, souvent aveugle et obscure, élargit la seule problématique du modelage Grégorien sur le Vieux-romain à d'autres répertoires et d'autres données historiques ;
- un retour plus conséquent sur les éditions critiques et les techniques de « restauration » et de restitution du *cantus*, qui confirment la caducité du *Graduel critique* et dans une moindre mesure du CAO, tous deux fondés sur des postulats totalement dépassés : concepts d'original graphique « unique », concept de variante dans lequel le jugement du philologue, le signifiant comme la conscience du chantre-scribe, sont très relativisés et méconsidérés ;
- enfin, les réécritures (mélodiques et littéraires) dans la réévaluation de l'impact de la *renovatio*.

Avant l'an mille, la diffusion délibérée de certains livres historiques et liturgiques est souvent en accord avec ce que nous savons des réformes carolingiennes. La protection royale fut étroitement liée à la notion de correction et d'*emendatio*, éléments fondamentaux des réalisations culturelles et religieuses, qu'on désigne artificiellement sous le nom de « renaissance carolingienne »¹³². C'est dans ce contexte que les bibles de Tours et d'Orléans furent les plus célèbres et les plus largement diffusées¹³³. Pourtant, le silence sur les prédécesseurs mérovingiens trouve ses racines dans cette culture rénovée des VIII^e-IX^e siècles, qui s'est construite sur le renouveau absolu apporté à la culture, effaçant en quelque sorte en amont, des décennies voire des siècles de préparation¹³⁴.

Une « grégorianisation » différenciée en plusieurs phases

Les travaux de Michel Huglo sur les remaniements, pourtant bien diffusés, n'ont pas provoqué une remise en cause ni généré quelque incidence véritable sur les constructions philologiques au sein de l'école française, à vrai dire effectuées auparavant. Pourtant, l'hypothèse d'au moins deux phases distantes de quelques décennies y est clairement évoquée¹³⁵. Une hypothèse soutenue implicitement ou non par de nombreux travaux, à commencer par ceux de Giacomo Baroffio, qui considère le noyau romain apostolique comme important, mais non exclusif¹³⁶. Quand Susan Rankin évoque les essais et réécritures multiples des chants, elle sous-entend une

132 MC KITTERICK 2004, p. 271.

133 Avec notamment l'illustration un peu plus tardive représentant Charles le Chauve au milieu des moines de Saint-Martin de Tours et leur abbé Vivien (Bible de Charles le Chauve, BnF. lat. 1, f. 423).

134 MC KITTERICK 2004, p. 140 et sq.

135 HUGLO 1985, p. 138.

136 BAROFFIO 1992, p. 237.

128 SMYTH 2000, p. 16.

129 BAROFFIO 1992, p. 244-245.

130 MILANESE 2013B.

131 Avec les contre-témoignages sur l'hétérogénéité du chant entre Paris, Tours, Trèves et Metz pour les célébrations de Noël (615-616).

homogénéisation très progressive¹³⁷. Pour l'Ambrosien aussi, il faut reconsidérer de la même façon les différenciations stylistiques entre les élaborations pré-carolingiennes avec des remaniements tardifs des VIII^e-IX^e siècles, parfois directement influencés par les styles grégoriens¹³⁸.

Sans entreprendre une véritable épistémologie ni de distanciation critique, nous nous sommes trop longtemps contentés de reprendre pour argent comptant la mise en parallèle de quelques faits, quelques sources « narratives », au regard d'une poignée de témoins emblématiques mis directement en lien avec les éditions modernes du chant ; l'*Admonitio generalis* de 789¹³⁹, sinon d'autres textes conciliaires légèrement postérieurs, ont ainsi été mis en regard avec les premiers témoins entièrement notés un siècle et demi plus tard¹⁴⁰ – la distanciation chronologique est encore plus grande dans le domaine byzantin¹⁴¹. De même, James Mc Kinnon confronte la *Schola Cantorum* romaine aux répertoires codifiés dans les livres après 850-900, sans prendre en compte ni le chant vieux-romain, encore moins l'Ambrosien, pourtant codifiés autour de ces hautes époques¹⁴²... N'aurait-on donc pas eu tendance à souvent transposer sur les périodes antérieures des préoccupations anachroniques, par exemple celle des réformes clunisiennes avec cette vision de la tradition romaine d'un Adhémar de Chabannes, constatant l'incapacité

137 RANKIN 1999, p. 280.

138 BAILEY 2012.

139 Hubert MORDEK (+), Klaus ZECHIEL-ECKES (+), Michael GLATTHAAR, *Die Admonitio generalis Karls des Großen, Monumenta Germaniae Historica, Leges, II, Capitularia regum Francorum, I*, Hanovre, 1883.

140 LEVY 1987, p. 5, note 4.

141 Christian TROELSGÅRD, *Byzantine neumes, a new introduction to the Middle Byzantine musical notation (Monumenta Musicae Byzantinae, Subsidia, IX)*, chap 3, p. 26 et sq.

142 MC KINNON 2000A.

des Francs à chanter des mélodies romaines¹⁴³ ? De même, la recherche d'un antiphonaire romain à l'époque d'Étienne Harding¹⁴⁴ ? Ces sources narratives, induisant une historiographie douteuse, légendaire et lacuneuse, amplifiant les risques de raisonnements à l'aveugle, *ex-silentio* (le *topos* de la destruction des sources par les Danois en Angleterre¹⁴⁵ ou des Normands sur le continent), ne peuvent plus constituer les fondements d'une méthode d'édition. Prenant leur distances avec un discours officiel d'une prétendue « renaissance carolingienne », Philippe Bernard, comme d'autres, vont même jusqu'à la remettre partiellement en question¹⁴⁶ et ruiner les notions d'anarchie liturgique comme de décadence religieuse dans la Gaule de la première moitié du VIII^e siècle¹⁴⁷. Récemment, Neil K. Moran soulignait vigoureusement les problèmes chronologiques de cette historiographie de la réforme carolingienne du chant liturgique¹⁴⁸. Oliver Gerlach plaide pour un recentrage chronologique non sur le IX^e siècle mais plus volontiers sur la période ottonienne (seconde moitié du X^e siècle), qui semble plus déterminante pour la géopolitique du chant grégorien¹⁴⁹. Par ailleurs, bien des témoignages historiques, à l'exemple des chantres de Tolède

143 Cité également par STÄBLEIN, *ibid.* et James GRIER « Adémar de Chabannes, Carolingian Musical Practices and Nota Romana », *JAMS* 56/1 (2003), p. 47 et sq.

144 Claire MAÎTRE, *La réforme cistercienne du plain-chant (Cîteaux, Studia et documenta, 6)*, Brecht, 1995, p. 38 et sq.

145 HILEY 2009, p. 196.

146 *id.* p. 22.

147 *ibid.* p. 28.

148 Neil K. MORAN, « Altrömische Offertoriums-Gesänge in medialen Tonarten. Zum Verhältnis des byzantinischen zum altrömischen und gregorianischen Choral », *Byzantinische Zeitschrift* 106, p. 65-82.

149 Oliver GERLACH, « Byzantine Chant and Its Local Traditions in Southern Italy before and after the Reform of Desiderius, Abbot of Montecassino », dans Nicola TANGARI (dir.), *Musica e liturgia a Montecassino nel medioevo*, Viella, Roma, 2012, p. 232 et sq.

à l'égard de Charles le Chauve, qui marque un véritable renouveau franc, méritent d'être pris en compte pour une vision plus riche et dynamique de l'histoire du chant liturgique latin¹⁵⁰.

La prise en compte des sources narratives implique une plus grande rigueur historique, par un esprit critique qui examine aussi la contrepartie de ces prescriptions comme l'*Admonitio*, c'est-à-dire leur contre-histoire : leur raison d'être et surtout leur renouvellement à diverses périodes laisse supposer qu'il y eut des résistances et donc des limites dans l'application de ces directives¹⁵¹. Ignorer la face cachée de l'uniformisation grégorienne, laisser des pans entiers de « la » tradition dans la désapprobation d'une ou plusieurs branches « contaminées », sans explication ni raison d'être trahit un défaut de rigueur intellectuelle¹⁵². Une des grandes difficultés critiques du chant grégorien est la différenciation archéologique et historique des différentes phases, qui ne correspondent pas forcément à une périodisation, ni à une localisation géographique précise. Les frontières entre les séquences successives ne sont pas toujours claires ; elles peuvent être très mobiles et présenter des phénomènes de réversibilité¹⁵³.

C'est ainsi que certaines postures restent aujourd'hui très discutables, notamment les restitutions d'après les manuscrits de Saint-Gall, qui continuent d'alimenter cette vision

150 Oliver GERLACH, Forum musicologie médiévale <http://gregorian-chant.ning.com> (les origines du chant grégorien...); v. aussi Dom Mabillon, *De Liturgia Gallicana*, Paris, 1729, lib. 3 (Charles le Chauve et Tolède).

151 HORNBY 2004, p. 423 et sq.; puis Michel SOT, « La première Renaissance carolingienne : échange d'hommes, d'ouvrages et de savoirs », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 32 (2001), p. 23-40 ainsi que son Séminaire en Sorbonne « Pour une Réévaluation de la Renaissance carolingienne », Paris, Sorbonne, 2007-2008; DEPREUX 2005, etc.

152 GUILMARD 2006, addendum.

153 BIASI, 2007.

romantique d'une branche « authentique » de la tradition grégorienne¹⁵⁴. Les théories « fixistes » et un certain académisme dans l'approche de la philologie grégorienne ont encore un large succès, retardant d'autant plus l'urgence d'une recherche plus innovante, l'hypothèse d'une fixation stable des répertoires dès le IX^e siècle étant désormais difficilement défendable : on ne peut plus construire une préhistoire du chant grégorien à l'aune des témoins du X^e siècle, tant les divergences dans les textes sont considérables, tant avec le Vieux-romain que le Grégorien : « l'œuvre [grégorienne] fut loin d'être achevée au début du IX^e siècle ; elle est le résultat d'une [pluralité] d'initiatives plus qu'une campagne unique à partir d'un seul centre »¹⁵⁵.

Nous proposons donc au travers de cet ouvrage, non de reprendre les entreprises gigantesques et condamnées d'avance dans leur objectif philologique que furent le *Graduel critique* et le CAO, mais d'entreprendre une véritable critique génétique dépourvue d'*a priori*s et de postulats idéologiques. Réhabilitons tout ce travail de sélection et de formulation effectué antérieurement aux sources manuscrites aujourd'hui les plus connues, qui caractérisent cette « préhistoire aveugle » d'un *cantus*, à cheval sur la renaissance carolingienne et la fin de l'époque mérovingienne. Les idéaux rénovés par des ouvrages tels celui sur *l'Histoire et la mémoire dans le monde carolingien* de Rosamond Mc Kitterick, véritable puits de science pour une meilleure compréhension de l'univers culturel, historique et philologique du haut Moyen Âge, ont irrigué nos méthodes de travail et nourri nos réflexions.

La critique génétique devrait être une composante essentielle de la philologie « grégorienne ». Se prêtant mal à la théorisation, elle ne vise nullement à déposséder le texte de sa *poësis* mais elle propose d'élargir la notion

154 *Beiträge der Gregorianik, Graduale novum*, etc.

155 RANKIN 2013, p. 254.

d'écriture et de souligner les dynamiques de textualisation et de structuration, bousculant certaines habitudes de pensée. Les livres du Nord-Ouest des royaumes francs du haut Moyen Âge présentent justement un degré d'uniformisation moindre et de nombreux phénomènes d'hétérogénéité par rapport à ceux de l'Est et du Saint-Empire ; ils sont donc absolument indispensables à la construction d'un nouvel édifice critique. On s'était contenté jusqu'à présent d'un résultat bifide, laissant un pan de la tradition non conforme, contaminé¹⁵⁶. Or ce vaste espace, de Tours, à York, *via* Corbie, Saint-Denis, Arras et Auxerre, ramifié vers la Lombardie et le Piémont, va nous permettre de reconstruire non pas tant une chronologie que des mécanismes d'élaboration d'un corpus *hypertextuel* – surtout pas un texte d'auteur, d'un pseudo *liber antiphonarius* – mais d'un texte à diffusion pléthorique. Ses procédés d'élaboration n'ont guère à voir avec la diffusion d'un texte d'auteur moderne, ni même les processus de romanisation lors de la Contre-Réforme au XVI^e siècle. Nous montrerons donc avec précision comment cette strate « neustro-insulaire », au cœur de cet essai, représente dans l'histoire du chant grégorien un état où les traces de matériaux des liturgies antérieures, plus anciennes, étaient encore nettement perceptibles¹⁵⁷. Ces manuscrits du « Nord » permettront par comparaison philologique de relativiser cette lente phase d'homogénéisation et de normalisation, nettement plus perceptible dans l'espace du Saint-Empire. En aucun cas, ces « découvertes » opérées sur un temps de recherche plutôt long ne correspondent avec quelque original romano-grégorien mais, au contraire, elles marquent la construction d'une œuvre de *recréation* historique, stratifiée et admirable

156 GUILMARD 2006, p. finales (76-79).

157 Nous suivons ici les nouvelles méthodes dont rend compte GENETTE 1982, p. 11 et sq. à propos de l'hypertextualité, voire la transtextualité.

comme tant de chefs-d'œuvre architecturaux les plus symboliquement chargés.

Point d'orgue philologique pour le chant grégorien

« Hypertexte » plutôt que « texte »

Le *cantus* ne constitue pas un type de texte classique et n'implique donc pas la méthodologie « traditionnelle » appliquée aux textes d'auteurs classiques latins. La constitution même du corpus s'apparente plus volontiers à un *hypertexte*, c'est-à-dire une collection de petites unités, pouvant être agencées et assemblées très différemment, dans la liberté plus grande offerte par les listes et les *libelli*, avant même que des répertoires ne soient rassemblés, unifiés et uniformisés dans un même livre.

De la leçon à la version d'un chant

Parmi les multiples témoins, chaque chant donne lieu dans les manuscrits à une leçon. Or, toutes les leçons, recevables, n'ont pas la même valeur. Elles ont été situées ici dans le contexte géo-historique des grandes aires culturelles européennes, principalement les trois zones franques de l'Ouest, du milieu (Lotharingie) et de l'Est (Alémanie, Germanie), les régions insulaires (Anglo-celtiques) et les italiques, plus abondantes au nord de Bologne et de Ravenne.

Un ensemble conséquent de variantes du texte et de la mélodie d'un même chant génère alors une version, à partir du moment où sa différence est suffisamment caractérisée (autre mode, autre type mélodique) et si son assise de variantes est suffisamment large dans l'espace comme dans le temps. L'appellation associée à une version (aquitaine, lorraine, parisienne...) doit être très prudente et ne pas céder trop aisément à des terminologies partielles, voire anachroniques. D'ailleurs, on s'aperçoit rapidement pour les

répertoires des fonds antérieurs au IX^e siècle que la typologie des notations n'influence guère ces répertoires dans leur configuration morphologique comme dans leur ornementation.

La *réception* d'un corpus et des éléments de la tradition du *cantus* est essentielle : le type de texte représenté par le chant liturgique (appelé ou non grégorien) se prête d'autant plus à des adaptations locales qu'il ne représente pas la même identité ni la même stabilité qu'un texte d'auteur, scripturaire, canonique ou apocryphe. Les multiples compositions d'antiennes, de répons ou même de pièces de la Messe, attestées dès les premiers témoins du IX^e siècle comme l'antiphonaire de Compiègne (*Cmp*, Paris, BnF lat. 17436), les fragments d'York découverts par Susan Rankin¹⁵⁸, les fragments d'Italie repérés par Peter Jeffery¹⁵⁹, auxquels on peut ajouter quelques centres méconnus ou sous-évalués comme Asti, Arras, Anchin et les livres émiliens de Modène, représentent les exemples les plus probants de la fluidité d'une création liturgique antérieure. La réception revêt donc des aspects incontournables de la culture alto-médiévale et ne saurait se réduire à l'hypothèse trop commode de la défaillance des scribes et des notateurs.

Les travaux musicologiques et philologiques des dernières décennies nous invitent à penser la genèse du chant grégorien sans *archétype*. Le terme est encore employé ici et là pour désigner des états antérieurs et ces versions les plus anciennes, à partir de certains témoins. Philippe Bernard distinguait un *archétype de diffusion* d'un *archétype de composition* : dans cette acception, les témoins alémaniques autour de Saint-Gall – mais on pourrait en évoquer d'autres tout aussi anciens – sont désormais dissociés d'un état primitif du Grégorien, très hypothétique. Ainsi, tous les témoins manuscrits peuvent alors être considérés sous l'angle de la

158 RANKIN 2013.

159 JEFFERY 1983.

diffusion. Le concept d'*archétype*, qui devrait plutôt céder à l'expression de *types* ou de *matrice* légèrement protéiforme, vient largement en amont de l'époque des manuscrits liturgiques inscrits dans l'AMS, comme des témoins notés. Ces derniers s'inscrivent dans des traditions manuscrites qui nécessitent une profonde réévaluation, les outils d'étude n'ayant pas été construits avec les concepts appropriés sur le plan philologique de la *pensée textuaire*. Maintes études issues des grands travaux du milieu du XX^e siècle véhiculent encore des *pré-construits* idéologiques, largement redevables au concept d'*original unique* et de transmission pyramidale, purement écrite. Compte tenu du foisonnement pléthorique de sources et de la nature spécifique de cet *hypertexte* que constituent ces « grégoriens » artificiellement unifiés au fil des siècles, il nous est impératif d'appréhender notre objet d'étude par de subtiles et complexes analyses, prenant en compte des facteurs politiques, culturels, linguistiques, etc. et non par un *pré-construit* idéologique qu'a développé l'historiographie moderne des XVIII^e-XX^e siècles, ignorante des pratiques culturelles et textuelles du premier millénaire. D'où le recours à des *stemmas* qui ne sauraient se réduire à des témoins matériels, mais plus volontiers à des traditions orales comme à des noyaux de sources et de répertoires.

Depuis la découverte des répertoires *paléo* ou *vieux-romain* et l'étude des concordances avec l'Ambrosien comme avec d'autres répertoires locaux, la *fixité* et la *stabilité* supposée des chants sont considérablement remises en cause. Elles ne peuvent que difficilement résister à une vision plus structuraliste, *transformiste* et *évolutionniste* de l'émergence des corpus de chants liturgiques latins.

Dans ce contexte, l'origine auctoriale liée au mythe « grégorien », centrée sur la personnalité de Grégoire-le-Grand, se présente comme une entreprise de *sanctification* d'un livre et d'un texte – analogue à d'autres entreprises médiévales. Pourtant, elle ne doit en rien déterminer

les méthodes de recherche et de travail sur les corpus, ni survaloriser les centres qui auraient privilégié de telles hypothèses, ce qui constituerait encore un *pré-construit idéologique*. En écho à ce dernier, insistons sur les concepts induits par ces *appellations* et *nomenclatures* qui viennent fausser les véritables interactions entre aires culturelles et réseaux ecclésiastiques, qu'il convient d'évaluer plus finement en les dégageant totalement d'approches anachroniques, formatées par ces concepts liés aux cultures nationales de l'Europe moderne d'après 1815.

Le fondement philologique des études critiques sur le chant grégorien nécessitent une remise à plat à partir d'un ensemble de témoins manuscrits – et éventuellement imprimés pour certains centres mal représentés – qu'il convient d'apprécier avec précaution, sans ces approches statisticiennes qui par le passé ont placé des documents de valeur très différente sur le même niveau, à l'instar des variantes et ce critère obsolète de la *majorité* des témoins. Différenciés en couches et répartis sur près de trois siècles (VII^e-X^e siècles), les répertoires n'ont qu'à gagner aux *perspectives comparées* avec les rites concurrents ou antérieurs (Vieux-romain, Ambrosien, Bénéventain, traditions émiliennes, hispano-franques, etc.). Les *variantes*, qu'il ne faut pas classer en aveugle mais dans une compréhension globale des contextes historiques et musicaux, si elles ne peuvent résulter d'une seule analyse musicale menée *ex cathedra*, sont étroitement liées aux types de composition comme aux typologies de *transmission* des répertoires : tel trope sera plus fluctuant qu'un introït du propre, moins variant qu'un graduel d'époque plus tardive, répondant à des organisations structurelles plus standardisées.

Le contexte codicologique apporte à l'évidence de nombreux éléments de réponse et de méthode dans cet ouvrage, fondant l'étude sur une édition critique. Les constats de fragmentation prennent en quelque sorte leur revanche sur l'idée maîtresse du livre homogène ; les listes

et les *libelli* rappellent la nature profonde de ces *hypertextes* qui n'ont en rien été composés lors de la phase d'unification et de diffusion écrite, au début du second millénaire. L'aspect *composite* de l'édifice Grégorien doit être renforcé par ces concepts de *strate*, de variabilité ontologique et d'irrégularités de transmission, qui ne sont en rien les signes de défaillance ni de *corruption* dans cette fiction d'une transmission idéalisée comme ayant été purement linéaire.

Les *remaniements* et *corrections*, pourtant largement soulignés par plusieurs études, notamment de Michel Huglo, méritent enfin une considération accrue et un rôle de premier plan dans les filiations généalogiques entre les familles de textes et de témoins manuscrits. Ils viennent remettre au premier plan ce concept de réécriture, qui ces dernières décennies a animé de nombreux travaux analogues dans les domaines de l'hagiographie comme de la philologie médiévale, brillamment illustrés par l'école franco-allemande réunie autour de Martin Heinzelmann, François Dolbeau, Joseph-Claude Poulin et Monique Goulet.

Si la prise en compte des notations est essentielle dans les analyses de détail des mélodies et de leur transmission, très délicate au niveau des scribes notateurs, elle n'est en rien suffisante. Ceci, du même coup, vient replacer la *sémiologie* et la *paléographie musicale* sous l'autorité de la philologie, plus globale. Héritiers d'une vision mécaniste de la transmission trop calquée sur les textes de la période moderne, réaffirmons la nature plus *orale* des traditions grégoriennes, malgré une préciosité sans équivalent des systèmes de fixation écrite des textes et de leurs mélodies. L'émergence d'un système oral-écrit qui caractérise la période post-carolingienne, jusqu'au XI^e siècle, nécessite donc vraiment la mise au point de méthodes nouvelles pour la musicologie médiévale.

Après ce constat d'une réalité chaotique – pour ne pas dire dionysiaque – du paysage liturgique et musical rapidement brossé de

l'historiographie de la philologie grégorienne, notamment française et solesmienne (première partie), voici une tentative de résolution. Après l'exposé du cadre historique de la Neustrie mérovingienne, adossé au monde britannique et l'examen détaillé de leurs sources manuscrites dans les moindres détails de leur configuration mélodique, ornementale et rythmique, les théories de Leo Treitler, empruntées à la

philologie des textes antiques, notamment les œuvres homériques, combinées aux très utiles travaux de prédécesseurs (Van der Werf, Jeffery, Saulnier, Hornby), vont pourvoir à une résolution apollinienne de la problématique de la genèse et de la transmission complexe mais temporalisable et localisable du chant romano-franc (II^e-III^e parties).

Soucieux de réconcilier l'érudition « grégorienne » avec les travaux des liturgistes et des philologues, Jean-François Goudezenne scrute dans la genèse du chant « grégorien » l'hypothèse d'une première phase franco-insulaire, enracinée dans l'ancienne Neustrie mérovingienne, vivifiée par les apports monastiques irlandais et anglo-saxons, en lien à l'époque carolingienne avec des foyers piémontais et lombards. Une hypothèse qui permet de reconstruire la genèse d'un grégorien décliné au pluriel : comme la minuscule caroline, le *cantus* fut « fabriqué » telle une mosaïque, par étapes successives et non depuis un centre unique : une telle diversité, malgré tout unifiée, induit plusieurs matrices. Les multiples interférences de l'oralité sur l'écriture, la nature spécifique des textes chantés comme la fonction des manuscrits liturgiques permettent de déceler ses réécritures successives, dégagées des dogmes hérités d'une vision néo-lachmanienne de « l'original unique », à deux branches opposées, dont la lotharingienne et l'alémano-germanique ont été largement favorisées, depuis la période ottonienne jusqu'à l'édition Vaticane.

Grâce aux ressources exceptionnelles de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et des programmes menés depuis plus de quinze années, il revisite les aires culturelles européennes en inscrivant « l'émergence grégorienne » dans une acculturation évolutive, selon un schéma généalogique plus complexe qu'une simple transmission linéaire. Une posture lentement construite à partir d'un vaste corpus, desservi par un large panel de sources dans l'espace de l'Impetium et la profondeur de la transmission longue. Indépendant des méthodes des entreprises solesmiennes de la première moitié du XX^e siècle comme des restitutions de l'école post-cardinienne ou encore de cette théorie d'un improbable « antiphonaire de Charlemagne » de Levy, il s'inscrit plus volontiers dans la lignée des travaux de Treitler, Van der Werf, Bernard, Saulnier et Jeffery. L'abandon du « mythe grégorien », des notions équivoques d'auteur et de texte ouvre de véritables perspectives pour ces répertoires « en transition » entre modèles romains, insulaires, francs et italiens, avec des usages locaux plus différenciés qu'une « nouvelle histoire » du *cantus* ne pourra plus ignorer.

Depuis 1999, Jean-François GOUDESSENNE est chargé de recherche à la section de musicologie de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS). Après l'étude des *historiae* de la Province de Reims (Brepols 2002), l'édition de l'office de saint Denis ou le fac-similé d'un antiphonaire de Saint-Omer (Ottawa 2002/3) et de nombreux articles (dont les contributions à *Cantus Planus*), il a longtemps catalogué les fonds de manuscrits des bibliothèques de la France du Nord et de haute Italie. Parallèlement aux séminaires et stages de musiques médiévales, il œuvre à de nouveaux programmes sur les monastères de Touraine (Marmoutier, Cormery...) et la restauration des chants liturgiques, y compris pour les traditions orientales, par les Bénédictins français autour de 1860-1930. Ses préoccupations pour ces cultures musicales millénaires qui impliquent des pédagogies de transmission font évoluer ses recherches vers les questions de pratiques cantorales et musicales, vivifiées par une pluridisciplinarité selon l'approche comparée et large des arts liturgiques (traditions antiques, byzantines, latines).



9 782503 579764

Jean-François GOUDESSENNE - Émergences du Chant Grégorien

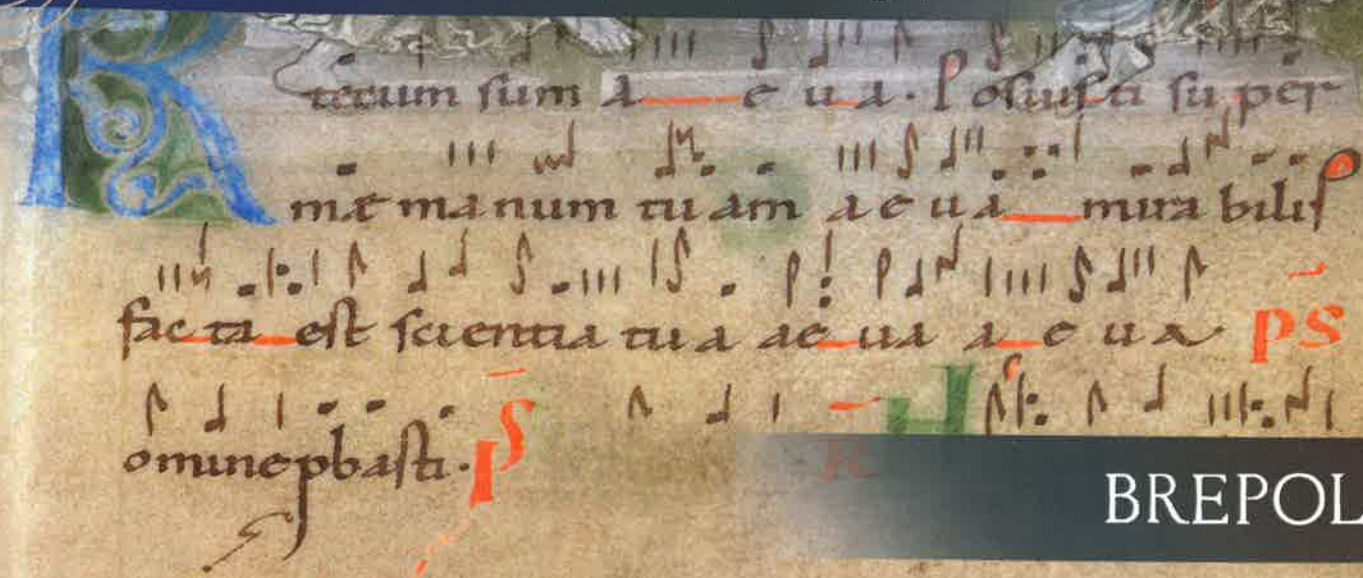


Jean-François GOUDESSENNE

Émergences du Chant Grégorien

Les strates de la branche Neustro-insulaire (687-930)

Tome I. Étude historique & philologique



BREPOLS

PARTIE II

Acculturation dans l'espace carolingien

Chants, formulaires et mélodies neumées

III. Le Royaume et l'Empire : quelles capitales « grégoriennes » ?

Après l'étude des aspects philologiques de cet hypertexte « grégorien » dans ses origines, venons-en à son acculturation dans l'espace territorial de l'Empire carolingien. Héritiers d'une historiographie qui a longtemps exalté de hauts lieux, à la recherche de « capitales » et de centres régulateurs, comme le seront au millénaire suivant les foyers de création de l'opéra, partagés entre Mantoue, Parme, Venise, Florence et Pesaro, il nous faut redessiner de nouvelles perspectives, débarrassées de tout arrière-plan nationaliste ou régionaliste, un peu comme des historiens qui entreprendraient un manuel scolaire proposant une approche non pas nationale mais véritablement européenne de l'histoire.

Les vifs débats entre les partisans d'un dialecte « germanique » ou « français » du chant grégorien, à l'époque de Dom Gajard¹, maladroitement ravivés par Philippe Bernard², sont devenus assez anachroniques et ont terriblement vieilli, rappelant les lointaines guerres de tranchées de 1870 et de 1914-1918, qui s'étaient déplacées jusque dans les études philologiques³. Andreas Pfisterer, dans sa réponse à Daniel Saulnier sur la

tradition française du chant grégorien⁴, a raison de déconstruire la cohérence de l'appellation « française », associée à une tradition parallèle à Saint-Gall, qui semblerait néanmoins ruiner l'hégémonie de la tradition « impériale », certes « majoritaire » pour reprendre l'expression d'un Froger ou d'un Hesbert. En établissant une cartographie du chant grégorien en lien avec les conciles, Christopher Page contribue au rattrapage du retard des musicologues sur les questions de culture historique, en se replaçant dans le contexte des conquêtes de Charlemagne chez les Lombards, en Aquitaine ou en Bavière⁵. Sa pertinence est plus appropriée que celle de la typologie des notations neumatiques des x^e et xi^e siècles et correspond mieux aussi à la cartographie des livres liturgiques des viii^e-ix^e siècles et d'une certaine manière, à l'activité des chantres⁶. On y pressent que les topographies locales et les « micro-régions » ne découlent pas vraiment d'une diffusion centralisée du chant ; elle semble davantage laissée à l'initiative des chantres et des *missi*, envoyés çà et là : l'empire carolingien a conjugué l'unité avec la diversité. Une idée qui s'inscrit dans la mouvance de

1 GAJARD 1954, p. 43 et note 1, ainsi qu'une littérature abondante sur la période 1870-1918, v. ELLIS 2013, p. 126 et sq.

2 BERNARD 1990, p. 188 et BERNARD 1995, p. 73.

3 ELLIS 2013, p. 15 et sq.

4 PFISTERER 2006/7, p. 101.

5 PAGE 2010, p. 331. En 744, le concile de Soissons ; puis en 755 Ver ; 757 Compiègne ; 758 Verberie, ... Cette carte est aussi mentionnée par W. Hartmann dans PÉRIN-FEFFER 1985, p. 115.

6 PAGE 2010, p. 337.

Philippe Depreux, évaluateur de la résistance aux réformes⁷. Comme Hesbert et Hourlier⁸, Page situe aussi le cœur d'origine du *cantus* et d'autres domaines de la culture carolingienne dans ce triangle situé à l'Ouest entre Rouen, Saint-Denis, Paris, Noyon, Compiègne, puis à l'Est entre Aix et Metz, via Trèves, se prolongeant en Germanie, jusqu'à Ingelheim et Worms.

Critique des qualifications de l'historiographie « grégorienne »

On déplore à maintes reprises les inexactitudes et les insuffisances dans les termes historiques et qualificatifs pour lesquelles les disciplines connexes de l'histoire ecclésiastique et culturelle, comme la paléographie et la linguistique avaient pourtant été très instructives au cours du xx^e siècle.

Dans l'excellent ouvrage d'Hendrik Van der Werf par exemple, on remarque un manque réel de différenciation des aires culturelles, notamment pour le Nord de la France et le Nord de la Loire, réduits à un « dialecte central »⁹. Il insiste davantage sur les aires germaniques et aquitaines, favorisées par leur forte cohérence régionale et desservies par des notations plus singulières.

De même chez Kenneth Levy (*On Gregorian Orality*), repris par Ruth Steiner, qui démontre une persistance exceptionnelle de traditions locales et orales en pleine refonte carolingienne¹⁰. Les appellations des groupes et des traditions y restent très approximatives et conventionnelles, à l'instar

7 DEPREUX 2003.

8 Observation à mettre en regard avec les cartes de Froger et surtout d'Hesbert dans le CAO, qui parvient à des résultats assez différents, d'ailleurs contradictoires.

9 VAN DER WERF 1983, t. I, p. 160 et t. II, p. XII, où la présentation des sources est extrêmement brève.

10 Travaux sur l'offertoire de s. Étienne, *Elegerunt apostoli*, v. LEVY 1990 et STEINER 2001.

des études grégoriennes menées depuis près d'un siècle : cette mise en avant, en relief, de l'unité entre Bénévent, l'Aquitaine et la *Vulgate*, correspond bien à une phase d'uniformisation déjà assez élaborée par rapport aux versions locales ou régionales, tandis que les autres versions sont considérées comme locales, tout au plus « gallicanes ». Notons au passage quelques approximations plaçant la ville d'Auxerre en Bourgogne et la considérant comme une zone adjacente au Sud-Ouest¹¹. Un examen des traditions mélodiques qui atténue tout lien éventuel entre ce Nord de France et le Kent, les rives méridionales de l'Angleterre, pourtant évident du point de vue des notations neumatiques comme d'autres domaines de la culture. En témoigne la circulation de nombreux livres dénommés « franco-insulaires » à la fin du VIII^e jusqu'au x^e siècle, véhiculant dans la décoration et les miniatures un style « franco-saxon », qui reprend les réseaux liés aux périodes du grand Alcuin, depuis York jusqu'à Tours, à Arras et Aix-la-Chapelle¹²...

L'expression la plus symptomatique d'une perception inadéquate des espaces historiques chez de nombreux musicologues est cette appellation « française », issue d'une nomenclature conventionnelle étroitement liée aux notations neumatiques¹³. Peu pertinente, elle induit une regrettable confusion dans l'appréciation convenable des aires culturelles et des divisions politico-ecclésiastiques. En effet, dans un article qui fait écho à celui de la tradition « française » parallèle de Daniel Saulnier, Andreas Pfisterer reprend pour argent comptant les cartes du *Graduel critique*, sans les remettre en cause¹⁴. Il remarque certes certaines différences que nous

11 LEVY 1998 [= LEVY 1990], p. 166.

12 MÜTHERICH 1989.

13 SUÑOL 1935, p. 117, où est évoquée cette « terre de France » ; une historiographie critique des appellations, antérieure à cette période Suñol-Mocquereau serait bien utile, v. HUGLO 1990, p. 238 et sq.

14 PFISTERER 2006/7, p. 108.

allons établir ici entre les témoins de Neustrie et d'autres centres voisins, Chartres, la Normandie, Laon-Reims, Cambrai. Mais il regroupe toutes ces cités dans le territoire « français », opérant ainsi, à l'instar de nombreux prédécesseurs, un anachronisme qui néglige les divisions et particularismes régionaux d'une cartographie plutôt complexe du haut Moyen Âge, très instable dans le temps¹⁵. Cambrai s'impose de fait comme cité « d'empire », limitrophe et progressivement intégrée au royaume de France, malgré les avatars des regroupements diocésains qui ont fusionné avec Arras, pourtant située à quelques lieues¹⁶. L'ignorance de telles subtilités dans ces divisions politico-ecclésiastiques, mouvantes dans le temps (partages mérovingiens puis carolingiens), nous précipite rapidement dans une indistinction de micro-régions, confondues avec les espaces nationaux modernes¹⁷ !

Deux causes principales semblent être à l'origine de ces insuffisances : d'abord, la métho-

15 Les cartes de Dom Suñol, de Solange Corbin, fondées sur les frontières des états modernes et non sur les divisions politiques et ecclésiastiques contemporaines. Dans son introduction à la paléographie musicale grégorienne, traduite par Dom Mocquereau, Dom Suñol rubrique ainsi la diffusion du chant : « D'Italie par les Gaules, en Angleterre, le reste de l'Europe reçoit l'œuvre de saint Grégoire ; Hollande et Belgique, France, Suisse et Allemagne... », SUÑOL 1935, p. 112.

16 PFISTERER 2006/7, p. 110, la note 20 est édifiante quant à ce manque d'une connaissance fine des aires culturelles. Bernard Delmaire montre clairement le clivage historique entre Arras et Cambrai, accentué encore lorsque les diocèses seront scindés par un pape favorable à la réforme grégorienne en 1093, Bernard DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e s. Recherches sur la vie religieuse dans le Nord de la France au Moyen Âge*, Arras, 1994, 2 vol.

17 Ce n'est pas le cas de l'étude des mélodies du processionnal par Michel Huglo, « Les chants du processionnal de Cambrai » dans Barbara HAGGH et Frédéric BILLIET (dir.), *Ars musica septentrionalis*, Paris, 2011, p. 33-45, qui dans son introduction nous donne un historique de la cité et du diocèse particulièrement judicieux.

dologie des grands travaux bénédictins français du milieu du xx^e siècle, hérités de cette philologie néo-lachmanienne et positiviste des années 1870 ; ensuite, le poids excessif des nomenclatures des notations sur la philologie grégorienne. Par exemple, dans le *Graduel critique*, les seuls groupes repérés à l'Ouest sont Fleury-Chartres-Breton, associés à une réforme ecclésiastique¹⁸ ; puis Utrecht-Aachen-Essen, Rouen-Sarum, Laon-Verdun, sans parler d'autres petits groupes secondaires (Cluny-Maur-Mâcon). Pour Laon-Verdun, Dom Froger ne semble pas y repérer la contiguïté de la Lotharingie avec les lacs italiens (Chiavenna), ni avec Bénévent. Si un groupe France-Angleterre n'apparaît qu'au cercle 18⁹, l'absence d'un groupe du Nord de la France semble étonnante, alors que Saint-Denis et Noyon (*Den-Eli*) représentent dans le *stemma* final un des sept types identifiés (Saint-Gall, Bénévent, Aquitaine, Bretagne, Cluny et le messin ou lotharingien)²⁰. Soupçonnant pourtant l'existence d'un ensemble « français », Dom Froger ne parvint pas à établir de réelle unité entre Saint-Denis, Saint-Omer et le Val de Loire : « cette région dans son ensemble », nous écrit-il (...) « n'a pas beaucoup d'unité géographique »²¹ ... Dom Froger est donc passé à côté de ce grand « domaine français » de la langue d'oïl ! Pire, il distinguait Paris et Saint-Denis, sans insister sur leur conformité pourtant essentielle et structurante dans le paysage historique, ecclésiastique et politique de l'époque²². Ni les cartes du *Graduel critique*

18 Et auquel se rattache la Basse Normandie, v. GR, t. IV/1, p. 39 ; ce groupe est également mentionné dans le CAO, t. V, p. 439.

19 *Par, Siv 2, Otu 1, OrI, Cat, Lat, Cam 3-4* et Templiers Jérusalem, v. CAO, t. VI, p. 224.

20 GR, t. IV/1, p. 294, 395 et t. IV/2, *stemma* p. 92.

21 À propos de Lille, Elnone (Saint-Amand), Anchin, Marchiennes, Compiègne, Noyon, Auxerre, Tours (Saint-Julien), Vendôme, Douai (Saint-Amé), Nevers, Meaux, Arras (Saint-Vaast), Quesnat, Angers, *Id.*, p. 244.

22 *Ibid.*, p. 245, v. WRIGHT 2008, p. 60 et sq. et ROBERTSON 1991, p. 58 et sq.

ni celles du CAO ne reflètent ce net clivage entre *Romania* et *Germania*, pourtant évoqué dans l'introduction. Si Froger constate la division de la Lotharingie elle-même, partagée entre « est » et « ouest », à l'instar des observations des linguistes²³, il n'a aucune idée de la Neustrie, ni de l'export possible de la Francie occidentale vers la Lombardie, qui s'impose à l'évidence comme une des conséquences des conquêtes de Charlemagne des années 770²⁴. Enfin, même s'il est conscient des particularismes entre Vérone-Liège-Ivrée, la pertinence de liens d'échanges en Lotharingie à l'époque du liégeois Rathier « de Vérone » lui a échappé²⁵. L'absence de perception d'un groupe Franco-nord-occidental, malgré les considérations privilégiées sur le triangle Tournai-Reims-Chartres, avec Noyon au centre, est somme toute plutôt paradoxale²⁶ et l'absence de Tours-Angers, pourtant situées près de l'archétype dans le graduel, très regrettable²⁷.

L'Empire et le royaume : les sources narratives face aux sources musicales

Une objection majeure s'impose face à l'historiographie du chant grégorien : on a excessivement magnifié la centralisation du pouvoir en s'appuyant sur les moindres sources narratives, grossissant excessivement leur importance, alors que les textes des livres de chant eux-mêmes, dans leurs deux composantes musicales et littéraires, fournissaient bien plus d'éléments de compréhension. Partielles et peu

23 BANNIARD 1992, à propos des divisions linguistiques en Lotharingie.

24 Présence de Brescia dans le groupe Corbie-Noyon-Saint-Denis, à partir du second sondage du GR, t. IV/2, p. 303 et sq.

25 GR, t. IV/1, p. 297 : « on ne peut qu'être surpris du rapprochement si éloigné dans l'espace et dans le temps ».

26 CAO, t. V, p. 372.

27 GR, t. IV/1, p. 262.

nombreuses, ces sources narratives, interprétées en dehors de leur contexte, se préoccupent à vrai dire bien peu des aspects philologiques et techniques de la rédaction des livres, encore moins de leurs modalités de diffusion ou de distinction objective de centres qui auraient été les plus actifs. Elles se focalisent principalement sur la fondation d'une *schola cantorum* à Metz, sous Chrodegang ; puis à l'envoi à Rouen par le pape Paul I^{er} de chantres, sous l'épiscopat de Remi, demi-frère du roi Pépin ; ces événements rapportés ont toujours lieu dans un contexte de forte oralité, encore première par rapport à l'autorité de l'écrit ou de quelque notation, encore inexistante à l'époque²⁸. Ces témoignages historiques, certes importants, ne permettent pas toujours d'apprécier l'impact concret de telles prérogatives sur les pratiques cantorales des communautés ecclésiastiques.

Or la primauté de l'harmonie sur l'uniformité transparait nettement dans l'analyse détaillée des sources musicales et de leur transmission, observée sur le temps long de l'ensemble du Moyen Âge, disons jusqu'au XIV^e siècle. Pourtant, les différences, mêmes relativisées par la pratique vivante du chant et de sa perception aurale, ne sont pas des moindres. Les résultats obtenus ici révèlent des strates concurrentes dans l'espace et dans le temps, qui contrastent nettement avec l'impression de chaos qu'avait laissé le *Graduel critique* à l'égard des témoins de l'Ouest. Giles Brown, comme bien d'autres, souligne la coïncidence des grandes entreprises sous Pépin le Bref, notamment la refonte du sacramentaire gélasien du VIII^e siècle, l'instauration d'une école de chant à Metz sous Chrodegang et la mise en œuvre de grands chantiers architecturaux pour l'exercice du culte que furent la reconstruction des basiliques de Saint-Denis, de Metz et de Lorsch²⁹. Dom Hourlier avait repéré dans les

28 PAGE 2010, p. 299.

29 BROWN 1994, p. 16.

zones géographiques d'un prétendu « archétype grégorien » les lignes de force de la politique carolingienne, non seulement celles de l'époque de Charlemagne, mais aussi de Pépin : Tours et la marche bretonne ; la Bavière ; l'Alémanie et la Lombardie ; la Lotharingie, représentée par Aix-la-Chapelle³⁰, étroitement liée à la grande école des chantres de Metz, au cœur du pouvoir royal puis impérial³¹. C'est ce rattachement à une tradition cantorale explicitement mentionnée dans les textes réglementaires du pouvoir impérial qui fit bénéficier Metz d'une réelle aura. Mais s'il n'est pas contextualisé, la surexploitation de ce témoignage historique mène à des excès. Il semble trop spéculatif de raisonner *ex silentio*, étant donné le nombre considérable d'autres centres qui n'ont pas donné lieu à des témoignages narratifs remarquables, malgré leur production de sources liturgiques de tout premier ordre³². D'après Michel Huglo, s'il n'avait pas oublié Soissons, Dom Jacques Hourlier, rémois d'origine, avait contribué comme tant d'autres à une sorte de monocentrage sur la cité messine, devenue « capitale grégorienne » dans une historiographie tout à fait inadaptée au contexte culturel alto-médiéval³³. De même, ce « Nord-Est » de la France souvent invoqué par Bischoff et les paléographes, attire toutes nos attentions historiques, sans jamais donner plus de précisions quant à un hypothétique diocèse, une province précisément située dans le domaine lotharingien, entre Cambrai, Metz, Verdun, Liège, Münster ou Trèves... La posture qui en déduit l'origine de l'*Antiphonale missarum* dans ce secteur imprécis est probablement induite par l'importance accordée aux trois témoins que sont le *Blandiniensis*, le *cantatorium* de Monza (dans

30 ERIC RICE, *Music and Ritual at Charlemagne's Marienkirche zu Aachen*, Kassel, 2009.

31 PAGE 2010, p. 210, 230-233, à défaut de notice dans les dictionnaires de la musique.

32 DEPREUX 2005, p. 307.

33 HOURLIER 1951.

l'AMS) et l'antiphonaire conservé à Durham (dans le CAO). Les origines de la notation « messine », conjointe à la Lotharingie, une des plus anciennes et des plus conformes à une tradition « rythmique », trop largement valorisée par la *Paléographie musicale* et les éditions usuelles, n'a fait que renforcer ce parti-pris.

Christopher Page, dans son monumental ouvrage sur les chantres en Occident, souscrit à cette historiographie traditionnelle centrée sur Metz, mais mentionne néanmoins d'autres lieux qui témoignent d'une intense activité cantorale : Clermont et Auxerre pour l'époque mérovingienne ; Rouen, Metz, Aix et Lyon pour la période carolingienne, de Pépin à Louis-le-Pieux. Avant même d'aborder Metz, il accorde beaucoup d'importance au choix de Rouen et à son chœur romain Remedius, envoyé par le pape Paul I^{er} en 760, futur évêque métropolitain de la Lyonnaise seconde³⁴. S'il semble ignorer la Neustrie comme unité politique susceptible d'équivaloir à ce qu'il appelle la Seine inférieure (d'autres parlent d'Île de France, de France du Nord), il entrevoit sous le règne de Charlemagne un déplacement du centre de gravité pour l'enseignement du chant de Rouen vers Aix et Metz³⁵. Voici enfin une lecture plus critique qui, plus de 350 ans après les faits, s'étonne que fut évoquée chez Sigebert de Gembloux la mémoire de Rouen dans l'espace lotharingien, d'autant plus que ce dernier ne parlait guère de Metz, alors qu'il en était proche³⁶. Page pose la question des liens entre cet évêché et les deux grandes métropoles austrasiennes, Trèves et Reims³⁷. Il y a eu, rappelons-le, un transfert de Reims vers Metz dès le VI^e siècle à l'époque de l'Austrasie³⁸. Il faudrait aussi associer d'autres centres au groupe « lorrain » : Gorze

34 PAGE 2010, p. 299 et sq. Chapitre 14 pour Rouen et 16 pour Metz.

35 *Id.*, p. 317.

36 *Ibid.*, p. 317, 319.

37 *Ibid.*, p. 340.

38 *Ibid.*, p. 189.

et Trèves³⁹. La polarisation de Page, qui résume merveilleusement l'historiographie récente sur les deux pôles de Rouen et de Metz, ne cherche pas à les mettre en concurrence, ni à faire de l'un des deux, comme souvent par le passé, le premier – habitude induite par ce concept d'*archétype unique*? Ce dernier, tenace, revivifié par la publication posthume de Dom Hourlier dans les *Mélanges Dom Claire* en 1995, fut combattue au même moment par Peter Jeffery : « les efforts d'une reconstruction d'un original à partir de cette hypothèse d'un livre singulier rapporté de Rome à Aix ou à Metz sont vains et ont échoué, car la filiation n'a pu s'opérer ainsi : elle doit être recherchée dans l'élaboration de *profils* ou de *types* parallèles, qui forment l'ensemble d'une tradition légèrement mouvante »⁴⁰.

Toujours chez Christopher Page, les liens entre les Francs et l'Italie sont particulièrement pertinents dans l'approche critique des divisions de la cartographie du *cantus* et ne se limitent pas, comme par le passé, à une exclusivité romaine : une influence de l'Ouest, par exemple avec Ebbon de Reims, à Bobbio et Stavelot ; Hugues de Tours et Ava à Monza, le clan des lotharingiens sur le même lieu par la suite (Ermengarde et Lothaire 1^{er}) ; l'abbé Pierre (804-825) à Aix-la-Chapelle et Nonantola ; de nombreux évêques francs à Spolète, Vérone, Vicenza, Vercelli, Milan, Novare... ; un pape réformateur pour Bénévent, le lotharingien Étienne IX (1057), qui « signe » le décret du chant romain, au détriment du chant bénéventain local⁴¹. Une certaine unité lotharingienne y est aussi soulignée par l'activité des chantres : Leidrade qui relie les cités d'Aix, de

Metz et de Lyon ; des liens qui se poursuivent à Come, Bergame, Brescia, Bénévent, situées dans ce couloir médian du grand Empire...

Vers une conception à foyers multiples, sans directivité

Philippe Depreux insistait sur l'absence de centralisation du pouvoir en Gaule mérovingienne et carolingienne, la notion de « capitale » étant un concept totalement étranger au premier Moyen-Âge⁴², alors qu'il avait pourtant constitué un des socles d'une historiographie de la musique élaborée dans l'Europe des états-nations. Si la généralisation du recours à l'expression du *sedes regni* est déjà présente dans le discours historique des auteurs médiévaux, elle doit néanmoins faire l'objet d'une distanciation critique⁴³. Rosamond Mc Kitterick abondait dans le même sens en rappelant que l'unité recherchée par les Carolingiens n'était pas une uniformité, au sens rationnel et moderne ; dans les domaines du savoir pas plus que dans la musique, leur politique n'a abouti à un achèvement d'une absolue uniformité⁴⁴. Dans ce monde culturel du premier millénaire, la faible probabilité d'une diffusion d'un corpus à partir d'un centre unique va de pair avec une vision plus complexe de la transmission, qui ne se réduit pas à un *stemma* ni à un archétype unique, ni à une filiation comparable à ce qui pouvait s'envisager du point de vue de la philologie classique⁴⁵.

Depuis un certain temps d'ailleurs, bien d'autres domaines de la culture ont évolué vers un pluricentrisme, par exemple pour la paléographie et la genèse de la minuscule caroline, dont on avait jadis attribué la création à l'école de Tours,

39 Yves CHARTIER, « De la Seille à l'Irlande : le manuscrit Rep. I. 8. 93 de Leipzig et le chant liturgique messin au x^e siècle » dans Yves FERRATON, Michel HEINRICH, Véronique CHÉRON, *Musique et musiciens en Lorraine. Milieux, acteurs, sources. Actes du colloque d'Épinal*, Guéniot, Langres, 2009, p. 189-216.

40 JEFFERY 1995, p. 238.

41 KELLY 1989, p. 38.

42 DEPREUX 2005, p. 303.

43 *Id.*, p. 305.

44 MC KITTERICK 2000 (review LEVY 1998) ainsi que les travaux de Silvia Cantelli Berarducci (Université de Florence).

45 Le *stemma* n'est pas toujours nécessaire, v. IRIGOIN 1977, ANDRIEU 1931, CHAVASSE 1957, FROGER 1968, p. 223.

avec cette caroline « *perfecta* » mise au point après 820-830, puis à Corbie⁴⁶. De même, en matière d'histoire des arts et de décoration des livres au x^e siècle, le style franco-saxon, jadis entrevu par André Boutemy comme originaire de Saint-Amand, n'est plus considéré comme un style local, mais bien régional : Tours, Saint-Amand, Arras n'ont pas seulement développé un style « maison » mais, avec l'appui opérationnel d'un patronage royal puis impérial, elles ont élaboré un véritable style régional dans la perspective de fournir des livres liturgiques à une multitude de centres plus ou moins éloignés au travers de l'Empire⁴⁷. La notion de style est donc liée à la fonction, au contexte stratégique et politique. Tours n'est plus non plus le seul centre de production pour l'*Historia Francorum* de Grégoire⁴⁸, ni même pour la bible dite « alcuinienne »⁴⁹. Comme le rappelle également Jean Vézin, les grands *scriptoria* cultivaient des relations avec d'autres abbayes et cathédrales, dans le but de fournir des exemplaires, des modèles, même si ces églises destinataires étaient capables de les confectionner elles-mêmes⁵⁰. Ce sont bien ces échanges autour d'un réseau de centres bien définis que l'on remarque pour plusieurs des livres de chant les plus anciens, du ix^e siècle aux alentours de l'an mille : le beau sacramentaire de Saint-Denis (*Den 4*) a été réalisé à Arras⁵¹ ; le célèbre antiphonaire dit « du Mont-Renaud » (*Eli*), à Corbie pour Saint-Éloi ou Notre-Dame de Noyon⁵² ; l'antiphonaire de Charles le Chauve (le fameux *Compendiensis* – *Cmp*) à Saint-Médard de

Soissons pour le monastère de Compiègne, etc⁵³. On pourra apprécier le constat d'observations analogues pour la genèse des notations neumatiques paléofranques qui, elles non plus, n'ont plus forcément de foyer unique (autrefois Saint-Amand)⁵⁴. Autre exemple, l'invention de nouveaux procédés, telle la systématisation de la composition dans l'ordre des huit modes de l'*octoechos*, qu'on voit se développer en plusieurs lieux au même moment, à Liège, Reims, Saint-Amand, Metz⁵⁵... Du reste, cette absence d'une localisation précise marque une évolution nette entre les mondes culturels mérovingien et carolingien : les empreintes locales, ces anciennes écritures mérovingiennes ou encore l'expression de liturgies locales (Milan, Aquilée, Tolède) se sont progressivement uniformisées dans l'univers politique carolingien, qui relève d'une toute autre conception de la culture, où les particularismes d'un rite, d'un lieu, d'un foyer, se sont progressivement effacés jusque dans le détail devant l'universalité de l'*imperium*...

Ces constats établis par des historiens de la culture vont de pair avec une vision d'une unification romano-franque décomposée en plusieurs phases et qui n'a pu s'imposer *de facto*. Matthieu Smyth s'est demandé s'il n'y eut pas par ailleurs un foyer catalano-languedocien, proche de la Septimanie, dont Benoît d'Aniane viendrait encore maintenir l'influence au temps de Louis le Pieux⁵⁶. Pour Giacomo Baroffio, la carte liturgique de « l'Europe orante » aurait été

46 MC KITTERICK 1989A, p. 210 ; BISCHOFF 1994, p. 30 et sq.

47 MC KITTERICK 1990, p. 5 et sq.

48 Colloque de Tours de 1996, publié dans la *Revue archéologique du Centre de la France*, 1997.

49 Guy LOBRICHON, « Le texte des bibles alcuiniennes », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 111/3 (2004), p. 209-219 [colloque Alcuin, Tours 2004].

50 VÉZIN 1989, p. 308-310.

51 ESCUDIER 1970, p. 78 ; LAFFITTE/DENOËL 2007, p. 47, v. pl. 11.

52 *Pal Mus* XVI, réédition de 1989, introduction, p. 45.

53 HUGLO 1993A ; JACOBSSON 2000 ; LAFFITTE/DENOËL 2007, p. 113. L'antiphonaire est contemporain de célèbres bibles, notamment celle dite « de Charles le Chauve », BnF lat. 2, réalisée à Saint-Amand au milieu du ix^e siècle, v. pl. 48, p. 430.

54 FERRETTI 2003 et son compte rendu par Barbara HAGGH, *Scriptorium* 58 (2004), *Bulletin codicologique*, n° 444.

55 Andrew HUGHES, « Modal Order and Disorder in the Rhymed Office », *Musica Disciplina* 37 (1983), p. 29-51 ; GOUDÉSENNE 2002C.

56 SMYTH 2000, p. 31, 37, déjà affirmé par DÉCRÉAUX 1985, p. 210 et sq.

le résultat d'une irradiation multiple : il réévalue ainsi des distinctions souvent oubliées dans la Péninsule italique, entre Rome et les traditions non romaines, particulièrement en Padanie, de Milan à Aquilée, en passant par Vérone et Pavie, hauts lieux depuis la rédaction supposée du sacramentaire gélasien du VIII^e siècle⁵⁷. Pour Susan Rankin enfin, la transformation des répertoires gallicans, francs ou romano-grégoriens relève d'un processus complexe, qui ne put être achevé en une seule étape⁵⁸. Dans la recherche d'une méthode renouvelée de la philologie, nous avons tiré les enseignements de cette complexité dans ces imbrications des traditions comme des répertoires, constatées dans les sources à tous les niveaux (*ordo*, mélodie, texte)⁵⁹. Donnant une impression de chaos lorsqu'on en reste rivé à une posture philologique néo-lachmanienne, ces réalités ne sont aucunement le signe d'un quelconque éloignement de l'état originel du *cantus*, mais au contraire l'indication d'une construction progressive de la tradition du chant liturgique latin.

La Neustrie, cadre historique de l'appellation « corbéio-dionysienne »

Le résultat de l'examen des lieux-variants littéraires et mélodiques a abouti sans équivoque⁶⁰ à l'existence d'un réseau ecclésiastique très homogène, dans l'espace comme dans le temps. Sa connotation historique, parce qu'étroitement associée aux patronages royaux, de Charles Martel

57 VOGEL 1960, p. 59.

58 RANKIN 1999, p. 280. Ce point de vue est encore amplifié dans l'article plus récent RANKIN 2013, p. 254.

59 Chap. II, p. 90 et t. 2, Annexes n° 3, p. 311.

60 Dont la publication n'est pas exhaustive et qui appelle, comme déjà dit, à une autre publication critique des lieux-variants, complémentaire à cet essai.

à Charles le Chauve, est très forte⁶¹ et met donc au premier plan ce réseau des monastères déjà bien connu dans l'Empire, composante centrale de la *Francia occidentalis* et plus particulièrement de la partie septentrionale du Royaume de Charles le Chauve : la Neustrie⁶². Elle concentre un nombre impressionnant de monastères comme de cathédrales, de collégiales, de paroisses et de Palais royaux. De nombreux auteurs et œuvres y ont été associés⁶³. Autour des grandes abbayes royales de Saint-Denis, Compiègne, Soissons, Saint-Martin de Tours, auxquelles s'ajoute Corbie, ressortent très nettement les institutions ecclésiastiques situées à proximité des nombreux palais royaux : les monastères épiscopaux de Noyon (Saint-Éloi), Angers (Saint-Aubin), Auxerre (Saint-Germain), Sens (Saint-Pierre le Vif), Arras (Saint-Vaast) et Beauvais (Saint-Lucien)⁶⁴.

Il ne faut évidemment pas sous-estimer une diffusion précoce du *cantus romanus* en Angleterre, qui s'explique par la réforme monastique bien

61 v. la carte de la localisation du groupe neustrien, t. 2, Planches, carte n° 1, p. 387.

62 Cette « découverte » est déjà largement sous-jacente dans les travaux du Père Gy sur les tropes, au travers de la connexion qu'il opère entre Tours et Saint-Denis, v. GY 1990, p. 22.

63 PAGE 2010, p. 339 : dans le *Liber historiae francorum* (Laon, Soissons, Saint-Denis, vers 726-727 ; Anguilbert, surnommé « L'Homère » de la cour de Charles le Chauve ; Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, suite de la *Vie d'Eginhard* Charlemagne (Austrasie, 829-836) ; Paschase Radbert (Soissons) ; Ratramme de Corbie ; la *Geste des abbés de Fontenelle*, 645-850 ; le *fiabellum* de Tournus (Val de Loire 870-875) ; l'Escrein de Charlemagne du Trésor de Saint-Denis ; le Diptyque Hanach (Tours, vers 800), etc. Quelques personnages de premier plan pour l'histoire de la liturgie : Remedius de Rouen, peut-être parent de Chrodegang, Amalraire de Metz, écolier de Tours, Sigulf, élève anglais d'Alcuin. Pour Arras, dont les liens avec Bobbio sont illustrés par Jonas, auteur d'une *Vie de s. Vaast*, à la fin du VIII^e siècle, antérieure à celle d'Alcuin (avant 804). Remarque également Grimo, abbé de Corbie et évêque de Rouen au IX^e siècle ; Raban Maur ; Aldric, archevêque de Sens († 836).

64 MÜTHERICH 1989.

connue d'Aethelwold et Dunstan au X^e siècle, dans la mouvance de Corbie, mais aussi par de constants échanges entre le continent et les depuis le temps des moines Irlandais, diffusant la règle de saint Colomban en Europe jusqu'à Jean Scot Erigène⁶⁵, ou encore par l'élaboration de sommes liturgiques franco-insulaires comme ce missel de Léofric⁶⁶.

L'hypothèse d'un noyau neustro-insulaire

Même si les territoires situés de part et d'autre de la Manche n'ont jamais vraiment constitué une entité politique avant la bataille d'Hastings en 1066, l'histoire ne cesse de relater les nombreux échanges entre les territoires insulaires et le continent, particulièrement le Nord-Ouest, notamment avec l'hypothèse d'une romanisation de l'Angleterre dès Grégoire le Grand et saint Augustin de Cantorbéry. Aussi Alcuin, illustre chancelier de Charlemagne, représente certainement un des exemples les plus emblématiques de ce prestige anglo-saxon et des échanges avec le « Continent ». C'est d'ailleurs davantage sous l'angle de l'histoire religieuse, surtout monastique, que l'on peut réunir ces territoires dans une certaine unité culturelle et identitaire, notamment par ces fondations de l'époque d'Aethelwold, directement issues de Corbie⁶⁷, mais encore des échanges entre Fleury et Winchester, Arras et le missel de Léofric, etc.

Nous avons donc observé une certaine analogie identitaire entre les traditions liturgico-musicales de la Neustrie mérovingienne

65 Marie-Élisabeth DUCHEZ, « Jean Scot Érigène premier lecteur du « *De institutione musica* » de Boèce ? » dans Werner BEIERWALTES (dir.), *Eriugena Studien zu seinen Quellen*, Vorträge des III. Internationalen Eriugena-Colloquiums, Freiburg/B., 27-30 August 1979. Heidelberg, 1980, p. 165-187 ; NELSON 1992, p. 192, 213, 245-246.

66 ORCHARD 2002.

67 BILLET 2011, p. 155-156.

et des Îles Anglo-celtiques, par recoupement d'observations croisées :

- les formulaires liturgiques concordent, tant dans l'Office que dans la Messe. Non seulement les *ordines*, mais encore certaines pièces, rares, à l'exemple du R/ *Te laudant angeli* ou du *Mandatum* du Jeudi-Saint où Saint-Denis et Canterbury présentent des versets spécifiques, relativement peu répandus⁶⁸. Certaines antiennes des Rameaux présentent un état distinct de la tradition majoritaire (*Cum audisset*, etc.). On pourrait ajouter encore bien des exemples qui ont été déjà relevés dans les travaux de Frere et Dom Anselm Hughues puis Walters-Robertson, Smyth et Rankin pour les répertoires plus tardifs (proses, *sequelae*, séquences des IX^e-X^e siècles), communs aux îles et au continent⁶⁹. Tout cela justifierait pleinement ces nouvelles appellations « iro-franques » ou « iro-gallicanes »⁷⁰ ;
- des lieux-variants mélodiques caractéristiques conduisent à une certaine unité stylistique, marquée par ce style légèrement plus orné que les traditions qui s'y élaboreront par la suite (Sarum, anglo-normand-sicilien) ;
- les notations neumatiques du X^e siècle accréditent l'hypothèse d'un modèle commun, malgré de légères dérivations, entre ces neumes que l'on appellera par la suite anglo-saxons et français, plus particulièrement pour Corbie, Fleury et peut-être Tours, qu'on retrouve à Winchester et Exeter⁷¹.

D'autres abbayes comme Chelles ou Saint-Amand viennent confirmer l'évidence de ce réseau neustrien, étroitement associé à cette grande renaissance du temps de Charles le

68 t. 2, Annexes 6, p. 333.

69 Comme l'indique le titre de son ouvrage *Anglo-french sequelae*, Farnborough, 1966 (ouvrage rédigé d'après les notes de Bannister).

70 RANKIN 2013, p. 246 ; SMYTH 2007, p. 26, 170, 173.

71 v. *infra*, chap. V, p. 172.

Chauve, qui marque d'ailleurs un nouveau point de départ dans la grande tradition des livres liturgiques au IX^e siècle par l'apparition des notations neumatiques⁷². De même, un peu plus tard, l'élaboration des traditions de Sarum et anglo-normandes, puisera encore largement à ces héritages anglo-saxon et neustrien, en témoignent les rares livres liturgiques de cette grande métropole des Angles que fut Canterbury⁷³. Voici donc une cartographie qui semble parfaitement concorder avec bien des lieux de provenance des témoins retenus dans l'édition de l'*Antiphonale missarum sextuplex* et qui, comme avait insisté Daniel Saulnier en 2003, revêt un sens fort, une identité culturelle bien marquée par cet événement majeur et structurant dans l'histoire de la liturgie romano-franque que fut le fameux séjour du pape Étienne II et de son administration pontificale, entre 752 et 754⁷⁴.

C'est donc bien la Neustrie, notion historiquement très établie, terme valide dans les sources mérovingiennes puis carolingiennes, qui permet de relier tous ces centres. Auxerre, l'Anjou, le Maine et les terres littorales antérieures aux invasions normandes, Paris et ce qui deviendra l'île-de-France capétienne sont partie intégrante de ce grand espace franco-occidental, qui préfigure le domaine royal de la France. Cette même Neustrie constitue une des clés de compréhension de la civilisation française, de l'Occident et de l'émergence des nations de langue française et anglaise, qui y sont nées toutes deux⁷⁵. Tout invite les historiens de la liturgie et du chant grégorien à ne pas négliger ce cadre institutionnel neustrien, notamment la *Chronique de Fontenelle* (Saint-Wandrille), qui rapporte la confection d'un antiphonaire gallican rapporté de Tours par un camérier de l'abbaye

72 PALAZZO 1989.

73 HORNBY 2010 ; GITTO 2013.

74 SAULNIER 2003, p. 5, v. VOGEL 1960, p. 59.

75 PÉRIN-FEFFER 1985, p. 29 et sq. (Karl Ferdinand WERNER, « Qu'est-ce que la Neustrie ? »).

Saint-Martin, sous l'abbatit de Witlaic, ami de Remedius de Rouen (vers 760)⁷⁶. N'oublions pas les mentions dans les diplômes du X^e siècle des cités de Compiègne (à propos de Charles le Simple)⁷⁷, de Noyon et de Soissons⁷⁸ (à propos de Charles et Carloman au IX^e siècle), capitales qui revêtent un certain prestige, la cité de s. Éloi accueillant la sépulture royale de Chilpéric II, puis le sacre de Charlemagne en 768⁷⁹. Elles confirment l'existence d'une véritable *strate neustrienne*, résultat qui n'avait pu vraiment transparaître dans le *Graduel critique*. Ces frontières - qui excluent l'Aquitaine et la Bretagne, pourtant par la suite dans le domaine franco-occidental - révèlent une adéquation évidente avec les divisions politiques des royaumes francs carolingiens, mais surtout les partages mérovingiens, un peu plus anciens. L'adhésion d'un réseau de centres de haute Italie (d'Aoste à Brescia) à cette strate *neustrienne* est un précieux indicateur d'un mouvement d'élaboration du *cantus*, qui part des zones franques vers la péninsule. Nous voici donc invités à repenser la grande relativité des clivages Est/Ouest, qui se manifestent dans ce corpus des sources musico-liturgiques jusqu'au XIV^e et même au XV^e siècle. L'unité qui a rapidement émergé de ces longues études critiques et ecdotiques se recoupe de toute évidence avec ce royaume de Charles le Chauve, établi approximativement sur le cadre administratif et politique de l'ancienne Neustrie mérovingienne et réparti sur trois territoires, selon l'appellation conforme à l'*Ordinatio Imperii* de 817 : la Neustrie, la Francie et le Nord de la Bourgogne⁸⁰.

76 Jacques FONTAINE, « Vitric de Rouen et les origines du monachisme dans l'Ouest de la Gaule (IV^e-VI^e siècles) » dans Lucien MUSSET (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IV^e-XVIII^e s.)*, Colloque de Caen 1979, Paris, 1982, p. 39.

77 DEPREUX 2005, p. 306.

78 v. fig. 3, p. 118.

79 *Id.*, p. 319.

80 H. LECLERCQ 1922, col. 2125-2126.

Pourtant oubliée par Solesmes, la Neustrie correspond bien à une appellation couramment utilisée par les historiens et ce, de longue date, en témoignent déjà les articles de Dom Henri Leclercq dans le *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* : à cette époque, vers le milieu du VIII^e siècle, la grande Neustrie est alors une acception nouvelle que l'on retrouve dans bien des textes hagiographiques (*Vita Rigomeri*, *Vita Eligii* d'Ouen, *Vita Leodegarii*) et historiques (*Liber historiae*). Elle désigne la *Francia*, qui n'est plus synonyme du royaume de Clovis dans son ensemble, avant la conquête de l'Aquitaine. Et elle n'est pas encore cette *Francia occidentalis* (dénommée aussi *Romana*, *Latina*, *Nova*, *Carolinga*) d'après le partage de Verdun, qui inclura l'Aquitaine, l'Auvergne et la Bourgogne⁸¹. Même si les définitions des territoires et l'acception du terme « *francus* » ou « *Francia* » évoluent dans le temps depuis le IV^e siècle, on note toutefois des permanences, par exemple quand Raoul Glaber oppose encore la *Francia* à l'Austrasie et aux Burgondes⁸². C'est d'ailleurs une période durant laquelle la Lotharingie elle-même est aussi divisée linguistiquement⁸³.

L'ignorance de cette appellation de « Neustrie » caractérise effectivement une lacune historiographique ; son existence historique est avérée dans de nombreuses sources, couramment employée par les historiens, surtout à la suite des travaux de Michel Rouche et du colloque de Rouen, organisé par Karl Ferdinand Werner et Hartmut Atsma dans les années 80⁸⁴. La Neustrie est le contre-exemple de l'Aquitaine, qui elle, revint à la mode dans les années 1950, suivie par la labellisation, d'ailleurs critiquable, d'une

81 *Id.*, col. 2126 et sq.82 *Ibid.*, col. 2128.83 BANNIARD 1992 et du même auteur *Genèse culturelle de l'Europe V^e-VIII^e s.*, Seuil, Paris, 1989, p. 202 et sq.

84 Exposition à Rouen en 1985 (PÉRIN-FEFFER 1985), doublée d'un colloque de l'Institut historique allemand, publié en 1989 (ATSMA 1989).

notation qui contribua au succès de l'appellation de cette aire culturelle, bien mieux conceptualisée et usitée dans l'historiographie musicologique récente⁸⁵. Ces aires culturelles mérovingiennes puis carolingiennes, à la différence des subdivisions nationales bien plus tardives, ne concordent pas non plus avec les aires linguistiques. Depuis l'étude déjà ancienne de Michel Huglo⁸⁶, le réexamen de la pertinence de toutes ces divisions d'aires culturelles au long de cette période des VIII^e-X^e siècles devient absolument nécessaire. En se posant la question de savoir si les divisions mélodiques seraient, pour partie, des vestiges de strates culturelles ou linguistiques, on s'aperçoit rapidement, comme le pensait Huglo, qu'elles ne sont pas vraiment liées au partage de Verdun, du moins pour ce qui concerne le Propre grégorien et les phases les plus anciennes de romanisation, entre 700 et 850.

La Neustrie couvre aussi le territoire des Francs Saliens au Nord-Est de la Gaule, de langue germanique (thiois). Inversement, en Austrasie, future Lotharingie/Lorraine, restée longtemps bilingue, des poches de la *Romania* - espace où le latin s'est maintenu davantage que dans les régions aux dialectes romans et germaniques - sont légion. La disparition des distinctions entre Neustrie et Austrasie (qu'on retrouve d'ailleurs chez les Lombards pour désigner l'est et l'ouest de leur royaume) s'effectue aux VIII^e-IX^e siècles. Et du reste, les partages carolingiens ne respectent plus ces anciens clivages du monde franc⁸⁷. La Neustrie carolingienne désignera alors l'ouest de la Seine : les civilisations « normande » et ligériennes en seront les héritières⁸⁸.

85 Huglo aurait préféré l'appellation de « notation des pays de langue d'oc ». HUGLO 1990, p. 246.

86 HUGLO 1999, mais préparée en 1975.

87 LECLERCQ 1922 et MC KITTERICK 1983.

88 Pierre BAUDUIN, « Michel de Bouard, un regard sur l'histoire de la Normandie médiévale », *Annales de Normandie*, 62/1 (2012), p. 66.

L'abbaye royale de Saint-Denis

Nul doute que, parmi les centres de Neustrie, Saint-Denis tient la première place par le recoupement des témoignages historiques relatifs à la romanisation et la renaissance carolingienne, avec la richesse de sa tradition manuscrite et ses spécificités musicales – bien plus encore que Paris⁸⁹. Après Amédée Gastoué et indirectement Craig Wright⁹⁰, c'est Anne Walters Robertson puis Tova Choate qui proposent une synthèse des plus actualisées sur ce haut lieu du Royaume de Charles, nécropole traditionnelle de la royauté carolingienne⁹¹.

L'abbé Fulrad (750-784), une des personnalités des plus actives dans la poursuite de la romanisation, commencée depuis le VI^e siècle, fait le véritable lien entre les dignitaires francs, le clergé romain et la Cour palatine. Envoyé comme ambassadeur à Rome par le pape Zacharie en 749, c'est lui qui accueille le nouveau pape Étienne II, accompagné de nombreux clercs et prélats de son administration pontificale. La reconstruction de la basilique entre 755 et 775, qui abrite le tombeau d'un des premiers « patrons » de la royauté Franque, eut une portée symbolique, spirituelle et politique considérable, soulignée par la présence de Charlemagne pour les cérémonies de consécration⁹². Robertson considère ces événements non comme un point de départ de la romanisation, mais plus volontiers comme un point d'aboutissement ; elle accorde donc l'hypothèse d'une romanisation précoce, déjà en

89 Rappelons que ce n'est qu'à partir du XII^e siècle que Paris deviendra peu à peu le siège de la royauté, empruntant du reste son modèle liturgique à l'abbaye royale, malgré quelques différenciations, v. DEPREUX 2005, p. 311.

90 Amédée GASTOUÉ, *Histoire du chant liturgique à Paris, des origines à la fin des temps carolingiens*, Paris, 1904 ; WRIGHT 1998.

91 ROBERTSON 1991 ; CHOATE 2009 ; Elisabeth BOWN, *Saint-Denis : la Basilique, Zodiaque, St-Léger-Vauban*, 2001.

92 *Id.*, p. 30-31.

marche sous Pépin⁹³. Daniel Saulnier reprend cette hypothèse, conforté par l'homogénéité du groupe « français » et par les résistances qu'il oppose aux réformes clunisiennes⁹⁴. Le point de vue de Robertson, qui voit en Saint-Denis un centre de diffusion de premier plan – même s'il n'est pas un grand centre pour les tropes – est à rapprocher de celui d'historiens comme Anita Guerreau⁹⁵ : un centre qui fut dans la capacité de maintenir une tradition, forgée initialement dans la période mérovingienne, qui d'une certaine manière a échappé aux aléas de réformes plus drastiques, mais perméable à quelques innovations et remaniements des périodes successives – y compris mélodiques. À la différence de la Normandie ou de la Bourgogne, ce conservatisme dionysien, paradoxalement couplé avec un élan créateur innovant, est à mettre aussi au compte de ce réseau monastique neustrien, très cohérent, unifié et stable, pour lequel aucune « capitale » polarisante ne se dégage vraiment, ce qui semble conforme au fait, par exemple, qu'Hincmar de Reims ne désignât aucune cité comme le *sedes* de Charles le Chauve⁹⁶.

Tours, capitale oubliée ?

La cité des Turones n'a pas eu de chance pour la conservation de ses sources liturgiques et surtout musicales, dont les carences expliquent certaines négligences. Comme Amiens, cet évêché et le diocèse qui l'entoure, bénéficiant de haute antiquité du statut de métropole de la Troisième Lyonnaise, sont mal représentés en sources : pas de longue continuité historique, ni recouvrement de l'ensemble des répertoires, tant pour la Messe que l'Office. La disparition en 1944 d'un missel du XI^e siècle conservé à Metz nous prive d'un témoin de premier plan,

93 *Ibid.*, p. 31 et sq.

94 SAULNIER 2003, p. 11 et sq.

95 GUERREAU 1981 et SOT-BOUDET-GUERREAU 1997.

96 DEPREUX 2005, p. 310.

à en juger par un feuillet subsistant qu'avait commenté Solange Corbin (*Tur* 9, pl. 42)⁹⁷. Ainsi Dom Froger, conscient de l'importance historique du missel du XI^e siècle provenant de la cathédrale Saint-Gatien (alias Saint-Maurice) et de sa faible contamination, ne l'utilise pourtant pas, parce qu'incomplet – il présente davantage de pièces neumées dans le sanctoral que dans le temporel (*Tur* 3, pl. 40)⁹⁸. On notera des situations analogues pour l'Office où, dans le CAO comme dans les bases de données de *Cantus Index*, on se limite au bréviaire de Saint-Martin (*Tur* 13), qui ne recouvre que la partie d'hiver. Pourtant, grâce aux livres de Marmoutier du XI^e au XIII^e siècle (Rouen et les défaits de reliure des Archives départementales d'Indre-et-Loire) et à d'autres témoins des Archives nationales et de collections privées (manuscrit Bonhomme, jadis présent à Solesmes – *Tur* 11), il nous est possible, à la suite de Dom Guilmard, d'évaluer plus finement l'impact de Tours, capitale essentielle des franges méridionales de la Neustrie⁹⁹.

Comme Angers, elle s'inscrit bien dans la même mouvance que les sources d'Île-de-France et du Nord, dans le contenu comme dans la forme, et présente de nombreux points de détail ecdotiques, rythmiques et ornementaux, absolument identiques. Les notations, rattachées au type français du Val de Loire, sont d'un apport remarquable dans cette réévaluation culturelle, tant pour la Messe que pour l'Office¹⁰⁰. N'ignorons pas non plus la juxtaposition de traditions liturgiques et mélodiques d'espaces proches, qui induisent la coexistence de plusieurs types et traditions parallèles, situées probablement du côté de Marmoutier et de monastères comme Cormery, marqués par la réforme de Benoît d'Aniane et qui se différencient notamment de la cathédrale Saint-Maurice

97 CORBIN 1957, t. 1, p. 309.

98 *Tur* 3, v. GR, t. IV/1, p. 64.

99 GUILMARD 2006.

100 Missel de la cathédrale, *Tur* 3, *Tur* 7 et *Tur* 8.

comme de Saint-Martin¹⁰¹. Enfin, la typologie de certains livres comme cet antiphonaire-graduel de l'île d'Aindre (ou Loches – *Lch* 2 ; *Tur* +, pl. 23), présente des caractéristiques proches de certains témoins anglais et rappelle le passé historique commun avec les Îles Britanniques, très marqué au X^e siècle. Quelques différenciations pourraient s'expliquer par des influences méridionales de l'Aquitaine et des Espagnes.

Arras et l'antiphonaire de Charles le Chauve

Classée « à part » dans le CAO, la tradition de l'abbaye de Saint-Vaast (*Vaa*)¹⁰², conjointe à la cathédrale Notre-Dame¹⁰³ par le statut épiscopal du monastère à l'époque carolingienne, est une des plus riches pour le corpus de l'Office comme celui de la Messe, mais encore pour les particularités dans les textes comme des mélodies, notamment pour les antiennes de procession, aux Rameaux et à bien d'autres fêtes (saint Étienne). Voici un des rares centres du Nord de la France pour les tropes, aux côtés du diocèse voisin de Cambrai, qui avait été remarqué dans mon édition de l'office de saint Denis pour le maintien d'une version plus ancienne¹⁰⁴, aussi pour le psautier ferial, où se manifestait un maintien plus marqué de quelques modes archaïques¹⁰⁵. L'attrait de ce centre réside dans sa grande proximité avec le fameux *Compendiensis* (*Cmp*), que la gouvernance commune de l'abbaye par l'empereur Charles le Chauve lui-même vient corroborer¹⁰⁶. La proximité avec Soissons y est même plus grande encore qu'à Saint-Denis

101 DÉCRÉAUX 1985.

102 *Vaa* 2, *Vaa* 4, *Vaa* 1, v. CAO, t. v, p. 436 et pl. 43-44, p. 426.

103 *Vaa* 1.

104 Série d'antiennes du premier office antérieur au remaniement d'Hilduin, v. GOUDESSENNE 2002B, p. v.

105 Si l'on poursuit l'enquête de Dom Jean CLAIRE, « Les répertoires liturgiques latins avant l'octoéchos », *Études grégoriennes* 15 (1975), p. 7-192.

106 ROBERTSON 1990.

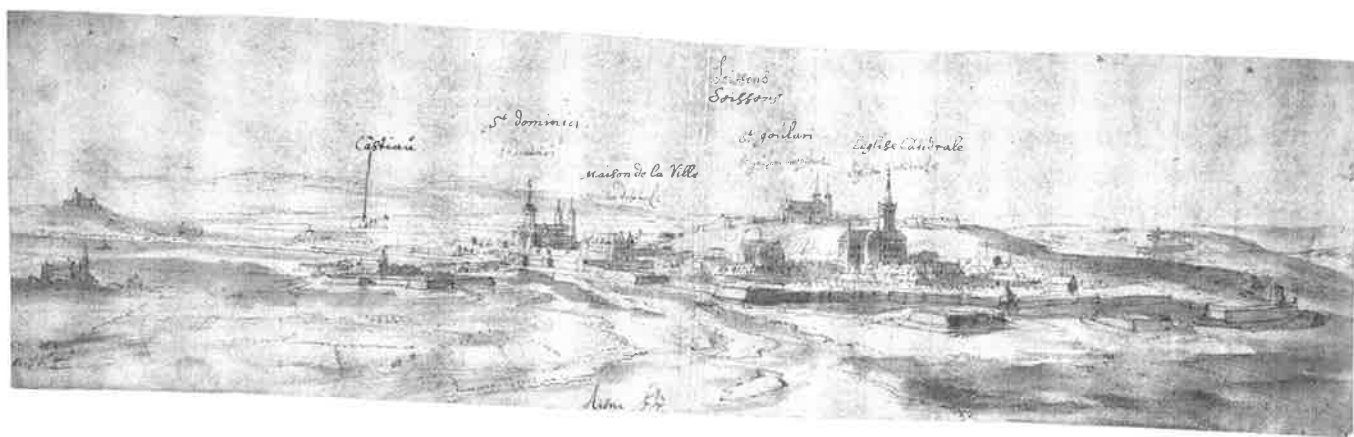


Fig. 3. Vue de Soissons par Jan Peeters, 1651 (Musée de Soissons) – L'abbaye St-Médard est hors-les-murs, à gauche

(Den 8), qui s'est parfois quelque peu isolée de sa périphérie par le remaniement des mélodies¹⁰⁷.

En toile de fond de ces grandes « capitales » que furent Saint-Denis, Paris, Tours et Arras¹⁰⁸, révélées par l'importance sous-évaluée de leurs sources manuscrites, voici encore bien d'autres centres dans un paysage d'une grande densité, caractéristique d'une configuration économique-politico-culturelle propre au haut Moyen Âge, spécifique aux zones sises entre Loire et Rhin. Parmi celles-ci, voici quelques cités déjà connues comme résidences royales, parmi lesquelles Soissons (fig. 3). Largement concernée par le *Compendiensis*, elle s'illustre depuis par d'autres témoins et d'autres répertoires jusqu'à présent peu pris en compte dans l'historiographie grégorienne, surtout par les éditions usuelles¹⁰⁹. À côté de cette cité de mémoire pour la dynastie franque, voici une autre résidence, Compiègne, qui a également accueilli un palais royal et une collégiale Saint-Corneille, fondée par Charles le Chauve en imitation de ce que son grand-père avait effectué à Aix-la-Chapelle¹¹⁰. Trois

autres cités remarquables bordent la Neustrie au sud, et définissent un espace culturel relativement homogène : l'espace ligérien avec Angers, Orléans et Nevers, cette dernière cité épiscopale ayant été davantage étudiée¹¹¹. Sens, à la tête d'une grande métropole de la quatrième Lyonnaise, couvrant Meaux et Paris, tout comme Auxerre, participent également de cet espace neustrien ou de la *Francia occidentalis*, bien plus qu'à l'espace bourguignon. D'autres centres encore, assez nombreux, ont une envergure plus restreinte, par exemple Meaux, les abbayes d'Ostrevant et du Hainaut au Nord-Est, parmi lesquelles émerge l'abbaye d'Elnone (Saint-Amand) au diocèse de Tournai, en bordure d'Empire.

Nous n'évoquerons pas ici toutes les cités de cet espace neustrien, dont l'histoire, bouleversée par les invasions normandes et les réformes monastiques des x^e-xi^e siècles, a provoqué une séparation avec le reste : Fleury, Chartres, Le Mans, Rouen, Jumièges, Évreux, Fécamp... En revanche, il semble important de souligner les nombreux échanges établis avec les Îles Anglo-celtiques, comme en témoigne un des faits les plus emblématiques : la venue d'Alcuin, d'York

107 v. SAULNIER 2005.

108 Cette cité largement connue par son monastère, qui a fait l'objet de la thèse de Denis Escudier, v. ESCUDIER 1970 et 1987.

109 Cité mentionnée par SUÑOL 1395, p. 118, 120-122.

110 DEPREUX 2003, p. 741.

111 VAN DEUSEN 1980 ; CAO 2013.

à la cour de Charlemagne, puis à Tours¹¹² ; la *Regularis concordia* qui vers 970 atteste d'un réseau bien marqué entre Fleury, Gand et Winchester¹¹³. Bien que le panorama historique des Îles Anglo-celtiques soit très difficile à construire avant le xi^e siècle – ce qui explique en partie la difficulté d'écrire cette « préhistoire grégorienne » – ce sont ces réalités d'échanges liturgiques qui nous invitent à forger une véritable appellation « anglo-neustrienne » pour désigner plusieurs aspects du *cantus*, des productions liturgico-musicales, des caractéristiques mélodico-rythmiques et enfin, des analogies paléographiques entre les notations neumatiques¹¹⁴.

Discontinuités territoriales et fragmentation des aires culturelles carolingiennes

Depuis l'entre deux-guerres jusqu'aux années 50, les atlas historiques tant français qu'allemands, rendent très bien compte des réalités historico-administratives depuis l'époque carolingienne jusqu'au début du monde féodal, avec l'indication des comtés, des duchés et des grandes régions ils évitent les fréquents anachronismes des cartographies usitées dans les histoires de la musique¹¹⁵. La *Neustrie* et l'*Austrasie*, toujours pertinentes au ix^e siècle, y sont clairement situées et permettent de mieux affirmer cette division fondamentale de l'espace franco-occidental, trop grossièrement confondu avec un « domaine français ». Il reste néanmoins

de nombreuses difficultés à synthétiser certaines réalités culturelles sur des cartes. Par exemple, la cartographie des « types » pour le *cantus* ou les sacramentaires, ou encore les profils liturgiques des églises, avec l'influence des réformes, ne sauraient se réduire à une seule dimension géographique, au vu des nombreuses enclaves, des initiatives individuelles et des mouvances variées¹¹⁶...

De plus, l'appartenance à ces types, très fluctuante, n'est pas vraiment comparable aux dialectes linguistiques, ni même aux types paléographiques des notations musicales, volontiers représentés sur des cartes – qui deviennent complexes dans certaines zones¹¹⁷. Il semble impossible d'associer toute une région à un seul type. L'existence de plusieurs types dans un même centre, du fait de contaminations et surtout d'évolutions dans le temps, rend toute cartographie difficile¹¹⁸. Si Chartres s'impose comme une enclave rattachée au groupe breton dès l'apparition des premières notations au début du x^e siècle¹¹⁹, la répartition des types en Normandie est bien moins évidente ; il se peut qu'il y ait eu par ailleurs, après la Conquête de 1066, des phénomènes de recouvrement, amplifiés par les réformes monastiques, à l'exemple de celle de Guillaume de Volpiano ou de l'abbaye du Bec¹²⁰. Les exports de traditions locales vers des zones plus éloignées, en Bourgogne voire jusqu'en Lombardie et dans la Péninsule, ne sont pas des moindres et compliquent encore une cartographie supposée homogène et linéaire. Il faut

112 Colloque de Tours 2004, dir. Bruno JUDIC et Philippe DEPREUX, v. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 111/3.

113 John CANNON et Ralph GRIFFITHS, *The Oxford Illustrated History of the British Monarchy*, Oxford University Press, 1997, p. 25.

114 v. chap. v, p. 163.

115 Joseph CALMETTE, *Atlas historique de la France*, PUF, Paris, 1936, t. 2, pl. III (Gaulle en 714 et 912) ; *Westermans Grosser Atlas zur Weltgeschichte*, Westermann, Braunschweig, 1956 (1^{re} éd.), pl. 58 (cartes II et III).

116 Par exemple, Le Mans a pour évêque Aldricus, en 832, issu de l'école de Metz et a fait alliance avec les Bretons. Orléans est une ancienne capitale des Burgondes, transférée vers Châlons-sur-Saône au vi^e siècle : cela explique-t-il la concurrence de deux traditions à Fleury et dans les sources d'Orléans ?

117 GR IV/1, p. 115.

118 v. *infra* chap. v., p. 184.

119 *Pal Mus XVII* et FASSLER 2010, p. 16 et sq.

120 Fondée en 1034 par un certain Herluin, v. Dom L.-H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, Protat, 1970, t. I, col. 316.

alors reprendre dans une optique bien différente pour la chronologie de cet essai (687-930) cette carte du *Graduel romain*, fondé sur la typologie des notations et les divisions linguistiques pré-romanes – même si le latin était la langue de l'église romaine¹²¹. Par exemple, la frontière linguistique entre l'espace roman et les langues germaniques (Flandres, Hainaut, Lorraine...) n'est pas très significative, de même la ligne qui partage les langues d'oïl des langues d'oc, qui limite l'espace Aquitain, radicalement distinct de l'espace Neustrien. Pour les notations, il n'y a pas de concordance stricte entre les notations « françaises » et le type neustrien, de même dans la Péninsule italique, très complexe, qui n'est pas simplement un creuset de toutes les notations européennes, mais bel et bien une zone d'échanges et d'exports de répertoires, de réélaborations liturgiques entre les traditions mérovingiennes et les créations des IX^e et X^e siècles.

Des subdivisions à « l'Ouest » mal identifiées

La perception d'un espace neustrien mérovingien et carolingien, qui n'a jamais vraiment été repéré comme tel, à la différence de l'Alémanie, de l'Aquitaine, de la Lorraine ou même de l'Angleterre, fait de cet « Ouest » une zone problématique, bien plus complexe qu'on ne pouvait le croire initialement. Les particularités de ce trop vaste territoire, dont les musicologues reproduisent trop simplement la division du partage de Verdun de 843, n'ont pas été analysées avec exactitude. On y constate une plus grande fragmentation des aires culturelles, progressivement unifiées par de multiples échanges. À l'instar de Michel Banniard pour l'histoire de la linguistique, on note une certaine division de la Lotharingie elle-même, entre l'est et l'ouest¹²².

121 GR, t. IV/2 (*Les sources*), pl. hors-texte à la fin du livre, p. 229.

122 BANNIARD 1992.

Donc, une réalité plutôt éloignée d'une simple opposition des deux grands blocs constatés par Dom Froger et Dom Hesbert, opposant *Romania* et *Germania*, l'un anglo-latin (France, Belgique, Nord de l'Espagne, Angleterre et Italie), l'autre germanique (Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Nord-Est de l'Italie).

Les résultats du collectage des variantes mélodiques, confortant les observations effectuées à partir des variantes textuelles, permettent de considérer ces « divisions » mélodiques comme un vestige de strates culturelles et renvoient effectivement aux divisions politiques, que l'on peut percevoir malgré les stratifications du temps. Devant ce constat, le concept de périphérie-centre ne fonctionne pas toujours et doit lui aussi être réévalué¹²³. On préfère nettement développer la notion de réseau, que les historiens d'art comme les paléographes ont davantage pris en compte dans la création des styles ou des écritures, dans les domaines du savoir qui posent des problèmes de territorialisation analogues à la question des origines du *cantus*. Comme le constatait Giacomo Baroffio pour l'Italie, bien peu de centres n'ont vu un corpus ni une tradition (musicale, littéraire, scripturaire, liturgique) « pure », qui ne se fût transmise de façon continue, dans l'espace comme dans le temps, sans modifications à quelque niveau que ce soit¹²⁴. Les études liturgiques pour le sacramentaire nous montrent de nombreux types mixtes : il n'y a donc pas de raisons objectives dans l'antiphonaire, que les types « purs » ou plus homogènes ne soient pas tout aussi marginaux ni toujours représentatifs de la production dans son ensemble, ni que leur rôle historique ne soit aussi fonctionnel et important qu'on le souhaiterait¹²⁵.

123 Nous le verrons plus loin à propos de Saint-Denis, p. 252.

124 BAROFFIO 1992, p. 264 « (...) nessun manoscritto liturgico-musicale presenti una tradizione vel suo stato primitivo puro. In altre parole, tutte le fonti sembrano presentare lei repertori già contaminati ».

125 VOGEL 1966/1986; DESHUSSES 1993; CHAVASSE 1957-1984; DÉCRÉAUX 1985...

Rôle des marches entre Neustrie et Austrasie : comté de Laon et duché de Champagne

Alors que ce partage de 843 semble opérationnel pour constater la division des traditions de chant liturgique et de leur transmission, où la *Francia occidentalis* constituait avec la Lotharingie ou Francie médiane une entité opposée à la *Francia orientalis*, ce bloc « germanique », l'exclusion manifeste de Laon, de Reims et de la Champagne comme témoins d'un certain type « neustrien » de la tradition romano-franque n'est pas inconsciente.

En effet, Reims comme Laon, parties intégrantes de la Francie occidentale, dont elles représentent les centres religieux et culturels des plus renommés, montrent dans leur tradition manuscrite, de haute ancienneté, une adhésion nette aux « contre-témoins » du groupe lorrain – avec toutefois quelques contaminations de l'Ouest, le duché de Champagne étant partiellement situé en Neustrie entre 575 et 750. Ne s'expliquant guère par une quelconque réforme ecclésiastique, cette non appartenance aux variantes « anglo-neustriennes » dans le domaine du chant renvoie à des réalités historiques analogues à d'autres domaines de la culture. Sous Chilpéric II par exemple, au moment de l'apogée de la grande Neustrie, pas encore réduite à ce qui correspondra à la Normandie des X^e et XI^e siècles, la Haute Bourgogne ainsi que quelques grandes cités, Orléans, Sens, Auxerre, Nevers, avaient constitué une véritable « zone tampon » entre Neustrie et Bourgogne, Laon et Reims se maintenant aux côtés de Verdun, Liège et Metz comme d'anciennes cités austrasiennes. Ce constat d'une division qui échappe aux habitudes renvoie en effet à une autre période, antérieure aux notations musicales, celle de Charles Martel puis de Pépin. De plus, le maintien de cette dualité politique entre Neustrie et Austrasie, à l'instar de la linguistique opposant *romania* (où c'est le latin qui a continué depuis l'Antiquité tardive) et francique (langue germanique), illustre en quelque sorte une certaine

résistance à l'unification carolingienne¹²⁶. Il en fut de même pour les réformes institutionnelles, qui ne seront réalisées que très progressivement, depuis le Concile d'Aix de 817 jusqu'aux réformes bénédictines de la fin du X^e siècle, en passant par la réforme de Benoît d'Aniane¹²⁷.

Invasions normandes (843-911) et reconstructions monastiques (X^e-XI^e siècles)

Un des résultats les plus étonnants de la collation des lieux variants est l'influence minime à l'Ouest des réformes monastiques des X^e et XI^e siècles¹²⁸. Alors qu'on aurait pu croire pour la Haute-Loire à une diffusion géographique par le fleuve, avec Pouilly et Sauxillanges (*Clu 2*), situés loin du royaume de Charles le Chauve, on ne peut que constater l'adhésion de Cluny pour partie au type neustrien aux X-XI^e siècles (*Clu 1*) ; ce qui signifie par conséquent une diffusion hors du royaume plus importante que prévu, même si l'expansion clunisienne est essentiellement tournée vers l'Ouest, l'Angleterre et l'Espagne. Ainsi, le graduel conservé à Solesmes, de provenance supposée de Mâcon (*Mac*) est aussi influencé par ce type anglo-neustrien. Par contre, on constate la constitution d'un groupe assez homogène entre Cluny (*Clu 1*), Saint-Maur de Paris, Glanfeuil près d'Angers (*Mor*) et Sauxillanges (*Clu 2*), prieuré

126 Stéphane LEBECQ, *Les origines franques (v^e-IX^e s.)*, (Points histoire), Paris, 1990, p. 177-178 ; Philippe WOLFF, *L'éveil intellectuel de l'Europe*, Seuil, Paris, 1971, p. 64.

On retrouve les mêmes phénomènes plus tard, dans la résistance de Reims aux Capétiens et même jusqu'en 1179, où le rituel du sacre oppose encore Sens à Reims (Guy LOBRICHON, « Nouvelles recherches sur le rituel pontifical de Sens au IX^e siècle », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* (1994), p. 191-200), ou encore à Reims avec la mémoire de Lothaire aux XI^e et XII^e siècles, v. Anne PRACHE, *Saint-Remi de Reims*, Droz, Genève, 1978.

127 Josef SEMMLER, « Le monachisme occidental du VIII^e au X^e siècle : formation et réformation », *Revue Bénédictine* 103 (1993), p. 68-89.

128 t. 2, Carte 2, p. 388, Annexes n° 3, p. 129.

clunisien, qui présente d'importantes différences avec ses consœurs. Il est curieux de constater qu'une réforme monastique n'altère pas toujours les traditions liturgiques, n'apporte guère de modifications dans les aspects esthétiques comme à l'égard des structures et de l'ornementation mélodique. Ainsi, l'hypothèse de Michel Huglo à propos des divisions de l'espace carolingien doit être fortement relativisée¹²⁹ : d'autres divisions relevant d'autres partages, antérieurs ou postérieurs, peuvent d'abord être tout aussi opérationnelles que celle de 843, prise trop arbitrairement dans l'historiographie culturelle de l'Europe comme date fondatrice des futures nations modernes (France, Allemagne...); ensuite, bien des réseaux ecclésiastiques viennent non seulement brouiller ce cadre, mais unifier ou séparer des centres et quelques régions. Par exemple, aux marches de l'Empire : Cambrai, située à quelques lieues d'Arras, affiche clairement un type structurellement « lotharingien » – certes mixte par des influences (contaminations). On y voit nettement se dessiner l'influence des nominations réitérées d'évêques lorrains ou pro-grégoriens à la fin du XI^e siècle (à partir de 1093) sur la tradition mélodique des livres cambrésiens, très différenciés de leurs voisins occidentaux¹³⁰.

La résistance aux réformes, gage d'antériorité ?

Ainsi les multiples réformes et modifications d'aires culturelles survenues par la suite, de la fin du IX^e au XI^e siècle, n'ont pas vraiment perturbé la stabilité d'un groupe sur les plans philologiques, liturgiques et musicaux, à quelques rares exceptions. La proximité entre les régions d'Aquitaine

129 HUGLO 1999 (1975).

130 v. *supra*, note 16 p. 107 et les travaux de Barbara Haggh-Huglo, HAGGH 1995, introduction, p. XVII-XVIII, sans oublier Bernard DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e siècle...*, *op. cit.*

et Chartres et plusieurs centres normands, dont les concordances se relient également à Bénévent, semble renvoyer aux réformes de Benoît d'Aniane. L'état plus unifié de ces régions de « l'Ouest » ne suppose-t-il pas une longue phase d'élaboration puis d'homogénéisation ? Si l'Aquitaine s'affirme aux X^e-XI^e siècles, n'est-ce pas à cause de la disparition progressive des us antérieurs ?

Deux groupes présentent un contrepoids notable à la tradition franco-carolingienne neustrienne, constituant de véritables enclaves, avec une stabilité qui traverse tout le Moyen Âge : le groupe « normano-bourguignon » et le groupe chartain, auquel on peut ajouter avec prudence l'abbaye de Fleury, qui n'est représentée que par un témoin et s'illustre par une réforme, sous l'abbé Wulfade en 950 qui deviendra évêque de Chartres en 962¹³¹, se prolongeant d'ailleurs en Angleterre, où la conquête normande imposera définitivement le Grégorien à partir d'une autre branche de la tradition romaine¹³². Chartres, d'après les témoins des XII^e et XIII^e siècles, se montre en continuité à la fois avec le célèbre graduel d'origine bretonne, du X^e siècle¹³³ et tient une place tout à fait singulière dans le réseau des cathédrales et des monastères au Nord de la Loire¹³⁴. Là comme dans d'autres domaines de la culture, on s'aperçoit de la complexité des réseaux, qu'ils soient basilicaux, monastiques ou

131 Dom Jean LAPORTE, « L'Abbaye de Fleury » *DHGE*, Paris, 1969, tome 17, col. 441 et sq.

132 HOURLIER 1995 ; puis ultérieurement autour du rit de Sarum à la fin du Moyen Âge, v. Sally HARPER, *Medieval English benedictine liturgy : studies in the formation, structure, and content of the monastic votive office, c. 950-1540*, Garland, Londres, 1993.

133 S'ajoute un autre fragment de graduel du X^e siècle de Chartres (Valenciennes 407), parvenu à Saint-Amand après les invasions normandes, qui correspond aussi au type Lotharingien, v. Michel HUGLO, « Le domaine de la notation bretonne », *Acta Musicologica* 35/2-3 (1963), p. 66.

134 Yves DELAPORTE, introduction à *Pal Mus.* XVII, 1958 et FASSLER 2010, part. 1, « Mary before Fulbert ».

épiscopaux. Le critère de proximité géographique n'est pas toujours un facteur déterminant par rapport à l'influence des réseaux de *scriptoria* ou des communautés¹³⁵.

L'édition de Solesmes a montré que ce lien entre la Normandie et la Bourgogne s'expliquait par la réforme monastique de Guillaume de Volpiano (990-1031)¹³⁶. L'influence de cette réforme sur la liturgie et la musique est ici manifeste : l'archétype de ces témoins est strictement distinct du type neustro-insulaire et relève plus probablement du « lotharingien ». À la différence de la Normandie, il n'y a peut-être pas eu dans le Maine de recouvrement d'un type par un autre. La cathédrale du Mans, pourtant plus proche des cités royales d'Orléans et de Tours, se rattache à Chartres, avec quelques contaminations remarquables¹³⁷. Rien d'étonnant donc à constater des exportations lointaines de répertoires ou de traditions mélodiques assez loin, en Angleterre – influencée par Corbie au X^e siècle¹³⁸ – ou encore en Lombardie ou à Bénévent, où les Francs étaient très influents dès les années 780-800.

Si l'histoire monastique fut placée au premier plan dans l'entreprise de Solesmes et qu'elle permit d'expliquer plusieurs cas similaires entre

des témoins géographiquement éloignés, il n'en demeure pas moins quelques-uns qui nous laissent toujours perplexes : Saint-Faron de Meaux, réformé par Guillaume de Volpiano, les monastères réformés par Cluny comme Fleury, Saint-Julien de Tours, Saint-Pierre-le-Vif de Sens, la Trinité de Vendôme échappent à tout rapprochement généalogique avec leurs référents institutionnels. De même, la réforme de Richard de Saint-Vanne à Verdun vers 952 n'a pas tellement eu d'impact liturgique à Saint-Vaast d'Arras¹³⁹, ou encore celle de Gérard de Brogne dans le Hainaut, effectuée à Saint-Amand et Marchiennes vers 920¹⁴⁰, n'apportent aucun bouleversement dans le type mélodique des chants de la Messe – ni de l'office – qui serait comparable à celui constaté dans le groupe normano-bourguignon (Rouen, Fécamp, Jumièges, Dijon). Une des rares exceptions serait Marmoutier, avec un témoin (fragmentaire) de haute époque, le XI^e siècle (*Tur* 1), totalement distinct des témoins de Tours. Les réformes des X^e et XI^e siècles sont donc loin de donner toutes les explications à maints phénomènes de modélisation, de transmission des textes et de leurs chants.

Un panel de sources revisitées et nouvelles

L'historiographie grégorienne récente montre que la découverte d'un nombre restreint de sources peut avoir une incidence sur notre réévaluation des phénomènes historiques, comme on a pu le

135 Par exemple, les voyages d'Hucbald de Saint-Amand (850-930) à Quierzy, Saint-Bertin, Auxerre, Nevers et Reims soulignent un véritable « réseau carolingien », nettement marqué par l'influence de Charles le Chauve et rapprochant des cités qui pourraient sembler éloignées et qui finalement appartiennent à un espace assez unifié – à l'exception de Reims, ancienne cité austrasienne, v. Dom Rembert WEAKLAND, « The Compositions of Hucbald », *Études Grégoriennes*, 3, 1959, p. 155-162 ; Yves CHARTIER, *L'œuvre musicale d'Hucbald de Saint-Amand : les compositions et le traité de musique*, Montréal-Paris, Bellarmin-Vrin, 1995 (*Cahiers d'Études Médiévales*, cahier spécial n° 5), p. 9 et sq., notamment à propos du voyage légendaire d'Elnone à Nevers.

136 GR, t. IV/1, p. 260-261.

137 HUGLO, « Le domaine de la notation bretonne »..., *op. cit. supra*, p. 66.

138 CHIBNALL 1963.

139 David C. VAN METER, « Count Balduin IV, Richard of Saint-Vanne, and the Inception of Monastic Reform in Eleventh-Century Flanders », *Revue bénédictine* 107 (1997), p. 130-148 ; Diane J. REILLY, *The Art of Reform in Eleventh-Century Flanders : Gerard of Cambrai, Richard of Saint-Vanne, and the Saint-Vaast Bible*, Leiden, 2006.

140 Dom Daniel MISONNE, « Gérard de Brogne, moine et réformateur († 959) », *Revue bénédictine*, 111 (2001), p. 287-294.

constater avec les sources du Vieux-romain et plus récemment pour les sources hispaniques¹⁴¹. L'exploitation des données statistiques menée dans le *Graduel critique* comme dans le CAO, qui favorise nettement les centres ayant soit procédé à des copies massives d'exemplaires (ordres cistercien, chartreux, cathédrales aux XIII^e-XIV^e siècles) ou mieux conservées, n'est en rien proportionnelle à l'importance historique des centres¹⁴².

Par exemple, bien des résultats s'accommodent mal d'une sous-représentation des sources britanniques, issues d'un terroir pourtant essentiel dans la romanisation au VIII^e siècle puis dans sa mise en œuvre lors de la première renaissance carolingienne. D'autres centres historiques majeurs pour la liturgie, par exemple Saint-Amand et Tours pour la copie des sacramentaires et des bibles¹⁴³, sont extrêmement mal représentés pour les livres de chant. Le premier centre, un des grands foyers de la Renaissance sous Charles le Chauve, grande métropole ecclésiastique, souligne un certain déséquilibre entre la documentation et l'histoire culturelle, déséquilibre auquel tout grégorianiste devrait être plus sensible pour sonder les lacunes d'une histoire bien trop sélective, restreinte aux centres les mieux pourvus en sources et rendus plus célèbres au hasard des sources narratives. Insistons sur tous ces témoins découverts depuis quelques décennies, et d'autres déjà connus mais peu étudiés ni réévalués du point de vue de l'ecdotique¹⁴⁴. Ils viennent pourtant modifier de façon notable l'équilibre de données statistiques dans les éditions du graduel

comme de l'antiphonaire, et apporter des pierres à la reconstruction d'une « nouvelle histoire » du chant grégorien. Par exemple Amiens, ville épiscopale extrêmement bien située dans l'empire de Charlemagne, une des plus peuplées de France aux XII^e-XIV^e siècles, faute de sources suffisamment complètes ni anciennes, est passée inaperçue. Le sacramentaire carolingien aux ingrates additions de la fin du XII^e siècle, brouillonnes, partielles et difficilement déchiffrables (*Amb* 1), comme le graduel-antiphonaire de Jacques de Vendôme, en pleine période de la Renaissance vers 1520 (*Pir*), autorisent une véritable reconsidération de ce centre pour le chant grégorien, ses tropes et quelques pièces liturgiques additionnelles¹⁴⁵.

Sources britanniques

*Tropaire et fragments de Winchester-Exeter (Vin, fin X^e siècle)*¹⁴⁶

Les problèmes de datation de l'antiphonaire du Mont-Renaud, daté bien moins haut qu'on ne l'eût espéré¹⁴⁷, peuvent être relativisés lorsque l'analyse fine des variantes mélodiques indique d'étroites concordances avec des témoins pourvus de notations neumatiques très proches. Surtout qu'ils présentent des répertoires similaires, avec les mêmes variantes spécifiques (prosules de répons, *ordo* de certaines fêtes, présences de pièces marquantes tels les offertoires *Elegerunt apostoli*, *Erue domine*, le répons de Noël *Te laudant angeli*, etc.)¹⁴⁸. Ce groupe de témoins

autour de Noyon-Corbie-Winchester (connu sous l'appellation « corbéio-dionysienne ») semble ainsi essentiel. Ses plus anciens témoins, le tropaire récemment réédité (*Vin* et *Vin* 1)¹⁴⁹, en lien avec plusieurs pans du répertoire de la Messe (versets d'offertoire, séquences), a pu être daté du troisième quart du X^e siècle¹⁵⁰. Ainsi, les lacunes chronologiques de l'antiphonaire de Noyon-Corbie peuvent-elles être tempérées par cette plus large assise historique, comme par le coefficient de diffusion géographique des répertoires équivalents dans d'autres témoins. Nul doute ici que cette tradition « corbéio-dionysienne » s'inscrivait effectivement avant la fin du X^e siècle, peut-être même vers 950, en témoignent également de petits fragments comme ces missels d'Exeter (*Ext* 2), ou un autre de Winchester, antérieur de quelques décennies à l'an mille, au format du *cantatorium* (*Vin* 0 et *Vin* +, pl. 47)¹⁵¹. Les notations « anglo-saxonnes », équivalentes à la « française », à l'instar de certaines variantes mélodiques caractéristiques, indiquent une étroite conformité entre ces témoins anglais les plus anciens, Corbie et la Neustrie¹⁵².

*Le graduel Irlandais de Cashel-Dowpatrick-Lismore (Iri)*¹⁵³

Si son origine et son usage sont longtemps restés problématiques, il n'en demeure pas moins

que ce témoin représente une des premières sources diastématiques subsistantes des Îles Anglo-celtiques à la fin du XII^e siècle. Alors que ses répertoires, notamment les proses et séquences, rassemblent des collections d'origines régionales distinctes, anglo-normandes ou germaniques, le propre de la Messe quant à lui, se caractérise par une plus nette modélisation mélodique sur la tradition de Winchester-Corbie¹⁵⁴. On y remarquera par ailleurs la présence de quelques pièces régionales communes avec le Nord-Ouest du continent, à savoir l'Offertoire *Erue domine* pour les défunts ou encore l'alléluia gréco-latin de Noël *Ymera agias meni*. Comme le missel de Léofric, rédigé à Saint-Vaast d'Arras¹⁵⁵, il témoigne de caractéristiques liturgiques et musicales communes entre l'Angleterre de la pré-conquête et le continent, non seulement la Neustrie mérovingienne puis carolingienne, mais encore la Lotharingie.

Le graduel de Worcester (Vor 1)

Comme l'antiphonaire dont il fait intégralement partie, mal desservi par l'absence d'édition dans les études grégoriennes¹⁵⁶, ce graduel représente une des rares sources anglaises complètes et constitue sans aucun doute une référence historique incontournable, palliant le manque manifeste de témoins causé par les troubles religieux du XVI^e siècle. Comme dans l'antiphonaire, la copie supposée effectuée sur un

141 Susana ZAPKE, *Hispania Vetus, Musical-Liturgical Manuscripts from Visigothic Origins to the Franco-Roman Transition (10-12th c.)*, Fundación BBVA, 2007.
142 Depuis ses travaux de 1988, Michel Huglo a réactualisé la statistique des sources disparues, v. HUGLO 2009.
143 MC KITTERICK 1989B et Marie-Pierre LAFFITTE et Charlotte DENOËL, *Trésors carolingiens, Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*, Paris, Bibliothèque Nationale, 2007, p. 87 (Catalogue d'exposition).
144 Jusqu'à la récente base de données MMMO de Dominique Gatté, www.musmed.eu.

145 Ma communication « Le graduel-antiphonaire de Jacques de Vendôme (v. 1505) : un témoin tardif unique de la tradition liturgique médiévale de Notre-Dame d'Amiens », dans Frédéric BILLIET (dir.), *In Seculum : Musiques à Amiens et en Picardie au Moyen Âge*, Colloque de l'Université de Paris IV-Sorbonne, Amiens, Musée de Picardie, 22-24 novembre 2007.
146 Les planches photographiques des témoins manuscrits sont regroupées en Annexes, planches en couleur, p. 000.
147 SAULNIER 2005.
148 t. 2, éd. *Anthol.* n° 17, 27, 58, p. 456, 470, 491.

149 Voir pl. 47, p. 429.

150 HOLSCHNEIDER, *Die Organa von Winchester*, Olms, Hildesheim, 1968, p. 68 et sq [datation 972-1005]; RANKIN 1987, p. 135 [datation 996-1006]; aussi, du même auteur *The Winchester Troper : Facsimile edition and introduction*, British Academy (*Early Church Music*, 50), 2009, p. 3.

151 v. également LANDER 2009.

152 On pourrait encore en mentionner d'autres, par exemple Worcester F 173, sacramentaire de Winchester du premier quart du XI^e siècle v. Susan RANKIN, « Neumatic Notations in Anglo-Saxon England » dans Michel HUGLO (dir.), *Musicologie médiévale : notations et séquences*, Slatkine, Paris-Genève, 1987, p. 141.

153 Pl. 18, p. 404.

154 Frank LAWRENCE, « The Provenance of Ms. Rawlinson C 892 in the Bodleian Library Oxford », communication donnée au Congrès *Cantus Planus* de Niederaltaich, 2006 (non publiée); du même auteur « What Did They Sing at Cashel in 1172? Winchester, Sarum and Romano-Frankish Chant in Ireland », *Journal of the Society for Musicology in Ireland* 3 (2007-2008), p. 111-125.

155 ORCHARD 2002, p. 6 et sq.

156 *Pal Mus XII* ne publie qu'une partie du volumineux manuscrit de la Cathedral Chapter Library, l'antiphonaire.

modèle du XII^e siècle y est tout aussi plausible¹⁵⁷. Cette convergence de variantes mélodiques caractéristiques entre Messe et Office conforte la cohérence du groupe « corbéio-dionysien », rattaché au type neustrien dans l'histoire de la diffusion du chant grégorien¹⁵⁸.

Sources franques

*Le missel de Laon-Reims du milieu du XI^e siècle (Lao 2)*¹⁵⁹

Ce missel du dernier quart du XI^e siècle, copié dans un même lieu pour le texte littéraire, probablement à Reims, a en revanche été pourvu en neumes par deux notateurs distincts, le temporel en neumes « français » et le sanctoral en neumes lorrains¹⁶⁰. Des pièces communes aux deux parties, donc neumées deux fois, y reçoivent des leçons mélodiques distinctes. Alors que dans d'autres contextes les variantes mélodiques ne sont pas toujours dépendantes d'un type de notation, on entrevoit ici un clivage net, qui correspond à une différenciation d'aire culturelle, notamment une séparation entre Neustrie et Lotharingie. Or les cités de Laon et de Reims appartiennent certes au royaume de Francie, à l'Ouest, mais se situaient auparavant dans d'anciennes provinces austrasiennes, d'où leurs différences avec le Vermandois ou le Soissonnais¹⁶¹. Il s'agit de

même phénomène qu'entre Cambrai et Arras, où, à quelques lieues seulement, des différences notables caractérisent des traditions écrites liées à des pratiques cantorales légèrement différenciées. Le haut plateau de Laon et les environs à l'ouest, pourtant très proches, n'appartenaient pas aux mêmes unités politico-administratives ; il n'y a guère de difficultés à envisager que le missel, rédigé en Austrasie (Reims), fut noté par deux notateurs peu éloignés géographiquement, mais issus d'aires culturelles distinctes, l'une tournée vers Soissons, l'autre vers Reims et la Lorraine.

*Le missel de Noyon du XIII^e siècle (Noy 2)*¹⁶²

Si l'antiphonaire du Mont-Renaud ou de Noyon-Corbie, malgré ses résistances à une datation haute dans le X^e siècle, constitue un des témoins centraux de la tradition corbéio-dionysienne et du type neustrien, ce missel plénier (Noy 2) se présente comme un de ses descendants directs, avec ce graduel conservé à Londres (Noy 1) ; en témoigne l'adjonction d'une capitulation numérotée concordante des formulaires, l'*ordo* et les listes des alléluias¹⁶³, malgré la configuration plus simple et un parti pris plus cumulatif de ce dernier, qui contient bien davantage de pièces que les répertoires habituellement conscrits, ajoutant séquences et proses, placées dans chaque formulaire après l'alleluia souvent doublé pour les grandes fêtes, quelques prosules d'offertoire, les incipits du *Kyriale* et quelques antiennes de l'Office ou *ante evangelium*¹⁶⁴, sans parler d'antiennes de procession additionnelles pour les Rameaux, toutes ces pièces étant intégrées aux formulaires de la Messe et non ajoutées de façon annexe – ce qui semble un gage d'ancienneté. Au-delà de la mention milanaise d'*offerenda* et non d'*offerto-*

*rium*¹⁶⁵, remarquons aussi les développements conséquents dans les rubriques, qui pallient l'absence d'ordinaire. L'apport de ce témoin réside en sa transmission des versets de près de la moitié des offertoires du Propre, phénomène extrêmement rare depuis le XII^e siècle, particulièrement à l'Ouest, quand on sait qu'il n'en subsiste rien dans de grandes abbayes comme Corbie ou Saint-Denis¹⁶⁶.

C'est à partir de ce témoin, aux côtés du graduel de Nevers (Niv 2), que l'on peut établir le corpus de variantes mélodiques des versets d'offertoire, pan essentiel dans la problématique de la division des traditions mélodiques. Aux côtés des sources plus tardives comme celles d'Amiens (v. *infra*) et mieux qu'à Saint-Denis encore, il témoigne de la stabilité de la transmission mélodique du type neustro-insulaire à travers tout le Moyen Âge, compte tenu de ses étroites concordances avec les livres de Winchester (Vin, vers 970), de Worcester (Vor 1), et des fragments d'Exeter (Ext 2).

Graduel-antiphonaire de Jacques de Vendôme (cathédrale d'Amiens, Pir)

Alors que Corbie jouit en représentation de manuscrits d'un prestige beaucoup plus grand, Amiens, cité épiscopale pourvue de monastères *intra muros* dont l'importance a pu être illustrée à la fin du IX^e siècle et aux X-XI^e siècles non seulement par les *historiae*¹⁶⁷, mais aussi par les prosules et les tropes¹⁶⁸, est l'exemple type d'un lieu mal représenté en sources notées. Les additions très brouillonnes du milieu du XII^e siècle au beau sacramentaire carolingien (Amb 1) viennent donner une certaine assise historique à un graduel-antiphonaire très particulier, un livre

de prestige bien tardif, commandité par Jacques de Vendôme dans le premier tiers du XVI^e siècle (Pir). Bien que ne couvrant pas le cycle entier de l'année liturgique mais les seules fêtes principales, ses lieux-variants mélodiques affectant autant la Messe que l'Office manifestent une grande stabilité dans le temps et une étroite conformité à Corbie, constatée par exemple dans ce grand bréviaire (Cor 5). Ce dernier, issu d'une réforme clunisienne du monastère, présente toujours des caractéristiques liturgiques locales en développant une notation à petits carrés, extrêmement dépendante des notations « paléofranques » des X^e-XI^e siècles. Voici donc un exemple qui invite à ne pas faire de la chronologie des sources un critère d'exclusion ; les sources du Moyen Âge tardif apportent une double contribution : celle de confirmer l'assise historique d'une tradition, de pratiques d'écriture ou d'interprétation ; d'apporter un témoignage de valeur non négligeable, qui mériterait d'élargir cette « religion du manuscrit » à des investigations du côté des imprimés¹⁶⁹.

*Les variantes « palimpsestes » d'un graduel d'Orléans (Orl +, milieu du XIII^e siècle)*¹⁷⁰

Ce petit graduel de poche du milieu du XIII^e siècle illustre une typologie de livre caractérisée par des corrections et des retouches mélodiques effectuées par un notateur peu de temps après sa copie¹⁷¹. Il présentait pourtant initialement un texte assez soigné avec bien peu de « fautes », à tel point qu'on peut y lire ces variantes comme « palimpsestes », à l'instar du graduel de Plaisance¹⁷². Ces corrections

157 R. M. THOMSON, *A Descriptive Catalogue of the Medieval Manuscripts in Worcester Cathedral Library*, Woodbridge, 2001, p. 108-109.

158 P. J. UNDERWOOD, « Melodic Traditions in Medieval English Antiphoners », *Journal of Plainsong and Medieval Music Society* 5 (1982), p. 1-12 ; Joan HALMO, « A Sarum antiphoner and other medieval office manuscripts from England and France : some musical relationships », *Plainsong and Medieval Music*, 11/2 (2002), p. 115-116.

159 Pl. 22, p. 408.

160 GOUDESENNE 2006, p. 523-536.

161 Michel ROUCHE, « Remarques sur la géographie historique de la Neustrie (650-850) », dans ATSM 1989, tome I, p. 1-24 ; v. *supra* p. 121.

162 Pl. 29, p. 414.

163 GOUDESENNE 2009B, p. 247-280.

164 f. 86, *Christus resurgens*, le jour de Pâques, t. 2, éd. Anthol. n° 28, p. 470.

165 BAILEY 2009C.

166 Sources diastématiques ; GOUDESENNE 2009B.

167 GOUDESENNE 2002.

168 Jean-François GOUDESENNE, « L'antiphonaire-graduel de Jacques de Vendôme... », *op. cit. supra*, note 145, p. 124.

169 Expression de Michel HUGLO 1985A, p. 131.

170 Pl. 31, p. 416.

171 Jacqueline SCLAFER (dir.), *Manuscrits du Moyen Âge et de la Renaissance, enrichissements du Département des manuscrits* (1983-1992), BnF, Paris, 1994, p. 51-52.

172 Michel HUGLO, « Le Graduel palimpseste de Plaisance (Paris, B.N. lat. 7102) », *Scriptorium* 28/1 (1974), p. 3-31.

ne correspondent pas seulement aux constats habituels rencontrés dans nombre de témoins de cette époque (transposition, rationalisation des formules mélismatiques terminales, simplifiées, raccourcies, notamment dans les alléluias ; oscillation et rehaussement du demi-ton, adjonction d'altérations et corrections modales ; décalages diastématiques et transposition de formules, souvent à un ton de distance ; enfin, l'adaptation d'un *ordo* différent avec adjonction ou suppression de pièces, par exemple dans le *Triduum* pascal). Plusieurs centaines de variantes qui se matérialisent par un grattage très léger de la leçon mélodique initiale laissent en effet transparaître, de façon palimpseste, la preuve évidente d'une copie des mélodies sur deux modèles très distincts : les *currentes* des grands intervalles conjoints sont effacés au profit de mouvements disjoints, avec de grands intervalles de quarte ou de quinte ; de même les remplissages de tierces et certaines formules plus amples¹⁷³. Soulignons plusieurs variantes de détail, jadis remarquées comme variantes « atypiques » par Daniel Saulnier : l'ornement sur le *filius* de l'introït *Dominus dixit*¹⁷⁴ ou encore l'intonation inversée de l'introït *De necessitatibus*. Le premier notateur s'est donc manifestement aligné sur un modèle commun avec Saint-Denis, Tours ou Angers, disons du type neustro-insulaire. En revanche, le second notateur a procédé à un gommage des spécificités pour rendre le livre plus conforme à un modèle concurrent, celui qu'on trouve par exemple à Angers dans la notation bretonne (*Fle* 1), et relevant de la tradition de Laon-Chartres, qualifiée de rythmique depuis Dom Mocquereau.

Alors que les manuscrits liturgiques notés d'Orléans ou de Saint-Benoît-sur-Loire sont extrêmement rares pour les chants de la Messe,

ce livre à l'usage de quelque dignitaire de la cathédrale Sainte-Croix vient donc apporter de précieux éléments historiques : la présence de deux types concurrents dans le paysage de la *Francia occidentalis* et du Val de Loire, encore manifestes à cette époque. Il confirme l'alignement de l'ancienne cité royale orléanaise sur Saint-Denis, Tours et le Val de Loire (Nevers). Les corrections apportées le rapprochent du groupe concurrent Fleury-Chartres-Le Mans et attestent donc de la circulation de plusieurs modèles-types en Neustrie même au fil du temps, ce qui brouille évidemment la cartographie d'une diffusion très fluide, complexe et plurielle du chant grégorien¹⁷⁵.

Touraine et Val de Loire

Comme Amiens, Tours n'est pas très bien représentée en sources et ne s'est guère imposée, faute d'une grande continuité historique et d'un recouvrement suffisant de l'ensemble des répertoires (Messe et Office). Ainsi, dans le CAO comme dans la *Cantus Index Database*, sa place se limite au bréviaire de Saint-Martin (*Tur* 13), qui ne recouvre que la *pars hiemalis* de l'année liturgique. Les livres de Marmoutier des XI^e et XIII^e siècles, comme les défaits de reliure des Archives départementales d'Indre-et-Loire¹⁷⁶, du Maine-et-Loire, des Archives nationales et de l'abbaye de Solesmes, nous permettent d'évaluer plus finement cette tradition des franges méridionales de la Neustrie, qui comme Angers, s'inscrivent bien dans la même mouvance que les sources d'Île-de-France et du Nord du « royaume ». Les notations rattachées au type français du Val de Loire sont d'un apport remarquable dans cette réévaluation, tant pour la Messe (*Tur* 3, 7 et 8)¹⁷⁷, que pour l'Office.

173 v. la cartographie donnée en Annexes, p. 389.

174 Yves LE SAGE DE LA HAYE, *Catalogue des défaits de reliure des Archives départementales d'Indre-et-Loire*, Tours, 2001.

175 Pl. 40, 41, 423-424.

173 La leçon de l'off. *Emitte spiritum*, ex. 10, p. 159 et ex. 33, p. 220.

174 SAULNIER 2003, p. 19.

Enfin, la présence d'un antiphonaire-graduel de la fin du XII^e siècle (*Lch*)¹⁷⁸ situé entre l'île d'Aindre dans le pays Nantais et la Touraine – par translation des reliques de saint Hermeland¹⁷⁹ – rappelle par ses lieux-variants caractéristiques ce passé historique commun fortement marqué au X^e siècle entre la Neustrie méridionale et les Îles Anglo-celtiques¹⁸⁰. C'est dans ce cadre qu'il convient également de réévaluer des sources pourtant connues, tel ce graduel-antiphonaire de Glanfeuil (*Mor* 4), un des plus remarquables de la tradition « française », noté en neumes dans le cours du XI^e siècle¹⁸¹, qui n'avait guère été abordé sous l'angle des variantes mélodiques¹⁸². Il paraît étonnant que ni les bréviaires de Marmoutier (*Mrm* 1-2), ni le graduel-antiphonaire de Glanfeuil n'aient pris une importance plus grande dans les études grégoriennes.

La table d'antiphonaire de Nevers (*Niv* 1, vers 1030)¹⁸³

Certes incomplet, ne pourvoyant l'*ordo* des formulaires de l'Office que des incipits des chants, ce témoin fut rapidement mentionné par Michel Huglo comme une des sources incontournables pour l'étude de l'Office, aux côtés des tables d'antiphonaire de Prüm (Leipzig 169), un peu antérieures par leur ancienneté et l'importance de

leur tradition historique¹⁸⁴. Si elle ne se situe pas dans le premier cercle des sources à cause de ses lacunes, elle n'en constitue pas moins un témoin précoce pour certaines variantes mélodiques, qui se caractérisent à plusieurs reprises comme singulières par rapport à la tradition, d'après les quelques échantillons observés, notés dans une magnifique notation nivernaise du début du XI^e siècle¹⁸⁵.

Sources italiques

Le graduel et antiphonaire de Brescia (*Bre*, seconde moitié du XI^e siècle)¹⁸⁶

Ce sont les résultats même du *Graduel critique* qui placent cette source aux côtés du groupe corbéio-dionysien. Voici un témoin relativement ancien de cette tradition haute italique, en connexion avec la Francie de l'ouest. De récents travaux de Stefania Vitale confirment l'origine bresciane de ce livre en lui ayant trouvé un descendant du XIII^e siècle¹⁸⁷. Le panel des lieux-variants y est suffisamment large pour y entrevoir une dépendance directe d'un modèle commun entre la haute Italie, la Neustrie et les Îles Anglo-celtiques. Notons qu'il s'agit d'une typologie de livre spécifique, certes différente du graduel-antiphonaire, mais qui rassemble néanmoins l'ensemble des répertoires de la Messe et de l'Office. La concordance des variantes mélodiques de l'Office avec celles de la Messe, du point de vue stylistique et ornemental, contribue à un faisceau de concordances supplémentaires extrêmement important.

178 Pl. 23, p. 409.

179 BHL 3851, v. Bruno JUDIC, « Quelques réflexions sur la *Vita Ermelandi* », *Revue du Nord*, 86 (2004), p. 499-510.

180 Archives départementales d'Indre-et-Loire, série 1 I 120 ; v. Rosamond MC KITTERICK, « The diffusion of insular culture in Neustria between 650 and 850 : the implications of the manuscript evidence », dans *ATSMA* 1989, tome 2, p. 395-432.

181 Expression de Michel HUGLO, « Les débuts de la polyphonie à Paris : les premiers *organa* parisiens » dans *Forum Musicologicum*/3, Amadeus, Winterthur, 1982, p. 98.

182 A. RENAUDIN, « Deux antiphonaires de Saint-Maur », *Études Grégoriennes* 13 (1972), p. 53-150.

183 Pl. 27, p. 412.

184 HUGLO 1985A, p. 131.

185 CORBIN 1957, p. 402-408 ; CORBIN-BERNARD, *Répertoire de manuscrits médiévaux contenant des notations musicales. Bibliothèques parisiennes*, t. 2, CNRS, Paris, 1966, p. 41-45.

186 Pl. 6, p. 394.

187 VITALE 2004.

*Le missel d'Azzano d'Asti (Ast 1, vers 1100-1130)*¹⁸⁸

Ce livre provenant du monastère de San Bartolomeo d'Azzano d'Asti n'est pas homogène et se compose d'au moins trois éléments d'époques et de typologies différentes : un missel, commencé dans la première moitié du XII^e siècle, complété à la fin du même siècle par un sacramentaire-lectionnaire, puis recopié vers 1300 dans ses parties initiale, centrale et finale. L'intérêt majeur des parties primitives du missel réside dans la précocité de sa mise sur portées, qui en fait un des exemples de la première génération de manuscrits sur tétragramme, dont la datation hésite entre la fin du XI^e et le milieu du XII^e siècle¹⁸⁹. Inconnu jusque récemment, ce manuscrit conservé au Séminaire d'Asti est vraiment atypique ; à côté de particularismes locaux qui dénotent le rattachement à une tradition mixte influencée par le rite ambrosien, son intérêt principal est celui d'un satellite de la tradition corbéio-dionysienne. Ses variantes ornementales dans les mélodies du Vieux-fonds (antiennes, pièces responsoriales, graduels et alléluias), à l'instar de la tradition de Vercelli (Biblioteca capitolare ms. 161¹⁹⁰, 162), connue pour être proche de l'abbaye de Saint-Denis, l'abondance d'offices importés de la Francie de l'Ouest, confirment cette filiation. À part quelques variantes extravagantes, la plupart affectent des formules-types et sont récurrentes, ayant leur équivalent dans les répons de l'Office d'autres sources de cette même province du Piémont méridional.

Le changement de vocable de l'abbatiale vers 969, initialement dédiée à Notre-Dame puis placée sous la protection de Barthélémy après la donation par Otton I du monastère à l'évêché d'Asti sous le pontificat de Rozone, est relativement haute dans l'histoire du culte de ce

188 Pl. 3, en Annexes, p. 391.

189 GOUDESENNE 2014 (communication donnée à *Cantus Planus* 2011, Wien).

190 Pl. 46, p. 428.

saint et de la translation de ses reliques depuis Bénévent¹⁹¹, bien avant la translation de Bénévent à Rome opérée par Otton III vers l'an mille. Encore inexplicable, c'est probablement lors de la reprise en main du comté d'Asti par Otton I^{er} en 969, faisant de Béranger II d'Italie et son fils Adalbert ses vassaux (depuis 952) qu'a eu lieu ce changement de vocable¹⁹². La présence d'une des rares versions monastiques de l'office de saint Barthélémy dans l'antiphonaire contemporain (*Ast 2*, seconde moitié et fin du XII^e siècle) est donc révélatrice d'une phase où des traditions de haute Italie n'ont pas encore été assimilées à la tradition ottonienne, qui la recouvrira par la suite ; elles restent sous une certaine influence de la Francie de l'Ouest, en témoigne la carrière de Wala de Corbie, souvent exilé dans ces régions piémonto-lombardes, ou encore les fragments de Bormio dans la Valtellina, conservés à l'Archivio di Stato de Sondrio (*Son*)¹⁹³.

*Le graduel de Bergame (Brg 1)*¹⁹⁴

Non répertorié parmi les sources retenues du *Graduel critique*, ce graduel est quasiment contemporain du plus connu (*Brg 2* - Γ III 18) et constitue un exemplaire illustrant l'appartenance à une tradition mélodique bien distincte, tant les variantes mélodiques sont légion en zone lombarde. Pourvu d'une notation ordinaire du Nord de l'Italie, ce missel témoigne de l'expansion du Grégorien en zone ambrosienne. Avec la fête additionnelle de la Sainte-Croix (3 mai),

191 Sergio NEBBIA, *Gli abbatii di San Bartolomeo*, Vicolo, Torino 1995, 28 et sq.

192 *Id.*

193 Felice RAINOLDI - Rita PEZZOLA, *Apes debemus imitari : Ricerca sui frammenti liturgici della chiesa di Como*, « Archivio storico della Diocesi di Como » 14, 2003, 51-58, n° 15 ; FELICE RAINOLDI - RITA PEZZOLA, *Frammenti di musica - Testimonianze di canto medievale nell'Archivio di Stato di Sondrio (secoli XI-XIV)*, Sondrio 2008.

194 Pl. 5, p. 393.

caractéristique des traditions franco-gallicanes¹⁹⁵, ce graduel, moins archaisant sur le plan liturgique, que celui d'Asti, s'impose comme un important témoin de la seconde moitié du XII^e siècle, concordant avec une grande partie de ces variantes mélodiques du type neustro-insulaire déjà rencontrées à Vercelli, Asti et Brescia. Avec lui, le groupe italice affilié à Corbie-Saint-Denis-Noyon s'étoffe : il ne repose pas sur l'excentricité d'un ou deux témoins, issus d'une réforme personnelle ou très localisée, mais bien plus volontiers sur une véritable famille de manuscrits, dont l'assise historique et géographique est suffisamment élargie pour constituer une véritable branche.

Le missel de Baxiano (Bax, XIII^e siècle)

Voici un témoin tardif, caractéristique de l'hétérogénéité dans la copie des manuscrits, qui de nouveau résulte d'une concurrence manifeste entre plusieurs traditions parallèles de chant, qui se sont retrouvées dans ce carrefour européen situé

aux confins de l'Empire romano-germanique, en zone ambrosienne. Résultant d'une compilation par deux notateurs pratiquant des systèmes distincts, l'un en notation « carrée » d'influence plutôt « française », l'autre en notation carrée d'Italie centrale de type bolognaise ou ravennate, on constate ici que les variantes mélodiques sont induites, à cette époque relativement tardive, par le système de notation lui-même. Comme les variantes palimpsestes d'Orléans au XIII^e siècle présentées plus haut, voici un autre témoignage, dans une configuration différente, de la circulation de plusieurs modèles parallèles, juxtaposés pour aboutir à ce livre hybride, pourtant essentiel dans la recherche d'une compréhension plus critique de la diffusion du chant grégorien en terres liturgiques étrangères et antérieures à la tradition romano-franque. La présence de la Messe de Saint-Martin comme le sanctoral indiquent clairement les clivages culturels entre une sphère d'influence franque et une autre, concurrente, plutôt romano-germanique¹⁹⁶.

195 Avec un formulaire singulier (Offertoire *Veniens vir splendidissimus*), que l'on retrouve dès le début du XI^e siècle en Aquitaine, en Émilie-Romagne et en Gaule, à Soissons, Tours, sans oublier quelques témoins britanniques, v. *infra*, chap. 1v, p. 153. et *éd. Anthol.* n° 30-33, p. 472-474.

196 Guy OURY, « Formulaires de la Messe de saint Martin », *Études grégoriennes* 7 (1967), p. 21-40.

IV. D'hybridation en remaniement : une dynamique évolutive

Retour sur une terminologie problématique

Ce terme d'« hybridation » relancé par Cyrille Vogel dans les années 60 est l'objet de malentendus, car il n'a pas la même acception selon les disciplines et ne revêt pas toujours les mêmes significations chez les liturgistes, les philologues et les musicologues. Ce malentendu n'a fait que s'amplifier depuis la réédition anglaise en 1986 de l'ouvrage du liturgiste de Strasbourg, faite sans examen critique ni révision des travaux qui remontaient à plus de deux décennies¹. La musicologie semble avoir fait de l'hybridation un corollaire de la romanisation et de l'élaboration du chant grégorien, qui serait issu d'une hybridation du chant de l'Église de Rome avec des traditions franques ou gallicanes²... Dans ce contexte précis, l'hybridation évoquerait les subtiles combinaisons au niveau du texte et de la mélodie, qui emprunteraient à des modèles et des traditions distinctes, pour les fusionner dans une configuration nouvelle. Or, d'après Matthieu Smyth, cette notion induit pourtant des erreurs de perspective, qui résultent de préjugés quant à la nature romaine du « Grégorien » et du Vieux-

romain³. Il y a alors un véritable détournement de sens de ce phénomène, supposé à l'origine du chant grégorien, au profit d'une certaine propagande « romanocentriste ». L'Ambrosien a commencé lui aussi à s'hybrider avec le Grégorien, autant que le Vieux-romain.

À l'instar de la culture gallo-romaine, l'hybridation n'est donc pas seulement la fusion de deux répertoires préexistants et symétriques l'un par rapport à l'autre, comme on le dit trop aisément. Les niveaux d'hybridation se superposent : le Grégorien, fruit d'une hybridation, s'est de nouveau hybridé avec le romain sous Amalaire, comme en témoigne sa rencontre avec Wala de Corbie : il compile des pièces du fonds romain, avec d'autres présentes dans les livres de Metz mais inconnues de Rome, puis d'autres encore, de son propre cru et contemporaines, compléments utiles à un déploiement pouvant couvrir l'ensemble du cycle de l'année liturgique.

Des pièces italiennes non-romaines ont pu circuler avant même cette prétendue hybridation, conjointe à la « romanisation ». Pour les liturgistes, les compilateurs du sacramentaire gélasien de Chelles au VIII^e siècle procédèrent aussi à une hybridation par addition, par compilation⁴. Suivant ce même concept, voici des métamorphoses par contact, par exemple entre

¹ VOGEL 1966/1986.

² Daniel SAULNIER, *Le Chant grégorien : quelques jalons par un moine de Solesmes*, Centre culturel, Fontevraud, 1995, p. 5.

³ SMYTH 2000.

⁴ VOGEL 1960, p. 49 ; CHAVASSE 1957/84 ; HEN 2002, p. 311.

l'Ambrosien et les couches hispano-gallicanes ; entre les traditions insulaires et les répertoires romano-germaniques. De même, des hybridations ont pu s'effectuer à haute époque entre quelques répertoires syro-palestiniens, à Rome mais aussi à Milan, ou encore dans les pays Francs⁵ ; *idem* enfin, mais à un autre niveau, entre le Romain archaïque et le Grégorien⁶. La romanisation des traditions des Gaules n'a donc probablement pas été une suppression d'un hypothétique « Gallican » au profit d'une substitution pure et simple du chant romain (comme on l'envisagerait deux siècles plus tard avec la liturgie hispanique) ; c'est donc un contresens que de faire simplement coïncider, dans l'historiographie du Grégorien, la réforme carolingienne avec une simple hybridation entre romain et gallican, comme si le Grégorien n'était qu'une adaptation du « Romain archaïque » ou « paléo-romain »⁷. D'autant qu'il est difficile de restituer ce Vieux-romain du VIII^e siècle à partir de témoins postérieurs de trois siècles⁸. La conclusion du récent article de S. Rankin sur le *De laude dei* d'Alcuin aboutit à une conclusion qui aurait été stupéfiante il y a encore quelques décennies ; elle émet un doute considérable sur la modélisation romaine dans le Grégorien : « si les textes constituant la base du Grégorien furent soumis à une telle révision, jusqu'à quel point peut-on considérer les mélodies grégoriennes, modelées depuis les Carolingiens, comme des miroirs de la pratique romaine ? »⁹.

La sous-évaluation des résidus de liturgies locales, difficilement réductibles à des appellations, dont les contours sont parfois flous

5 Le *ris qolo* comme on va le voir plus loin avec l'Alléluia *Ymera agias meni (dies sanctificatus)*, p. 138.

6 BAROFFIO 1992, p. 240.

7 Daniel J. DI CENSO, « Rome, Romanitas, and the "Romanization" of the Frankish Liturgy: The Trouble with all Things "Roman" in the Carolingian World », International Congress on Medieval Studies, Western Michigan University, Kalamazoo, May 10, 2007.

8 RICOSSA 2004.

9 RANKIN 2013, p. 254.

(hispano-ambrosiano-gallicans, vieil italique, italo-gallican, iro-franc) fausse les perspectives historiques quand nous procédons à une reconstruction trop artificielle des répertoires. Pourtant ce terme d'« hybridation » renvoie plus volontiers à l'adaptation ; il manifeste surtout un processus de lente transformation des répertoires, à l'instar de la biologie végétale ou animale. Parmi les familles de chants liturgiques, remarquons que bien des témoins procédèrent à l'élaboration d'une version mixte, empruntant à plusieurs traditions différentes ou construisant leurs répertoires à partir de couches distinctes, issues d'apports d'origines diverses... Dans les répertoires nouvellement composés au IX^e siècle, on retrouve de mêmes phénomènes, déjà constatés un siècle ou deux auparavant, d'un remplacement par substitution, progressif ; dans un premier temps, l'élément remplacé figure encore dans le formulaire comme doublon ou comme pièce de remploi, avant de s'effacer dans les copies successives. Ceci est nettement perceptible dans les formulaires ou *ordines* que l'on veut conformer à de nouveaux modèles, puis dans les livres, dès les hautes époques (X^e siècle).

Une meilleure compréhension des supports que représentent les livres et les *libelli* nous aide à mieux cibler ces difficultés conceptuelles. Aux VII^e-VIII^e siècles, les supports écrits n'étaient pas encore rassemblés dans des livres homogènes. Ainsi ce *liber antiphonarius* mentionné comme tel dans le célèbre graduel de *Blandinium* (Gand-Liège-Nivelles) ne peut en réalité être conçu comme une œuvre d'auteur, hermétique, ni comme un livre homogène, mais plus volontiers comme une compilation de formulaires d'origines et d'époques diverses, qui constituent une stratification complexe, unifiée plus tardivement dans un livre, attribuée de façon fictive à un Pseudo-Grégoire¹⁰. C'est aussi la raison pour laquelle cette idée portée par l'*Antiphonale missarum*

10 HANDSCHIN 1954, p. 51, p. 60.

sextuplex mais également par le CAO, de restituer un supposé original en éliminant simplement des fêtes additionnelles, en ne sélectionnant que les sources du IX^e siècle ou même les plus anciennes¹¹, considérant celles des générations suivantes trop mâtinées d'interpolations et d'additions, est complètement absurde. La transmission n'est pas une simple question de fiabilité d'un témoin qui représenterait une tradition « authentique », vision complètement obsolète dans l'observation à large échelle des répertoires liturgiques latins en Europe. Les éditions usuelles et modernes ne rendent finalement pas tellement compte de ces hybridations, de la permanence de strates, neustro-insulaire, hispano-gallicane, vieil-italique, pseudo-ambrosienne, qui paraissent quasiment invisibles, parce qu'inadéquatement assimilées à un Grégorien standardisé, renforcé par des choix éditoriaux. On éprouve alors bien des difficultés à rendre compte des transformations constantes de l'Office, reprochant souvent au CAO de contenir trop de répertoires qui ne relèveraient pas du « Vieux-fonds ». Il me semble utile de revenir sur quelques formulaires (Messe et Office) pour examiner de plus près le profil de telles hybridations.

Les remaniements liturgiques, textuels et mélodiques

Il semble fâcheux que les travaux de Michel Huglo et de bien d'autres, qui ont constaté d'importants remaniements, non seulement dans l'Office mais aussi dans la Messe, ne nous aient pas invité à nous remettre en cause dans nos méthodes, quand nous avons continué à considérer les concepts clés (archétype unique, zone « brumeuse », divisions est-ouest...) ainsi que les résultats du CAO et du *Graduel critique*

11 D'importants recensements de témoins anciens ont été effectués, par exemple JEFFERY 1983, RANKIN 2011 (Messe), RANKIN 2013 (Office).

comme perpétuellement opérationnels et valides. Il faut refonder la méthodologie de ces travaux en établissant de nouveaux corpus de variantes et surtout en prenant en compte les « nouvelles » données, dont l'impact est parfois considérable pour une réévaluation de la *cantilena romana*. On constate à plusieurs reprises que la fixation écrite implique souvent une réorganisation plus systématisée ; certaines pièces relevant de couches très anciennes – les antennes de fraction, des Rameaux ou du *Mandatum* – présentent une relative instabilité, beaucoup plus nette dans le détail par rapport au reste du Propre de la Messe¹². Ne faudrait-il pas, dans le contexte écrit-aural de la transmission du *cantus*, réévaluer la pertinence de nos critères habituels, considérant souvent la tradition majoritaire comme première, alors qu'elle pourrait simplement résulter d'une homogénéisation, souvent liée à l'impact de réformes ecclésiastiques ?

Parmi les deux cents pièces analysées dans cet ouvrage, dont les sources relèvent d'une large base qui représente la plupart des grandes aires culturelles de l'Europe latine, on remarque qu'une large part – plus de 60 % du corpus – a donné lieu à des remaniements, plus ou moins importants tant au niveau du texte, de la structure du chant (transformation d'une pièce responsoriale en simple antienne sans refrain), que de la mélodie elle-même, dont les variantes offrent plusieurs typologies aux retombées non négligeables sur le plan stylistique et structurel. Par exemple, le placement du jeûne de Noël ou de l'Avent dans le calendrier, rencontré dans le répons *Vigesima quarta die/Octava decima* (CAO 7886), illustre l'évidence d'un clivage entre la *Romania* et la *Germania*¹³, qui renvoie aux polémiques théologiques soulevées par Agobard et traitées par Michel Huglo dans son célèbre article sur

12 v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 34 et sq., p. 475.

13 Souligné par Hesbert, v. CAO IV, p. 463.

les remaniements de l'antiphonaire¹⁴. Une telle variante sous-tend ici une problématique liturgique importante et témoigne de la possibilité d'un remaniement ou d'une modification apportée à une tradition, à l'instar de la réécriture du répons de Noël *Descendit de celis*, en lien avec la théologie d'Agobard et les milieux clunisiens¹⁵. Un exemple tout à fait comparable avec les antiennes de procession des Rameaux où *Ante sex dies pasche*, qui donne parfois lieu à deux ou trois versions¹⁶, a été modifiée, corrigée dans son incipit plus que sa mélodie en *Ante solemnis pasche* ou encore *Ante quinque dies pasche*, à Anchin, à Cambrai et en bien d'autres lieux¹⁷.

Les formulaires liturgiques de la Messe

L'AMS nous a habitués à une conception des répertoires fondée sur un Propre régulier supposé originel, constitué des cinq pièces habituelles données par la plupart des missels et graduels en version « brève ». C'est passer un peu vite sur la complexité plus grande de l'organisation de la liturgie, qui ne s'est probablement jamais accommodée d'un modèle aussi régulier dans la phase initiale de sa constitution. J'ai donc jugé utile de reprendre les formulaires les plus caractéristiques, souvent dédiés aux fêtes du noyau originel du Propre (Noël, Rameaux, *Mandatum*, *Parasceve*, Pâques, Ascension...), pour cerner

14 HUGLO 1979, p. 89-120.

15 CATTA 1959 et HUGLO 1979 ; v. *infra* dans ce même chapitre, p. 152 et t. 2, Annexes, n° 1, p. 307.

16 Par exemple, Rog 1, f. 75v.

17 PFISTERER 2002, p. 183, remarquait à ce propos la permanence en pays Francs à poursuivre des pièces qui présentent une transmission avec deux versions parallèles, où sont maintenues des erreurs de traditions (de transmission) liées à des passages difficiles d'une première approche des chants romains en milieu franc (phénomènes d'acculturation). Or ici, il semble que ces doublons n'aient guère à voir avec la question du Vieux-romain, puisque ces répertoires sont plutôt franco-gallicans.

les « zones d'ombre » d'un AMS un peu trop systématique et simpliste¹⁸. On observe dans les sources autour de l'an mille des reliquats non négligeables issus des liturgies pré-grégoriennes, assez abondants d'ailleurs à l'ouest de la France, y compris en Aquitaine, mais aussi et surtout dans les sources italiques¹⁹. Le fâcheux présupposé qui consiste à soupçonner que tout ce qui déborde d'un Propre limité aux cinq pièces en question serait plus tardif est vraiment regrettable : souvent, les additions comme les reliquats peuvent être regroupés et compilés dans un même ensemble, dans le cadre d'un développement organique de la liturgie²⁰. On remarque souvent que ce sont les mêmes centres qui présentent de nombreux reliquats pré-carolingiens et comportent en même temps beaucoup de pièces additionnelles, bien plus nombreuses dans les pays francs qu'à Rome, plus particulièrement à l'ouest de l'Empire carolingien²¹.

18 t. 2, Annexes, n° 6, p. 325.

19 Le type anglo-neustrien associé aux strates dégagées dans cet essai s'accommode plus volontiers de traditions locales et de recyclages d'usages antérieurs que le type romano-austrasien, ou que les branches plus tardives, à l'origine de la forme « majoritaire » du Grégorien, ce qu'avait indirectement remarqué Peter Jeffery, par exemple avec le graduel *Venite filii*, vestige psalmodie responsoriale, le graduel *Probasti*, de la double fête de saint Laurent avec des vestiges parallèles au gallican, ou encore les antiennes pré-post *evangelium*. Les vestiges de refrains dans les répons ont leurs concordances davantage dans les usages ambrosiens et hispaniques, inconnus à Rome, v. JEFFERY 1995, p. 211 et 240.

20 Chavasse insiste à propos du sacramentaire sur cette profusion des états primitifs ; on peine alors à admettre à Rome l'existence d'un livre officiel, mais plutôt de listes de circonstance, où le multiple prend le pas sur l'un, le complexe sur la simplicité, v. CHAVASSE 1989, p. 190 et 196.

21 Jeffery fait un parallèle avec les répertoires heirmologiques et hymnodiques des Pères orientaux (Jean Damascène, André de Crète, Théodore, aux VIII^e et IX^e siècles) qui ont été ajoutés au vieux-fonds byzantin propre à Constantinople et Jérusalem, JEFFERY 1995, p. 225 et sq.

Regardons de plus près. Si la prosule *Laetemur gaudiis* de l'offertoire *Deus enim* de la Messe de l'aurore de Noël s'annonce à l'évidence comme une addition, émanant des tropes de la première époque²², il n'en est pas du tout de même avec l'alléluia gréco-latin, *Dies sanctificatus/Ymera agias meni* qui d'après Dom Louis Brou ne peut qu'être issu d'un milieu hellénisant, influent à la cour d'Aix au VIII^e siècle²³ - à l'instar de nombreuses pièces grecques de l'Office qu'on trouve plus volontiers dans le *Blandinensis* et le *Compendiensis*²⁴. Voici donc une pièce qui mérite de figurer dans le noyau primitif des alléluias, malgré une facture qui n'est pas grégorienne mais plutôt pseudo-byzantine²⁵. Dans ce cadre, le comportement des sources qui présentent cet alléluia, doublé ou non par l'autre version « grégorienne », nettement plus disjointe - malgré une ornementation différenciée entre Est (Lotharingie) et Ouest (Neustrie) - est intéressant pour examiner les transformations de ces couches. L'un est relégué à l'octave, les deux sont parfois hybridés (Beauvais), la version byzantine remaniée en trope et transformée, etc²⁶.

La présence des antiennes de fraction pour quelques grandes fêtes (Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte), intégrée au formulaire lui-même, est un précieux indicateur d'un certain archaïsme des manuscrits, non pas des manuscrits en général, mais d'un manuscrit pour telle ou telle fête. À cet égard, les manuscrits de Tours, d'Arras, de Reims ou de Saint-Yrieix ont maintenu des particularismes non seulement francs mais aussi « pré-grégoriens ». Et ce n'est pas parce qu'un témoin a combiné ce reliquat - exceptionnel par son ancienneté « pré-grégorienne » - avec des tropes et des séquences, qu'il faut l'éliminer sur

22 t. 2, éd. *Anthol.* n° 79, p. 509-510.

23 BROU 1938-1939 et t. 2, éd. *Anthol.* n° 1, p. 441.

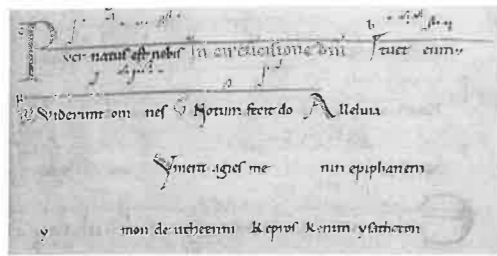
24 v. WELLESZ 1947, p. 42-43, 60-61, etc.

25 NARDINI 2007, p. 145 et sq.

26 t. 2, Annexes, n° 5, p. 323.

le plan méthodologique ! Il faut changer le cadre matériel d'évaluation dans l'analyse critique : c'est pour chaque formulaire pris séparément qu'il convient d'évaluer un témoin et ne plus procéder par manuscrit dans sa globalité ; le corpus des répertoires n'est pas un texte unitaire mais un hypertexte résultant d'une compilation de couches et de pièces de factures et d'époques diverses. La cartographie des antiennes de fraction indique les zones privilégiées pour une hypothèse d'une première romanisation, laissant encore des traces de liturgies mixtes : Îles Anglo-celtiques, Neustrie, parfois la Lotharingie ou l'Aquitaine, la haute Italie, Bénévent²⁷. La relégation de ces antiennes de fraction hors du formulaire de la Messe dans les processionnaires ou dans les tropaires caractérise des sources plutôt cumulatives, dans des centres où un certain tri a déjà été opéré, afin d'alléger les formulaires. On retrouve donc dans les livres de la Messe cette dichotomie dans la typologie des sources, entre celles qui ont tendance à agréger et cumuler beaucoup de pièces distinctes, y compris les chants de l'ordinaire, et celles qui adoptent plus volontiers une version allégée, réduite au strict minimum. En témoignent ces témoins caractérisés par une disparition progressive d'une pièce, dont on ne trouve plus que le texte, sans la musique, que les chantres ou les scribes n'ont pas pourvu de neumes, alors qu'on la trouvait dans des exemplaires antérieurs de ces mêmes centres, par exemple à Nevers ou à Verceil (ex. 8, *infra*). Le fait de doubler les alléluias pour certaines fêtes se retrouve dans un nombre non négligeable de témoins ; même si le second alléluia semble de facture plus tardive, cela affecte parfois des centres de haute tradition, où un noyau primitif a pu être agrémenté de couches supplémentaires, ce qui n'est en aucun cas rédhitoire pour la qualité

27 t. 2, Annexes, n° 3, p. 311 et carte 2, p. 388.



Ex. 8a Alleluia *Dies sanctificatus*, Niv 2, f. 23, octave de Noël

de la tradition que ce témoin représente²⁸. On pourrait également évoquer ce trope de l'*Ad te levavi*, *Gregorius presul*, qui, bien qu'attesté dans l'AMS, est une excroissance liée à la propagande « grégorienne » de la fin du IX^e siècle autour de Jean Diacre²⁹. Le cycle de Noël offre plusieurs fêtes intéressantes quant aux reliquats et à la diversité des pratiques : l'offertoire de la Saint-Étienne, *Elegerunt* et l'alleluia pour les saints Innocents, qui semble se diviser en plusieurs traditions.

Le Cycle de Noël : répertoires parallèles, compilations et éliminations

Plusieurs fêtes de ce cycle figurent au cœur du « Vieux-fonds » grégorien et ne posent guère de problèmes quant à leur ancienneté, partie intégrante de l'AMS. Regardons de plus près les trois Messes de Noël, plus celle de l'octave ou de la Circoncision, ainsi que les fêtes de saint Étienne et des saints Innocents, laissant de côté celle de Jean l'Évangéliste, très homogène³⁰.

28 Nous gardons à l'esprit la pratique trop avérée par le passé d'éliminer les témoins qui suivaient moins strictement le cadre d'un formulaire réduit, dans l'Office comme dans la Messe.

29 HILEY 1993, p. 508 et sq.

30 t. 2, Annexes, n° 6, p. 324.

Alléluia gréco-latin d'origine syriaque

Si l'on observe l'ensemble, voici qu'on y trouve des reliquats pré-grégoriens différemment hybridés : l'alleluia gréco-latin *Dies sanctificatus*, équivalent d'un modèle pseudo-byzantin, *Ymera agias meni*, dont quelques livres donnent la version grecque, sinon une version bilingue, à l'instar des Impropères du Vendredi-Saint³¹ ; l'antienne de fraction, donnée juste avant la communion dans le formulaire. Nous aborderons plus loin les additions de pièces « nouvelles » par rapport au Vieux-fonds³². Il est particulièrement instructif d'observer la disposition de cet alléluia dans les livres, tant les présentations sont variées et reflètent plusieurs processus d'hybridation. Cet alléluia (*Thk* 23) est donné en doublet à la suite de son homonyme *Dies sanctificatus*, bâti sur une autre mélodie, la « grégorienne », la plus représentée quantitativement et la plus courante dans les éditions usuelles (*Thk* 27) ; l'ordre de ces deux alléluias illustre ici un aménagement de doublets qui va progressivement laisser la place à un seul alléluia dans les livres plus sélectifs. On peut alors penser à une substitution, à l'instar du remplacement du vieux-bénéventain par le Grégorien, ou encore des *historiae* nouvellement composées pour l'octave, qui viennent prendre la place de celle du *dies natalis*. C'est ce qui se passe à Nevers par exemple (*Niv* 2, f. 23, ex. 8a), où la relégation à l'octave s'accompagne d'une écriture du texte sans la mélodie, dont il a été difficile pour le notateur de trouver un exemplaire noté.

Les centres de cet alléluia avaient été repérés par Dom Brou avant la seconde guerre mondiale³³ : ils concernent les Îles Anglo-celtiques, la Neustrie et quelques centres comme Regensburg, Saint-Gall ou Bobbio ; ils peuvent être aujourd'hui

31 BROU 1938-1939 ; WELLESZ 1947, p. 42-43, v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 1, p. 441.

32 Dans le chapitre VI, la réorganisation des livres, p. 230.

33 BROU 1938-1939.

complétés par d'autres témoins qui nous orientent nettement vers l'Ouest et renvoient à cette couche byzantine promue par la présence d'intellectuels grecs à la cour palatine d'Aix au VIII^e siècle, dans le sillon de la *Missa graeca*, promue par l'abbaye de Saint-Denis³⁴.

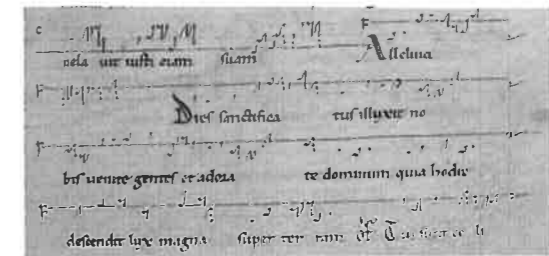
Au moins trois présentations partagent les témoins :

- la disposition, probablement originale, donne le texte vers par vers dans les deux langues respectives, la mélodie de chacun des vers étant alors répétée : *Ymera agias meni/Dies sanctificatus* (*Iri*, *Vaa* 1, *Vin* et *Vin* 1, etc.) ;
- une autre configuration consiste à présenter cet alléluia directement, dans sa traduction latine, en le présentant comme un trope de l'alleluia grégorien : c'est le cas à l'Est, en Alémanie, en Germanie et aussi en haute Italie, où l'érosion manifeste de certaines formules indique un remploi qui se présente comme une véritable réécriture du modèle, moins fidèle à la version initiale (*Emr*, *Gal*, *Ast*)³⁵ ;
- on trouve aussi à Beauvais (*Bel* 2), une version syncrétique, comme la précédente, où les deux alléluias, grégorien et pseudo-byzantin, sont combinés avec leur mélodie respective, chacun dans sa langue, à l'image de l'original dans sa version double ; mais à cette différence que l'incise latine reprend la mélodie « grégorienne » et non la pseudo-byzantine, qui ne se trouve plus que dans le texte grec. Le tout avec la rubrique *cum organo*, qui correspond à la version grégorienne³⁶ ;

34 ATKINSON 1993 et 2014 ; Michel HUGLO, « Les chants de la *Missa graeca* de Saint-Denis », dans Jack WESTRUP, *Essays Presented to Egon Wellesz*, Oxford, Clarendon Press, 1966, p. 75-76.

35 v. t. 2, Annexes n° 5, p. 321.

36 Voici l'occasion de rappeler que les deux mélodies s'accommodent du déchant, déjà à Winchester, v. Andreas HOLSCHNEIDER, *Die Organa von Winchester*,



Ex. 8b Alleluia *Dies sanctificatus*, Niv 2, f. 18

- enfin, tout à fait remarquables, voici quelques versions mixtes, symptomatiques d'une certaine confusion entre les mélodies, deux modèles parallèles qu'il a fallu probablement distinguer à un moment donné de la fixation écrite. En effet, plusieurs témoins présentent des variantes importantes non seulement sur la cadence (de type ambrosienne, cf. *infra*), mais aussi dès l'intonation (*Chl*, *Niv* 2, f. 18, ci-dessus, ex. 8b).

L'alleluia grégorien, dont le profil mélodique n'est différent qu'en apparence, est-il une réécriture d'un modèle byzantin ? Ou une composition indépendante et parallèle, plutôt rattachée à l'Est ? On perçoit ainsi toute la complexité des phénomènes d'hybridation : transposition dans la langue latine d'un original grec ou même syriaque ; remploi comme trope, indiquant peut-être que les chantres-scribes ne percevaient plus l'ancienneté de cette pièce qu'ils assimilaient à une « invention » ; fusion par juxtaposition de deux pièces d'origine distincte, vers pas vers, consistant en une sorte de centon où la stylistique des mélodies n'est peut-être plus perçue comme différente par sa facture...

Olms, Hildesheim, 1968, p. 35 (or n° 55) et Susan RANKIN, *The Winchester Troper*, London (*Early English Church Music*, 50), 2007, planches, f. 2v.

Doublets d'alléluias

La question du doublage de l'alléluia pour les grandes fêtes, observé dans plusieurs centres, relève aussi de l'hybridation. Lors de la fête de saint Jean par exemple, l'alléluia *Hic est discipulus* est doublé à partir du même texte, avec une nouvelle mélodie (*Thk* 119) copiée à la suite de la plus ancienne (*Thk* 27), avec des variantes importantes. Les livres les plus remarquables pour ces doublets (et parfois triplets) sont dans les Îles Britanniques, les missels de Canterbury (*Cnt* 3) et le graduel « irlandais » (*Iri*); en haute Italie, Bologne (*Lav*), Ravenne (*Rav*) Asti (*Ast*) et Subiaco; en Francie, le missel de Noyon (*Noy* 2), les graduels aquitains de Saint-Yrieix (*Yrx*) et bien d'autres encore comme Gaillac. Considérer ces doublets comme de nouvelles compositions, conjointes à l'émergence des tropes et des séquences, n'empêche aucunement de trouver çà et là quelque emploi de compositions plus anciennes, para- ou pré-grégoriennes.

Reliquats pré-carolingiens et liturgies mixtes : les antiennes de fraction

L'antienne de fraction *Emitte angelum/agnum/spiritum*, au texte assez instable parce que probablement affecté à plusieurs fêtes (Pâques, Ascension, Pentecôte) se rattache à un genre liturgique évoqué par le Pseudo-Germain de Paris³⁷. Elles sont un reliquat des liturgies non romaines, notamment le *transitorium* ambrosien, influencé par quelque modèle byzantin ou oriental³⁸. C'est ce type de pièce qui révèle en partie l'erreur qui consisterait à ne considérer que les cinq pièces du Propre de la Messe comme

seules constitutives du Vieux-fonds, alors que perturbantes apparemment dans la structuration systématisée du Propre, représentant pourtant un état plus ancien des liturgies latines.

Nat	<i>Emitte angelum</i>	<i>Mod For Vec</i> 174 <i>Com 2 Lav Vbn</i>
Pasche	<i>Venite populi</i>	<i>Rav</i>
Pasche	<i>Hic est agnus dei</i>	<i>Com 2</i>
Pasche	<i>Venite adoremus et procidamus</i>	<i>Lav</i> ³⁹ <i>Com 2</i>
Ascensio	<i>Angeli circumdederunt</i>	<i>Mod</i>
Pent.	<i>Emitte spiritum</i>	<i>Pav Sub Bob</i> 3
Pent.	<i>Corpus Christi accepimus</i>	<i>Vec</i> 174 <i>For</i>
Pent.	<i>Corpus tuum frangitur Christe</i>	<i>Mod</i>

Les témoins italiens (Verceil, Modène, Ravenne, Balerna, Pavie, Bologne, Bobbio...) sont les plus conservateurs, même s'ils entremêlent ces vestiges pré-grégoriens aux tropes, proses et séquences. Les centres francs à avoir conservé ces antiennes de fraction pour Noël sont beaucoup plus rares. En revanche, Pâques, avec le *Venite populi*, plus connu par son édition dans les *Variae Preces*⁴⁰, conserve cette antienne de fraction dans le formulaire lui-même de nombreux graduels et missels, parfois jusqu'au XIII^e siècle (Tours, Saint-Thierry de Reims, Saint-Yrieix). À la différence des couches de répertoires postérieures au IX^e siècle, l'absence de clivage historico-géographique important au niveau du texte littéraire comme de la mélodie, confirme effectivement son rattachement à une couche plus ancienne, d'origine byzantine⁴¹.

39 Ce manuscrit présente de nombreuses lacunes pour la Semaine-Sainte et la période pascale.

40 *Variae preces ex liturgia tum hodierna tum antiqua...*, Solesmes, 1892, p. 14-15 (la pièce y est affectée au Saint-Sacrement), t. 2, éd. *Anthol.* n° 13, p. 454.

41 James BORDERS, « The Northern Italian antiphons ante evangelium and the Gallican connection », *Journal of Musicological Research* 8/1-2, 1988, p. 1-53; BAILEY

37 t. 2, éd. *Anthol.* n° 11, p. 453; v. HUGLO-AGUSTONI 1956, p. 124 et sq.; BERNARD 2008, p. 290 et sq.; ces répertoires sont évoqués par D. SAULNIER dans sa thèse de 2005 (*Emitte spiritum* p. 47 et *La liturgie de la Croix*, p. 44); enfin, v. SMYTH 2003 et 2007.

38 BAILEY 2009A.

Le fait que cette antienne ait été reléguée dans les tropaires ou processionnaires me semble un intéressant indicateur de l'antiquité des traditions, la présence de telles pièces dans le formulaire lui-même trahissant une certaine résistance à l'homogénéisation, constatée dans la majorité des témoins - qui illustrent un inéluctable mouvement d'uniformisation, croissant dans le temps. La disparition progressive de cette pièce se constate, lorsque la mélodie, en attente du passage d'un notateur, fait défaut pour un texte littéraire qui a pourtant été transmis⁴².

Antiennes de la Vigile de Noël

Les antiennes de l'office de nuit de Noël se scindent en deux *ordines* principaux, une première série (A) correspondant d'après Amalaire de Metz à l'usage de Sainte-Marie Majeure, l'autre (B), à celui de la basilique Saint-Pierre⁴³. On remarque quelques églises franques et anglaises, minoritaires, qui se conforment à l'*ordo* de Sainte-Marie : Noyon-Corbie et Worcester qui, bien que de cursus monastique, présentent l'intégrité de la première série, qu'ils complètent ensuite par l'autre. La plupart des autres témoins comprennent la série B et reprennent la première en guise d'octave, à l'inverse des autres⁴⁴.

2009B; SAULNIER 2005, p. 47. La pertinence de son étude réside dans l'approche différenciée du corpus des antiennes, qui présente de nombreuses couches, stratifiées et répondant à des logiques de composition très différentes, dont la transmission conserve la trace.

42 Vercelli 161 (VEC 1), f. 112; v. GOUESENNE 2004C.

43 Pourtant l'antiphonaire de Saint-Pierre B 79 présente la série A, la B étant réservée à l'octave, éd. BAROFFIO 1995, t. 2, f. 25.

44 *Liber de ordine antiphonarii*, c. 15, § 8 (usage romain), éd. HANSENS 1948; v. tableau des *ordines* par témoin en annexes 6A, p. 324.

	Noct. 1	Noct. 2	Noct. 3
A	Dominus dixit, In sole posuit, Elevamini porte	Speciosus forma, Homo natus est, Exultabunt omnia ligna	In principio, Verbum caro, Ante luciferum
A1			In principio, Ante luciferum, Nato domino angelorum
B1	Dominus dixit, Tamquam sponus, Diffusa est	Suscepimus deus, Orietur diebus, Veritas de terra	Ipse invocavit, Letentur celi, Notum fecit
B2			Homo natus est, Letentur celi, Notum fecit
C	Dominus dixit, Tamquam sponus, Elevamini porte	Diffusa est, Suscepimus deus, Orietur diebus	Verbum caro, Ipse invocavit, Notum fecit
B al.	Début identique à B1 et suite avec d'autres insertions...		

Les laudes de la vigile de Noël présentent également un *ordo* remarquable dont parle Amalaire : voici les témoins qui substituent à l'ancien doublet répons-antienne *Sanctificamini/Dum ortus*, le doublet *Iudea et Hierusalem/Cum esset desponsata*⁴⁵.

	CAO	autres
A	<i>Hrtk Cmp.</i> ? (R)	Amalaire <i>Rom Prü</i> o
B	<i>Hrtk</i> (add.) R S G B	<i>Mez</i> 1 <i>Qlb Rog</i> ⁴⁶ <i>Cam Ach</i> 2
C	D L E	<i>Vor Nor Rem</i> 3 <i>Tur</i> 7 <i>Cha</i> o <i>Lao Par</i> 15 <i>Far</i> 2 <i>Bel</i> 3 <i>Amb</i> 2
Al.	F M	<i>Mez</i> 1
A+B	V (ant.)	

(A) R/ *Sanctificamini hodie* - ant. *Dum ortus fuerit*; remplacé par : R/ *Iudea et Hierusalem* - ant. *Cum esset desponsata* (B), seul le R/ est remplacé, l'ant. *Dum ortus*, maintenue (C).
Offertoire *Elegerunt apostoli*

45 *Id.*

46 Ordinaire de Rouen, Rouen, Bibliothèque municipale ms. 384 (Y 110).

Le Cycle de Noël offre encore quelques exemples notables avec la Saint-Étienne et les Saints-Innocents. L'offertoire *Elegerunt apostoli* a déjà fait couler beaucoup d'encre : la brillante étude menée par Kenneth Levy, puis à sa suite par Ruth Steiner, montre l'importance de ces répertoires « périphériques » au fonds « canonique »⁴⁷, qui illustrent de façon exceptionnelle les mutations opérées dans la liturgie entre la fin de la période mérovingienne et les temps carolingiens ; elle révèle du même coup la part d'oralité, de diversité et d'improvisation encore présente au cours du IX^e siècle⁴⁸. Fenêtre sur les temps antérieurs où l'oralité produisait d'importantes variations à partir d'une tradition dont la stabilité était beaucoup plus relative qu'après les codifications du X^e siècle, cet offertoire s'impose comme témoin d'une certaine « romanisation » quand on lui substitue ces offertoires psalmiques, *In virtute* ou *Posuisti*. La suppression du texte historique et son remplacement psalmique est déjà à l'œuvre dans plusieurs foyers du type neustro-insulaire⁴⁹. Bien d'autres centres cumulent les deux versions, marquant alors une phase de transition dans ce processus.

Est-ce pour autant que cette romanisation, constatée entre le X^e et le XII^e siècle, est la même que celle invoquée par l'historiographie des sources narratives, notamment ce fameux capitulaire de l'*Admonitio generalis* du 23 mars 789⁵⁰ ? Revenons sur les distinctions opérées par Kenneth Levy dans les appellations des différentes mélodies

de l'offertoire. La version « d'Auxerre », qu'il considère proche de la version aquitaine n'est finalement pas isolée⁵¹ : elle concorde avec une leçon du graduel d'Angers en notation française sur portée, du début du XII^e siècle⁵². Vu la distance géographique qui sépare Auxerre d'Angers, rien n'est moins sûr qu'elle ne soit pas aussi ancienne ; en tous cas, il s'agit d'une version plutôt régionale et non purement locale, qui coïnciderait avec le royaume franco-occidental, Angers comme Auxerre représentant deux résidences palatines, doublées d'un évêché et d'un monastère épiscopal. De même, la version « anglo-saxonne » dont nous proposons l'édition à partir des témoins de Canterbury, Winchester et Cashel-Lismore-Downpatrick⁵³, concordant avec Bénévent, invite à repenser les origines de la prétendue version « Vaticane ». Quant à la version d'Arras en *protus* dont la singularité étonne par l'ancienneté de sa tradition neumatique, du début du XI^e siècle, que R. Steiner pensait représenter une tradition « orale » pré-carolingienne, ne refléterait-elle pas plutôt un choix plus singulier d'une école, d'un chantre-scribe autour d'un certain maître Albert, qui procéderait à une réécriture, totalement coupée des traditions antérieures, à l'instar de ce qui se fit dans ce monastère, haut lieu de composition d'offices depuis Alcuin et surtout après les invasions normandes⁵⁴ ? Son profil mélodique nous y autorise⁵⁵. Tout cela indique la relative liberté des églises à constituer leur *ordo*, en conservant des éléments plus anciens, tout en y adaptant de nouvelles formes, de nouveaux textes pourvus de nouvelles structures musicales. En tous cas, voici une fois de plus un centre qui

se distingue et s'impose comme haut lieu de composition musicale⁵⁶.

Séries d'antiennes pour Saint-Étienne

Cette fête de saint Étienne est encore révélatrice de remaniements dans l'Office. Tout d'abord, elle est extrêmement importante dans les liturgies latines des IX^e-X^e siècles, dans la mesure où de nombreuses cathédrales et collégiales ont reçu ce saint pour vocable ; je pense particulièrement à Metz ou à Beauvais. Dans le cycle des antiennes, on distingue en effet deux séries concurrentes, la première, plus ancienne, la série romaine historique « *Hesterna* » (A) et la seconde, une nouvelle série psalmique, composée selon l'ordre numérique croissant des modes, attribuée à Étienne de Liège, ancien évêque de Metz, auteur supposé de l'office de la Trinité vers 900 (B)⁵⁷. Les autres *ordines* (A2-4) sont des combinaisons différentes de la série historique, où l'ordre des pièces change, à moins qu'ils n'ajoutent encore d'autres antiennes (C).

- A *Hesterna, Qui enim, Presepis angustia, Stephanus autem, Omnes intendentes, Eicientes, Lapidaverunt, Lapidés torrentes, Ecce video*
- A2 *Hesterna, Stephanus autem plenus, Intuens/ Aspiciens, Impetum, Eicientes, Saule quid, Stephanus servus, Stephanus vidit, Sepelierunt*
- A3 *Hesterna, Stephanus autem plenus, Positis, Impii, Impetum, Tu principatum, Beatus Stephanus, O beate Stephane, Stephanus sanctus martyr*

56 Un verset *Eia carissimi* du trope de l'introït de Pâques est donné par Piacenza 65 et le graduel de Saint-Vaast (*Vaa 1*), v. S. RANKIN, « Musical and Ritual Aspects of *Quem Queritis* », dans G. SILAGI (dir.), *Liturgische Tropen...*, Munich, 1985, p. 181-192. Je ne développerai pas non plus la quantité remarquable d'offices contenus dans les bréviaires de Saint-Vaast et Notre-Dame, souvent de haute époque dans leur configuration liturgique (GOUDESENNE 2002B).

57 HILEY 1993, p. 274 ; GOUDESENNE 2002C.

- A4 *Stephanus autem plenus, Eicientes, Impetum, Positis, Impii, Stephanus servus, Aspiciens in celum, Ecce martyr hodie, Patefacte*
- B *Beatus Stephanus, Constitutus, In tribulationem, Lumine, Benedictionis, O quam, In domino, Sine macula, Domine virtus*
- C *Elegerunt, Stephanus repletus, Surrexerunt, Commoverunt, Stephanus plenus, Videbant, Exclamante, Sepelierunt, Hesterna*

De la géographie de ces différences, il ressort quelques observations de premier plan : la diffusion des antiennes et des répons du nouvel office s'effectue de façon indépendante – des centres ne l'ayant pas adopté emprunteront néanmoins quelques répons non romains⁵⁸. Mais surtout, parmi les centres les plus novateurs quant à l'adoption d'un nouvel office non romain, figurent ceux habituellement considérés comme porteurs de traditions plus établies : Metz, Noyon-Corbie, Exeter, Worcester, Arras, Saint-Michel de Beauvais, Rouen, Paris, Saint-Amand... Ils présentent tous la nouvelle série selon l'ordre régulier et progressif des modes, n'hésitant pas à disposer dans les marges les différences psalmodiques et les chiffres des tons correspondants⁵⁹. Une antienne métrique et versifiée *Ave senior Stephane* (CAO 1545), assez développée, affecte les vêpres – parfois les laudes – comme première antienne ou antienne *ad canticum* ; elle ne tarde pas à figurer parmi les anciens livres d'Exeter du début du XI^e siècle et d'irradier Worcester, de nombreux centres anglais et du Nord de la France (Paris, Beauvais), jusqu'à Saint-Arnould de Metz⁶⁰. La plus grande diversité dans l'*ordo* des répons se recoupe avec les observations habituellement faites pour l'office, à savoir une constitution relativement tardive (X^e siècle ?), selon des choix extrêmement variés⁶¹. D'autant

58 Observation qu'on retrouve souvent, par exemple à propos de l'office de saint André, v. HAGGH 2013.

59 GOUDESENNE 2002C, p. 136 et pl. 6, 8, 9.

60 v. p. 234.

61 t. 2, Annexes n° 6, p. 326.

47 La version reconnue par ce que R. Crocker appelait un « comité carolingien », v. compte rendu de T. F. KELLY, *The Beneventan Chant, Speculum*, 66, 1991, p. 906 ; v. t. 2, éd. Anthol. n° 17, p. 456.

48 LEVY 1990 ; STEINER 2001.

49 *Noy 2, Yrk, Cor 1*, etc., v. t. 2, Annexes, n° 6, p. 326.

50 JEFFERY 1995, p. 235 invite à la prudence pour ce terme de romanisation, qui ne reçoit probablement pas les mêmes acceptions selon les contextes historiques, pourtant presque contemporains (réforme de Boniface (+ 754), de Chrodegang (+ 766) ou encore le passage d'Étienne II à Saint-Denis (754).

51 Ex. 2 et 3.

52 *Agv 1*, f. 23v.

53 t. 2, éd. Anthol. n° 17, p. 456.

54 GOUDESENNE 2002A.

55 Voici un témoin supplémentaire, du milieu du XIV^e siècle, BNF lat. 17311, *Cam 2*. Il s'agit d'un missel du Cateau-Cambrésis mal identifié (*Coc o*), probablement picard.

plus que les témoins romains ne concordent pas du tout avec cet *ordo*. Ainsi la romanisation n'est pas vraiment ici un emprunt exclusif à Rome, compte tenu de ces additions franques, dont les manuscrits s'accommodent très librement. On distingue alors assez mal dans ces couches comprises entre 750 et 900-950, un net clivage entre des compositions qui relèveraient de styles opposés à Rome et dans les Gaules. On portera en revanche une attention accrue aux répons surnuméraires, parfois affectés à l'octave : l'*ordo* du *Compendiensis* semble bien constituer une référence car la série de 9 à 15 se retrouve dans plusieurs témoins du CAO (*MVDH*), ainsi que dans d'autres témoins (Tours, Prüm, Noyon), sans trop de désordre.

Cycle des Saints-Innocents

La fête des Innocents est un peu plus tardive car, dans l'Office comme dans la Messe, elle laisse davantage d'options, n'ayant pas fait l'objet d'une fixation définitive, comme le laisse penser l'absence d'alleluia dans les témoins les plus anciens (*AMS*), de même l'absence d'antiennes dans de nombreux témoins, y compris dans les ordinaires. Cette fête pose une problématique intéressante, si l'on remarque les mentions bien particulières de certains ordinaires, comme celui de Reims⁶² : une petite glose exégétique, une des seules de l'année liturgique avec la Septuagésime dans ce livre, nous indique : « in hoc tamen festo simpliciter et sine alleluia cantatur, quia, sicut scriptum est, dies ista quasi lugubris et in

tristitia ducitur propter matres de morte filiorum inconsolabiliter lugentes »⁶³. On comprend alors dans ce contexte le remplacement de l'alleluia par une autre acclamation *Laudemus eia, Laus tibi Christe, Cantemus eia* ou encore *Laus tua Deus*, qui est suivie, comme l'alleluia, d'un verset, en l'occurrence *Sub throno dei innocentes* ou *Fulgebunt iusti*⁶⁴. Beaucoup de centres ne font pas de distinction à cet égard et présentent souvent un alléluia du commun, nombre d'entre eux renvoyant au commun des martyrs (*Laudate pueri, Vindica, Letamini, Te martyrum, Iusti epulentur, Hi sunt qui cum* ou *Fulgebunt iusti*). Quelques mentions dans les rubriques indiquent que l'occurrence de l'alleluia dépend du jour de la fête, notamment un dimanche : dans le graduel de Nevers : « die dominica advenit hec fest<a>, cantetur Alleluia et si in alia die, non sed *Cantemus eia* »⁶⁵. Les témoins les plus respectueux de cette prescription, sont centrés autour de Reims⁶⁶, Soissons, Paris (*Ite*), Angers, ainsi que par export Pavie et l'Italie centrale. S'agit-il d'un usage nouvellement institué ? Rien de moins sûr dans la mesure où l'on observe quand même dans un certain nombre, notamment en Italie, la substitution d'un trait du commun à l'alleluia (*Effuderunt, Qui seminant, Iustorum anime* ou encore *Sub throno*), dont le texte se retrouve dans les répons de l'Office. La leçon mélodique du premier verset de l'*Effuderunt* dans les témoins italiens, y compris à Bénévent, se caractérise par une version plus ornée, plus proche que d'autres leçons « grégoriennes » plus standardisées de la version du Vieux-romain⁶⁷.

62 Londres, British Library, Royal 11 B XIII 2, éd. Ulysse CHEVALIER, *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Rémy. Martyrologe, calendrier, ordinaires et prosaire de la métropole de Reims, VIII^e-XIII^e s.* Paris, Picard, 1900 (*Bibliothèque Liturgique*, 7) ; v. GOUDÉSENNE, « L'Ordinaire de la British Library (3^e quart du XII^e siècle) : ses apports à l'histoire musicale et liturgique de Reims avant le XIII^e siècle », *Colloque de Reims 2011*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2017, p. 459-476.

63 Ulysse CHEVALIER., *op. cit.*, p. 164. Elle se recoupe du reste avec les titres de plusieurs sources de l'*AMS*, à Soissons, Gand (Blandinium) et Senlis : « Non canitur nec alleluia quia quasi pro tristitia deducitur dies illa », *AMS*, p. 20-21.

64 t. 2, éd. *Anthol.* n° 14-15, p. 454-455.

65 Niv2 f. 21.

66 Cathédrale et collégiale Saint-Denis, *cantatorium Der ; Lao 2*, missel du milieu du XI^e siècle.

67 t. 2, éd. *Anthol.* n° 55, p. 489.

Le cycle des antiennes est quant à lui aussi diversifié et présente des pièces relativement peu répandues, que l'on ne retrouve que dans bien peu de témoins du CAO⁶⁸, ce qui laisse penser pour ce formulaire à des élaborations régionales⁶⁹.

- | | | |
|----|---|---------------------------------------|
| A1 | <i>Novit dominus, In celestibus, Domini est, Filii, In universa, Iustus</i> | Rome 6 AA |
| A2 | <i>Novit dominus, Rex, Deus, Ex ore, Iudicabit, Mortis, Quis ascendet, Innoc., Filio regis</i> | Tur, Pa, Far, RomB |
| B | <i>Istorum est, Viri sancti, Hi sunt, Fulgebunt, Isti sunt, Laverunt, Innocentes pro Christo, Clamant, Angeli</i> | Rem, Lao ? |
| C | <i>Beati pauperes, A..., S... quoniam, Iusti, Lux perpetua lucebit, Os temptavit, Reddet deus, Leticie, In paucis</i> | Cha ⁷⁰ |
| D | <i>Herodes videns, Christus infans, Arridebat, Norunt, Erigitur, Dignus, Licuit, Clamant, Audivi</i> | Rog, Vaa, Cam, Sam, Ach ⁷¹ |
| E | <i>Secus decursus, Predicantes, ...</i> | Sens ⁷² , |
| F | <i>In lege domini, Predicans preceptum, Voce mea ad, Filii hominum, Scuto bone, In universa, Iustus dominus, Habitabit in tabernaculo, Sanctis qui in terra</i> | Cmp. |

68 V, D, plus Tolède 44.1 et 44.2.

69 À Reims l'invitatoire *Auctorem*, antiennes du troisième nocturne, *Innocentes pro Christo, Clamant clamant, Angeli eorum semper* et pour le Benedictus, *Splendent Bethleemici campi...*, v. le tableau t. 2, Annexes n° 6, p. 327. La liturgie des Innocents au travers de cet apparent chaos laisse augurer de fructueuses découvertes.

70 Affectation unique dans *Cantus* pour plusieurs pièces : *Beati* : pièce hors CAO, dans 5 témoins, affectée aux martyrs, apôtres, Toussaint et Maurice ; *Reddet*, dans le CAO, mais pas affectée à cette fête.

71 Groupe de 17 références dans *Cantus*, relativement stable selon les antiennes (2 premières vérifiées) : Aix, Tongres, Mayence, Utrecht, W, Linz, Arras, Cambrai, Saint-Amand, Penpont, Worcester, Rouen.

72 22 à 40 références dans *Cantus*. Sarum, Autriche, Morimond...

On remarque ça et là quelques incursions de l'Office dans la Messe, nettement visibles dans certaines sources, *a fortiori* quand les typologies sont mixtes (graduel-vespéral, antiphonaire-graduel) avec ces antiennes *ante evangelium*, données avant l'offertoire, notamment à Saint-Denis – ce qu'avait remarqué Anne Walters Robertson – mais encore à Noyon, pour la fête de Pâques⁷³ ou à Bobbio pour les Innocents, *O quam gloriosum*.

La Purification

La fête de la Purification, qui clôt le Cycle de la Nativité, présente des pièces relevant également d'antiennes grecques ou bilingues, dont l'esthétique présente des parallèles dans le répertoire ambrosien ancien – avec un mélisme dans la cantillation⁷⁴. Le formulaire est lui aussi remarquable, non pas tant par son *ordo* (quelques témoins intègrent l'antienne *Lumen ad revelationem* dans le formulaire, *ante missam*) que par les variations à l'intérieur des textes eux-mêmes, notamment cette antienne *Responsum accepit* – parfois confondue comme répons⁷⁵. L'édition de cette pièce reste très problématique, au-delà des menues différences dans l'*AMS* entre le *Blandiniensis* (Saint-Pierre de Gand) et le *Compendiensis*⁷⁶. On remarque le maintien d'une structure responsoriale à refrain, avec versets et une petite clause, qu'on retrouve dans d'autres couches du répertoire⁷⁷, et qui tendra souvent à disparaître pour une transformation en simple antienne : la géographie de la version remaniée

73 Noy 2, f. 88.

74 Exemple donné dans SAULNIER 2005, *Nativitas tua*, BnF lat. 12044, f. 183v ; *id.* p. 43-44, puis plus récemment dans DYER 2013.

75 t. 2, Annexes, n° 6, p. 328 ; v. Michel HUGLO, « L'Antienne *Responsum accepit Symeon* dans la tradition manuscrite du processional », dans Martin CZERNIN (dir.), *Gedenkschrift für Walter Pass*, Tutzing, 2002, p. 121-129.

76 *AMS*, p. 36-39 et t. 2, éd. *Anthol.* n° 9, p. 451.

77 L'alleluia *Oportebat* (*GT 220*), les antiennes du fonds irlandais des rameaux (*Cum audisset*).

nous dirige vers maintes sources faisant partie de la grande majorité des témoins... Saint-Gall la transforme en simple antienne, sans verset, mais maintient cette clausule, plus ou moins maladroitement. La version la plus archaïsante se retrouve comme souvent, non pas à Saint-Denis, mais dans la périphérie, à Noyon, Soissons, Arras, et outremonts, à Modène, Bobbio, etc. Voici au moins deux configurations du texte selon trois versions distinctes :

- A (AMS, C, M, P) *Responsum accepit Symeon ab Spiritu Sancto non visurum se mortem nisi videret Christum Domini et venit in Spiritu in templum.*
- A', version simple (antienne) sans verset ni reprise, ni amplification Clu 2 : *Responsum accepit ... videret Christum Domini [et cum inducerent puerum in templo accepit eum in ulnas suas et benedixit eum et dixit : Nunc dimittis domine servum tuum in pace]*⁷⁸ ;
- une version analogue à A' mais plus morcelée avec plusieurs versets (Italie, notamment à Bobbio et Bologne)⁷⁹ *Responsum accepit Symeon v/ A Spiritu Sancto v/ Non visurum se mortem nisi videret Christum Dominum v/ Et cum inducerent puerum in templo v/ Accepit eum in ulnas suas v/ Et benedixit deum et dixit v/ Nunc dimittis domine servum tuum in pace ;*
- B, une version à refrain, avec le verset *Postquam impleti sunt dies*, suivi d'un *repetendum* **accepit eum* dans quelques témoins remarquables, notamment à Noyon et Canterbury ;
- B', avec un autre verset *Hodie beata virgo Maria puerum presentavit* (Par 3).

Un formulaire du 1^{er} jeudi de Carême est tout à fait inédit et exceptionnel dans une zone où le Grégorien s'est imposé tardivement, à Asti, en périphérie du domaine ambrosien (*Ast* 1, v. éd.

78 Cette addition entre crochets ne figure pas dans les témoins retenus pour l'AMS.

79 For présente une version A' un peu plus abrégée.

Anthol. n° 44-46, p. 482-483). Il consiste en une adaptation des mélodies grégoriennes connues, utilisées pour la même circonstance liturgique, sur le texte du psaume 50 (*Miserere*) : l'introït *Tibi soli peccavi* (sur le modèle de *Dum clamarem*) ; le graduel *Tibi soli peccavi* (sur le modèle *Qui regis*) et la communion *Sacrificium* (sur le modèle *Levabo*). La non conformité avec les formulaires de la plupart des églises régionales est remarquable : illustrerait-elle dans une réalisation inédite une affectation relativement récente dans l'histoire de la liturgie du Jeudi de Carême ? Signerait-il une adoption relativement tardive du chant grégorien dans un milieu initialement étranger à la liturgie romano-franque ? Hypothèse historique qu'on peine à valider. Pourtant, plusieurs variantes ornementales nous orientent dans cette direction, d'une adaptation parfois moins normalisée du chant grégorien⁸⁰.

L'ordo des Rameaux

L'ordo des Rameaux a rarement été pris en compte dans l'édition critique du graduel, parce que lié à des processions quelque peu extérieures à la Messe. Pour autant, l'antiquité de ce formulaire est incontestablement ancienne⁸¹. L'hybridation peut s'y lire à deux niveaux, celui de l'ordonnance des pièces, extrêmement variée, qui ne présente quasiment aucun groupe dominant⁸² :

80 GOUDESENNE 2014.

81 Aimé-Georges MARTIMORT, *L'Église en prière, la liturgie et le temps*, t. 4, Desclée, Paris, 1983, p. 83-84. Michel Huglo rappelait que l'origine de ces antiennes des Rameaux comme celles du *Mandatum* restait encore à élucider, ces répertoires restant relativement peu étudiés, v. *Les manuscrits du processionnal*, RISM Huglo, t. 1 (1999), p. 21 et sq. Voir aussi pour Chartres, WRIGHT 2000.

82 v. le tableau en annexes, n° 6A, p. 000. On remarque au passage des pièces qui n'ont pas toujours de concordance dans le CAO ni avec les bases de données du *Cantus-Index* (n° 29-31), par exemple celles relevant de Nevers.

Premières antiennes	Ordre dans les principaux témoins
<i>Pueri hebreorum portantes</i>	1
<i>Pueri hebreorum vestimenta</i>	2
<i>Pueri hebreorum tollentes</i>	3
<i>Ante sex dies</i>	3
<i>Cum appropinquaret</i>	3, 4 ou 5
<i>Cum audisset</i>	4, 5, 6 ou 7
<i>Ave rex noster</i>	7, 6, 8, 3, 2 ...

Mais c'est surtout au niveau de l'écriture des textes littéraires et de la musique que l'on constate un corpus de variantes assez remarquable, avec des typologies de variantes littéraires quelque peu analogues à celles rencontrées dans l'antiphonaire gallican de Fleury (BnF nal. 1628), notamment à Arras, Rouen ou Cashel/Lismore/Downpatrick :

Vaa 2. *Ante sex dies sollempnis pasche venit dominus in civitatem Iherusalem, occurrerunt ei obviam portantes in manibus ramos palmarum et clamabant voce magna dicentes : osanna in excelsis benedictus qui venisti in multitudine misericordie osanna in excelsis.* Laon 239. (...) sollempnitatis pasche (...) occurrerunt ei pueri in manibus portantes ramos...

AMS, Iri (...) pasche *quando venit* (...) occurrerunt ei pueri et portantes in manibus (...) misericordie tue...

Rog 1. A. *Ante sex dies sollempnitatis pasche venit dominus in civitatem Iherusalem, et occurrerunt ei pueri et in manibus portabant ramos palmarum et clamabant voce magna dicentes : osanna in excelsis.*

Rog 1. B. *Ante sex dies passionis venit dominus in civitatem Iherusalem, et occurrerunt ei pueri et in manibus portabant...*

Ach, Mur 3 (...) *quia venit dominus* (...) occurrerunt ei pueri et in manibus portabant ramos palmarum et clamabant voce magna

dicentes : *osanna in excelsis, benedictus qui venisti in multitudine misericordie osanna in excelsis.*

La grande antienne « gallicane » des Rameaux, *Cum audisset*⁸³, est un exemple des plus intéressants qui révèle l'adaptation assez intégrale, à la manière d'un *libretto*, des passages des Évangiles, dans laquelle des éléments du récit ont été plus intégralement conservés, notamment à Cashel/Lismore/Downpatrick⁸⁴. Elle présente une version plus complète, avec toutes les rubriques précisant à chaque phrase le contexte d'action liturgique. Ce témoin est très probablement plus proche d'un original plus complet avec cette structuration en questions-réponses répétée trois fois (*Quis ? Qualis ? Quantus ?*)⁸⁵ :

Iri. Cum audisset populus quia Jesus venit Jerosolymam, acceperunt ramos palmarum, et exierunt ei obviam, et clamabant pueri dicentes : Quis est iste ? Hic est qui venturus erat⁸⁶ pro salute⁸⁷ populi ; Qualis est iste ? Hic⁸⁸ est salus nostra et redemptio Israel ! Quantus est iste ? Cui throni et dominationes occurrunt ! Noli timere, filia Sion, ecce rex tuus venit tibi sedens super pullum asinae, sicut scriptum est : salve rex, fabricator mundi, qui venisti redimere nos⁸⁹ !

Ben 34 (...) et clamabant dicentes : *hic est salus nostra* (...) *redemptio Israel ! Hic est*

83 t. 2, éd. *Anthol.* n° 23, p. 465.

84 *Iri* (Oxford, Bodl. Lib. Rawl. 892).

85 Une leçon d'Anchin (*Kin*) confirme cet usage « local pré-carolingien » par ses variantes du texte (une phrase supplémentaire) et aussi mélodiques, qui trahissent une version moins normalisée que dans les autres témoins.

86 *Gal*, f. 380 ; *Klo, Ach* : *venturus est in salutem.*

87 AMS : *est in salutem.*

88 AMS : *haec.*

89 En italiennes, les incises du ms. *Iri*, qui ne figurent pas dans l'AMS, v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 23, p. 465.

qui venturus erat in salutari populi ! *Quantus est iste ? Cui throni et dominationes (...)*⁹⁰

Nous sommes en présence d'un exemple plutôt complexe, qui relève d'une couche iro-franque, pré-grégorienne, comme en atteste la modalité archaïque (*ré*), avec triple corde de récitation (*ré-mi-sol*)⁹¹, les variations dans le texte et enfin sa structure, qui inclut certaines incises supplémentaires⁹². Une telle pièce nous montre que l'homogénéisation et les remaniements des répertoires n'est pas monolithique : certains centres régulateurs ont adopté des positions variées devant l'aspect conservateur ou réformateur par rapport aux traditions pré-carolingiennes, à l'exemple de Saint-Denis qui a procédé ici à une réadaptation complète de la pièce, que l'on retrouve dans de nombreux témoins à l'Ouest comme à l'Est. C'est dans d'autres centres, en périphérie, à Arras, à Noyon, à Corbie ou dans les Îles Britanniques qu'on remarque une fois de plus ces concordances à plusieurs niveaux avec des états plus archaïques de la tradition. Ces analogies dans la concordance comme l'étroite parenté des variantes, nous ont invité finalement à trouver pertinente cette appellation « *neustro-insulaire* », que d'aucuns avaient déjà remarqué à propos du Missel de Léofric et de l'histoire liturgique des VIII^e-IX^e siècles⁹³ : elle rejoint en quelque sorte ces récentes appellations iro-gallicanes ou franco-insulaires⁹⁴.

⁹⁰ Rog 1, *Lav*, f. 91, est plus proche d'*Iri* que de *Ben*.

⁹¹ Qu'on peut considérer également comme pentatonique voire heptacordale.

⁹² *Iri*, *Kin* (Anchin).

⁹³ BROU 1938-1939 ; Dom Anselm HUGHES, *Anglo-French Sequelae*, Burnham, 1934 ; plus récemment ORCHARD 2002.

⁹⁴ RANKIN 2013, p. 246 ; SMYTH 2007, p. 26.

Les antiennes *ad mandatum*

Souvent examiné dans l'analyse des manuscrits pour déterminer l'origine ou l'usage d'un livre, le corpus des antiennes *ad mandatum* présente maintes difficultés, qui ne pourront être résolues dans cet ouvrage, mais qui, comme plusieurs corpus, laisse augurer d'intéressantes découvertes. Beaucoup de témoins ici en présentent d'abord une ordonnance qui n'est pas encore stabilisée ni réduite aux quelques antiennes des témoins des XIII^e et XIV^e siècles. Alors que les configurations varient beaucoup en Europe, on remarque néanmoins une parenté entre des témoins du Nord de la France, notamment Saint-Denis, et quelques témoins insulaires, qui commencent par *Mandatum novum – Postquam surrexit – Si ego dominus*, etc⁹⁵. Une parenté d'autant plus remarquable que les antiennes sont pourvues de versets entièrement notés, psalmiques ou non, à l'exemple de cet *Audite haec omnes*, rare, non scripturaire et rapidement supprimé sinon remplacé par un verset psalmique plus ordinaire⁹⁶. Le graduel de Saint-Denis (*Den 1*) pourvoit la première antienne *Dominus Ihesus postquam cenavit*, de plusieurs versets, à l'instar des psaumes d'introït dans les témoins italiens (*Lav*)⁹⁷. On retrouve avec ce pourvoi de versets propres, un procédé analogue aux antiennes de l'office, particulièrement du sanctoral (Laurent, Jean, Rémi, Denis...), du temporel (Trinité), qui souligne un particularisme des territoires francs, lié à la psalmodie responsoriale à refrain⁹⁸. C'est d'ailleurs cette pratique qu'on retrouve dans plusieurs témoins avec l'antienne *Vos vocatis*,

⁹⁵ *Iri*, *Cnt*, v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 34-39, p. 475-479.

⁹⁶ *Id.*

⁹⁷ JEFFERY 1995, p. 216, remarque comme archaïques ou relevant d'une tradition parallèle ces versets de psaumes des introïts (sortes de tropes) repérés dans les sacramentaires de Noyon (*Noy 3*) et Saint-Amand (*Sam 1*), les alléluias et la Messe *Omnes gentes* (*Den 6*).

⁹⁸ HUGLO, art. « Gallican rite, music of », *NGD*, 2001, p. 122.

qui de fait n'est pas une antienne autonome, mais plus volontiers un refrain, disposé selon des configurations variées :

<i>Den 1</i>	<i>Soi 2</i>	<i>Vaa 3</i>	<i>Iri</i>	<i>Mal 3</i>
Surgit Ihesus a cena r/ Vos vocatis	Vos vocatis Surgens Ihesus a cena	A. Si ego dominus V/ Exemplum enim A. Vos vocatis	A. Vos vocatis. Ps A. Si ego dominus. Ps	Vos vocatis Surgit Ihesus a cena
Deinde misit aquam r/ Vos vocatis	r/ Vos vocatis Misit denique aquam	V/ Dixit Ihesus discip. [r/] Vos vocatis	postquam A. Postquam ergo lavit. Ps.	[r/] Vos vocatis Postquam ergo lavit
Postquam ergo lavit r/ Vos vocatis	r/ Vos vocatis Postquam ergo lavit r/ Vos vocatis		[r/] Vos [vocatis]	Si ego* Ps. [r/] Vos vocatis Si ego dominus

Les concordances plus importantes que prévues avec le témoin de l'*Ambrosiana* (*Itn +*), remarqué jadis par Michel Huglo, révèlent une porosité importante entre le Grégorien et l'Ambrosien, dans une période encore mouvante des traditions liturgiques latines vers 700-850⁹⁹ ; d'ailleurs Matthieu Smyth n'a pas écarté l'hypothèse d'un substrat iro-franc voire hispanique dans cette frange du *Mandatum*¹⁰⁰. Bien rares sont les témoins à avoir gardé cette pratique responsoriale, la plupart ayant transformé celle-ci en une succession homogène d'antiennes¹⁰¹, à l'instar de ce que l'on observe dans le découpage de l'antienne *Dum Fabricator* pour l'Adoration de la Croix¹⁰². L'hésitation dans les rubriques, entre A(ntienne), P(saume) et R(efrain) est à cet égard tout à fait éloquent quant à la confusion structurelle qui s'est opérée dans ce corpus, progressivement réorganisé.

Au-delà de ces remaniements structurels, l'intérêt d'un tel corpus réside dans les remaniements

de ses matériaux mélodiques, manifeste dans les intonations : on assiste à la transformation du refrain *Vos vocatis*, en *mi*, vers une antienne en *ré*, avec une intonation plus conventionnelle aux canons de l'*octoechos* (2^e mode). Les antiennes *Si ego dominus* ou *Postquam surrexit*, en *ré* et en *mi*, présentent encore entre les divers témoins des intonations qui n'ont pas été remaniées, commençant directement par la teneur et non sur la finale¹⁰³. On remarque dans ce contexte de réadaptation modale, une certaine latitude dans l'ornementation (*dominus a cena*), indicatrice d'un corpus qui n'est pas encore figé dans sa transmission écrite, observation bien moins fréquente que dans le reste du Propre de la Messe.

L'Adoration de la Croix, point de contact avec le Byzantin

Terminons l'étude de l'hybridation et des remaniements musicaux-littéraires avec l'*ordo* de l'Adoration de la Croix, d'assez haute antiquité. Beaucoup plus homogène que les formulaires précédents, il peut être intéressant à deux niveaux : l'ordonnance et surtout la composition des textes et des mélodies, en proie à d'importants

⁹⁹ Michel HUGLO, « Vestiges d'un ancien répertoire musical de Haute-Italie », Congrès de Vienne 1954, p. 14-25 ; « Psalmody in the Ambrosian rite : observations on liturgy and music », dans Thomas KELLY et Matthew MUGMON (dir.), *Ambrosiana at Harvard : New Sources of Milanese Chant*, Cambridge (MA), 2010, p. 97-124.

¹⁰⁰ SMYTH 2000, p. 40.

¹⁰¹ *Mor 4*, *Noy 2*, *Cnt 3*.

¹⁰² t. 2, éd. *Anthol.* n° 2, p. 442.

¹⁰³ *Noy 2*, v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 34-35, p. 475-476.

Témoins	Cum fabricator... non posse	Aperto ergo... salutis nostre	O admirabile... regni
Yrx [Man] Cor1	Antienne	(suite)	Antienne
Majorité	Antienne	(suite)	Verset
Noy 2		Repetendum	
Nov 1 Nvr	Antienne	Antienne	Antienne

tants remaniements. Par exemple l'antienne *Popule meus* présente deux versions mélodiques parallèles¹⁰⁴ ; mais encore, l'antienne *Dum fabricator*¹⁰⁵ a fait l'objet d'importantes révisions dans les sources. Enfin, on y perçoit encore un phénomène d'hybridation par l'incorporation de pièces relevant des répertoires-modèles byzantins (parfois conservées en grec), notamment par le biais des répertoires ambrosiens (*Vadis propitiator*)¹⁰⁶.

Cette grande antienne d'adoration de la Croix *Dum fabricator mundi*, largement répandue mais progressivement éliminée dans les missels et les graduels – qui adoptent un *ordo* abrégé réduit à quelques antiennes autour du *Popule meus*, avant de passer directement aux Cantiques de la Vigile pascale – a de fortes chances de représenter un vestige pré-grégorien, non romain, correspondant au *Triodion* byzantin. Ses origines remontent à l'église de Jérusalem, lorsque Serge 1^{er} (687-701) fonda un rituel spécifique célébré dans l'église de l'*Anastasis*, au Saint-Sépulcre¹⁰⁷. De fait, elle ne semble pas avoir d'équivalent direct dans le chant byzantin¹⁰⁸, mais

elle déploie une mélodie exceptionnellement développée, où l'ornementation renforce les aspects dramatiques du texte composé comme un *libretto* d'après l'Évangile de Jean (Jn, XIX, 30-34), à la suite du célèbre Trisagion *Popule meus*, chanté en latin et en grec, puis du *versus* de Venance Fortunat, *Crux fidelis*¹⁰⁹. Les signes d'une réécriture sont plus manifestes qu'ailleurs et laissent transparaître des divisions stylistiques et géographiques assez conséquentes entre « Est » et « Ouest », les versions de l'Est, d'Aix-la-Chapelle à Klosterneuburg, via Saint-Gall, apparaissant comme émondées. Celles-ci laissent à penser que d'importantes corrections du texte ont généré des retouches mélodiques : l'ornementation réduite, la disposition plus symétrique d'importants mélismes dans les cadences, divisent assez nettement le paysage territorial : d'un côté les centres comme Noyon et bien d'autres en Neustrie ou en haute Italie, qui ont gardé la première tradition ; de l'autre, ceux qui ont opéré une réécriture, plus normalisée et homogène. Le très long texte a donné lieu à un découpage différencié, où de nombreux centres n'ont

XXVII la donne, cod. E, f. 156v ; Michel ANDRIEU, *Les « Ordines romani » du Haut Moyen Âge*, t. III, Louvain, 1951, p. 358. Voir aussi les travaux de Christian TROELSGÅRD, « The musical structure of five Byzantine stichera and their parallels among Western antiphons », *Cahiers d'Institut du Moyen-Âge Grec et Latin* 61 (1991), p. 3-48 ; Rosemary Thoonen DUBOWCHIK, « A Jerusalem chant for the Holy Cross in the Byzantine, Latin and Eastern Rites », *Plain-song & Medieval Music*, 5/2 (October), 1996, p. 113-129.

109 t. 2, Annexes n° 6, p. 335-336.

104 t. 2, éd. *Anthol.* n° 4, p. 447.

105 *Id.*, n° 2, p. 442.

106 Si elle ne semble pas résulter de la traduction directe d'un chant byzantin, notons en revanche les similitudes du texte avec le R/ *Tenebrae*, v. René-Jean HESBERT, « Le Répons *Tenebrae* dans les liturgies Romaine, Milanaise et Bénéventaine », *Revue Grégorienne* 19/1 (1934), p. 4.

107 Jean-Baptiste THIBAUT, *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem, du IV^e au X^e s.*, Paris, 1926.

108 WELLESZ 1947, p. 20-21 ; elle ne se retrouve pas non plus dans les *Ordines romani* très anciens, notamment les XXIV, XXVII-XXIX et XXXII. Seul un témoin de l'*ordo*

plus gardé ce vestige de l'ancienne psalmodie responsoriale, pourvoyant alors l'antienne de deux versets, simplifiant cet héritage que les manuscrits les plus standardisés passeront à la trappe, en une succession de deux ou trois antiennes indépendantes¹¹⁰. Or la version initiale s'apparente bien à la psalmodie à refrain, comme le montre le *repetendum* **Aperto ergo* au milieu de l'antienne, par exemple à Noyon.

Une structure de récitation ornée se dégage aisément, d'abord sur la finale, en mode de réplagal (*cum fabricator... cruce*), puis autour d'une teneur, la (*clamans... magna*), suivie d'une cadence ornée mettant en valeur le texte évoquant la mort du Christ en Croix (*tradidit spiritum*). Le déchirement du voile, le tremblement de terre et l'évocation allusive de l'*Anastasis* donne lieu à une récitation sur la finale et la teneur *fa*, avec une exploration du tétracorde inférieur (*ré - A grave*) plus ou moins marquée selon les traditions (*et ecce velum templi ... filii dei*). La fin de cette période se termine par une cadence de type gallicane, semblable à celle du *versus Gloria laus* de Théodulpe d'Orléans pour le dimanche des Rameaux¹¹¹. La seconde partie de l'antienne, au sujet du soldat perçant de sa lance le côté du Christ, explore le tétracorde aigu (*la-ré*) et vient souligner l'*ambitus* très large de cette pièce exceptionnelle (*I à ré² ou mi²*, soit une octave et une quinte). Le verset, parfois plus syllabique passe rapidement d'un registre à un autre, rappelant les hymnes, les proses et séquences. L'ornementation met en valeur certains mots et souligne la tournure

110 Par exemple, le graduel de Chartres 47, le graduel de Come (Milan, Ambrosiana E 68 sup.), le tonaire de Dijon (Montpellier H 159), etc. L'antiphonaire de Noyon-Corbie (*Eli*), non cité, présente une lacune importante pour cette période de l'année liturgique, allant bien au-delà de Pâques ; les autres sources de Noyon comme de Corbie donnant toutes cette pièce, il semble probable que l'antiphonaire eut cette antienne.

111 t. 2, éd. *Anthol.* n° 7, p. 449.

dramatique ou illustrative du texte (*voce magna, spiritum, enim factus fuit, aquam ...*), ce que l'on retrouve dans les offertoirs gallicans et leurs versets. Le mélisme final, sur *regni* puis dans un groupe de témoins dans l'antienne elle-même sur *nostris*, s'apparente aux grandes antiennes gallicanes, mozarabes et ambrosiennes¹¹². Quelques lieux-variants, résultant effectivement d'une réécriture du texte littéraire, constituent un canon stable, où les groupes, A B et C sont très distincts.

Complexité des divisions historiques et culturelles

La présence de cette antienne à Bénévent confirme un argument d'antériorité : en effet, le duché de Bénévent est supposé être une des premières « conquêtes musicales » du chant romano-franc dans la Péninsule italique, vers 830¹¹³. La concordance entre les versions de Bénévent, Laon, Reims et Noyon, ainsi que plusieurs centres de Lotharingie et d'Italie comme Brescia, Bergame et Bologne (*Lav*) au XI^e siècle confirme, à la différence du Propre grégorien, une division géo-historique complexe. S'il n'est pas étonnant de retrouver l'Aquitaine (Saint-Yrieix) ou un témoin « breton » aux côtés de l'Allemagne (Saint-Gall) et des pays germaniques (*Klo*)¹¹⁴, en revanche la position de Corbie, habituellement associée de près à Noyon ou Saint-Denis, de même que plusieurs églises de Neustrie comme Arras sont tout à fait étonnantes, à l'instar du Trc. *Beatus vir*¹¹⁵ ; de même Worcester qui, systématiquement

112 HUGLO-CULLIN 1995 et HUGLO, « Music of the Gallican rite », *NGD*, t. 7, p. 117.

113 Hypothèse exposée par Dom GAJARD, *Pal Mus* XIV, 1931, introduction, p. 84 et sq., et discutée entre la fin du VIII^e siècle et 830, v. KELLY 1989, p. 18 et sq.

114 Ivrea, Novara, Novalesia, Verona et Monza se montrent nettement du côté « Est ».

115 v. HORNBY 2003 et *supra* chap. II, p. 94.

associé au groupe corbéio-dionysien, apparaît ici comme un témoin isolé à cause de la mixité de ses leçons littéraires, issu d'un remaniement. Les témoins alémaniques et germaniques forment plutôt un sous-groupe qu'une troisième version ; ils s'écartent le plus de la tradition, privilégiant à plusieurs reprises une simplification de la proximité des ornements.

Remaniements à résonance théologique et compositions carolingiennes

Remarquons tout de même la réécriture du répons de Noël *Descendit de celis*¹¹⁶, malgré l'incomplétude de sa mélodie sur « *conditor mundi* ». On ne sait quelle influence y a apporté la version remaniée de ce répons, qui avait suscité maintes polémiques d'ordre théologique chez Agobard de Lyon, dans le contexte des querelles adoptianistes, plusieurs centres comme Saint-Denis ayant gardé, avec le *neuma triplex* et ses prosules, la version franque primitive¹¹⁷. La version du Vieux-romain, qui adopte la seconde, illustre un exemple concret de l'influence des réformes menées en pays francs transmises dans les sources ottoniennes, y compris jusqu'à Rome¹¹⁸.

Le *versus Omnipotentem de Walafrid Strabon*

Le processus d'hybridation n'affecte pas que le passage de répertoires liturgiques antérieurs à une refonte, mais aussi quelques hymnes et poèmes nouvellement introduits dans la liturgie, à l'exemple de ce *versus Omnipotentem semper*

adorant agencé à partir d'une grande paraphrase métrique du Cantique du *Benedicite* attribué à l'un des grands poètes de Louis le Pieux, Walafrid Strabon¹¹⁹. La disposition plurielle de ce *versus* à l'occasion du samedi des Quatre-Temps de septembre, fête typiquement franque, permet de réévaluer le rôle moteur des écoles locales et de ses adaptateurs. La réception de cette composition dans les sources permet effectivement de mieux comprendre son origine et prime sur le concept d'attribution, fût-il d'un auteur célèbre. Cette version procède à un *repetendum* alterné, entre le début du refrain (*omnipotentem*) et son second hémistiche (*et benedicunt*). Ce qui n'est pas le cas dans ce missel de Reims à l'usage de Laon (Laon BM 236, f. 107v)¹²⁰, dont l'incipit du refrain, qui correspond au premier vers de la version la plus répandue, résulte de l'oubli probable du refrain dès le début¹²¹.

Nouveaux formulaires

Il est particulièrement instructif d'observer ces répertoires « tardifs », composés entre 800 et 900, introduits dans les formulaires au IX^e siècle, pour des fêtes à large diffusion voire universelles, répondant aux nécessités théologiques essentielles pour l'église, le dogme de la Trinité, qui s'accompagnera à peine plus tard d'une nouvelle fête dans l'Office : les fêtes de la Croix, l'invention et l'exaltation. Ces deux sujets, déclinés parfois en plusieurs fêtes, correspondent à ce qu'on appelle le *Supplément* d'Alcuin au sacramentaire¹²². Ajoutons-y enfin la fête de la Dédicace, plutôt d'origine franque,

119 Monumenta Germaniae Historica, Poetae, Berlin, Weidmann, 1881, II, p. 394-395 ; AH 50, n° 122.

120 Il est pourvu pour la notation non pas de la première main messine, mais de neumes « français » (3^e main), v. supra ex. 4, chap. II, p. 81.

121 t. 2, éd. Anthol. n° 90, p. 521.

122 DESHUSSES 1992, p. 64 et sq.

116 Déjà cité chap. II, p. 78.

117 HUGLO 1979, p. 111 (mention de Saint-Thierry) ; on remarquera au passage l'absence à Reims comme à Laon dans les livres de chant de la célèbre prosule « fabrice » du *neuma triplex*.

118 t. 2, éd. Anthol. n° 56-57, p. 490 et Annexes n° 1, p. 307.

avec des apports irlandais¹²³. Bien d'autres fêtes mériteraient davantage d'investigations pour une synoptique critique, notamment pour la Vigile pascalle, qui on l'a vu, présente des archaïsmes à Saint-Denis, Paris mais aussi en milieu ambrosien autour d'Olivone et Balerna. Les adieux de la Septuagésime nous apporteront bien d'autres centres en plus de ceux déjà connus depuis les travaux de Michel Robert¹²⁴. Soulignons en effet l'importance de certains témoins qui ne les ont pas encore relégués dans des processions. Ces antiennes de procession sont encore intégrées dans le formulaire de la Messe lui-même, à Pâques ou à l'Ascension. La diffusion et la réception de tels répertoires apporte d'importants éléments d'observation sur le rôle des centres régulateurs ; elle engage une réflexion sur les modalités de diffusion des couches des VII^e et VIII^e siècles.

Les formulaires de la Trinité, dans la Messe d'abord puis dans l'Office, tout comme ceux de l'Invention de la Sainte-Croix, figurent parmi les additions les plus essentielles au Vieux-fonds romano-franc et ont répondu à des nécessités religieuses et dogmatiques dès l'époque d'Alcuin, à la fin du VIII^e siècle. Les relevés d'un large panel de témoins européens indiquent clairement le concours de centres situés entre Tours et Metz pour la Trinité, puis entre les régions padanes et la Francie de l'Ouest et l'Angleterre pour la seconde¹²⁵. On y voit dans la seconde fête, le rôle non négligeable de grands évêchés émiliens et lombards (Ravenne, Modène, Bergame, Bologne, Côme, Balerna...), qui apportent aux liturgies romano-franques ces formulaires d'origine non

romaine et qui prolongent en quelque sorte des traditions pré-carolingiennes, plutôt gallicano-ambrosiennes, à l'instar de ce formulaire de la Dédicace. Ainsi, les contributions de ces liturgies initialement locales ne sont pas si minces, bien que l'époque de confection de ces formulaires ne semble guère très ancienne. Voici un élément de plus qui amplifie ce lien essentiel entre quelques métropoles italiennes et les pays francs, pour cette couche plus ancienne d'un fonds qui s'est remodelé à partir du milieu du X^e siècle, lors de la période ottonienne et des réformes romano-bénédictines.

Un formulaire pour l'invention de la Sainte-Croix

Un formulaire pour l'invention de la Sainte-Croix semble rattaché, d'après le sacramentaire gélasien¹²⁶, à une tradition assez haute en datation et marquer une caractéristique gallicane, au sens large, propre à la fois au Nord de la France, à l'Angleterre puis à quelques centres de haute Italie, jusqu'à Brescia et Ravenne. Instaurée le 3 mai chez les latins, le 7 mai chez les grecs, cette fête n'est pas d'origine romaine, mais plus volontiers campanienne, remodelée par des usages anglo-francs à partir d'un modèle constantinopolitain¹²⁷. Il est difficile d'y voir s'il s'agit d'un reliquat ou d'un nouveau formulaire qui aurait pu être promu par la circulation des reliques de la Vraie Croix entre Ravenne et Soissons – ou quelque église du Nord de la France – ce que laisserait supposer en tous cas la comparaison des formulaires entre Soissons Reims et Brescia et la diffusion plus large en Aquitaine et à Bénévent d'un offertoire propre célébrant un miracle de Constantin lors de la bataille du Pont Milvius,

123 Cécile TREFFORT, « Opus litterarum. L'inscription alphabétique et le rite de consécration de l'église (IX^e-XII^e siècle) », Cahiers de Civilisation Médiévale, 2010, 53 (210), p. 153-180.

124 Michel ROBERT, « Les Adieux à l'Alléluia », Études grégoriennes 7 (1967), p. 41-51.

125 t. 2, Annexes n° 4, p. 318 et sq.

126 Id., n° 4, p. 318.

127 GUILMARD 2006, p. 67, d'après la découverte d'un capitulaire de Naples du VII^e siècle par Dom Morin, Analecta Maredsolana, t. I, p. 427 ; SMYTH 2003, p. 132.

Veniens vir splendidissimus, attesté avec notation dès l'an mille¹²⁸.

L'ampleur de l'introduction dans la liturgie romano-franque de ce nouveau formulaire, même s'il reste rare, indique une diffusion à forte connotation historique, à l'instar de ce que l'on observe à la même époque dans les *historiae* de l'antiphonaire, par exemple avec saint Sylvestre de Nonantola, d'origine romano-bénéventaine. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, le notateur du missel de la chapelle Saint-Jean de la cathédrale de Reims n'a pas su disposer la communion ornée *Nos autem gloriamur* dans un ton évident, hésitant entre *ré*, *mi* et *fa*¹²⁹. La version de Soissons (*Soi 3*), copiée au siècle suivant, dont l'incipit concorde, laisse penser à une adaptation assez libre d'un éventuel répons¹³⁰. Dans ce cadre, l'intervention d'un chanteur compositeur ou adaptateur semble plus évidente : une latence et une fluctuation dans les sources indiquent une certaine fluidité dans les corpus additionnels, comparables à la fête de la Trinité, mais encore antérieurs à l'an mille. On rencontre quelques communions additionnelles, évangéliques ou du commun, qui illustrent çà et là des initiatives locales qui ont échappé au tamis d'une uniformisation plus systématique¹³¹.

La fête carolingienne de la Trinité

Pour la Trinité, les critiques d'attribution à Étienne de Liège méritent considération pour apprécier cette supposée influence des évêchés de Metz et Liège dans le paysage liturgique de la fin de la période carolingienne. Tout d'abord, dans le formulaire de la Messe, rien ne transparait d'une trace de quelque particularisme régional. Le culte de la Trinité répond à un besoin « universel » et le contexte culturel carolingien s'approprie

parfaitement cette création « impériale ». Si Metz s'impose dans l'office composé par son évêque, dans une cathédrale qui de plus est honorée de son vocable, on remarque l'existence d'autres corpus de textes périphériques. Ces derniers qui n'ont certes pas connu une diffusion aussi générale, renvoient à d'autres centres de composition, que ce soit en Anjou, dans les Îles Anglo-celtiques, autour de l'abbaye de Saint-Amand comme à Bénévent, où l'on retrouve des textes spécifiques qui ont circulé, parfois bien loin, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu des nécessités dogmatiques évoquées plus haut¹³². On voit donc avec Metz, supposée une des capitales régulatrices de la diffusion du *cantus* au VIII^e siècle, que la consignation des répertoires anciens n'est pas incompatible avec la promotion de cultes nouveaux un siècle ou deux plus tard. On pourrait alors s'interroger sur les concordances chronologiques de la diffusion des cultes des patrons locaux de ces centres, à peu près contemporains de certaines proses et séquences, comme indicateurs du rôle de catalyseur de ces cultes locaux dans la diffusion écrite du chant grégorien dans sa globalité¹³³ :

¹³² On pense particulièrement à ce répons *O sublime decus trino* (dans *Sam 2*, fin XI^e siècle), qu'on retrouve dans une communion à Bénévent (*Ben 4*), avec une mélodie certes distincte, ou encore le *R/ Deus maiestatis rex*, t. 2, éd. *Anthol.* n° 97, p. 526.

¹³³ Après l'article de Dom GUILMARD 2006, deux de mes articles examinent ces questions, « L'Office de s. Brice, prototype de l'office épiscopal 'dynastique' », dans Christine BOUSQUET et Yossi MAUREY (dir.), *Espace sacré, mémoire sacrée, le culte des évêques dans leurs villes*, Brepols, Turnhout, 2015, v. tableau p. 186-187 et « Political Cantus : Apostolicity and Liturgical Exports in Southern France and Alps (IXth-XIth c.) », Congrès international *Cantus Planus*, Venise, 28 juillet-1^{er} août 2018, Fondazione Levi, Venise, 2018 (sous-presses).

¹²⁸ t. 2, éd. *Anthol.* n° 31, p. 472.

¹²⁹ Reims, BM 221, f. 117.

¹³⁰ t. 2, éd. *Anthol.* n° 32, p. 473.

¹³¹ t. 2, éd. *Anthol.* n° 29, 32, 33, 46, 47, 50, 51, p. 471, 473 et sq.

Première renaissance carolingienne (750-830)

Tours	Martin, Brice	750-820	
Agaune	Maurice	fin VIII ^e s.	
Saint-Denis	Denis	775-830	Hilduin
Soissons	Gervais et Protais	VIII ^e -IX ^e s.	

Seconde renaissance (850-900)

Noyon	Éloi	IX ^e s. 2	
Paris	Germain	IX ^e s. 2	
Auxerre	Germain	IX ^e s. 2	
Reims	Remi	850	Hincmar Influence de St-Denis
Saint-Gall	Gall	880	Othmar
Saint-Gall	Séquentiaire	880	Notker le Bègue
Saint-Amand	Amand	IX ^e s. m	Avant Milon ?
Ravenne	Apollinaire	?	
Toulouse, Catalogne	Saturnin	av. 940	
Bénévent	Barthélémy	838 ?	Influence de St-Denis
Brescia	Fillastre	IX ^e -X ^e s.	Influence de Reims

Période d'Hucbald et d'Étienne (900)

Saint-Thierry	Thierry, Pierre (chaire), André (add.)	900	Hucbald
Liège	Lambert	920	
Arras	Vaast	fin IX ^e s.	
Fleury	Benoît	fin IX ^e s. ?	
Glanfeuil	Benoît	fin IX ^e s.	
Saint-Maur	Benoît	IX ^e s.-X ^e s.	
Vérone	Zénon, Prosper	IX ^e s.-X ^e s.	Influence de Tours
Vercel	Eusèbe	IX ^e s.-X ^e s.	Influence de St-Denis
Pavie	Syr	IX ^e s.-X ^e s.	Influence de St-Denis
Venise	Marc	IX ^e s.-X ^e s.	Influence indirecte de St-Denis (par Syr de Pavie)

Metz	Étienne, invention	900	
------	--------------------	-----	--

Troisième renaissance (an mille)

Cambrai	Géry, Aldegonde, Wau- dru, Aubert	fin IX ^e s. et vers 1000/1050	
Amiens	Firmin	IX ^e s.-X ^e s.	
Aix	Charlemagne	950	Otonienne
Sens	Savinien et Potentien	XI ^e s.	Odoranne
Reims	Nicaise	X ^e s.	
Rouen	Ouen	1030	Isembert
Limoges	Martial	1030	Adémar de Chabannes

S'il semble difficile d'apporter une réponse générale à cette problématique de l'influence des cultes locaux et la cristallisation des notations par la diffusion du *cantus* vers 900-950, force est de constater trois phases différentes : la première renaissance carolingienne (de Pépin à Louis le Pieux) ; une phase centrale autour de Louis le Pieux et Charles le Chauve (830-900) ; puis une phase plus tardive, apparentée à la renaissance ottonienne de la seconde moitié du x^e siècle (940-980)¹³⁴. De même, le séquentaire de Notker se superpose à des corpus existants de séquences, notamment à l'ouest, où ils ont pu se constituer entre 750 et 850 ; bien des centres n'intègrent pas ces séquences notkériennes, sinon très partiellement (Pentecôte)¹³⁵. Il ne reste plus qu'un parallèle à établir avec les répertoires du Pontifical romano-germanique qui, de même, s'agrègent ou recouvrent des corpus légèrement antérieurs. Bien que ces schémas soient assez complexes du fait d'une modalité de diffusion et de remodelage permanent des répertoires, bien des faisceaux de convergences plaident pour un étagement de la chronologie des traditions régionales comme de la fixation écrite du *cantus* où l'Est (Alémanie-Germanie) vient recouvrir les autres traditions en dernier, après la Lotharingie et l'Aquitaine, elle-même seconde par rapport aux zones les plus occidentales, la Neustrie et les Îles Anglo-celtiques. Alors qu'on aurait pu penser que ces nouveaux formulaires fussent plus homogènes dans leur réception, les différenciations continuent de révéler plusieurs phénomènes intéressants :

- l'introduction de répertoires locaux et de compositions locales ;

- leur export entre centres éloignés, caractéristiques ;
- la division tant des variantes textuelles que mélodiques (révélatrice de corrections, introduites à Saint-Gall comme en Aquitaine).

Divisions des aires culturelles pour les proses et séquences

La géographie des séquences et des proses est très instructive sur la question des divisions entre aires culturelles à partir de 850 environ, à la fin de la renaissance carolingienne. Elle confirme pour le corpus des séquences de la première époque (850-950) plusieurs constats observés au niveau des variantes ou des réaménagements liturgiques des formulaires¹³⁶. On y voit deux blocs assez nets entre l'Ouest et le séquentaire ou *Liber hymnorum* de Notker le Bègue, composé à la fin du ix^e siècle¹³⁷. La division est nette entre les Îles Britanniques, la Neustrie et les zones alémano-germaniques, zones évidentes d'expansion à partir de Saint-Gall¹³⁸. On constate l'enracinement effectif de Rouen et de Chartres, c'est-à-dire de la Normandie et des régions réformées après les invasions normandes, dans la sphère anglo-neustrienne. Les réformes monastiques ne sont donc pas venues bousculer ces divisions anciennes des deux blocs de séquences Est et Ouest, disons Anglo-français et Allemand¹³⁹, avec ces réserves d'une certaine perméabilité entre les deux, à l'exemple de la séquence *Eia recolamus*, à la fois dans le *Liber hymnorum* de Notker mais aussi à l'Ouest¹⁴⁰. Certaines séquences ont été nouvellement composées, mais ne viennent pas rompre cette tradition du Nord-Ouest. De même, on voit que Paris a fait l'objet de compositions nouvelles par rapport à son entourage (Saint-

134 v. Jean-François GOUDESSENNE, « Geography and Historiography in early West Frankish Historiae (750-950) », dans David HILEY, *Liturgical Chant for Offices of the Saints in the Middle Ages*, Fondazione Levi, Venise, 2018 (sous-presses).

135 v. t. 2, Annexes n° 8, p. 346.

136 t. 2, Annexes n° 8, p. 346.

137 Un des témoins majeurs étant donné par Mur 3.

138 v. KRUCKENBERG 2012, p. 468.

139 *id.*, p. 475.

140 AH 53, p. 24-25 et t. 2, éd. Anthol. n° 84, p. 516.

Denis). Le fait que certaines fêtes accueillent presque partout la même séquence, notamment pour la Pentecôte (*Sancti spiritus assit nobis*), indique par ailleurs la double stratification dans l'élaboration des corpus, qui empruntent à l'un et à l'autre bloc : alors que l'Est et la Lotharingie adoptent souvent le séquentaire de Notker dans son ensemble, l'Ouest fut très partiellement réceptif – avec quelques réticences comme l'atteste un coutumier de Cluny¹⁴¹. Inversement, l'Ascension est plutôt unanime pour l'Ouest (*Rex omnipotens*). Si l'on remarque des couches nouvelles ou locales à l'Ouest, notamment à Paris mais encore à partir de Chartres (*Sonent regi* de Fulbert), bien plus complexes encore sont les divisions en Francie médiane, en Lotharingie : Cambrai adopte rapidement les séquences de Notker, notamment la première (*Natus ante secula*), mais conserve plusieurs séquences de l'Ouest, comme son corollaire de Lille¹⁴², mais adopte rapidement de nombreuses compositions nouvelles, les séquences de la deuxième époque, après 1050¹⁴³. On y voit donc, d'une manière certes moins sensible que pour les variantes mélodiques, plus anciennes, l'influence lorraine dans ce diocèse pourvu rapidement d'évêques ottoniens après 1093¹⁴⁴. Reims est davantage tournée vers l'Ouest, à l'instar des variantes du second notateur de Rem 5 comme du formulaire de la Dédicace des pontificaux. Bien qu'influencés par les deux traditions de l'Ouest et de Notker, les deux grands centres de Lotharingie Aix et Metz développent un répertoire de séquences propres, mais plutôt

local, selon des configurations distinctes¹⁴⁵. L'Italie présente la même complexité que pour le reste, où se retrouvent les deux corpus principaux, combinés de façon parfois originale, avec des compositions locales ou régionales, réparties au moins en trois ou quatre groupes parmi les sources retenues ici : le Piémont occidental (Vercelli), le Piémont central (Verbania, Bobbio), l'Émilie-Romagne (Ravenne) et Bénévent, plus méridionale¹⁴⁶. Les traditions de la Péninsule ne sont donc pas vraiment sous l'influence exclusive de l'Est¹⁴⁷, ni de l'Ouest, à l'exception de Vercelli et Bobbio qui révèlent, comme pour les variantes mélodiques, des influences plus directes de la Francie Nord-occidentale. On ne retrouve pas à Bobbio une influence aussi importante de Saint-Gall dans ce domaine, l'une des seules séquences empruntées à Notker étant, comme dans la plupart des centres européens, celle de la Pentecôte.

En conclusion, sans approfondir des points qui ont été abordés dans les études plus adéquates, la stratification des séquences, ce que Lori Kruckenberg appelle la « barrière » de réception entre l'Est et l'Ouest¹⁴⁸, peut s'inscrire dans cette continuité de la division du vieux-fonds de la Messe – et non être un phénomène nouveau comme le laissait suggérer Michel Huglo¹⁴⁹. Nous confirmons la distinction d'au moins deux phases et deux branches du *cantus* et insistons

141 KRUCKENBERG 2012, p. 473.

142 *Lil.* non indiqué dans le tableau, mais on peut y ajouter toutes ces zones autour de Tournai, Douai, Marchiennes, à la limite de l'Empire et du royaume de Francie occidentale.

143 KRUCKENBERG 2012, p. 475-476.

144 Bernard DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e s. Recherches sur la vie religieuse dans le Nord de la France au moyen âge*, Arras, 1994, 2 vol.

145 On notera la grande porosité entre les familles de séquences, par exemple la version locale pour la s. Jean à Reims-Laon, *Nostra musica*, reçoit le même timbre que la séquence de Notker pour les Innocents, *Laus tibi Christe*, qui elle-même est peut-être dérivée d'une des acclamations éponymes, conservées à l'Ouest... ; t. 2, éd. Anthol. n° 88, p. 519 ; v. également KRUCKENBERG 2012, p. 475-476.

146 Cette tradition, bien desservie par les éditions en matière de chant grégorien, doit être plus justement mise en perspective avec les autres traditions italiennes, dont certaines probablement plus diffusées que Bénévent.

147 Monza et Vérone se rattachent à l'Est.

148 KRUCKENBERG 2012.

149 HUGLO 1975.

comme notre collègue américaine à réévaluer ce « lavage monochrome apporté par une vision historique unique »¹⁵⁰. Le fonds le plus ancien est bien celui de l'Ouest, mais les influences des blocs anglo-français, lotharingien et alémano-germanique sont croisées et complexes. N'oublions pas non plus la porosité et les équivalences entre ces deux blocs, dès la « première époque » des séquences : l'œuvre de Notker, influencée par ce célèbre témoignage rapportant les pratiques d'un moine de Jumièges, invite largement à considérer son apport comme une réécriture à partir de modèles empruntés à l'Ouest, tant pour le texte que pour les mélodies¹⁵¹. On remarque aussi des phénomènes identiques dans la cartographie et la division des séquences et proses par rapport aux variantes littéraires et surtout mélodiques, quand l'Aquitaine (Saint-Martial) comme Cluny, intègrent plus nettement la tradition notkérienne pour quelques fêtes majeures (Noël, Pentecôte), alors qu'elles semblent en même temps reliées à la branche anglo-occidentale. La perception de l'œuvre notkérienne comme un filtre par rapport aux modèles anglo-francs confirme nettement la place de Saint-Gall et des régions alémaniques dans les phases stratifiées les plus ultimes des émergences du chant grégorien aux VIII^e-IX^e siècles.

Retouches musicales et réécriture modales sous le signe des théoriciens ?

L'importance notoire de ces écarts dans les textes littéraires eux-mêmes, sans parler des variantes mélodiques qu'ils impliquent, directement ou non, mérite une considération de première place quant à la question des remaniements et de l'émergence d'une version stabilisée d'un chant grégorien à plusieurs visages. De nombreux exemples en Neustrie, dans les Îles

150 KRUCKENBERG 2012, p. 476.

151 *Id.*, p. 470.

Britanniques et dans quelques localités italiennes – auxquelles s'ajouteraient encore bien d'autres témoins, éventuellement hispaniques – nous permettent même de confirmer d'importantes traces de réécriture et de remaniements mélodiques, parfois simplificateurs ; ils dénotent souvent un souci d'adapter la tradition du chant aux principes théoriques qui s'affirment aux IX^e-XI^e siècles. La plupart des variantes d'ordre modal résultent de l'influence de l'*octoechos* : elles se manifestent par certaines retouches et apportent quelques précisions induites par les « théoriciens » sur la pratique et la copie des manuscrits¹⁵². Ce sont des chantiers immenses qui s'annoncent pour établir, de façon systématique ou exhaustive, ces relevés de variantes de réécriture, non simplement ornementales ou typologiques, mais liées aux divisions culturelles et linguistiques.

Commençons par regarder de plus près les intonations, les cadences intermédiaires et finales de quelques pièces de la Messe, plus particulièrement des introïts. L'intonation du *Populus Sion*, dont le pourvoi d'un *initium* sur le degré de la finale dans l'intonation trahit une réécriture manifeste, peut-être influencée par l'antienne éponyme des Rogations¹⁵³. Au-delà d'une hypothétique influence de l'Office sur la Messe, cette variance est d'abord l'indicateur d'un archaïsme résiduel, probablement partagé plus largement par d'autres traditions régionales et dont la concordance avec le Vieux-romain comme l'Ambrosien caractérise de nombreux témoins du domaine géographique étudié ici. Le pourvoi de l'*initium* sur *sol*, d'une quarte d'intonation à la place d'un départ direct sur la corde de *do*, peut en effet apparaître comme un remaniement de conformation aux principes de

152 Off. *Oravi* ; intr. *Gaudete in domino* ; Off. *Ymnum cantate* ; *Dominus mecum* ; Int. *Exaudi domine* ; R/ *Cecilia me misit* ; *Ave Maria (mulieribus)* (VAN DER WERF 1983, n° 38).

153 t. 2, éd. *Anthol.* n° 41, p. 481.

l'*octoechos*. D'autres exemples d'ajout d'*initia*, affirmant davantage le degré de la finale, sont légion : ils attestent à l'évidence l'influence des théories de l'*octoechos* sur la tradition manuscrite. Les plus manifestes se retrouvent dans les formules d'intonation (Off. *Constitues eos*) : l'apposition du *ré* grave, disons d'une quarte ascendante réaffirmant le tétracorde inférieur, évite toute ambiguïté avec le *protus* (GT 434)¹⁵⁴. Le type neustro-insulaire comme d'autres types ignorent cette polarisation grandissante de la finale : comme le *ré* initial au départ de l'introït *Ad te levavi*¹⁵⁵ ou le tétracorde inférieur *sol-ré*, qui n'est pas souligné, dans *Deus dum egredereris* (le neume de la deuxième syllabe, léger, n'est qu'une petite *clivis sol-fa*) (ex. 9)¹⁵⁶.

Le départ de la phrase '*et renovabis*' dans l'offertoire *Emitte spiritum* (ex. 10) marque une différence importante avec la tradition sangallienne, en *tétrardus* plagal, qui souligne davantage la sous-finale, alors que l'on repart toujours sur la finale, *sol*¹⁵⁷.

Comment ne pas songer non plus à cette réécriture de l'intonation de l'*Ad te levavi*, dont l'antienne-trope d'introduction *Gregorius presul* (qui présente du reste plusieurs mélodies) expliquerait cette nouvelle intonation, corrigée sur une finale *sol* et non sur le *ré* initial¹⁵⁸ (ex. 11) ?

Une cartographie de ce phénomène serait éloquent, de même que la comparaison de

154 La pièce est souvent notée en *la* et commence sur *do*.

155 GT 15, v. *supra* chap. I, ex. 3, p. 67.

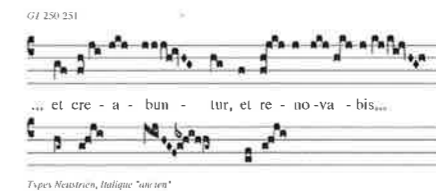
156 Une variante qui peut également être induite par une différence de classement modal, dans certains tonaires qui indiquent le 3^e ton au lieu du 8^e, v. HUGLO 1971, p. 342.

157 Y compris dans le tonaire de Dijon (*Pal Mus VII*). La tradition sangallienne, dans ce cas, est loin de correspondre à la majorité des témoins.

158 v. GR, t. IV/2, p. 69 et Charles ATKINSON, « *De Accentibus Toni Oritur Nota Quae Dicitur Neuma* : Prosodic Accents, the Accent Theory, and the Paleofrankish Script », dans Graeme M. Boone, *Essays on Medieval Music in Honor of David G. Hughes*, Cambridge, 1995, p. 38-39.



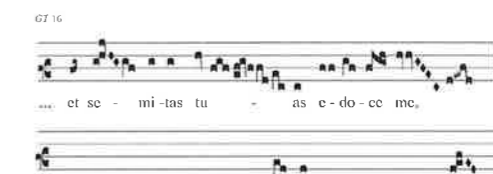
Ex. 9 Intr. *Deus dum egredereris*



Ex. 10 Off. *Emitte spiritum*



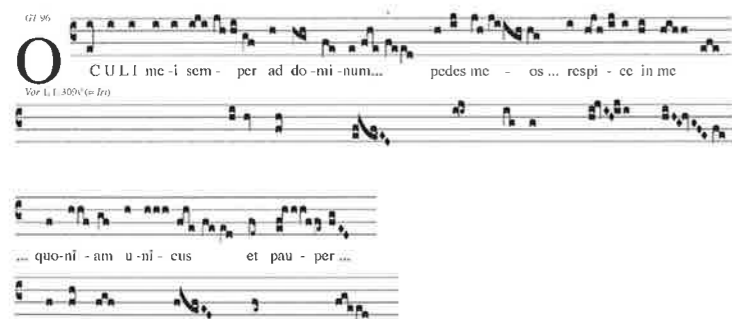
Ex. 11 intr. *Ad te levavi* et l'influence des tropes sur l'intonation



Ex. 12 Gr. *Universi*, modifications modales et ornementales



Ex. 13 Intr. *Protector noster*

Ex. 14 Gr. *Quis sicut*Ex. 15 Intr. *Terribilis est* (intonation et cadence intermédiaire)Ex. 16 Intr. *Oculi mei* (ornementation des cadences)

sources d'un même centre, par exemple le graduel de Nevers (*Niv 2*) comparé au tropaire antérieur de plus d'un siècle (*Niv 1*), qui témoigne d'une réécriture opérée dans un même centre. Après les intonations, voici les cadences qui dans plusieurs cas, marquent d'importantes différences entre les témoins : dans l'intr. *Exaudi... adiutor*¹⁵⁹, la

159 GT 291.

cadence sur '*despicias*' est plus volontiers sur *do* (au lieu de *ré*), à l'instar de la cadence suivante sur '*deus*'. À l'inverse, dans le graduel *Universi*, l'avant dernière cadence sur '*semitas tuas*' est sur *ré*, comme la suivante (ex. 12)¹⁶⁰. Si cette différence résulte probablement d'une restitution erronée de la Vaticane, la plupart du temps, elles ne résultent pas d'erreurs, mais bien d'une différenciation dans la tradition manuscrite.

L'introït *Protector noster* sur '*una*' (ex. 13) où l'on retrouve une cadence analogue à la précédente '*melior*', sur *fa* (avec *si*^b effectif), équivalente à une cadence en *sol*, plus conforme au contexte du *deuterus* plagal n'est pas simplement lié à une question de transposition ou d'adaptation aux portées.

De même, le graduel en *tritus* authentique *Quis sicut*¹⁶¹ hésite entre la teneur ou la tierce pour la cadence bien marquée sur '*habitat*' (ex. 14).

À l'exception de l'introït pour la Dédicace *Terribilis* (ex. 15), un peu plus tardif, toutes ces variantes affectent le Vieux-fonds romano-franc des VI^e-VII^e siècles : les introïts *Audivit*, *Cantate*, *Exaudi*, la communion *Introibo*¹⁶² et l'introït *Oculi mei* (ex. 16). Ils présentent donc une formule cadentielle type, toujours identique, pouvant s'adapter à plusieurs modes, assez développée, qui à l'instar du Vieux-romain ou de l'Ambrosien, privilégie la conjonction mélodique à la disjonction.

Dans l'édition Vaticane comme dans maints contre-témoins de notre corpus ciblé sur la Neustrie, ces cadences correspondent, aux mêmes emplacements, à des formules beaucoup plus brèves et à une éviction soit de la quarte descendante soit du joint mélodique continu, et marquent une pause sur un degré parfois différent.

Ces constats opérés sur les répertoires de la Messe nous invitent à poursuivre l'exploration

160 Un cas analogue avec l'Off. *Benedicam* (GT 293), sur le second '*mihī*'.

161 GT 269.

162 t. 2, Annexes n° 10, p. 367.

d'un vaste examen critique des variantes liées à la modalité, déjà largement abordé dans les travaux sur le chant grégorien, mais pas vraiment dans une perspective globale. Il faudrait donc poursuivre cet examen de façon croisée, à plusieurs niveaux, au travers d'autres genres de la Messe, par exemple les remaniements dans les traits, présentant des formules abrégées ou au contraire, développées, mais aussi du côté de l'Office, notamment pour les antiennes, en observant particulièrement les intonations, plus encore que les cadences, selon une méthode radicalement différente des celles opérées dans le CAO ou le *Graduel Critique*, en se référant au Vieux-Romain, comme le préconise Dom Guilmard¹⁶³, mais aussi par l'observation des centres privilégiés décelés dans cet ouvrage : les principales églises et monastères de l'espace Anglo-Neustrien (Worcester, Exeter, Arras, Corbie, Noyon, Nevers...) complétés par quelques relais stratégiques comme Verceil, Asti, Bobbio ou Brescia. Quelques exemples peuvent déjà nous convaincre de l'intérêt de telles investigations où le maintien de structures relevant d'une modalité plus archaïque sont manifestes et se retrouvent parfois dans les leçons du Vieux-romain, par exemple dans quelques antiennes à timbre équivalent, où les intonations ont été en général réécrites dans la version grégorienne (*Qui enim, Lapidis torrentis, Sepelierunt* pour s. Étienne, *Sic eum volo* (s. Jean l'Évangéliste) ; *Herodes iratus, Sinite parvulos, Dum medium* (Innocents) ; *Caro et sanguis, Symon Iohannis, Argentum et aurum* (s. Pierre) ; *Qui operatus est, Tu es vas* (s. Paul), etc.)¹⁶⁴. Ces réécritures qui se combinent avec le maintien d'une modalité « archaïque », notamment celle du *protus-quarte*, encore abondante à Paris, à Sens¹⁶⁵ comme dans bien d'autres centres, ou

aussi avec le maintien de joints mélodiques ornementaux, doivent être replacées dans une posture philologique inversée par rapport aux critères auxquels nous a habitué une philologie inadaptée. Ce critère de la « majorité des témoins » aboutit à une déformation dans le schéma historique traditionnellement établi du chant grégorien : les témoins de la tradition majoritaire ne représentent peut-être pas un « original » mais plutôt une version progressivement stabilisée, liée à un archétype de diffusion, les leçons excentrées – dont les manuscrits vieux-romains, qui établissent là aussi des liens plus visibles avec certaines branches régionales de la tradition grégorienne – correspondent à des étapes progressives d'une liturgie initialement moins unifiée, à forte composante locale, évoluant sans archétype fixé au départ vers un modèle plus universel.

La méthode critique devrait aussi prendre en compte les divergences des tonaires, ce qu'avait déjà envisagé et initié Michel Huglo dès 1971¹⁶⁶, mais qui ne semble pas avoir été mené jusqu'au bout. Plusieurs centres de Neustrie offrent une contribution importante au « tonaire carolingien », notamment ceux qui s'inscrivent dans cette tradition commune à la Grande-Bretagne et au Nord de la France, Corbie (*Cor 2*), Saint-Denis, Winchester (*Vin*)¹⁶⁷, puis les tonaires « français », de Saint-Vaast d'Arras (*Vaa 0*) et de Nevers (*Niv 1*), dont on pourrait comparer chaque pièce indexée aux tonaires de Metz¹⁶⁸ et de Nonantola, afin de dégager les divergences, susceptibles de révéler des variances mélodiques dans la tradition¹⁶⁹. De

Collège des Bernardins, à Paris, du 12 au 15 décembre 2012, Brepols, Turnhout, 2013, p. 267-284.

166 HUGLO 1971, p. 342.

167 *Id.*168 Walther LIPPARDT, *Der karolingische Tonar von Metz, Aschendorff (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 43)*, 1965.

169 HUGLO 1971, p. 29 et 41.

163 GUILMARD 1999.

164 v. t. 2, Annexes n° 10, p. 365.

165 Claire MAÎTRE, « Le plain-chant de l'office à Notre-Dame », dans Cédric GIRAUD (dir.), *Notre-Dame de Paris 1163-2013, Actes du colloque scientifique tenu au*

façon conjointe et complémentaire, les tables des antiphonaires de Nevers (*Niv o*) et de Prüm (*Pru o*) remarquées de longue date, offrent avec leurs incipits neumés d'excellents compléments critiques au CAO pour évaluer la différenciation des branches, tant dans le Vieux-fonds que dans les fonds additionnels de la fin du IX^e siècle jusqu'aux compositions d'un Fulbert de Chartres. Enfin, il ne faudrait pas oublier, dans certains cas,

l'influence potentielle des répertoires plus tardifs des tropes et des prosules sur la morphologie même du Vieux-fonds, tant pour la Messe que pour l'Office, certaines variantes pouvant être induites par l'exécution de tropes en amont ou en aval, modifiant ainsi l'intonation ou une cadence, à l'instar du célèbre introït qui ouvre les graduels en rappelant la marque rhétorique paternelle de notre *Gregorius praesul*.

V. Paléographie, notations et sémiologie

« Dans cette variance essentielle des œuvres [médiévales], la philologie, parce qu'elle [a été] pensée du texte unique et stable, n'a perçu à contresens que maladie infantile des lettres ou désinvolture des scribes (...) [or] elle est tout autre chose : un excès joyeux »

Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante*, 1989.

Nouvelles données philologiques sur les notations

La non pertinence de « l'unité manuscrit » pour comprendre la nature d'un chant grégorien qui relève davantage de l'hypertexte à tradition fluide et pléthorique, doit évidemment se répercuter sur les méthodes de recherche et les pratiques éditoriales, quitte à laisser sombrer sans regrets cet *antiphonaire de Charlemagne* dans l'Atlantide des utopies. Les idées de « manuscrit idéal », de « meilleure version », sont étroitement connotées de l'héritage du XIX^e siècle. Bien des domaines de la philologie comme de l'exégèse biblique ont depuis longtemps dépassé ces représentations inappropriées, trop fréquentes dans l'approche académique de la musicologie médiévale. De plus, la part accordée dans la culture médiévale à la paléographie musicale, fondée sur l'hypothèse de *scriptoria* spécialisés, est à relativiser à la vue de la part d'oralité des chantres, aussi importante que le rôle des scribes notateurs des neumes : la copie de la musique doit être relue à l'aune de cette part irréductible d'oralité, ce qui vient modifier ce schéma conceptuel hérité d'une

historiographie ayant imposé une transmission purement écrite¹.

L'habitude confirmée dans l'historiographie, même récente², d'associer la notation musicale à la *renovatio* carolingienne, au même titre que la minuscule caroline, constitue un véritable anachronisme, d'autant plus que les premiers essais n'ont guère à voir avec le noyau même des sources du chant et le rituel liturgique sous-jacent, mais plutôt avec des corpus périphériques, portés par la réflexion théorique des arts libéraux et

¹ CULLIN 2004, p. 24 et sq.

² Une pensée qui se décrypte encore dans les meilleures études, par exemple l'article de David HILEY, « Notation » dans le *NGD* ou COLETTE 2003, p. 15, ou encore AUBERT 2014 ; l'article magistral de RANKIN 2011 apporte enfin une critique historiographique plus appropriée, tout en associant toujours cette invention de systèmes notationnels, certes de diverses typologies, aux chantres *carolingiens*, alors que l'appellation *post-carolingienne* eût été plus appropriée pour une chronologie située entre 880 et 1030.

l'invention poétique³. Se fait alors sentir depuis quelques décennies une nécessité impérieuse de distinguer plusieurs phases entre les renaissances carolingiennes successives, telles que des historiens comme Pierre Riché l'ont envisagé : la première, celle de Pépin puis Charlemagne, la seconde de Charles le Chauve (840-870), puis enfin la troisième, celle des empereurs ottoniens (960-1020). Ces phases dessinent une mise en œuvre plus progressive des projets des souverains francs, parfois purement intentionnels, ces derniers n'ayant probablement jamais exercé directement quelqu'impact technique ni philologique dans le détail des processus de confection des textes, ni dans la réalité de leurs modes de transmission⁴.

Dans ce contexte, il est très risqué de considérer les manuscrits les plus achevés, datés de quelques décennies en amont ou en aval de l'an mille, comme relevant de la première phase de la renaissance carolingienne, comme s'ils en étaient un prolongement direct, sans impliquer d'évolutions ni de transformations des corpus. C'est pourtant bien l'examen de détail de l'édition critique, menée sur une large assise de témoins, ainsi qu'une maîtrise paléographique des notations les plus anciennes, qui montrent rapidement la faible probabilité de ce « dogme de l'invariance » des corpus dans cette période 770-900, pendant laquelle se fixe cet hypothétique « Vieux-fonds romano-franc », composite, hybridé avec bien des traditions liturgiques locales et « pré-gré-

3 HUGLO 1990, p. 238 refuse l'idée d'une « notation-mère » qui serait analogue à une minuscule caroline standard ; RANKIN 2011, p. 109, particulièrement note 16.

4 Point de vue plus volontiers adopté par les liturgistes, les philologues et les byzantinistes, alors que les « grégorianistes » restent étonnamment campés sur des positions très conservatrices, v. 1985 ou encore Jacques HANDSCHIN 1954, p. 60. Enfin, Susan Rankin insiste sur le fait que la phase finale d'élaboration des notations vers 900-950, à Laon, Saint-Gall ou Chartres, n'est pas de même nature que les premiers essais de neumes un siècle auparavant, v. RANKIN 2011, p. 106.

goriennes ». Période qui, en même temps que la fixation de corpus anciens, a vu s'épanouir une riche floraison de genres, de compositions et de fêtes nouvelles, sans cesse cumulées avec d'anciens substrats.

Comment donc concevoir la coexistence des notations avec une transmission sûre des fonds les plus anciens, ce dans un contexte d'oralité-écriture que la musicologie n'a pas encore réussi à intégrer dans ses pratiques éditoriales, plutôt adaptés à des corpus plus récents et modernes ? La notation serait-elle l'unique critère permettant d'établir l'authenticité d'un répertoire, son archaïsme ? N'a-t-elle pas été finalement un moyen de conserver un corpus, en le transformant en revanche par le biais des tropes, se plaçant ainsi dans la continuité d'une tradition orale vivante⁵ ?

Ce chapitre montre dans le détail, grâce à ce domaine spécifique de la paléographie musicale⁶, comment il convient de rebattre les cartes de toutes les problématiques philologiques, surtout des transcriptions à des fins de performances musicales, pour adopter de nouvelles postures à l'égard de textes qui résistent parfois très fortement à toute normalisation. Il va conjuguer subtilement les données des variantes des chapitres précédents, avec une dialectique complexe entre variantes et notations, au cœur de la problématique de la transmission, pour répondre à la question suivante : les typologies des notations reflètent-elles les mêmes aires culturelles que celles des variantes, ou au contraire, sont-elles indépendantes ?

Vis-à-vis de ce foisonnement de sources, de pratiques liturgiques et musicales plurielles, voici des réseaux spécifiques qui renouvellent le paysage musical de la période de transition entre les Carolingiens et le XI^e siècle. Ils portent à notre

5 CULLIN 2004, p. 28.

6 Assez différemment d'ailleurs par rapport au domaine byzantin, v. Constantin FLOROS, Neil K. MORAN, *The Origins of Western Notation*, Lang, Berne, 2011.

connaissance de nouveaux centres, en les repositionnant dans les perspectives plus riches des aires culturelles régionales. Les solutions proposées ici ne penchent pas dans la survalorisation d'un témoin ni d'un groupe particulier, mais plus volontiers dans les interstices et les filigranes multiples tissés entre les innombrables sources, laissant comme le rapportait Rosamond Mc Kitterick, une large place à de riches spéculations, complexes, à l'opposé d'une vision culturelle simplifiée, favorisée par le contexte de l'imprimerie moderne.

Primauté des sources notées sur la littérature narrative

Bien plus que la littérature narrative et historique, ce sont bien les livres de chant, progressivement notés, qui apportent l'essentiel à la science de la philologie critique. Les témoignages d'auteurs, même Amalaire, n'auront que rarement l'occasion de donner autant de détails précis et techniques, à la différence de l'observation des textes et des mélodies dans les sources elles-mêmes⁷. Or l'historique de l'édition du plain-chant puis du chant grégorien a pourtant conditionné une méthodologie qui reste toujours à construire, pour se dégager de cette prédilection envers la branche alémano-germanique du *cantus*, en témoigne encore le *Graduale novum* comme de nombreuses restitutions⁸. Dans cette tradition historiographique, le fait que les plus anciens neumes allemands aient été attribués à la ville de Ratisbonne (Regensburg) n'est évidemment pas anodin dans l'importance qu'a représenté

7 Les ouvrages d'Amalaire par exemple, tout incontournables qu'ils sont pour la liturgie, ne nous renseignent guère sur les mélodies ni vraiment sur les questions de réécriture.

8 *Graduale novum*, tome I, Con Brio-Libreria editrice Vaticana, Ratisbonne-Vatican, 2011 ; *Beiträge zur Gregorianik*, AISC GRE, 1985-, ou encore les restitutions de Dominique CROCHU, « Les antiennes de procession des Rogations », *Études grégoriennes* 30 (2002), p. 61 et sq.

l'édition éponyme à la fin du XIX^e siècle, orientant fortement les éditions du *cantus* vers sa forme germanique⁹. Bien des affirmations de ces travaux antérieurs entretenant puissamment le « mythe » grégorien, peuvent aisément être déconstruites par un retour critique sur la datation des sources : l'antiphonaire attribué par le Père Lambillotte à Saint Grégoire en 1851¹⁰, devient en 1924 le *cantatorium* de Saint-Gall, édité par Dom Mocquereau¹¹. Il ne date en fait que de la période pré-ottonienne, peut-être un peu en amont (premier ou second tiers du X^e siècle). Les plus anciens neumes de Saint-Gall ne remontent, comme ceux de Laon, qu'à l'extrême fin du IX^e siècle¹², soit plus de cent trente années après Pépin – le même laps de temps qu'entre *Eine kleine Nachtmusik* et *Le Sacre du printemps* ! Il n'est plus si surprenant de retrouver aujourd'hui la plupart des « premiers » témoins notés souvent datés du IX^e siècle, comme relevant du tournant du X^e siècle, c'est-à-dire d'une période de transition post-carolingienne¹³.

J'apprécie ce qualificatif quelque peu ironique et autocritique de « *grafolatrico* » utilisé par Guido Milanese, qui nous éclaire sur les doutes et limites quant à une systématisation parfaite du chant,

9 ELLIS 2013, chap. 2.

10 HUGLO 1990, p. 235.

11 *Pal Mus*, II.

12 Premier séquentaire de Saint-Gall, conservé à la BnF lat. 10587, v. COLETTE 2003, p. 26 et RANKIN 2011, p. 139-140 ; pour les datations v. Bernhard BISCHOFF, *Catalogue of the Continental Manuscripts of the Ninth Century*, Bavarian Academy of Sciences, Harrassowitz, Wiesbaden, 2004, t. 2, p. 26 (n° 2074).

13 Le traité d'Aurélien de Réôme a été récemment daté de cette période, FERRETTI 2003, p. 6 et 8. — RISM B III/6, p. 249. — Yves CHARTIER, *L'Œuvre musicale d'Hucbald de Saint-Amand : les compositions et le traité de musique*, (*Cahiers d'Études Médiévales*, cahier spécial n° 5), Bellarmin-Vrin, Montréal-Paris, 1995 p. 90, 301, 338. — Michael GLATTHAAR, « Bernard von Réome und die Datierung der "Musica disciplina" Aurelians », *Revue Bénédictine* 121 (2011), p. 357-381 ; ou encore le fragment d'antiphonaire de Vienne daté de 860 et contenant un office de saint Grégoire attribué à Léon IX, v. HUGLO 1990, p. 258.

même à l'intérieur d'une tradition homogène comme celle de Saint-Gall et d'Einsiedeln¹⁴. Même entre les pôles remarquables d'une tradition supposée « rythmique authentique » (Chartres, Albi, Bénévent, Laon), qui résulte volontiers de l'entretien d'un mythe falsifié¹⁵. Dans d'autres disciplines, par exemple dans l'histoire de la littérature romane, on trouve des arguments critiques au compte du chant grégorien¹⁶. En effet, en linguistique moderne dans la seconde moitié du XIX^e siècle, bien des études de détail, ont réduit la langue à sa seule couche phonique. Hypersavantes, elles n'embrassèrent guère le texte dans son *contexte culturel*, ni surtout dans une dialectique entre le texte, le scribe et le récepteur praticien¹⁷. Ces études sémiologiques sur tel ou tel neume, loin d'être inutiles, ne se sont pas ensuite réorientées dans une optique plus critique à l'égard de la transmission des répertoires, ni n'ont été réévaluées selon une approche vraiment comparatiste. D'où l'illisibilité de certains travaux comme d'éditions hyper-savantes, peu productives sur le plan intellectuel, se contentant d'un « relevé impressionniste de faits curieux, livrés aux préjugés anciens comme aux hypothèses incontrôlées »¹⁸ ! Depuis Dom Mocquereau jusqu'à Dom Hesbert, on retrouve en philologie romane les mêmes oppositions qu'entre les adeptes de Gaston Paris et les bédieristes : on ramène l'œuvre à un texte autorisé, stable et clos sur lui-même, simulant l'unité de sa conception

et négligeant l'espace variationnel, ne donnant aucunement aux variantes un véritable statut épistémologique¹⁹.

Par ailleurs, les études études de la notation ont largement entretenu cette idée de décadence après le X^e siècle et d'érosion progressive de la précision rythmique des neumes – déjà – jusqu'aux portées. Les linguistes ont pourtant insisté sur la distance à prendre vis-à-vis de la forme téléologique de l'écriture. La sémiologie grégorienne – en l'occurrence la notation de Saint-Gall – a eu une fâcheuse tendance à l'endogenèse, à se concentrer sur les procédés de l'écriture pour elle-même, alors que des éléments exogènes, extérieurs à l'écriture, pouvaient être repérés pour leur incidence, *a priori* non repérable, aboutissant à une sacralisation des objets d'étude en une forme auto-suffisante. Ce qu'ont dénoncé les travaux de Rajeczky (1957, 1967), bien peu connus : « la sémiologie méconnaît les rapports normaux entre écriture et oralité des traditions musicales »²⁰. L'étude magistrale de Susan Rankin, focalisée sur les différences entre Laon et Saint-Gall, insiste sur le fait que dans l'univers culturel carolingien ou alto-médiéval, la notation ne relève pas d'une pratique autonome, surtout que les premiers livres entièrement notés vers 900 n'avaient aucunement la finalité de supplanter la mémoire des chantres, ni les traditions orales²¹. Il semble désormais plus que nécessaire d'aborder les notations comme un phénomène non pas isolé mais global, étendu à toutes les aires géographiques (grec, arménien, latin). Or le débat entre Treitler et Levy nous avait déjà invité à s'interroger sur le statut de la notation²². Indépendamment de la datation de précieuses sources citées plus haut, il faut bien reconnaître que ce n'est vraiment pas la

notation musicale qui s'est imposée comme *medium* de la première renaissance carolingienne, celle de Pépin – disons d'avant 789 – mais plus volontiers le classement dans les tonaires et le collectage des textes littéraires. L'apport de la renaissance carolingienne fut donc bien une transformation progressive de la mémoire par une unification très relative de la classification modale par les tonaires et l'imposition d'une nouvelle psalmodie, c'est tout²³ ! Les chantres d'alors n'avaient probablement pas besoin d'une notation musicale : quelles transformations ont donc pu s'opérer entre cette période de fixation encore orale et les cent cinquante années suivantes, où l'ensemble du répertoire finit par être entièrement écrit et noté ?

Une issue était donc attendue à cette opposition entre Treitler et Levy²⁴, reflet du dualisme dans l'approche rythmique contre le style égal de Solesmes. Ricossa s'étonnait d'ailleurs que l'unique question pertinente dans « l'affaire Levy » n'ait point été posée : pourquoi ne s'être pas servi des notations, pourtant existantes aux VIII^e-IX^e siècles (proto-notations)²⁵ ? Emma Hornby comme Daniel Saulnier reconnaissent que, même vers 900, des détails de surface pouvaient rester ouverts à la variance, y compris dans le Propre de la Messe²⁶. Les répertoires « grégoriens », au contraire d'un texte d'auteur, ont d'abord été transmis oralement ; pour en *restituer* le texte neumatique, les indications des différentes notations se complètent les unes les autres. Dans ce contexte, les neumes n'ont

pas pu faire tout de suite l'objet d'un système perfectionné et susceptible d'être copié. Ils participaient de la remembrance plus que d'un modèle écrit²⁷. Les différentes versions d'un chant sont légion entre plusieurs sources et même au sein d'une seule : elles reflètent des captures, des cristallisations distinctes dans l'application des conventions stylistiques de l'idiome franc du *cantus romanus*²⁸.

Désormais la paléographie « musicale » et la typologie des notations ne pourraient donc plus vraiment constituer le point de départ de l'édition critique, car le corpus n'avait pas été composé à partir de cette transcription qui ne fut qu'une capture ou plutôt une codification momentanée d'un corpus non transmis par l'écriture entre 700 et 900 ; l'écriture neumatique concerne donc une période un peu plus tardive ; elle marque un parachèvement plutôt qu'une première création. Il apparaît donc que la tradition mélodique d'une leçon, en fonction de sa stabilité – attestée par le nombre de témoins, mais aussi par les assises historiques que cet ensemble représente – prime sur la fixation écrite par les neumes, *indépendamment* de la sophistication de sa notation. Plusieurs exemples caractéristiques montrent que les systèmes les plus perfectionnés présentent çà et là quelques failles quant à la stabilité de la transmission des mélodies, l'exemple de l'Alléluia pseudo-byzantin *Dies sanctificatus* étant le plus convaincant vis-à-vis de la tradition de Saint-Gall²⁹. Dans le tonaire de Reginon Prüm (vers 900) probablement par le biais de l'influence de Corbie, voici la cadence ornée propre aux témoins de la Neustrie et des Îles Anglo-celtiques, pourtant en milieu lotharingien, comme l'attestent de nombreuses variantes (*infra*, ex. 17 et 37). On pourrait aussi parler des clausules des antiennes de procession,

14 MILANESE 2013B.

15 Définie autour de Dom Mocquereau, v. Dom Grégoire SUÑOL, *Introduction à la paléographie musicale grégorienne*, Desclée, Tournai, 1935, p. 131-173.

16 C. Floros distingue la sémiologie de l'onomatologie et de la sémiographie, v. LINGAS 2009.

17 CERQUIGLINI 1989, p. 114.

18 Cerquiglini vise la philologie romane, mais on pourrait aisément transposer son point de vue à l'égard de la paléographie musicale grégorienne, notamment des études de détail issues de l'école de de Dom Cardine, sur tel neume dans tel manuscrit, ou telle notation très spécifique, *Id.*, p. 110.

19 *Ibid.*, p. 110.

20 Ludwik BIELAWSKI « Benjamin Rajeczky and Polish Musicology », *Studia Musicologica Academiae Scientiarum Hungaricae* 44/1-2 (2003), pp. 11-18.

21 RANKIN 2011, p. 106 et 171-172.

22 TREITLER 1988.

23 Voir AUBERT 2014 et les commentaires de Gerlach et Ricossa sur le forum *Musicologie médiévale*, www.gregorian-chant.ning.com.

24 Opposition réexposée dans CULLIN 2004, p. 18-20.

25 On pense par exemple aux notations ekphonétiques dans les lectionnaires, v. Gudrun ENGBERG, « Ekphonic notation » dans *NGD* ; Denise JOURDAN-HEMMERDINGER, « La notation ekphonétique archaïque (Vaticanus gr. 2144) », *Annuaire de l'école pratique des hautes études*, Paris, 1968-1969, n° 558.

26 SAULNIER 2003, HORNBY 2004.

27 HUGHES 1987.

28 HUGHES 1993, HORNBY 2004, p. 452.

29 t. 2, éd. *Anthol.* n° 1, p. 441.

sur l'alléluia, qui souvent donnent lieu à une assez grande variabilité ou encore sur l'antienne de fraction *Venite populi*³⁰. Voici de multiples exemples qui viennent relativiser l'emprise de la tradition de Saint-Gall sur l'ensemble de la tradition grégorienne d'une part, mais aussi les autres traditions rythmiques privilégiées par l'historiographie grégorienne.

Au regard des éditions et des transcriptions, ce n'est que par l'édition critique portée à un niveau suffisamment large de témoins, que l'on pourra établir un état des lieux précis des traditions liturgiques, grâce à l'examen de détail des mélodies. Ce dernier s'établit non pour procéder à la sélection d'un témoin susceptible de représenter une tradition plus fiable, mais pour penser l'émergence des traditions grégoriennes sans ce prisme du jugement, selon la démarche proposée par Hendrik Van der Werf. Ce dernier a inscrit la paléographie musicale dans une démarche véritablement structuraliste et non dogmatique. C'est dans une déconstruction des habitudes de la musicologie grégorienne qu'il faut rechercher la lente décantation de postulats et de concepts tels que l'*archétype*, l'*original*, le témoin *extravagant*, qui ont forgé les us et coutumes des transcripseurs et éditeurs depuis plus d'un siècle. En matière de philologie musicale, un glissement des procédés critiques s'était traditionnellement opéré à l'aune des seules notations les plus remarquables. Or, l'intérêt paléographique d'une notation ne détermine pas forcément la qualité musicale ni liturgique du témoin correspondant. En aucun cas, la théorie prônée par Marie-Noël Colette en 1979 à propos de la cohérence sémiologique d'une notation³¹, très utile pour repérer les témoins affiliés aux traditions rythmiques majoritaires, ne saurait être utilisée pour invalider des témoins

moins cohérents. Même si l'aspect systématique de l'écriture d'une formule fut un gage de solide établissement d'une variante ou d'une caractéristique ornementale, moult échappées et bien des phénomènes rappellent la nature compositionnelle non systématique du *cantus*. Ce qui contredit rapidement cette apparente unicité d'un tout petit groupe de témoins, qui émanerait d'une tradition jadis dénommée « rythmique authentique ».

De même, la problématique *centre/périphérie* trouve ses propres limites³². Elle doit être relativisée et inscrite à la fois dans le temps et dans l'espace géographique. Par exemple, le graduel critique comme le CAO ont conduit à privilégier comme centres dépositaires d'une tradition plus antique, des lieux de plus grande stabilité au fil des siècles. Dans ce contexte, il est vrai que Saint-Denis, surtout dans l'Office (*Den 8*), a pu paraître isolée par rapport aux témoins voisins de Corbie, Saint-Amand ou Beauvais ; des centres tels Bamberg, Ratisbonne, Saint-Gall ou Einsiedeln, présentaient une beaucoup plus grande stabilité. En revanche, l'existence de plusieurs traditions en un même lieu, dues à une histoire ecclésiastique organisée en réseaux de circuits de diffusion indépendants (monastères réformés par Benoît d'Aniane par rapport à des fondations plus anciennes, les monastères épiscopaux fondés avant le IX^e siècle, la refonte anglo-normande à Worcester³³), ne permet pas toujours de concevoir une continuité géographique des territoires, ni d'appliquer le concept de centre/périphérie à tout va, comme si une cité était toujours considérée comme une unité homogène. Aussi, la pluralité des traditions est-elle également liée à la révision, à l'*emendatio* des textes, pratique littéraire et philologique conjointe à l'idée de *renovatio*, que

32 Wulf ARLT, « Peripherie und Centrum in der Geschichte der ein- und mehrstimmigen Musik des 12. Jhr », *The Journal of Musicology* 14 (1996), p. 263-298.

33 HALMO 2002.

30 *Id.*, n° 13, notamment les témoins *Mor 1* (Chelles) et *Cyr* (région d'Auxerre).

31 COLETTE 1987, p. 121-128.

de fait elle accompagne dans l'ensemble de la culture textuelle et littéraire³⁴.

L'analyse des mélodies soulève donc de multiples résistances à une approche de type scientifique, chez les philologues mais aussi chez les musicologues et met en jeu un véritable paradoxe entre variantes et notations. Très liée à la paléographie musicale, l'analyse mélodique dépend du décryptage des notations neumatiques comme du point de vue sémiologique lui-même, mais encore des modes de transmission des mélodies. La hantise d'être piégé par des visions en trompe-l'œil, la difficulté d'apprécier la pertinence des variantes, d'en élaborer des canons cohérents, sont effectivement rebutantes.

L'écueil de la datation des témoins

La datation des témoins notés n'apporte en rien une légitimité par antériorité de date ; ce qui compte, c'est l'appréciation d'une tradition liée à un réseau, dans l'espace comme dans la durée. De toute façon, la plupart des notations neumatiques n'ont guère commencé pour les livres complets qu'au X^e siècle et souvent, dans la seconde moitié -surtout pour les témoins alémaniques. On voit là une émergence simultanée d'initiatives qui n'ont pas forcément dépendu les unes des autres. Aucun original n'a circulé justifiant une tradition d'appellation « authentique », malgré la valeur inégale des livres, ni le fait que certains aient exercé une influence plus importante que d'autres. Le modèle de développement historique construit par l'histoire de la musique aux XVIII^e-XX^e siècles, formaté par l'univers de l'imprimerie, est un modèle contraire à cet univers culturel carolingien : antidater ou postdater tel ou tel témoin plus ou moins connu de la tradition (Chartres, Laon, Mont-Renaud), ne

changera rien aux problématiques de diffusion et de transmission, ni aux nécessités critiques du philologue-éditeur contemporain.

Face à l'inégalité de la valeur et de l'intérêt des notations, il semble opportun de rappeler que la copie des livres liturgiques était réellement une activité vénérable, sérieuse et fonctionnelle : il est alors trop facile de juger les productions selon les critères de « bon » ou de « mauvais », car les manuscrits liturgiques n'étaient pas n'importe quels livres, copiés à la hâte. Comme Cyrille Vogel, Jean Deshusses rappelait que les livres étaient avant tout représentatifs d'un usage : « il est trop commode de justifier la contamination par l'explication du copiste inintelligent »³⁵. Il préfère justifier les variantes par trois notions : le souci de fidélité ; le souci de correction et enfin, le souci d'adaptation liturgique³⁶. C'est pourquoi dans la diffusion des manuscrits, la représentativité d'un lieu-variant par rapport à une édition usuelle s'impose comme principe qui prévaut sur tous les autres. L'édition Vaticane n'étant pas fiable pour évaluer dans toute son ampleur les traditions médiévales du *cantus* romano-franc, je ne vois pas d'autre moyen pour percevoir la variabilité du « texte » et en vue des futures pratiques éditoriales, que de reprendre presque à zéro la collation des sources avant d'élaborer de nouvelles stratégies de choix³⁷.

Par exemple, l'ornementation caractéristique de l'intonation de l'introït de Pâques *Resurrexi*, qui se différencie nettement de la version plus simple, s'appuie sur un corpus de sources suffisant (plusieurs centaines, du début du XI^e siècle à la Renaissance) pour être non pas considérée comme une extravagance, ni une contamination, mais bien une « tradition » parallèle, qu'elle soit ou non antérieure, ou dépendante d'autres versions³⁸. Il

35 DESHUSSES 1992, p. 48.

36 *Id.*

37 Sujet abordé à la fin du livre, chap. VII (Quelles pratiques éditoriales ?), p. 277.

38 t. 2, Annexes notations 9.2, p. 353.

34 Susan RANKIN, « The Identity and Diversity of Regional Musical Notations », dans Frank HENTCHEL et Marie WINKELMUELLER (dir.), *Nationes et Gentes*, De Gruyter, Berlin, 2014, p. 375-392.

n'y a aucune chance que le répertoire grégorien ne se soit copié mécaniquement, comme un « texte mort » tout au long du Moyen Âge³⁹. C'est pourquoi, l'érudition apportée par la paléographie et la sémiologie grégorienne, essentielle il est vrai pour une analyse fine des répertoires, ne peut s'accommoder d'un déni porté par d'innombrables témoins de toutes époques, qui présenterait des leçons contraires ou distinctes ; ni reléguer ces multiples variations mélodiques, à large assise dans la tradition manuscrite, à des phénomènes d'excentricité, d'extravagance ou d'erreurs de notateurs, pire, d'une défaillance avérée dans la transmission, ce que laisse sous-entendre le concept de *corruption*, légèrement distinct de celui de *contamination*⁴⁰. L'analyse musicale à elle seule, aussi subtile soit-elle, ne peut prévaloir sur l'examen objectif de la tradition manuscrite et de sa transmission : seule la collation systématique la plus approfondie possible des lieux-variants et de leur trace dans la notation, permettra d'établir l'importance à accorder à telle variante, attestée par diverses notations.

La chronologie des sources retenues dans l'édition du corpus de ce livre, parfois pour les caractéristiques paléographiques, ne laisse aucun doute à l'égard de cette hypothèse d'une différenciation des notations et du texte musical dès les origines : les fragments du *Compendiensis*, messins (f. 29) et paléofrancis (f. 81), le tonaire de Reginon de Prüm (Leipzig) comme les fragments nonantoliens de Vercelli (Bibl. cap. 156), relèvent bien de la fin du IX^e siècle, entre 870 et 920. Parmi les témoins du X^e siècle, assez nombreux et bien qu'à l'instar des écritures carolines les datations ne soient pas du tout évidentes, force est de constater à plusieurs reprises le caractère archaïque de leur notation, notamment ces notations paléofranques occidentales (*Coc o*), même au siècle suivant avec les fragments d'Anchin (*Kin o*) ou de Valenciennes

39 HUGLO 1973 et 1985A.

40 GUILMARD 2006, IRIGOIN 1977.

(*Sam 1, 2*). Plusieurs témoins des XII^e et XIII^e siècles marquent par rapport à leur environnement, un caractère toujours archaisant : les témoins diastématiques qui maintiennent de fait des notations toujours neumatiques sur les portées (*Iri*, l'antiphonaire de Saint-Denis, les livres italiens d'Asti, de Vercelli ou de Ravenne⁴¹) ou encore un missel de Noyon (*Noy 2*).

Nécessité et insuffisances de la paléographie musicale

Au moment où les notateurs ont commencé dans la nécessité plus pratique que théorique, à élaborer divers systèmes pour codifier les chants, il semble bien peu probable qu'ils aient attendu l'existence d'une typologie paléographique bien établie pour parvenir à une meilleure transcription des modèles oraux, ni qu'ils eussent connu le nom des neumes qu'ils traçaient⁴². De même que dans le domaine plus large de la paléographie et de la calligraphie latines, bien des textes ont été transmis dans des écritures mixtes, hybrides, non encore perfectionnées. Le domaine de la musique n'y fait pas exception : à l'évidence, le recours à une typologie plus établie, plus homogène – qui nécessite donc l'expérience d'un certain recul historique – ne saurait aucunement être le garant d'un état plus « originel » d'un corpus qui de toute façon, a été façonné dans un cadre de transmission à la fois oral et écrit. Des notations locales reposant sur des initiatives individuelles ont eu autant de

41 Alberto BRUNELLI, « La notazione ravennate dei secoli XI e XII », dans Angelo RUSCONI (dir.), *Guido d'Arezzo monaco pomposiano : atti dei Convegni di studio, Codigoro (Ferrara), Abbazia di Pomposa, 3 ottobre 1997, Arezzo, Biblioteca Città di Arezzo, 29-30 maggio 1998, (Quaderni della Rivista italiana di musicologia, 34)*, Olschki, Firenze, 2000, p. 201-216.42 Joseph SMITS VAN WAESBERGHE, *Musikerziehung, Lehre und Theorie der Musik im Mittelalter*, VEB, Leipzig, 1969 (*Musikgeschichte in Bildern*, 3), p. 73, n° 21 (ill. essais de notateur de Tours, Bible alcuinienne, début IX^e siècle).

chance de capter les mélodies avec une fiabilité aussi grande que des scribes plus expérimentés, qui ont pu théoriser davantage par la suite⁴³. Cette question des liens entre la genèse et la typologie des notations est cruciale, car la méthode de restitution des mélodies grégoriennes s'était fondée en quelque sorte sur une différenciation de ses typologies, qui semblaient correspondre à des réalités régionales⁴⁴. Or les cartes des notations musicales qui ont accompagné maints ouvrages et éditions critiques⁴⁵, laissant penser à une représentativité de telle région par tel type de notation, me semblent fortement compromises, non qu'il n'y ait pas de fortes identités régionales, mais que le schéma de transmission n'en soit pas vraiment dépendant : aux IX^e-XI^e siècles, l'édition d'un texte, même musical, ne semble pas encore aussi normative qu'elle ne le sera par la suite⁴⁶.

Les données de la philologie exposées dans les chapitres précédents invitent donc non seulement à des postures musicologiques nouvelles, mais à les traduire concrètement dans les pratiques éditoriales, jusqu'à la lecture des neumes qui, on le répétera un peu plus loin à propos d'une relecture critique de la sémiologie grégorienne⁴⁷, s'est forgée de façon bien plus empirique qu'en

43 On accredité l'initiative individuelle, surtout si le notateur est le chantre. D'ailleurs, Margot Fassler, dans le compte rendu du livre de Christopher Page, insiste sur le fait que les chantres furent souvent des chroniqueurs, v. *Plainsong and Medieval Music*, 21/2 (2012), p. 206.44 Introduction de la *Paléographie musicale* par Dom Mocquereau, *Pal Mus* t. 1 ; ou encore l'exposé sur l'édition critique par Daniel SAULNIER à propos du Congrès de Vérone 1999, SAULNIER 2001.45 GR, t. IV/2, planches hors-texte à la fin ; ou encore Dom SUÑOL, *Introduction à la Paléographie musicale grégorienne*, Desclée, Tournai, 1935, pl. B.46 On attend beaucoup du futur ouvrage de Susan Rankin sur les notations antérieures à 900, *Writing Sounds in Carolingian Europe*, Cambridge University Press, 2018 (sous presse), comme des résultats du programme de Marie-Noël Colette sur les fonds de la BnF.

47 Néologisme inventé par Dom Houlier en 1963, v. HUGLO 1990, p. 256.

suivant une véritable ecdotique. La faillite de « l'unité manuscrite » comme vecteur de compréhension des chaînes de transmission, affecte bien évidemment le paramètre de la notation⁴⁸ : les notations les plus homogènes ne peuvent être les premières et ne correspondent évidemment qu'à une phase un peu plus avancée et organisée des livres, entre 950 jusqu'au tour de l'an mille. C'est donc dans les campagnes précédentes, entre 870 et 950 qu'il faut chercher les témoins souvent fragmentaires, ce qui donc implique une approche des répertoires non pas globale mais partielle, par sondages. Comme on l'a démontré pour la transmission des textes et la généalogie du *cantus*, il faut renoncer définitivement et sans regrets à l'idée d'un *archétype* noté, à une notation qui serait plus originelle et transmettrait une *première* version des mélodies. Dans ce contexte, nous observons rapidement qu'aucune typologie notationale ne détient de version plus authentique de la tradition mélodique ; le principe de la rythmicité s'est appliqué à de nombreux types, dont l'histoire de la musique n'a retenu que les plus excellents, les privant d'un contexte foisonnant et plus complexe.

Derrière les classifications et ces typologies opérées par les études paléographiques et sémiologiques, dont les fondements établis par Mocquereau, Suñol, Corbin et Hourlier sont toujours usités, opposant principalement les notations françaises aux messines⁴⁹, se trame une cartographie en France occidentale, entre Aquitaine et les frontières mosanes, qui conduit à une reprise en considération des notations paléofranques. Incluant d'ailleurs la notation bretonne, dont l'espace de diffusion assez large se recoupe avec quelques témoins italiens (Piémont – Vercelli, Ivree, Lombardie, Pavie), ces notations, moins homogènes, représentent

48 v. *supra*, chap. II, p. 84.49 Cartes dans Solange CORBIN 1977, ou encore dans les catalogues des bibliothèques parisiennes établis avec Madeleine BERNARD, *Répertoire de manuscrits médiévaux contenant des notations musicales*, CNRS, Paris, 1965.

un indicateur précieux de l'importance de ces phases, antérieures aux grandes unifications liées à ces réformes monastiques et ecclésiastiques qui ont reconstruit les paysages culturels de l'Empire lors de l'expansion ottonienne, entre 960 et 1050. Si l'objet de ce livre n'est pas vraiment de développer une étude historique exhaustive des notations, ni de proposer de nouvelles nomenclatures, force est de constater, à la suite de plusieurs travaux depuis Leo Treitler jusqu'à Wulf Arlt⁵⁰ et Susan Rankin, l'inadéquation considérable des concepts de description des notations comme la distinction de leurs typologies : par exemple celle de la notation « française », largement anachronique ; de notation « messine », qui couvre un territoire bien plus large et dont l'origine n'est pas forcément Metz mais plus occidentale ; ou encore d'« anglo-saxonne », qui masque la plus grande diversité des traditions insulaires comme les liens évidents avec le continent...

De même, le schéma de développement historique des notations, à l'image du chant lui-même et de ses diverses traditions est totalement faussé quand il ne considère ces notations qu'en termes d'influences entre centres, ignorant les universaux et les nombreux points communs entre les graphies. L'analyse morphologique ne prend pas suffisamment en compte les héritages de ces précieuses notations paléofranques ni leurs dérivées, souvent inclassables, conservées dans des témoins plus tardifs et qui se sont maintenues malgré les transformations liées à l'usage d'une plume plus épaisse, générant ces notations dites « carrées » – appellation finalement peu appropriée ! Aussi faut-il rappeler que ces erreurs de perspective historique sont également dues à une modélisation trop importante, opérée à la suite des travaux de Dom Cardine sur les notations de Saint-Gall, de Laon et de Metz, au travers desquelles ont été

50 TREITLER 1982 ; Arlt a ouvert une brèche au colloque de Royaumont en 2010, qui recoupe ici quelques perspectives utiles pour notre propos, v. ARLT 2012.

élaborées les grilles de lecture des autres notations, même si certaines de ces dernières mettaient en jeu d'autres principes, fortement confirmés par les traditions mélodiques sous-jacentes⁵¹. Ainsi la sémiologie utilisée comme moyen de normalisation des mélodies grégoriennes porte en elle le même problème de positionnement vis-à-vis de l'existence de traditions parallèles de différenciation des formes mélodiques et des répertoires. Une réorientation plus critique de la paléographie devrait prendre en compte une plus grande différenciation de l'écriture ornementale d'un texte, qui n'est pas aussi stabilisé qu'on ne le pense ; elle devrait rendre compte de la morphologie des neumes, sans oublier non plus la fonctionnalité des notations, qui ne peuvent être indépendantes des questions philologiques sous-jacentes, donc d'une lecture vraiment critique des répertoires qu'elles transmettent. Une manière de réparer cette rupture entre paléographie musicale et sémiologie grégorienne, non conforme à la raison d'être ni à l'essence même des premières notations⁵².

Inopérabilité des typologies géographiques régionales

La division établie des notations en appellations, dont les critères sont totalement à revoir – à l'instar des approches épistémologiques adoptées par les paléographes à l'égard des écritures carolines et de l'émergence de la gothique au XII^e siècle – fausse considérablement l'appréciation des permanences de principes morphologiques et directionnels de la ligne mélodico-rythmique, de même la perception des analogies et des différences entre toutes ces notations neumatiques. La vision historique du développement des notations s'est essentiellement portée sur la diversification des signes, sur les profils morphologiques des neumes

51 ARLT 2012, p. 63-65.

52 RANKIN 2011, p. 111.

de base, au détriment de leur déformation et des possibilités de groupements, négligées par rapport aux coupures, découverte majeure de la sémiologie grégorienne. Pourtant, dans la perspective des origines du Grégorien, la critique des typologies des notations est une question fondamentale quant aux différenciations qui seraient liées à des traditions mélodiques légèrement distinctes⁵³. Bien d'autres problématiques nécessitent d'être prises en considération dans les analyses proposées dans ce chapitre.

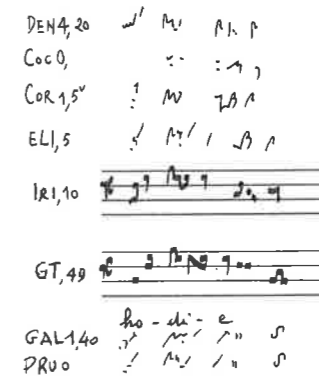
Prenons l'exemple des notations regroupées par commodité sous le générique de « françaises », qui regroupent de fait plusieurs régions d'Europe de l'Ouest. Comme l'ont montré Corbin puis Arlt, elles correspondent à plusieurs régions, de la Normandie au Val de Loire, de la Bourgogne et Lyon à la Picardie et l'Île-de-France⁵⁴. Rien ne permet vraiment d'y voir une unité d'ensemble au niveau du *ductus*, du rapport au rythme, ni même des neumes de base. L'axe si caractéristique, vertical en mouvement ascendant et plus oblique en descendant, commun par exemple à Saint-Denis, Arras, Dijon/Fécamp, Cluny, Tours et Angers, ne se retrouve pas à Noyon⁵⁵ ; à part l'opposition entre *virga* et *punctum*, bien des neumes divergent dans leurs formes, à commencer par la *clivis*, souvent anguleuse – en lien avec les formes paléofranques. Elle ne préfigure pas forcément le passage à la notation carrée *textura*, ce qui est plutôt la particularité des notations normandes⁵⁶. De nombreux groupements, qu'on retrouve dans certaines notations nord-italiques, correspondent à ceux des notations lorraines. Quant à la cursivité de certaines (formes liées du *climacus* ou du *pes subbunctis*), elles s'opposent au pointillisme des

53 ARLT 2012, p. 62.

54 CORBIN 1977, p. 3.111 et sq.

55 t. 2, Annexes not. 9.3, p. 353 et sq.

56 *Id.*, p. 3.111-3.113.



Ex. 17 Alleluia *Dies sanctificatus, hodie*

autres, beaucoup plus analytiques, à l'instar des notations germaniques ou aquitaines⁵⁷.

Les différenciations géographiques doivent donc être relativisées : par exemple, il y a plus de différences morphologiques et fonctionnelles entre la notation de Saint-Denis (*Den 1*) et l'antiphonaire du Mont-Renaud (*Eli*), qu'entre la notation paléofranque/bretonne de Marmoutier (*Mrm o*) et les additions de Vercelli, proches de la notation nonantolienne⁵⁸. De même, plusieurs notations anglo-celtiques du XII^e siècle (*Iri*) maintiennent davantage d'analogies avec les notations du continent, dont Corbie, où se manifeste une influence des moines irlandais, à l'exemple du tonaire de Réginon, doublé d'une table d'antiphonaire, conservé à Leipzig (*Pru o*)⁵⁹. À tel point qu'on s'interroge sur les différenciations

57 Nous ne tenons pas à développer davantage ici les aspects paléographiques, mais simplement à montrer l'évidence de la problématique faussée des typologies. Nous préférons attendre la publication des études issues du projet des *Manuscrits notés en Occident (Manno)* menées par M.-N. Colette sur les fonds de la BnF.

58 Vercelli, Bibl. Cap. 156, v. CORBIN 1977, p. 3.150-3.155.

59 Comme à Prüm, voici un exemple important de l'influence franco-occidentale dans les espaces lotharingiens et germaniques, COLETTE 2003, p. 78. Ill. 23 ; Yves Chartier insiste sur l'origine irlandaise des notateurs, v. Yves CHARTIER, « De la Seille à l'Irlande : le manuscrit Rep. I. 8. 93 de Leipzig et le chant liturgique messin au X^e siècle » dans Yves FERRATON, Michel

« nationales » entre certaines notations italiennes et celles du Nord de la France (Verceil/Asti et Saint-Denis par exemple) comme sur la nécessité de les distinguer, uniquement parce que relevant de nations ou d'espaces géographiques éloignés.

Des concepts problématiques : neumes sur portée et notations « carrées »

« La portée codifiée par Gui d'Arezzo décalquait la théorie byzantine devenue grégorienne et occidentale. Les notes s'y plaçaient dans une ordonnance stricte, relevant de l'analyse. Il n'y avait là aucune place pour les demi-intervalles, encore moins pour les glissements d'un intervalle à l'autre, qui devaient apparaître au théoricien comme des erreurs ou des perversions. Toujours est-il que ces sons disparaissent alors des neumes où ils avaient figuré jusque-là : on ne les retrouve plus dans les mélodies sur portée dès la fin du XII^e siècle ». (Solange CORBIN⁶⁰)

La notation carrée résulte en effet d'une construction plutôt moderne, fondée quelque part entre l'écriture gothique *textura* apparue entre 1160 et 1200, développée au XIII^e siècle, puis adaptée à l'imprimerie, jusqu'aux éditions de Ratisbonne et de la Vaticane. Considérer les notations du Moyen Âge central à l'aune de cette notation d'imprimerie, artificielle, n'a plus vraiment de sens. En effet, en observant ces quelques témoins des XII^e et XIII^e siècles, il semble bien difficile de déterminer s'ils ont abandonné le concept de neume au profit des « notes carrées »⁶¹. La

HEINRICH, Véronique CHÉRON, *Musique et musiciens en Lorraine. Milieux, acteurs, sources. Actes du colloque d'Épinal*, Guéniot, Langres, 2009, p. 189-216.

⁶⁰ *L'église à la conquête de sa musique*, Gallimard, Paris, 1960, p. 260-261.

⁶¹ Le passage de la diastématie à la notation sur portées reste insuffisamment étudié, HUGLO 1990, p. 258, malgré l'étude de Marie-Elizabeth DUCHEZ, « Élaboration et

diminution et l'infléchissement du nombre de signes comme de graphies liées à l'émergence de la portée fut progressif et non instantané : il y a donc bien eu une phase de transition dans ce passage aux notations carrées. Mais en aucun cas le « carré » ne fut l'apanage des seules notations du Nord-Ouest ; il ne revêt pas toujours un caractère fonctionnel, comme le montrent ces exemples des notations neumatiques à petits carrés liés ou l'antiphonaire de Saint-Denis (*Den 8*), qui comme d'autres témoins italiens (*Ast 1, Vec 1, Mod 1, Itn+, For*) et anglo-celtiques (*Iri, Cnt 2-3*), maintiennent de véritables neumes sur la portée. Une rétrospective plus critique sur les notations du XII^e siècle s'impose donc : on s'aperçoit rapidement qu'elles n'ont pas seulement pour fonction de conduire uniquement vers les aspects pratiques de lecture des notations carrées plus normalisées, mais qu'elles prolongent bien plus encore les notations neumatiques des siècles précédents⁶².

Distinction et opposition entre notation neumatique et diastématique

De même, la distinction entre notation *a campo aperto* et diastématique n'exclut aucunement la notion de « neume »⁶³. La lisibilité des notations aquitaines (mais aussi des bretonnes et chartraines) n'est pas seulement externe mais interne, car le caractère analytique de cette notation, moins iconique et surtout moins ligaturée que d'autres, crée un facteur favorable à une disposition verticale sur la réglure⁶⁴. Cet aspect se trouvait déjà dans les

organisation rationnelles de la discontinuité musicale et de sa représentation graphique », *Actes de la Table ronde du CNRS à l'IRHT*, 6-7 sept 1982, études rassemblées par Michel HUGLO, *Musicologie médiévale : notations et séquences*, Champion, Paris, 1987, p. 57-60 ; v. les nombreux témoins du XII^e siècle qui maintiennent des neumes sur les portées, *Ast 2, Mod 1, For, Den 8, Bel 2, Lch 2*, etc.

⁶² CULLIN 2011.

⁶³ TREITLER 1982, p. 248.

⁶⁴ COLETTE 2003, p. 35.

notations paléofranques occidentales, partiellement diastématiques, pour lesquelles le *scandicus* par exemple revêt une forme de suite de points en mouvement oblique, ce qui leur est propre, mais aussi commun avec d'autres notations⁶⁵. C'est justement une évaluation précise de cette *inflexion* progressive des neumes qu'il faut examiner, car elle se manifeste au long de périodes de transition, plutôt lentes dans le temps⁶⁶. Dans la méthode d'analyse critique des sources, il serait donc vraiment regrettable d'établir un clivage entre les notations selon leur typologie, neumatique ou diastématique, ce qui avait prévalu aux éditions critiques, comme on l'a dénoncé dans les chapitres précédents. Bien des occurrences montrent que telle version sur portées suit une leçon plus conforme au premier état de la pièce, alors que des notations neumatiques ont déjà adapté une version remaniée, ce que l'on remarque dans le corpus édité dans le second volume, par exemple dans les antiennes *Responsum accepit* ou *Dum fabricator*⁶⁷. La distinction chronologique entre les deux types de notations ne se recoupe pas forcément avec les états ni les réécritures du texte, un témoin plus récent pouvant se conformer à une leçon plus ancienne.

Quels critères de classification ?

Un vecteur de compréhension des notations doit donc être cherché non par la classification des neumes de base⁶⁸, mais par le *ductus*, le geste d'écriture associé au geste vocal, la conduction

⁶⁵ CORBIN 1957, t. 1, p. 165 et t. 2, p. 424.

⁶⁶ *Id.*, p. 37.

⁶⁷ On remarque une grande concordance en Lotharingie, entre Laon-Reims et Bénévent dans la grande antienne de l'Adoration de la Croix, *Dum fabricator*, où Laon 239 se distingue des autres pour les précisions rythmiques dans les *currentes* : or la tradition Aquitaine (*Yrx*) s'en distingue, ce qui est *a priori* plutôt rare. Sans envisager que toutes soient contraires entre-elles, on note toutefois de nombreuses leçons équivalentes mais non exactes, allant quand même dans un même sens agogique, v. chap. IV, p. 149 et sq.

⁶⁸ TREITLER 1982, p. 249.

mélodique et les processus d'agrégation comme de déformation des neumes ; voici un chantier considérable d'études à entreprendre entre les vestiges paléofranques, les innombrables notations de la Péninsule italienne comme des notations françaises, dont l'appellation n'est qu'une commodité et ne revêt pas de réalité culturelle⁶⁹. Pour comprendre les graphies, la sémiologie ne peut être utilisée sans prendre en compte la complexité de la question de la transmission, qui elle-même pose des questions méthodologiques plurielles : continuité de la tradition mélodique au sein d'un même centre, dans plusieurs églises d'une même métropole, dans le temps long (liens entre témoins de différentes périodes) ; au sein d'une région, d'une aire culturelle ; entre des exports manifestes de notations, de répertoires parfois éloignés géographiquement au gré de réformes ecclésiastiques... La recherche des « meilleurs témoins », qui a caractérisé la grande période de la *Paléographie musicale* jusqu'à l'école de Dom Cardine – et qui a bien évidemment permis des avancées essentielles dans les concordances entre certaines traditions, de haute valeur musicale – n'est plus suffisante : il faut examiner le maillage précis du terrain et de la transmission, surtout dans ces zones d'intense activité depuis la fin du VIII^e siècle : les deux Francies entre Loire et Rhin, les Îles Anglo-celtiques, le Piémont, la Lombardie et l'Émilie, la Francie orientale⁷⁰.

Au niveau des répertoires eux-mêmes enfin, il faut reconnaître que l'émergence des notations surgit de façon subreptice, progressive, brouillonne, après des phases latentes et de laborieuses préparations ; compte tenu des très nombreux fragments et du fait

⁶⁹ Huglo souligne que les hypothèses de Solange Corbin au sujet de la diffusion des notations en France, n'a heureusement pas été reprise, HUGLO 1990, p. 234.

⁷⁰ Dom Cardine a privilégié les notations alémaniques et Laon, même s'il envisageait par la suite la possibilité d'étendre la sémiologie à d'autres familles et traditions mélodiques ; v. les Deuxièmes Rencontres grégoriennes de Solesmes, « La Sémiologie grégorienne de Dom Cardine 50 ans après » (Solesmes, mardi 10 avril - jeudi 12 avril 2018), à paraître dans les *Études grégoriennes*.

que ce soient des couches plus récentes qui aient été neumées en premier, c'est non seulement à partir d'un hypothétique vieux-fonds – *a priori* jamais exempt de remodelages ni de remaniements – qu'il faut étudier ces témoins notés, mais aussi à partir de corpus qui ont été composés conjointement, autour de 900-950. Ils apportent d'indispensables données à la question fondamentale de la fixation, dépendante de celle de la réception – donc de la transmission.

Écueils de la sémiologie « cardinienne »

L'habitude s'est installée depuis une cinquantaine d'années de séparer de la paléographie musicale, la *sémiologie grégorienne*, qui relève plus spécifiquement du domaine du chant grégorien⁷¹. Cette dernière repose en effet sur un malentendu car, fondée en quelque sorte par Dom Cardine, l'enseignement qui en a résulté s'est figé en se limitant au corpus de quelques manuscrits qui – on le démontrera de nouveau – ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la tradition⁷². Dom Cardine entrait moins dans les détails de la philologie en elle-même⁷³; sa vision du chant grégorien restait dans le droit fil de Solesmes: cette conception de la « restauration » était caractéristique du XIX^e siècle, malgré une certaine ouverture quant à son interprétation. Il ne développait guère de considérations sur les relations entre les témoins de la tradition rythmique, largement valorisés lors de la publication du *Graduel de Chartres*⁷⁴, ni sur les différences de fond qu'il pouvait y voir entre les principales notations, Laon et Chartres, Saint-Gall et les livres aquitains. De plus, bien que respectable

dans ses fondements, cette sémiologie ne fut pas toujours satisfaisante sur le plan intellectuel; elle a trahi le manque d'ancrage de la musicologie dans les réalités culturelles du monde carolingien, ignorant par exemple le positionnement de centres pourtant majeurs quant à l'écriture ou à la liturgie, se contentant dans cet espace de la France du Nord, des seuls évêchés de Laon et de Chartres, n'accordant guère de considérations aux sources émanant des évêchés voisins de Noyon et Soissons, à la métropole de Reims ni aux grands monastères royaux et impériaux de Corbie, Tours ou Saint-Denis.

Une focalisation sur Saint-Gall et Einsiedeln semble aussi trahir un adossement des postures musicologiques à cette vieille idée d'une restauration, ancrée dans le XIX^e siècle, peu encline à repenser autrement la notion de texte, de corpus musical, à l'aune des progrès de la discipline apportés par les sciences historiques, la linguistique et l'ethnomusicologie des traditions orales⁷⁵. Une posture qui se fonde d'ailleurs sur l'hypothèse d'une *invariance* du corpus « grégorien » antérieure à sa codification écrite, aujourd'hui difficilement défendable⁷⁶. À la différence d'Hourlier, Cardine n'a pas vraiment vu que la tradition mélodique était divisée, considérant volontiers le témoignage des manuscrits comme une réalité « une »⁷⁷. Il était encore très attaché à une unanimité presque absolue de la tradition manuscrite, dont le niveau de différenciation ou de division n'avait pas vraiment été évalué.

Pourtant essentielle et indispensable, la notation ne suffit donc pas à tout expliquer, surtout si elle est isolée du contexte, notamment celui de la transmission mélodique. Marie-Noël Colette insistait sur le fait que l'exégèse des notations neumatiques ne pourrait que s'appuyer sur les

variantes dans les leçons concordantes, renvoyant *a priori* au même donné musical⁷⁸. La science élaborée par le vénérable Dom Cardine ne fut donc qu'un précieux point de départ, dépassé depuis longtemps, car limité aux indications rythmiques et mélodiques de témoins qui relèvent d'un contexte très spécifique. Une véritable sémiologie, plus critique encore que la paléographie musicale, est appelée à se développer par cet examen approfondi de la transmission⁷⁹. On ne pourra donc pas élaborer de science solide si l'on ignore ces modèles de transmission des chants, qui échappent largement à notre culture écrite moderne. Le travail de mise en concordance des témoins manuscrits, qui vise à mettre en regard les analyses sémiologiques avec l'édition critique du texte, reste considérable! L'hypothèse d'une antériorité d'une refonte *romano-neustrienne* sur un remodelage *romano-austrasien* – peut-être pas systématique pour tous les répertoires – invite donc à un examen critique en externe, avec d'autres centres, d'autres aires culturelles, la seule cohérence d'un manuscrit neumatique en lui-même étant alors vraiment secondaire dans cette nouvelle démarche éditoriale.

En préparant l'édition critique d'un corpus significatif, nous avons vu très vite que cette fausse science qu'on appelait *sémiologie grégorienne* s'est préoccupée d'avoir trouvé un petit noyau de sources, certes très importantes dans l'histoire, mais qui ont surtout présenté l'avantage de concorder avec les choix éditoriaux parfois arbitraires de l'édition Vaticane, dont les finalités étaient davantage pratiques – apportant sans trop de complications une édition pratique à l'usage des paroisses et des chorales liturgiques souhaitant renouer avec le chant grégorien. Or l'ecdotique et l'édition critique ont de tout autres niveaux d'exigence scientifique, devant gérer pléthore de sources et construire des données

paléographiques signifiantes sur le plan historique, indépendantes du prisme du jugement de principe d'une « meilleure source » qui serait opposée à une source « excentrique » sinon « corrompue ». Nous proposons de rénover cette approche critique des mélodies grégoriennes comme de la sémiologie – qu'on préfère inclure dans la *paléographie musicale* par :

- L'étude de quelques centres importants historiquement, dans la profondeur du temps; les mieux desservis étant Arras, Corbie, Tours, Soissons, Saint-Denis, Noyon, Canterbury, Worcester et Winchester; les comparer à leur périphérie, représentée par de nombreux témoins marqués d'identités régionales fortes;
- l'hypothèse de remaniements multiples non unidirectionnels, qui laisse des doutes quant à la fiabilité d'une branche *exclusivement* représentative d'une « authenticité rythmique »;
- le constat de l'ampleur des similitudes et des différences dans l'espace géographique européen, notamment dans les trois pôles que sont les Îles Anglo-celtiques, la Francie du Nord et la haute Italie⁸⁰;
- l'appréhension des notations dans une plus grande continuité avec les témoins des XII^e et XIII^e siècles qui sont encore pourvus de neumes, malgré l'épaisseur d'une plume plus angulaire ou carrée;
- le repositionnement de la sémiologie des notations dans le contexte de la transmission, des remaniements de corpus multiples et complexes, dans les profondeurs de champ qu'apportent les comparaisons avec les répertoires équivalents dans d'autres traditions liturgiques parallèles (ambrosien, paléo-romain, traditions locales franco-gallicanes...).

71 Nino ALBAROSA, « Paleografi non semiologi? » dans Michel HUGLO (dir.), *Musicologie médiévale. Notations et séquences. Actes de la Table Ronde du C.N.R.S. à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 6-7 septembre 1982*, Paris, 1987, p. 101-105.

72 Comme Lachmann, Dom Cardine restait modeste dans les ambitions de sa « nouvelle » discipline, v. CARDINE 1989.

73 *Études Grégoriennes* 23 (1989), v. l'introduction puis la nécrologie par Dom Jean CLAIRE p. 11-26.

74 *Pal Mus* XI (1912).

75 Peter JEFFERY, *Re-Envisioning Past Musical Cultures: Ethnomusicology in the Study of Gregorian Chant*, Chicago, 1995; AUBERT 2010.

76 VIRET 1999, p. 11.

77 CARDINE 1977, p. 191-192.

78 COLETTE 2003, p. 30-31.

79 Déjà souhaitée par Marie-Noël Colette, *Ibid.*, p. 30.

80 La Péninsule ibérique n'est pas à négliger, notamment avec la notation de Silos qui présente bien des points communs avec les notations paléofranques et « françaises », notamment Corbie; mais elle dépasse le cadre de cet ouvrage.

Les dogmes confrontés aux réalités philologiques

Comme nous l'avons déjà dénoncé à propos de la philologie en général, il nous faut sans cesse un recul critique vis-à-vis d'une attitude *dogmatique*, qui imposerait une idée théorique, construite *a priori*, faisant fi d'un examen critique complet, privilégiant la transcendance à l'immanence des sources⁸¹. Quelques exemples nous laissent perplexes quant à plusieurs idées reçues, notamment cette hypothèse de Dom Mocquereau d'une « tradition rythmique authentique », toujours bien vivace.

Problèmes méthodologiques du référent éditorial

L'édition Vaticane et les notations « carrées » du XIII^e siècle se sont imposées comme référent principal des éditions usuelles, doublées dans la seconde moitié du XX^e siècle par une projection forcée des données de la notation de Saint-Gall sur l'ensemble des écritures neumatiques, d'une nature évidemment différente des notations sur portées (*Graduel neumé, Graduel Triplex, Antiphonaire monastique*)⁸². Adossés sur une édition non pas critique mais pratique, les points de référence de la sémiologie grégorienne ne sont pas aussi sûrement établis dans les détails mélodiques. Ayant procédé de façon trop mathématique, ces éditions n'apportent pas toutes les richesses philologiques et culturelles liées à une observation réellement critique et archéologique – très difficile à mener il est vrai pour un hypertexte à tradition aussi pléthorique qu'est le Grégorien.

Au niveau de certaines leçons, l'édition Vaticane induit des illusions d'optique qui résultent de choix éditoriaux ayant privilégié la branche germanique du chant grégorien.

Plusieurs exemples flagrants révèlent une véritable restitution très « orientée » qui, comme nous le montrons ici, ne reflète pas d'autres traditions pourtant bien établies – l'assise dans le temps, l'espace géographique et l'importance historique de certains centres venant abolir toute idée de décadence ou de corruption dans d'autres branches. L'édition Vaticane, à la suite de celle de Ratisbonne, n'est pourtant pas la seule à poser des problèmes méthodologiques : les transcriptions modernes, peuvent aussi constituer un obstacle à la compréhension des notations anciennes, quand elles n'incitent pas le lecteur à prendre l'habitude de les lire, ni de les comparer : par leurs lourds tableaux de notes rondes, elles aboutissent très vite, malgré les liaisons, à un oubli de paramètres aussi essentiels que la duction, la direction mélodique, mais surtout les structures métriques et rythmiques, le phrasé comme les groupements. Transcrites en notes rondes sur portée en clé de *sol*, bien des notations neumatiques du XII^e siècle sont ainsi mises sur le même plan que les notations carrées standard, leurs principes purement informatifs érigeant alors en roi ce concept de « neume-note », doublé d'une vision trop fixiste des échelles comme de l'ornementation, concepts ennemis de la réalité orale-écrite de ces répertoires !

Quelques transcriptions de pièces donnant en synoptique plusieurs systèmes de notations dans l'édition jointe permettront d'aborder plus largement les questions paléographiques, associées au contexte musical des répertoires. Par exemple le *Puer natus*⁸³ montre des nuances plutôt variées au niveau de la ligature des neumes, y compris dans les notations plus tardives, sur portée – exemple assez convaincant il me semble pour révéler la nette insuffisance des transcriptions en notes rondes⁸⁴. Le *Gr. Speciosus forma*⁸⁵ offre

un des plus beaux exemples de problématique de transmission liée à un remaniement modal et montre la difficulté de trouver les concordances diastématiques avec les témoins neumatiques anciens : la notation paléofranque du sacramentaire de Compiègne chez Corbin/Arlt⁸⁶, est superposée à la Vaticane, ce qui ne convient pas ; en témoignent les leçons de nombreux témoins français et anglais, qui présentent cette pièce non pas en *deutérus*, comme le tonaire de Dijon, mais bien en *protus* : un décrochage dans la dernière phrase n'épargne pas Saint-Gall qui s'est accommodée d'une adaptation remaniée *in fine* ; ce point intéressant soulève une modalité problématique aux yeux des théoriciens⁸⁷. Ce sont donc bien ici les sources diastématiques qui apportent des éléments critiques aussi pertinents que les notations neumatiques *a campo aperto* pour l'examen des traditions mélodiques d'un chant donné⁸⁸. En voici quelques détails avec les groupements des neumes sur *hominum, diffusa est, verbum bonum, regi, et calamus* (éd. var. n° 32).

Incidences des remaniements modaux sur le rythme

Dans la communion *Revelabitur*⁸⁹, le marquage de la finale dès l'intonation, de la sous-finale en cadence finale, est caractéristique de l'influence de l'application de la théorisation plus systématisée de l'*octoechos* (polarisation autour de la finale et de la teneur). Saint-Gall fait ici encore figure de témoin isolé pour l'intonation. On remarque dans cette même antienne sur *salutare* que la broderie au demi-ton inférieur (*mi*) n'est pas représentée dans beaucoup de témoins : ainsi les leçons

du sacramentaire de Compiègne en notation paléofranque, de même que Laon 239 concordent-elles davantage avec notre transcription. La *Vaticane* porte ces traces d'une reconstruction à partir de témoins neumatiques, sans toujours avoir évalué la pertinence dans la réalité des aires culturelles ni de leurs témoins manuscrits. Par exemple, dans l'introït *Ex ore*⁹⁰, avec la cadence sur *tuos*, dont la leçon concorde avec Saint-Gall, est de fait « excentrique » dans ce contexte, y compris à Bénévent qui concorde davantage cette fois avec les témoins neustro-insulaires.

Indépendance entre notations, modalité et variantes

Cet exemple d'instabilité modale de l'intonation de la communion *Exulta filia*⁹¹, qui trahit une ambiguïté entre le *deutérus* et le *protus*, se traduit par une grande diversité de leçons qui ne permet pas de dégager de tradition « majoritaire ». Le remaniement opéré à Bénévent relève de la transposition, mais n'affecte en rien le profil rythmique de l'intonation. Une observation approfondie de la transmission des textes et des mélodies révèle donc que toutes les notations neumatiques, arrivant après une première diffusion orale – partiellement écrite par le relais d'hypothétiques proto-notations – s'inscrivent parfois dans des traditions mélodiques plus ou moins indépendantes. Même dans des cas de systèmes neumatiques extrêmement perfectionnés et complexes, il arrive qu'il ne soit pas possible d'apprécier à sa juste valeur un type de notation en faisant abstraction de ce contexte de transmission du chant lui-même. Les graduels et alléluias, sont particulièrement éloquents⁹². Ces quelques exemples qui sont légion dans l'ensemble des

81 v. Leo TREITLER, « Reading and Singing : on the Genesis of Occidental Music-Writing », *Early Music History* 4 (1984), p. 135-208 ; COLETTE 2003, p. 16.

82 ARLT 2012, p. 64.

83 Éd. var. n° 31, p. 543.

84 v. les transcriptions de Nicole Sevestre dans le CT et de KARP 1998, p. 288-283.

85 Éd. var. n° 32, p. 544.

86 CORBIN 1977.

87 Notamment dans l'intonation qui fait intervenir le Γ dans le tonaire digraphe de Dijon, *Pal Mus* t. 8, p. 162.

88 La confirmation par les tonaires pourrait nous renseigner de l'état de fait d'une situation déjà antérieure aux notations.

89 t. 2, éd. var. n° 25, p. 539.

90 t. 2, éd. var. n° 10, p. 532.

91 t. 2, éd. var. n° 11, p. 532.

92 t. 2, éd. var. n° 13, 15, 30, p. 533 et sq.

répertoires (Messe, Office et compositions plus tardives), renverse significativement ce dogme de l'invariance du chant grégorien, qui avait justifié l'imposition d'une méthodologie critique dont les bases impliquaient une tradition majoritaire.

Typologie des notations et traditions mélodiques parallèles

Un remarquable missel de Reims à l'usage de Laon (*Lao* 2, XI^e siècle), présente à plusieurs niveaux, pour l'écriture, la rubrication et surtout la notation musicale, des caractéristiques et des typologies nettement différentes à l'intérieur d'un même livre, entre le temporel et le sanctoral⁹³. Le sanctoral, avec sa foliotation ancienne en chiffres romains continue des folios *i* à *lxxviii*, au centre de la marge supérieure, semble antérieur au temporel⁹⁴. Le sanctoral débute en effet sur un nouveau cahier et n'a pas de rubriques en petites capitales, ni dans la même couleur, à la différence du temporel. Ensuite, la répartition des deux notations, française et lorraine⁹⁵, concorde avec les deux unités du manuscrit (temporel-sanctoral). À y regarder dans le détail, plusieurs incipits de chants du temporel ont déjà été pourvus de neumes lorrains (ff. 24, 83v-97, 118v). Le temporel avait donc commencé à être neumé par un notateur rémois, puis fut complété par la suite par un notateur « français », de l'Ouest de l'Empire⁹⁶ : il s'agit donc bien d'un manuscrit homogène, au sens où il résulte d'un même projet et non de l'addition fortuite de deux livres indépendants. L'analyse de Leroquais

reste globalement pertinente, notamment pour le calendrier, qui est celui de Laon⁹⁷. Les litanies, les Messes de saint Rigobert et de saint Odalric attestent nettement la cathédrale ou le diocèse de Reims et apportent des éléments de datation, le prévôt Odalric, commanditaire d'un psautier triple n'ayant pu être célébré qu'après sa mort en 1076⁹⁸. Sa rédaction ne remonte donc qu'au dernier quart du XI^e siècle.

Non conçu pour rassembler toutes les pièces de chant et par ailleurs très lacunaire (il ne couvre pas toute l'année liturgique et beaucoup de pièces n'ont qu'un incipit, noté ou non⁹⁹), il reste difficile de dire si l'*ordo* concorde avec le graduel Laon 239. Les alléluias présents sont souvent des pièces additives au corpus de l'AMS¹⁰⁰. Plusieurs pièces remarquables ne concordent pas avec l'ancien graduel : un trait *Benedicam dominum*, ne se retrouve que dans de rares graduels de l'Ouest (notamment à Lille et Douai) et reste inconnu dans les sources subsistantes provenant de Laon, Reims et Troyes¹⁰¹.

Malgré les différentes mains que l'on peut repérer, tant pour le texte (scribes) que pour les neumes (*notatores*), deux systèmes de notation se partagent le livre : une notation française et une notation lorraine. La notation lorraine trahit ici d'emblée cet appauvrissement de la seconde moitié du XI^e siècle de la notation neumatique, par rapport au fameux graduel 239, ses lettres significatives, ses coupures et neumes d'ornement. De même que pour le missel Troyes 522 (*Zog* 1),

97 v. LEROQUAIS, *Sacramentaires*, t. I, n° 53, p. 129-131.

98 Reims BM 15. v. P. DEMOUY, *Les archevêques de Reims et leur église au XI^e s.* (997-1210), Thèse de doctorat d'État, Université de Nancy, 2000, publiée ensuite à Guéniot, Langres, 2005, p. 462 et 489.

99 En revanche, à la différence du sanctoral, on a noté à plusieurs reprises les versets d'offertoire, ajoutés dans les marges.

100 Alleluias *Nonne cor nostrum, Surgens Ihesus, Surrexit, Christus resurgens*, etc.

101 *Lil* 1, fol. 50v ; Lille BM 502 (Douai, Saint-Amé, XIII^e siècle 1), f. 119.

93 v. chap. III, p. 126 et pl. 22, p. 408.

94 D. MUZERELLE et alii, *Manuscrits datés des bibliothèques de France*, 2 : Laon, Soissons, Saint-Quentin, 2013, p. 58-59.

95 Je reprends ces appellations courantes, mêmes si elles restent insatisfaisantes sur le plan historique.

96 Par opposition à la Lotharingie, à laquelle appartenaient culturellement les diocèses de Laon et Reims, malgré leur emplacement à l'Ouest après 843 ; v. *supra* les observations de Michel Rouche, p. 126, note 161.

quasiment contemporain¹⁰², nous n'avons plus à faire ici à une notation rythmique d'un niveau comparable à Laon 239, même si les principes d'*uncinus* et de décomposition y restent en vigueur.

Variantes mélodiques et notatores

Ne contenant qu'à peine la moitié du répertoire, ce missel présente un état suffisant pour attester d'une répartition sur deux types distincts. Une variante atypique caractérise d'emblée le groupe neustrien : l'intonation de l'introït *De necessitatibus*, dans laquelle la répercussion ou *tristropa* est inversée¹⁰³. Dans le sanctoral noté en neumes messins, l'introït *Statuit* ne reçoit pas cette ornementation, typique des « manuscrits français » d'après l'étude de Daniel Saulnier sur ce mélisme fleuri de *sacerdotii dignitas*¹⁰⁴. Toutefois, les variantes formulaires sont les mieux représentées dans le temporel ; elles permettent dans un premier temps de distinguer nettement le ou les notateurs neustriens des notateurs lotharingiens. Ces variantes formulaires ne sont pas propres à une pièce particulière, mais affectent diverses formules, d'intonation, de cadence, de récitation et peuvent concorder avec des mélodies-types (l'introït *Remiscere*, noté de part et d'autre dans les deux notations). Dans la première notation, le texte est pourvu d'une formule d'intonation plus fleurie, dans laquelle la corde de récitation sur *fa* est précédée d'une broderie avec tierce descendante conjointe, correspondant à cette mélodie-type des introïts du *deutérus*¹⁰⁵.

Parmi les formules-types, citons les graduels, notamment *Deus vitam meam* ou *Exurge... non prevaleat* dont la cadence, très courante, se retrouve dans différents modes¹⁰⁶. Quelques

formules d'intonation principalement dans les introïts viennent corroborer sans hésitation l'appartenance des notateurs « français » au type neustrien : il s'agit des introïts *Salus populi*¹⁰⁷ et *Miserere... tribulor*¹⁰⁸. Comme dans les introïts et les graduels, le remplissage des tierces, décomposées de façon conjointe, s'impose comme un élément de style caractéristique, par exemple dans l'Off. *Levabo oculos*, lors de la récitation sur *do-la* sur *iustificationes*¹⁰⁹. Les pièces qui donnent habituellement lieu à des variations dans le groupe neustrien et qui sont ici notées avec les neumes de Laon, permettent de mesurer nettement l'opposition qui persiste entre les deux types¹¹⁰. Quelques rares exemples montrent la situation de ce manuscrit et ses notateurs en une zone « frontalière » : le remplissage de la quarte dans la récitation de la communion *Tu puer*¹¹¹ et le remplissage de la tierce, certes inhabituel, dans le *Gaudeamus*, sur *filium*, qui marque un remplissage fortuit – ce que l'on pourrait appeler une variante de chanter – qui néanmoins reste rare¹¹².

Ce phénomène singulier de typologies concordantes opposées entre notation et tradition mélodiques se retrouve dans d'autres témoins, çà et là : un missel de Reims de la fin du XII^e siècle (*Rem* 5) ou encore un missel de Compiègne un peu plus tardif (*Coc* 1), sans parler d'un graduel de Baxiano en Lombardie (*Bax*) : les formulaires notés par le notateur de l'Ouest (notation à carrés liés assez atypique) suivent les lieux-variants établis pour le type neustrien, alors que les formulaires notés par les notateurs champenois, largement majoritaires, s'en différencient. Un témoignage qui reflète par les variantes et les traditions mélodiques,

102 Sur la notation de ce missel champenois, v. *Pal Mus*, t. X (1909, rééd. 1971), p. 207 et sq.

103 v. *éd. var* n° 5, p. 529.

104 SAULNIER 2003, p. 16, n° 6.

105 v. chap. I, ex. 5, p. 69.

106 t. 2, *éd. var.* n° 6, p. 529.

107 t. 2, *éd. var.* n° 26, p. 539.

108 t. 2, *éd. var.* n° 20, p. 537.

109 t. 2, *éd. var.* n° 19, p. 536.

110 BERNARD 1990, p. 188-189.

111 t. 2, *éd. var.* n° 28, p. 541.

112 t. 2, *éd. var.* n° 12, p. 533.

une frontière culturelle et renforce la singularité du positionnement des duchés de Laon et de Champagne parmi les phases de fixation et de réécriture du chant grégorien.

Différenciations dans la transmission

Ces équivalences entre neumes et traditions mélodiques, qui montrent des réalisations différentes de phénomènes identiques du point de vue de la performance orale, font fortement relativiser du point de vue du chanteur, le concept de *variante* en tant que distinction d'un donné musical¹¹³. De plus, ces équivalences sont parfois confirmées par les théoriciens, qui insistent sans ambiguïté sur la valeur ornementale de l'*oriscus* ou du *quilisma*¹¹⁴. La formule type d'intonation des graduels en *A* (*Hodie scietis*) montre la souplesse et la fluidité de l'ornementation, qui peut laisser place à d'infimes nuances, peu importantes par rapport à l'exécution d'un chantre¹¹⁵. En tous cas, cette variante bien établie qui traverse les notations n'est pas liée à leur typologie ; elle invite à reconsidérer la tradition mélodique sur laquelle s'appuierait la notation paléofranque occidentale, si le *gravis* du *porrectus* correspondait à plusieurs sons, ce qui n'est pas évident.

Plusieurs exemples laissent une certaine latitude quant aux remplissages et aux jonctions mélodiques : la formule-type sur *qui deducis*, qu'on retrouve dans de nombreux graduels en *A* ; les graduels du *tritius*, *Exiit sermo, manere*, où cette fois c'est la Vaticane et Saint-Gall qui ont la formule fleurie¹¹⁶. Bien des formules restent aléatoires et présentent maintes équivalences,

qui ne modifient en rien la structure des chants mais procèdent à une autre manière cantorale, à l'exemple du graduel *Anima nostra, ereptebat*¹¹⁷. Des formules analogues à celles, très courantes, des introïts *Oculi, Cantate* ou *Audivit*¹¹⁸. Leur aspect aléatoire se caractérise par une absence d'unité géographique de l'une ou l'autre des options.

Les notations reflètent une variance manifestement antérieure à la fixation des cadences dans les compositions plus tardives (VIII^e siècle), particulièrement les graduels et les alléluias, bien sûr dans des couches qui figurent dans l'AMS, notamment dans le Cycle de Noël, un des fonds les plus anciens avec Pâques et l'Avent.

Les cadences finales en *tritius* présentent deux types de leçons opposées et attestées par toutes les sources dès l'an mille au moins : brève incursion à la sous-finale et déploiement dans la tierce (*f-a-g-a-g-g-f*), sinon à partir de la finale ou du 2^e degré, déploiement dans le tétracorde (*f/g-b-g-a-g-g-f*) ; on trouve cette même problématique (tétracorde ou tierce) dans le Gr. *Sederunt* (t. 2, éd. var. n° 27), sur *principes* puis la cadence finale du répons comme du verset¹¹⁹. D'autres exemples dans les cadences des grandes antiennes de procession (*Ecce karissimi*), de fraction (*Venite populi*)¹²⁰, montrent que cette flexibilité du *cantus* est déjà installée dans des répertoires plus anciens. Il reste difficile de déterminer si ces différences s'expliquent par une réadaptation de vestiges à des usages reformulés plus tardivement dans les sources.

Il convient désormais de parcourir une incursion dans le comportement des notateurs vis-à-vis de répertoires plus récents que le vieux-fonds, contemporains de cette émergence des notations, autour de 900-950. Les offices de la Trinité, auxquels on pourrait associer l'Invention

de Saint-Étienne, diffusés de façon universelle, sont particulièrement intéressants à cet égard¹²¹.

Qualités des notations et stabilité des structures : L'office de la Trinité (vers 900)

Deux sources du début et de la fin du XI^e siècle, un lectionnaire de Tours à l'usage de la cathédrale Saint-Maurice, copié à l'abbaye de Marmoutier (*Mrm o*), ainsi qu'une addition en notation « paléofranque » à un Isidore du IX^e siècle, copié à l'abbaye de Saint-Amand (*Sam 2*)¹²², nous amènent à réévaluer la tradition de l'établissement de la fête de la Trinité (et plus secondairement celle de la Sainte-Croix) dans la tradition de l'Office dans la zone « Ouest », fête jusqu'à présent considérée comme pourvue d'un office composé par Étienne de Liège lorsqu'il était encore évêque de Metz, autour de 900¹²³. Même si ces deux témoins ne relèvent pas de la première génération parmi les notations, ils permettent néanmoins, grâce à une collation d'une soixantaine de témoins dont plus d'une vingtaine pourvus des notations pneumatiques remarquables, d'aborder une critique des liens entre qualité de la notation et qualité de la transmission des textes et de leurs mélodies.

Duplication de cellules dans les neumas prolixes de répons

Le soin apporté à la copie de ces longs *neumas*, qui revêtent de façon quasiment systématique

une structure répétitive, avec duplication interne (*aa, bb...*), est très inégal selon les témoins : la réception de l'*historia Trinitatis*, n'a pas encore fait l'objet d'une copie systématisante, à l'instar de corpus un peu plus tardifs, comme le montre ce répons *Quis deus*¹²⁴. Il arrive qu'un même témoin prenne soin de noter la duplication du *neuma* dans un répons et pas dans l'autre, par exemple à Reims au XI^e siècle (*Rem 8*). La qualité de la notation ne semble pas ici entrer en jeu, ni les divisions culturelles tels les partages d'Empire¹²⁵.

Corbie contre Liège : les « meilleures » versions ne sont pas du lieu d'origine

Le lien supposé entre la typologie d'une notation et le contexte historique d'une composition est loin d'être évident : ce ne sont pas les sources lotharingiennes (messines ou liégeoises) – d'après lesquelles Antoine Auda a fondé son édition – qui transmettent au mieux la composition d'Étienne « de Liège », mais plutôt celles de Corbie (*Cor 2*). Pourtant cet office constitue un véritable répertoire « post-carolingien », associé à une diffusion bien moins différenciée dans l'Empire que d'autres répertoires (sur laquelle l'impact des partages carolingiens reste faible)¹²⁶. Des constats qui se recoupent avec des couches plus anciennes, dont on a déjà montré par l'étude des remaniements liturgiques, que les versions les plus remaniées n'étaient pas celles qui s'accompagnaient des notations les plus anciennes mais l'inverse (*Responsum accepit, Venite populi*

113 C'est dans ce sens qu'il faut probablement comprendre les réticences de Dom Pothier à l'égard des variantes, cf. *supra*, chap. 1, p. 62.

114 Marie-Noël COLETTE, « L'interprétation musicale d'un signe noté dans les manuscrits d'Hildegarde de Bingen », *Études grégoriennes*, 42 (2015), p. 23 et sq.

115 t. 2, éd. var. n° 15, p. 535.

116 *GT* 636.

117 t. 2, éd. var. n° 2, p. 527.

118 v. ex. 16 au chap. IV, p. 160.

119 Quarte à Saint-Vaast d'Arras.

120 Voir éd. *Anthol.* n° 19 et 13, p. 461 et 454.

121 Antoine AUDA, *L'école musicale liégeoise au X^e siècle : Étienne de Liège*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1923 et J.-F. GOUBESENNE, « Des répertoires parallèles pour la Trinité et la Croix, points de rencontres entre notations et pratiques cantorales aux marches du royaume franc de l'Ouest (X^e siècle) », communication donnée au colloque d'Auxerre, *Notarum figura*, Centre d'études médiévales, du 16 au juin 2011, non publiée dans les *Études Grégoriennes* 40 (2013).

122 FERRETTI 2003, notamment en illustration sur la couverture de ce livre.

123 Antoine AUDA, *L'école musicale liégeoise...*, p. 96 et sq.

124 Éd. *Anthol.* n° 92, p. 523.

125 À Silos, à l'instar des traditions hispaniques, on ajoute comme dans le reste de l'office une *cauda* aux antiennes des laudes, qu'on retrouve par exemple dans l'office de saint Bertin à Saint-Omer vers l'an mille, v. Jean-François GOUBESENNE, *Les Offices historiques ou historiae, composés pour les fêtes des saints du VIII^e s. au XI^e s. dans la province ecclésiastique de Reims*, Thèse de doctorat, Université de Tours (dir. Marie-Noël Colette), 1996, t. II/3, p. 763-766.

126 HUGLO 1999 (1975).

ou encore l'antienne pour l'adoration de la Croix Dum fabricator)¹²⁷.

Carte des notations en Francie de l'Ouest : au-delà de la complexité

Le paysage des notations entre Loire et Escaut, qui correspond *grosso modo* aux provinces lyonnaises et belgiques, est tout aussi déconcertant que celui que nous avons décrit au début du livre : une cartographie qui tenterait d'établir une lecture claire des typologies selon les régions culturelles, linguistiques et politiques, s'avère impossible, tant les systèmes élaborés et leurs influences réciproques font preuve d'une infinie variété de types¹²⁸. La confusion dans la carte des notations de Corbin converge avec la cartographie des transmissions complexes et conflictuelles, entre Seine et Escaut, où les marches comme de nombreux territoires sont caractérisés par le bilinguisme et la polygraphie¹²⁹. Pour autant, on entrevoit quand même certaines unités historico-géographiques et surtout, des connexions entre les notations géographiquement éloignées, qui appellent à une réévaluation complète des nomenclatures. De même, une considération renouvelée pour les notations paléofranques qui ont irrigué pas mal des typologies établies par la suite (bretonne, aquitaine, messine, française...)¹³⁰ et sont entrées en osmose avec elles, même si elles n'en sont pas forcément l'origine directe¹³¹.

127 v. t. 2, éd. Anthol., respectivement n° 9, 13, 2, p. 451, 442, 454.

128 t. 2, Annexes Carte n° 4, p. 389.

129 v. les travaux d'Ike de Loos, *Duitse en Nederlandse muzieknotaties in de 12^e en 13^e eeuw*, Dissertation, Utrecht Universiteit, 1996.

130 Hypothèse de JAMMERS 1953 et Bruno STÄBLEIN, *Schriftbild der Einstimmigen Musik*, VEB, Leipzig, 1975, p. 28-29, reprise et complétée par HOURLIER/HUGLO 1957.

131 HUGLO 1990, p. 237, qui rappelle que l'antériorité n'implique pas automatiquement un rapport généalogique : « il faut résolument renoncer à rechercher une origine unique ».

La notation paléofranque occidentale et le parallélisme des branches (X^e-XI^e siècles)

La notation paléofranque se caractérise par le recours à des axes et des gestes d'écriture communs à des typologies *a priori* différentes, comme cette montée oblique du *scandicus*¹³². Ce qui lui confère un aspect directionnel et entraîne par ailleurs une diastématie très relative, à l'instar des notations aquitaines, mais de façon moindre. Elle établit tant de liens avec les notations mixtes et de contact que de récentes études ont eu quelque difficulté à la classer, dans la mesure où elle n'est pas aussi homogène que les typologies modèles¹³³. On remarquera le clivage structurant qui la différencie des notations françaises du Nord (*Den, Eli, Vaa*), moins iconiques et plus symboliques, davantage fondées sur l'alternance et l'opposition *punctum/virga*. Mais comme elle, favorisant un style lié, conjoint et moins analytique, moins articulée que d'autres notations (germanique, aquitaine, bretonne) grâce à ces neumes liés comme le *pes subpunctis*¹³⁴ ou le *climacus*, sa cursivité favorise les interférences avec des liquescences, laissant un certain flou quant à la précision des degrés mélodiques ; par comparaison, elle provoque alors une certaine interchangeabilité des neumes, ne permettant pas ces distinctions et ces appellations plus fixes des neumes qu'on constate par exemple dans les témoins alémaniques. Elle présente pourtant des indications proprement rythmiques, non seulement par le recours à la désagrégation, mais aussi par les coupures et surtout les groupements. Ignorant quasiment les signes additionnels, épisèmes et lettres significatives, c'est surtout la différenciation du mouvement (geste) et la morphologie des neumes qui en font

132 t. 2, Annexes not. 9.4, p. 359.

133 Charles ATKINSON, *The Critical Nexus. Tone-System, Mode and Notation in Early Medieval Music*, Oxford University Press, 2009, p. 106 et sq.

134 Je préfère cette nomenclature à *pes subpunctis*, parce qu'un peu plus large pour l'ornementation des mélodies.

le principal intérêt, notamment par ce marquage angulaire, du rond au carré, nettement plus visible à l'Ouest qu'à l'Est¹³⁵.

On peut donc insister sur deux grandes tendances opposées, qu'on retrouve dans toutes les notations à des degrés d'équilibre très différents : une qui procède par linéarité, très iconique et cursive, rappelant les notations chironomiques byzantines, maintenant de nombreuses ligatures jusqu'à une époque avancée, indépendamment de l'apparition des portées. L'autre analytique qui, au contraire, décompose les degrés par points, tendant de le positionner plus précisément dans l'échelle ou au moins, les uns par rapport aux autres¹³⁶. Ainsi, la paléofranque « de Compiègne » possède en elle ces différentes tendances propres aux notations, iconiques, symboliques et indicielles¹³⁷.

Le graduel de Chartres 47 en notation « bretonne » avec quelques ressemblances paléofranques relevant d'après les éditeurs de la *Paléographie musicale*, d'une « tradition authentique », relève en fait de ces grands livres rassemblant l'ensemble du répertoire selon des principes plus théoriques, à la différence de tentatives précédentes (notre corpus de témoins neustro-insulaires et italiennes) ou même des traditions fixées plus tardivement (Ambrosien, Vieil-italique, Vieux-romain...). Voici une toute autre logique graphique que les grands centres de

135 ARLT 2012.

136 Christian TROELSGÅRD, *Byzantine Neumes, a new introduction to the Middle Byzantine musical notation*, (*Monumenta Musicae Byzantinae, Subsidia*, 9), Museum Tusulanum, Copenhagen, 2011, p. 22-23 et sq. ; voir également Constantin FLOROS, *The Origins of Western Notation*, (trad. Neil Moran), Lang, Berne, 2011 (1^{re} éd. 1970), p. 11 et sq.

137 Établies par Leo TREITLER, « The Early History of Music Writing in the West », *JAMS* 35 (1982), p. 237-279 ; COLETTE 2003, p. 17. Nos observations convergeraient avec le point de vue de Susan Rankin exposé à Dublin : « Before St-Gall: the conceptualization of musical notation 800-900 », *Cantus Planus session*, 2/8/2016.

Neustrie ou de Francie occidentale, qui procède comme les notations aquitaines à la désagrégation et à une écriture très analytique, privilégiant le point à la ligne et au *ductus*.

Quelques témoins spécifiques viennent apporter un éclairage considérable sur les permanences des principes des notations paléofranques qui ont gouverné d'autres systèmes de notations rythmiques : non seulement ils enrichissent une relecture plus indépendante d'autres systèmes que Saint-Gall, mais ils permettent un véritable repositionnement des traditions bretonnes, chartraines et laonnoises dans le concert des innovations entreprises en Neustrie et en Lotharingie aux X^e-XI^e siècles ; ce d'autant plus que cette notation a pour caractéristique de s'enrichir au contact d'autres, tout en conservant ses principes organisationnels¹³⁸. De plus, les exemples de notations effectuées par divers notateurs dans un même manuscrit, même tardivement dans le système diastématique des portées, révèle les principes non systématiques de la transmission des mélodies. Les différences entre l'Est et l'Ouest, entre les micro-régions à l'intérieur de l'Ouest lui-même, sont subdivisées en plusieurs traditions mélodiques parallèles, qui laissent davantage de place aux initiatives individuelles et à des combinaisons de modèles qui ont circulé, plus variées que prévues, avec d'indéniables traces dans les sources postérieures, malgré les perpétuelles tentatives d'uniformisation et d'homogénéisation.

Ce sont d'une part les rares documents pourvus d'une notation paléofranque, complétés par les notations « françaises » et lorraines et quelques témoins diastématiques des XII^e-XIV^e siècles d'autre part, qui permettent d'établir, à la suite de Wulf Arlt au colloque de Royaumont en 2010, de nouvelles perspectives quant à un réexamen de la *sémiologie grégorienne* dans son

138 COLETTE 2003, p. 52.

ensemble¹³⁹. Le principal témoin de base de la notation paléofranque de l'Ouest est le missel ou sacramentaire à l'usage de Compiègne (*Coc o*), bien connu malgré l'imprécision de sa localisation, que l'on peut compléter par quelques fragments et additions découverts dans les archives et bibliothèques du Nord de la France¹⁴⁰. Wulf Arlt a récemment remis ce sacramentaire de Compiègne en perspective, le dégageant d'une approche trop unilatéralement jaugée à l'aune des critères de Saint-Gall et de la sémiologie cardinienne; ses leçons apportent donc, à l'édition critique et aux transcriptions, des résultats qui nous éloignent de façon assez significative de la Vaticane, du *Graduel triplex* comme des restitutions d'après les témoins alémaniques, qui semblent faire aujourd'hui autorité, remettant du même coup Laon 239 dans un positionnement plus intermédiaire et mixte entre les principaux types. Ainsi, les différences entre l'Est et l'Ouest qu'on vient de souligner pour les traditions mélodiques sont alors en partie légitimées par ces notations qui marquent des différences, bien plus considérables qu'on ne pensait. Avec tout un panel de témoins gravitant entre Soissons, Corbie et les Îles Anglo-celtiques, l'antiphonaire de Corbie pourtant tardif (*Cor 5*, fin XII^e siècle), quelques recueils de répertoires composés vers 900 (Liège, Arras-Laon) et les sources déjà mentionnées pour leur division entre plusieurs notateurs et systèmes de notations (*Lao 2*, *Eli*, *Rem 5*), jusqu'au graduel « irlandais » (*Iri*), permettent d'établir des observations plutôt innovantes quant à la question de la transmission des mélodies, sous un angle qu'on n'aurait guère imaginé il y a encore quelques années.

Cette notation « paléofranque » offre une appellation également problématique mais

présente l'avantage par rapport aux notations appelées françaises et lorraines (messines), de ne pas revêtir une localisation précise ni un emplacement historique spécifique, dans la mesure où on la retrouve dans une aire géographique vaste, allant de la Touraine (Marmoutier, où elle se confond un peu avec la notation bretonne), jusqu'aux franges de la Lotharingie, à Saint-Amand, en passant par la Picardie, notamment la région de Compiègne et de Corbie¹⁴¹. Elle ne représente pas d'ailleurs la notation principale de ces centres, mais offre simplement quelques témoins singuliers, notés par des notateurs relativement isolés, sans pour autant ne pas constituer une typologie homogène et spécifique. Bien qu'elle puisse parfois se différencier et se fondre avec d'autres notations plus établies, cette notation est d'emblée fortement iconique et se caractérise par une variété de signes distincts pour des mouvements mélodiques identiques¹⁴². Cette diversité des modifications est remarquable dans les sources du XII^e siècle, où elles s'opposent à cette simplification de la notation carrée déjà engagée dans les notations françaises et normandes à la fin du XI^e siècle. À la différence des notations « françaises » contemporaines et un peu plus tardives, elle revêt un caractère rythmique etagogique fortement marqué, à tel point qu'on peut considérer les notations de Laon et de Chartres comme partageant dans leur fonctionnalité et leur principe une certaine parenté avec elle :

– *différenciation* des formes neumatiques les plus simples, issues de signes ekphonétiques (*punctum/tractulus*; *pes*, *clivis*, *climacus*, *torculus*, *porrectus*, etc.), qui à la différence des notations françaises, la rattache aux notations rythmiques (fin X^e-XI^e siècles). Issus de signes à valeur ekphonétique, certains neumes (*torculus* spécial, *quillisma*, *oriscus*) renvoient davantage à des formules cadencielles conven-

tionnelles, qui ne sont pas dénuées d'une certaine plasticité (cadence construite sur le tétracorde, *ré-sol* (II) ou *si^b-fa* (V), plutôt que sur la tierce);

- la forme courbée du *pes* correspondant à un ou deux sons ou à la forme liquescente du *punctum*; l'axe de certains *pes*, rapprochant du *porrectus*, en forme de *v*, se retrouve parfois à Noyon-Corbie comme à Silos (*pes* carré incliné), qui ferait penser au *porrectus* paléofranc ou catalan;
- *marquage angulaire*, par lequel les formes courantes (*clivis*, *pes*, *climacus*) prennent une valeur rythmique, un allongement, par comparaison de formules équivalentes dans les traditions rythmiques plus établies par l'historiographie (Aquitaine, Saint-Gall, Lorraine...). La modification carrée est donc une manière de marquer le rythme (alors qu'à l'Est, c'est plutôt par la coupure)¹⁴³; toutefois on note certaines coupures, notamment au grave, qui concordent davantage avec Laon qu'avec Saint-Gall, mais aussi à l'aigu;
- présence de formes liées pour plusieurs neumes, allant de pair avec une tradition mélodique un peu plus conjointe que le modèle de la Vaticane/Ratisbonne (*climacus*, *pes-subpunctis*); ces formes ont perduré dans d'autres typologies, notamment les notations françaises, quelques italiennes et le *climacus resupinus* de la notation breto-paléo-franque (*Mrm o*).
- le principe de *désagrégation* des neumes (par le recours à des points séparés ascendants ou descendants), mais aussi la coupure au grave comme à l'aigu, sont loin d'être ignorés; ils correspondent à des appuis rythmiques et des allongements, manières de marquer ces indications rythmiques par rapport aux formes courantes; ils établissent de nombreux parallèles avec Laon comme avec Saint-Gall,

même si cette dernière a davantage de liens avec les notations paléofranques de l'Est¹⁴⁴;

- la *clivis* anguleuse, à angle droit, se présente comme une des formes caractéristiques que l'on trouvera dans certaines notations françaises ou anglo-saxonnes (Exeter), comme au type breton de la notation de Chartres¹⁴⁵. Ainsi cette forme commune entre les notations italiennes (du Nord à Bénévent) et lorraines est de fait un *topos* commun à de nombreuses notations; elle a pu être à l'origine, une prolongation de l'*oriscus* des notations « françaises », notamment dans le centre de la France¹⁴⁶;
- tendance marquée aux regroupements de nombreux neumes simples ou composés, par collage, à l'instar des notations lorraines de la première époque (Laon 239, *REM 7*, etc.), qui confère à cette notation et à ses avatars dans les siècles qui suivent, un aspect graphique immédiatement reconnaissable par une iconicité aux axes et aux lignes multiples, s'opposant à une certaine rationalité angulaire orthogonale des notations carrées du XIII^e siècle.

Plasticité des notations : une à plusieurs notes et formules cadencielles

Les premières notations paléofranques suggéraient à plusieurs reprises l'éventualité de plusieurs degrés dans certaines formes neumatiques, ainsi que dans les liquescences (*pes*, *clivis* arrondie). Ce phénomène d'équivalence possible de plusieurs notes dans certaines notations neumatiques, se

139 ARLT 2012.

140 Notamment un missel d'Anchin à la Bibliothèque de Douai (*Kim o*) et le recueil ms. 399 de la Bibliothèque de Valenciennes (*Sam 2*), v. GOUDESENNE 2004B et FERRETTI 2003.

141 STÄBLEIN 1975, p. 28-29.

142 ARLT 2012, p. 53.

143 *Id.*, p. 69.

144 *Ibid.*, p. 54 et 57.

145 Chartres Bibl. mun. 152, v. *Paléographie musicale...*, t. XVII, p. 25-26 et pl. (non numérotée).

146 Corbin l'appelle lorraine (COLETTE 2003, p. 51); mais Marie-Noël semble confondre quelques emprunts avec la fonctionnalité du *ductus*, qui peut en fait relever simplement d'une dérivation d'un modèle commun entre messine et française, la notation paléofranque occidentale, pour laquelle la *clivis* et les neumes à angle droit sont légion.



Ex. 18 Gr. Convertere domine (cadences, répons et verset)

constate dans d'autres notations, au niveau de la transmission, dans plusieurs sources et semblent liées à la question de niveaux d'ornementation légèrement différenciés entre les branches de la tradition.

Le petit graduel de poche de Sainte-Croix d'Orléans (*Orl* +), aux leçons palimpsestes, présente plusieurs neumes *subpuncti* ou *currentes* du premier notateur qui ont été recouverts ensuite par un second notateur, avec *torculus* ou *porrectus*¹⁴⁷. Ces corrections pourraient peut-être établir une certaine équivalence, selon laquelle les grands intervalles auraient pu correspondre occasionnellement à ces remplissages, constatés dans des traditions plus anciennes (Vieux-romain, Bénéventain, Ambrosien...).

Quelques témoins ornent les cadences des alléluias et des graduels avec davantage de « notes », comme on a pu le constater dans l'*alleluia Dies sanctificatus*, dans de nombreuses formules cadencielles (*Anima nostra*) mais encore dans le pontifical de Soissons de la fin du XII^e siècle, où les cadences finales des graduels en *fa* remplissent la tierce initiale, phénomène courant pour le *scandicus*, largement observé dans le *Graduel critique*¹⁴⁸. On retrouve de mêmes occurrences dans les graduels *Propitius esto* et *Convertere domine*, sur les cadences finales du répons comme du verset (ex. 18).

147 v. t. 2, Annexes, pl. 31, p. 416.

148 GR, IV/1, n° 80, p. 322 (1^{er} sondage), n° 206, p. 354, n° 216, 356, n° 248, 250, etc. (2^e sondage).

Une typologie inaperçue : les notations paléofranques carrées

La standardisation de la notation carrée aux XIII^e et XIV^e siècles n'est guère plus aisée à interpréter que l'avènement de l'art gothique, qui s'effectue en plusieurs phases et laisse entrevoir des typologies intermédiaires, des esthétiques très diverses ; on a là à faire également à des néologismes dont le discours inventé après coup, ne facilite pas la compréhension des transformations historiques peu évidentes par des rapports de causalité. Les notations entre 1100-1200 sont encore neumatiques : la portée ne modifie pas encore la continuité des principes des notations antérieures. La nécessité de fixation diastématique n'a pas autant d'incidence sur la tradition mélodique, qui n'est pas aussi altérée qu'on ne le pense. Quelques témoins prennent dans ce contexte une importance primordiale dans la réévaluation des notations neumatiques aux XI^e-XII^e siècles¹⁴⁹, à l'aune des éditions non pas académiques, mais de la transmission - dont nous avons une conception remplie de préjugés défavorables¹⁵⁰, conséquence d'une construction inadéquate, artificielle et « moderniste » de la genèse des répertoires liturgiques, la complexité de ces questions n'ayant pas été examinée dans le détail. Il a été bien trop commode de considérer que les notations carrées n'avaient *a priori* plus de caractère rythmique et que leurs « neumes » étaient disposés au hasard.

149 TREITLER 1982, qui présente quelques témoins remarquables par leur iconicité, p. 257 (Vercelli 161, 162, *Mod*, *Bob*, *Cyr*, *Niv*, etc.).

150 En témoigne cette recherche obsessionnelle dans les restitutions de solutions « correctes » (ARLT 2012, p. 65), alors que je prône plutôt l'observation plus neutre des leçons, dans le détail comme dans les macrostructures.

Influence des notations « paléofranques » aux XII^e-XIII^e siècles

À la suite d'un premier missel du XI^e siècle présenté plus haut (*Lao* 2)¹⁵¹, un autre missel de Reims différencie deux notations (*Rem* 5). Il est un des premiers à introduire la portée, probablement au milieu du XII^e siècle¹⁵². On y entrevoit clairement le recours à plusieurs notateurs, qui se sont partagés le livre par sections. La répartition entre les deux notateurs, l'un « lorrain », l'autre plus « occidental », qu'on retrouve dans d'autres livres liturgiques rémois n'obéit pas à un dessein aussi clair que dans le missel précédent (*Lao* 2). La section la plus remarquable est celle du temps de Noël, qui commence avec la Messe de Saint-Étienne, suivie de la Saint-Jean et des Saints-Innocents (ff. 76v-80) ; elle se caractérise par des petits carrés, nettement différenciés de la notation lorraine, basée sur la *virga* en forme d'accent circonflexe¹⁵³. Derrière cette apparence de notation « carrée », se maintiennent en fait les principes de la notation paléofranque occidentale : le *porrectus* garde le même geste (commun avec la notation « messine »), le *torculus* avec son aspect rond, en demi-cercle (malgré l'*initium* et la finale en petit carré)¹⁵⁴ ; mais au-delà de la morphologie, c'est surtout la disposition de carrés (*olim* points) très libres dans le sens ascendant et descendant, selon un axe tantôt oblique, tantôt plus vertical, très caractéristique. Enfin cette différenciation manifeste entre des formes détachées ou liées (par exemple dans le *climacus*), ces dernières, certes plus rares ici,

151 v. *supra*, p. 126.152 On pourrait encore en citer d'autres, par exemple un missel ou graduel de Compiègne *Coc* 1. v. Christian MEYER, *Catalogue des manuscrits notés du Moyen Âge conservés dans les bibliothèques publiques de France, Collections de Champagne-Ardenne, Brepols, Turnhout*, 2010, p. 207.

153 t. 2, Annexes not. 9.4, p. 359 et pl. 34, p. 418.

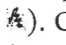
154 v. aussi Exeter, EXT 3.



Ex. 19 Com. Amen dico

traduit toujours ce marquage angulaire, évoqué plus haut à propos des notations neumatiques.

Cursivité des notations dérivées de la paléofranque occidentale

La capacité à regrouper des formes communes avec la notation lorraine est une différence importante avec les notations « françaises » du XI^e siècle, plus analytiques. Bien des formes gardent donc le même profil, induisant un même geste, avec une plume certes un peu plus épaisse (*pressus* : ) . On retrouve à la même époque (1160-1180) les principes de cette notation dans des zones éloignées, à Verceil et en Irlande. À la fin du XII^e siècle, le pontifical de Soissons de Nivelon (*Soi* 2) présente aux côtés des témoins remarquables plus haut (*Iri*, *Cor*, *Den*, *Rem*) un des plus beaux exemples d'une notation qui a progressivement cédé à la notation carrée *textualis*. Sa manière de grouper les neumes est absolument remarquable, maintenant un *ductus* cursif de la ligne mélodique, par exemple dans la communion *Amen dico vobis* (ex. 19).

Un peu plus tard à Corbie, l'antiphonaire *Cor* 2, comme le bréviaire voisin de Saint-Acheul et de la cathédrale d'Amiens (*Amb* 2) laissent entrevoir, de façon certes moins éclatante, les mêmes phénomènes¹⁵⁵. Le *pes* tourné à droite n'a rien d'une notation mixte qui serait partagée entre les notations française et lorraine, mais plus volontiers le maintien d'un système varié de forme, avec une tendance au groupement des neumes qui

155 Aussi le pontifical *AMB* 3 t. 2, Annexes not. 9.4, p. 359.

incite à maintenir la plume attachée aux neumes qui suivent (*pes subpunctis*). Même les petites formes de *pes* et le *scandicus* maintiennent cette orientation à droite. La *clivis* carrée présente divers angles, en pointe comme auparavant, mais parfois à angle droit ; la longueur de son premier élément varie. De même, le *porrectus* garde le même geste, mais sans trait oblique comme à Reims, où il était encore présent. Les formes liées ont quasiment disparu mais les groupements accollant ces petits carrés vont en revanche bon train¹⁵⁶. En tous cas, cette notation à petits carrés liés ne construit pas une logique d'écriture nouvelle, comme se sera le cas au XIII^e siècle : elle reprend, avec une plume épaisse taillée en biseau, quelques principes de base de la notation paléofranque.

On remarquera d'évidents parallèles entre cette notation et les notations nord-italiques, peut-être pas toujours dans les signes eux-mêmes, analysés isolément, mais dans le *ductus* comme les gestes graphiques. Les leçons d'Ivrea par exemple, viennent concorder de façon remarquable, de même que la notation du grand bréviaire de Corbie de la fin du XII^e siècle (*Cor 2*), qui se perçoit beaucoup mieux comme une notation à carrés dérivée de ces notations « paléofranques » et non comme notation carrée de contact messin. Malgré l'épaississement de la plume et une morphologie « carrée » qui a valu à cette notation, l'appellation « à points liés »¹⁵⁷, l'analogie du geste graphique, par exemple au niveau de la *clivis*, s'y expliquerait plus volontiers par cette origine « paléofranque » que par un contact avec d'autres notations, messine ou italiennes¹⁵⁸. Ces *pes* et cette *clivis* peuvent s'agréger pour former des groupes comme dans ces notations messines ou italiennes

(*pes subpunctis*, etc.) ; le *porrectus* est souvent une *clivis resupina* ; le *climacus*, comme dans la notation aquitaine, présente encore une série de *puncti* dans un axe vertical, légèrement oblique, dans lequel la *virga* n'entre nullement en compte, y compris lorsque s'y ajoute une répercussion. De même, comme le remarquait Solange Corbin, la montée oblique en points est un héritage paléofranc¹⁵⁹. Voici donc un fragment de plus à mettre au crédit de l'existence d'une école de notation à Tours, esquissée par Solange Corbin¹⁶⁰, mais dont il ne reste que peu de témoins. Quelques analogies avec certains des neumes dessinés peut-être au IX^e siècle aux côtés de notes tironiennes dans une bible d'Alcuin, ne permettent pas pour autant d'y envisager une très grande continuité¹⁶¹.

Bien des graphies ont tendance à regrouper les neumes, à les agréger dans des formes qui sont étrangères aux notations carrées classiques :
– le *pes* avec répercussion initiale et terminale ;
– le *scandicus* sur de grands intervalles, qui ne se constitue pas de *pes* « à gauche » ni de *virga* ;
– plusieurs neumes caractéristiques se retrouvent dans d'autres notations ou semblent trouver un équivalent : la *virga strata* (de la première main) et le *pes stratus* (de la seconde main « française »), représentent des neumes caractéristiques qui marquent souvent l'unisson dans les demi-cadences ou cadences des pièces occidentales, d'origine gallicane pré-carolingienne, que l'on retrouve dans les proses-séquences contemporaines et quelques *historiae*¹⁶². On les retrouve dans les notations françaises du Val de Loire (par exemple à Saint-Maur)¹⁶³

159 CORBIN 1957, t. 1, p. 165 et t. 2, p. 424.

160 *id.* t. 1, p. 291 et sq. puis p. 304 et sq.

161 Tours, Bibliothèque municipale, ms. 10, f. 164v, planche dans Joseph SMITS VAN WAESBERGHE, *Musikerziehung, Lehre und Theorie der Musik im Mittelalter*, VEB, Leipzig, 1969 (*Musikgeschichte in Bildern*, 3), p. 73, n° 21.


















162 *Sequelae* d'alléluias, Off. *Elegerunt apostoli*, etc., v. les propos de Dom Cardine rapportés par HUGLO 2012, p. 300.

163 COLETTE 2003, p. 28-29.

156 Gr. *Anima nostra, laqueus et contritus est*.

157 CORBIN 1957, t. 2, p. 429.

158 Quelques réserves à l'égard de COLETTE 2003, p. 81 comme des études qui en découlent, Océane BOUDEAU, « La notation du manuscrit 46 de la médiathèque de Sens comparée à celle d'autres manuscrits de Sens et du manuscrit de Beauvais (B.L. Egerton 2615) », *Études grégoriennes* 39 (2012), p. 202 et sq.

	Paléofranque	Lorraine	Anglo-saxonne
Nevers		1 ^{er} élément clivis, pressus 	 Clivis arrondie
Pes à gauche	À droite 		
Neumes liés			
Clivis angulaire ou pointue			
Mouvements obliques			
Torculus arrondi			

et tardivement, jusqu'à Fécamp à la fin du XII^e siècle. Il marque la cadence de la sous-finale à la finale, ou parfois dans le sens descendant.

Les régions comprises entre Laon, Reims, à la lisière de la lorraine et de l'Empire, jusqu'au Vexin (Beauvais), en passant par Noyon et Compiègne, ont développé des notations intéressantes, qui échappent à une classification parmi les notations carrées « classiques » d'après 1200, comme dans la notation messine ; plus encore, elles remettent en cause cette dichotomie bien trop établie entre les notations françaises et lorraines, par trop artificielles. Leurs aspects morphologiques consistent dans le maintien de gestes et du *ductus* des notations paléofranques occidentales, adaptées à une plume taillée en biseau, dont le rapport avec la notation carrée d'un stade plus classique n'est qu'apparent ou transitoire¹⁶⁴.

164 C'est essentiellement l'usage d'une plume plus épaisse taillée en biseau et utilisée à un angle de 30° qui explique la ressemblance des points à l'*uncinus* de la notation

Elles vont même traverser le XIII^e siècle (*Noy 2, Amb ...*) ; mais c'est surtout le *ductus*, l'aptitude aux modifications et aux groupements qui les caractérisent.

La portée géographique de telles notations est large et s'étend jusqu'aux Îles Anglo-celtiques ; il est difficile d'établir si cette typologie est vraiment spécifique ou par ses nombreux points communs avec d'autres notations, si elle dérive de mêmes principes paléographiques qui traversent des clivages typologiques aux fondements fragiles. S'il reste difficile de définir des contours exacts de ces types de notations, qu'ont considérées comme préparatoires à l'avènement de la carrée, les leçons des exemples transcrits sont sans appel : ils présentent des caractéristiques très spécifiques et affirment une réelle singularité, tant à l'égard des notations françaises neumatiques des XI^e-XII^e siècles qu'à celui de la carrée plus tardive ;

lorraine. Mais il ne s'agit que d'une apparence esthétique qui ne revêt pas vraiment de fonctionnalité, v. HUGLO 2011, p. 19.

Témoins	Coc o	Rem 4	Soi 2	Cor 5	Mrm o	Cha/Val 407	Den	Agv
Punctum								
(tractulus)								
gravis								
Virga	(Cmp) 							
Formes liquescentes								
pes								
Pes marqué, carré								
Pes subpunctis								
clivis								
Formes liées								
scandicus								
torculus								
Porrectus								
Oriscus								
Pressus								
Groupements								

elles sont beaucoup plus riches en signes, moins analytiques. Ces particularismes ont davantage à voir avec la permanence des gestes paléofrancs qu'avec une influence géographique de la lorraine : les notations lorraines et plus largement de l'espace lotharingien (d'Aix à Bénévent, en passant par Lyon, les lacs cisalpins et Vérone) dérivent en partie de ce même modèle. On peut donc faire nettement évoluer ce concept de notation mixte ou « de contact » vers des types plutôt intermédiaires, dans un univers où le concept de type notationnel « pur » n'a pu être construit qu'*a posteriori* et non dès l'origine des notations neumatiques, entre 850 et 930.

Les influences paléofranques dans les notations sur portées

Dans le tableau ci-contre, voici en synoptique les principales formes neumatiques des témoins diastématiques de la seconde moitié du XII^e siècle, bien trop hâtivement classés dans le domaine des notations carrées, alors qu'ils maintiennent, malgré une disposition sur les portées, bien des principes antérieurs propres à ces notations paléofranques.

- *clivis* carrée, à angle droit ou plus pointu, très analogue à la paléofranque mais aussi à d'autres types (principe paléographique davantage qu'une marque historico-régionale) ;
- angle du *pes* oblique (v. Saint-Amand) ;
- *porrectus* marqué par un mouvement en V des hastes inférieures (le carré ne représente par la logique du geste) ;
- Formes liées (ligatures). Ces ligatures vont disparaître de la notation carrée et répondre à un fonctionnement progressivement différent, qui sera associé à la métrique. Ce sont les ligatures qui marquent le lien le plus évident avec les neumes (par distinction des carrés), qui s'adaptent à la portée sans vraiment

changer le système de notation, par exemple dans l'Off. *Letentur*, sur *exultet terra*¹⁶⁵ ;

- liquescences parfois confondues avec la *clivis* liée (*In medio, induit, Iri* et *Rem 4*) ; formes liées confondant *climacus* avec le *pressus major* ou une succession de deux *clivis* (l'appellation « à petits carrés liés » usitée par Corbin doit être ici mise en perspective de concordance avec ces points liés et ligatures de la paléofranque) ;
- opposition de formes arrondies et anguleuses : marquage des tons descendants par angulation (*In medio, intellectus*), *torculus* arrondi, malgré les terminaisons carrées, liquescences ; ces marquages peuvent être combinés avec des formes liées et prendre valeur comparable aux épisèmes, voire aux coupures : Int. *Ex ore, inimicos*¹⁶⁶ ; Off. *Letentur (exultet, Iri, Vaa 3, Noy 2)*¹⁶⁷ ; Int. *Puer natus (et final)* ;
- dans ces formes une marque verticale à la fin du carré, sur le *torculus* et la *clivis*, indique une correspondance entre notations paléofranques et notations françaises ;
- *Virga* rare avec haste à gauche (et pas toujours à droite comme par la suite), correspondant à la *virga* messine ; différenciation *punctum virga* précédée d'une haste oblique, lui donnant ressemblance à l'accent circonflexe de la lorraine (très fréquent au Moyen Âge central dans cette région) ;
- *climacus* et *scandicus* par montée directe de points (précédés/suivis ou non d'une *virga*) ;
- aptitude à de nombreux groupements plutôt qu'à des coupures ;
- Int. *Et enim (exercebatur)*¹⁶⁸ ; Int. *Puer natus (nobis, humerum, eius)*¹⁶⁹ ;
- juxtaposition *pes + clivis*, parfois collée ou coupée (*Iri, Noy2, In medio, eum*) ;

165 t. 2, éd. var. n° 18, p. 536 et Annexes, not. 9.4, p. 359.

166 éd. var. n° 10, p. 532.

167 éd. var. n° 18, p. 536.

168 éd. var. n° 27b, p. 540.

169 éd. var. n° 31, p. 543.

- liens entre paléofranque occidentale et notations dites « françaises » ;
- dernier élément des neumes *subpuncti* ou *currentes* aux XII^e-XIII^e siècles, marqués d'un lâcher de plume vertical : *Eli, Iri* (à peine), Vercelli 156, notations padanes des XII^e-XIII^e siècles (*As, Pav, Modène, etc.*)¹⁷⁰ ;
- écriture du *pes* composé de deux éléments, *punctum + virga*, parfois détachés (*Iri*).

Dans *Coc o*, le *pes* dont l'apparence préfigure les notations françaises et carrées s'emploie dans un contexte de liquescence.

Une autre conception de la renovatio pour la sémiologie

Ce n'est donc pas seulement la morphologie des neumes qui importe dans la différenciation des types de notations neumatiques, mais plus encore la conduction mélodique comme les procédés de groupement et de différenciation des neumes en fonction du contexte mélodico-rythmique. Wulf Arlt distingue à ce sujet le répertoire de signes initial (*Bestand*) ; le processus de formation des signes (*Bildung*) ; le processus de modification de ces signes (*Modifikation*) ; et enfin l'emploi des signes dans le contexte de la musicalité (*Verwendung*)¹⁷¹. Un contexte d'autant plus difficile à saisir que le synoptique avec la Vaticane n'est pas toujours pertinent. La prise en compte de leçons dans la multitude des témoins émanant de ces centres qui appartiennent à ces milieux où se sont épanouis de tels systèmes de neumatation, viennent apporter au niveau des détails, une relativité beaucoup plus aléatoire de la tradition - notamment dans les cadences des fonds plus tardifs (VIII^e siècle) mais aussi dans les antennes plus anciennes. Dans ce contexte,

170 L'immense vallée du Pô, terminologie plus exacte que l'expression « Italie du nord ».

171 ARLT 2012, p. 66.

il sera inévitable de revenir sur les typologies des notations, certaines n'ayant été jugées que par leur apparence et non par leur fonctionnalité¹⁷². C'est le cas de notations françaises et anglo-saxonnes qui çà et là, présenteront des neumes dérivés de ces notations paléofranques occidentales. Par exemple, cette *clivis* carrée que l'on trouve à Chartres 47 (bretonne) comme à Exeter vers l'an mille (anglo-saxonne)¹⁷³. Ainsi aux XII^e-XIII^e siècles, le *punctum* oblique (confondu avec la *virga* en accent circonflexe des notations lorraines), la *clivis* carrée, anguleuse, le *pes* tourné à droite, ne sont en rien des influences messines (comment concevoir une influence lorraine aussi loin à l'ouest que Beauvais !)¹⁷⁴, mais dérivent de ces principes dont elles conservent parfois les gestes d'écriture, même si la graphie s'en différencie quelque-peu. Quelques témoins de Touraine invitent à revisiter ces liens entre les notations dites « françaises » et certaines paléofranques occidentales et bretonnes. La complexité des cartes n'est qu'apparente et confirme que dans plusieurs zones de l'Europe, plusieurs notations se sont développées en même temps et se sont accommodées d'une adaptation des livres non pas à un système homogène, mais selon plusieurs systèmes concomitants¹⁷⁵. Finalement le concept de proto-notation qui leur

172 Par exemple la *clivis* anglo-saxonne, seule différence avec les notations du continent, v. RANKIN 1987, p. 132 ; COLETTE 2003 p. 84 ; et Susan RANKIN, « Calligraphy and the study of neumatic notations », dans HAINES 2011, p. 47-62.

173 CORBIN 1977, p. 3-131. et sq.

174 Océane BOUDEAU, *op. cit. supra*, p. 202.

175 On trouve une table de neumes dans une addition à une bible alcuinienne, où plusieurs des formes paléofranques occidentales se retrouvent (v. SMITS VAN WAESBERGHE, *op. cit. supra*, pl. 21). L'homogénéité est plus grande en Lorraine, davantage encore à l'Est ; cette idée renforce l'absence d'un modèle pourvu d'une notation homogène avant 900-950. Même s'il fut pour partie élaboré à cette date, il est peu probable qu'il ait exercé une influence avant la paix rétablie après les invasions normandes. La datation haute de Bischoff du graduel

fut associé reste toujours pertinent car beaucoup de ses principes graphiques se retrouvent dans les autres notations.

Typologies et nomenclatures remises en cause

Les nomenclatures des notations semblent finalement assez instables et revêtent des concepts qui ne sont pas le résultat poussé d'une histoire des aires culturelles, ni de la paléographie plus générale. La notation « messine » tend à redevenir « lorraine »¹⁷⁶, la notation de Novalèse¹⁷⁷ comme celles de Nonantola, pourtant caractérisées, ne sont plus fiables derrière une appellation discutable, qui présenterait plusieurs points d'origine¹⁷⁸. La carte des notations appelées à tort « françaises », réputées de façon injustifiée comme non rythmiques, ne rend pas compte de la plus grande complexité qui s'est opérée sur les territoires situés à la jonction du royaume de Francie occidentale et de l'Empire, disons entre la Neustrie et la Normandie, à l'ouest et les comtés de Flandre et du Hainaut à l'est, peu homogènes dans l'espace comme dans le temps. De même, les notations paléofranques de l'Est et de l'Ouest n'ont finalement pas les mêmes fonctionnalités ni les mêmes caractéristiques paléographiques – le terme lui-même, très discutable, étant de surcroît

de Laon ne soit pas éluder la question de la datation des mains qui ont noté les versets d'offertoire, peut-être un peu plus tardifs...

176 Ainsi, pour cette notation lorraine, on déplore l'absence d'évocation de bien d'autres centres ecclésiastiques de premier ordre, souvent représentés par de grands évêchés, des métropoles et de puissantes abbayes, dont on ne parle guère parce que desservies par des témoins moins complets ou plus tardifs : c'est le cas de Reims, Verdun, Mayence, Gorze, Stavelot...

177 CAZAUX 2012, p. 86, constate qu'elle s'étend même en Catalogne, dans les Pyrénées françaises et le long de la Vallée du Rhône.

178 Giacomo BAROFFIO, chapitre *La notazione...*, dans F. CRIVELLO - C. SEGRE MONTEL, *Carlomagno e le Alpi, viaggio al centro del Medioevo*, Milano, Skira 2006, p. 166-167.

un néologisme créé par Jammers¹⁷⁹. Wulf Arlt a récemment rappelé les profondes distinctions qui différencient ces deux notations « paléofranques » de l'Est et de l'Ouest¹⁸⁰, qu'il serait nécessaire de représenter sur la cartographie. Il y a des confusions entre les divisions politiques, mouvantes, qui ne recourent pas toujours les mêmes notions (quand Susan Rankin parle de notation paléofranque de l'Ouest, il ne semble pas qu'elle distingue la Neustrie du reste de l'Ouest)¹⁸¹. Or Wulf Arlt constate des variétés extrêmement différentes qu'il est malaisé d'établir dans la mesure où le corpus de l'Est ne concorde que très peu avec celui de l'Ouest¹⁸². L'une procède par la modification des signes de base, marquant des aspects rythmiques et agogiques (Est), l'autre procédant du rond au carré, avec de nombreux neumes liés qu'on retrouve dans d'autres notations (anglo-saxonne, française, premières notations italiques du Nord...). La problématique de la notation paléofranque de l'Ouest n'est pas la dérivation génétique (*stemma*) mais l'implication de procédés de différenciation, des stratégies d'écriture et de différences par rapport à la tradition¹⁸³.

Les aires culturelles liées aux appellations de notations sont évidemment impliquées, dans la mesure où les notations régionales ont commencé à se développer dès 850 et non dans une seconde phase, comme le pensait Solange Corbin, qui les divisait jadis en trois groupes (avant 850, 850-900 puis après 900)¹⁸⁴. La généalogie et la typologie des notations n'est donc pas aussi simple : il y a

179 Outre JAMMERS 1953, voir également du même auteur, *Tafeln zur Neumenschrift mit einer Einführung*, Tutzing, 1965.

180 ARLT 2012, p. 56 et sq.

181 RANKIN 2012, p. 40.

182 ARLT 2012, p. 67.

183 HUGLO 1990, p. 256 et sq., qui rejette les thèses de l'origine unique d'une notation-mère.

184 RANKIN 2012 ; notons au passage la désapprobation des concepts de Corbin dans l'ouvrage assez polémiste de Constantin Floros sur le Chant byzantin (v. LINGAS 2009).

davantage de passerelles entre les familles, non seulement dans l'aspect formel, mais surtout dans la fonctionnalité des neumes, leur rythmicité et leur *ductus*. La rencontre de ces différentes notations dans un manuscrit de Virgile qui a appartenu à Hucbald (Valenciennes, Bibl. mun. 407), où figurent côte à côte le fragment breton ou chartrain (frère jumeau de Chartres 47), une notation messine proche de Laon et des neumes paléofrancs¹⁸⁵, confirme l'impossibilité d'établir une cartographie des notations qui reposerait sur des types régionaux aux contours géographiques précisément délimités. Enfin, la stabilité territoriale d'une typologie spécifique de notation n'est en rien garante d'une origine plus sûre : la séduisante hypothèse de l'origine messine de la notation lorraine, défendue par Marie-Noël Colette¹⁸⁶, ne correspond pas vraiment à cet univers culturel du foisonnement polygraphique autour de 870-930 où les foyers d'élaboration de ces notations, multiples, ne présentent pas une aire culturelle homogène sur la carte : ce sont les zones les plus brouillées qui figurent parmi les premiers centres. Rien n'exclut donc l'hypothèse de prototypes de notation « lorraine », qui auraient été élaborés autour de Soissons, dérivés d'une notation paléofranque occidentale¹⁸⁷.

Des neumes sur la portée : réévaluation des notations du XII^e siècle

En recopiant les leçons d'un corpus suffisamment étoffé pour établir des observations généralisables, nous avons remarqué dans nos

185 v. Michel HUGLO, « Le domaine de la notation bretonne », *Acta musicologica* 35 (1963), p. 82 et HOURLIER 1959 (rééd. 1991), p. 20-22 et pl. 8.

186 COLETTE 2003, p. 54.

187 Hypothèse de STÄBLEIN 1975, p. 29 et 42, reprise par Dom Hourlier, selon un témoignage oral rapporté par Michel Huglo ; voir également la remarque de COLETTE 2003, p. 81 (différenciation et juxtaposition de ces notations dès l'origine).

transcriptions synoptiques le soin apporté par quelques témoins à maintenir les ligatures, considérées au départ comme une caractéristique de la notation paléofranque, notamment ce marquage angulaire comme la fusion de certains neumes. Les concordances sont remarquables avec les témoins du XII^e siècle¹⁸⁸, mais encore avec quelques témoins en notation carrée des XIII^e et XIV^e siècles, qui maintiennent ces ligatures selon une signification sinon rythmique, du moins interprétative, du point de vue du chant.

Ces remarques importantes nous invitent à nous interroger sur une compréhension autre, plus fonctionnelle des liens qui unissent ces notations séparées par les appellations et les typologies, davantage fondées académiquement sur des aspects morphologiques très externes. Les liens entre une notation comme celle de Nevers, le graduel irlandais (*Iri*), ou encore le fragment de Reims, semblent soudainement évidents : même *ductus* et manières semblables de grouper les formules, dans la macrostructure comme dans le détail. L'apparence de la *clivis* comme les *pressi*, qui empruntent probablement à quelque influence lorraine (le duché de Nevers jouxte la Bourgogne), n'a aucune incidence sur la conduite mélodique. De même, les carrés de la plume du graduel irlandais ne lui confèrent pas pour autant un statut de véritable notation « carrée ». Le plus déconcertant est de retrouver ces groupements dans la leçon paléofranque du XI^e siècle.

Dans le même ordre de réflexions, quels sont les liens qui unissent donc ces notations françaises aux anglo-saxonnes ? Une forme de *clivis* suffit-elle à définir une typologie ? Le principe du *punctum* et de la *virga*, verticale, se trouve en effet déjà dans les notations du XI^e siècle, notamment à Corbie (*Cor 1*)¹⁸⁹. Il reste difficile de comprendre la logique du recours à la

188 Comme le montre le tableau ci-dessus, p. 192.

189 v. *supra* p. 192 et t. 2, pl. 13, p. 400.

différenciation entre *punctum* et *virga* aux XII^e et XIII^e siècles (regardez pourtant toutes les nuances formelles de la *tristropa*)¹⁹⁰. Il faut donc trouver d'autres critères d'analyse pour reconsidérer ces notations, à l'aune des modèles paléofrancs de l'Ouest et de l'Est.

Plusieurs exemples précis montrent les liens étroits entre certaines notations et la paléofranque : *Cor 1*, *Eli* en sont beaucoup plus proche que *Den* ou *Vaa*, notamment par

- le recours aux neumes liés (*climacus* mais aussi *punctum* liquescent, rappelant la *clivis* paléofranque dans *Eli*) ;
- l'importance des liquescences, confirmant la recherche de conjonction et les ambiguïtés entre articulation joint mélodique et différenciation de degrés ;
- la tendance à grouper tout à fait exceptionnelle à Corbie (*Alleluia dies sanctificatus*).

Il n'est donc pas anodin de reconsidérer la localisation de ces fragments paléofrancs quand on observe d'une part les analogies avec quelques notations « françaises », mais encore avec des notations des XII^e-XIII^e siècles, *a campo aperto* et diastématiques, qui maintiennent des caractéristiques très analogues dans un espace géographique commun (Compiègne, Noyon, Amiens, Reims...).

Les ligatures

La rythmicité des notations ne saurait en effet se réduire aux seuls phénomènes des coupures ni de la désagrégation des formes neumatiques de base. Toutes les notations ne procèdent donc pas aux *coupures neumatiques*, notamment ces magnifiques notations non moins récentes, mises

190 v. Barbara HAGGH, « The Meeting of Chant and Polyphony in Monophonic Square Notation from Cambrai Cathedral », dans John HAINES, *The Calligraphy of Medieval Music*, Brepols, Turnhout, 2011, p. 253-272.

au point autour de l'an mille en Touraine, Anjou, Orléanais et Nivernais. Pourtant, la rythmique se rapporte aussi à la question de l'espace entre les neumes, marqué à l'inverse des coupures, par des ligatures ou des regroupements manifestes, apportant à l'œil ce phrasé, écho d'une plus grande cursivité que la notation carrée académique, et que des transcriptions modernes en notes rondes pourvues de liaisons, ne sont pas capables de rendre¹⁹¹. Notre propos n'est pas de trancher ici la question de la signification musicale de ces phénomènes de groupement, mais d'en rendre compte dans les chaînes de transmission des témoins, dans l'espace et dans le temps long. La notation paléofranque et ses avatars au XII^e siècle répondent au mieux à cet examen¹⁹².

Le plus petit élément de collage y affecte le *pressus* et se retrouvera aussi dans les notations lorraines¹⁹³. D'autres exemples plus intéressants de ligatures se trouvent dans de grands mélismes, conservés comme tels dans les témoins diastématiques français, britanniques, italiens (Gr. *Anima nostra*, V / *domini*¹⁹⁴ ; Gr. *Speciosus*, *tuis*, *verbum*¹⁹⁵ ; intr. In *medio*, *intellectus*). On remarquera également les particularités de certains notateurs qui, vis-à-vis d'une majorité de témoins, procèdent à des ligatures remarquables, à l'exemple de ce notateur de la cathédrale Saint-Maurice de Tours, au début du XI^e siècle dans ce Gr. *Haec dies*¹⁹⁶. Ces ligatures et cette *cursivité* de l'écriture musicale sont présentes dans des notations diastématiques où les liquescences prennent une certaine

191 Regarder les ligatures du *Puer natus est*, t. 2, éd. var. n° 31, p. 543.

192 Il rejoint d'ailleurs les concepts de contexte détaché et de contexte lié de la sémiologie cardinienne.

193 Intr. In *medio*, *eum* ; Gr. *Viderunt, deo* (*Iri*, *Vaa 2*, *Noy 2* ; All. *Dies sanctificatus* (greg), *hodie, terram* (collage contre détachement ou coupure) *Iri*, *Vaa 2* ; Off. *Tui sunt, terrarium* ; Intr. *Et enim, persecuti, exercebatur* ; Gr. *Speciosus forma, calamus*.

194 t. 2, Annexes, éd. var. n° 2, p. 527.

195 t. 2, Annexes, éd. var. n° 32, p. 544.

196 t. 2, Annexes n° 10, p. 000 ; éd. var. n° 14, p. 534.

importance, principe souvent lié à l'expression d'une grande précision dans l'articulation et pour des notateurs rendant compte d'un style plus conjoint et moins brisé¹⁹⁷. Les conséquences de ces observations sur les relations entre la qualité des notations et la transmission des répertoires sont irrévocables : en aucune manière, la copie par un scribe mettant en œuvre une notation plus perfectionnée n'est systématiquement garantie d'une transmission plus soignée, ni d'un état plus originel du répertoire, quelles que soient les couches. Une observation qui invite donc à déconstruire toute restauration fondée sur le seul paramètre de la qualité notationnelle, dont les conséquences ont été considérables pour la philologie du chant « grégorien ».

Traditions rythmiques « authentiques » ou parallèles ?

Retour sur le rythme : critères paléographiques et distinctions

Les principes de rythmicité des notations se manifestent par plusieurs procédés :

- espaces entre neumes et coupures ou séparations graphiques à l'intérieur de formes conventionnelles¹⁹⁸ ;
- désagrégation et séparation des éléments neumatiques ;
- neumes d'apposition (*pressus, oriscus, trigon...*) ;
- marquage angulaire de la plume (par rapport à un modèle arrondi) ;
- groupement des neumes (ligatures) ;
- distinction point/trait (court/long).

197 Com. *Letentur, exultet* (*La, Coc o*) ; Intr. *Ex ore, laudem* ; Intr. *Puer, eius* (t. 2, éd. var. n° 31, p. 543).

198 À mi-pente (ascendant, descendant), à l'aigu, au grave.

Les principes rythmiques irradiant de nombreux types de notations, y compris celles considérées comme moins rythmiques, telles les notations « françaises »¹⁹⁹. Même s'il est parfois difficile de repérer une intention rythmique liée à une modification de la forme habituelle du neume, c'est encore une fois l'examen détaillé d'une transmission à vaste échelle dans l'espace et dans le temps qui permet une telle analyse, et non l'idée qu'on s'en fait *a priori* – l'iconicité des notations n'est finalement pas si évidente pour les chantes. C'est ce que nous enseignent un parcours synoptique « raisonné » parmi les grands centres ecclésiastiques et culturels de la Francie occidentale, au cœur de la *renovatio* carolingienne, pour lesquels nous avons dénoncé plus haut (chap. III) le manque de considération : Corbie, Noyon, Saint-Denis, Arras, Tours, Angers, Nevers et quelques centres Britanniques, Canterbury, Worcester et le fameux graduel « irlandais »²⁰⁰, tout un univers de culture qui un siècle et demi en amont fut associé aux réformes de la minuscule caroline et plus récemment, à une intense production de livres liturgiques à destinations multiples. Nous y attirons l'attention sur deux phénomènes complémentaires observés à partir d'un sacramentaire à l'usage de Compiègne (*Coc o*), un des rares témoins de la notation paléofranque de l'Ouest. Il constituera un référent dans ces transcriptions où l'on remarquera sa tendance à séparer, à désagréger les neumes de base (*torculus, clivis, pes*) et *a contrario*, la tendance inverse à regrouper, coller, établir des ligatures, qui caractérise une notation plus *cursive*.

199 COLETTE 2003, p. 83 ; SAULNIER 2003, p. 6.

200 Nous pourrions encore ajouter bien d'autres témoins, de Saint-Omer (Saint-Bertin), Compiègne, mais nous en resterons là, car le nombre de témoins semble suffisant pour étayer les hypothèses de ce chapitre.

Évidence de la rythmicité de quelques témoins

Des tournures cadencielles abondamment représentées dans le Propre de la Messe comme celle du fameux *Viderunt omnes*²⁰¹, marquent une intention d'allongement, surtout lorsque l'équivalent dans l'édition du *Graduel Triplex* indique la même cellule, simple, dépourvue de répercussion comme de remplissage. Sans systématisme absolu, elles coïncident avec le marquage angulaire des neumes dans les notations paléofranques, avec l'emploi du *tractulus* au lieu du *punctum* à Saint-Gall, la désagrégation à Chartres et à Laon et se doublent d'indications d'allongement par la lettre significative *a* (*augete*). Ces nuances rythmiques, indiquées depuis la fin du x^e siècle avec les neumes de Winchester ou de Noyon-Corbie jusqu'à des témoins du xiv^e siècle, lui confèrent une assise très solide dans la tradition (espace et temps)²⁰². On retrouve ces nuances rythmiques d'allongement dans des couches très anciennes, notamment les antiennes de la Messe, par exemple dans la communion *In splendoribus* (ex. 20) : le remplissage conjoint sur *utero* a pu provoquer celui de *luciferum*²⁰³.

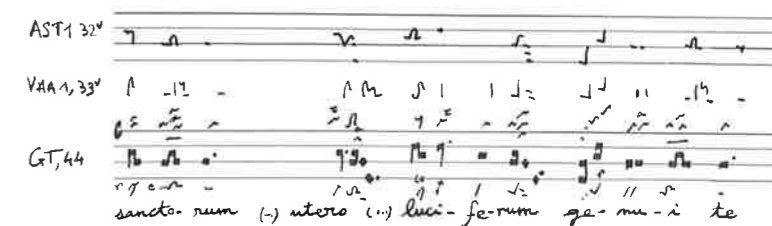
Le même phénomène se produit et justifie les interpolations de leçons symétriques dans les communions *Petite – pulsate/pulsanti* et *Et si coram – illos/eos*²⁰⁴. Ou encore du côté de l'Office, certaines nuances rythmico-ornementales, par exemple dans l'intonation du répons de Noël

201 t. 2, éd. var. n° 30, p. 542.

202 Les témoins les plus anciens s'y illustrent, notamment l'antiphonaire de Noyon-Corbie, le graduel-troisième de Winchester, les manuscrits anciens de Saint-Denis, les graduels diastématiques du xii^e siècle comme *Iri, Agv* ou *Tur 4*.

203 GT 44 ; de nombreux témoins n'adoptent pas toujours la même stratégie en ces deux endroits.

204 t. 2, éd. var. n° 22, p. 537.



Ex. 20 Com. *In splendoribus*

Virgo Israhel (CAO 7903), pourtant exceptionnelle, sans large assise dans la tradition manuscrite, méritent considération si on les analyse à la lumière de la leçon du Vieux-romain²⁰⁵. La question de l'équivalence entre les remplissages d'intervalles et le marquage de l'allongement (qui d'ailleurs correspond souvent à une formule plus ornée dans le Vieux-romain et même parfois l'Ambrosien) reste posée dans de nombreux cas, mais il est loin d'être systématique, à l'exemple de l'introït des Innocents, *Ex ore, sur deus*²⁰⁶. On trouve des coupures analogues dans l'Off. *Tui sunt celi*, sur *celi*²⁰⁷, et d'autres, également présentes dans les témoins sur portée, avec des coupures au grave, qui semblent moins stables avec une plus grande diversité dans la tradition manuscrite (*et iudicium*). D'autres observations de coupures permettent de repérer rapidement les témoins qui adoptent plus systématiquement ce procédé, essentiel dans la codification du rythme : Com. *Vox in rama*, sur *revelabitur*,

205 t. 2, Annexes n° 10, p. 378. Les pièces suivantes concordent exactement avec le Vieux-romain : Off. *Confessio - magnificencia* (GT 589), Off. *Constitues eos - eos* (GT 434), Off. *Iubilare Deo universa - meae* (GT 227), Co. *Narrabo - te* (GT 281), Gr. *Ostende - cad. finale* (corps) (GT 31), Co. *Petite et accipietis - aperietur* (GT 83), Int. *Protector noster - christi* (GT 323), Gr. *Suscepimus - deus* (GT 360).

206 t. 2, éd. var., n° 10, p. 532.

207 t. 2, éd. var. n° 29, p. 541.

Coc 0
 NOY 1, 40
 REM 5, 80
 ELI, 6
 NOY 2, 45
 VAA 3, 63
 MUR 3, 43
 GT, 638

Vox in rama (...) et uelatus Ra-chel (...)

Ex. 21 Com. *Vox in rama*

MOR
 DEN 4, 72
 DEN 1, 15
 ELI, 6
 NOY 2, 44
 VAA 1
 VAA 2
 REM 5, 78
 GT, 637
 MUR 3, 41

Ex. 22 Com. *Exiit sermo*

(ex. 21). Dans les cadences finales, une coupure indique un allongement à *Eli* et *Vaa* 1-3.

Pour ce dernier, voici encore le même phénomène dans la communion *Exiit sermo* (ex. 22).

Les coupures les plus remarquables se trouvent

à Noyon-Corbie (*Eli*)²⁰⁸ et à Saint-Vaast d'Arras (*Vaa*), dans des témoins respectivement datables du dernier tiers du x^e siècle à 1030. On peut d'ailleurs constater leur permanence dans les livres du Moyen Âge central issus de ces mêmes centres, par exemple dans la Com. *Revelabitur*²⁰⁹ ou encore l'Int. *Ex ore, sur lactentium; inimicos*²¹⁰.

D'autres exemples de coupures encore plus convaincants se présentent dans le *Puer natus est (nobis, humerum, t. 2, éd. var. n° 31)* : ils oscillent entre une présentation avec deux *clivis* successives ou un seul neume lié, à l'instar du sacramentaire « paléofranc » de Compiègne (*Coc 0*). Les témoins concordant avec les groupements en ligature sont *Vor 1, Iri, Eli, Noy 1-2, Vaa 3, Cor 1 Den 1*²¹¹. Ceux qui ont procédé à une coupure sont rares : *Gal* ou *Ein-Mur 3* (qui se différencie donc du témoin paléofranc de l'Est), *Vaa 1/2/3, Den 4*²¹².

On remarquera à juste titre que les témoins « rythmiques à coupure » sont ceux qui ont procédé, à l'exception de la notation paléofranque occidentale, à une écriture plus analytique des sons, inventant des formes de neumes assez différenciées, avec de nouveaux signes spécifiques. Il s'agit principalement des notations aquitaines, en lien avec Chartres et les notations bretonnes, la notation messine ou lorraine et les notations alémaniques. Mais on s'étonne vraiment que ces notations « françaises », émanant de témoins célèbres et pourtant étudiées de longue date, n'aient pas été classées parmi les témoins des

208 *Viderunt, dei* (*porrectus* coupé), qui n'est pas d'ailleurs dans *Noy 2*.

209 t. 2, éd. var. n° 25, p. 539.

210 t. 2, éd. var. n° 10, p. 532.

211 Ainsi que des témoins germaniques, *D* ou *W* (Paléofranque de l'Est), v. ARLT 2012.

212 On trouvera d'autres exemples dans les graduels *Anima nostra, sumus* et *Speciosus (bonum, regi)*. Si la signification de cette coupure au grave n'a que peu de signification dans le cadre de la sémiologie cardinienne, cette question nécessite d'être reposée dans le contexte d'autres notations, surtout par rapport à son maintien évident dans les témoins diastématiques.

traditions *rythmiques*²¹³. Les conséquences de ces lacunes me semblent importantes pour une histoire par trop « partielle » du chant grégorien.

Voici dans le « sacramentaire paléofranc » de Compiègne lui-même, une belle coupure à mi-pente descendante (*Gr. Viderunt, salutare*)²¹⁴, qui correspondrait en partie à celle de Laon, mais dont la résonance dans d'autres témoins invite à une grande prudence dans un systématisme de ces marqueurs rythmiques applicables à l'ensemble d'une tradition, comme si les scribes eussent fonctionné en éditeurs d'imprimés. Dans l'offertoire *Letentur, sur celi*, les neumes liés de la notation paléofranque (*torculus subpunctis*) correspondent encore au marquage de Laon et de Saint-Gall²¹⁵.

Arras engage le même marquage dans le premier groupe par une coupure du *pes*, mais ne poursuit pas, d'autres témoins parfois rythmiques n'indiquant rien ici (*Eli*). Un peu plus loin, sur *terra*, il est intéressant de constater combien la surenchère ornementale par la broderie au demi-ton (*Iri, Den 9, Niv*) corrobore au XII^e siècle l'appui rythmique, marqué par l'allongement (*La, Gal*) ou l'*oriscus* suivi du remplissage de la tierce descendante (*Cant, Eli, Vor 1*). Le même procédé affecte la communion *Revelabitur, sur domini*²¹⁶. Arras est souvent le seul centre en Neustrie à prôner des cadences finales allongées par désagrégation ou coupure, concordantes ou non avec Laon ou Saint-Gall et confirmées dans les notations lorraine ou carrée de ce même

Ex. 23 R/ *Magnus Dominus*

Ex. 24 Ant. *Te invocamus*

centre, comme on peut le voir dans l'Intr. *Puer natus*; Com. *Revelabitur*; Com. *Vox in rama* (avec *Cant, Mor*); Com. *Exiit sermo*.

Il ne faut pas négliger, malgré la perte très relative de la précision rythmique des notations neumatiques les plus anciennes, le degré de continuité relativement soigné de certaines notations aux XII^e-XIII^e siècles : maintien des coupures, d'une ornementation qui n'a ni été simplifiée ni érodée. Il est intéressant de mettre en regard la qualité de la transmission du texte avec l'intérêt paléographique et sémiologique des notations. Plusieurs points stratégiques permettent d'en évaluer finement le caractère attentionné de la copie.

Coupures neumatiques et précisions rythmiques des formules-types

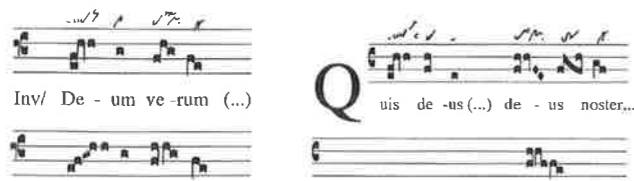
Caractéristique d'un langage de transition entre le Vieux-fonds romano-franc des VII^e-VIII^e siècles et les répertoires du début du second millénaire, l'*historia Trinitatis* est encore suffisamment proche des formules-types courantes dans les timbres d'antennes comme dans les mélodies de répons, pour y déceler çà et là maintes précisions quant au rythme. Elles se manifestent par l'allongement dans les figures des neumes, se caractérisent par la coupure ou la décomposition du neume en plusieurs unités, à l'instar des notations aquitaine et messine. En voici quelques exemples, au grave comme à l'aigu, dont on appréciera la permanence dans la tradition écrite sur une échelle de temps d'au moins deux ou trois siècles avec l'antiphonaire de Hartker et les sources de Liège (ex. 23-24).

213 La non rythmicité des notations « françaises » est avérée de longue date dans l'historiographie, mais étonnamment confirmée en 2003 (COLETTE 2003, p. 83 « les notations neumatiques françaises ne se sont pas fait remarquer par leurs intentions rythmiques ») et par D. SAULNIER, qui considère l'antiphonaire du Mont-Renaud comme ignorant totalement ce phénomène (« Nouvelles perspectives sur la coupure neumatique », *Études grégoriennes* XL (2013), p. 252), qui avait pourtant entrevu leur rythmicité dans des travaux antérieurs.

214 t. 2, éd. var. n° 30, p. 542.

215 t. 2, Annexes n° 10, p. 000; éd. var. n° 18, p. 536.

216 t. 2, Annexes n° 10, p. 378 et éd. var. n° 25, p. 539.



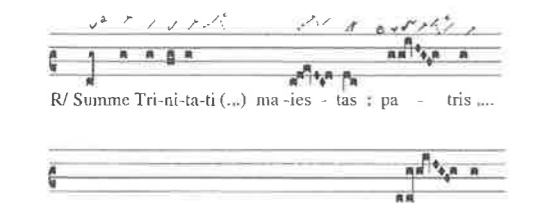
Ex. 25 Inv. Deum verum

Ex. 26 R/ Quis deus, int. + V/

Ex. 27 Ant. Gloria tibi Trinitas

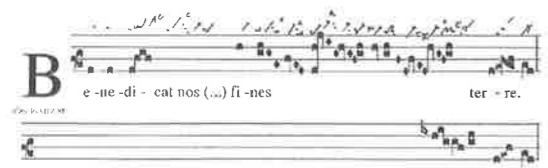


Ex. 28 R/ Benedictus dominus



Ex. 29 R/ Summe Trinitati

Ex. 30 R/ Benedicat nos



Dans les cadences, tantôt pourvues d'un simple *torculus* en notation carrée, voici une décomposition en deux éléments, *pes+clivis*, comme une sorte de *pressus minor*, que l'on retrouve fréquemment dans les notations françaises et carrées d'Arras²¹⁷ et dans d'autres lieux (ex. 25-27)²¹⁸.

L'examen sémiologique de quelques passages révèle la grande précision des profils mélodico-rythmiques dans le fragment de Tours (*Mrm o*) comme dans d'autres témoins²¹⁹, qui se trouvent ainsi dans une position plus haute dans le *stemma* de l'*historia Trinitatis* par rapport aux antiphonaires de Sainte-Croix de Liège. Dans l'édition d'Antoine Auda²²⁰, ces dernières présentent de nombreuses altérations dans des formules-types, qui au-delà d'une caractéristique régionale, correspondent souvent à des formules tronquées – invitant à une réédition complète de toute l'œuvre d'Étienne (ex. 28-30).

Insistons enfin sur le contexte particulièrement complexe de la composition de ces pièces, non contemporain de la genèse mais de la généralisation des notations neumatiques, qui marque les années 900-950. On a peut-être distingué trop hâtivement les périodes « d'âge d'or » et « d'âge d'argent » dans cette période carolingienne ou post-grégorienne²²¹, dans laquelle semble régner encore de grandes disparités pour ne pas dire une certaine confusion. Il s'agit bien d'une période de transition où, sur le plan littéraire comme musical, coexistent une grande variété de formes et de styles. En effet, malgré des tendances à homogénéiser les formulaires comme les mélodies des chants,

217 Vaa 1 et Vaa 3.

218 Les neumes transcrits dans les exemples sont ceux de Hartker et de Noyon (*Eli*), le texte diastématique est celui de l'édition d'Auda.219 Chartres 130, f. 50v, v. *Pal Mus* xvii.

220 Auda 1923.

221 Terminologie reprise de Walter Howard FRERE, *Antiphonale Sarisburiense*, London, 1901, introduction.

constatons, par exemple dans les versets des pièces composées à cette époque, la coexistence des formes traditionnelles et des formes nouvelles, dérivées des précédentes avec plus ou moins de ruptures. C'est dans ce contexte précis que les notations, qui fixent les fonds plus anciens mais aussi de nouveaux répertoires, doivent être évaluées : elles accompagnent la conservation et la transmission des couches plus anciennes en même temps que des strates plus récentes. Il convient d'être particulièrement attentif à ces différences stylistiques considérables, vis-à-vis desquelles il n'est pas sûr que les scribes aient eu les outils philologiques pour opérer des distinctions très nettes entre les types de répertoires chantés. Voici enfin pour l'analyse des notations et des répertoires, des grilles qui intègrent d'autres paramètres étroitement liés à la culture alto-médiévale, qui n'ont guère été pris en compte par la sémiologie classique héritée de Dom Cardine. Si ces modestes fragments font vieillir les typologies et les nomenclatures des notations établies, ils appellent à la prise en compte d'une plus grande complexité, qui rappelle le cadre des liturgies franco-gallicanes antérieures à l'unification romano-franque. Nos reconstructions de l'histoire de la musique, tendant évidemment à la synthèse, se doivent de prendre en compte la réalité factuelle des sources, quitte à mettre en sourdine des présupposés idéologiques forgés par une musicologie grégorienne finalement assez récente.

Concordances et discordances

Derrière cette évidence d'une rythmicité bien plus large dans les témoins de l'*Imperium*, plus importante que prévue à l'Ouest – notamment en Francie occidentale et dans les Îles Anglo-celtiques – de nombreuses divergences apparaissent rapidement entre les familles, les groupes, parfois même entre les divers témoins émanant d'un même centre ou d'une même région, par exemple en Alémanie, entre



Ex. 31 Com. Mense septimo

le *cantatorium* de Saint-Gall et le graduel d'Ein-siedeln. Ces « conflits rythmiques » traduisent à l'évidence un certain isolement des traditions alémaniques. Malgré la reconnaissance avérée d'un groupe Saint-Gall-Laon-Chartres-Aquitaine, on évolue néanmoins vers la thèse d'une certaine relativité des traditions rythmiques, qui ne sont pas aussi homogènes.

Quelques menus détails montrent que la concordance des traditions « rythmiques » n'a rien de mécanique ni de systématique (Com. *Revelabitur : celeriter* contre *augete* ; Com. *Vox in rama : ululatus, Rachel, suos*). Voici encore une belle coupure au grave ou à mi-pente descendante, selon les témoins, qui est indépendante de Saint-Gall mais se retrouve à Laon, dans l'Off. *Tollite portas, et introibit*, et partage les leçons de façon très aléatoire, surtout au niveau des témoins diastématiques (*Coc o, climacus* détaché puis lié, unique). Au travers de ces exemples, on remarque avec pertinence que Laon, trop souvent couplée à Saint-Gall, est parfois du côté de la Neustrie et de l'Ouest plus que de l'Est, par exemple dans l'Off. *Letentur celi* (t. 2, éd. var. n° 18)²²².

Si les exemples ci-dessus traduisent des différences de détail, d'autres plus conséquents soulignent ces discordances rythmiques manifestes, dans la communion *Mense (filios)* (ex. 31).

Les traits du second mode comme *Deus deus meus*²²³, présentent une intonation qui d'emblée marque la descente au grave dans le tétracorde, notamment en Italie, ce qui n'est pas du tout le

222 Appui par *pressus* et fusion des éléments *Iri* et *Coc o* ; inconnu à Noy 1, Vaa 3, etc. ; inversement sur *faciem*, pas de coupure à *Iri*.223 v. t. 2, éd. *Anthol.* n° 52, p. 487.

cas à Saint-Gall ni dans de nombreux centres. Mais d'autres centres lotharingiens nous laissent perplexes dans ce marquage au grave, apparemment souligné dans des témoins de la première époque, tel ce recueil de Leipzig à l'usage de Prüm, il est vrai d'influence franco-occidentale et irlandaise²²⁴.

On constate de fréquents marquages rythmiques, assez différenciés entre les témoins, les concordances strictes n'étant, loin s'en faut, systématiques, *a fortiori* dans des couches de répertoires moins unifiées que celles de la Messe, par exemple ces antiennes franco-gallicanes comme *Ecce karissimi* en *protus*²²⁵, dont l'antériorité au VIII^e siècle est évidente, ou encore dans l'Office, avec cette célèbre antienne de procession de la liturgie pascale préparatoire à la Messe, parfois reconvertie en répons, *Sedit angelus*²²⁶.

On se demande, au travers de ces deux exemples qu'on pourrait multiplier, si l'unité d'une tradition rythmique construite entre les centres, mis en avant dans l'historiographie de la paléographie grégorienne puis la sémiologie cardinienne, est évidente et si homogène que cela. Plusieurs conflits rythmiques entre une tradition supposée « authentique » et bien des témoins

de l'Ouest, semblent détruire cette idée pourtant séduisante d'une fixité et d'une invariance du corpus « grégorien ». À l'opposé, de nombreuses concordances invitent à penser que les nuances rythmiques apportées par les notateurs, relèvent en fait d'initiatives plus individuelles, dans un cadre régional de réseaux ecclésiastiques, avec des groupes indépendants, parallèles, plus ou moins en rapport les uns avec les autres. Il faudrait évaluer les réalités de ces hypothèses non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. La part d'interprétation plus individuelle des chantres et des scribes semble finalement importante et invite à un plus grand relativisme dans cette question des traditions rythmiques, auxquelles l'histoire de la musique devrait accepter de nouveaux centres pour reconstruire un paysage varié et pluriel, qui s'avère essentiel dans l'esthétique des répertoires transmis.

La « rythmicité » des écritures neumatiques, au sens spécifique où l'entendait la sémiologie grégorienne, se manifeste dans les coupures, séparations (et inversement des groupements) et ne semble pas pouvoir échapper à une relecture plus critique. Dans ce contexte, il convient alors d'abandonner et de bannir définitivement cette notion de « tradition rythmique authentique », construction moderniste par rapport aux traditions culturelles alto-médiévales, issue des travaux bénédictins depuis Dom Mocquereau jusqu'au *Graduel critique*, fondés sur des critères culturels inadéquats au monde culturel de la musique liturgique du premier millénaire²²⁷. En effet, la nécessité pratique d'une restauration et la mise au point rapide de l'édition Vaticane favorisait inévitablement cette illusoire « tradition rythmique ». Les concordances d'un petit groupe de manuscrits, il est vrai exceptionnels du point de vue didactique, ne rend aucunement compte des possibilités alternatives de réseaux indépendants, largement représentées dans

227 VIRET 1999, p. 8 et A. LINGAS 2009.

l'espace géo-historique comme dans la profondeur du temps long (X^e-XIV^e siècles).

Les notations « françaises », économes en coupures, ont d'autres recours pour marquer l'appui rythmique, notamment par l'*oriscus*, probablement dérivé de la *clivis* anguleuse (héritage paléofranc ?) et présent dans l'écriture du *pressus* (antiennes de fraction *Venite populi*, intonation ; Off. *Perfice*, sur *salvos*). Plusieurs centres sont à ajouter au compte des centres pourvus d'une tradition « rythmique » entre 970 et 1050 pour les notations neumatiques : Noyon, Arras, Saint-Aurin l'Échelle et Soissons. Pour le Moyen Âge central, remarquons encore Soissons, avec cette notation sur lignes du pontifical de Nivelon (*Soi 2* fin du XII^e siècle)²²⁸, encore très redevable aux notations paléofranques occidentales, à l'exemple de ces occurrences qui présentent des coupures, marquant un allongement²²⁹. Dans l'introït de l'Ascension *Viri galilei*, on peut s'interroger sur la signification des groupements (ex. 32).

Dès les origines donc, à l'instar des traditions mélodiques, les notations furent diversifiées dans leurs graphies²³⁰ : la phase écrite a pris à un moment donné dans la mémoire des chantres le relais d'une fixation de nature orale. L'idée d'une tradition rythmique « authentique » résulte d'une extrapolation d'un tout petit nombre de témoins et de quelques familles bien identifiées, généralisée à l'ensemble des traditions et corollaire au postulat de « l'archétype unique ». L'oubli de Noyon, d'Arras comme la marginalisation d'autres centres du domaine « français » dans les traditions « rythmiques » (Tours, Angers, Glanfeuil, Nevers,

228 Pl. 37, p. 421.

229 Int. *De necessitatibus*, sur *meum* ; Gr. *Propitius*, domine ; *Convertere*, domine ; Off. *Inmittit* – intonation (t. 2, éd. var. n° 15). On pourrait encore ajouter Int. *Iustus es* (int) ; Gr. *Propitius*, libera nos ; Off. *Inmittit angelus*, in circuitu ; Off. *Perfice*, tuus ; *Sperent*, tuum.

230 COLETTE 2003, p. 23.



Ex. 32 Intr. *Viri galilei*

Orléans) semble inexcusable²³¹. Ils révèlent l'ampleur des insuffisances méthodologiques et les dégâts de pensées dogmatiques qui ont longtemps caractérisé la musicologie grégorienne, trop aisément exclue des autres domaines de la philologie pour cause de *technicité* des notations.

Neumes liés, abondantes liquescences et présence sous-jacente de notations paléofranques de l'Ouest manifestent à l'évidence des conjonctions plus grandes dans la ligne mélodique et s'accommodent de l'hypothèse dans les premières notations paléofranques d'une pluralité de sons pour certains neumes (*pes*, *clivis*, grands *torculi* et *porrecti*, ...), ce qu'on constate toujours un peu plus tard dans certaines branches. Les liquescences ne représentent donc pas seulement un souci articulatoire de la langue, mais établissent aussi une relation avec le profil plus ou moins conjoint et lié de la mélodie²³².

Dans cette strate neustro-insulaire, une composante probablement celto-irlandaise se retrouve dans les circuits de diffusion et correspond aussi à ces vagues monastiques, telles ces notations paléofranques de Korvey ou encore ces neumes liés et à ligatures du célèbre tonaire Réginon de

231 Article de Daniel SAULNIER, « Nouvelles perspectives sur la coupure neumatique », *Études grégoriennes* XL (2013), p. 252.

232 COLETTE 2003, p. 43.

224 v. CHARTIER, *cit. supra*, au début de ce chapitre ; v. également le *Qui habitat* à Saint-Denis et Arras, t. 2, éd. var. n° 23, p. 538.

225 Voir éd. *Anthol.* n° 19, p. 461.

Cette grande antienne de procession pour le temps de l'Avent, ignorée à Rome comme à Milan, montre néanmoins une certaine flexibilité dans les multiples cadences, qui caractérisent ces compositions un peu plus fluides que celles des antiennes de la Messe. Les témoins notés, pourtant anciens (l'addition à la Bible d'Hincmar de Reims (Reims 7) ne remontent guère au delà de 930, de même que les additions au graduel Laon 239. On y remarque une plus grande proximité entre Laon et Soissons, plus marquée qu'avec les témoins Anglo-celtiques.

226 Saint-Gall et Saint-Denis s'opposent sur *mortuum*, où de nombreuses disjonctions et élisions dans les phrases, les cellules, quelques figures ornementales ; ce profil plus ordonné et aéré de l'écriture sangallienne est symptomatique d'une réécriture et non d'un état premier, voir éd. *Anthol.* n° 40, p. 480.

Prüm conservé à Leipzig (*Pru o*)²³³, dans lequel on devine ces liens entre les régions mosellanes, la sphère de Corbie et les milieux insulaires²³⁴. Dans ce témoin majeur de la fixation neumée de l'Office, l'influence des notateurs franco-irlandais ne va pas pour autant jusqu'à modifier la tradition mélodique qui, dans maintes variantes de détail, relève bien du type austrasien ou lotharingien. Ainsi, cette aire culturelle de la Moselle, bien qu'appartenant à « l'Ouest » dans l'acception des historiens de la culture carolingienne, est clairement tournée vers la Lotharingie et se distingue nettement encore autour de l'an mille des traditions neustriennes et anglo-celtiques.

Les notations les plus élaborées : phase originelle ou ultime?

L'inégalité de la transmission dans les notations entre Est et Ouest n'est pas toujours un inconvénient et peut se retourner en avantage. La plus grande complexité à l'Ouest de l'Empire carolingien est évidente : la transmission écrite y est moins stricte qu'à l'Est où les chaînes de copie sont plus aisées à établir. L'Ouest où se sont côtoyées maintes traditions, les traditions romano-franques mérovingiennes (autrefois appelées plus volontiers gallicanes), a accordé une part plus importante aux traditions orales locales, maintenues parfois tardivement avec les compilations plus organisées de répertoires, unifiés par la suite par des notations plus systématiques. De plus, la transmission des mélodies, les précisions rythmiques et la typologie des notations, y constituent des paramètres relative-

ment indépendants. Cet état des choses supporte aisément le constat d'une organisation un peu plus tardive de la fixation écrite à l'Est, où l'on passe d'un contexte culturel encore largement dépendant de l'oralité vers celui du second millénaire, où l'écriture revêt une forme plus stabilisée et présente des réseaux de transmission moins dépendants des initiatives individuelles, tournés vers une plus grande objectivité et pour ainsi dire, une certaine standardisation.

Pour ne pas lire cette notation paléofranque de l'Ouest à l'aune des principes de la notation sangallienne comme le fit Ferretti²³⁵, c'est grâce à la transmission dans les témoins de ces franges atlantiques de cette Francie de l'Ouest, bien moins homogène qu'on ne pense, qu'on peut reconsidérer les différenciations entre des traditions parallèles de chant grégorien. Insistons sur cette différenciation initiale des notations paléofranques de l'Est et de l'Ouest lorsque nous comparons ces célèbres fragments de Düsseldorf²³⁶ au missel de Compiègne du début du XI^e siècle (*Coc o*) : on y relève déjà, même si les concordances ne sont pas favorables, d'importantes variations du texte à de multiples niveaux : pour la composition des formulaires eux-mêmes où chaque branche pourra adjoindre pour les nouvelles fêtes du *Supplément* d'Alcuin au sacramentaire, des antiennes de communion différentes. Les traditions mélodiques et les versions de pièces caractéristiques, par exemple l'Off. *Elegerunt* dans *Coc o*, ne correspondent pas aux versions majoritaires, mais à une réécriture, composée à Arras²³⁷. Dans les feuillets de Düsseldorf, les leçons des premières Messes de l'Avent offrent des variantes mélodiques qui indiquent clairement

les caractéristiques de conformation des intonations aux principes systématisés de l'*octoechos* (intr. *Ad te levavi* et *Populus sion*). Cependant à côté de ces profondes divisions dans le détail, demeurent bien des ambiguïtés, qui laisseraient place à des joints mélodiques plus importants que dans les notations plus analytiques. Dans ce contexte, les traditions de Laon comme de Chartres pourraient alors se positionner dans une perspective quelque peu différente, voire inversée. En tous cas, la rythmicité de leur écriture n'est en rien l'apanage des manuscrits les plus célèbres : elle relève d'un processus général qui se met rapidement en place et affecte bien des notations au X^e et dans la première moitié du XI^e siècle.

Si beaucoup de concordances se manifestent entre les différentes traditions, on remarque néanmoins des discordances non négligeables, qui viennent donner une image un peu plus fluide des traditions grégoriennes que celle qui s'est imposée depuis Dom Mocquereau jusqu'à Kenneth Levy²³⁸. On a exagéré l'uniformité des concordances rythmiques entre Laon, Chartres et Saint-Gall ; *a fortiori* pour bien d'autres livres. Bien des chants relevant pourtant de couches anciennes gardent leur configuration beaucoup moins fixe que le noyau du Propre, notamment les antiennes de procession, les alléluias, les traits les plus anciens, la version initiale du Cantique du *Benedicite*, etc.²³⁹. Aux IX^e et X^e siècles, des détails de surface comme de structure restaient de fait encore bien ouverts à la variance. La flexibilité mélodique, constituante du chant, s'observe dans maintes traditions liturgiques, juives et

chrétiennes. Émettre l'idée que des notations furent « proches d'un ou de l'original » ne peut donc que renforcer l'illusion d'une transmission continue d'un corpus hors de toute matérialité, contraire au concept d'acculturation.

Il faudrait plutôt distinguer ces deux paramètres au niveau des mélodies : le schéma mélodique fondamental d'une part, et d'autre part les précisions rythmiques qui pourraient se comprendre comme une relecture, une révision, à l'instar de corpus linguistiques qui auraient été mis au point dans une période de théorisation, suivant toujours avec un peu de retard la pratique des siècles antérieurs. Emma Hornby rappelait à juste titre que les notations des IX^e-X^e siècles, qui portent en elles au moins un siècle de mémoire antérieure, résultaient d'une certaine stabilité qui existait déjà auparavant ; ce ne sont donc pas les seuls manuscrits qui ont assuré la fixité des chants mais bien d'autres facteurs, telle la mémoire orale des chantres²⁴⁰. D'ailleurs, le système très élaboré des notations de Laon et de Saint-Gall a forcément dû prendre quelque temps pour se mettre en œuvre²⁴¹. Apparaissent alors au grand jour les insuffisances d'une histoire de la notation, forgée par des « best-sellers » et non par une étude de fond du phénomène sur le terrain des pratiques cantorales dans leur ensemble et dans le temps long du Moyen Âge. On ne voit pas en quoi ce domaine de la culture et du savoir échapperait aux règles que l'on observe dans d'autres domaines, par exemple en linguistique, en histoire de l'art ou dans le corpus des gloses d'un Remi d'Auxerre... Jamais les phases les plus élaborées d'une esthétique, d'un mouvement artistique, d'une langue, d'un corpus de textes n'ont correspondu à la phase génétiquement préliminaire de son épanouissement, mais au contraire, à un perfectionnement, à une réalisation plus achevée. La théorisation

233 Bruno STÄBLEIN, *Schriftbild der ein-stimmigen Musik*, vol. 4, VEB, Leipzig, 1975, pl. 3, p. 111.

234 Yves CHARTIER sur l'*Epistola de Armonica Institutione* et le tonaire de Réginon de Prüm : « De la Seille à l'Irlande. Le manuscrit Rep. I. 8. 93 de Leipzig et le chant liturgique messin au X^e siècle », dans Yves FERRATON, *Musique et musiciens en Lorraine, milieux, acteurs, sources, Actes du colloque d'Épinal*, Langres, 2009, p. 190-216.

235 V. ARLT 2012, p. 63 et Barbara HAGGH-HUGLO, compte rendu de Bernardino FERRETTI, « Una notazione neumatica della Francia del Nord », Novalesa, 2003, dans *Scriptorium* 58/2 (2004), col. 159*-160*, n° 444.

236 Bruno STÄBLEIN, *Schriftbild der ein-stimmigen Musik*, vol. 4, VEB, Leipzig, 1975, pl. 1, p. 107.

237 v. t. 2, pl. 11 et éd. *Anthol.* n° 17.

238 Susan Rankin retrace toute l'historiographie de la paléographie musicale et les évolutions des conceptions dans la dialectique qui s'opère entre la transmission orale et écrite du *cantus*, à Solesmes même où un virage s'effectue dans les années 50, au temps de Froger et d'Huglo, voir RANKIN 2011, p. 123.

239 Le *Beatus vir* est au cœur de l'étude plus approfondie d'Emma HORNBY 2003.

240 HORNBY 2004 ; CULLIN 2004, chap. II.

241 RANKIN 2012, p. 46.

a donc toujours suivi l'émergence d'un corpus littéraire ou musical et non l'inverse.

Les conséquences de ces observations renforcent donc la probable hypothèse d'échanges entre plusieurs modèles parallèles, qu'il ne convient plus d'opposer ni d'ignorer, mais de mettre en perspective. Nous refusons le relativisme absolu de réseaux chaotiques qui relèveraient du hasard ou de l'approximation des scribes comme des chantres. La complexité n'est pas le chaos : elle résulte d'un concept de texte radicalement différent de nos schémas de pensée établis par notre culture moderne et dépend bien évidemment d'un modèle de transmission spécifique, dérivé non pas d'un *archétype unique* mais d'un *hypertexte* mouvant à *branches parallèles*.

Le soin et le détail apportés par tout un groupe de centres phares de la *renovatio* carolingienne, qui se sont illustrés dans le domaine de la calligraphie et de la culture, permet d'établir l'hypothèse de phases préalables à l'élaboration d'une tradition rythmique, notamment dans les manuscrits « français », grande lacune de la tradition musicologique de Solesmes et des études grégoriennes en général. Dans la continuation de Susan Rankin, Emma Hornby avait pourtant montré à plusieurs reprises dans cette couche bien ancienne des traits, qu'il n'y avait pas toujours de concordances rythmiques exactes entre Laon,

Saint-Gall et Chartres, *a fortiori* entre d'autres témoins et d'autres familles²⁴². La remarquable concordance des sources rythmiques, qui continue de faire l'objet de fructueuses études - non sans une certaine apologie - n'a plus à masquer l'instabilité manifeste des traditions, ce que Hucke avait remarqué de longue date²⁴³. On n'imagine guère, dans aucune tradition culturelle et historique, que la mise au point de l'écriture du rythme et l'apposition de signes adaptés à la réalité mélodique de pratiques et traditions avant tout *orales*, ait pu être immédiatement conjointe à la genèse même des répertoires²⁴⁴. Il est foncièrement impossible que le vaste mouvement dont les scribes post-carolingiens ont été les auteurs, autour de 900-950, et même un peu plus tard au tournant des X^e-XI^e siècles (Hartker, Mont-Renaud, ...) puisse être consubstantiel aux traditions liturgiques des VI^e-VIII^e siècles, essentiellement orales et largement antérieures à toute codification écrite. Nous avons donc indirectement replacé dans cet ouvrage sur la généalogie du *cantus*, la question de l'origine de la notation dans le champ de la diffusion²⁴⁵, sans répondre au *pourquoi* mais en adoptant le réalisme du *comment* dans l'observation des sources, des témoins et des textes, selon la complexité de leurs remaniements²⁴⁶.

242 HORNBY 2004, p. 436 et sq ; ce que Pfisterer avait d'ailleurs remarqué par rapport à certaines ornements indépendantes, PFISTERER 2002, p. 74-77, et aussi RANKIN 2011, p. 128 et sq.

243 HUCKE 1988, p. 327.

244 CULLIN 2004, p. 23 et sq.

245 Le souhait de procéder différemment avait déjà été émis par HUGLO 1990, p. 238.

246 *Id.*, p. 256.

PARTIE III

L'hypothèse franco-insulaire

Pour une nouvelle histoire du Chant Grégorien

VI. Une première refonte « romano-neustrienne »

L'hypothèse franco-insulaire et la confection du *cantus* par strates

Quelle appellation trouver ?

Compte tenu de leur importance de premier ordre pour l'histoire du chant grégorien, la redécouverte et la réévaluation des centres de Neustrie dans la fixation du *cantus* invitent évidemment à trouver une appellation spécifique. Alors que des traditions régionales plus tardives ont suscité tant d'appellations jadis en vogue comme les traditions anglo-normandes, bénéventaines ou même celles liées à de présumées « capitales » du *cantus* (Metz, Lyon, Ravenne ou Paris), cette appellation « *neustro-insulaire* », certes imparfaite, pouvant se décliner autrement (franco-brittonique, *neustro-insulaire*, franco-insulaire), n'est pas du tout un brevetage personnel ni fantaisiste. On se souvient des incessants débats sur un arrière fond nationaliste, qui avaient profondément divisé la communauté scientifique lors de la restauration même du chant grégorien au XIX^e siècle, puis plus tard, des années 30 à 50, époques où ni la nouvelle histoire ni les sciences historiques n'avaient encore suscité une renaissance de leurs objets d'étude comme de leurs champs disciplinaires, peut-être à cause des profondes perturbations provoquées par les trois guerres successives (1870-1945).

Récemment encore, le scepticisme des grégorianistes face aux problématiques philologiques, retardées d'un demi-siècle, comme la suréva-

luation possible des apports francs de l'Ouest à l'édifice grégorien, ont toujours eu tendance à générer des postures bien trop partisans et passionnées par rapport à un univers qui ne connaissait pourtant ni les états nations modernes, ni les problématiques identitaires et européennes auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. La réalité de ces découvertes et la réévaluation des sources du chant grégorien dépasse de loin un strict cadre géographique. Pourtant, avant d'en présenter les enjeux, revenons quand même sur le cadre historico-géographique qui justifie une telle appellation.

Ce n'est pas tellement du côté des sources narratives que nous serons aidés pour l'établir ; la chronologie des faits historiques relatés dans les études est plutôt assez pauvre en événements qui comporteraient des indications suffisamment précises quant au contenu des textes et à la philologie. Dans les chroniques et l'historiographie, les liens de causalité entre les événements ne peuvent se comprendre aussi facilement sans une étude approfondie des contenus textuels et liturgiques. Si l'on constate un accroissement de la production écrite des actes administratifs à partir de Charlemagne, ces faits n'explicitent de toute façon en rien les détails de la confection des textes ; les appellations d'alors sont sujettes elles-mêmes à caution et n'ont qu'une valeur générique, qui ne préjuge en rien du contenu des textes. L'hypothèse de refontes importantes, officielles ou non, à la fin du VII^e siècle ou du

VIII^e siècle, voire après les invasions normandes, reste entièrement ouverte : les chroniques comme la littérature narrative n'ont que bien rarement l'occasion de nous renseigner sur le détail des contenus. Ainsi, les espaces insulaires celtiques, tout comme la Neustrie et d'autres contrées, auraient tout à fait pu connaître des pratiques liturgiques qui n'eussent guère été transmises par la suite, l'adoption du Grégorien générant souvent des phénomènes de recouvrement de traditions antérieures.

573-594	Grégoire de Tours, <i>Historia francorum</i>
VI ^e s.	Fondation de monastères francs (St-Médard, St-Germain de Paris, Marmoutier...)
590-604	Pontificat de Grégoire le Grand Fondation de monastères francs (St-Riquier, St-Amand, St-Vaast, St-Bertin, Jumièges, ...)
639	Dagobert inhumé à St-Denis
658	Ebroïn, maire du palais de Neustrie
677-687	Guerre entre Neustrie et Austrasie
680	Pontificat d'Agathon à Wearmouth-Jarrow, <i>Trait Beatus vir?</i>
720	La Germanie progressivement réintégrée au royaume des Francs
743	Réforme de l'église franque par les maires et s. Boniface
752-754	Étienne II à Saint-Denis, abbatiat de Fulrad Présence de clercs byzantins à Aix
760	Le chantre Remedius envoyé à Rouen par Paul 1 ^{er} <i>Antiphonaire gallican</i> rapporté de Fontenelle (St-Wandrille) à Tours
775	Consécration de la basilique de Saint Denis, du dôme d'Aix, Lorsch
781	Alcuin rencontre Charlemagne à Pavie Fragments liturgiques cités dans le <i>De laude dei</i> d'Alcuin (York)
789	<i>Admonitio generalis</i>
794	Reconstruction du Palais d'Aix-la-Chapelle
796	Alcuin à Tours, puis St-Germain et Arras († 804) Œuvres d'Alcuin, supplément au Sacramentaire (Trinité, Sainte-Croix)

	<i>historiae</i> de nombreux martyrs dans les grandes basiliques
800	Abbatat d'Alcuin à Arras
	Anguilbert, abbé de St-Riquier
807	Stabilisation de la résidence de la cour à Aix-la-Chapelle
814	Exil de Wala à Corbie, abbé de Corbie et Bobbio (826, 834-836)
817	Réforme de Benoît d'Aniane à Aix-la-Chapelle
820	Apogée de l'école de Tours pour la minuscule caroline
830	Amalaire, <i>De officiis</i> Hilduin (822-835), développement du culte de s. Denis, transferts de reliques à Soissons, etc.
835	Contributions d'Hélisachar, Benoît d'Aniane (sacramentaire <i>Hadrianum</i> , préface <i>Hucusque</i>)
840?	Wala rapporte des livres de Rome à Corbie
843	Règne de Charles le Chauve
844	Amalaire, <i>De ordine antiphonarii</i> ; + Bernard de Septimanie
845	Invasions normandes à Paris, puis à Tours (853-857)
849	Walafrid Strabon (Reichenau, 809), précepteur du futur Charles-le-Chauve
850	Aurélien de Réôme, <i>Musica disciplina</i>
852	Translation de s. Remi et l'office d'Hincmar
859	Crypte et rénovation de St-Germain d'Auxerre par Conrad, oncle de Charles-le-Chauve
860	Charles-le-Chauve († 877), abbé de grands monastères en Neustrie (St-Amand, St-Denis, St-Vaast d'Arras)
874	Milon (†, St-Amand)
877	Rédaction du <i>Compendiensis</i> avec ses <i>sequelae</i> d'Alleluias
880	Notker Balbulus, séquences à St-Gall; il relate le passage d'un moine de Jumièges et sa pratique des séquences
900	Rédaction d' <i>historiae</i> à diffusion universelle (Trinité, par Étienne de Liège, s. Croix, off. S. Martin par Radbod d'Utrecht...)

	<i>Historiae</i> locales attestées d'un auteur (Hucbald, Étienne, etc.)
911	Duché de Normandie
920	Réformes monastiques en Lotharingie (G. de Brogne en Hainaut-Brabant)
930	Écriture des célèbres livres de chant neumés (Laon, Chartres, <i>cantatorium</i> St-Gall)
950	Règne d'Otton I ^{er} Expansion ottonienne et influences sur la liturgie (Saint-Empire, Italie) : pontifical « romano-germanique
973	<i>Regularis concordia</i> (Gand-Winchester-Fleury)
989	Guillaume de Volpiano réforme St-Bénigne de Dijon, puis la Normandie
980-1020	Floraison des livres notés (de l'Antiphonaire de Noyon-Corbie à celui d'Hartker)
1040	Réformes monastiques en Lorraine et en ancienne Neustrie (Richard de St-Vanne)

Les Œuvres franco-insulaires

Un des concepts clés à saisir par rapport au corpus et au cadre historique de ce livre est lié à ce vaste mouvement de christianisation qui vise à pourvoir cet élan civilisationnel des structures et des outils qui conviennent à la transmission de cette culture chrétienne et des pratiques du culte comme des études; voici cette magnifique convergence des forces de renouveau des temps barbares, entre les francs continentaux et les insulaires, en symbiose avec cette romanisation, spécifique à la chrétienté occidentale du Bassin méditerranéen¹. Alors que dans la calligraphie, les écritures et la décoration des livres, l'apport des irlandais et des anglo-saxons aux VIII^e et IX^e siècles a représenté un véritable âge d'or, dans le domaine du chant et de la liturgie les études ont favorisé – Alcuin mis à part – les centres

1 Daniel ROPS, *L'Église des temps barbares (Les grandes études historiques)*, Fayard, Paris, 1950, p. 281.

continentaux et plus encore les prémisses du futur Saint-Empire romano-germanique, probablement parce qu'ils soulignaient davantage l'unité de l'Europe aux yeux de l'Église, déjà au Moyen Âge mais surtout au XIX^e siècle et aux périodes contemporaines². Or, les bases des renaissances carolingiennes, au milieu desquelles s'inscrivit la fixation et l'homogénéisation des traditions de chant liturgique (avec ou sans notation musicale), sont bien à chercher dans ce monachisme irlandais, qui a irradié la plupart des fondations monastiques insulaires et continentales aux VII^e et VIII^e siècles, pour constituer un socle culturel aussi important que l'influence et l'héritage directs de Rome.

Les frontières de ce réseau neustro-insulaire sont donc d'autant plus difficilement perceptibles qu'elles ne sont pas des frontières naturelles, ni linguistiques, encore moins historiques : pourtant, il y a davantage de liens entre un évangélaire de Jumièges et son équivalent à Winchester ou Exeter, qu'avec un livre bavarois ou catalo-languedocien. Autre exemple, deux cathédrales proches d'une trentaine de lieues, par exemple Cambrai et Arras, ou pour les collégiales, Saint-Quentin et Saint-Amé de Douai, sont plus éloignées dans leurs coutumes, us et traditions mélodiques que des centres comme Fleury et Winchester, Angers et Nevers, Rouen et un centre anglo-normand Ceci du fait des échanges et des appartenances à des aires culturelles communes, liées à des unités politiques-administratives qui ont longtemps perduré (Neustrie et Austrasie, les cités ligériennes d'Angers, Saumur, Tours, Orléans, Nevers...) sinon au reliquat de zones particulières sinon à des réformes ecclésiastiques communes.

2 GARRISON 1997.

Difficultés de perception d'une tradition neustro-insulaire

Ainsi, cette appellation double franco-insulaire ou neustro-insulaire a-t-elle le mérite d'éviter les écueils des récupérations purement régionalistes voire nationalistes, promues par ces adjectifs de traditions « françaises », largement anachroniques et peu opérationnelles dans un monde où jusqu'au XI^e siècle, le cadre était plutôt impérial que national et où une multitude de duchés et de comtés (Bourgogne, Nivernais) n'étaient pas encore inclus dans ce qui allait devenir cette France de nos manuels scolaires... Devant la complexité de la question des aires culturelles et de leurs mutations dans le temps long du Moyen Âge, je tiens néanmoins à ce qu'un qualificatif géo-historique soit quand même maintenu quant à la question des origines du chant grégorien et de ces phénomènes d'émergence progressive et de remaniements perpétuels entre 700 et 750, ce avant une fixation plus définitive autour de 800-850, voire au-delà. Cette appellation représente donc un cadre qui correspond à une certaine unité culturelle, nettement palpable dans le détail des sources, notamment au niveau des répertoires et de leur ordonnance, mais encore au niveau de leurs mélodies et du détail de leur ornementation.

Si la division des traditions cantorales entre l'Est et l'Ouest s'impose comme une évidence, plus difficile semble son appréciation exacte dans l'espace comme dans le temps. De plus, l'élaboration d'une diffusion du *cantus* à partir de plusieurs matrices suppose à l'évidence des combinaisons composites et des interférences, chaque matrice ne correspondant pas perpétuellement à une même zone géographique stable ni exclusive. La diffusion des séquences et leur division dans l'*Imperium* correspond grosso-modo aux fragmentations politiques de

la seconde moitié du IX^e siècle³, une période propre de la Messe, antérieur d'un siècle au moins pour ses composantes majeures⁴. Cette unité « originelle » séparée en deux grandes familles se retrouve dans ces deux séries d'alléluias, qui reflètent quant à elles une période peut-être plus proche de celle des séquences ; la série la plus ancienne « *deus iudex* » correspond souvent aux sources « françaises » et indique plus volontiers l'Ouest (Nord de la France, Île de France, Nord de la Loire), même si elle fut diffusée par la suite à l'Est ; la seconde série « *Domine deus meus* », se retrouve dans les sources « allemandes » – sauf la Rhénanie – d'Autriche et d'Europe centrale ; la troisième enfin « *Verba mea* », qui n'est pas vraiment primitive, est plus présente en Italie et en Aquitaine⁵.

Il aurait alors été tentant de faire coïncider la première série avec une refonte romano-neustrienne et la seconde avec les formes successives du chant grégorien, austrasienne puis ottonienne⁶. Mais il faut garder beaucoup de prudence, la suppression des doublets dans les témoins plus récents empêchant d'en connaître précisément les origines⁷. Avant de définir les caractéristiques d'un soi-disant type neustro-insulaire, insistons sur le fait que le paysage liturgique reste assez difficile à cerner dans l'espace, dans la mesure où il y eut de perpétuels remaniements dans le temps, à des niveaux très divers et ce, dans une absence totale de directivité, phénomène extrêmement déconcertant pour nos esprits formés à la culture de l'imprimé et du texte normalisé. Même si nous avons montré au début de ce livre que le chaos n'était qu'une impression, ce « mur du IX^e siècle » nous résiste encore quand on souhaite cerner précisément des états stables, qui indiqueraient une géographie claire et objective

3 HUGLO 1999 (1975).

4 HOURLIER 1995, p. 146 et sq.

5 HUGLO 1970, p. 226-227.

6 HILEY 1993A, p. 159 et sq.

7 HUGLO 1970, p. 227.

des variantes. L'attention portée à de menus détails rend quand même possible l'entrevue de schémas et d'identités culturelles, tant au niveau des mélodies que de leurs textes, par la combinaison et l'agencement des formulaires liturgiques dans la Messe comme l'Office. Des archétypes de diffusion à un moment donné ont forcément brouillé les archétypes d'élaboration ; il reste ainsi très difficile d'évaluer si les principes structurants des mélodies résultent d'un état originel ou plus volontiers d'une organisation *in fine*, plus ou moins conjointe à la mise par écrit au moyen des notations musicales.

Parmi ces signes d'élaborations parallèles à l'Ouest comme à l'Est, revenons par exemple sur l'*alléluia Dies sanctificatus*⁸, où nous constatons qu'une première tradition mélodique, parallèle, portée par une version gréco-latine (*Ymera agias meni*)⁹, imitative d'un modèle byzantin, notamment la strophe d'un *hirmos* du *Kondakion*, équivalent du *Ris-qolo* syriaque¹⁰, s'est progressivement effacée, ou disons n'a pas connu une diffusion universelle par la mélodie qui s'y est substituée, bien connue des éditions imprimées, à l'évidence plus récente que l'initiale¹¹. Il est évident que les témoins qui nous donnent cette version « byzantine » présentent des archaïsmes manifestes : ils maintiennent un formulaire plus composite, l'introduction de cette pièce correspondant à un style cantillatoire sans équivalent dans le « grégorien », probablement introduit au cours du VIII^e siècle¹². On se rend alors compte d'une certaine division dans la distribution des pièces, qui pourrait laisser penser à une organisation plus différenciée de la refonte romano-franque (*éd. Anthol.*, n° 1). Dans la distribution des séquences, conjointe à l'alléluia, on observe que seules les séquences

8 t. 2, *éd. Anthol.* n° 1, p. 441.

9 *ThK* 23.

10 WELLESZ 1947, p. 38.

11 *Ibid.*, p. 40 ; HUGHES 1998 et 2005.

12 WELLESZ 1947, p. 43.

de l'Ouest, par exemple le *Nato canunt omnia*¹³, accompagnent dans leur *ordo* les témoins qui reçoivent cet alléluia gréco-latin. Inversement, la plupart des témoins qui diffusent la séquence notkérienne *Natus ante secula*¹⁴ concordent unanimement avec l'autre alléluia, grégorien¹⁵, au style mélodique assez disjoint et caractérisé par une écriture « brisée », faite de grands intervalles et des changements rapides de registres, qui semble une rédaction plus tardive et un probable remodelage du modèle précédent, du reste remarquable.

Mais c'est surtout la duplicité des traditions liturgiques et mélodiques dans des lieux rapprochés, parfois dans une même cité ou dans une même église, qui invite à penser non seulement à une multiplicité des matrices concurrentes entre elles, mais encore à une transmission non linéaire de la tradition, faite de ruptures, laissant transparaitre réformes et modifications dans la codification de la liturgie. Le choc des rencontres entre ces traditions, qui sous-tend l'influence de matrices distinctes, est particulièrement marqué dans certains centres et ce, non seulement à l'Ouest, mais encore dans d'autres régions européennes : elles sont légion dans la Péninsule italique, assez marquée par des liturgies locales et des vestiges de liturgies plus anciennes, à Bergame, aux marches du Piémont, en Lombardie et en Émilie-Romagne. Mais elles sont encore plus visibles dans certains centres, notamment à Tours, entre la tradition de l'abbaye Saint-Martin – très proche de Saint-Denis et Corbie – et Marmoutier – davantage sous l'influence de la réforme de Benoît d'Aniane ; à Angers où l'opposition se retrouve au niveau des notations, entre la tradition « française » et la bretonne ; à Orléans, où elle est la plus visible dans le petit graduel de poche de la cathédrale Sainte-Croix

13 t. 2, *éd. Anthol.* n° 87, p. 519.

14 *id.* n° 89, p. 520.

15 *ThK* 27.

(*Orl* +), par les corrections systématiques du notateur, signe évident de la confrontation de deux modèles obéissant à des traditions différenciées, qui généralement ne se constatent que très rarement dans un même manuscrit¹⁶. Bien d'autres exemples sont légion, nous les avons présentés ailleurs.

Réévaluer les strates *neustro-insulaires* (687-930)

Le réinvestissement en Europe de cette zone Ouest atlantique pour le corpus de l'Office, n'a rien d'étonnant à la lecture des critiques à l'égard du CAO, ce mouvement n'opérant finalement qu'une simple inversion : la zone d'un archétype ou d'un état plus ancien ne se révèle pas seulement par l'homogénéité de sa transmission mais plutôt par des caractéristiques précises dans la configuration des formulaires, l'établissement du texte, littéraire et musical, sa confrontation avec d'autres traditions ou d'autres états de la tradition, notamment les témoins du Vieux-romain. De même pour la Messe, on avait de longue date repéré ces branches provenant de Corbie et des monastères anglais, que d'aucuns avaient dénommé traditions corbéio-dionysiennes¹⁷. De fait, cette branche s'ancre historiographiquement dans cette tradition monastique liée aux réformes d'Aethelwold, qui caractérise le réseau Corbie, Fleury, Winchester, Worcester, Saint-Denis et, chronologiquement, renvoie au milieu du x^e siècle.

Mais, d'un point de vue de grégorianiste, il me semble trop réducteur d'ancrer cette branche franco-insulaire de la tradition grégorienne dans ce seul phénomène de réforme monastique, qui survient relativement tard par rapport à

l'émergence et la diffusion des liturgies romano-franques. Cette tradition s'enracine bien plus profondément dans une longue histoire entre les insulaires et le continent, qui remonte au moins aux VI^e-VII^e siècles – d'ailleurs, elle n'est pas uniquement faite d'un simple échange entre ces deux pôles culturels, elle les dépasse largement. D'un certain point de vue, on pourrait considérer les substrats celtes ou iro-français comme assez archaïques, même s'il reste difficile d'en évaluer précisément les contours¹⁸. La romanisation des Angles est une affaire suffisamment ancienne pour ne pas s'étonner de trouver une influence du Vieux-romain sur les Îles, assez tôt, en témoigne par exemple ce répons de Noël *Te laudant angeli*¹⁹.

D'un autre point de vue, les traditions franques de l'Ouest, continentales, semblent être également bien ancrées, à tel point qu'on a l'impression, dans la diffusion du *cantus*, d'une influence de la Neustrie sur les Îles, pas forcément l'inverse. L'histoire plus tardive du Grégorien, vers 800, ne nous permet probablement pas de discerner grand-chose dans ce maillage opéré pendant des décennies entre centres insulaires et le continent, où les irlandais tenaient une place primordiale²⁰. En tous cas, nous souhaitons mettre sous un jour nouveau ces aires culturelles, débarrassées d'un angle purement national, d'ailleurs anachronique²¹, en cernant une appellation qui reste ouverte, non exclusive. Elle a l'avantage de reposer sur des bases de divisions culturelles qui remontent aux temps mérovingiens, et donne une certaine assise à un point de vue qui jusqu'à présent, n'a pas tellement été promu dans l'historiographie grégorienne, les études d'Anne Walters Robertson et de Peter

18 SMYTH 2003, p. 245 et sq.

19 Sur l'influence du Vieux-romain chez les Angles, v. HUGLO 1954, p. 122-123.

20 Mary GARRISON, « The English and the Irish at the Court of Charlemagne », dans Paul BUTZER *et al.*, *Charlemagne and his Heritage*, vol. 1, Brepols, Turnhout, 1997, p. 97-124.

21 PÉRIN-FEFFER 1985, p. 15 et sq.

16 v. *supra*, p. 127.

17 Anne Walters-Robertson, Emma Horby, Peter Underwood, etc.

Jeffery mises à part. Sans me focaliser de façon excessive ni exagérée sur cette appellation – qui reste ouverte dans ce contexte très fragmenté de l'émergence grégorienne – elle coïncide avec une forme légèrement plus archaïque du chant grégorien, notamment par :

- des variantes mélodiques légèrement plus prolixes et ornées (à répertoires équivalents) ;
- des variantes textuelles et mélodiques davantage tournées vers le Vieux-romain, en témoignent ces joints mélodiques qu'on retrouve aussi dans les traditions italiennes (Piémont, Émilie, ...) ;
- un séquentaire et des tropes qui marquent une nette division au moment de leur confection (830-880) ;
- davantage de vestiges pré-carolingiens qu'à l'Est (mais pas autant qu'en Italie) ;
- divers signes de détail qui pressentent une tradition légèrement antérieure à la Lotharingie et à l'Est : remodelages par rapport à l'*octoechos*, structure des antiennes ou des répons, variantes littéraires et mélodiques, intonations, cadences... Le tout caractérisé par la réécriture et l'influence plus grande des théoriciens sur la codification.

D'importantes différenciations stylistiques ne tardent pas à apparaître dans l'ecdotique des mélodies du Propre de la Messe, au niveau des strates les plus anciennes. Leur rattachement à des centres historiques majeurs impliquant une forte connotation « politico-culturelle »²² ne laisse aucun doute quant à son évidence, fondée sur un panel assez colossal de témoins les plus anciens, notés entre 950 et 1030, même si ses contours dans l'espace restent flous et les avatars de la transmission la rendent peut-être un peu moins lisible dans le temps. Comme nous l'avons déjà exposé à propos des capi-

22 v. *supra* p. 112 et sq.

tales grégoriennes de l'Empire²³, voici des axes historiques majeurs : l'Angleterre, représentée par plusieurs églises centrales (Canterbury, Winchester, Exeter, Worcester) et la Neustrie, avec les principaux *sedes regni*, autour des monastères royaux, parfois épiscopaux, des plus prestigieux : Saint-Denis, Arras, Noyon, Corbie, Soissons, au Nord et au centre de la Neustrie, puis au sud, le groupe ligérien Orléans, Tours, Saint-Maur (Glanfeuil) et Angers ; ils viennent compléter ces observations effectuées dans les centres plus connus, Nevers, Paris, Saint-Magloire, Saint-Aurin l'Échelle, etc. La diffusion de ces fortes caractéristiques mélodiques en Italie, sur une aire relativement étendue, d'Aoste à Pérouse et à Brescia, se concentrent à Vercelli, un des sièges épiscopaux majeurs de haute Italie. Une différenciation d'autant plus solide qu'elle se double d'une concordance avec une grande partie des variantes littéraires, qui range ces témoins italiens du côté de la Francie de l'Ouest et aussi du Vieux-romain pour les opposer aux traditions plus impériales du Nord-Est (Vérone), du Centre comme de sources issues des diverses réformes ecclésiastiques (XI^e et XIII^e siècles).

Une unité culturelle aux influences pré-carolingiennes ou pré-grégoriennes prépondérantes (Byzance, Ambrosien, Vieil italique, Hispanique), des parallèles remarquables avec la *Francia occidentalis* pour la notation – morphologie et présence de nombreux neumes liés – l'histoire ecclésiastique et culturelle, la liturgie, la décoration des manuscrits... et surtout, une modélisation des mélodies nettement plus proche du Vieux-romain, invitent donc à y entrevoir les symptômes caractérisés d'une première refonte²⁴. Une évidence qui devient plus lumineuse encore quand on constate ces mêmes traits stylistiques dans des couches de répertoires différents (Messe, Office, tropes et séquences).

23 *id.*

24 JEFFERY 1995, p. 239.

La tradition la plus ancienne des Îles Britanniques, malgré les lacunes considérables des traditions primitives anglo-saxonnes, celtiques et irlandaises, est bien celle de Corbie et Saint-Denis, issue des réformes d'Aethelwold, pourtant encore maintenue après la Conquête dans des centres ecclésiastiques majeurs, dans l'Office mais aussi dans le Propre de la Messe (Canterbury Christchurch, Worcester, Durham, Crowland et York)²⁵. C'est la confirmation de l'hypothèse de Peter Underwood, qu'une tradition vieil-anglaise (concordant avec notre appellation neustro-insulaire) affecte l'ensemble des répertoires, de la Messe et de l'Office²⁶. Elle marque donc une nette division dans les sources tout au long du Moyen Âge, ce qui est un marqueur dans la généalogie des sources et de la transmission : « even the most subtle melodic differences reveal musical lineages created by religious connections, cultural exchange and the events of political history »²⁷. L'émergence du rite de Sarum et de la tradition anglo-normande remodelera considérablement par la suite les traditions mélodiques comme les livres²⁸, même si elle maintient pas mal d'éléments de la tradition anglo-saxonne antérieure²⁹.

On peut donc développer cette idée d'une investigation inversée par rapport à l'héritage des éditions critiques, avec un intérêt plus grand pour les zones géographiques porteuses de

complexité, plutôt que celles qui présentent une plus grande unité, restées longtemps favorites des études grégoriennes – parce que permettant une lecture plus effective des notations neumatiques rythmiques. Des zones spécifiques et certains témoins « clés » semblent donc traduire une plus grande complexité dans l'émergence du chant grégorien, dont l'enracinement et l'acculturation, n'ont pas été aussi simples :

- le cœur de la *Francia occidentalis* avec Saint-Denis, Corbie, Compiègne, Glanfeuil/Saint-Maur, où l'évidence d'une famille (surnommée « française ») est rapidement gênée par des particularismes, notamment à Saint-Denis, où des mélodies spécifiques se différencient de ce groupe ;
- le *Compendiensis*, incontournable, intéressant pour ses liens avec l'Angleterre (Worcester) mais surtout avec l'Aquitaine, par le biais de Toledo 44.1 et 44.2, en relation avec Albi 44, un des plus anciens témoins d'Aquitaine, indiquant à l'époque de Charles le Chauve, un export de la tradition romano-franque de l'Ouest vers l'Aquitaine³⁰ ;
- la haute Italie occidentale, qui présente une division des traditions plus complexe que l'Est (Vénétie, Frioul, Trentino-Adige), nettement sous influence du Saint-Empire ; elles présentent de nombreuses surprises dans la transmission et dans l'homogénéité des répertoires ;
- le lien structurel très fort entre le Nord-Ouest de la France et les témoins anglais de la Pré-Conquête.

30 John A EMERSON, *Albi, Bibliothèque Municipale Rochegude, Manuscript 44 : A Complete Ninth-Century Gradual and Antiphoner from Southern France*, éd. Lila COLLAMORE (*Musicological Studies*, 77), Institute of Medieval Music, Ottawa, 2002 ; Eduardo HENRIK-AUBERT, *Écrire, chanter, agir : les graduels et missels notés en notation aquitaine avant 1100*, EHESS, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Claude SCHMITT, Paris, 2011.

C'est cette complexité et ce paysage géographique qui ont invité Daniel Saulnier à mettre en doute le concept de variante « locale » pour les antiennes de l'office, tant les remodelages sont d'une variété et d'une complexité qui ne permet pas une compréhension facile de la fixation puis de la transmission aux VIII^e-X^e siècles³¹. Alors que ce dernier suivit les travaux de Nowacki³², remarquant que la transmission mélodique y était largement indépendante de la transmission des chants particuliers – parce que composée en timbres, en séries –, Saulnier s'interrogeait sur les parallèles entre la Messe et l'Office pour la diffusion, allant jusqu'à dire que la romanisation n'y avait pas suivi le même chemin³³. C'est pourtant ce que nous démentons ici, parvenant à un résultat plutôt opposé. Ma position se distancie ainsi avec les arguments des partisans d'une contre-hypothèse à Saulnier peu après l'an 2000, niant l'éventualité d'une tradition parallèle à Saint-Gall : qu'elle fût ou non « française », voici des arguments bien trop restreints chez Pfisterer³⁴ comme chez Guilmar³⁵, insuffisamment étayés par une compréhension philologique adéquate de ce statut d'hypertexte que représentent les répertoires grégoriens. Leurs postures de principe privilégient la statistique sur la réflexion – Dom Gajard aurait dit « *non numerandi sed ponderandi* »³⁶ : ce n'est pas la statistique de masse qui est pertinente mais l'analyse, subtile et critique. Un manque de clairvoyance quant à l'impasse faite sur la Neustrie aurait pu se dégager de longue date par les liens qui ont uni les traditions les plus anciennes des Îles Britanniques à celles de la Francie de l'Ouest.

31 SAULNIER 2010B, p. 55.

32 Edward NOWACKI, « The Gregorian Office Antiphons and the Comparative Method », *Journal of Musicology* 4 (1985), p. 246.

33 SAULNIER 2010B, p. 46.

34 PFISTERER 2006/7.

35 GUILMARD 2006.

36 GAJARD 1954, p. 14, reprenant probablement Molière.

La Neustrie était pourtant une appellation historique courante à l'époque carolingienne qui, avec l'Austrasie – la future Lotharingie – était au cœur du monde carolingien. L'historiographie musicologique a accordé plus d'importance à la Normandie et à la Bourgogne : la première relevait d'une refondation du X^e siècle, à la suite des invasions normandes ; la seconde fut marquée par les réformes monastiques ouvrant le second millénaire. Or la Neustrie, dans ses configurations géo-historiques (dont la Normandie et les régions ligériennes seront les avatars au X^e siècle) renvoie effectivement à une période bien plus pertinente de l'histoire de l'élaboration du *cantus*, entre 700 et les invasions normandes.

Un style mélodique « de transition »

Comme on a pu l'entrevoir plus haut, la caractéristique des variantes de ce qui constitue un véritable « type » dépasse de loin les caractères anecdotiques et réitère souvent une ornementation un peu plus prolixe par rapport à celle qui s'est construite à partir des éditions modernes (Ratisbonne, Vaticane) : les mélodies étaient jalonnées de joints mélodiques et de conjonctions, dont les analogies avec les leçons du Vieux-romain semblaient loin d'être anodines, notamment dans les cadences et le détail de leur écriture. Dans le chapitre précédent, nous avons montré qu'elles se recoupaient avec certains systèmes de notations plus cursives, privilégiant des neumes liés, induisant des mouvements mélodiques plus conjoints, et parfois une certaine ambiguïté dans le nombre de degrés affectés à un neume (notations paléofranques).

Un des exemples les plus remarquables se trouve dans un mélisme développé d'une des pièces ornées anciennes, sans véritable mélodie-type, l'offertoire *Emitte spiritum*, pour la vigile de l'Ascension³⁷. L'ample mélisme descendant

37 GT 250.

25 HORNBY 2010 ; BILLET 2014, p. 195.

26 Peter UNDERWOOD, « Melodic Traditions in Medieval English Antiphoners », *Journal of the Plainsong & Mediaeval Music Society* 5 (1982), p. 1-12.

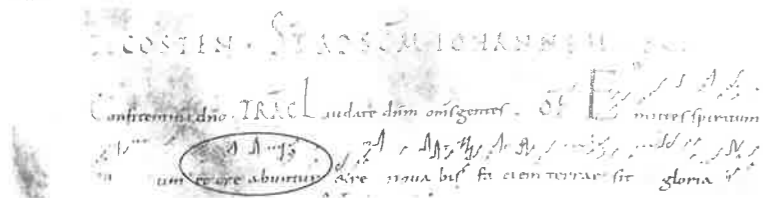
27 HALMO 2002, p. 126.

28 Halmo note l'évolution majeure par comparaison entre *Vor 1* et *Cb 2.9*, v. p. 120 et sq.

Par certains aspects, il ne s'agit pas d'une découverte absolument neuve : ces traditions mélodiques furent déjà remarquées de longue date dans les études sur les traits (Hornby), les antiennes de procession ou de l'*Adoratio crucis* (Dumas, Brockett), sur l'Office (Helsen, Hiley, Robertson, Saulnier) ou sur l'offertoire *Elegerunt* (Levy, Steiner).

29 GITOS 2013, p. 49.

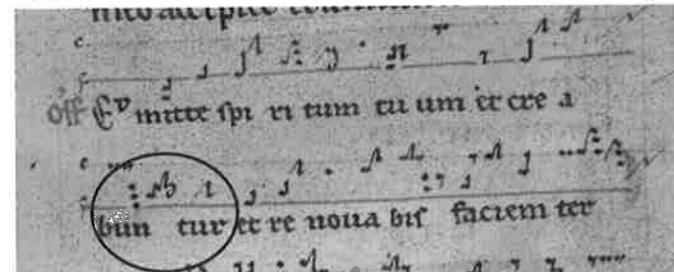
Laon



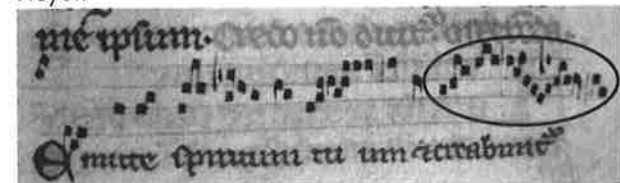
Orléans



Verbania



Noyon



Ex. 33 Off. *Emitte spiritum*



Ex. 34 Intr. *Lux fulgebit*

jusqu'au *fa*, apporte une structuration modale différenciée selon laquelle la comparaison avec le *romano antico* témoigne d'un remaniement et

d'une contraction, normalisée dans la plupart des contre-témoins les plus anciens de la tradition « majoritaire » (Laon, Saint-Gall, Chartres, Albi...). Son extension géographique va pourtant bien au-delà de la seule Neustrie (ex. 33)³⁸.

Le remploi de cette même formule dans l'Offertoire *Benedictus sit* pour la fête plus récente de la Trinité, sur *quoque*, révèle l'aspect aléatoire de la contraction, puisque les leçons de Laon et d'Einsiedeln dans le *Graduel Triplex*³⁹, la conservent intégralement, à la différence de la fête de l'Ascension. D'autres exemples remarquables présentent des variantes qui dépassent le simple détail, tels les introïts *Lux fulgebit*⁴⁰ (ex. 34), *Sapientiam sanctorum*⁴¹, avec un joint mélodique tout à fait exceptionnel à Arras dans la cadence finale⁴², puis celui du commun d'un confesseur *Statuit*, avec un *neuma* développé dans certains témoins⁴³.

Voici une stabilité géographique moindre, qui ne se retrouve pas systématiquement dans les autres pièces relevant du même type mélodique (introïts *Gaudeamus*, *Rorate*, *Da pacem*), ces divers exemples illustrant des cas accidentels. On mesure ici l'intérêt de certains témoins de l'espace neustro-insulaire et d'Italie, qui indiquent une disparition progressive des joints à la différence de la majeure partie des sources : nous percevons de façon synoptique la progressivité de ce phénomène par ces traces résiduelles de cette pratique dans les variantes, propre à ces

38 Respectivement les témoins Laon 239, *Orl+*, *Vbn* et *Noy 2*. Il est particulièrement remarquable de constater dans le petit graduel de poche de la cathédrale d'Orléans (*Orl+*, f. 130) le grattage et l'effacement de la fin de ce mélisme plus orné, que le premier notateur avait effectivement copié au milieu du XIII^e siècle, probablement à partir d'un modèle antérieur.

39 *GT* 376.

40 Modèle romain : intr. *Rorate*, *Factus es*, etc.

41 *GT* 452.

42 t. 2, Annexes 10, p. 373.

43 SAULNIER 2003, p. 16.

traditions parallèles aux éditions canoniques dont nous avons hérité (*Vaticane*, *Triplex*...).

D'autres variantes plus rares manifestent un établissement plus incertain, par exemple l'Offertoire *Terra tremuit*⁴⁴ qui à Noyon et Nevers, présente une écriture légèrement plus ornée par une duplication de cellule, sans lien direct avec le Vieux-romain (ex. 35).

Ou à Soissons encore avec ce Pontifical de Nivelon (*Soi 2*, f. 194, ex. 36) où le graduel *Miserere michi* reçoit une figure ornementale sur *michi*, qu'on retrouve dans le Vieux-romain, formule-type qu'on retrouve dans la modalité archaïque du Cantique des Trois enfants dans la fournaise (Daniel).

Plus importantes me semblent ces variantes qui s'érigent en véritables canons, constituant de véritables typologies, liées à des types mélodiques et à des formules-types récurrentes : par exemple, ces mélodies-types d'alleluias « anciens », de type '*Dominus dixit*'⁴⁵ ou du type de l'alleluia *Dies sanctificatus*⁴⁶, cité plus haut (ex. 37)⁴⁷.

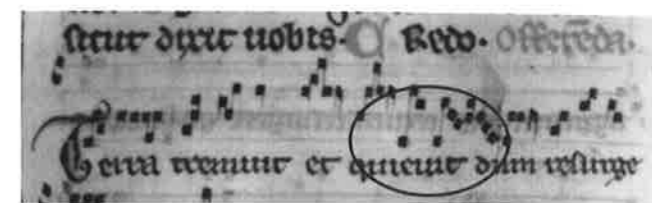
Ces deux timbres d'alleluias anciens, avec leur équivalent dans le Vieux-romain, sont particulièrement intéressants. La mélodie en *tetrardus*, avec ses remplissages, est légèrement plus fleurie que la *Vaticane* – reprise dans le *Triplex* – qui procède à d'importantes élisions, comme très souvent dans le reste du Propre. À l'exception de Brescia, constatons la similitude des leçons des témoins géographiquement éloignés tels Angers, Winchester, Arras, Noyon, le Hainaut, qui accréditent la cohérence du type neustro-insulaire. Dans le verset, une variante également formulaire, correspond à la formule d'intonation des graduels en A. Pour l'autre timbre – le type *Dies sanctificatus* – on remarquera la cadence qui, comme de nombreux graduels, se termine, à l'instar du Vieux-romain ou de l'Ambrosien,

44 *GT* 199.

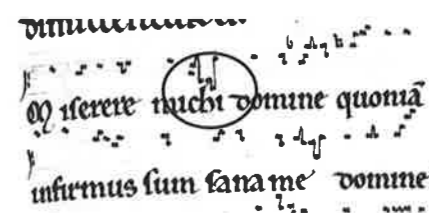
45 *Ostende*, PFISTERER 2002, p. 270, n° 25.

46 *Id.*, p. 270, n° 26.

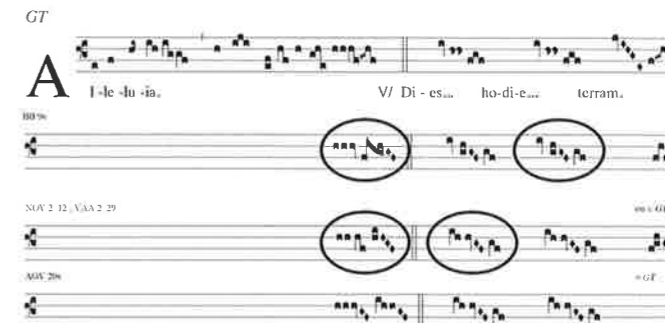
47 v. *supra* p. 138.



Ex. 35 Off. *Terra tremuit* (Noy 2)



Ex. 36 Gr. *Miserere mihi* (Soi 2)



Ex. 37 Alleluia *Dies sanctificatus*, cadences.

par des neumes *subpunctis*⁴⁸, une particularité qui résonne également comme une rémanence des cadences ambrosiennes, que l'on retrouve dans le Vieux-romain et dans le graduel *Tecum principium*⁴⁹. Le verset de l'alleluia présente à

48 v. t. 2, Annexes 10, p. 373.

49 VAN DER WERF 1983, p. 36 où Sens, Rom et Vimercate présentent de proches leçons mélodiques, révélant ainsi une modélisation du romano-neustrien plus évidente que sur celle du type austrasien ou germanique.

plusieurs reprises les mêmes variantes typologiques, procédant au remplissage des tierces⁵⁰.

Autre exemple encore avec la formule-type d'intonation des graduels en A, qui consiste en une broderie et un remplissage d'intervalle de tierce en fin de première période⁵¹. Grâce à sa stabilité tout à fait remarquable à travers l'ensemble des répons-gradués de ce type, ainsi que dans toute la tradition manuscrite – y compris pour des témoins relevant de types mixtes ou différents – elle ne doit pas être assimilée à de simples phénomènes accidentels de remplissage : ce sont des formules-types, systématiques.

Une autre formule cadencielle encore, que l'on retrouve dans plusieurs genres et modes de la Messe et de l'Office, qui consiste également en un remplissage de tierce, modeste détail pourtant différencié parmi les plus anciennes notations neumatiques⁵². S'il ne s'agit pas d'une modification mélodique considérable dans un fonds aussi ancien du répertoire, sa concordance avec le Vieux-romain est caractéristique. Même si les graduels ne constituent pas une couche du Propre aussi ancienne que les antiennes, la présence de quelques formules-types, dont certaines ont leurs équivalents dans les répons de l'Office, est le gage d'une fixation ferme et d'une division nette de la tradition mélodique, antérieure au x^e siècle.

C'est donc l'aspect *formulaire* des variantes de ce type (alléluias anciens, psalmodie responsoriale : traits, graduels, répons, cordes des

intonations des quatre introïts de type *Resurrexi*⁵³, répons de l'Office *Ecce nunc tempus* ; *Offerentur regi* ; *Tota die*, etc.) qui légitime leur importance et en fait une marque caractéristique, précieux indicateur d'une transmission généalogique dans un contexte d'une mise par écrit extrêmement précise des systèmes de notations neumatiques (x^e-xi^e siècles).

Deux graduels, le célèbre *Sederunt*⁵⁴ et son corollaire *Propitius esto*⁵⁵ présentent une intonation de leur verset sous deux formes : une version simple, syllabique (suite de *puncti* et *virgae*) et une version légèrement plus ornée, avec broderie (*torculus-pes*)⁵⁶. Ces deux versions marquent encore un clivage net entre témoins et contre-témoins, où l'on retrouve de nouveau cette ligne de partage entre Neustrie et Austrasie. Une différence qui renvoie d'ailleurs à l'écriture des versets de répons de l'Office, où d'importantes différences rythmiques se constatent dans les huit modes, la Lotharingie et l'Est se caractérisant par de nombreuses élisions et abréviations, un style plus syllabique et moins brodé ; au Moyen Âge central encore, le *Magnus Liber*

53 La mélodie-type des quatre introïts *Reminiscere* (GT 81), *Resurrexi* (GT 196) *Misericordia domini* (GT 346) et *In voluntate* (GT 222), présentée plus haut (chap. I et VI) et v. t. 2, Annexes 10, p. 372, est également un exemple convaincant ; alors que le Vieux-romain n'est pas systématique au niveau de cette ornementation dans les quatre introïts, ce lieu variant « type » est un des plus stables et des plus cohérents dans la tradition manuscrite, qui va bien au-delà de notre champ géographique. La concordance de ce lieu variant avec certains répons de l'Office, par exemple *Ecce nunc tempus* (CAO 6600) du temps du Carême, dans le même mode, ne fait qu'accréditer l'établissement précoce de la différenciation des types du *cantus* et en ce cas, un état transitoire du romano-neustrien, plus proche des traditions antérieures au VIII^e siècle.

54 GT 633, v. éd. var., n° 27a, p. 470.

55 GT 288.

56 v. Annexes 10, p. 378.

50 N'oublions pas que ces différences ornementales pourraient s'inscrire aussi dans un processus de modélisation du Grégorien sur un modèle byzantin. (ch. iv p. 139).

51 v. t. 2, Annexes 10, p. 367 ; *A summo caelo, Ab occultis, Domine Deus virtutum, Excita Domine, In sole posuit, Misit Dominus, Nimis honorati*, etc. v. l'étude de Bernard RIBAY 1988.

52 v. t. 2, Annexes 10, p. 367.

Organi en témoigne⁵⁷. On retrouve le même phénomène, avec une assise moindre dans les sources, dans l'introït *Deus in loco*⁵⁸. De même, l'introït *Exurge quare*⁵⁹ est un des rares exemples dans les antiennes du Propre, à présenter une formule d'intonation de type psalmodique dans la récitation initiale, sur *domine*⁶⁰. Enfin, le graduel du premier dimanche de Carême, *Angelis suis*, partagé entre une version en II-A et en III, plus « gallicane », présente d'importants lieux variants, indiquant une stabilisation encore moins effective de sa mélodie que dans le reste des répertoires courants (ex. 38).

Aspect formulaire de certaines variantes

Voici encore d'autres formules-types, par exemple dans les antiennes, qu'on retrouve çà et là dans des modalités d'ailleurs différentes, ou encore dans des timbres, à l'exemple des antiennes O de l'Avent, une strate plutôt franque voire ambrosienne⁶¹, qui se scinde manifestement aussi en plusieurs formes, l'une présentant un remplissage caractéristique dans certains espaces occidentaux (Anjou-Touraine, Île de France, Nord)⁶².

Par ailleurs, des remarques ouvrent aussi la voie à une exploration dans l'Office où l'on observe, certes à des niveaux différents, les mêmes phénomènes, qui toujours marquent un style plus conjoint et plus fleuri, moins analytique et moins éludé par rapport à la tradition dite « majoritaire », à l'exemple de l'écriture très codifiée des versets de répons.

On pourrait également revenir sur les intonations de célèbres introïts comme le *Populus*

57 Transcription du plain-chant par Michel Huglo dans l'édition d'E. H. ROESNER, *Magnus Liber Organi*, L'Oiseau-Lyre, Monaco, 1993-1996, t. 1, p. 270.

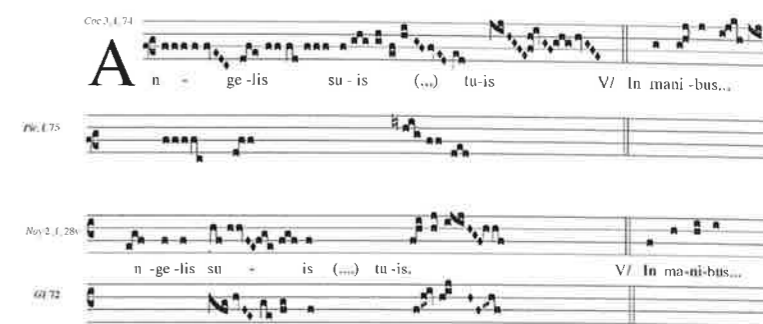
58 VAN DER WERF 1983, p. 29.

59 GT 91.

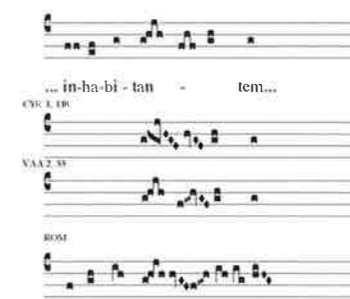
60 Elle concorde avec le Vieux-romain.

61 GASSER 1992, p. 68-69.

62 v. Annexes 10, p. 366.



Ex. 38 Gr. *Angelis suis* (version en A et en deuterus)



Ex. 39 Intr. *Caritas dei*

*Sion*⁶³ ou le *Puer natus*⁶⁴, sans parler de l'*Ad te levavi*⁶⁵, dont les intonations ont été réécrites, présentant ainsi deux leçons opposées, l'une affirmant d'emblée la finale, l'autre commençant sur un autre degré, la teneur ou la sous-dominante, manifestation évidente des remaniements occasionnés par une application plus systématique du système de l'*octoechos*, voire de l'influence de l'antienne *Gregorius praesul* chantée comme trope d'introduction, dans une phase encore orale de la tradition – d'où une cristallisation différenciée de ces deux formes. Pour autant, il reste difficile de dire si la première forme mérite une appellation : les clivages entre ces deux formes ne recouvrent

63 v. *supra*, p. 158.

64 t. 2, éd. var. n° 31, p. 543.

65 v. *supra*, p. 67 et 159.

pas vraiment les aspects géographiques ni une division objective entre les deux camps. En effet, les remaniements furent progressifs et se manifestent encore plus comme des initiatives individuelles que des différenciations systémiques, à l'instar de cet introït déjà observé chez Van der Werf, *Deus in loco*⁶⁶.

Variantes dans l'écriture des répons

L'observation critique des répons, fastidieuse compte tenu de l'ampleur du répertoire, de la multitude des sources et d'une problématique plus difficile à cerner que dans le Propre de la Messe⁶⁷, apporte néanmoins d'importants éléments, à l'exemple de ces deux pièces qui font bien partie des couches propres de l'antiphonaire romain ou romano-franc⁶⁸, même si elles n'en figurent pas parmi les plus anciennes : ce répons de sainte Cécile présente un parcours cadenciel différencié selon les sources, dans une structure modale pourtant identique⁶⁹. On remarquera la nette tendance à abrégé l'ornementation à Utrecht, en parfaite concordance avec Hartker et de nombreux témoins de l'aire alémano-germanique (la phrase sur *secreta que perferam*). La ponctuation au grave par la formule cadencielle type est réitérée à Worcester (qui en général concorde avec le groupe corbéio-dionysien ou neustro-insulaire). Une tendance générale à la conjonction dans l'ornementation est vraiment distinctive, à plusieurs niveaux de détail. Dans le répons de s. Jean l'Évangéliste *Ecce puer*, la modélisation sur le Vieux-romain est évidente⁷⁰. Pourtant, la seconde phrase (*electus meus*) donne

lieu à un écart plus important à Worcester, où la mélodie grimpe dans le tétracorde aigu (*ré-sol*). Indépendamment de cette relative autonomie à l'égard d'un modèle, recomposé par une adaptation plus libre et s'inscrivant dans une transmission autant orale qu'écrite⁷¹, le style de l'ornementation marque une différenciation importante, où les disjonctions sont beaucoup plus nettes à Utrecht et par extension, à l'aire alémano-germanique, constat déjà effectué pour la Messe en général.

D'autres exemples permettent de mesurer toute la complexité de la question des variantes et de la transmission dans les sources, plus difficile encore dans l'Office que dans la Messe⁷². Par exemple, dans cette grande antienne de procession de Pâques, parfois considérée comme répons, *Sedit angelus* (CAO 6536)⁷³, où les nombreuses disjonctions et élisions dans les phrases, les cellules et quelques figures ornementales marquent un profil plus ordonné et aéré de l'écriture sangallienne. Ceci est plus symptomatique d'une réécriture et non d'un état premier, surtout quand les variantes littéraires attestent la pratique courante de l'*emendatio*, où les textes sur le plan grammatical ont été nettement révisés⁷⁴. Les répons de la Pentecôte offrent encore d'autres perspectives, notamment celui qui ouvre les matines, *Dum complerentur* (CAO 4858)⁷⁵, où les différenciations géographiques sont rendues très peu convaincantes par la diversité des leçons, ce malgré des différences considérables dans le remodelage de l'ornementation, parfois sévèrement allégée et simplifiée (Augsburg).

66 VAN DER WERF 1983, t. 2, n° 29.

67 HELSEN 2005 et 2011.

68 Au sens où Gastoué l'entendait, c'est-à-dire le Vieux-fonds, distinct des additions de la fin du VIII^e et du IX^e siècle, v. Amédée GASTOUÉ, *Le graduel et l'antiphonaire romain*, Paris, 1912.

69 t. 2, éd. var. n° 4, p. 528.

70 t. 2, éd. var. n° 8, p. 531.

71 HELSEN 2011.

72 *Id.*

73 t. 2, éd. *Anthol.* n° 40, p. 480.

74 v. *infra*, dans ce même chap., p. 240 et sq.

75 Éd. var. n° 7, p. 529.

Un style plus conjoint

Les remplissages et monnayages, variantes les plus courantes (ex. 39), traversent des genres de compositions distincts et différents dans toutes les couches, même les plus anciennes du Propre de la Messe (graduels, offertoires, introïts, traits, alléluias...). Si à Solesmes dans les années 50 on les a appelées « variantes bouche-trou » ou « variantes de chantes »⁷⁶, leur systématisme dans des notations depuis la fin du x^e siècle et leur répartition géographique étendue, des Îles Britanniques à la haute Italie, ainsi qu'un clivage très net entre l'Est et l'Ouest, en font une des différences fondamentales parmi les quelques types que nous avons réussi à distinguer. L'assise historique et géographique de certaines variantes, par exemple l'introït du Jeudi Saint *Nos autem*, où la quarte descendante est parfois remplie, est moindre. Mais dans ce cas, comme le répons de Noël *Virgo Israel* (CAO 7903)⁷⁷, la leçon du Vieux-romain semble particulièrement éclairante pour y considérer la singularité d'un style ornemental moins disjoint, donc plus proche de la leçon romaine. Arras se présente à cet égard comme un des lieux forts, plus encore que Saint-Denis, par exemple avec cet introït *Nos autem*⁷⁸.

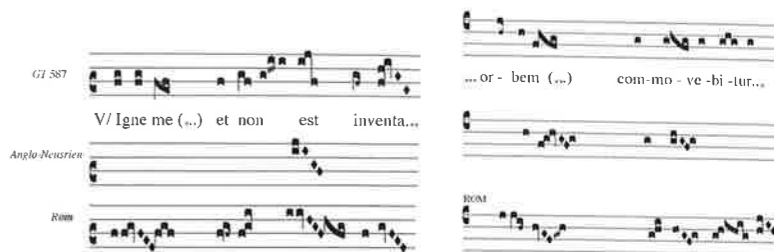
De même, les grands intervalles disjoints dans le graduel de la Saint-Laurent *Probasti* (ex. 40) ou les remplissages dans l'offertoire *Deus enim* (ex. 41), donnent lieu à des leçons très hétérogènes. Elles correspondent néanmoins à un lieu orné de la leçon romaine, sinon à une réécriture différente, plus spécifiquement romano-franque, par exemple dans le graduel *Gloria et honore* pour le commun des martyrs (sur *opera, honore et manuum*)⁷⁹. On pourrait allègrement multiplier les exemples qui parsèment

76 HUGLO 2012.

77 v. p. 378.

78 t. 2, éd. var. n° 21, p. 537.

79 VAN DER WERF 1983, p. 26 (VdW).



Ex. 40 Gr. *Probasti*

Ex. 41 Off. *Deus enim*

les éditions jointes et les futures publications de relevés de variantes⁸⁰.

Le phénomène de contraction, d'élision ou d'abréviation, largement illustré dans les travaux d'Andreas Pfisterer, présente une opposition moins nette entre Est et Ouest, mais s'illustre davantage comme une option de performance pour le chantre⁸¹. En tous cas, il ne s'agit pas d'un phénomène induit par les notations sur portées : il est clairement noté par les notations neumatiques les plus anciennes, autour de l'an mille et au cours du XI^e siècle⁸². Le phénomène apparent d'élision peut être relativisé sur le plan de l'exécution, si la note précédente est allongée ; néanmoins, la coupure neumatique est nette et précisément indiquée dans les notations rythmiques de Saint-Gall et de Laon, entre autres. Le phénomène est analogue dans l'Office comme dans la Messe⁸³. Le fait de retrouver ce type de césures comme cette tendance à la conservation de joints mélodiques dans d'autres couches du répertoire est pertinent, notamment pour les

80 Com. *Ierusalem surge* (tibi) ; Int. *Caritas dei* ; Gr. *Probasti* ; *Deus illuminatio* (VdW 8) ; *In nomine domini* (crucis) (VdW 9) ; *Circumdederunt me* (circumdederunt 2) (VdW 17) ; *Benedictus dominus* (VdW 34) ; Off. *Ad te levavi* (ROM et ML) (VdW 39).

81 PFISTERER 2002, p. 198 et sq.

82 Winchester, Noyon-Corbie, Bergame, Vercelli, Brescia, Saint-Omer, Tours cathédrale, Saint-Denis, pour la Messe ; Marmoutier, Noyon-Corbie, Glanfeuil/Saint-Maur, Brescia, Nevers, Saint-Aurin l'échelle et Reims pour l'Office.

83 Annexes 10, p. 336, 380-381 et éd. var. n° 24, p. 538.

séquences de la première époque, dont le premier vers conserve un profil plus orné dans des témoins de nos espaces privilégiés (Neustrie, haute Italie et les témoins vieux-romains, qui dans les séquences et proses ont adopté des usages grégoriens) ; ici, Chartres élimine la tierce ascendante par rapport à Modène ; Reims illustre un stade entièrement syllabisé, avec un remaniement de l'intonation⁸⁴. Des éléments qui nous invitent à nous questionner quant à la nouvelle architecture du rapport entre déclamation du texte et le contexte modal, plus élaborée en Grégorien par rapport à son ancêtre « Vieux-romain »⁸⁵. A-t-elle justifié, dès la première phase de l'unification romano-franque, la prédilection pour ces intervalles disjoints, le recours à des cellules mélodiques qui privilégient la césure au parcours conjoint de chaque degré de l'échelle modale ? Au XIII^e siècle encore, la méticulosité du notateur qui a corrigé les leçons initiales du graduel de Sainte-Croix d'Orléans⁸⁶ va bien dans ce sens d'une tendance générale du *cantus* à se répartir entre deux esthétiques sensiblement distinctes, l'une plus articulée et disjointe, l'autre plus contractée. L'esthétique « grégorienne » affirme davantage la courbe mélodique en arc, le traitement sémantique des mots et une ponctuation construite sur des césures plus perceptibles, au détriment des joints mélodiques et de la continuité sonore que maintenaient les répertoires vieil-italiques (Vieux-romain, Ambrosien, etc.). Philippe Bernard avait émis l'hypothèse, risquée et très discutable, d'une absence d'une certaine 'efficacité' de la part du Vieux-romain, préférant la « modernité » d'un Grégorien au style brisé, caractérisé par une ligne spécifique et le recours à de grands intervalles⁸⁷. Il surévaluait alors la modernité du Grégorien, engageant alors un débat contradictoire au sujet

84 t. 2, éd. Anthol., p. 515, n° 83.

85 RANKIN 1994.

86 Orl +.

87 BERNARD 1996, p. 758.

du socle des innovations musicales occidentales⁸⁸. Il n'est donc pas sûr que ce « style brisé », qu'on entrevoit par exemple dans l'*Alleluia Dies sanctificatus* ou dans *Pascha nostrum*⁸⁹, soit le seul caractéristique de l'esthétique « grégorienne » au VIII^e siècle. Les pièces en « protus-quarte », relativement anciennes, en connexion avec le chant byzantin, l'alléluia *Ymera agias*⁹⁰, l'acclamation pour les Saints-Innocents (*Alleluia, Cantemus eia*)⁹¹ ou encore dans le *Laus tibi Christe*⁹² pour la même fête, sont autant d'exemples qui attestent de différences esthétiques mélodiques au sein même de la tradition grégorienne.

Au-delà du style, le modèle de confection des textes et des livres

Il ne s'agit pourtant que d'un cadre, qui n'est pas seulement le reflet d'un style : les strates neustro-insulaires touchent aussi à la question des origines du modèle de développement du texte, de l'hypertexte grégorien, tant au niveau de la confection des formulaires, que du texte littéraire et des traditions mélodiques. Une émergence des répertoires par le maintien de strates différenciées oblige à l'abandon de l'archétype comme de l'origine centrée *unique*. Le lien établi avec quelques témoins, suffisamment nombreux pour refléter une tradition, met en connexion ce type neustro-insulaire avec l'Italie, phénomène qu'on observe aussi, d'une autre manière, au travers de la morphologie des notations et de certains neumes, dont bien des principes paléographiques communs sont gommés par les distinctions d'appellations nationales⁹³.

88 AUBERT 2010, § 9.

89 HUGHES 2005 ; v. t. 2, éd. var. n° 1, p. 527.

90 t. 2, éd. Anthol. n° 1, p. 441.

91 *id.*, n° 14, p. 454.

92 *ibid.*, n° 15, p. 455.

93 Dom SUÑOL, *Introduction à la Paléographie musicale grégorienne*, Desclée, Tournai, 1935, p. 230 pour les liens entre les notations franques et italiennes du Nord, puis

Comme nous l'expliquerons plus loin avec les schémas matriciels qui proposent une autre vision du *stemma* habituel du *cantus*, les livres liturgiques représentent une typologie de textes bien spécifique, qui s'apparente aux listes, aux *libelli* et aux rouleaux – à l'instar de la Bible, progressivement unifiée comme *Livre de livres*. Composites, leurs différentes parties se rattachent à autant de strates relevant d'espaces culturels et historiques divers, résultant d'influences et de particularismes où les traditions locales prennent une part bien plus considérable dans l'élaboration d'un corpus qui a tendu à l'universalité, à l'homogénéité. Il convient donc d'être très prudent dans l'élaboration d'appellations valides sur le plan des répertoires musicaux, si l'on souhaite qu'elles aient un sens par rapport à l'histoire des textes. Par exemple, il y a bien des difficultés à définir ce qu'une appellation comme le chant *parisien*, jadis défendu par un Gastoué, pouvait revêtir de spécifique avant le XII^e siècle, et même l'Île-de-France, qui malgré une allusion au domaine royal capétien, ne marque pas de distinctions fortes entre des cathédrales comme Beauvais, Sens ou Soissons, qui relèvent toutes d'une même couronne culturelle.

L'abandon d'une reconstruction néo-lachmanienne

Après avoir opéré une relecture critique et historiographique des entreprises qui nous ont précédés dans les premiers chapitres, l'heure est venue de se tourner concrètement vers l'avenir, dans la perspective de suivre de nouvelles méthodes d'édition des corpus liturgiques médiévaux. Un des résultats essentiels de l'examen critique des pratiques philologiques est le constat que la transmission des corpus liturgiques n'est ni linéaire, ni restrictive à l'écrit : elle procède

p. 283, entre l'Angleterre et le Nord de la France.

par transmission de strates où interfèrent des éléments locaux, régionaux et un fond à plus vaste échelle. Mais elle reste néanmoins limitée par la dialectique complexe de l'unité des liturgies, encore diversifiées dans l'Europe latine, au moment où se sont fixées les traditions « grégoriennes » entre 700 et 900⁹⁴. Ainsi donc, tant pour le graduel que l'antiphonaire, les corpus originels ne doivent plus être recherchés dans tel ou tel témoin, mais dans une reconstruction plus virtuelle – ils sont tous imparfaits et ont intégré à des niveaux divers des évolutions, des mises à jour, des contaminations, des suppressions, des interpolations. Encore aurait-on isolé çà et là le contexte plus localisé de répertoires ou de traditions mélodiques, il faudrait accepter le fait que les pratiques liturgiques, dès les plus hautes époques, avant même une fixation plus stable par la notation vers 850-930, aient partout intégré des remaniements, des inclusions de variantes ou de répertoires relevant de la réécriture ; qu'elles aient promu des corpus nouveaux, qui ont donc donné au *cantus* une réalité philologique fragmentée et plurielle, telle une mosaïque ou une œuvre d'orfèvrerie ; effectivement caduc est ce modèle d'une transmission directe d'un livre dans des régions privilégiées, qui à elles seules détiendraient jalousement un état mieux préservé de la tradition.

Un autre modèle de transmission

Les tentatives néo-lachmaniennes doivent donc laisser place à de nouveaux modèles de transmission : jamais une tradition manuscrite ou notationnelle ne pourra revendiquer le statut d'un état pur, issu d'un archétype originel, qui n'a jamais existé et n'expliquerait aucunement le fonctionnement de la *transmission* dans l'ensemble des lieux de vie des traditions liturgiques latines.

94 Notre point de vue concorde avec les travaux de HEN 2002.

La méthode philologique purement sélective est définitivement vouée à l'échec⁹⁵. Les origines du *cantus* et les phases premières ne doivent pas être recherchées dans la sélection de certains témoins, mais dans une lecture plurielle, extrêmement critique, dégageant des étapes virtuelles de la tradition, mouvante et hétérogène. La perspective des liturgies comparées, y compris des traditions non grégoriennes à strictement parler, non seulement par le Vieux-romain, mais bien toutes les autres en équivalence, est une voie de recherche incontournable. *Toutes les sources, toutes les traditions, tous les corpus* pouvant être solidement attestés antérieurement aux IX^e-X^e siècles – parfois plus loin pour les témoins qui reflètent de longues chaînes de transmission, ce malgré les remaniements et contaminations – participent d'une approche philologique plus objective quant aux réalités historiques du *cantus*.

Ainsi, le *texte* grégorien revêt-il une réalité qui n'est absolument pas celle d'un livre défini, d'un corpus fermé, limité, mais plutôt celle d'un noyau ouvert dans l'espace comme dans le temps, lié à un univers culturel où on ne cultive pas seulement l'authenticité d'un trésor à maintenir à tout prix, mais une attitude d'esprit où transmission, glose créative, amplification et mémoire des origines s'inscrivent dans des processus plus complexes d'écriture et d'oralité ; où le formulaire, le paragraphe, la petite strate, le cahier ou le *libellus* qui seront intégrés plus tard à une sorte de *totum*, s'accommodent davantage d'une réalité culturelle beaucoup plus mouvante et polymorphe. Les conséquences de ce constat sont lourdes, car elles ont une incidence sur les valeurs selon lesquelles les œuvres ont été éditées : l'aspect restrictif d'un livre, qui s'est montré rétif aux additions, ne garantit en aucune

95 Pascale BOURGAIN et Françoise VIELLARD, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, École nationale des Chartres, CTHS, Paris, 2002.

manière l'inauthenticité ni l'ancienneté de pièces conservées dans d'autres, plus hétérogènes. La cohérence d'un livre dans ses répertoires, dans sa notation, ne semblent qu'être des critères ordinaires, qui s'effacent devant une plus grande complexité de transmission, qui nécessite une étude également fragmentée, menée prudemment au cas par cas. La notation, certes essentielle pour nous musicologues, n'est pourtant plus première dans un contexte où la diffusion des corpus a précédé leur codification neumée, souvent post-carolingienne (guère systématique avant 880-930) : la présence d'une pièce dans une source, la configuration du texte littéraire, la géographie de sa diffusion, sa présence ou sa différenciation dans d'autres répertoires liturgiques parallèles indépendants, sont autant d'éléments d'analyse qui viennent modifier l'échelle des *valeurs* des éditions critiques :

- la sélection des « meilleurs » témoins et surtout l'élimination des autres témoins ;
- la chronologie des témoins opérant uniquement sur les plus anciens conservés ;
- l'idée que le corpus d'origine est plus restreint, les formulaires homogènes ;
- que les mélodies plus anciennes sont moins ornées ;
- le rapport entre l'hétérogénéité et l'homogénéité.

Un développement organique stratifié selon une transmission orale-écrite

L'aboutissement de ces études et des observations sur les sources, menées dans une large échelle de temps sur un corpus de sources certes non exhaustif mais plutôt vaste, couvrant plusieurs aires culturelles européennes, plaide en faveur d'une conception alternative à celle d'une transmission verticale, fondée sur un *stemma* à partir de témoins existants ou virtuels : il s'éloigne de la théorie de l'archétype unique. Au moment des premières fixations écrites des répertoires dans les liturgies romano-franques, disons autour

de 780-830⁹⁶, entre la rédaction de l'*Admonitio generalis* et l'œuvre d'un Amalaire, le scribe qui s'apprêtait à fixer et normaliser des usages en cours depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, disposait autour de son *scriptorium* de divers livres liturgiques (psautier, lectionnaires, sacramentaires) mais encore d'opuscules (*libelli*, dont hagiographiques ou historiques) et surtout de listes, matériellement conservées dans des *rotuli*, des cahiers et des composants qui n'étaient pas encore des livres. À côté de ces supports matériels, les coutumes et traditions orales constituaient un cadre culturel et conceptuel essentiel, bien qu'il soit difficile de l'apprécier concrètement dans notre positionnement en aval de cette situation. Il nous faut donc franchir ce « mur du IX^e siècle » uniquement à partir d'une partie des témoins subsistants, rédigés dans des contextes culturels bien différents, donc selon des perspectives quelque peu aveugles⁹⁷.

Un hypertexte à tiroirs, organiquement vivant

Ces scribes furent donc des compilateurs, en lien avec des centres, promoteurs de la diffusion des rites liturgiques, conservateurs des rites antérieurs tout en incluant aussi des compositions nouvelles pour les *historiae* et la poésie liturgique (tropes, séquences, proses, *versus*, etc.)⁹⁸. Les listes d'antiphonaire au tournant du premier millénaire (*Pru*, *Niv*, Rome, Bibl. Casanatense 54) ne sont pas aussi sélectives que les témoins retenus pour l'AMS ou d'autres listes (Saint-Amand⁹⁹) : on y voit déjà transparaître le maintien de couches anciennes, combinées avec l'introduction de pièces et de formulaires nouveaux – justifiés par

96 On ne parle pas ici des répertoires antérieurs au Grégorien, les substrats celtiques, hispaniques ou gallicans...

97 HAUG 2005.

98 KELLY 2006.

99 La table de graduel du sacramentaire BnF lat. 2291, t. 2, Annexes, pl. 49.

un contexte qui n'était pas celui d'une approche archéo-philologique, mais résultait de la nécessité de pourvoir leurs églises d'outils pratiques pour la célébration de la liturgie, en plein développement, intégrant toujours de nouvelles fêtes, même si limitées en nombre.

Coexistence de strates anciennes avec de récents remaniements

D'importants foyers bénédictins, tels Subiaco ou Bobbio qui, avant Cluny, ont eu un certain impact à côté du Mont Cassin, Glanfeuil ou Fleury, non seulement sur le culte de saint Benoît mais encore sur la diffusion des pratiques liturgiques, présentent des strates spécifiques où se rencontrent des éléments communs avec les traditions byzantines, en langue grecque, maintenues comme telles ou parfois traduites en latin, notamment les antiennes de procession de la liturgie des Rameaux ou de l'Adoration de la Croix. À côté de cela, certaines fêtes pourtant majeures au niveau de l'ordre bénédictin (Benoît, Maur, Scholastique...) n'ont été créées et diffusées que bien plus tard, plus d'un siècle après la stabilisation du Propre de la Messe. De même, à Saint-Gall et en Alémanie, les livres de l'Office, pourtant proches du cursus canonial romain, souvent moins remaniés que les livres italiens ou français de tradition romano-bénédictine, les offices des saints patrons locaux les plus anciens (Gall¹⁰⁰, Othmar) ont-ils déjà été intégrés aux livres avant le tournant de l'an mille, comme la Trinité ou le groupe des saints bénédictins précités, guère antérieurs à 900. Pour la Messe, les séquences notkériennes, diffusées à la fin du IX^e siècle, y trouvent évidemment une réception sans commune mesure avec des centres plus éloignés, qui gardent des corpus de séquences

100 Ernst TREMP, Walter BERSCHIN et David HILEY, *Historia sancti Galli*, circa 900, Institute of Medieval Music (*Musicological Studies*, LXV/21), Lions Bay, 2012, p. VII.

antérieurs, parfois mixés avec des compositions plus récentes¹⁰¹.

Soulignons les strates anciennes à Tours, avec ce *Venite populi* maintenu dans le missel de la cathédrale, alors que des festivités comme Saint-Martin, avec les Messes *O beatum virum*, ne seront que les résultantes de compléments post-carolingiens. Prenons conscience des nombreux remaniements dans les formulaires des livres de Corbie et de Noyon, entre le IX^e et XI^e siècle, notamment pour la fête de saint Étienne, où l'offertoire *Elegerunt* n'a pas tardé à se voir substituer un *In virtute*, beaucoup plus stable et conventionnel¹⁰². Les compilateurs n'ont pas attendu ni considéré l'ancienneté des formulaires de l'antiphonaire du Mont-Renaud, pour y inclure les nouveaux offices de saint Nicaise ou le populaire office de la Trinité – qui pourtant y arrivent assez tôt, entre 900 et 950¹⁰³. Ces inclusions, pourvues de notations parfois aussi anciennes que le reste du Propre et des répertoires ordinaires, devraient nous faire davantage réfléchir sur le statut des textes et la rapidité de leur diffusion dans de telles compilations : conservatisme et innovation, transmission et invention, *traditio et progressio* sont loin d'être antinomiques...

De même, la typologie des livres entre-t-elle aussi en contradiction avec les postures traditionnelles d'un Grégorien « authentique » à la manière d'un Viollet-Leduc : plusieurs livres (missels, graduels ou antiphonaires) nous montrent la présence de tropes, occasionnelle et non encore systématique, dans des livres anciens (X^e siècle), et même plus récents (XIII^e siècle). On peut alors supposer que l'apparition des tropes a d'abord été occasionnelle, puis s'est progressivement développée et systématisée, au point d'élaborer un nouveau type de recueil qu'on a appelé un

101 t. 2, Annexes, n° 8, p. 346.

102 t. 2, éd. *Anthol.* n° 17, p. 456.

103 GOUDESSENNE 2002A, p. 238 et sq.

tropaire¹⁰⁴. De même pour le processionnal, où l'on voit une différence considérable entre les livres qui intègrent les œuvres dans le missel ou le graduel, puis ceux qui regrouperont le tout dans un autre livre¹⁰⁵. Les critères d'évaluation de la critique philologique s'inversent rapidement : tel livre plus tardif avec quelques éléments de tropes peut refléter un usage plus ancien qu'un livre plus antique, qui a regroupé et classé à part ces répertoires spécifiques¹⁰⁶.

La réorganisation des livres autour de l'an mille

On peut évaluer avec grand intérêt l'état de la transmission de certains répertoires dans les livres et les *libelli* des centres étudiés ici et ailleurs, en examinant dans le détail la manière dont les compilateurs ont regroupé les répertoires selon les genres et les compositions, oscillant entre une présentation fusionnée, qui suit le déroulement pratique des offices et de l'année liturgique, ou au contraire, selon une présentation plus typologique, liée aux genres des compositions et aux strates de répertoires qui ont été progressivement compilés dans les sources, laissant alors apparaître plus aisément leurs origines.

Par exemple, dans l'Office, on remarque la séparation entre les antiennes et les répons dans un grand nombre de livres, qu'ils soient antiphonaires, bréviaires ou recueils hagiographiques, par exemple à Exeter (*Ext 1*) ou à Saint-Gall, dans l'antiphonaire de Hartker (*Hrtk*)¹⁰⁷. On remarque

104 Gunilla IVERSEN, « Continuité et renouvellement à Nevers. Réflexions sur le répertoire du "prosaire-tropaire nivernais" Paris BnF n.a.l. 3126 », *Recherches nouvelles*, (SLS, 36), Stockholm, 1993, p. 271-308.

105 HUGLO 1994/2004.

106 Comparons par exemple les tropes de Pâques du missel de Saint-Denis de la fin du XIII^e siècle (*Den 2*) ou du missel contemporain de Noyon (*Noy 2*, prosule de l'Off. *Letemur gaudiis*, t. 2, éd. *Anthol.* n° 79) par rapport aux tropaires voisins du XI^e siècle (*Vaa 1*, *Mgl*).

107 GOUDESSENNE 2002A, p. 119-121.

alors ces séries d'antiennes, dans l'ordre ou non des tons, composées d'un trait et indépendantes des répons qui eux aussi sont confinés séparément, laissant apparaître des ensembles aux hypotextes communs, voire des types mélodiques identiques. Dans la Messe, une distinction considérable sépare les centres qui s'accommodent de livres pléniers – intégrant les antiennes de procession des différents temps liturgiques Avent, Carême, Quatre-temps, Rameaux, *Mandatum*, Adoration de la Croix, Pâques, Rogations, etc. – de ceux qui les regroupent dans une partie du livre (graduel-processionnal) et plus encore, dans un livre séparé (processionnal, recueil, rituel...). Cette dernière présentation, à l'origine du catalogue des processionnaires de Michel Huglo¹⁰⁸, semblerait la plus aboutie, donc la plus tardive : il sera alors intéressant d'examiner les remaniements du texte comme des mélodies, à l'aune de ces configurations.

Il en est de même dans nombre d'éléments de l'ordinaire comme dans des pièces optionnelles, reliquats de pratiques liturgiques antérieures, sinon additions complémentaires liées aux tropes, proses et séquences. Ainsi, la présence d'éléments (*Kyrie-Gloria*) dans certains missels apparaîtra volontiers comme un archaïsme par rapport aux livres qui auront regroupé les genres de façon plus systématique, en les classant de surcroît selon les tons, au début ou à la fin du livre¹⁰⁹. On peut alors faire un parallèle avec ces typologies mixtes, qui mêlent l'antiphonaire au graduel. À cet égard, plusieurs centres méritent investigation et une perspective plus critique¹¹⁰.

Une vision stratifiée et non spontanée de la transmission des *corpus* médiévaux a l'avantage non seulement d'être plus conforme aux réalités de l'histoire des textes avec leurs diverses

108 *RISM Huglo*, où il décrit dans l'introduction, les processionnaires-types.

109 COLETTE 2008, p. 147 et sq.

110 Glanfeuil/Saint-Maur, Aindre, etc., v. t. 2, Annexes, n° 7, p. 344.

transformations dans le temps long, mais encore de mieux expliquer les différenciations dans les espaces géographiques très fragmentés, à l'instar des langues parlées et écrites, des écritures ou des écoles d'art. La conception archétypale unique a non seulement défiguré le concept d'*hypertexte* ouvert de tradition orale-écrite que constituaient les répertoires de la Messe et de l'Office, mais encore, par ses méthodes statistiques et quantitatives, a été bâtie sur une moyenne, qui a malencontreusement superposé et mélangé les différents phénomènes de transformation : elle ne permet plus de différencier un archétype de diffusion d'un archétype de création, comme l'avait reproché Philippe Bernard (réforme romano-bénédictine du XI^e siècle confondue avec les réformes du temps du Concile d'Aix de 817, simplifications dues à l'ordre cistercien, etc.)¹¹¹. Or la chaîne des remaniements et des différents états du texte semble aussi importante que la reconstruction très hypothétique d'un supposé original ou d'un état originel.

Les répertoires et leur stratification

Il convient ensuite d'apprécier notre appellation « *type neustro-insulaire* » dans la durée et voir que, si elle coïncide momentanément, entre 650 et 800, avec les phénomènes politiques, culturels et linguistiques, elle interroge les différentes couches de répertoires. On a rencontré jadis le problème avec la question des chants abusivement appelés « gallicans » : est-ce qu'un chant gallican du X^e siècle mérite d'être classé dans les mêmes catégories qu'un chant gallican antérieur d'un ou deux siècles ? On se souvient dans cette problématique des reproches faits à Hesbert d'avoir maintenu dans le CAO bien des répertoires qui n'auraient pas dû y être, pour se focaliser sur le Vieux-fonds « romano-franc »¹¹². Dans une

111 BERNARD 1995, p. 74.

112 HUGLO 1986, p. 136-137.

acception qui réunit Gastoué, Wright ou Jeffery, il s'agit de ces répertoires fixés à Rome avant les premières décennies du VII^e siècle, auxquels seront ajoutés au temps des papes Honorius à Grégoire II les nouvelles fêtes de saint Georges, saint Grégoire, la Sainte-Croix, les fêtes mariales et les jeudis de Carême¹¹³. Or jusqu'au IX^e siècle et au premier millénaire, quelques nouvelles fêtes comme la Trinité, l'Exaltation de la Croix ou les compositions d'*historiae* pour les saints patrons des grandes basiliques franques devraient être considérées comme une sorte de parachèvement de la tradition liturgique romano-franque : ces nouveaux offices ont accompagné dans un même mouvement la diffusion et la promotion de la liturgie appelée « romaine », célébrée dans les basiliques toutes nouvellement construites, que ce soit à Saint-Denis ou à Metz à la fin du VIII^e siècle¹¹⁴. Les compositeurs d'*historiae* comme les écolâtres s'essayant à la poésie liturgique des tropes et séquences continuaient à agencer les antiennes en séries sur un même timbre, comme au début du VIII^e siècle. Ce n'est que vers 900, probablement grâce au concours d'une notation musicale enfin devenue habituelle, que le système d'ordonnance régulière des tons a pu progressivement apporter un nouveau style mélodique. Au niveau des protagonistes comme de leurs fidèles et auditeurs, il n'y a peut-être pas eu de ruptures intentionnelles dans la différenciation de répertoires, même si par l'analyse, nous arrivons aujourd'hui à distinguer un office du VIII^e siècle d'un autre du X^e siècle. Cette différenciation Est/Ouest et ce classement d'œuvres comme les séquences et les proses pourrait se poursuivre rétroactivement pour certaines additions au Propre de la Messe¹¹⁵ : par exemple, les traits

additionnels comme le *Dixit dominus mulieribus* dans le graduel de Chartres¹¹⁶ ou du tonaire de Dijon¹¹⁷ pourraient être considérés comme des apports extra-régionaux, intégrés après coup au corpus commun avec l'Empire¹¹⁸.

Il faudra encore beaucoup de temps pour redéployer une vision historique nuancée des corpus médiévaux, repenser la dialectique entre le local-régional-« universel », évaluer finement la contribution de certains centres pour les répertoires pré-carolingiens ou additionnels et en apprécier la différenciation au niveau de leurs textes et de leurs mélodies. Ce n'est en effet que par petites unités de répertoires (groupes de formulaires, de séquences, examen des doublets, collections de tropes) que l'on peut construire une histoire plus générale de l'ensemble très artificiel désigné par cette appellation générique de chant « grégorien », de *cantus*.

Dans le processus d'édition critique, la prise en compte des phénomènes de *stratification*, conjointe en partie aux phénomènes de *variation* du texte, d'*hybridation* des répertoires et donc d'*acculturation* dans les différentes aires culturelles au fil du temps est essentielle. Propice à des transformations supplémentaires, elle s'impose comme le paramètre fondamental, qui l'emporte largement sur les questions habituelles de sémiologie grégorienne et de notations neumatiques. Ces dernières ne représentent évidemment pas un paramètre annexe, mais elles peuvent tout à fait être concurrencées par d'autres données. Ce qui n'est pas difficile à comprendre quand on accepte que l'émergence des neumes s'est opérée dans une phase plus tardive, d'au moins un siècle et demi, à la mise par écrit des répertoires,

116 *Pal Mus* XI, p. 28.

117 *Pal Mus* VIII, p. 314.

118 Chartres comme Dijon en Bourgogne se rattachent par leur tradition liturgique et philologique à l'Est, du moins à la Francie médiane, malgré leur positionnement géographique à l'Ouest, un bouleversement provoqué, entre autres, par les invasions normandes.

113 JEFFERY 1995, p. 215-216, voir aussi BERNARD 1990.

114 Ce qui correspond dans les *historiae* au début de

l'époque carolingienne, avec ces offices « basilicaux », v. GOUDÉSENNE 2002, p. 213 et sq.

115 v. t. 2, Annexes 8, géographie des proses et séquences, p. 346.

	iro-anglo-franc ; hisp.	Romano-franc	italo-ambrosien	Italo-bénév.	Local	Régional inter-rég.	Universel Empire
All. <i>Pascha Nostrum</i>		f. VIII ^e	→				•
+ trope all.					•	IX ^e -X ^e	
<i>Ad te levavi</i>		•					•
+ tp					XI ^e	X ^e	IX ^e
<i>O beatum Martinum</i>				→		X ^e	→ ?
All. <i>Epi si kyrie</i>				x reliquat byzantin			
All. <i>Dies s. / Ymera</i>	reliquat	→ rare				•	
All. <i>Dies s.</i>	←	f. VIII ^e					•
<i>Venite populi</i>	•	nombreux témoins	•	•			pré-carolingien (reliquat byzantin ?)
<i>Cum audisset</i>	VII ^e ?	→ réécriture					•

commencée au VIII^e siècle. Cette stratification s'opère de fait à une multitude de niveaux ; pour les mêmes répertoires, par exemple le Propre de la Messe, la différenciation se remarque par :

- les versions différentes, avec une graduation entre pratique locale et régionale, inter-régionale ;
- les divisions mélodiques (Est/Ouest, ou autres entités) ;
- les divisions textuelles (variantes, hypotextes) ;
- l'addition de tropes ;
- la configuration structurelle (éléments de refrain, versets) ;
- les structures mélodiques et leurs modifications (intonations, cadences, psalmodie), redevables aux traditions successives (influence des théoriciens, de l'*octoechos*, ...).

La diversité et l'état plus hétérogène des traditions textuelles, obstacle aux statistiques et à la vision plus uniforme que transmettent des aires culturelles « concurrentes », se retourne en avantage : bien des centres présentent des versions transitoires, sortes de reliquats d'usages plus anciens qui ont à leur manière préparé l'unification revendiquée *a posteriori* par les

Carolingiens. À côté de ces versions parallèles ou de transition, des compositions spécifiques partagent espaces et aires culturelles, non seulement au milieu du IX^e siècle, mais encore en amont et en aval ; elles marquent des divisions culturelles importantes qui vont à l'encontre d'une supposée « invariance » du « Grégorien ». C'est le constat d'une certaine unité dans la diversité et de caractéristiques précises dans les répertoires, tant relictuels que nouveaux (séquences, *historiae*, *versus*, tropes) permettant d'établir malgré tout une appellation autour de ces traditions franco-insulaires, neustro-insulaires, qui recourent d'autres, iro-franques, gallicanes, etc.

Plus que les méthodes statistiques et sélectives fondées sur les notations neumatiques les plus anciennes ou les plus riches sémiologiquement, c'est donc l'édition critique, à l'instar des travaux du *Corpus troporum*, qui permet de déterminer le statut d'une pièce, d'un groupe de pièces, d'un corpus. Le coefficient de diffusion comme la géographie des centres de leur réception sont déterminants pour repenser la dialectique entre des répertoires locaux, régionaux, « universels », autant que la datation des témoins, qui n'offre de toute façon qu'un *terminus ante quem*. C'est donc

bien la philologie et l'ecdotique, par la vision panoramique qu'elles donnent de la réception d'un corpus, qui permettent aussi d'établir des appellations de traditions locales, régionales, interrégionales, en fonction de l'assise des témoins, du coefficient de diffusion et d'une cartographie spécifique ; indépendamment des questions neumatiques, elles permettent d'apprécier et de donner un statut précis aux différentes versions d'une pièce de chant.

Par exemple, l'offertoire « gallican » de la saint Étienne, *Elegerunt apostoli*, présente à Arras une version mélodique en premier mode, sans équivalent parmi les multiples versions, mais pourtant déjà captée par le missel de Compiègne (*Coc o*), célèbre pour sa notation paléofranque occidentale¹¹⁹. Mise en regard avec les nombreux opuscules composés dans ce centre à partir de la fin du IX^e siècle, depuis les offices de saint Vaast jusqu'à un office de la Toussaint et des défunts qui est resté local d'après Dom Brou et Dom Wilmar¹²⁰, elle aurait pu aussi connaître une diffusion plus importante, régionale aux X^e-XI^e siècles. Alors que la proximité de la version de Bénévent et de Cashel-Lismore du même offertoire indique déjà un statut interrégional bien plus large¹²¹.

L'*Alleluia Pascha nostrum*, comme les antiennes *ad mandatum* du fragment de l'Ambrosiana de la fin du XI^e siècle (*Itn +*), nous interpelle sur l'influence potentielle du chant grégorien dans les zones ambrosiennes pour un fonds antérieur au VIII^e siècle¹²². Leur tradition mélodique n'est pas vraiment celle des témoins phares ottoniens ou romano-bénédictins. Pour des fonds postérieurs au IX^e siècle, par exemple cette antienne de l'Office affectée à plusieurs martyrs *Insignes preconiiis* (CAO

119 t. 2, éd. *Anthol.* n° 17, p. 456.

120 BROU-WILMART 1953.

121 LEVY 1990, p. 203.

122 v. Terence BAILEY, « A guide to the responsories of the Ambrosian Office », *Plainsong and Medieval Music* 25/1 (2016), p. 5-26 et aussi BAILEY 2009, 2012, 2013.

3355)¹²³, on hésitera à y entrevoir, du fait de leur reprise dans plusieurs traditions (Bénévent, Milan, Grégorien) des reliquats des traditions locales pré-carolingiennes et l'introduction de répertoires nouveaux, à l'instar des pièces néo-bénéventaines ou franques du X^e siècle. Dans ce cas, les profils mélodiques et modaux peuvent y apporter le discernement nécessaire. Les antiennes rimées ou métriques des IX^e-X^e siècles, *Ave presul gloriose*, *Ave senior Stephane*, offrent des modèles qui ont connu un certain succès, qui maintiennent une modalité à plusieurs cordes tout en présentant des matériaux mélodiques plus innovants. Se pose alors le problème de les considérer comme faisant partie du corpus « grégorien », malgré leur consignation et leur large diffusion dans des témoins du X^e siècle¹²⁴.

Le statut de composition strictement locale, confirmée par le rôle accru des compositeurs dès le IX^e siècle, n'est pas toujours évident à déterminer : à la différence du *Venite populi*, resté plus longtemps dans les usages, le fait que des reliquats des rites de fraction en haute Italie (*Hic est agnus dei*, *Emitte angelum*, *Emitte spiritum*, etc.) ne soit limité qu'à quelques sources, n'est pas un phénomène comparable aux opuscules isolés, les uns s'inscrivant dans un contexte de changement et d'abandon d'usages liturgiques pré-carolingiens, les autres traduisant une addition locale ou une initiative individuelle. Par exemple cette séquence de Noël, attribuée à de Fulbert de Chartres, *Sonent regi*, qu'on retrouve çà et là à l'Ouest, entre l'Anjou et l'Île-de-France¹²⁵. L'antienne *In Nazaret* pour la Purification à Asti (*Ast 1*) offre le même paradoxe à établir un reliquat d'une liturgie locale, parallèle aux branches ambrosiennes et à

123 Vincent, Denis, Sébastien, voir t. 2, éd. *Anthol.* n° 26, p. 469.

124 Jean-François GOUDESSENNE, « Territory and historiography of "Gregorian" chant in Early Western Frankish *Historiae* (750-950) » dans David Hiley (dir.), *Historiae: Liturgical Chant for Offices of the Saints in the Middle Ages*, Venezia, Fondazione Levi, sous-presse.

125 FASSLER 2010, p. 388 et 396.

l'adoption du Grégorien dans cette contrée. Il nous semble enfin opportun d'établir, dans la limite du possible, à cause des phénomènes de réécriture qui brouillent la chronologie, les grandes phases temporelles des répertoires délimitées par les césures de la fin du VIII^e siècle¹²⁶, 850¹²⁷ et 930¹²⁸.

Des compositions locales se manifestent également par des exports à partir d'un centre ou des échanges entre plusieurs centres, que la cartographie des témoins permet d'établir, à l'exemple des pièces de l'*historia* de saint Maur, partagées entre Glanfeuil, Saint-Maur des Fossés, le Mont-Cassin et Bénévent dans la seconde moitié du IX^e siècle¹²⁹ ; l'office de saint Médard à Novare résulte d'une conjonction de mouvements de reliques et d'expansion des pouvoirs royaux en Europe, notamment sous Lothaire¹³⁰.

Ces échanges et exports, largement plus perceptibles dans l'Office que dans la Messe, stabilisée probablement un peu plus tôt, permettent d'entrevoir au travers de ce soubassement politico-culturel du culte poliade des saints, ancré dans la Gaule franque depuis le VI^e siècle, les influences

des grands centres ecclésiastiques : l'office de saint Denis, atteste d'une série d'antiennes de l'office primitif, antérieur à Hilduin (835), diffusée en Francie orientale (Quedlinburg, Rheinau, Bamberg, Saint-Gall, etc.)¹³¹. La diffusion du culte de saint Remi, modelé à l'évidence sur celui de s. Denis sous Hincmar, disciple d'Hilduin¹³², s'effectue en Lotharingie aux IX^e-X^e siècles, puis dans la Péninsule italique sous l'influence de Léon IX, ancien prélat de Toul¹³³. L'*historia* des saints Gervais et Protas marque quant à elle aux mêmes époques un export de la Francie du Nord vers la haute Italie, de Milan (lieu d'origine du culte) jusqu'à Ravenne¹³⁴. On pourrait encore multiplier les exemples, par exemple avec la concurrence entre les offices de saint Denis et de Saint-Gall en Alémanie méridionale et autour des lacs cisalpins, qui font un écho aux influences respectives des Francs et des Ottoniens, successives, à Bobbio ou à Monza¹³⁵...

On peut percevoir une tradition régionale et même interrégionale dans ces formulaires où l'on rencontre des pièces comme l'offertoire pour les défunts, *Erue domine*, pourvu de verset, diffusé en Angleterre et dans le Nord de la France, qui s'apparente à une couche plus récente (X^e siècle ?), même si les résonances gallicanes font penser à un répertoire plus tardif. Il en est de même pour l'offertoire *Veniens vir splendidissimus* pour l'invention de la Croix. Sa diffusion lointaine, des Îles Britanniques à l'Italie septentrionale, ne suffit pas à y voir un usage si ancien mais l'export d'un formulaire créé plus récemment, au IX^e siècle¹³⁶.

126 D'autres césures antérieures (700), mais il est parfois bien difficile d'en évaluer les remaniements...

127 Souvent adoptée dans les travaux sur l'Office et les *historiae*, elle a l'avantage de coïncider avec la division de la diffusion et de la composition des séquences, au moment de la fragmentation progressive de l'Empire, symboliquement représentée par le partage de Verdun. On peut aussi considérer les invasions normandes comme une rupture symbolique.

128 Cette date est celle de plusieurs témoins clés parmi les grandes familles de notations neumatiques.

129 Jean-François GOUDESSENNE, « Montecassino-Glanfeuil-Paris. Circulation et différenciation d'un corpus romano-bénédictin aux IX^e-X^e siècles : l'office de saint Maur », dans N. TANGARI (dir.) *Musica e liturgia a Montecassino nel Medioevo*, Viella, Roma (*Scrittura e libri del medioevo*, 10), 2012, p. 199-228.

130 *id.*, « Translations de reliques et circulation de répertoires musicaux entre Soissons et Novara au IX^e siècle », dans Leandra SCAPPATICCI, *Quod ore cantas corde credas. Studi in onore di Giacomo Baroffio Dahnk*, Mélanges en l'honneur de Giacomo Baroffio, Libreria Editrice Vaticana, Rome, 2013, p. 353-377.

131 GOUDESSENNE 2002B, p. XXXVII-XXXVIII.

132 GOUDESSENNE 2002A, p. 218-220.

133 Dom Jacques HOURLIER « L'extension du culte de saint Remi en Italie », *Études grégoriennes* 1 (1954), p. 181-185.

134 GOUDESSENNE 2002A, p. 215-216.

135 SCAPPATICCI 2008, p. 135-141 (constat également effectif à propos des notations neumatiques).

136 GUILMARD 2006, annexe 1 à propos de l'Invention et la Sainte-Croix, p. 67 et sq.

Le contexte des textes, leur diffusion, leur profil structurel et mélodique, la spécificité de variantes, entre en compte pour l'imbrication de tous ces paramètres dans le tissu des considérations historiques, inscrites dans les territoires. Les versions de Lismore, Arras et Anchin de l'antienne des Rameaux *Cum audisset*, bien qu'isolées, apparemment insignifiantes dans la masse statistique des versions communes, ne la réduisent pas à une version purement locale. Elles établissent plus volontiers un lien fort avec un supposé substrat *iro-franc*, indépendant de la tradition romaine¹³⁷. Les compilateurs et les chantres eux-mêmes n'étaient pas toujours capables d'apprécier et d'évaluer comme nous le faisons aujourd'hui ces couches ni leur appartenance précise : en témoigne cette version grecque de l'alléluia *Dies sanctificatus*, réélaboration d'un substrat gréco-syriaque, maintenu comme tel à l'Ouest et parfois dans les zones de transition, notamment à Lille et à Cambrai (*Cam* 1-3), et disposé comme un trope additionnel, légèrement reconstruit, à l'Est. Il n'est pas évident d'apprécier, par exemple dans les répons de l'Office, si l'on a affaire à une importation directe en Vieux-romain, par exemple avec le *Te laudant angeli*¹³⁸, largement diffusé dans cet espace neustro-insulaire (les structures et la modalité restent inchangées). À moins qu'il ne s'agisse d'une réélaboration « grégorienne » régionale ou locale, à l'exemple pour la même période liturgique du R. *Hic qui advenit*, pour laquelle Tours est le seul centre à disposer d'une version en *protus* dans plusieurs témoins, marginale par rapport à la tradition, majoritairement en *deuterus* authentique¹³⁹. Quel mobile historique, esthétique et musical a partagé de la même façon le graduel du premier dimanche de Carême, *Angelis suis*¹⁴⁰ ? Est-on sûr d'une

137 SMYTH 2003, p. 575 et sq.

138 t. 2, éd. *Anthol.* n° 58, p. 491.139 t. 2, éd. *Anthol.* n° 59, p. 492.140 v. *supra* dans ce même chapitre, p. 223.

substitution d'un remodelage grégorien à une version gallicane ?

Dans le grégorien lui-même, revisitons les concepts d'« universalité » à l'aune de nombreuses pièces qui marquent une importante différenciation. Comme le soulignait Crocker, le Grégorien nous rend mal à l'aise avec sa diversité¹⁴¹ : la communion pour les confesseurs, *Omni habenti*¹⁴², les deux versions du trait pour une fête pourtant emblématique de l'Église catholique, *Tu es Petrus*, les multiples versions du trait *Beatus vir* pour saint Grégoire et les confesseurs¹⁴³ confèrent à l'ensemble une impression de moins grande stabilité qu'on ne pourrait le supposer *a priori*. De plus, la division des additions au milieu du IX^e siècle, qui explique la diffusion à l'Ouest de l'alléluia de l'Assomption *Hodie Maria virgo* (et sa séquence *Area virga matris Eve* et tous ses contrefaits¹⁴⁴), ou la séquence de Noël *Nato canunt omnia*, plus répandue que la séquence notkérienne *Natus ante secula*, n'est pas toujours aussi clivante : bien des centres, du fait des échanges isolés et des relations complexes et variées entre les églises, échappent à une opposition de blocs, comme s'il ne s'agissait pas vraiment de deux répertoires indépendants, mais plutôt de deux facettes d'un même ensemble, plus ou moins liées¹⁴⁵. Il est ainsi étonnant d'observer le succès des compositions des maîtres germaniques à l'Ouest (Raban, Walafrid Strabon), à l'exemple du trait *Omnipotentem semper adorent* des samedis des Quatre-Temps de septembre¹⁴⁶. L'Empire est-il devenu un et indivisible ? On peut alors s'interroger sur l'indépendance entre le texte et sa mise en musique, l'un pouvant provenir de témoins venus

141 CROCKER 1995, p. 42.

142 t. 2, éd. *Anthol.* n° 47, p. 483.

143 HORNBY 2003.

144 Pour sainte Foy de Conques au XI^e siècle par exemple *Omnia melliflua*, BnF n.a.l. 443, v. HUGHES A. 1966, p. 44-45.

145 t. 2, Annexes n° 8, p. 346.

146 t. 2, éd. *Anthol.* n° 90, p. 521.

de l'Est, la mélodie étant mise au point par un ou plusieurs compositeurs de l'Ouest...

Du point de vue de la mise par écrit, l'intervalle de temps inexistant qui se manifeste entre le corps du vieux fonds et les compositions comme la séquence de Pâques *Fulgens preclara*¹⁴⁷ ou la prosule de Noël *Laetemur gaudiis*¹⁴⁸ pose la question de l'interdépendance de ces strates : leur composition n'est peut-être pas restée sans incidences sur la fixation mélodique ni sur les éventuels remaniements du Grégorien : le Vieux-fonds n'est pas lui-même un corpus aussi fixé – sujet déjà bien traité par les travaux sur les tropes et séquences. Dans une historiographie grégorienne qui sacralise le Vieux-fonds au détriment des additions annexes, ces compléments carolingiens et post-carolingiens ne sont pas plus étrangers à la tradition chrétienne de l'exégèse et de la liturgie que ne le sont les textes patristiques par rapport à la Bible...

La collation d'un maximum de témoins de répertoires diffusés par dizaines, voire par centaines, permet une meilleure compréhension des répertoires par strates, aussi de leur confection, de leur diffusion et de la juste appréciation des appellations qui en ont été données par le passé. Autour de Bénévent, une partie des compositions en langue grecque aux Rameaux, à Noël ou à Pâques (*Alleluia V/ Epi si kyrie, O quando in cruce*, etc.), ne sont pas uniquement « bénévontaines » à strictement parler, mais appartiennent à un cadre qui dépasse ce duché, un espace plus vaste couvrant d'autres diocèses au Nord puis à l'Est, l'Illyrie, la Dalmatie, pour constituer une sorte de zone de transition entre l'Église romaine et les terres orthodoxes. La diffusion des témoins des offices de la Trinité et de l'invention de saint Étienne, collationnés grâce aux puissantes bases de données de *Cantus* indique des identités locales ou régionales, notamment l'influence colossale des cités de Metz,

147 t. 2, éd. *Anthol.* n° 85, p. 516.148 t. 2, éd. *Anthol.* n° 79, p. 509.

Liège, Aix dans l'Empire carolingien : la critique d'attribution à Étienne de Liège, autrefois évêque de Metz, menée finement, permettrait d'inscrire ces importants offices dans un mouvement plus large, de même les répertoires associés au *Supplément* du Pseudo-Alcuin au sacramentaire. On pourrait alors y rattacher certaines compositions d'Hucbald et une multitude de contemporains, probablement anonymes, qui dans les milieux ecclésiastiques de l'Europe du Nord ont traduit un renouveau global de l'affirmation du dogme trinitaire et de la Sainte-Croix.

La Dédicace résiste au pontifical « romano-germanique » (XI^e-XIII^e siècles)

Avant Charlemagne, le rituel de la Dédicace comportait un cérémonial assez différent selon qu'il était célébré suivant le rit romain ou selon le rit gallican¹⁴⁹. C'est ce que nous indiquent deux *ordines romani* de la première et de la seconde moitié du VIII^e siècle¹⁵⁰. Du reste, d'autres rites, wisigothique, Ambrosien, bénévontain, méritent considération par leurs différences importantes avec le rit romain. Alors que les livres les consignent au moment des réformes carolingiennes (VIII^e-IX^e siècles) s'opère à partir du X^e siècle ce phénomène d'*hybridation* entre ces deux rites, à l'instar de ce qui s'est passé pour la liturgie et le chant « grégorien » : en découlent alors des combinaisons très différentes, qui empruntent à l'un et à l'autre des types, desquelles le pontifical romano-germanique, rédigé à Mayence, au cœur de l'empire ottonien, représente dans la seconde moitié du X^e siècle, une étape essentielle de stabilisation avant le

149 VICTOR LEROQUAIS, *Les Pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, 1937, introduction (vol. 1).150 MICHEL ANDRIEU, *Les « Ordines romani » du Haut Moyen Âge*, t. IV, *Ordines XLI-XLIII (Spicilegium sacrum Lovaniense. Études et Documents, 28)*, Louvain, 1956.

pontifical de la Curie romaine du XIII^e siècle, puis celui de Guillaume Durand¹⁵¹.

Ce rituel de la dédicace des églises, principalement consigné dans les pontificaux, vient très en aval des répertoires sur lesquels nous avons travaillé ici. Pourtant, grâce à sa configuration très composite, il mérite un détour, offrant des points de vue parallèles quant à la différenciation de strates, même si elles ne recourent pas exactement les mêmes aires culturelles¹⁵². En effet, quelques études ont observé l'établissement d'un *ordo* concurrent au type romano-germanique, largement dominant, qui affecte en l'occurrence tout un ensemble de cités épiscopales de l'Ouest, autour de Reims. Au milieu du X^e siècle, il constitue une sorte de ceinture de résistance à la pénétration de ce nouvel *ordo* « romano-germanique ». À tel point qu'on est en droit de se demander si cette appellation « romano-germanique » n'est pas le produit de récents travaux d'édition plus qu'une véritable appellation médiévale¹⁵³.

Alors que de fait Amiens, Beauvais, Troyes, Cambrai et Laon sont très similaires au type romano-germanique, parti de Mayence pour se diffuser progressivement à « l'Ouest », Reims pourrait, d'après une thèse récente de Kozachek, représenter le foyer d'un *ordo* mixte assez original¹⁵⁴, parallèle aux traditions anglo-saxonnes. Grâce à un ancêtre commun avec l'*ordo* 41, dénommé *ordo a*, correspondant à la famille de l'*ordo* n° 7 repéré par Dom Martène au XVII^e siècle¹⁵⁵, son origine pourrait remonter au début du IX^e siècle. Plusieurs cathédrales

concordent parfaitement avec Reims : Sens, Noyon et Chartres¹⁵⁶. Alors que Laon présente un *ordo* très proche du « groupe de Reims » pour les chants, Cambrai s'en écarte en présentant un corpus très différencié, y compris pour les proses de la Messe¹⁵⁷. D'autres cathédrales comme Le Mans, toujours mixtes, laissent encore apparaître des éléments du sacramentaire *gélisien*. Cette concurrence entre plusieurs types, qui avant la rationalisation uniformisatrice du Pontifical de Guillaume Durand divise encore les traditions européennes du X^e-XI^e jusqu'au XIII^e siècle, n'est pas sans faire penser à ces oppositions entre types *neustro-insulaire* et *austrasien* du Propre de la Messe des périodes antérieures, même s'il ne couvre pas exactement les mêmes aires culturelles, ni les mêmes centres. L'ordre des éléments comme les unités du rituel sont agencés avec de légères différences (le rite d'aspersion autour de l'église peut précéder ou suivre le rite d'accession). Aux côtés d'un formulaire de Messe déjà stable (*Terribilis*), on repère çà et là dans les différents témoins bien des pièces rares, avec des mélodies parfois différentes, à fortes composantes locales et régionales, de même que certaines réminiscences empruntées à des familles liturgiques plus anciennes (hispanique par exemple), dans une époque pourtant déjà avancée¹⁵⁸. Voilà donc des mécanismes d'élaboration d'un corpus liturgico-musical extrêmement intéressants : ils confirment ces modalités de diffusion et de développement qui ne furent pas linéaires mais plus volontiers de complexes assemblages, qu'on retrouve du reste dans d'autres domaines de l'art, notamment ces chantiers architecturaux, ces ateliers de sculpture et ces ouvriers du « renouveau gothique ».

156 v. les cotes dans Victor LEROQUAIS, *Les pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, Protat, 1937.

157 t. 2, Annexes n° 8, p. 347.

158 Thomas D. KOZACHEK, *op. cit. supra*, p. 199.

151 GOULLET 2004, p. 18-19.

152 t. 2, Planches, carte n° 3, p. 389.

153 RASMUSSEN 1998.

154 L'*ordo* est analysé selon ses rubriques, l'ordonnance des textes et des chants.

155 Thomas Davies KOZACHEK, *The Repertory of Chant for Dedication Churches in the Middle Ages: Music, Liturgy & Ritual*, Dissertation, Harvard University, Cambridge, 1995.

Concordances entre variantes textuelles et mélodiques

Il est crucial de constater la relative indépendance entre le texte littéraire et les mélodies : bien des lieux-variants mélodiques ne sont pas générés par le texte et réciproquement. Pourtant, l'apport de l'étude des variantes littéraires semble essentiel dans une stratégie de compréhension des schémas d'élaboration et de développement du *cantus*, surtout si l'on souhaite explorer cette préhistoire grégorienne et franchir ce « mur du IX^e siècle ». Vis-à-vis d'une typologie des variantes assez différenciée, il convient donc d'opérer une nette hiérarchie pour accorder davantage d'importance à certaines, alors que d'autres semblent plus aléatoires, révélatrices de divers phénomènes de copie dans la transmission. Nous ne reviendrons pas sur l'ecdotique elle-même ni sa méthode¹⁵⁹, constatant que des variantes dépendent d'hypotextes issus de diverses versions du psautier et de la bible et sous-tendent parfois des questions liturgiques ou théologiques plus profondes.

Quelques sondages dans le CAO, issus d'une méthode de recherche inductive, permettent d'examiner la teneur des variantes qui opposent les groupes : *BHR* pour l'Est, *VL* pour l'Italie, *CGDFS* pour l'Ouest¹⁶⁰. Le recouplement avec les travaux menés par Philippe Bernard il y a une vingtaine d'années¹⁶¹ sont vraiment sans

appel, nettement concordants avec maintes observations, que nous avons menées initialement en toute indépendance : on peut aisément isoler le groupe de Saint-Gall-Einsiedeln-Bamberg-Rheinau, c'est-à-dire cette branche Alémano-germanique, en laquelle il semble difficile de ne pas y reconnaître une révision littéraire de la branche Neustro-insulaire et du Vieux-romain. Le systématisme de ces corrections indique une révision méthodique, qui n'est pas sans évoquer un procédé analogue dans la mise au point à la même époque d'une notation rythmique très élaborée. Tout y indique une nette division de la tradition, avec une concordance plus évidente de la branche Neustro-insulaire (*alias* « française ») avec le Vieux-romain. Ne résultant pas de fautes de copie, ni de l'intervention aléatoire des scribes, couvrant une large assise territoriale maintenue dans le temps long de leur transmission, elles sont très parlantes quant à la division de la tradition en blocs géographiques. Les résultats sont probants : la singularité du groupe *BHR* apparaît liée à des variantes extrêmement significatives du point de vue philologique et historique. En voici quelques exemples les plus représentatifs : ils sont d'autant plus solides qu'on retrouve ces mêmes particularités et typologies correctives (révisions grammaticales, systématisation du datif sur l'accusatif, etc.) dans la Messe aussi bien que dans l'Office.

159 Exposée dans la 1^{re} partie, p. 66.

160 Rappel des sigles du CAO : Bamberg (B), Hartker (H), Rheinau (R), Vérone (V), Bénévent (L), Compiègne (C), Monza (G), Saint-Maur/Glanfeuil (F), Saint-Denis (D), Ivree (E), Silos (S).

161 BERNARD 1995, 1996, etc.

Messe

	Romain ; Romano-neustrien	BHR
Of. <i>Sanctificavit Moyses</i>	et protegat	et protegam
Intr. <i>Benedicite</i>	Dominum ; potentes virtutes	Domino ; potentes virtute
Com. <i>Circuibo</i>	in tabernaculum	in tabernaculo
Com. <i>Et si coram</i>	temptavit illos	temptavit eos
Intr. <i>Sapientiam</i>	narrent populi	narrant populi
Intr. <i>Deus dum egrederis</i>	egrederis	egredieris
Of. <i>Emitte spiritum</i>	amictum lumen ; vestimentum	amictus lumine ; vestimento
Of. <i>Lauda anima</i>	facit (ROM)	faciens
Of. <i>In die sollemnitis</i>	audi populus	audi popule
Of. <i>Terra tremuit</i>	in iudicio (ROM) in iudicium (N)	
Trc. <i>Deus deus meus</i>	insipientia	insipientiam
Of. <i>Laudate dominum</i>	suavis	suave
Intr. <i>Letare Hierusalem</i>	consolationis vestre	consolationis eius
Of. <i>Gressus meos</i>	dat parvulis	dans parvulis
Trc. <i>Ad te levavi</i>	nobis (ROM)	nostri
Com. <i>Opportet te fili</i>		suppr. 'dicit dominus'
Of. <i>Benedicam dominum</i>		Benedicam domino
Intr. <i>Redime me</i>	benedicam dominum	benedicam domino
Of. <i>Levabo oculos</i>		Revela oculos
Of. <i>Ave Maria</i>		suppr. 'dominus tecum'
Intr. <i>Gaudeamus</i>	sub honore	In honore
Of. <i>Deum enim</i>	fortitudine	fortitudinem
Of. <i>Confortamini</i>	prestat	prestatis

Office

Si des variantes orthographiques, phonétiques, le recours à des équivalences dans les outils de liaison (*et, -que, quoniam, quia, etc.*) ne revêtent pas toujours une importance signifiante

sur le plan géographique ni historique, en voici d'autres, d'ordre lexical, qui confirment les divisions des traditions entre Est et Ouest de façon signifiante :

	CGD	BHR
<i>Dum steteritis</i> (CAO 2470)	premeditari	cogitare
<i>Ad hoc tantum</i> (CAO 1245)	tegebat	agebat
<i>Dixit Romanus</i> (CAO 2308)	hominem	iuvenem
<i>Adest namque</i> (CAO 1264)	coronam victorie	coronam martyrii - FHB
<i>Ecce dies</i> (CAO 6583)	veniunt	venient - BHRF

Les modifications verbales relèvent d'une correction systématique et concordent pour

l'Office avec celles observées plus haut dans le Propre de la Messe :

	CGD	BHR
<i>Baptizatur Christus</i> (CAO 1554)	purificemur	purificans
<i>Caput draconis</i> (CAO 1768)	eripiens	eripuit
<i>Dixit Ihesus</i> (CAO 2296)	ascendens	ascendit - FSEB
<i>Ecce ascendimus</i> (CAO 2496)	crucifigendum	crucifigatur - BHRV
Gr. <i>Adiutor in oportunitatibus...</i>	(C) quis	derelinquas (R) (BK) ques
<i>Id.</i>	V/ Quoniam non ... non peribit in finem*/*R	eternum /BCK
Com. <i>Responsum accepit...</i>	videret Christum Domini	Dominum (R)
Com. <i>Ultimum</i>		-mo festivitatis
Intr. <i>Adorate Deo</i>		Deum
Com. <i>Feci</i>		fecit iudicium ...viam iniquam/ iniquitatis
R. <i>Annuntiatum est</i> (CAO 6103)	archangelum Marie Virginis	ad Mariam Virginem
R. <i>Aspiciebam</i> (CAO 6128)		
Ant. <i>Christo datus</i> (CAO 1788)		pluriel (populus)
Intr. <i>In excelso throno...</i>	in unum ; cuius imperium	uno... ; imperii
Intr. <i>De ventre matris...</i>	nomine ; tegumentum	-ni ... ; -to

Plus aléatoires par rapport à l'intervention normative ou corrective du copiste (*Hodie scietis*),

voici encore d'autres exemples très clivants entre le groupe *Est* et *Ouest* :

	CGD / DFS	BHR
<i>Adaperiat</i> (CAO 6028)	nobis ; nos	vestris ; vos
Intr. <i>Hodie scietis...</i>	salvabit nos - BC	vos*.*MRK
Gr. <i>Hodie scietis...</i>	salvabit nos	vos - id.
<i>Id. V/</i>	K manifestare ; C apparens	B appare
<i>Cantabant</i> (CAO 1759)	illorum	eorum
<i>Cibavit illum</i> (CAO 1802)	illum	eum

Si la division en deux branches de la tradition grégorienne n'est guère surprenante, Philippe Bernard confirmait sans hésiter l'antériorité de la branche « française », qu'il appellera romano-neustrienne dans les *Mélanges offerts à Dom Claire*¹⁶². Sa posture est d'autant plus solide qu'il s'agit d'un résultat inattendu¹⁶³, pourtant pressenti

par Huglo et bien d'autres¹⁶⁴. Elle représente cette première forme du Grégorien, encore assez proche du Vieux-romain. On remarquera à juste titre que le graduel de Laon, souvent invoqué pour son ancienneté, est lui-même composite, à mi-chemin dans ses variantes littéraires (mais aussi mélodiques, à un degré différent), entre ces

¹⁶² BERNARD 1995.

¹⁶³ BERNARD 1996B, p. 247.

¹⁶⁴ HUGLO 1985.

deux branches *Est* et *Ouest*¹⁶⁵. S'il a existé plusieurs formes du « chant grégorien », la tradition de la Francie orientale, représentée par Saint-Gall et Einsiedeln, est probablement un remaniement indirect de cette branche neustrienne, par le biais de la branche austrasienne, qui fut ensuite plus

largement diffusée après 962, grâce à l'appui des Ottoniens¹⁶⁶. Bernard parle alors d'un *archétype de diffusion* et non d'un véritable archétype¹⁶⁷. Quelques exemples montrent aussi que toutes ces traditions sont parfois divisées avec plus de complexité¹⁶⁸.

	Romain	Romano-neustrien	Romano-austrasien
Of. <i>Gloriabuntur</i>	benedices iustum	benedicis iustus	benedices iusto
Of. <i>Iustitie domini</i>	ea	eam	eas
Com. <i>Exultavit ut gigas</i>		gigans	
Intr. <i>Prope esto</i>		es tu	

Variantes romano-neustriennes

	Romain	Romano-neustrien
Intr. <i>Exultate deo</i>	canite initio	canite initium
Gr. <i>Posuisti</i>	voluntate labiorum eius	voluntatem labiorum eius
All. <i>Laudate pueri</i>		Second verset Sit nomen
Gr. <i>Ego autem</i>	induebam	induebant
Gr. <i>Exurge domine</i>	effunde framea	effunde frameam

Plusieurs élisions et suppressions sont également propres au Vieux-romain :

Of. <i>Recordare</i>	et benesonantem	ø
----------------------	-----------------	---

Bien sûr, voici encore d'autres divisions entre le Vieux-romain et les différentes branches grégoriennes :

	Romain	Grégorien(s)
Com. <i>De fructu operum</i>	ut educat panem	ut educas panem (Vulgate)
Com. <i>Amen dico quod uni</i>	ab origine mundi	ab initio seculi
Com. <i>Quinque prudentes ...</i>	obviam ei	Christo domino (K)
Intr. <i>Omnia que fecisti</i>	et da gloriam	sed da gloriam

165 Bernard ne semble pas opérer de distinction entre les branches austrasienne et germanique.

166 BERNARD 1996B, p. 247.

167 BERNARD 1995, p. 74.

168 D'après BERNARD 1996B.

On remarque en effet çà et là quelques leçons très indépendantes, qui isolent certains témoins de la tradition ou de leur groupe par des additions et insertions dans le texte, innombrables, non moins nombreuses dans la Messe que dans l'Office ; elles illustrent de fait le caractère oral des textes liturgiques qui, ne l'oublions pas, sont des textes vivants. Les leçons sont parfois le fait de témoins isolés plus que de groupes régionaux :

- Off. *Elegerunt apostoli Stephanum levitam, plenum fide et Spiritu Sancto : quem lapidaverunt Iudaei orantem, et dicentem : Domine Iesu, accipe spiritum meum (AMS) ;*
(...) dicentem Domine Iesu *Christe, accipe spiritum meum, alleluia ! (Vaa 1) ;*
- Gr. *Suscepimus deus ... tuum Domine + ita et laus tua in fines terre ;*
- intr. *Accipite iocunditatem ... alleluia + gracias agentes deo + alleluia ... (K) ;*
- Com. *Cum invocarem ... deus + iusticie mee + in tribulatione ... ;*
- *Auditur auris (CAO 6150) + alterum ;*
- Off. *Tollite portas : à la fin, reprise du début ;*
- Off. *Constitues eos ... memores ero/erunt ... progenie +et+ generatione.*

Compiègne (*Cmp*), souvent isolé par ses excentricités de copie plus que pour ses aspects liturgiques proprement dits, n'est pas le seul : Rheinau présente souvent des leçons uniques, distinctes même des manuscrits de Saint-Gall. Non négligeables, leur impact dépend aussi de leur diffusion historico-géographique. Parmi celles-ci, des leçons très singulières, comme celle d'Arras, remarquée par Peter Jeffery et Ruth Steiner dans l'étude du célèbre offertoire de saint Étienne.

Versions du psautier

Nous avons été de temps en temps confrontés à des phénomènes de variantes liées aux différentes versions du psautier, mais c'est un aspect qui n'a pas été traité dans cet ouvrage, du fait de sa

trop grande complexité, qui dépasse de loin les clivages historico-géographiques mis en œuvre ici¹⁶⁹. D'ailleurs, quelques variantes littéraires résultent effectivement des références distinctes au psautier (*Vulgate* contre *Vetus latina*) :

- Gr. *Prope est Dominus ... invocantibus / qui invocant ;*
- Gr. *Posuisti domine super / in capite ; Tr. Desiderium (id. ; in benedictione / benedictionibus) ;*
- Com. *Amen dico vobis ... ab origine mundi / ab initio seculi (K) ;*
- all. *Beatus vir ... cupit / volet nimis ; Ant. Ave gratia plena dei genitrix ... in ulnis / ulnas.*

Voici entre les répertoires parallèles communs au Vieux-romain et au Grégorien encore maints doublons, par exemple dans l'offertoire *Recordare* et le répons de l'Office (CAO 7511), où la version brève s'avère être une nouvelle composition franque¹⁷⁰ ; dans l'offertoire *Offerentur* dans ses deux versions, où aucune ne coïncide avec la *Vulgate*¹⁷¹. Une des différences les plus remarquables figure dans le trait *Domine non secundum* (Ps. 102), exclu de l'AMS et qui ordinairement ouvre le temps du Carême. Les deux leçons concurrentes '*facias nobis*' contre '*qui fecimus nos*' sont conjointes à un remaniement mélodique. Elles dépassent de loin les simples questions géographiques et indique, la circulation de versions parallèles du psautier gallican, de la *Vetus latina*, particulièrement en Italie, notamment à Vercelli et en Gaule cisalpine, mais aussi en Gaule franque. L'identification des hypotextes pourrait apporter une orientation historico-philologique quant aux sources bibliques utilisées plus volontiers à l'Est qu'à l'Ouest, sans que ceci n'affecte l'ensemble des répertoires. Mais hélas, on trouve ces deux versions – et d'autres – dans la plupart des régions, sans qu'il soit vraiment possible d'établir une

169 Donatien DE BRUYNE, « Le problème du psautier romain », *Revue bénédictine* n° 42 (1930), p. 101-126.

170 PFISTERER 2002, p. 174.

171 *Id.*

assise géographique claire à l'une des leçons. Pour ce qui est des versions de la Bible, n'oublions pas les leçons hispaniques et ambrosiennes qui s'imposaient comme les meilleures par rapport aux romaines¹⁷². Aussi Jacques Berlioz insiste-t-il dans son manuel pour la citation des sources, sur le psautier spécifique des livres liturgiques de Paris, ce qui concerne pleinement les aires culturelles particulièrement visées ici¹⁷³.

Répertoires propres pour chacune des branches

Un peu comme la division des proses et des séquences entre les branches Est et Ouest de l'Empire après le partage de Verdun (843)¹⁷⁴, on peut supposer une division chronologiquement plus haute des répertoires de la Messe et de l'Office. Par exemple, la Messe votive pour le sacre des évêques¹⁷⁵, commune au Vieux-romain et à la branche romano-neustrienne, avait été remarquée par Philippe Bernard comme ayant une bonne chance d'être contemporaine du noyau même de l'AMS. D'autres compositions affectent le développement de certaines fêtes du sanctoral au tournant des IX^e-X^e siècles, par exemple la fête de saint Pierre, déjà largement évoquée plus haut et assez célèbre pour la fête de sa Chaire, qui avait valu une série d'antiennes attribuées à Hucbald de Saint-Amand lors de son séjour à Reims en 900¹⁷⁶. Un offertoire *Beatus es*

Simon, rare dans la tradition grégorienne, permet de repérer des témoins qui développent une branche indépendante, pourtant diffusée dans un espace assez large. De même l'alléluia *Magnus sanctus Paulus*, absent des témoins de l'AMS, pourtant présent dans les additions préliminaires au graduel Laon 239, est affilié à l'alléluia *Dies sanctificatus*¹⁷⁷. Un important travail critique de concordance entre des répertoires qu'on pourrait penser comme locaux permettrait de mieux entrevoir des réseaux de diffusion spécifiques de traditions régionales et inter-régionales, apportant en quelque sorte les nuances nécessaires à une vision monolithique du chant grégorien. Il s'ancre dans une dimension plus relative et différenciée quant à l'élaboration et la diffusion des liturgies, réparties entre une proportion plus équilibrée de répertoires locaux, régionaux et « universels ».

Antériorité neustro-insulaire ?

La géographie historique des lieux-variants dans la diachronie et dans le cadre historique, politique et culturel, aboutit à l'examen de plusieurs paramètres indépendants (mélodies, texte, *ordo*), qui constituent un faisceau de convergences. Elles orientent les considérations historiques et musicologiques pour confirmer ou non les diverses hypothèses des prédécesseurs, critères qui me semblent d'ailleurs plus importants encore que la datation des sources. Même si les témoins du type neustro-insulaire ne sont pas toujours aussi anciens que ceux qui relèvent du type austrasien ou germanique, rehaussés dans le temps par une datation peut-être un peu trop haute de Bischoff (avec le graduel de Laon 239, du dernier quart du IX^e siècle), la convergence de la cartographie des variantes nous autorise pourtant à considérer certains phénomènes

comme plus anciens encore que la période de la fixation écrite des chants. L'assise géographique, comme le coefficient de stabilité des lieux-variants de traditions parallèles romano-franques, a eu des incidences importantes pour une datation qu'on pourrait alors fixer dans une fourchette allant du cours du VIII^e siècle jusqu'au milieu du X^e siècle.

La conformation dans l'Office de l'*ordo* de la Nativité entre quelques témoins anglais antérieurs à la Conquête de 1066, puis à la tradition jadis dénommée « corbéio-dionysienne » vient apporter un éclairage intéressant sur le processus des refontes grégoriennes successives : Worcester et Noyon-Corbie présentent de mêmes caractéristiques qui se rapprochent davantage du Vieux-romain, à plusieurs niveaux, notamment celui de l'*ordo*, avec ce double office de Noël¹⁷⁸. Il faudrait alors vérifier si Tours, aux côtés de Fulda, présente vraiment ce double office¹⁷⁹, ce qui enrichirait la carte des centres plus nettement influencés par le « Vieux-romain », dessinant la carte de cette première forme de Grégorien, remaniée au cours du IX^e siècle, voire du X^e siècle et ce, peut-être à plusieurs phases successives. Dès 1954, dans une étude vraiment pionnière, Michel Huglo, se référant au *De ordine antiphonarii* d'Amalraie, écrit peu après 844, se montrait assez clair en opposant Corbie et Metz, faisant remarquer que Corbie présentait davantage de points communs avec le Vieux-romain¹⁸⁰. Il évoquait alors essentiellement l'ordonnance et le texte, plus que les variantes mélodiques¹⁸¹. Ces présents travaux viennent

renforcer ces points communs avec ce Vieux-romain et confortent notre hypothèse d'une première refonte romano-franque neustrienne antérieure à l'austrasienne, cette dernière étant beaucoup mieux répercutée dans les sources narratives, grâce à l'aura historique de Metz, haut lieu de formation des chantres.

On aurait pourtant dû, depuis un certain temps, être alertés du fait que la différenciation de l'Ambrosien à l'égard du Vieux-romain et du Grégorien au cours du VIII^e siècle fut pourtant bien élaborée dans une période de transmission encore orale, malgré la date tardive des sources conservées (fin XI^e-XII^e siècles). De nombreux points de contact avec le Grégorien nous invitaient tout naturellement à repenser l'émergence grégorienne dans ce contexte si spécifique d'une élaboration progressive, en partie antérieure (800 ?) à la généralisation des écritures neumatiques, plus d'un siècle après (930).

Egon Wellesz insistait sur ces centres de Neustrie, Corbie et Saint-Denis qui davantage que d'autres centres, avaient conservé dans leurs formulaires ces vestiges byzantins, notamment la version grecque du *Trisagion*¹⁸², que l'on retrouve à Worcester, mais aussi en haute Italie, par exemple en Émilie, autour de Modène¹⁸³. Il semble intéressant de cartographier les reliques de ces rémanences byzantines pré-carolingiennes, pour constater que nous y retrouvons justement plusieurs des centres étudiés dans la question des variantes mélodiques du type neustrien¹⁸⁴.

Après l'année 1954 et l'étude de Michel Huglo sur les résonances du Vieux-romain dans les tra-

Les matines pascales, sur *alleluia* au lieu des trois antiennes *Ego sum*, *Postulavi* et *Ego dormivi*.

Les vêpres de la même fête

Un double office pour saint Pierre

L'absence de répons pour la saint Michel

L'absence d'antiennes évangéliques pour les dimanches après la Pentecôte.

182 WELLESZ 1947, p. 14.

183 Modena, Bibl. Cap. O I 7 (*For*).

184 t. 2, Annexes 3, p. 311 et Planches, carte n° 2, p. 388.

172 Matthieu SMYTH, « L'antique prière eucharistique romaine et les autres témoins de cette tradition », *Revue des Sciences religieuses* 88/1 (2014), p. 27-48 ; Donatien DE BRUYNE, « Le problème du psautier romain », *op. cit.*, p. 101.

173 Jacques BERLIOZ, *Identifier sources et citations (L'Atelier du médiéviste, 1)*, Brepols, Turnhout, 1994, p. 115.

174 t. 2, Annexes n° 8, p. 346 et sq.

175 Intr. *Benedicet te hodie, Elegit te dominus* ; Gr. *Immola deo, Memor sit dominus* ; Off. *Memor sit domino* ; Comm. *Messis quidem multa, Unguentum in capite*.

176 Yves CHARTIER, *L'œuvre musicale d'Hucbald*, Paris, 1995, p. 22 et sq.

177 KARP 2008, p. 164, 166 et 169, y voit une couche aquitaine, reprise en Italie.

178 HUGLO 1954, p. 121.

179 Yves LE SAGE DE LA HAYE, *Catalogue de feuillets et fragments de livres manuscrits avec et sans notation musicale, Archives départementales d'Indre-et-Loire*, Tours, 2000, p. 149, note 251 (fragment de Tours du XII^e siècle, 1 l 120, Tur +).

180 HUGLO 1954, p. 120 et sq.

181 Voici d'autres lieux qui permettent d'étendre l'enquête d'une plus grande conformité à l'*ordo* « Vieux-romain » :

ditions « grégoriennes », c'est autour de 1995 que l'hypothèse insulaire et « romano-neustrienne » s'est dessinée, même si elle ne fut pas toujours dénommée comme telle : d'un côté de l'Atlantique par Peter Jeffery, de l'autre par Philippe Bernard, dans des travaux indépendants, ce qui accrédite encore sa véracité. Jeffery semblait en effet cautionner pour la romanisation une chronologie favorable à l'antériorité insulaire sur le royaume carolingien, puis la Germanie¹⁸⁵. Il remarquait, à la suite de l'article fondateur de Michel Huglo, les traits archaïques de certains témoins, qui s'opposent à la « tradition majoritaire », notamment le corpus à partir duquel je suis parti, c'est-à-dire ces témoins du Nord de la France (Compiègne, Corbie, Senlis...), qu'il met en concordance avec quelques centres de haute Italie et qui représentent selon lui une sorte de standard, les différences étant mineures par rapport aux analogies, très caractéristiques : il représente une *recension* probablement *plus ancienne* que les autres¹⁸⁶. C'est une grande satisfaction de s'appuyer sur de telles remarques, que je n'ai pas prises en compte au début de mes recherches mais à la fin ; l'indépendance de nos points de vue respectifs donne davantage de crédit à cette hypothèse franco-insulaire.

Philippe Bernard avait remarqué plusieurs indices qui laissent à penser que le corpus romano-neustrien constituerait une étape légèrement antérieure au corpus romano-austrasien, d'une manière un peu trop dualiste, dans cette hypothèse à deux phases successives de la romanisation :

- les concordances entre les variantes textuelles et les variantes mélodiques ; chacun des niveaux confirme une formalité plus primitive, où les indicateurs d'une correction (*emendatio*) penchent nettement pour la forme alémano-germanique ;

- la plus grande proximité avec les témoins vieux-romains dans une ligne mélodique un peu plus ornée et moins contractée ; sans oublier les concordances avec l'Ambrosien dans les corpus communs ;
- l'exemption aux grandes réformes monastiques (Benoît d'Aniane en Aquitaine, Volpiano en Bourgogne et Normandie) ;
- la présence de notations à neumes liés, favorisant ces remplissages et ces variantes « de chantres » ;
- l'absence de réformes ecclésiastiques aussi marquantes qu'ailleurs dans l'Empire sont plus favorables à la moins grande pratique des révisions et de remaniements littéraires comme mélodiques.

Ces critères forts permettent d'envisager une telle posture de primauté, quitte à ce qu'elle soit infléchie dans le détail par la suite. D'ailleurs, les concordances mélodiques dans les lieux-variants de la Messe et de l'Office invitent à une grande prudence dans la datation historique des phénomènes observés, qui n'ont peut-être pas tous une explication historico-géographique mais aussi fonctionnelle, liée à la pratique des chantres. Beyssac et d'autres avaient démontré que l'ancienneté d'un texte, d'un formulaire liturgique, d'un répertoire musical était proportionnelle à son aire de diffusion¹⁸⁷. Par exemple, cette antienne de confection de Pâques, *Venite populi*, présente avec la même mélodie dans le répertoire ambrosien, diffusée partout dans l'Empire, dans les témoins neumatiques des premières générations, s'impose comme faisant partie du « Vieux-gallican », sur un modèle byzantin¹⁸⁸ ; par comparaison, séquences, tropes

187 HUGLO 1970, p. 219 et sq.

188 HUGLO, AGUSTONI, CARDINE, CAGLIO, *Fonti e paleografia del canto ambrosiano* (Archivio ambrosiano, 7), Ambrosius, Milano, 1956, p. 124 ; du même auteur, 'Gallican rite, music of the', *NGD*, 1980, t. 7, 115 col. b., puis v. chap. IV, p. 140.

185 JEFFERY 1995, p. 226, 238 et GARRISON 1997.

186 *Id.*, p. 239.

et offices diffusés exclusivement à l'Est ou à l'Ouest indiquent une ancienneté qui ne peut guère remonter au-delà des grandes divisions du IX^e siècle¹⁸⁹. Il semble en être de même pour les lieux variants mélodiques signifiants, qui dépassent les questions rythmiques, agogiques ou d'oscillation sur le demi-ton. Par exemple, l'ornementation plus proluxe du mélisme de l'offertoire *Emitte Spiritum* (sur *creabuntur*)¹⁹⁰ ou la version fleurie de l'introït *Statuit*¹⁹¹, bénéficiant d'assises solides dans la tradition manuscrite, ne peuvent que remonter à une époque très ancienne, d'autant que la première concorde avec les témoins subsistants du Vieux-romain – même si relativement tardifs.

Plus encore qu'une historiographie de l'hagiographie de saint Grégoire qui prend ses racines avant Saint-Gall et Jean Diacre, dans les traditions insulaires anglo-saxonnes, notamment par une *Vie de saint Grégoire* d'un moine anonyme de Whitby¹⁹², l'argument le plus favorable à cette hypothèse d'antériorité, toute relative, consiste en l'observation de phénomènes de juxtaposition, voire de superposition de traditions en un même lieu, ce en des points relativement éloignés de l'Empire carolingien. Le fait de retrouver des situations analogues avec les traditions mélodiques concurrentes dans une même cité ou une même région conforte l'idée de remaniements ou de recouvrement de traditions mélodiques l'une par l'autre. Surtout lorsqu'elles se manifestent en des points éloignés les uns des autres, dans une échelle de temps large, dont les premiers éléments sont repérables dès le cours du XI^e siècle. Prenons l'exemple des grandes cités épiscopales comme Tours, avec la réforme de Benoît d'Aniane, arrivée jusqu'à Marmoutier pour le sacramentaire¹⁹³, mais

encore Angers, où le missel en notation bretonne, en lien avec Fleury (*Fle 1*) s'oppose à celui de Saint-Aubin, en notation française¹⁹⁴ ; même chose à Bergame avec les deux graduels du XII^e siècle, évoqués plus haut ; ou encore, d'après de récents travaux d'Anne Mannion et Frank Lawrence, à Exeter¹⁹⁵ ; les exemples de Laon-Soissons comme Arras-Cambrai, sièges d'évêchés situés à moins de dix lieues les uns des autres, sont des plus convaincants, pour ne pas trop nous enfermer dans une vision purement régionale ou géographique des phénomènes observés, mais induire plus volontiers la coexistence de types et traditions mélodiques parallèles, qui se côtoient dans un même manuscrit. Cette dualité de types est plus favorable à la plausibilité d'une révision inhérente à l'histoire monastique bénédictine, notamment la réforme de Benoît d'Aniane, à l'exemple d'un monastère comme Marmoutier, quelque peu éloigné de la tradition liturgique de la cathédrale de Tours et de l'abbaye de Saint-Martin¹⁹⁶. Elle n'est toutefois pas évidente à situer avec précision et il se pourrait bien que des variantes soient restées communes aux deux traditions.

Limites à la prédilection d'espaces géographiques

Pour autant, je ne voudrais pas créer par cette appellation « neustro-insulaire » une typologie,

194 *Agv 1* et 2.

195 RANKIN 1984 ; Anne MANNION, *Exeter 3715 : a Preliminary Report*, Irish World Music Centre, University of Limerick, 2005 (conférence non publiée) ; *id.*, « Liturgy, palaeography and repertories in the notated Misal Exeter 3515 : a significant pre-Sarum source », *Cantus Planus*, Dublin 2016.

196 Yossi MAUREY, *Medieval Music, Legend and the Cult of St. Martin*, Cambridge, 2014, p. 181 ; du même auteur, « Saint Gatien ou l'importance d'être le premier à Tours », dans Christine LABOÛÉRIE - Yossi MAUREY (dir.), *Espace sacré, mémoire sacrée : les saints évêques et leurs villes (IV^e-XX^e siècle)*, Université de Tours 10-12 juin 2010 (*Hagiologia*, 10), Brepols, 2015, p. 37-53.

189 HUGLO 1999 (1975).

190 *v. supra* au début de ce même chapitre, p. 220.

191 SAULNIER 2003.

192 Cette tradition n'attribue pas encore au prélat de rôle à l'égard des répertoires de chant, *v. JEFFERY 1995*, p. 228.

193 DÉCRÉAUX 1985.

une appellation néo-médiévale, à l'instar de celles créées artificiellement par l'érudition et les éditions modernes aux XIX^e et XX^e siècles, les plus récentes étant le pontifical *romano-germanique*, ou encore la tradition « aquitaine » du *cantus*. Ma distinction s'inscrit dans un contexte où les parties alémano-germaniques ont été bien trop largement privilégiées durant toute la restauration grégorienne. Elle ne signifie aucunement que ces territoires constituent une entité close sur elle-même, dans l'espace comme dans le temps. Ces strates *neustro-insulaires* représentent un des éléments d'une mosaïque à un moment où elles semblent plus perceptibles, entre 700 et 900. Elles vont se fondre par la suite dans des processus d'homogénéisation et de transformation, et même donner lieu à de nouvelles traditions locales : Anglo-normand, Sarum, Cluny, Chartres, les traditions parisiennes ou ligériennes... On ne saurait voir dans le titre donné à cet ouvrage une unique focalisation sur une région géographique : cet angle d'approche tente de reprendre une inversion de perspective et reconstruire le puzzle de la romanisation et de l'unification carolingienne par l'Ouest et, à la suite d'Anita Guerreau¹⁹⁷, Pierre Riché¹⁹⁸ ou Michel Sot¹⁹⁹, de procéder à une réévaluation de cette renaissance carolingienne en justifiant une hypothèse nouvelle, qui dépasse le présupposé « carolingien » systématique du chant « grégorien ». Cet ancrage sur ces traditions textuelles et musicales de Francie de l'Ouest et des Îles Anglo-celtiques, où la continuité entre mérovingiens et carolingiens y est plus douce, permet justement de le replacer dans un enjambement sur la période qui va au-delà de la rupture Pippinide et du changement de dynastie

(750). La romanisation y est alors perçue non comme rupture mais comme processus continu ; l'ancrage sur la Lotharingie s'inscrirait davantage dans un rattrapage culturel de l'Austrasie sur la Neustrie et privilégierait les règnes de Pépin à Lothaire (750-850).

Un bouleversement lié aux invasions normandes

Malgré les réserves de Pierre Riché quant à l'impact des invasions normandes sur l'état de la culture dans l'Empire²⁰⁰, il faut toutefois réévaluer l'influence de ces événements dans la cartographie et la complexité des échanges entre centres ecclésiastiques. Il me semble pourtant bien que c'est dans cette cause qu'il faille chercher les complexités de la cartographie liturgique et musicale à l'Ouest, à partir de 850 jusqu'à 900-950. Des désordres qui ont amené bien des philologues à préférer les branches plus stables des espaces alémano-germaniques ! Or dans un schéma de diffusion du *cantus* mis en place oralement depuis l'Antiquité tardive – disons depuis la période mérovingienne – cette structuration de l'émergence du *cantus* à partir de plusieurs matrices, *neustro-insulaire*, *lotharingienne*, *alémanique*, sans oublier d'autres inter-dépendantes, *catalano-languedocienne*, *alto-italiques*, a été subitement bousculée au moment même où elle commençait à se figer dans les témoins écrits, encore sans neumes, mais déjà nettement différenciés dans les répertoires comme dans les variantes littéraires et les traditions mélodiques orales. La fuite de nombreuses communautés de l'Ouest atlantique a rapporté, conjointement aux reliques, des exemplaires de livres liturgiques dans d'autres aires culturelles, et donc a pu favoriser l'export de traditions, parfois assez loin,

à l'exemple de Jumièges à Tournus et à Saint-Gall. Mais surtout, au moment de la refondation des églises dévastées, entraînant souvent avec elle l'adhésion à des traditions monastiques réformées dans le cours du X^e siècle, des livres d'aires culturelles éloignées sont venus revivifier les traditions locales, interrompues par des décennies de guerres et de destructions, particulièrement en Normandie, en Val de Loire et à Chartres. Sans les invasions normandes, il est probable que le rapport entre les types *neustro-insulaire* et les types *lorrains-germaniques* eût été un peu plus équilibré à l'échelle de l'Europe, et que bien davantage d'exports aient pu s'effectuer depuis le Nord-Ouest²⁰¹. Les conséquences des invasions normandes, menaçantes pour la stabilité de l'Empire de Charlemagne et de Louis dès les années 840, ont probablement mis davantage en échec l'unité, l'uniformisation, et développé une plus grande fragmentation des aires culturelles au niveau du chant liturgique.

Impacts géographiques et historiques

Convergences géographiques et historiques des notations

Les centres évoqués dans ce chapitre peuvent confirmer les mêmes réseaux que ceux entrevus à propos des traditions liturgiques et mélodiques, à savoir des foyers communs entre la Francie du Nord-Ouest (Corbie, Saint-Denis, Arras) et les Îles Britanniques (Winchester, Exeter, Worcester, Canterbury), avec d'importantes ramifications en Italie (Vercelli, Novara, Asti). Ils constituent un premier réseau d'élaboration du chant grégorien et non de simples traditions locales. Bien sûr, ce

réseau ne résume aucunement à lui seul toutes les traditions qui se développeront parallèlement par la suite dans ces mêmes régions. Mais en tous cas, au niveau de la morphologie comme du fonctionnement, du développement historique des notations qui s'y sont illustrées, se manifeste clairement l'appartenance à un type commun : les notations « proto-françaises » sont les mêmes que celles qu'on a appelé artificiellement *anglo-saxonnes* et présentent beaucoup de points communs avec des prototypes développés en Italie²⁰². Ce sont donc bien les notations les moins unifiées, les *paléofranques*, *françaises* (incluant les *britanniques*) et *Nord-italiques*, qui concordent avec ces centres où les traditions mélodiques du *cantus* sont restées un peu plus ouvertes à l'oralité, à la variance, perspective confortée par les comparaisons avec le *Vieux-romain* et l'*Ambrosien*. Dérivée des essais *paléofrancs occidentaux*, la notation *messine* ou *lorraine*, plus unifiée, en lien étroit avec les notations *bretonne* et *proto-aquitaine*, très influente dans l'espace *germanique* et en Europe centrale, se présente effectivement comme le *medium* actif d'une révision et d'une fixation plus systématique du *cantus*. Cette révision s'inscrit non pas comme plus proche d'un modèle originel, mais plutôt comme un perfectionnement, un parachèvement, où les intentions musicales cantorales orales ont été davantage théorisées que dans les essais antérieurs, effectués quelques décennies auparavant en Neustrie et dans les espaces *Anglo-celtiques*.

Les centres les plus proches qui ont opéré des refontes « *romano-franques* » ne sont pas forcément ceux qui ont inventé une notation *neumatique* typique, originale ; il faut différencier l'inventivité de scribes ou d'écoles (souvent à une période bien plus tardive par rapport au répertoire), de la mise en conformité à une tradition, qui serait plutôt liée à des critères ecclé-

197 GUERREAU 1981.

198 RICÉ 1995B.

199 MICHEL SOT, « La première Renaissance carolingienne : échanges d'hommes, d'ouvrages et de savoirs », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 32/1 (2001), p. 23-40 ; SOT-BOUDET-GERREAU 1997.

200 PIERRE RICÉ, « Conséquences des invasions normandes sur la culture monastique dans l'Occident franc », *Colloque I Normanni e la loro espansione in Europa nell'alt Medioevo*, 16, Spoleto, 1969, p. 233-298.

201 À titre d'exemple, un des rares évangélistes de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras à avoir survécu aux raids normands, caractéristique d'un style franco-saxon du milieu du IX^e siècle, donné en illustration, fig. 1 au début du livre, p. 5.

202 Dom Grégoire SUÑOL, *Introduction à la paléographie musicale grégorienne*, Desclée, Tournai, 1935, p. 230.

siologiques ou historiques : c'est une métropole plus encore qu'une cathédrale qui « donne le ton » ; un monastère royal ou épiscopal de la fin du VIII^e ou du IX^e siècle aura probablement plus de poids historique et politique qu'un monastère bénédictin, réformé après le X^e siècle (Saint-Remi de Reims et Saint-Vaast d'Arras, par comparaison au monastère de Saint-Aurin-l'Échelle en Picardie)²⁰³. À la différence des tropes ou des œuvres polyphoniques, le *cantus* ne s'est probablement pas forgé sur la renommée des écoles, même des centres musicaux les plus brillants ; il repose davantage sur l'écclésiologie, la vie religieuse et liturgique des grandes métropoles et des monastères épiscopaux qui lui furent adjoints.

Les difficultés d'attribution exacte des notations dans l'espace franco-occidental, la multitude d'échanges entre les *scriptoria* (par exemple avec la *Missa graeca*), les traditions de copie à l'usage d'un autre centre ne font que compliquer la cartographie et renforcent ce fonctionnement « en réseau » : ceci se constate nettement dans les livres de chant, entre Noyon et Corbie, Saint-Vaast et Saint-Denis (*Den 4*), Soissons et Compiègne (*Cmp*), Saint-Amand et Saint-Germain, etc.²⁰⁴. Ainsi donc, les notations « françaises » résistent à une attribution claire (Tours, Noyon, Autun, Fleury, Lyon, Vierzou...) ²⁰⁵. Il en est de même pour d'autres types, notamment la notation de Laon 239, dont l'origine reste incertaine, d'autres fragments venant présenter une différence sensible et importante²⁰⁶.

Il est particulièrement intéressant d'examiner comment se mettent en œuvre des systèmes notationnels qui contribuent à la diffusion du

cantus, selon un processus qui échappe encore à notre culture moderne, fondée sur l'imprimerie. Même les notations les plus perfectionnées ne connaissent pas forcément une diffusion aussi généreuse, proportionnelle à leur inventivité. C'est ce que nous voyons précisément ici entre ces quatre grands monastères au cœur de la *renovatio* caroline et proches du pouvoir royal : Tours, Corbie, Arras et Saint-Denis. Alors qu'en contexte alémanique, ces centres auraient fusionné dans un groupe régional, ici, chaque centre procède à une filiation relativement indépendante dans les manuscrits liturgiques notés. Phénomène d'autant plus remarquable que certains copistes ont participé à la rédaction d'ouvrages pour l'une ou l'autre de ces abbayes – qui ont eu par ailleurs certains abbés en commun. Par exemple, les relations entre Arras et Tours sont évidentes, par l'abbatit d'Alcuin et des corpus littéraires, hagiographiques et liturgiques²⁰⁷. Or la notation élaborée à Arras autour du scribe Albertus autour de 1020-1030²⁰⁸ repose sur des principes très différents de la notation mise au point à la cathédrale de Tours, dont on ne sait si elle fut connue de l'abbaye Saint-Martin : l'une est rythmique alors que l'autre ne présente pas de coupures : l'une est plus analytique, détachée, l'autre liée, etc. Quand ce milieu de scribes réunis autour d'Albertus copièrent le célèbre sacramentaire de Saint-Denis (*Den 4*), les principes rythmiques de la notation de leur abbaye-mère n'ont guère été repris. En effet, Saint Denis, très analytique, avec des neumes relativement détachés, ressemble à Arras mais n'en adopte pas les mêmes principes fonctionnels, comme le laissent entrevoir quelques exemples dans nos transcriptions, qui présentent des

passages équivalents pour certains chants²⁰⁹. Ce qui veut donc dire que les usages mis en œuvre par chaque église restent en place, malgré les compétences de certains scribes. Un constat tout à fait déconcertant, qui situe les inventions musicales dans la réalité de leur contexte culturel : des initiatives individuelles qui ne s'imposent guère de façon aussi systématique qu'à des époques plus tardives, notamment dans les milieux réformés (Prémontrés, Chartreux, Cisterciens, Franciscains, Dominicains...). Autre exemple tout aussi convaincant, les différences entre Corbie et Saint-Denis, qui pourtant appartient au même espace culturel et historique.

Saint-Denis, Noyon-Corbie et Arras

Nul doute que parmi les centres de Neustrie, Saint-Denis encore bien plus que Paris tienne la première place par le recoupement des témoignages historiques relatifs à la romanisation et à la renaissance carolingienne comme la richesse de sa tradition manuscrite ou de ses compositions musicales²¹⁰. Daniel Saulnier soulignait l'importance de Saint-Denis, confortée par l'homogénéité du groupe « français » et les résistances qu'elle opposait aux réformes clunisiennes²¹¹. Des points de vue à rapprocher de ceux d'Anita Guerreau dans son hypothèse d'une première *renovatio* au VIII^e siècle légèrement antérieure à l'historiographie établie²¹². Tout ceci à mon avis est à mettre au compte de cet encadrement dans le réseau monastique et épiscopal neustrien, très cohérent, unifié et stable.

Le positionnement de Corbie

Malgré la polarité exercée par Saint-Denis, la rapidité de la diffusion des répertoires exclut une diffusion concentrique autour d'un seul pôle, mais privilégie plus volontiers une diffusion en réseau par d'autres centres, notamment Corbie, Noyon, Arras, Saint-Amand, malgré l'évidente insuffisance de témoins notés. Le sacramentaire de Rotrade, du troisième quart du IX^e siècle, entièrement capitulé et pourvu de l'indication des tons pour les antennes d'introït et de communion²¹³, l'antiphonaire de Noyon-Corbie (dit du Mont-Renaud), un des plus anciens témoins neumés de l'Ouest en amont de l'an mille, en sont les exemples les plus convaincants. Leur numérotation des formulaires liturgiques comme les listes alléluïatiques viennent confirmer l'origine corbéenne et légitimer en quelque sorte cette appellation *corbéio-dionysienne*²¹⁴. L'alignement de quelques-uns des manuscrits britanniques les plus anciens ou du moins les plus importants, à savoir entre autres le graduel-troaire de Winchester (*Vin*), renforce la position de Corbie, supposée être le lieu de référence de la tradition musicale provoquée par la réforme d'Aethelwold et Dunstan. D'ailleurs, ne pourrait-on pas mettre en parallèle cette filiation plus évidente avec le Vieux-romain à Corbie, d'après les constats effectués par Amalair vers 844, lorsqu'il comparait les livres de cette abbaye à ceux de Metz ? Michel Huglo avait ainsi confirmé par l'analyse liturgique la présence très probable à cette époque d'un antiphonaire vieux-romain à Corbie même²¹⁵.

203 *Tau*.

204 Ne pas oublier l'addition en neumes français du *Cmp*, f. 3.

205 COLETTE 2003, p. 24.

206 Peter JEFFERY, « An Early Cantatorium Fragment Related to MS. Laon 239 », *Scriptorium* 36 (1982), p. 245-252 (Laon 266, f. A-B) et Jacques HOURLIER, « Trois fragments de Laon », *Études grégoriennes* 22 (1988), p. 31-42 (Laon 9, 121, 266).

207 v. le colloque de Tours, Philippe DEPREUX et Bruno JUDIC (dir.), *Alcuin. De York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge*, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 111/3 Rennes, 2004.

208 ESCUDIER 1970 et 1987.

209 t. 2, éd. var. n° 17, p. 535.

210 Nous avons évoqué au chap. III, p. 116, l'historiographie de ce haut lieu avec les travaux de Gastoué, Wright, Walters-Robertson, E. Brown et T. Choate.

211 SAULNIER 2003.

212 Anita GUERREAU-JALABERT 1981.

213 Le témoin K de l'édition de l'AMS (Hesbert), qui suit la numérotation d'après sa capitulation (BnF lat. 12050).

214 HUGLO 1970 et HILEY 1993A.

215 HUGLO 1954, p. 120-122 (le témoin R dans l'édition d'Amalair), HANSENS 1948.

Des remaniements du centre à la périphérie ?

Cette problématique centre/périphérie rencontre ses propres limites et doit être relativisée, puis inscrite à la fois dans le temps comme dans l'évolution historique des espaces géographiques²¹⁶. Il est vrai, dans ce contexte, que Saint-Denis – surtout dans l'Office avec l'antiphonaire *Den 8* – tient une place relativement isolée par rapport à la tradition et se distingue nettement des témoins voisins, par exemple Beauvais, Corbie, Saint-Amand ou Sens²¹⁷. En revanche, l'existence de plusieurs traditions en un même lieu, dues à la circulation de textes révisés et à une histoire ecclésiastique présentant des réseaux de diffusion indépendants (monastères réformés par Benoît d'Aniane par rapport à des fondations plus anciennes, les monastères épiscopaux fondés avant le IX^e siècle), ne permet pas d'utiliser ni la continuité géographique des territoires, ni le concept de centre/périphérie comme une unité homogène à l'égard d'une cité.

Revenons à Saint-Denis : la transmission semble plus complexe et partagée entre plusieurs modèles. Le missel de Londres (*Den 9*) est davantage conforme aux témoins des églises environnantes (voir les ligatures dans *Puer natus*, etc²¹⁸), alors que le premier graduel du XI^e siècle « de la Mazarine » (*Den 1*) apporte davantage de modifications, par le recours à une notation plus analytique, qui a moins tendance au groupement qu'à séparer les neumes. L'examen paléographique et sémiologique permet d'appré-

cier les importantes différences dans un même centre, ce qu'on avait également remarqué au chapitre précédent, dans ces centres aussi célèbres que Saint-Gall, Einsiedeln et Laon.

À Arras, la transmission suit méticuleusement, dans les deux témoins diastématiques (*Vaa 2-3*), le modèle neumatique (*Vaa 1*) dans les moindres détails (ex. 42).

Voici donc dans un centre donné un exemple remarquable d'une transmission ici plus stable, qui indiquerait que les livres des différentes époques aient été copiés les uns sur les autres, malgré les différences de typologie de notation ou même l'avènement d'une portée. Par comparaison à la tradition environnante des centres neustriens (Noyon-Corbie, Amiens, Soissons, Saint-Bertin...), c'est le premier témoin (*Vaa 1*) qui marque vers 1030, l'adoption d'une notation originale et des plus singulières parmi les notations « françaises »²¹⁹, mais qui procède à quelques stylisations, systématisations et réorganisations, à l'instar d'autres témoins qui marqueront les réformes ecclésiastiques du XI^e siècle.

Noyon. – Jumelée à Corbie par le célèbre antiphonaire « du Mont-Renaud », qui semble affecté à Saint-Éloi,²²⁰ monastère épiscopal d'un illustre évêché jumelé avec celui de Tournai jusqu'en 1146, il ne faudrait pourtant pas ignorer ni sous-estimer les autres témoins qui semblent avoir été notés à Noyon. S'ils poursuivent cette tradition corbéenne, ils apportent finalement bien plus d'informations encore que les manuscrits de Corbie eux-mêmes, moins complets dans leurs formulaires. La transmission du *cantus*, perceptible à travers deux témoins complémentaires à l'antiphonaire, révèle une stabilité et une qualité de transmission tout à fait exceptionnelle, nettement supérieure à Saint-Denis : un graduel du XII^e siècle (*Noy 1*) et surtout un missel de Notre-Dame, de la fin du XIII^e siècle (*Noy 2*), qui s'impose par

219 ESCUDIER 1987.

220 *Pal Mus*, t. XVI, introduction, p. 45.

216 Wulf ARLT, « Peripherie und Zentrum in der Musik des Hohen Mittelalters », *Bericht über den Internationalen Musikwissenschaftlichen Kongress Berlin 1974*, Kassel, 1980.

217 Des centres tels Bamberg, Saint-Gall ou Einsiedeln présentent une beaucoup plus grande stabilité. Nous rejoignons en partie le point de vue de Pfisterer à propos de l'isolement de Saint-Denis par rapport aux monastères de son environnement proche, v. PFISTERER 2006/7, p. 112.

218 t. 2, Annexes, notations, 9,5, p. 363.



Ex. 42 Intr. *Nos autem* à Arras

son conservatisme, nettement plus marqué que dans le graduel, pourtant antérieur de plus d'un siècle : rubriques et dénomination des chants très originales (*offerenda* pour offertoire)²²¹ ; maintien de nombreux versets d'offertoires, notés avec soin ; formulaires liturgiques spécifiques ; présence de lieux-variants très caractéristiques ; ornementation non simplifiée ni abrégée ; permanence d'éléments paléofrancis et lorrains dans une notation carrée d'époque aussi tardive.

La question de la stabilité d'une tradition restant assez relative en Neustrie, on n'insistera jamais suffisamment sur cette question très délicate de l'unité dans la diversité au niveau des groupes de centres « musicaux » régulateurs. Alors qu'en Alémanie, en Bavière ou même en haute Italie, les répertoires reçoivent des variantes très homogènes et forment en quelque sorte de véritables blocs, témoins d'une unification

221 BAILEY 2009C.

plus tardive, des centres comme Saint-Denis, Corbie, Noyon, Soissons ou Arras présentent d'importantes différences, tant dans l'organisation des formulaires, que dans le détail des textes ou des mélodies. Il peut enfin paraître étonnant que l'alléluia *Ymera agias meni* par exemple, n'ait pas été intégré à la *Missa graeca* de l'illustre abbaye royale, où il reste inconnu. Pour cette même pièce, les leçons littéraires sont très inégales quant à la qualité du grec, plus soigné à Arras qu'à Beauvais, Nevers et même qu'à Laon²²² :

Vaa 1. Ymera agias meni epiphany imon ; Deuteta ethny keproscheni teton Kirion ; Otissimeron catabi fos mega epitigis...

Niv 2. Ymera agias menin epiphany ymon ; Deutheenni kepros kenim ysatheton Kyrrion ; Othissimethos katelthin phos megalim epithingi...

Bel 2. Ymeragyas mery epyphany mas ; Tevtheta ethny ke proch ke ni the ton Kyryon ; O thy simero katavi fos mega epitysis...

Quant aux variantes mélodiques, elles révèlent des mécanismes de copie qui mettent encore fortement en jeu des principes d'oralité, à l'opposé de copies écrites mécaniquement recopiées. De même, les timbres des antennes de l'Office comme les éventuels reliquats de psalmodie archaïque des antennes des fêtes, quelques résidus gallicans, manifestent des états de conservation et des écritures plutôt distincts entre tous ces centres, qui forment donc un ensemble diversifié.

Les conclusions du chapitre quant à l'hypothèse de plusieurs refontes concurrentes menées à des endroits distincts et consignées dans des périodes échelonnées de l'histoire ne mettent peut-être ici en jeu que quelques décennies. Elles prennent de l'ampleur dans leur vraisemblance historique si on les rapporte aux incohérences

222 On pense au *Doxa*, dans Laon 263 (fin XII^e siècle) : *Doxa en ipsistis tha ke epigis yrinis eman theopis eudochia eunumense ; Eulogumense...*, v. ATKINSON 1993, p. 90.

soulignées par les témoignages historiques du IX^e siècle, que ce soit par exemple l'hypothèse, à propos d'Aurélien de Réôme, de révisions locales de la « tradition » du *cantus* dès 840, ou le témoignage d'Amalaire, soulignant indirectement ces discordances dans les livres rapportés de Rome à Corbie vers 830 par Wala, lorsqu'il les compara à ceux de son évêché messin²²³. Outre l'impertinence d'un archétype unique, nous voici chronologiquement bien en deçà de ce « mur du IX^e siècle », les divergences allant bien

en amont de la période des premières notations neumatiques, et affectant déjà le texte littéraire lui-même des livres chantés, sans notation. Le rôle opérationnel de tels exemplaires locaux, qui n'indiquent pas qu'un prototype spécifique fasse forcément autorité sur les autres, et dont on a mesuré dans cet ouvrage les ramifications dans les livres d'après 900, s'enracine donc bien dans l'histoire de la liturgie et de la musique des rites latins à partir de 830-900, voire encore un peu plus haut.

223 Éd. HANSENS 1948, t. I, p. 363 (*Liber de ordine antiphonarii*).

VII. Vers une nouvelle histoire du Chant grégorien

« Cette production et cette expansion [du sacramentaire] n'ont rien eu d'officiel ni de normatif. Le génie coutumier des Romains s'accommodait alors (...) d'un pluralisme liturgique (...). Un autre génie lui succéda quand il fallut (...) organiser les Angles ou bien réorganiser les Terres franques. Une coutume l'emporta sur les autres (...). Il ne s'agit pas de juger, mais simplement de comprendre, en évitant les anachronismes et en débusquant les préjugés qui habitent clandestinement la tête de l'historien »

Antoine CHAVASSE, *Le sacramentaire grégorien*, 1982¹

L'Antiphonaire carolingien discutable en tant que livre matériel

Dans son récent ouvrage sur les livres d'histoire carolingiens, la grande historienne de la culture carolingienne, Rosamond Mc Kitterick, a osé porter un jugement critique plutôt sévère à propos d'un prétendu « antiphonaire de Charlemagne »², invitant à développer une véritable démarche épistémologique dans nos méthodes philologiques, à déceler toute une série de processus d'écriture et à mieux comprendre la confection des ouvrages par les Anciens. Leur réception et leur diffusion auprès d'un public

spécifique furent déterminantes pour comprendre leur composition et leur élaboration. Des statuts d'auteur assez différents de ceux de notre époque moderne y sont effectivement mis en jeu. C'est l'inscription dans un contexte historique, littéraire et culturel bien spécifique aux VI^e-VIII^e siècles qui permet de relativiser « l'essentialisme » du chant grégorien, qui ne représente absolument pas une création *ex nihilo* ni une œuvre révélée, absolue et sans genèse, mais qui s'inscrit dans l'art de l'adaptation, du remaniement et de la réécriture. Voici enfin plausible la perspective d'un *Antiphonaire grégorien* présenté comme une œuvre comparable aux *Chroniques* de Frédégaire, à l'*Historia Francorum*, aux *Pseudo-Décrétales*, aux *Historiae* de Grégoire de Tours, à la *Chronique* de Bède ou les *Annales regni francorum* et à beaucoup de ces œuvres, retravaillées sous les carolingiens, qui furent anonymement adaptées à des publics différents selon des contextes politico-culturels

¹ Cité par Jean DESHUSSES, *Le sacramentaire grégorien, ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits*, t. 3, (*Spicilegium Friburgense*, 28), Fribourg, 1982 (1^{re} éd.), p. 92.

² MC KITTERICK 2004, p. 33-68.

bien spécifiques³. En effet, les auteurs du *Liber pontificalis* ont remis régulièrement à jour cet ouvrage anonyme, depuis le début du VIII^e siècle ; « ni le caractère sacro-saint, ni l'intégrité des textes ne préoccupaient le compilateur (...) ; le public et le but poursuivi [pouvaient] donc altérer la perspective des textes compilés »⁴. Après Deshusses et Chavasse, il me semble donc essentiel de réaffirmer hautement et clairement la nature fondamentalement *compilatoire* des livres liturgiques. Dans ce contexte, la conception du statut d'auteur et de la composition historique est très différente de celle rencontrée dans des œuvres plus homogènes, telles celles d'un annaliste carolingien comme Hincmar ou Nithard⁵. Ceci est d'autant plus convaincant que ces ouvrages composites ont puisé dans des sources antérieures⁶. Enfin, un des aspects essentiels de la méthode de Mc Kitterick pour comprendre l'émergence d'un texte est la prise en compte de son contexte codicologique. Pour le *Liber pontificalis*, la philologue britannique procède non par unités de manuscrits mais par les unités plus fragmentées que représentent les cahiers, certains se recoupant avec d'autres témoins, séparés par les aléas de la conservation des livres : « le contexte codicologique et la tradition manuscrite d'un ouvrage ont peut-être autant à nous apprendre sur le milieu général [où] le manuscrit a été produit, que le texte lui-même »⁷.

De telles perspectives ne sont pas sans conséquences pour la musicologie « grégorienne » traditionnelle. Il ne s'agit donc pas d'opérer ici un simple renversement d'une dichotomie traditionnelle entre deux branches, l'une Neustro-insulaire, l'autre Austraso-germanique, que

d'aucuns pourraient se faire recouper avec je ne sais quel arrière-plan nationaliste d'un couple franco-allemand, fondateur de l'Empire ou de l'Europe – totalement anachronique dans un contexte où les nations n'existaient pas encore⁸. Il ne suffit donc pas de renverser le modèle qui jusqu'à présent avait fait autorité depuis l'édition Vaticane jusqu'au CAO, comme le fit de façon plutôt fracassante Philippe Bernard en proclamant que la branche de la Francie occidentale constituait la *vraie* tradition grégorienne « authentique »⁹. Ni de dire que la tradition de l'Est, prônée par Hourlier et toute la riche historiographie autour de Metz, magnifiée par les notations de Laon et Saint-Gall, fut un remaniement « de seconde main »¹⁰. Parti du constat d'une contradiction entre le point de vue de Froger, qui affirmait que « la structure neumatique des mélodies grégoriennes pourra<it> se restituer de manière certaine ou avec une probabilité suffisante dans tout ce qui lui est essentiel et même dans la plupart de ses détails »¹¹ et celui plus ouvert, défendu par Saulnier ou Treitler, d'un chant grégorien perçu comme répertoire de tradition *orale*, fixé de manière différenciée et évolutive selon les lieux et les temps¹².

Nos nombreuses preuves, dans l'attente d'une publication plus exhaustive d'un corpus de variantes à venir, illustrent cette fluidité des traditions de chants liturgiques latins, qui s'est cristallisée soudainement dans des formes écrites. Cette cristallisation a probablement réduit la richesse des choix possibles d'un contexte de tradition orale et figé les répertoires dans une forme qui par la suite, s'est transmise dans

8 Michel ROUCHE, compte rendu de l'ouvrage de Pierre RICHÉ *Les carolingiens, Cahiers de Civilisation médiévale* (1987), p. 387.

9 BERNARD 1996B, t. 3, p. 247.

10 BERNARD 1995, p. 96.

11 GR IV/2, p. 89, relatée par HUGLO 2012, p. 304.

12 SAULNIER 1997A, p. 161 ; mais encore JEFFERY 1992, p. 13 et seq.

3 Georges MINOIS, *Charlemagne*, Perrin, Paris, 2010, p. 76 et sq.

4 MC KITTERICK 2004, p. 55.

5 *Id.*, p. 60 et CHAVASSE 1984A.

6 MC KITTERICK 2004, p. 61.

7 *Id.*, p. 62.

les sources écrites de façon plus mécanique. Les strates neustro-insulaires témoignent non d'une tradition liturgique indépendante, mais plus volontiers de la fluidité de l'émergence du chant grégorien entre 700 et 900. Elles révèlent, malgré la date parfois plus tardive des témoins, de dérivations de copies provenant d'usages qui indiquent encore une phase de transmission orale plus variée des répertoires, caractéristiques des toutes premières phases de l'osmose opérée entre les « grégoriens » et le « vieux-romain ». Si nos conclusions sur les relations entre les différentes branches d'un archétype trifide du *cantus* ne sont pas définitives, elles apportent des nuances très précises dans la chronologie des phases successives et des chaînons qui manquaient à la philologie grégorienne héritée de Solesmes aux XIX^e-XX^e siècles.

Le temps est alors venu de proposer des théories plus constructives, qui prennent vraiment en compte dans leurs conceptions comme dans leurs méthodes ces nouvelles réalités imposées par la philologie et l'écodotique. Des méthodes qu'elles intégreront dans leurs pratiques pour dessiner de nouvelles perspectives en vue d'une sémiologie renouvelée et d'une lecture plus critique des premières notations neumatiques. Un point de vue qui rend anachroniques ces conceptions des XIX^e et XX^e siècles, dont nos esprits sont encombrés, telle la notion d'*authenticité* qui n'est pas forcément historique mais plutôt relative et momentanée¹³. Ainsi nos hypothèses se conçoivent plus aisément si l'on considère l'*antiphonale missarum* non comme l'illusion d'une entité homogène, mais plus volontiers comme une simple collection pratique et circonstancielle de formulaires, évolutive et ouverte, un noyau en devenir, *a fortiori* pour l'*Antiphonale Officii*. Son élaboration et sa constitution où collation, compilation, interpolations et remaniements

13 CULLIN 2004, p. 39.

sont légion¹⁴, s'apparente à bien des phénomènes que l'on retrouve plus volontiers dans les textes liturgiques anonymes que dans les ouvrages plus classiques d'auteurs – quand bien même ces derniers, telle l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, présenteraient un texte également instable, ramifié en plusieurs recensions¹⁵.

Le développement organique des répertoires et la confection des livres liturgiques

L'observation attentive des sources dans plusieurs centres de premier ordre à l'Ouest de l'Europe latine invite finalement à repenser autrement la constitution, la confection puis la diffusion des livres liturgiques, entre la fin du IX^e siècle et l'arrivée du lutrin dans le cours du XII^e siècle. Tous ces innombrables livres dont il ne faut jamais oublier que beaucoup manquent aujourd'hui, ne furent pas forcément régis par un livre-modèle archétypal¹⁶, mais résultèrent probablement de la compilation de formulaires qu'un ou plusieurs scribes auraient eu sous les yeux. L'analyse synoptique des formulaires permet en effet, au travers de l'ordonnance des chants, de reconnaître des typologies qui sont souvent agencées assez librement. Il y eut même place pour l'introduction de nouvelles pièces, surtout dans l'Office qui, entre 900 et 1100, fut largement ouvert aux compositions nouvelles et aux divers réagencements, motivés tantôt par le système modal de l'*octoechos*, tantôt par la volonté d'in-

14 Ces notions également traitées par CHAVASSE 1957/1984 sont extrêmement utiles pour une vue d'ensemble rénovée sur le chant grégorien.

15 Pascale BOURGAIN et Martin HEINZELMANN, « La diffusion des manuscrits » dans Nancy GAUTHIER, Henri GALINÉ (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du Congrès international de Tours, 1996, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1997, p. 273 et sq.

16 Qu'on serait tenté d'identifier à des livres comparables au Psautier de Saint-Riquier ou aux précieux fragments d'un graduel du Nord-Est de la France, conservé à Cleveland, v. t. 2, pl. 50, p. 431.

roduire de nouveaux textes hagiographiques et historiques, conjoints aux nouvelles fêtes. Les livres furent donc régis dans leur transmission par un développement non centralisé ni mécanique, à l'inverse des productions plus standardisées que représenteront au second millénaire les livres copiés en série, les psautiers et livres d'heures du Moyen Âge tardif, les incunables et enfin les imprimés modernes, de Gutenberg à l'avènement du livre numérique¹⁷. La production livresque suivit donc un développement « organique » à partir de divers noyaux, qui ont pu être rapidement diffusés au travers d'un vaste Empire et ses avatars, prémisses des futures nations européennes. Un des exemples des plus symptomatiques, qui tourne le dos au système établi par les travaux bénédictins d'il y a soixante ans, se reflète dans la typologie des livres, extrêmement fluctuante et à l'intérieur de celle-ci, dans la structuration différenciée de livres provenant d'une même région, et mieux encore, d'un même centre¹⁸. À Noyon par exemple, le graduel de Londres (*Noy 1*) présente une typologie réduite au formulaire le plus simple (les cinq chants du Propre, sans aucune autre antiennes, ni verset d'offertoire), alors qu'un missel pourtant plus tardif d'un siècle et demi (*Noy 2*), présente un formulaire plus étoffé, avec des versets d'offertoire, d'éventuelles prosules (*Letemur gaudiis* pour la Messe de l'aurore de Noël), des proses et quelques antiennes *ante evangelium*, voire la doublure des alléluias¹⁹. C'est la même chose à Saint-Denis, surtout à l'égard du graduel de la Mazarine (*Den 1*)²⁰, qui présente les remaniements les plus importants par rapport au

sacramentaire de la célèbre abbaye royale, neumé à Arras vers 1030 (*Den 4*), comme on peut le voir dans les mélodies de l'offertoire *Elegerunt*²¹, et bien d'autres détails de l'*ordo* comme de certaines variantes mélodiques. Comme nous l'avions suggéré dès le premier chapitre, il n'est plus possible d'ignorer l'hétérogénéité d'un centre, indicatrice de simples réaménagements cycliques des livres, liés aux voyages des manuscrits, inscrits dans des échanges entre centres, voire à quelque réforme ecclésiastique. Dans ce paysage renouvelé de la confection des livres liturgiques, les livres de chant n'échappent pas à ces observations – que l'on constate aussi dans les sacramentaires, bien peu standardisés dans le haut Moyen Âge. Il nous faut définitivement abandonner ces réflexes culturels d'entrevoir à tout prix un « archétype » qui devrait émaner des seuls livres les plus concordants ; et plutôt développer une échelle de lecture « universelle » du *cantus*, qui regroupe toutes, disons un maximum de sources de « la » tradition²².

L'échec d'une conception monolithique du cantus

De même que chez les byzantinistes quand ils comparent les traditions de Sainte-Sophie de Constantinople aux sources hagiopolites (*Anastasis* de Jérusalem), une conception monolithique des corpus liturgiques est devenue totalement intenable²³. L'heure n'est plus à la rétroprojection d'une tradition rythmique unifiée, postérieure à 900, sur la préhistoire du Grégorien, c'est-à-dire pour les VII-VIII^e siècles – *a fortiori* sur la période de transition depuis la fondation de la *Schola cantorum* au temps de saint Grégoire. De même les héritages byzantins et orientaux, souvent minorés – y compris chez David Hiley – auraient dû contribuer à

une conception plus composite des répertoires Vieux-romain, Grégorien et des liturgies latines en général²⁴. Peter Jeffery insiste à cet égard sur la nature stratifiée et composite de tels ensembles en Orient comme en Occident : Rome comme Jérusalem (et Constantinople)²⁵ présentent des bases qui remontent au V^e siècle, le corps du répertoire (Vieux-fonds) au début du VII^e, des additions ensuite, combinées à un remodelage et une stabilisation, à la fin du VIII^e siècle, puis une fixation écrite à la fin de l'époque carolingienne et même bien plus tard²⁶.

Les arguments des tenants de l'*Urtext* ont été critiqués à plusieurs reprises²⁷, amenant des hypothèses alternatives qui ont fait leur chemin depuis, même si quelques grégorianistes poursuivent toujours des méthodes de travail « traditionnalistes ». Que ces notations datées de 880-980 aient impliqué une mémoire parallèle antérieure, cela ne signifie pas pour autant que la fixité ni la stabilisation des mélodies relevât d'un exemplaire unique²⁸ ; cette fixité relative du *cantus* s'accommode aisément, comme l'ont montré une multitude de variantes précises, de branches parallèles, qui contredisent fortement une prétendue « décadence » du chant grégorien et font émerger une nouvelle histoire du *cantus*.

Nos explorations se sont portées sur l'ensemble des répertoires, sans cloisonner d'un côté la Messe, ni de l'autre l'Office, que l'historiographie pensait initialement distantes d'un ou deux siècles. Or l'observation des phénomènes de différenciation selon les aires culturelles y sont les mêmes, l'acculturation des pratiques cantorales orales-écrites produisant les mêmes effets sur leurs codifications écrites. Mieux encore, les répertoires considérés comme additionnels, improprement

appelées « para-liturgiques » – même s'ils ont parfois suivi des logiques de développement plus indépendantes – confirment là encore l'émergence de plusieurs types et profils concurrents. Tous ces genres et ces styles représentés dans les *versus*, les tropes, les séquences, proses et prosules comme la multitude des nouveaux répertoires suscités par la dynamique de la dévotion et des cultes des saints, ont forgé cette Europe « grégorienne ». Le rôle accru des chantres-compositeurs²⁹ a opéré en même temps que la fixation des strates plus anciennes, avec les nouveaux formulaires de la Messe, les innombrables offices, accompagnés de leurs prosules, dès la première phase, entre 750 et 900. Dès 830, Amalraic a témoigné de l'intégration déjà largement établie du *triple neume*³⁰, générateur de prosules, au plus tard à la fin du même siècle. Les premières générations de livres avant l'an mille offrent un *continuum* entre divers fonds, à la fois conservés, transmis, réemployés et en même temps revivifiés d'inventions et de compositions nouvelles, souvent « greffées » sur des strates plus anciennes. Remarquons aussi, par rapport au Propre de la Messe et au noyau plus ancien de l'office, la très libre disposition des prosules (les *fabrice* du temps de Noël) ; l'organisation des *neumas*, très différenciée par des cellules dupliquées ou non – qui généreront les compositions polyphoniques du déchant et de l'*organum*³¹ ; la fluctuation littéraire et musicale de la poésie des *versus*, des proses et des séquences (*Fulgens preclara*, *Clarissimae vocibus*, *Eia recolamus*, etc.)³². On retrouve un langage et des *topoi* communs entre les antiennes des *historiae* du milieu du IX^e siècle avec les *sequelae* et les tropes contemporains, à l'exemple de l'office de saint Remi, la *sequela Adorabo* et quelque trope de

17 À propos des livres liturgiques perdus, v. Michel HUGLO, « A statistical survey of notated liturgical manuscripts » dans David HILEY (dir.), *Antiphonaria : Studien zu Quellen und Gesängen des mittelalterlichen Offiziums*, Tutzing, München, 2009, p. 143-145.

18 v. t. 2, Annexes, n° 7, p. 344.

19 *Id.* pl. 29, p. 414.

20 Éd. Claire MAÎTRE 2005 (*Den 1*), avec l'important compte rendu de HUGLO 2006.

21 t. 2, éd. *Anthol.* n° 17, p. 456.

22 HUGLO 1985 et 1986.

23 JEFFERY 1995.

24 *Western plainchant*, v. compte rendu de D. SAULNIER, *Études grégoriennes* 25 (1997), p. 159 ; KARP 1990A.

25 JEFFERY 1995, p. 234 (Jérusalem), p. 238 (Rome).

26 JEFFERY 1995, p. 242.

27 *Id.* RANKIN, 2012, 2013.

28 CROCKER 1995, HORNBY 2004.

29 KELLY 2006.

30 t. 2, éd. *Anthol.* n° 81, p. 511.

31 RR/ de la Trinité et de la Dédicace, t. 2, éd. *Anthol.*, n° 60, 92-94, p. 492, 523-524.

32 t. 2, éd. *Anthol.* n° 82, 84-85, p. 514, 516 et sq.

*sanctus en tétardus*³³... Ce trope *Gregorius presul* est un remploi banal d'un timbre d'antienne, assez librement centonisé³⁴. Ainsi, s'il est certes possible de différencier des styles ou des âges distincts comme l'établissait artificiellement Walter Howard Frere au début du xx^e siècle avec ces nuances entre trois âges (or, argent et bronze)³⁵, les distinctions entre un supposé Vieux-fonds et des couches plus récentes dans les types de répertoires entre 760-800 et 900-930 ne sont guère évidentes. Elles ont toutes reçu une utilisation fonctionnelle dans les pratiques cantorales et ont cohabité dans la liturgie, encore exempte à ces hautes époques de ces concepts déclinistes de décadence d'un chant grégorien, inventé et idéalisé par les restaurateurs de la fin du xix^e siècle...

De l'archétype « unique » aux matrices parallèles et concurrentes

Il me semble nécessaire de changer de posture à l'égard du chant grégorien, en acceptant sa nature spécifique dans les méthodes d'édition critique, celle non pas d'un texte unique fixé ni stable dès l'origine – au sens moderne d'une fixation écrite par une notation musicale – mais d'un texte ramifié en plusieurs branches plus ou moins dépendantes, qui se différencient et se régulent les unes vis-à-vis des autres. La reconnaissance d'un tel constat devrait générer de nouveaux regards sur les témoins comme sur le texte, en se débarrassant des points de vue simplistes qui ont accompagné cette vision quelque peu manichéenne qui considéra de « bons » et de « mauvais » manuscrits. La

compréhension critique ne se situe plus vraiment au niveau de « l'unité manuscrit », au niveau de chacun des témoins dont certains seraient revêtus d'une plus grande considération de la part du philologue ou du musicologue. Un changement conséquent de méthode pour l'analyse critique des variantes et des leçons du texte musical, qui doit plus volontiers aboutir à des éditions critiques plus perfectionnées, de loin préférables aux « restitutions », ces dernières n'affectant souvent qu'un même lieu historique, qu'une seule tradition, qui n'est pas vraiment mise en perspective avec les autres. Face à cette problématique historiographique du chant grégorien, on pourrait alors établir une analogie avec l'histoire de l'art ou l'archéologie, qui prendrait en compte, par exemple dans le passage du carolingien au roman, ou à l'émergence plutôt complexe du gothique, d'autres modèles-types minoritaires ou des réalisations qui ne se situent pas dans une ligne historique définie par une historiographie forgée à une époque où on n'avait pas une vision aussi claire et nuancée de l'esthétique de ces périodes. L'occultation de branches « corrompues » ou secondaires, l'éviction des concepts de remaniement et de réécritures concurrentes ou successives, ont finalement compromis cette recherche idéale de la « pensée des Anciens », devise de Dom Mocquereau gravée dans le marbre de l'atelier de paléographie de Saint-Pierre de Solesmes... Quelle grande complexité à établir les types ou matrices au sens d'un format du texte définitivement stable ! De même, leur chronologie est tout aussi complexe car, même si un type peut avoir été initialement élaboré quelques décennies avant un autre – tout en améliorant la transmission des fonds les plus anciens et s'appuyant sur des notations musicales toujours innovantes – il continue son chemin en s'enrichissant de compositions nouvelles, qui conservent plus ou moins les mêmes principes stylistiques. Mieux : les différents types identifiables se contaminent les uns les autres et procèdent à des compléments qui répondent à des nécessités

liturgiques, faisant fi des identités culturelles régionales et ne dédaignant pas emprunter des éléments hétérogènes, qui seront fusionnés dans un art liturgique à tendance synchrétique. C'est ce qu'avait déjà envisagé Dom Froger dans son *stemma*³⁶, qu'on préfère remodeler tout autrement³⁷.

La fonctionnalité de matrices, types ou profils

L'évidence d'un contexte semi-oral ou oral-écrit de la transmission du chant grégorien invite à une rénovation totale de l'approche historique traditionnelle, qui nécessitera des méthodes de recherche toujours innovantes. Derrière ce mur de l'oralité qui n'est hélas tangible que dans les indications écrites de ces innombrables témoins manuscrits légués par l'histoire – toujours insuffisants – il nous faut définir ce que nous entendons par matrice.

L'instauration des traditions d'écritures des corpus musico-liturgiques, destinés à la pratique cantorale dans différentes églises, revêt plusieurs aspects : voici des compositions spécifiques, communes à la latinité « romaine », sinon plus localisées ; voilà des manières de les assembler dans des formulaires et des affectations liturgiques ; ou encore, des variantes littéraires, phonétiques, mélodiques, qui marquent un type d'acculturation d'un patrimoine textuel vivant, non seulement selon des initiatives individuelles de tel scribe ou tel notateur, mais aussi en fonction des aires culturelles et les régions européennes. Identifier un type, c'est reconnaître un contexte commun dans ses modalités de transmission, un style musical, des remplois liturgiques caractérisés, parfois pour un même ensemble de chants. Le corpus et les répertoires concernés par ces matrices est

multiple, il concerne autant les répertoires communs à la plus large latinité – que l'on appellerait volontiers « vieux-fonds » – que d'autres couches d'époques diverses, des substrats franco-gallicans ou iro-francs les plus anciens aux compositions ultérieures, qui se sont habilement superposés, au point de ne plus les distinguer aisément.

Une « nouvelle histoire » du Grégorien sans archétype unique va enfin pouvoir s'écrire. Pourtant, la notion d'archétype reste un concept flou et équivoque : on a parlé d'un archétype « d'élaboration », qui serait différent d'un archétype de « diffusion »³⁸. En retirant le préfixe *arché*, la littérature musicologique semble insuffler un plus grand relativisme dans le terme *type*, qui pour autant n'en est pas tellement plus explicite. Hesbert avait pourtant envisagé théoriquement cette existence de plusieurs *types*, mais sans les mettre concrètement en perspective ni en tirer les conséquences méthodologiques, se condamnant lui-même – à l'étonnement de Michel Huglo – à réduire la genèse de l'Office au type germanique, le type latin de l'Ouest étant sacrifié sous l'autel de l'homogénéité et d'une conception écrite mécaniste et linéaire de la transmission³⁹. Pour Alphonse Dain, citant l'étude magistrale de Sébastien Timpanaro sur Lachmann, la bifidité ou la trifidité des *stemmas* est un faux problème : ce qui importe est d'indiquer à quel étage de l'histoire d'un texte se font les divisions et les séparations, afin de définir des rapports de filiation plus justes, au moyen d'images, de *stemmas* ou d'arbres généalogiques⁴⁰. Peter Jeffery avait également émis ce vœu d'un dépassement des visions du CAO comme du *Graduel critique* en définissant des « profils »⁴¹, concept qui peut ici se joindre à celui de *type*.

À l'issue de longues recherches et de processus éditoriaux plutôt complexes, toute ma prédi-

33 Jean-François GOUDESENNE, « La musique de l'ancien office de saint Remi retrouvée (viii^e-ix^e siècles) », dans Michel ROUCHE (dir.), *Clovis, histoire et mémoire*, vol. 2, Paris, 1997, p. 103-128.

34 t. 2, éd. *Anthol.* n° 73, p. 504.

35 FRERE 1901, introduction.

36 v. *supra*, chap. 1, ex. 2, p. 45 ; cependant la chronologie de Froger ne distingue pas suffisamment les témoins issus d'une réforme monastique ou ecclésiastique.

37 v. t. 2, Planches, fig. 1, p. 385, à mettre en regard avec la carte n° 4, p. 389.

38 BERNARD 1995, p. 74, mais déjà GAJARD 1954, p. 12 et sq.

39 HUGLO 1985A, p. 138-139.

40 DAIN 1964, p. 121.

41 JEFFERY 1995, p. 238.

lection se tourne vers les courants intellectuels qui considèrent le chant grégorien comme une construction effectivement franque, établie à partir d'un modèle romain ou italique, voire d'autres traditions locales, dont les origines s'organisent progressivement au cours des VII^e, VIII^e et IX^e siècles, autour d'un noyau originel très ouvert. Son élaboration d'abord orale puis sa fixation écrite à partir de 850-900, ne lui confèrent une forme fixée vraiment définitive qu'aux alentours de la seconde moitié du X^e siècle, voire jusqu'à l'an mille pour certaines régions. Ainsi, ces chants grégoriens se confondent avec la complexité de leur transmission, brouillée par de multiples révisions, associées à des réformes, qui leur apporteront d'inévitables modifications, éloignant sérieusement le postulat d'un original écrit et stabilisé *ab origine*. Ces chants grégoriens sont donc plus volontiers le reflet d'une acculturation des héritages romains d'une latinité plurielle et fragmentée⁴², caractéristique du monde culturel et linguistique des époques mérovingienne puis d'une *renovatio* carolingienne, menée en plusieurs phases.

Soucieux de réconcilier les musicologues grégorianistes avec les liturgistes et les historiens des textes, remettant à leur juste place la paléographie musicale et la sémiologie grégorienne parmi les multiples critères d'évaluation des textes (littéraires et musicaux), je propose une alternative au schéma habituel de transmission du *cantus*⁴³. Réserve quant aux appellations faussées, qui induisent des schémas de pensée trop orientés, voici des chants « grégoriens » qui se construisent selon des transitions progressives entre un très hypothétique chant romain et des traditions romano-franques, anglo-irlandaises, mâtinées de vestiges « gallicans » (au sens large), ce à partir d'au moins trois matrices : un *type neustro-insulaire*, correspondant à une phase de

romanisation peut-être commencée dès avant même la réforme de Pépin et de l'emblématique voyage d'Étienne II à Saint-Denis vers 752. Son expansion se manifeste essentiellement dans l'ancienne Neustrie mérovingienne, cœur du futur royaume de France, dans les Îles Anglo-celtiques, puis déjà en haute Italie, au contact de répertoires locaux de plusieurs types, dont l'Ambrosien⁴⁴. Ce *type neustro-insulaire* est par ailleurs en lien avec d'autres types *alto-italiques*, donnés par plusieurs grands centres du Piémont, de Lombardie et d'Émilie-Romagne⁴⁵. Ces types représentent une phase certes romanisée des chants dits gallicans ou francs, mais moins homogène que la tradition représentée par le *type Austrasien* ou *Lotharingien* de la fin du VIII^e siècle, qui sera à l'origine de notations neumatiques plus perfectionnées, qu'on appellera à l'ère moderne « rythmiques »⁴⁶. Ces diverses matrices, certes initialement localisées, se sont combinées dans plusieurs aires culturelles européennes.

Soixante ans après Stäblein, qui considérait que l'hypothèse franque de l'origine du Grégorien « fondait comme neige au soleil »⁴⁷, vingt-cinq ans après l'opposition utile mais dépassée de deux camps, l'un plutôt fixiste, défenseur d'un archétype écrit unique (Levy et Mc Kinnon), l'autre, plus relativiste et partisan d'une oralité comme d'une mémoire favorisant davantage l'improvisation et une certaine part d'aléatoire (Treitler, Van der Werf), c'est bien cette notion centrale de *transmission* qui a constitué le paramètre essentiel de cette question des origines du *cantus*, à laquelle ont naturellement conduit ces travaux de critique génétique. Cette transmission écrite, illustrée par les premières sources et au-delà

44 v. les cartes n° 2 et 4, t. 2, Annexes, p. 388-389.

45 Ce qu'a constaté JEFFERY 1995, à la lecture de l'article de Michel Huglo de 1954, p. 239 : « Perhaps these northern French and northern Italian sources, taken together, represent a kind of "standard" or "central" kind of text ».

46 Par Dom Moquereau et Dom Suñol.

47 STÄBLEIN 1967, p. 169.

42 BANNIARD 1992.

43 À l'instar de KARP 1990B.

(880-1100), révèle parfaitement un ensemble d'œuvres caractéristiques d'une élaboration à plusieurs foyers dans un contexte oral-écrit, et non la simple dérivation d'un archétype unique entouré de branches contaminées⁴⁸. Dans ce contexte, la méthode philologique qui consistait à sélectionner un manuscrit idéal ou un groupe de manuscrits censé représenter une branche plus « authentique » de la tradition est définitivement caduque, notamment l'hypothèse de Dom Hourlier, qui avait localisé l'origine du Grégorien dans le Nord-Est de la France, vers 760-790⁴⁹. Dans le domaine du chant plus encore que dans celui des livres liturgiques tels les sacramentaires, on ne voit pas vraiment d'*editio princeps* : depuis Chavasse, même l'*Hadrianum* n'est plus considéré aujourd'hui comme une supplantation des livres précédents pour imposer une norme, définie par des textes officiels : contre-sens⁵⁰ ! Le renoncement au manuscrit idéal semble donc évident dans la mesure où la notation n'est plus exactement contemporaine ni mécaniquement liée aux différenciations progressives qui se sont opérées entre les traditions, principalement la « romaine antique » et l'« anglo-franque ».

Phénomènes de réécriture

L'état des textes et leurs leçons différenciées observées dans les manuscrits ne résultent pas d'un seul phénomène mais de plusieurs, ce qui rend d'emblée toute approche mathématique et statistique vouée à l'échec. Il nous faut donc élaborer des méthodes subtiles, permettant de lire des modalités de transmission à travers ces phénomènes : les témoins ont-ils été copiés les uns sur les autres, en série ? Des notateurs ont-ils pu élaborer des stratégies plus individuelles,

apportant quelques modifications personnelles au supposé modèle ?

Il y a de réelles difficultés à différencier la division des traditions du phénomène de réécriture, qui affecte autant le Vieux-fonds que les répertoires plus récents, de la fin du IX^e au X^e siècle ; en même temps, d'en apprécier la division dans l'espace comme dans le temps. Ainsi, seule l'ecdotique, c'est-à-dire l'observation raisonnée des lieux-variants, permet d'établir la qualité de l'assise historique (espace-temps) d'une leçon, ou disons, d'une codification écrite donnée. Par exemple, cette formule d'intonation de l'introït *De necessitatibus* transcende largement les clivages entre l'Est et l'Ouest, mieux, entre Neustrie, Angleterre et les autres régions, y compris à l'ouest du Rhin. En revanche, des variantes comme les intonations des introïts *Ad te levavi* ou *Populus Sion*⁵¹, offrent une division bien moins simple, qui traduit des interventions plus individualisées, résultant d'une théorisation selon le système de l'*octoechos*, venu progressivement s'imposer parmi l'empirisme des pratiques cantorales.

Cette nouvelle émergence de plusieurs types est bien préférable à l'hypothèse d'un archétype unique que Dom Hesbert avait situé en Alémanie et dans la *Francia orientalis*. Elle est beaucoup plus riche que ce *stemma* de Dom Froger avec cette « zone brumeuse » et affecte différents aspects du texte : d'abord la mélodie, avec un corpus de variantes très étoffé, certes légèrement mouvant, mais qui indique clairement que la division *Est-Ouest, Romania-Germania* est bien présente dès les premières notations et même mieux, dans la phase orale de la transmission, à la fin du VIII^e siècle. Le dégagement d'un type neustrien, constaté dans les variantes mélodiques et littéraires, renvoie à une division politique et territoriale qui est effectivement antérieure aux partages carolingiens des époques de Charles et de Lothaire : c'est la confirmation d'une

48 Schéma promu par le GR, où le terme de *contamination* revient fréquemment, t. IV/1 et 2 p. 58.

49 HOURLIER 1995 (article posthume).

50 CHAVASSE 1984A et 1989.

51 v. p. 67, ex. 3 et t. 2, éd. *Anthol.* n° 41, p. 481.

réalité de la transmission qui, en elle, porte la signature chronologique d'une période dont la fourchette est comprise entre la fin de l'époque mérovingienne et celle de Pépin et Charlemagne (700-800). Ensuite, c'est la *concordance*, peut-être non rigoureusement parfaite mais bien avérée, entre les variantes mélodiques et les variantes littéraires, qui confirme sans appel les constatations philologiques quant à la division historique des traditions *romano-austrasienne* et *romano-neustrienne* du *cantus*. Le modèle de transmission sous-jacent n'est donc plus celui d'un original fixe ni unique, qui sera celui de livres plus tardifs comme le pontifical dit « romano-germanique » au X^e siècle, le graduel du dominicain Humbert de Romans, véritable prototype (milieu du XIII^e siècle), ou encore des éditions imprimées du XVI^e siècle⁵². C'est bien plutôt un schéma de transmission d'un corpus ouvert, construit à partir d'au moins trois ou quatre types, à l'image d'un Empire qui ne fut jamais vraiment unifié, tolérant des vice-royaumes comme l'Aquitaine ou la Bavière⁵³. Ainsi, sans directivité délibérée ni consciente, des régions entières pouvaient assez librement construire leur modèle liturgique à partir de deux types, générant parfois de nouvelles traditions indépendantes. Par exemple en haute Italie, à Lyon ou encore avec Saint-Victor de Marseille et Ripoll dont la spécificité, découverte par le chanoine Lemarié en 1965, n'avait pas été remarquée par Leroquais⁵⁴; ou encore d'autres traditions iro-britanniques, iro-franques et gallo-hispaniques, parfois très panachées⁵⁵.

52 HUGLO 2012, p. 296.

53 Michel ROUCHE, *Compte rendu de l'ouvrage de Pierre Riché Les carolingiens, Cahiers de Civilisation médiévale* 30 (1987), p. 386.

54 LEMARIÉ 1965.

55 ORCHARD 2002; Frank LAWRENCE, « What did they sing at Cashel in 1172? : Winchester, Sarum and Romano-Frankish chant in Ireland », *Journal for the Society of Musicology in Ireland* 3 (2007-2008), p. 111-125.

Anachronismes d'une historiographie trop « carolingienne »

L'historiographie de la genèse du Grégorien, trop dépendante d'une rhétorique de la renaissance carolingienne qui pose comme principe une conformation exacte à Rome au détriment des usages locaux, notamment francs ou « gallicans », est à revoir totalement. La chronologie qu'elle propose présente toujours l'indéniable faille de rapporter des textes narratifs à des témoignages notés, qui émanent souvent des X^e-XI^e siècles, marquant une distance rétrospective de près de 150 ans ! Bien des étapes caractéristiques de la période ottonienne, y impliquent de fait des réformes ecclésiastiques plus tardives, trop souvent mises à profit d'une narration rétrospective et anachronique de la réforme de Pépin et Charlemagne⁵⁶. Les concordances entre certaines notations rythmiques, les plus élaborées, fait culturel certes exceptionnel, aboutissement de l'émulation post-carolingienne, relèvent en fait d'un stade plus unifié des traditions : l'émergence de ces « miracles de Laon, Chartres ou Saint-Gall » n'a pu être possible qu'après plusieurs phases d'expérimentation, qui ont duré plusieurs décennies ; ces chefs-d'œuvre deviennent alors de pures illusions d'optique lorsqu'on force l'histoire en faisant d'eux des témoins d'un chant grégorien « originel ». De plus, le mobile de cette réforme carolingienne s'avère encore des plus douteux quant aux considérations esthétiques ou musicales – même si l'on a depuis longtemps décelé le caractère propagandiste des critiques à l'encontre des chantres francs par rapport

56 Hans NAUMANN, *Karolingische und ottonische Renaissance*, Francfort, 1927; Pierre RICHÉ et Jacques VERGER, *Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Tallandier, Paris, 2006, chapitre IV, « La Troisième Renaissance carolingienne », p. 59 et sq.

aux chantres romains⁵⁷. Ainsi, les réformes mises en œuvre à l'époque d'un Adhémar de Chabannes ou d'un Désiré, abbé du Mont-Cassin, ne correspondent pas du tout au même contexte culturel que celles du temps d'un Chrodegang, ni d'un Benoît d'Aniane : les outils, notamment au niveau de l'écrit, de la notation et de la formation musicale des chantres, des rapports entre les neumes, les notations et l'oralité des traditions liturgiques, ne sont absolument plus les mêmes !

Ainsi, après le concept inapproprié de *dialecte* régional ou national, utilisé depuis Peter Wagner⁵⁸ jusqu'à Daniel Saulnier (*germanische dialekt ; tradition française*), celui de *matrice* pourrait répondre à une meilleure compréhension d'une complexité pourtant ordonnée. Giacomo Baroffio n'a pas hésité à appliquer ce « nouveau » modèle dans la genèse du *cantus*, face au constat de la diversité opaque des traditions en Italie, plus particulièrement en haute Italie Nord-occidentale, où les notations, du X^e au XII^e siècle, révèlent clairement deux *matrices* qui ont conditionné localement l'évolution des graphies musicales : une matrice franque et une germanique⁵⁹. Nous proposons alors de substituer au modèle d'un archétype unique, tout comme celui proposé par Dom Froger d'une multitude de groupes régionaux⁶⁰, celui du concours conjoint de

57 Le célèbre passage de Jean Diacre dans la *Vie de saint Grégoire* (chap. 7), où les chantres francs et germanais sont prétendument incapables de chanter correctement, v. HILEY 1993, p. 509.

58 Peter WAGNER, « Der germanische Dialekt des Gregorianischen Gesanges », *Das Graduale der Sankt Thomaskirche zu Leipzig...*, Leipzig, 1930, p. v et sq.; STÄBLIN 1975, *Schriftbild...*, p. 192.

59 Giacomo BAROFFIO, « La notazione nell'Italia nord-occidentale » dans Fabrizio CRIVELLO & Costanza SEGRE MONTEL (dir.), *Carlo Magno e le Alpi* (catalogue d'exposition de Susa et Novalesa 25/02-28/05 2006), Skira, Milano, 2006, p. 211, col. 1.

60 Voir le *stemma* dans *Le Graduel critique*, t. IV/2, p. 92, repris dans plusieurs études notamment K. LEVY, « On the Origin of Neumes », *Early Music History* 7 (1987), p. 60, reproduit ici chapitre I, ex. 2, p. 45.

plusieurs matrices, présentées schématiquement et caractérisées par de possibles interférences.⁶¹

Différenciation des types et chronologie des phases de diffusion

Les missels et les graduels plus archaisants des groupes émanant des Îles Britanniques et du Nord-Ouest de la Francie seraient à mettre en lien avec les sacramentaires de type gélasien du VIII^e siècle⁶². Ces derniers, opérant un mixage (hybridation) entre une source « gélasienne » (analogue au *Reginensis* 316) et une source « grégorienne » (analogue à un groupe dénommé *POH* par Chavasse)⁶³ furent élaborés vraisemblablement sous Pépin le Bref, bien avant l'*Hadrianum*. Cette distinction des phases des sacramentaires, distantes d'à peine un demi-siècle, pourrait se recouper avec les livres de chant. En effet, les contre-témoins de ces livres, regroupant la famille austrasienne (lotharingienne)⁶⁴, puis les centres alémaniques et germaniques, suivent plus volontiers les « nouveaux » sacramentaires, réaménagés et supplémentés (Grégorien *pseudo-Hadrianum*, supplémenté d'Aniane...). On pourrait alors inscrire les révisions et *emendationes* des livres de chant des milieux alémaniques et germaniques des X^e-XI^e siècles, dans la continuité de la révision profonde des préfaces et des textes des oraisons et lectures, effectuées dès le début du IX^e siècle. C'est d'ailleurs dans ce modelage sur le sacramentaire que le graduel ou l'antiphonaire de la Messe ont pu recevoir une capitulation numérotée des formulaires de la Messe puis surtout, cette préface en guise de

61 t. 2, Planches, fig. 1 et 2, p. 385-386 et carte n° 4, p. 389.

62 v. le schéma de concurrence entre le Gélasien et le Grégorien dans ANDRIEU 1931, p. 66.

63 CHAVASSE 1989, p. 243.

64 Chavasse étudie un nouveau lectionnaire, relatif à un cercle de villes constitué par Metz, Reims, Auxerre, Autun et Murbach, *id.*, p. 255.

trope, *Gregorius praesul*, qui s'explique finalement par un rejaillissement du sacramentaire sur le graduel et non par l'existence d'un livre de chant du temps de Grégoire⁶⁵.

Chavasse nous a enfin offert une vision bien utile à la pensée du développement du chant liturgique tout au long de la période carolingienne et post-carolingienne : les compilateurs des livres, au lieu de choisir, de trancher entre des traditions dans des sources qui ne suivent pas toujours l'évolution liturgique en cours, préfèrent souvent combiner des compromis, d'où le caractère souvent mixte, hybride, composite des livres et de leurs répertoires, organisés en recueils indépendants (graduel avec temporal, sanctoral, séquentiaire, tropaire, prosaire, processionnel...). Ces derniers pourraient donc emprunter plus facilement une tradition mélodique à des matrices différentes, générées par la circulation des chantres et des scribes dans différentes aires culturelles, que l'histoire aura pu occasionnellement rapprocher.

Au regard de l'édition jointe (variantes et anthologie), le type ou le profil *neustro-insulaire* suit plus particulièrement quelques centres que nous avons privilégiés par l'abondance de leurs particularismes et leur relative ignorance dans les éditions usuelles comme dans l'historiographie du chant grégorien, à l'exception de Saint-Denis, Paris, Corbie et du Mont-Renaud⁶⁶ : ces précieux témoins d'Arras, Noyon, Nevers ou Soissons, tous ces centres offrant un lien étroit avec les trop rares témoins britanniques (Winchester et Worcester, Cashel/Downpatrick/Lismore, Canterbury). Bien d'autres centres observés, mais dont les témoins n'ont pas forcément été retenus pour l'édition de l'anthologie, appartiennent à ce type comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents : Beauvais, Glanfeuil, Tours,

65 HUGLO 1986, p. 662, (note a).

66 On pense à côté de l'antiphonaire du Mont-Renaud, au graduel *Cor 1*, dont la miniature de la lapidation de saint Étienne n'est pas sans rapport avec les fresques carolingiennes d'Auxerre..., v. t. 2, Annexes, pl. 53, p. 434.

Angers, Sens, Auxerre, sans oublier Saint-Maur-des-Fossés, éminent centre de composition et surtout Rouen ou Chartres, dont les réformes ecclésiastiques et musico-liturgiques n'ont pas supprimé l'enracinement dans ces traditions « neustro-insulaires ». Les tropaires d'Arras (*Vaa 1*) et de Saint-Magloire à Paris (*Mgl*) apparaissent comme les plus représentatifs, leurs similitudes avec Winchester (*Vin*) confirmant l'appartenance au même type de part et d'autre de la Manche.

Outre les variantes stylistiques affectant le répertoire commun à la latinité romaine (v. chap. IV et VI), voici dans les phases plus tardives de la composition (fin VIII^e-X^e siècle), des compositions issues de cet espace : les antiennes du commun des martyrs, de la Saint-Étienne et des confesseurs, *Insignes preconiis, Ave martyr Stephane, Ave presul gloriose*, les traits *Dixit dominus mulieribus, Crux Ihesu Christi*⁶⁷, l'offertoire *Erue domine*⁶⁸, le répons de Noël *Te laudant angeli*⁶⁹, modelé sur le Vieux-romain, les alléluias, *Virtutes celi, Laudemus eia, Cantemus eia*⁷⁰, les répons plutôt tardifs (IX^e-X^e siècles) de la Trinité *Deus maiestatis rex, O beata Trinitas*⁷¹, voire de la Dédicace, *Terribilis*⁷², la séquence de Pâques *Fulgens preclara*, etc⁷³.

Le profil neustro-insulaire dont l'influence dépasse parfois les territoires qu'il évoque – et qui accueilleront évidemment d'autres profils au cours de l'histoire – illustre donc une de ces premières tentatives plus ou moins unifiées d'élaboration, à partir d'un modèle supposé « romain », combiné à des éléments locaux et régionaux ; une tentative intervenue probablement légèrement en amont

67 t. 2, éd. *Anthol.* n° 53, 54, p. 488-489.

68 *Id.*, n° 27, p. 470.

69 *Ibid.*, n° 58, p. 491.

70 *Ibid.*, n° 62-63, 14-15 ; il est moins aisé d'y attribuer l'alléluia de la Circoncision, *Multifarie*, commun avec le Vieux-romain, largement diffusé en Aquitaine, en Lotharingie et à l'Est.

71 *Ibid.*, n° 97, 94, p. 526, 524.

72 *Ibid.*, n° 60, p. 492.

73 *Ibid.*, n° 85, p. 516.

de la généralisation des notations neumatiques, pour avoir été plus perceptible ensuite au niveau de la transmission dans les sources neumées, à la différence du type austrasien qui connut une fortune plus grande. Cette dernière élaboration qui achève la romanisation et formalise de façon plus homogène la constitution progressive du chant qu'on appellera par la suite « romano-franc », très composite et plus complexe que ne le laissait penser l'historiographie traditionnelle, se laisse percevoir au travers d'irrégularités, de troubles dans la transmission. Des ruptures qui n'aboutissent pas à une lecture dualiste d'un archétype unique, mais participent de la construction d'un paysage plus complexe d'une acculturation, caractéristique du monde carolingien et de la phase finale du premier millénaire chrétien.

Il n'en demeure pas moins que dans un espace aussi vaste d'une latinité plurielle et fragmentée, le *cantus* n'a pu être fondé à partir d'un type unique⁷⁴. Il est donc vain de chercher à opposer le type lotharingien au neustro-insulaire sur le plan de la chronologie, pour savoir lequel serait antérieur et constituerait par son ancienneté une tradition plus « authentique ». Voici aux côtés de Metz, qui ne perd évidemment pas sa place de « capitale » majeure du *cantus*, d'autres métropoles et cités à reconsidérer dans l'histoire de la musique : Aix⁷⁵, Soissons, Tours, York, Canterbury, les grandes abbayes de Saint-Denis, de Corbie et d'Arras, des centres anglo-celtiques dont

74 BANNIARD 1992.

75 D'aucuns ont émis quelques réserves à l'égard de Metz, quant à un manque d'adossement d'une école d'hellénistes pour laquelle la Chapelle palatine d'Aix paraît beaucoup plus crédible comme autre capitale ayant forgé le paysage « grégorien », avec ses relais de clercs savants qui peuvent alors diffuser plus aisément au travers de l'*Imperium*, à la vue des nombreux substrats byzantins qui subsistent dans la liturgie (*Compendiensis, Blandinensis*). De plus, Aix reflète aussi la présence des réformateurs autour de Benoît d'Aniane, avec les centres de Septimanie et d'Aquitaine, v. DÉCRÉAUX 1985, p. 215 et sq. ; DESHUSSES 1992, p. 66-67.

il reste bien peu de traces... La problématique posée par le contexte culturel de cette époque est bien autre que celle de retrouver une capitale centralisée et unique : elle confirme plus volontiers pour le Grégorien un archétype au moins double : les deux types sont parallèles et d'ailleurs, ils ne sont pas complètement hermétiques, même dans leur rapport au supposé modèle « vieux-romain », *a priori* plus proche du premier, mais parfois également du second. La copie des manuscrits notés dans les siècles qui ont suivi l'élaboration « théorique » de ces types indique de temps en temps des contaminations réciproques d'une famille vers l'autre, par exemple certaines variantes rythmiques de Saint-Gall, qu'on retrouve à Noyon-Corbie et à Saint-Denis⁷⁶ ; ou des variantes ornementales légèrement plus prolixes à Laon, largement tournées vers le type neustro-insulaire. Un paysage qui du point de vue philologique et musicologique ne peut se construire aujourd'hui que par une image-miroir fantômatique⁷⁷.

Prédominance du type austrasien

Pour l'édition, les centres privilégiés de Lotharingie, future Lorraine, ont été Aix-la-Chapelle, Utrecht et Metz, situés à l'Ouest dans la terminologie des historiens de la culture carolingienne ; ils présentent par ailleurs de nombreux liens avec la Neustrie mérovingienne, à l'exemple d'une version indépendante (ou remaniée ?) du trait *Tu es Petrus*, plus brève, opposant Laon-Verdun d'un côté à Noyon-Rouen-Soissons de l'autre⁷⁸. On aurait surtout tendance à y entrevoir des différences stylistiques à l'égard du langage musical, pour l'ornementation et l'articulation oratoire : opposition d'un style brisé, avec de grands intervalles, par opposition à un style plus linéaire, marqué de joints mélodiques, illustrant

76 PFISTERER 2006/7, p. 106-107.

77 HAUG 2005.

78 *Éd. Anthol.* n° 52, p. 487.

une phase commune avec les répertoires plus archaïques (vieux-romain et autres répertoires vieil-italiques). Le caractère nettement syllabique et prosulaire se constate à plusieurs niveaux, dans les séquences, qui ont-elles aussi éliminé les joints, encore présents au Nord-Ouest de la Francie, parfois en Aquitaine et dans la Péninsule italique. Dans l'office de la Trinité, vers 900, caractéristique à Liège comme dans des témoins du Moyen Âge central en Lotharingie, les pays germaniques et d'Europe centrale, voici des phénomènes d'articulation et d'élision de joints mélodiques, de remodelages des cadences⁷⁹.

À propos de la délimitation de ces types, n'oublions pas ces zones de marches, charnières entre types où, à l'instar des régions linguistiquement bilingues ou même des différentes typologies de notation, se constate l'influence conjointe de deux types : entre Lille-Tournai-Gand et Aix, en passant par Prüm, Trèves puis Nevers et Autun, jusqu'aux marches de la Bourgogne⁸⁰. Ainsi, ces deux types concurrents, évidemment non formulés comme tels dans les sources, indiquent les modalités d'élaboration culturelle dans l'espace carolingien, bâtie sur différentes traditions régionales, plus ou moins parallèles. Nombre de tropes et de séquences composées à l'Ouest seront aussi diffusées à l'Est⁸¹ ; les œuvres d'un Raban ou d'un Strabon seront plus abondantes en Neustrie qu'outre Rhin ; les témoins les plus intéressants de l'office de la Trinité, composé à Metz, seront à Corbie...

Insistons quand même sur la fortune de ce type austrasien ou lotharingien, sur lequel va se greffer le type *alémano-germanique*, qui couvrira rapidement une aire géographique beaucoup plus

vaste que son « concurrent » neustrien, par son adoption tant dans les pays germaniques que dans la Péninsule italique (Nord-Est, Émilie, Centre, Bénévent et le Sud), l'Europe du Nord (Flandres, Brabant, Frise), la *Mittel Europa* – et même, par retour, dans bien des zones de ce qui deviendra le royaume de France aux XII^e et XIII^e siècles, en Bourgogne, en Auvergne, en Aquitaine, en Septimanie et en Catalogne. Marqué du sceau des réformes monastiques nettement tournées vers Aix-la-Chapelle au temps de Bernard de Septimanie et un peu plus tard encore, vers Dijon, au temps de Guillaume de Volpiano, ce type sera particulièrement amplifié par le mouvement clunisien. Né en Bourgogne, partie intégrante d'une Lotharingie liée aux Ottoniens, il sera adopté un peu plus tard par de nouveaux ordres religieux qui au XII^e siècle fleuriront également dans ces espaces (Prémontrés, Cisterciens), favorisant nettement sur le plan de la diffusion des sources manuscrites cette « seconde forme » du *cantus* établie dès la fin du IX^e siècle. Nul doute que ce type identifié comme austrasien, localisé autour d'Aix-Metz-Trèves-Gorze, modélisera également le groupe breton, pourvu très tôt d'un système de notation spécifique, tout comme la diffusion de la réforme de Guillaume de Volpiano en Normandie, qui va l'exporter à l'Ouest au XI^e siècle, puis dans les aires anglo-normande et normanno-sicilienne⁸², où il va recouvrir l'ancien type neustrien, opérant de probables fusions avec lui (rite de Sarum)⁸³. Un des plus puissants parmi les traditions des livres liturgiques en Europe, il influencera également,

82 HILEY 1981.

83 Reste à évaluer plus finement les différenciations mélodiques et d'*ordo* dans des centres comme Cluny ou même Limoges, en partie tournés vers le premier type, neustro-insulaire (variantes mélodiques, répertoires, tropes et séquences). Baroffio souligne d'ailleurs l'hégémonie normande dans la tradition grégorienne, sous Otton et l'apogée de Cluny (Mainz, Sarum-Salisbury, Mogont), à l'origine d'une des dernières grandes systématisations du *cantus* dans l'Empire (BAROFFIO 1992, p. 282).

79 Cadence finale sans récitation à la quarte à Liège et dans l'antiphonaire de Hartker dans les ant. *Spes nostra et Libera nos*, éd. Anthol. n° 95-96, p. 526-527.

80 v. t. 2, Planches, carte n°4, avec une zone d'interférences colorisée en jaune, p. 389 et carte n°1, p. 385 (zone hachurée).

81 À l'exemple du célèbre tropaire de Prüm (BnF lat. 9448), dont le style des miniatures est nettement marqué d'une influence ottonienne, v. t. 2, Annexes, pl. 51, p. 432.

à l'instar des liens entre les notations messine et proto-aquitaine, les centres aquitains, dont les divisions et connexions avec les aires culturelles sont très subtiles⁸⁴. Numériquement et statistiquement, c'est ce « profil austrasien » qui semble l'emporter sur le type « neustro-insulaire », plus fragile, dont la découverte a pris beaucoup trop de temps – un retard causé par des conceptions inappropriées de la genèse et du développement des textes et des mélodies.

Hégémonie du Saint-Empire

Saint-Gall et l'Alémanie bénéficient de l'appartenance à un type/profil de tradition grégorienne clairement affirmé – le « dialecte » germanique du *cantus* est sans conteste le plus clair structurellement – et d'une remarquable codification écrite. Ses centres, dont ceux qui ont été privilégiés dans l'édition sont l'antiphonaire de Hartker, les tropaires de Saint-Emmeran de Regensburg, les livres de Saint-Gall, d'Einsiedeln et de Klosterneuburg, marquent en revanche, à plusieurs niveaux (mélodique, textes, aspects liturgiques), un éloignement plus marqué de cette première phase du chant grégorien, celle de la fin du VIII^e siècle. Van der Werf, insistait à l'égard de cette tradition sur le recours au tétracorde, sur ce goût pour les grands intervalles, les tierces et quarts ouvertes⁸⁵. Ce type alémano-germanique correspond à la diffusion du célèbre séquentiaire de Notker, mais encore à bien d'autres compositions indépendantes comme ce formulaire pour la Sainte-Croix dans Düsseldorf D 1, f. 1⁸⁶.

La prééminence de ce type germanique est sans nul doute provoquée par des erreurs de

84 Par exemple ce lien dans maintes variantes et versions de chants à tradition multiple, entre Angers, en Neustrie, et Saint-Yrieix.

85 VAN DER WERF 1983, p. 159 et sq.

86 [Intr.] *Ecce lignum crucis* ; Gr. *O crux sancta V/ Dulce lignum* ; All. *Salva nos Christe* ; Of. *Salva nos Christe* ; V/ *Christe per quem* ; Comm. *O crux admirabilis*.

perspective historique, résultant de postulats d'une musicologie et d'une pseudo-science philologique, la sémiologie grégorienne, pathétiquement lachmanienne, qui avait mis l'accent sur la qualité préalable des notations comme. Reste encore à expliquer comment ce type germanique s'est construit comme type indépendant sinon comme une excroissance du type lotharingien, au regard des importantes discontinuités entre ces aires, par exemple entre la Bavière et la Rhénanie, où les influences du type opposé (neustrien) ont peut-être été un peu plus caractérisées (Prüm, Liège, Munstereifel), en précisant les distinctions qui différencieraient par exemple l'îlot lorrain de Klosterneuburg du reste de l'Alémanie et des pays germaniques⁸⁷. En tous cas, ce type a progressivement supplanté les autres branches parallèles du Grégorien comme le Vieux-romain à Rome même, après la réforme grégorienne appuyée par les Franciscains, entre les XI^e et XIII^e siècles. Un phénomène singulier dans l'histoire du chant liturgique que l'on peut mettre en parallèle avec les traditions byzantines partagées entre Constantinople et Jérusalem, où les anciennes traditions liturgiques avaient été recouvertes par des traditions remodelées plus récemment⁸⁸.

Quels types dans la Péninsule italique ?

L'hypothèse d'un type alto-italique autonome reste incertaine, de nombreux évêchés de haute Italie ayant constitué des sortes de relais entre Rome, les régions franques et les cités germaniques, notamment Verceil et d'autres centres d'Émilie autour de Ravenne, Aquilée, Bergame, à proximité des réseaux ambrosiens, mais aussi avec le domaine Byzantin et le Proche-Orient. Les centres privilégiés pour notre édition ont été Forlimpopoli, Modène,

87 HUGLO 1990, p. 242. Il invite par ailleurs à des distinctions plus franches à établir entre Saint-Gall et les autres régions germaniques. Quelques parallèles à faire avec la philologie romane, v. VAN UYTFANGHE 2002.

88 JEFFERY 1995, p. 241.

Bologne pour les neumes (*Lav*), représentatifs des traditions émiliennes⁸⁹; Ravenne, de tradition assez opposée; Bobbio, Asti et Vercelli pour le Piémont et enfin Pavie et Verbania pour la zone lombarde⁹⁰. On y voit donc plutôt la résultante de combinaisons variées des types précédents avec d'autres caractéristiques probablement liées à des répertoires locaux et à des interactions avec un Ambrosien qui, lui aussi, s'est décliné au pluriel⁹¹. Dans ce contexte, Bénévent a sans aucun doute bénéficié d'une place bien trop privilégiée dans les études grégoriennes, grâce à l'intérêt de sa notation, une des plus précoces pour la diastématique, fortement sollicitée pour les transcriptions et les « restitutions » mélodiques. De plus, Bénévent s'inscrit dans une relation de proximité avec la tradition rythmique, considérée de surcroît comme une tradition arrivée vers 830⁹², une constante dans l'historiographie grégorienne, encore récemment confirmée par Pfisterer et Planchart, associant Bénévent à la tradition la plus « authentique » du Grégorien⁹³. Or nos travaux menés ici démontrent l'imprécision et l'inexactitude de cette hypothèse : de nombreux procédés de réécriture et de remaniements infiltrés dans les sources trahissent non seulement des liens étroits avec l'Austrasie et la Lorraine, mais aussi avec d'autres traditions de l'Ouest, ce qui permet de replacer cette « capitale » Sud-italique dans une position bien plus relative pour l'histoire du chant grégorien⁹⁴.

89 GHERARDI 1959 et BAREZZANI/ROPA 1996.

90 v. le missel d'Azzano d'Asti, pl. 3, les livres de Verceil, pl. 46, p. 428.

91 BAILEY 2012.

92 KELLY 1989, p. 18 et sq.; cette chronologie repose pour partie sur la diffusion des cultes de saint Barthélémy et saint Maur, voir Michel HUGLO, « L'ancien Chant bénéventain », *Ecclesia orans* 2 (1985), p. 269.

93 PFISTERER 2006/7, p. 111; Alejandro Enrique PLANCHART, « What the Beneventans heard and how they sang », *Plainsong and Medieval Music* 22/2 (2013), p. 117-152.

94 Notamment quelques travaux présentés lors du colloque de Cassino, qui démontrent de nombreux changements qui se sont opérés à Bénévent dans la seconde moitié du X^e siècle,

Une fois ces trois ou quatre matrices reconnues (neustro-insulaire, lotharingienne, alémano-germanique et italique), il reste alors bien des difficultés à définir d'autres types précis : dans l'espace méridional de la France par exemple, Lemarié avait considéré la tradition de Ripoll comme un type spécifique commun au mouvement lié à Saint-Victor de Marseille⁹⁵. Il s'agit parfois d'autres types dérivés qui se combinent avec des liturgies locales plus anciennes (vieil-italiques et ambrosiennes) ou des répertoires composés plus récemment comme le néo-bénéventain⁹⁶. De même pour la Péninsule italique, carrefour d'influences multiples, il semble difficile d'établir l'autonomie d'un type, hypothèse plus probable si l'on regarde du côté de l'Office avec les leçons des manuscrits de Vérone et d'Ivrée dans le CAO, qui adoptent maintes leçons souvent indépendantes dans le texte littéraire. Pourtant, ce style conjoint orné, qui rapproche des traditions vieil-italiques et des régions du Nord-Ouest de l'Europe (par exemple dans le trait *Effuderunt* ou l'antienne des Innocents *Isti sunt*, modèle possible de la séquence éponyme de Notker-le-Bègue), laisse penser à des foyers en Italie, dont les centres seraient davantage que des transmetteurs entre Rome et les Gaules. En témoignent ces liens étroits par exemple entre les deux séquences pascales de la première époque, *Clara gaudia* et *Fulgens preclara*⁹⁷; ou encore des pièces un peu plus tardives comme ce répons *Deus maiestatis* pour la Trinité, qui se retrouve à Saint-Benoît

conjointe aux réformes clunisiennes, v. Nicolò TANGARI (dir.) *Musica e liturgia a Montecassino nel Medioevo*, Viella, Roma (*Scrittura e libri del medioevo*, 10), 2013.

95 LEMARIÉ 1965.

96 Luisa NARDINI, *Interlacing Traditions. Neo-Gregorian Chant Proper in Beneventan Manuscripts (Monumenta Liturgica Beneventana 8)*, Pontifical Institute of Medieval Studies, Toronto, 2016.

97 v. p. 69 chap. 1, ex. 6 et Marie-Noël COLETTE, « Séquences et versus ad sequentias dans l'Antiphonaire de Charles le Chauve (Paris, BNF, Lat. 17436) », *Revue de musicologie*, tome 89, n° 1 (2003), p. 5-30.

de Nurcie ou Saint-Sixte et Saint-Eutizio à Rome (*Nor*)⁹⁸ : le discours de la récitation y est curieusement parallèle, mais dans une version en *sol*. Malgré sa date relativement tardive (900 ?), voici donc une diffusion toujours placée sous le signe de l'oralité, conforme à de nombreuses comparaisons effectuées entre *Greg* et *Rom* dans les couches plus anciennes; de même l'antienne des martyrs, *Insignes preconiiis*⁹⁹, qui traverse plusieurs rites (Milan, Bénévent, Francie), tardive (IX^e siècle) ... Le noyau franco-romain ou gallican des antiennes des Rameaux (*Cum venerimus, Ecce karissimi*, etc.) ou de l'Avent, s'y retrouve aussi dans d'intéressantes configurations. Ces répertoires ne présentent pas la stabilité du Propre Grégorien « classique », ni ne permettent de songer à une large diffusion, européenne, d'un corpus encore mystérieux dans ses origines ... Enfin, les importants reliquats d'anciennes liturgies en désuétude dans la plupart des centres européens (antiennes de fraction et *transitoria* ambrosiennes *Emitte, Hic est agnus, Corpus Christi accepimus*, à l'exception du plus célèbre *Venite populi*, etc.), confèrent aux profils liés aux traditions italiques un rôle historique probablement plus important que prévu, mais dont les modalités de coopération avec les centres francs et Rome restent dans l'ombre.

Le schéma de développement du *cantus* est donc celui d'un hypertexte, caractérisé par des branches parallèles qui opèrent entre elles des échanges à plusieurs niveaux, ce à la fois dans un contexte d'aires culturelles marquées et identifiables, mais d'échanges et d'initiatives plus individuelles, reflétant les vicissitudes d'une histoire riche et mouvementée¹⁰⁰. Les mutations culturelles sont plus ou moins liées aux évolutions des pratiques cantorales comme aux réformes ecclésiastiques, où les typologies

98 t. 2, éd. *Anthol.* n° 97, p. 526.

99 *id.*, n° 26, p. 469.

100 t. 2, Planches, fig. 1, p. 385.

mixtes sont plus abondantes, à l'instar de ce que l'on constate pour les notations neumatiques. Un mode de transmission et de confection bien spécifique, qui n'est en rien linéaire, unidirectionnel ni complètement étanche. Les refontes des modèles romano-francs, comme l'élaboration des répertoires, ne se sont pas toujours effectuées dans des zones homogènes, mais au contraire dans des zones de contact, plurilingues et polygraphes pour les notations. La construction d'une histoire grégorienne à partir de « types purs » apparaît ainsi anachronique, par trop tributaire des points de vue nationaux que dénonçait Hiley à propos de l'article de Michel Huglo sur le chant gallican dans la 6^e édition du *New Grove*¹⁰¹. Les cadres régionaux et nationaux se révèlent en effet rapidement étriés dans ce contexte d'échanges multiples : tel centre, par exemple Cluny, qu'on a l'habitude de classer en Francie occidentale par sa notation, pourra contribuer à une conformation plus grande aux modèles liés au Saint-Empire et aux caractéristiques plus ottoniennes, même à l'Ouest, les conjuguant avec d'autres traditions vis-à-vis desquelles l'Ordre fut très libéral¹⁰².

On remarquera à l'inverse la complexité de la question des influences, qui tantôt semble dépendante de la notation utilisée, par exemple à Prüm, dès les environs de 900, où des notateurs Irlandais ont apporté une notation proche de

101 « Music of the Gallican rite » dans *NGD* (1980), t. 7, col. 113-125.

102 Dominique IOGNA-PRAT, « La Croix, le moine et l'empereur : dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an mil », *Haut Moyen Âge : culture, éducation et société (Mélanges P. Riché)*, Paris, 1990, p. 449-475, repris in *Études clunisiennes*, Paris, 2002, p. 75-92; Alain RAUWEL, « Liturgie monastique et société médiévale », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 5, 2013, mis en ligne le 29 janvier 2013, <http://cem.revues.org/12534>; DOI : 10.4000/cem.12534.

celle de Corbie¹⁰³; ou encore à Klosterneuburg, îlot lorrain en terres de Francie orientale¹⁰⁴. Au niveau du texte littéraire comme mélodique, ces influences sont parfois antérieures à la notation et attestent de différenciations bien ancrées, dès les VIII^e et IX^e siècles. Bien que parvenant finalement à une certaine unité liturgique, le monde post-carolingien perpétue par son inventivité une certaine fragmentation, caractéristique de la période mérovingienne et tardo-antique – non dénuée du reste d'une certaine unité. Cette unification constatée sur le plan philologique et musicologique n'est aucunement celle de l'imprimerie ancienne, encore moins celle de l'édition à échelle « industrielle ». Elle se construit à partir de plusieurs matrices parallèles, comme un arbre à plusieurs troncs, puisant librement dans ces branches, ce qui représente un schéma quand même plutôt inhabituel pour une musicologie médiévale trop dépendante de schémas de pensée hérités du XIX^e siècle¹⁰⁵.

Quelle chronologie ?

On décèle une légère antériorité des franges de l'Ouest sur le centre et l'Est (les divisions ne correspondent pas vraiment au partage de Verdun) : la refonte romano-neustrienne précéderait donc de peu la romano-austrasienne. La Neustrie aurait été plus active sous les mérovingiens et Pépin, alors que l'Austrasie, région d'origine des Pippinides et de Charlemagne, aurait été favorisée par la suite, à l'exception de Metz sous Chrodegang, par la Cour palatine d'Aix jusqu'à Louis le Pieux¹⁰⁶. Philippe Bernard avait estimé un décalage d'au moins une cinquantaine d'années entre les deux branches romano-neustrienne

(740) et romano-austrasienne du Grégorien (avant 850)¹⁰⁷. Des observations que corroborent maints détails à plusieurs niveaux, mélodique mais aussi liturgique : par exemple, les réécritures plus systématiques se manifestent davantage à l'Est comme en Lotharingie ou Lorraine, dès la Meuse et outre Rhin, par rapport aux traditions franques plus occidentales ou à certaines traditions italiques : la réécriture des intonations (introïts *Ad te levavi*, *Populus sion*, Sq. *Iubilemus omnes*, etc.) ; les multiples corrections d'un texte où la révision des grammairiens évoque l'influence des théoriciens, plus soucieux de conformité au système de l'*octoechos* ; les corrections à mobile théologique comme ce trope du *Kyrie Te Christe*, où l'introduction du « *rex supplices* » est nouvelle¹⁰⁸. La plus grande variabilité des mélodies en Neustrie et au Nord-Ouest de la France explique la difficulté de perception d'un type pourtant opérationnel, ainsi que le plus grand succès des versions lotharingiennes et « réformées » dans la diffusion des témoins, nettement plus massive à partir de la période ottonienne et du XI^e siècle. Le type neustro-insulaire est justement caractéristique d'une phase légèrement plus précoce de fixation orale-écrite des répertoires, par un systématisme moins absolu que son concurrent austrasien. Il n'est pas du tout le signe, comme l'avaient mal compris les restaurateurs du XIX^e siècle et leurs successeurs, d'une branche de moindre qualité de la tradition grégorienne, au contraire. L'étendue des variantes spécifiques comme certaines caractéristiques liturgiques indiquent bien davantage qu'une mosaïque d'initiatives individuelles : il s'agit bien d'une première phase d'expansion, puisque les ramifications, dans bon nombre d'exemples de l'édition, indiquent les aires non seulement franques, mais encore anglo-celtiques et italiques. Par exemple, le recours aux tropes pour l'introït de la fête de

Saint-Étienne, d'instauration ancienne, n'y est pas encore reléguée à part dans des tropaires mais, d'après les rubriques d'Arras et de Winchester (entre 970 et 1030), encore intégrés dans les livres liturgiques comme vers processionnels, avec une alternance entre un soliste et un chœur (Tp. *Cui astat*¹⁰⁹). Ce particularisme qu'on retrouve plus tard à Saint-Magloire de Paris vient conforter ce groupe Winchester-Arras-Francie du Nord. Le remploi comme trope d'introduction ou la relégation dans les tropaires est un indicateur chronologique. L'absence de tropes ne caractérise donc pas le type neustro-insulaire, au contraire : l'intégration de ceux-ci au Vieux-fonds semble plus continue, comme en témoigne un missel de Saint-Denis (*Den 2*). Au niveau des séquences, voici non seulement la forte présence de séquences de la première époque – qu'on retrouve aussi en Lotharingie – mais une configuration plus archaïque, qui conserve leur mélisme terminal en *a* dans les témoins¹¹⁰, concomitant aux remarquables joints mélodiques, toujours présents dans quelques intonations de séquences.

Il serait naïf de penser que le développement et la fixation du Grégorien ait maintenu un cloisonnement des types ou profils. Ces derniers ne représentent pas des traditions liturgiques distinctes, surtout pas une branche identitaire, nationale, dotée d'un style régional qui constituerait une sorte de dialecte comme on l'avait longtemps pensé¹¹¹. Nous utilisons en réalité ce concept pour illustrer une modalité de création puis de diffusion d'un corpus liturgique : les échanges entre centres, bien que respectant parfois des identités culturelles régionales, se sont opérés à champ ouvert, dans la très grande porosité des

matrices que le philologue reconstruit après coup, mais que le scribe et les écoles d'alors ne percevaient probablement pas de la même manière. Ces matrices ou types ne correspondent aucunement à des réservoirs cloisonnés : ils régissent simplement des principes de composition, de différenciation et s'inscrivent dans une diffusion multiple de la création musicale et liturgique dans les espaces, avant pendant et après l'*Imperium*. Les nécessités d'un culte vivant, en mouvement par l'aspect pratique des célébrations, de l'enseignement et des *artes memoriae*, prit largement le pas sur les questions purement philologiques. Même si elle procède à de nombreuses réécritures, la cité de Bénévent, dans le grand espace médian contigu à la Lotharingie, maintient, comme en Neustrie, de nombreux joints mélodiques, ainsi que de nombreux archaïsmes, qui à l'instar des traditions voisines, émilienne, piémontaise, lombarde ou ravennate ont maintenu des éléments pré-grégoriens. Bien des compositions pré-grégoriennes ou plus tardives, à large coefficient de diffusion, comme les deux versus *Tellus* (hymne de Flavius de Châlons de la fin du VI^e siècle) et l'*Omnipotentem* du carolingien Strabon (809-849), affecté aux Quatre-Temps de Septembre, rappellent que la paternité d'une tradition auctoriale dans la poésie n'implique aucunement une stricte fixité mélodique, depuis les hymnes ambrosiennes jusqu'à Notker, en passant par Venance Fortunat – sans parler des chefs-d'œuvre équivalents du côté byzantin ou oriental avec Jean Damascène ou Romanos le Mélode.

De mêmes processus furent à l'œuvre partout, indépendamment des matrices, car rares sont les traditions liturgiques à s'être cristallisées dès les VII^e-VIII^e siècles comme à Milan ou Bénévent : uniformisation, remodelages modaux, intégration de la poésie liturgique « nouvelle », réorganisation et régulation pour la diffusion. Par exemple, la réécriture de l'intonation de la séquence *Iubilemus omnes* affecte également Noyon, celle de l'introït *Ad te levavi* Nevers (*Niv 2*) ; l'impact géographique de la réécriture de

103 Yves CHARTIER, « De la Seille à l'Irlande ... », v. *supra*, chap. III, note 39, p. 110.

104 HUGLO 1990, p. 242.

105 t. 2, Planches, fig. 1 et 2, p. 385-386.

106 PICARD 1998 ; C. Page cite à cet égard, le *Liber traditionum*, rédigé sous Arn à Salzbourg. PAGE 2010, p. 339.

107 BERNARD 1996, p. 779.

108 t. 2, éd. *Anthol.* n° 66, p. 497.

109 *Id.*, n° 68, p. 500.

110 Rouen, Nevers, débordement dans le domaine lorrain avec Laon ou Prüm parfois.

111 Christelle CAZAUX-KOWALSKI, « Les 'dialectes' du chant grégorien », dans Vera MINAZZI et Cesarino RUINI (dir.), *La Musique au Moyen Âge*, CNRS, Paris, 2011, p. 38-41.

l'intonation de l'introït *Populus sion* enjambe aisément les clivages historico-géographiques des aires culturelles comme des types que nous avons défini. Soyons alors très prudents quant au cloisonnement hermétique de ces types ou matrices : les « contaminations » et le concours de plusieurs profils dans un cadre de développement aussi ouvert sont légion. Les signes d'une révision et d'une homogénéisation plus tardive en Lotharingie et surtout en Alémanie sont pourtant manifestes. L'antériorité et la précocité d'un type n'est pas forcément corollaire d'une prééminence ni d'une exclusivité, si l'on conçoit un schéma plus dynamique de la diffusion du *cantus* dans ce vaste Empire carolingien (t. 2, Planches, fig. 2, p. 386)¹¹².

La différenciation des types au long de la chronologie d'un temps long relève plus volontiers de la lente transformation des liturgies, qui tous les soixante ans, avec l'appui de centres régulateurs, changeait les pratiques. La volonté délibérée et « officielle » de donner une édition plus authentique, fût-elle adossée à une appellation – hélas souvent moderne – n'a que peu à voir avec les réalités d'une culture déjà unifiée oralement depuis de longs siècles.

À partir du x^e jusqu'au xiii^e siècle, les réformes ecclésiastiques s'appuieront sur plusieurs combinaisons possibles, brouillant alors la carte de la diffusion du *cantus*. Ce constat rend totalement caducs les critères philologiques de *majorité des témoins*, de même qu'une vision quantitative ou statistique de la copie des livres. Nous défendons dorénavant une posture, assise sur un large

112 Il est curieux à cet égard de constater la permanence de réflexes de pensée toujours emprunts d'arrière-plans d'approches nationalistes pour appréhender des réalités historiques plus complexes. Une des grandes difficultés dans l'analyse de la diffusion des sources à cette grande échelle d'espace et de temps est d'appliquer un modèle subtil, qui conjugue à la fois les données géographiques à une dynamique historique et chronologique toujours mouvante.

panel de sources d'un immense espace et dans la profondeur épaisse de transmission (fin ix^e-xvi^e siècle), qui contredit l'existence d'un livre archétypal. À l'instar de l'écriture caroline, la renaissance carolingienne a prôné l'unité dans la diversité, sans directivité ni imposition d'un livre spécifique, ni même d'un centre historique centralisé. La généalogie du *cantus* ne nécessite plus de *stemma*, mais appelle néanmoins à de nouvelles nomenclatures dont les incidences historiques sont à reconsidérer : la Neustrie, les Îles Anglo-celtiques, la Lotharingie, la Bourgogne et la Normandie, l'Angleterre normande de l'après-conquête sont autant d'étapes et avatars d'une acculturation sans cesse renouvelée. Dans ce contexte, les phénomènes de superposition et de concurrence entre traditions mélodico-textuelles, constatés dans plusieurs régions européennes qui ont été pionnières en matière de romanisation et de *renovatio* carolingienne (Angleterre de la pré-conquête, haute Italie et Francie occidentale)¹¹³, permettraient de repenser autrement cette hétérogénéité. Dès la seconde moitié du x^e siècle, les traditions semblent plus raréfiées en Alémanie comme dans les pays germaniques – disons dans l'empire ottonien. Elles résultent d'un développement et d'une large diffusion effectués non pas à partir d'une seule mais de deux matrices.

Avec ce modèle de développement, déjà en œuvre dans le stade oral de la transmission du *cantus* (vii^e-viii^e siècles) jusqu'aux premiers grands livres neumés du x^e siècle, viendront interférer par la suite d'autres phénomènes de remaniements, liés à des réformes ecclésiastiques, politiques et culturelles, qui en brouilleront encore le paysage. Par exemple, ces corrections de l'intonation de l'introït *Ad te levavi* dans le graduel de Nevers du xii^e siècle (*Niv 2*), les retouches dans le graduel d'Orléans au xiii^e siècle (*Orl+*), soulignent ces interférences entre deux

113 GUERREAU 1981.

types concurrents ; ou encore dans le graduel de Chartres 47¹¹⁴ et le célèbre tonaire de Dijon¹¹⁵, ces additions marginales dans le trait *Dixit dominus mulieribus*, inconnu à l'Est comme à Bénévent, qui montre là un réaligement de typologies « réformées » sur des témoins relevant du premier type neustro-insulaire. Autre exemple, la présence de l'acclamation pour les Innocents dans le *cantatorium* de Saint-Gall 359 (*Gal 1*), alors que beaucoup de témoins de cet espace ne tarderont pas à lui substituer un alléluia commun, indiquant ici une connexion avec ces groupes de l'Ouest, qui proscrivent l'usage de l'alléluia pour cette fête (Reims, Soissons)¹¹⁶.

Comment comprendre alors, dans ce contexte d'une transmission fragmentée et hétérogène, cette unité exceptionnelle des témoins de tradition rythmique de la fin du ix^e et du x^e siècle (Laon, Chartres, Bretagne, Aquitaine)¹¹⁷, si ce n'est que par une codification écrite effectuée plus tard, lors d'une plus grande maturité des notations ? La cohérence qui s'en dégage ne s'explique-t-elle pas par une réorganisation plus systématique et non par la dérivation d'un archétype « pur », production illusoire d'une genèse effectivement mal comprise ? La problématique de la tradition rythmique des notations neumatiques, traitée indépendamment de la transmission des textes chantés, laisse irrésolu ce véritable dilemme, d'autant plus manifeste que la cartographie des notations révèle de nombreuses zones mixtes et instables. Anjou et Touraine, partagées entre notation française et bretonne – probablement conditionnée par les nombreux échanges entre

114 *Pal Mus* XI, p. 28 (addition marginale inférieure dans une notation « française », distincte de la notation breton-chartraine du corps du manuscrit).

115 *Pal Mus* VIII, p. 314.

116 Il faudrait poursuivre l'examen des variantes du *cantatorium* Saint Gall 359 par rapport aux autres livres de Saint-Gall et aux principaux témoins alémaniques.

117 V. CULLIN 2004, qui évoque la « trop belle unanimité de la transmission mélodique », p. 24.

l'abbaye de Marmoutier et ses prieurés bretons – comme les régions mosanes de l'Eifel et Prüm où la notation de Corbie et des milieux irlandais du Nord de la France est influente malgré la présence d'un type lotharingien fortement établi. Les régions de Noyon-Soissons-Laon-Reims, à l'origine des inventions notationnelles¹¹⁸, restent extrêmement panachées par des systèmes notationnels qui entre 800 et 1000, dessinent une réalité unitaire de la transmission théorique plus qu'effective sur le terrain.

Rééquilibrage des disciplines et des sciences philologiques

Ces travaux de dégagement d'une « strate neustro-insulaire » viennent quelque peu enrichir la préhistoire du chant grégorien, longtemps confrontée à un « mur d'incertitudes » du fait de l'absence de notation musicale, de la rareté des sources narratives et de la complexité des interférences entre divers répertoires, de plus en plus difficiles à désigner par une appellation signifiante. Ils offrent un champ de recherches plus important que prévu, qui nécessite une méthodologie d'approche à la fois prudente et complexe. Cette préhistoire était encore bien trop dépendante d'une historiographie orientée par des concepts inappropriés, induite par les résultats d'une édition critique qui n'avait pas tiré les bénéfices des réévaluations des disciplines de l'érudition, de la philologie critique ni des travaux historiques. Ces derniers ont largement renouvelé l'approche traditionnelle de la renaissance carolingienne et des questions culturelles liées à l'ecclésiologie franque et ses rapports avec la centralité romaine, questions traversées par les notions d'acculturation et de modélisation différenciée. J'ai souligné l'enracinement de l'émergence grégorienne dans la continuité des

118 COLETTE 2003, p. 52.

répertoires liturgiques latins anciens et dans la diversité des rites et des traditions régionales, notamment dans les strates romaine, ambrosienne, vieil-italique, franque et anglo-celtique. Beaucoup de rites locaux et régionaux encore vivants cohabitaient avec les réorganisations prônées par la littérature narrative ; on pense en haute Italie à la tradition émilienne, parallèle aux traditions ambrosiennes et franques. Il n'y a pas de symétrie entre Grégorien et Ambrosien, car le contexte historique de cristallisation ne fut pas le même : « le chant milanais [est probablement] plus ambrosien que le romain n'est grégorien »¹¹⁹. Pourtant, les légendes apocryphes, analogues à la légende grégorienne, ne semblent pas toujours en conformité avec la réalité historique : « rien ne prouve que Charlemagne ait tenté une suppression autoritaire du rit ambrosien »¹²⁰. Vers 800, le chant ambrosien est à bout de souffle, la période de composition étant terminée depuis plusieurs décennies¹²¹. « La grégorianisation de l'Ambrosien est spontanée puis encouragée par les évêques et abbés francs réformateurs », ce jusqu'à Lothaire I^{er} (795-855) et Louis II (825-875)¹²² : un processus plus global donc, et pas seulement propre à Rome ni aux pays Francs. Il est aussi lié au passage à la minuscule caroline en Lombardie et au développement du sacramentaire gélasien du VIII^e siècle dans le diocèse de Milan¹²³. Complexe est le lien entre Bénévent et Milan, car on ne peut dire, malgré l'émergence commune du milieu Lombard, qu'une liturgie dérive de l'autre¹²⁴ : « elles relèvent d'un jeu d'influences réciproques et très complexes, antérieur à l'arrivée du grégorien »¹²⁵. Comme à Milan et même dans

les pays Francs, « l'arrivée du chant grégorien dans le domaine géographique du rit bénéventain n'est donc pas [seulement] le résultat d'une décision autoritaire de l'autorité politique »¹²⁶. Cette émergence, forme de romanisation, a pour effet de réduire le rit Vieux-bénéventain et en même temps de susciter un chant hybride, une sorte de version romaine locale du Grégorien, un chant romano-bénéventain.

La très rhétorique rupture de 752, argument des renaissances carolingiennes successives, certes appuyées sur des sources narratives plus abondantes qu'aux périodes antérieures, ne s'est pas structurée selon des schémas aussi simplistes que ce que l'historiographie a forgé, à une époque où les sciences historiques étaient encore balbutiantes quant aux civilisations médiévales et leur culture des textes, surtout des textes vivants, chantés dans le cadre de la liturgie. Le maintien de ce concept de « dialectes » régionaux du chant grégorien a entretenu une confusion entre l'émergence d'un répertoire avec celle d'un style propre, identifiable, avec des phénomènes de transmission comme de fixation, orale et écrite. La réalité va plus loin, conjugue simultanément le concept de type ou de branches parallèles, interactives entre elles avec celui des remaniements liturgiques et de la réécriture, littéraire et surtout mélodique. La toile de fond de ce paysage liturgique est bien celle des aires culturelles européennes et leurs clivages historiques, qui bravent les anciennes conceptions nationales ; elles ont survécu par l'intermédiaire d'appellations désuètes telles que la forme « allemande » du Grégorien, la tradition « française » ou même le recours au terme « italien », dont les anachronismes sont flagrants.

Après avoir défini des pôles d'élaboration régulateurs que furent les monastères francs de Neustrie, étroitement liés aux foyers irlandais et

¹²⁶ *Ibid.* p. 769.

¹¹⁹ BERNARD 1996A, p. 762.

¹²⁰ *id.* p. 764, déjà constaté depuis l'époque de Mgr Duchesne d'ailleurs (1900-1920).

¹²¹ *ibid.* p. 763.

¹²² *Ibid.* p. 764-765.

¹²³ *Ibid.* p. 765.

¹²⁴ *Ibid.* p. 768.

¹²⁵ *Ibid.* p. 769.

insulaire les plus anciens, puis dégagé quelques centres italiens essentiels dans l'émergence d'un chant grégorien qui est d'abord passé aux VIII^e et IX^e siècles par la branche *neustro-insulaire* puis *austrasienne*, antérieures à la prédominance de la branche *ottonienne* à la fin du X^e siècle, il convient alors de réévaluer précisément le poids de ces différents types et leurs inter-relations.

Une critique interne de la musicologie historique appliquée au chant grégorien est nécessaire : elle manque de concepts pour désigner ces phénomènes mal cernés comme l'hybridation. Est-ce que ce dernier est un concept clé pour comprendre l'émergence des chants grégoriens, qui ignorent une certaine homogénéité et une romanisation pourtant déjà effectives aux VI^e-VII^e siècles, comme le fait penser l'appellation « gallo-romaine » ? Le concept de *mutation* marque une évolution organique, structurelle et ornementale des répertoires, remodelés, parfois recomposés dans une fourchette qui va de 700 à 900. Ce concept ne concerne pas que le domaine « romano-franc », mais affecte aussi les autres traditions liturgiques locales, notamment les chants *Ambrosiens*, qui dans certaines franges de leurs répertoires ont cherché à imiter le Grégorien plutôt que le « Vieux-romain ». Ce dernier n'en est pas non plus exempt quand on observe les compositions un peu plus tardives et l'intégration d'éléments exogènes dans ses témoins des XI^e-XIII^e siècles.

Les appellations ne cadrent plus vraiment avec les réalités culturelles d'un monde pour lequel on ne peut pas non plus raisonner à l'aveugle – que chantait-on en Flandres ou en Alémanie au VII^e siècle, dans ces zones qui n'étaient encore qu'à peine évangélisées ? Supposer rétrospectivement que les répertoires qui s'y sont installés au X^e siècle étaient ceux d'origine est insatisfaisant à l'égard d'une rigueur intellectuelle et historique. Abrogeons purement et simplement de telles simplifications et leurs vieux schémas de pensée induits, hérités d'une philologie néo-lachmanienne et d'une musicologie

historique qui n'aurait pas intégré le renouveau des sciences historiques de l'après seconde guerre mondiale. Outre les nouveaux concepts, c'est le modèle même de construction de la critique historique qu'il faut changer. On ne pourra donc trouver une perspective salutaire à la compréhension du chant grégorien sans reconstruire une théorie épistémologique sur la conception des objets scientifiques, qui ne peut que se mettre en œuvre au niveau non pas *inter ni pluri* mais *supra-disciplinaire*¹²⁷.

Quelles pratiques éditoriales ?

Tous ces constats auront donc d'évidentes conséquences sur les futures pratiques éditoriales comme les transcriptions. Pourquoi sélectionner des témoins qui coïncident avec des leçons neumatiques *a campo aperto*, choisies préalablement, et ne pas adopter une plus grande rationalité au niveau historico-géographique ? Bien des transcriptions du nouveau *Liber antiphonarius* établi par Saulnier en 2005 procèdent aux mêmes types de restitutions « diplomatiques » et non critiques, se focalisant sur la leçon d'Hartker¹²⁸. Comment laisser sans appareil critique dans le *Graduale novum* des variantes aussi caractéristiques que l'*initium* de l'introït *Populus Sion* ? Ces pratiques « tradi-

¹²⁷ AUBERT 2010. Eduardo H. Aubert a rappelé à juste titre que ce n'est justement pas l'interdisciplinarité qui s'impose comme solution pour sortir de problématiques, mais quelque chose de bien plus général, supra-disciplinaire qui permette de trouver un cadre de pensée structurant tout un ensemble de disciplines historiques.

¹²⁸ *Antiphonale Monasticum*, p. 112, où l'exemple est également donné par HILEY 2009, p. 202-203. Les témoins de Worcester, à défaut de Winchester ou de tout autre centre Britannique n'auraient-ils pas été plus pertinents que le graduel de Toulouse ou le tonaire de Dijon/Fécamp ? On pourrait encore citer CROCHU 2002 ou les *Beiträge zur Gregorianik* qui n'investissent guère d'autres aires culturelles européennes que les témoins alémano-germaniques.

tionnelles » de restitutions diplomatiques¹²⁹, à la recherche d'une tradition apparemment plus cohérente, plus aisée à transcrire, ne sont pas véritablement critiques. Elles valorisent les versions de quelques grands centres européens, déjà connus des historiens de la musique. Or nos expériences d'édition¹³⁰ comme l'observation des plus importantes du xx^e siècle, par exemple les œuvres attribuées par Antoine Auda à Étienne de Liège, extrêmement diffusées pour les fêtes de la Trinité et de l'Invention de saint Étienne, quasiment universelles¹³¹, se révèlent rapidement insuffisantes dans l'appréciation exhaustive de la réception de tels répertoires et même, l'oubli de corpus parallèles qui émergeraient dans une collation plus systématique des sources ; de même le début d'édition des tropes du *Corpus Troporum* entreprise par Nicole Sevestre en 1975¹³², qui reste une édition personnelle – certes plus adaptée à la nature même de ces répertoires, vastes compilations unifiées de façon plutôt complexe – dans la tradition humaniste de la Renaissance, à cause de l'importance de critères d'appréciation

129 On regrette le peu de critiques à l'égard de ces pratiques, par exemple dans l'intéressant article d'E. H. AUBERT 2010.

130 Nous avons proposé dans la collection de l'Institute of Medieval Music, jadis à Ottawa, deux éditions, la première pour l'office de saint Denis, un corpus de la fin du VIII^e siècle remodelé sous l'abbatiat d'Hilduin vers 835, v. GOUDESENNE 2002B. Si les témoins de l'abbaye de Saint-Denis s'imposent comme une évidence pour la restitution des lectures de matines, comme les leçons de l'office, nous avons quand même élaboré un *stemma*, p. XXXVII-XXXVIII, très instructif pour les différenciations et quelques particularités qui révèlent dans ce cas l'insuffisance des seuls témoins du lieu d'origine du culte pour une édition critique. De même un peu plus tard, l'antiphonaire de Saint-Omer (GOUDESENNE/GIL), issu d'une collection privée, appelle aux concordances avec d'autres livres, ce qui amène à une prise en compte d'un trop grand nombre de témoins dans le cadre de cette collection de fac-similés (*Publications of Mediaeval Musical Manuscripts*).

131 AUDA 1923.

132 CT, vol. 1.

subjectifs, par opposition aux critères fermes de l'édition historico-critique. Les mutations que la transmission des sources nous révèle, respecte la conception de genèse d'un texte où l'oral interfère encore avec l'écrit et, où les scribes ne sont plus de simples « machines à écrire », mais des intellectuels associés à l'édition, la diffusion et la vie de textes, régulièrement remis à jour par les pratiques liturgiques vivantes.

L'édition *historico-critique* de chacune des composantes des répertoires liturgiques latins ne peut plus être pensée de façon cloisonnée¹³³. Les appellations rencontrent rapidement leurs propres limites, si elles veulent rendre compte des mécanismes d'élaboration progressive et perpétuellement remaniée des répertoires. Se pose donc aujourd'hui pour le musicologue la question de la méthode philologique, qui doit se dégager des conformismes conceptuels, induits par des appellations fabriquées, dont la réalité historique s'avère bien faible, voire inexistante, à tous les niveaux des disciplines (ecdotique, paléographie-sémiologie, codicologie, critique textuelle...). Il ne s'agit donc plus de retrouver comme jadis chez Lambillotte ou Levy un improbable *codex optimus*, même virtuel, avatar dépassé d'une philologie strictement *auctoriale*, qui chercherait toujours à réduire les attestations plurielles au profit d'un archétype unique¹³⁴. Mettons donc en pratique l'abandon d'une philologie *formelle* pour pratiquer une véritable philologie historique, qui ne cherche plus à dégager des branches *majoritaires*, mais à établir de nouveaux outils critiques pour mieux comprendre les mécanismes de différenciation entre ces branches, comme on l'a fait dans la comparaison

133 RICOSSA 2004 : « il est impossible de bien comprendre [les différents répertoires liturgiques] si on les isole les uns des autres, tout comme il est impossible d'étudier l'histoire d'une nation (ou) d'une personne, en l'isolant de tout leur contexte et de leurs relations ».

134 Frédéric DUVAL, *Pratiques philologiques en Europe*, École nationale des Chartres, Paris, 2006, p. 12.

des livres grégoriens avec le Vieux-romain, ce que l'on tarde à faire avec d'autres traditions, notamment ambrosiennes ou régionales. Si de nombreux arguments plaident aujourd'hui pour un retour favorable d'une orientation *ad manuscriptum* pour la généalogie des textes, l'édition hypertextuelle, qui fleurit avec les pratiques de l'édition numérique et de la TEI – probablement plus adaptée que l'informatique ancienne dans le traitement statistique des données – n'est pourtant pas sans poser quelques problèmes spécifiques. Une désorientation cognitive et une surcharge mnésique peuvent aussi conduire à un artefact, si l'historien des textes n'a pas la maîtrise intellectuelle des choix éditoriaux et s'il n'éradique pas à la racine les multiples conflits d'interprétation, sans oublier ce contexte d'une culture manuscrite à la fois écrite et orale¹³⁵.

Dans ce contexte oral-écrit, le concept de restitution n'a plus vraiment de sens s'il ne conduit pas vers l'édition historico-critique ou hyper-critique. Car restituer une version homogène, si elle n'est pas mise en perspective avec d'autres avatars et d'autres états, serait aussi absurde que de considérer comme canonique un texte français normand dont on ignorerait les pendants picards et wallons. Ainsi la scientificité d'une édition dépend fortement du contexte historique et culturel et n'a plus le même sens au xx^e qu'au milieu du XIX^e siècle – encore moins qu'aujourd'hui avec l'hypertexte numérique, qui apporte avec lui une nouvelle philologie. Aussi savants en apparence, ce ne sont pas ces tableaux des groupements du *Graduel critique*, permis grâce à l'utilisation de la statistique et de l'informatique, qui pourront aujourd'hui continuer d'assurer un véritable gage de scientificité : les principes de la critique textuelle ne naissent pas de « théories » mais de l'expérience concrète

135 *Id.*, p. 13 ; nous renvoyons le lecteur au reclassement des témoins manuscrits, entrepris pour l'édition, Anthol., préambule, p. 439-440.

de l'éditeur¹³⁶. Il faut donc mettre en parallèle l'historicité de l'interprète et l'historicité du texte : le problème n'est pas tant la méthode que ceux qui l'appliquent. Or justement, l'interprétation n'est jamais absente de l'établissement d'un texte ; c'est cette conclusion à laquelle parvient la nouvelle philologie, près d'un siècle et demi après Lachmann, surtout après la réévaluation essentielle de la composante orale de la tradition écrite¹³⁷.

Dans le sillage des éditions du *Corpus Troporum*, l'édition critique du chant grégorien a de beaux jours devant elle et doit poursuivre la mise au point de techniques éditoriales qui intégreront concrètement ces nouveaux concepts et ces pratiques plus neutres, débarrassées d'appellations faussées et peu historiques, lointains avatars des éditions modernes qui ont privilégié une forme à l'exclusion d'autres. Ainsi, si l'on préfère maintenir l'idée de l'unité au travers de la dénomination d'un chant grégorien en Europe, et non de chants grégoriens, il faut l'associer à cette idée d'émergence complexe plaidée par Van der Werf, une émergence qui résulte d'un modèle de création à plusieurs matrices et d'un système de diffusion à plusieurs branches, comme d'un arbre à plusieurs troncs.

Il n'est plus possible désormais de différencier nettement les répertoires ou les types de liturgies latines et leur donner une appellation sûre et stable, comme l'a récemment montré Susan Rankin à propos du *De laude dei* d'Alcuin, qui évoque une couche iro-gallicane, très proche en l'occurrence du monde culturel des centres abordés ici¹³⁸. Luca Ricossa insistait dans sa critique de Philippe Bernard sur la sous-évaluation

136 FORNARO 2011, p. 4.

137 CULLIN 2004, p. 14.

138 RANKIN 2013, p. 254, mais encore Frank LAWRENCE « What Did They Sing at Cashel in 1172? Winchester, Sarum and Romano-Frankish Chant in Ireland », *Journal of the Society for Musicology in Ireland* 3 (2007-2008), p. 111-125.

des contre-parties mozarabes et ambrosiennes de chants déjà largement connus tel l'introït *Dominus dixit*, qui apportent parfois des perspectives nouvelles sur un répertoire qu'on semblait connaître avec suffisance¹³⁹. Pour Matthieu Smyth, la strate hispano-gallicane constituerait une tradition très importante, restée orale, développée du VII^e au X^e siècles, puis hybridée avec d'autres traditions plus hégémoniques (Romain, Grégorien...). Son style se caractériserait par des invocations au Christ, un aspect euhologique, une narration dramatique, résultant souvent de la traduction de tropaires byzantins ; parfois des textes non-psalmiques (offertoires entre autres), non-scripturaires ou apocryphes¹⁴⁰. Toutefois, la distinction entre cette strate hispano-gallicane et les compositions locales carolingiennes ou du X^e siècle reste bien difficile. Le Gallican ne peut évidemment être pensé comme le pendant symétrique du Grégorien ni du Vieux-romain. Résoudre ces répertoires à des équations est absolument inconvenant¹⁴¹, y compris pour ce Vieux-romain lui-même, qui n'est pas à l'abri de porosités avec d'autres couches ou d'autres apports ; voici partout des conglomerats, certes plus ou moins homogènes, qui rendent compte d'une histoire en mouvement et qui n'ont jamais fossilisé comme telles des couches depuis je ne sais quel « âge d'or »¹⁴², n'en déplaise à une vision plus platonicienne du *cantus*.

Or la diffusion de maintes caractéristiques de cette branche ou strate *neustro-insulaire* du *cantus* dans le cours du VIII^e siècle se retrouve principalement en haute Italie, à une époque où

139 RICOSSA 2004.

140 SMYTH 2000, p. 32 et sq.

141 Par exemple dans cet article de Kenneth LEVY, « Gregorian chant and the Romans », *Journal of the American Musicological Society* 56 (2003), p. 5-41, où les concepts et les délimitations des répertoires par appellation, pseudo-historiques, n'ont pas toujours de réalité dans les sources.

142 Allusion aux catégories établies pour l'Office par FRÈRE 1901.

les connexions avec l'Ambrosien et des traditions locales étaient encore envisageables, avant et pendant les conquêtes de Charlemagne en Lombardie autour de 775¹⁴³. Dans ce contexte, il semble alors difficile de maintenir les points de vue souvent « nationalistes » qui encadrent ces répertoires spécifiques, jusqu'alors considérés comme gallicans : les antiennes de fraction, *Venite populi* ou *Emitte spiritum*, les antiennes de procession des Rameaux *Cum audisset* et *Collegerunt*, ne semblent plus correspondre à des répertoires régionaux mais bien relever d'une première romanisation, peut-être antérieure à la réforme carolingienne. Ne pourrait-on pas réévaluer cette refonte romano-franque selon un processus plus progressif, continu, entre la fin du VII^e siècle et 750 ?

De genèses stratifiées en développements transitoires

La pierre posée dans la reconstruction du paysage historique du chant liturgique occidental du premier millénaire invite à une véritable « mutation culturelle », qui poursuit les méthodes et la vision très innovante des archéologues, philologues et historiens d'art. Elle marque un pas affirmé qui part d'une conception centralisée de l'œuvre ou du texte d'auteur, vers des schémas plus complexes et plus riches dans l'élaboration des corpus littéraires et musicaux européens. L'hypothèse « neustrienne », alternative à des problématiques demeurées jusqu'alors « en impasse », permet d'entrevoir une véritable *empreinte*, perceptible à plusieurs niveaux, chronologique, géographique et stylistique, même si elle ne définit évidemment pas un répertoire, ni véritablement un « dialecte » du chant grégorien. La stratification que nous avons souhaité mettre en évidence prend ses racines avant la codification

143 HUGLO-AGUSTONI 1956 ; BAILEY 2000.

écrite du X^e siècle, dans une formalisation moins aboutie que les meilleures notations neumatiques concurrentes, mais qui renvoie effectivement à la période où ces phénomènes de différenciation culturelle, d'acculturation, analogues dans d'autres domaines du savoir, se sont organisés sous les voix vibrantes des chantres avant d'être consignés définitivement sur le parchemin grâce à l'encre de leurs plumes...¹⁴⁴

Le mythe d'un Grégoire le Grand unificateur de la liturgie, promoteur de la *schola cantorum* romaine voire compositeur, même s'il trouve ses racines dans une époque effectivement haute, ne doit pas faire obstacle à une analyse plus structuraliste et critique des émergences des répertoires liturgiques de l'Europe latine, notamment du chant grégorien¹⁴⁵. Ce dernier fut tellement « fabriqué » et acculturé aux réseaux et écoles de chantres, *scriptoria* inscrits dans de constants mouvements de renaissance, qu'on devrait le décliner au pluriel, comme les traditions byzantines : des traditions grégoriennes qui se façonnent, évoluent puis se stabilisent dans des formes légèrement différenciées, au contact de plusieurs traditions liturgiques, la romaine ne constituant qu'un noyau, certes central mais non exclusif, bien des traditions locales et des familles liturgiques classées jadis dans les résidus gallicans, disons francs, ambrosiens, anglo-celtiques et hispaniques devant être impérieusement réévaluées¹⁴⁶. On perçoit alors nettement mieux

144 Allusion au titre du *Variorum* TREITLER 2003.

145 Tout comme une relecture trop orientée du rôle des pères ou des souverains fondateurs, Ambroise, Grégoire, Pépin, Charlemagne, Louis ou Charles...

146 v. CULLIN 2004, p. 65-66, qui insiste sur la dimension avant tout mémorative du chant grégorien : « toutes ces compositions sont 'mémoratives', faites de digestion et de rumination des répertoires dans lesquels la mémoire puise librement en formalisant, en corrigeant, en adaptant, en polissant, mais en établissant durablement dans le temps le résultat (...) dans une archéologie de la langue et du geste qui confine au dédale, où la tradition locale en est le lieu de rencontre ».

les liens qui unissent les pratiques aux différents rites des pays Francs, que l'on peut appeler gallicans au sens large, regroupant les traditions hispaniques et ambrosiennes, où ces traditions locales présentent une certaine importance aux côtés d'un alignement indiscutable sur les traditions romaines. Les reliquats comme les strates des différents états de liturgies suffisamment unifiées pour ne pas être réduites à de simples liturgies « locales » s'accrochent à la romanisation et fusionnent sans scrupules différents apports, dans une sorte de syncrétisme qui déstabilise toute généralisation simplificatrice, obligeant un recours prudent aux appellations et aux généralités.

Ces travaux vont à l'encontre de tendances historiographiques néo-lachmaniennes, passivistes et étonnamment résistantes¹⁴⁷, bien trop marquées par des conceptions inadéquates au monde culturel des VII^e-X^e siècles, où le concept de texte n'a absolument pas la fixité ni la stabilité des périodes plus récentes et dans lequel la part d'oralité est encore largement fonctionnelle et donc structurante¹⁴⁸. Les acquis des écoles européennes des deux premiers tiers du XX^e siècle, ayant bien évidemment façonné et structuré nos savoirs, doivent néanmoins faire l'objet d'une critique réelle, notamment l'héritage de la paléographie musicale et de la sémiologie grégorienne dont Solesmes représente peut-être l'épigone, à tort. Le terme de *restauration* traduit bien cet ancrage dans un siècle très connoté idéologiquement, le XIX^e siècle, corollaire d'un Moyen Âge reconstruit et artificiellement unifié. C'est toute la philologie musicale qu'il faut reconsidérer selon des méthodes nouvelles, la musicologie ayant beaucoup à apporter aux sciences philologiques, dans la mesure où son

147 Qualifiées de « révisionnistes » par Peter JEFFERY 1995, p. 236.

148 Ce qui rejoint la thèse d'ELICH 1988 comme les travaux d'histoire linguistique de BANNIARD 1992.

objet a trait à une pratique orale et vivante - ce qui n'est pas toujours le cas pour la littérature.

L'histoire de la musique est confrontée à ses propres limites quand elle tente de mettre en corrélation les documents narratifs du haut Moyen Âge (capitulaires, décrets, textes prescriptifs...) avec les témoins manuscrits codifiés quelques siècles plus tard et qui découlent de pratiques culturelles nouvellement introduites entre temps. Pire, l'histoire musicale fait fausse route quand elle transpose, consciemment ou non, maintes problématiques anachroniques (romanisation, unification, ecclésiologie) sur les réalités des pratiques cantorales du premier millénaire, diverses et multiples. C'est sous un angle bien différent qu'il faut repenser les conséquences des renaissances carolingiennes successives, qui peuvent être revisités sous d'autres perspectives : rien n'est moins sûr d'abord que l'idée que les Francs et les peuples d'Europe de l'Ouest se faisaient du chant de l'église romaine, ait effectivement correspondu avec un répertoire exact, encore moins avec les témoins qui ont été compilés plusieurs siècles après, notamment les manuscrits du chant dit « vieux-romain ». Ces derniers, évidemment précieux par les formes archaïques partiellement conservées, reflètent aussi des remaniements et les mutations qu'on trouve dans l'ensemble des répertoires, loin d'être étanches et confinés dans une forme qui donnent lieu à une appellation sûre. La linguistique peut alors nous fournir les outils conceptuels pour penser des corpus musicaux selon des schémas plus ouverts et interdépendants : les intentions rhétoriques affichées des Carolingiens, se référant à l'unité romaine - qui trouve un formidable écho sous Napoléon III - ne signifient aucunement que ces derniers reprirent comme telles des formes de chant fixées et stables *stricto sensu*.

Comme cette image d'Épinal d'un *Gregorius fabricator* dont certains savants autour des milieux sangalliens ont promu la légende sur une durée de plusieurs générations, ces lettrés carolingiens, les chantres, ont été également ordonnateurs,

créateurs, conservateurs et inventeurs d'une liturgie qui s'est épanouie dans la « diversité de l'unité ». Mais aussi, chose essentielle à souligner, ce ne sont pas vraiment ces Carolingiens qui constituèrent le point de départ de « l'émergence grégorienne » : celle-ci a probablement commencé bien avant, dans une période mérovingienne dont les traces restent palpables au travers des remaniements des siècles postérieurs, constat largement pressenti dans les études liturgiques. La corrélation entre la renaissance carolingienne de Pépin et Charlemagne ne fut pas forcément seule fondatrice d'un chant romano-franc, déjà établi auparavant et encore en devenir. Les outils de construction et d'uniformisation de répertoires liturgiques latins correspondent effectivement aux média et aux réalités culturelles d'alors : la mémoire des chantres, les livres, puis le classement des tonaires et enfin - et seulement - la notation musicale, qui arrive en dernier et correspond plus volontiers à la seconde voire à la troisième renaissance, entre Charles le Chauve et Otton I^{er} (870-960).

Ces réalités culturelles conduisent donc à l'évidence d'un monde fragmenté où la transmission des répertoires ne suit aucunement les schémas que nous avons connus grâce à l'imprimerie ni au solfège moderne. Ainsi, du point de vue philologique, la recherche de manuscrits « originaux » ou d'un archétype semble un leurre car, même si certains documents semblent certes fondateurs, ils n'expliquent en rien la totalité de la transmission du chant dans un espace aussi vaste ou dans une durée où le principe des formes artistiques n'est pas la stabilité, mais la métamorphose. Plutôt que de chercher une origine unique et une transmission centralisée, ce livre promeut plus volontiers une conception *stratifiée* de ces émergences « grégoriennes ».

Cette strate que j'appelle « neustro-insulaire », appellation évidemment artificielle, comme toute appellation - résultat d'une longue investigation philologique et d'une spéculation contemporaine qui n'aurait pu être perçue comme catégorie

distinctive au Moyen Âge lui-même - défend l'idée d'une réorganisation progressive des liturgies romano-franques, où le rôle des Îles Anglo-celtiques a joué un rôle essentiel. Elle affirme ainsi l'avance de ces contrées et des franges nord-occidentales atlantiques des pays Francs dans la mise en œuvre d'un processus qui sera rapidement associé à la « renaissance carolingienne » du milieu du VIII^e siècle¹⁴⁹. Un résultat qui s'affronte à la thèse de l'archétype *unique* d'un Dom Hourlier qui, dans les années 1980, l'avait localisé dans le Nord-Est de la France, vers 760-790¹⁵⁰. On peut alors nettement comprendre un mécanisme d'élaboration et de diffusion de ces émergences « grégoriennes » à partir de plusieurs centres et de plusieurs matrices, par une combinaison complexe et assez libre de plusieurs « types », à l'instar des sacramentaires où Metz représente un élément dans ce maillage dense et non *le* centre. Dans le domaine du chant plus encore que celui des livres liturgiques, on ne voit guère d'*editio princeps* qui, comme l'*Hadrianum* - dont l'impact dans les traditions liturgiques serait finalement beaucoup plus restreint¹⁵¹ - aurait supplanté les précédentes pour imposer une norme, définie *ex cathedra* dans des textes officiels. En effet, dans la seconde phase du premier millénaire chrétien, le modèle de transmission - n'en déplaise aux réformateurs cisterciens ou médicéens - n'est pas du tout celui auquel aspirerait l'idéalisme d'une œuvre homogène. Charlemagne, que d'aucuns eussent souhaité qu'il apposât son sceau sur un manuscrit normatif, n'a émis aucun décret contre ces centres qui, sans aucun comité éditorial, se sont permis de transmettre, de réorganiser et d'enrichir les héritages immémoriels de l'Église romaine, complétés, glosés, tropés et farcis d'une multitude de compositions ou d'inventions qui

n'ont jamais provoqué la décadence du chant grégorien, mais plutôt magnifié sa grandeur, nous étonnant, à l'instar des textes bibliques, par la moderne réalité du véritable *hypertexte* que ce « trésor de l'Europe » constitue.¹⁵² Comme le pressentait Philippe Bernard, la renaissance autour de Charlemagne et Louis le Pieux peut être entrevue comme un rattrapage de l'Austrasie et de la Lotharingie sur la Neustrie et les Anglo-Irlandais, d'où cette hypothèse des deux phases romano-neustrienne, puis romano-austrasienne dans une renaissance qui n'a pu se construire d'un seul bloc. Une telle diffusion du *cantus* ne peut plus guère s'expliquer par le seul phénomène des notations neumatiques, très différenciées mais toujours par une transmission orale où les différenciations pourraient remonter aux débuts de l'époque carolingienne, voire à celle des partages mérovingiens, sous Charles Martel, lorsque la dualité entre Austrasie et Neustrie fut à son apogée.

S'il reste à brosser un panorama plus critique des traditions des pays Alémaniques et Germaniques, leur inscription dans la phase romano-austrasienne et surtout dans la renaissance ottonienne qu'un Pierre Riché considère comme la « troisième renaissance carolingienne », vient quelque peu bousculer l'historiographie traditionnelle du chant grégorien. Pourtant nos résultats, sur le plan des variantes mélodiques comme de la réécriture des textes ou d'aspects plus liturgiques et littéraires, sont sans appel : la forme ottonienne, dont on entrevoit nettement les influences à Rome comme dans la Péninsule italique, n'est pas vraiment la *première forme* de Grégorien. En témoignent ces connexions entre les formes neustro-insulaires et les traditions alto-italiques et ambrosiennes, sans parler des reliquats gallicans ou des substrats franco-hispaniques. Les traditions méridionales de l'Italie,

149 Anita GUERREAU-JALABERT 1981.

150 HOURLIER 1995 (article posthume, rédigé en 1957).

151 DÉCRÉAUX 1985.

152 Allusion aux propos rapportés d'Olivier Messiaen à l'égard du chant grégorien.

souvent évoquées pour leur archaïsme, ne sont pas pour autant dénuées de restructurations, de remodelages ni de remaniements, empruntés à des modèles élaborés plus tardivement : par exemple à Bénévent qui, par certains aspects, présente des points de convergence avec les traditions du Nord-Ouest, à la fois avec la branche neustro-insulaire, par ses nombreux joints mélodiques, mais principalement avec la branche lotharingienne. C'est un véritable bonheur, après plus d'une quinzaine d'années de prospectives et d'explorations dans ce vaste corpus des traditions grégoriennes au travers de ses innombrables témoins, de parvenir de manière indépendante, sans orientation de recherche préconçue, à des résultats très proches de ceux d'un Van der Werf ou d'un Jeffery. Au moment où ce dernier annonçait une reprise en main du CAO en 1995, il insistait sur ces processus d'acculturation qui valident un point de vue sur le développement du chant liturgique et des rites qui ne repose pas sur un archétype fixe et unique, stable dans l'espace et le temps, mais consiste en des développements différenciés d'un noyau, d'un répertoire, d'un « Vieux-fonds » *in statu nascendi*¹⁵³. L'origine du grégorien ne consiste donc pas en un archétype écrit et fixé uniforme, exporté une fois pour toutes, mais en des refontes continues, légèrement différentes les unes des autres, résultant d'initiatives individuelles et de personnalités publiques de toutes sortes, officielles ou non. Un développement qui s'inscrit dans des phases successives de remodelages, de stratifications et de profils-types parallèles, en interaction avec des traditions plus anciennes, éventuellement locales, à l'instar des traditions ambrosiennes ou hispaniques, que l'on pourrait associer à l'image des *palimpsestes* dans ce concept de recouvrement de traditions successives :

153 Expression de VAN DER WERF 1983, I, p. 109.

« However it is time to recognize that we are not dealing with a single historical event, but with a long historical period, during with repeated waves of Roman influence washed over many parts of the West at different times, with varying strenghts, and with varying effects »¹⁵⁴.

La poursuite de travaux pour étayer ces points de vue devra proposer une édition critique plus exhaustive des lieux-variants mélodiques, qui feront faire l'objet d'une véritable science ecdotique, tâche difficile, nécessitant une approche pluri-disciplinaire. L'oralité des pratiques cantorales ne pouvant donner lieu à une conception trop mathématique de la fixation écrite du *cantus*, il n'y a pas à se désoler d'un tel paysage fragmenté mais uni, riche dans sa diversité, qui révèle toute la subtilité des *media* culturels de ce premier millénaire chrétien. Il ne s'agit plus là d'un chaos, mais plutôt d'un reflet de pratiques liturgiques et musicales vivantes, ayant donné lieu à un empilement dans le temps, et en même temps à une prolixité d'un très vaste espace, qu'il nous est aisé d'observer grâce aux formidables progrès de la photographie, de l'informatique et des sciences numériques, renforçant le concours d'une érudition toujours plus poussée. Les perspectives offertes dans ce livre, modestes, davantage en conformité avec les découvertes de la linguistique et de la philologie, renouvellent donc une musicologie qui gagnera en scientificité, en abandonnant les mythes d'une modernité anachronique et en acceptant cette *fabrication* effectuée par des générations de chantres et de scribes, dont la voix et le calame agissaient, consciemment ou non, selon des codes culturels d'un monde revêtu d'une inventivité prolifique et nourri d'une capacité de transmission qui nous éblouit toujours.

154 JEFFERY 1995, p. 240.

Bibliographie

Éditions usuelles, catalogues, dictionnaires, éditions monumentales

- AH *Analecta hymnica medii aevi* (éd. Guido Maria DREVES, Clemens BLUME, Henry Marriott BANNISTER), Leipzig, 1886-1922, 55 vol.
Analecta hymnica medii aevi : register (éd. Max LÜTOLF), Bern-München, Francke, 1978.
- AMM *Antiphonale missarum juxta ritum sanctae Ecclesiae Mediolanensis*, Rome, Desclée, 1935.
- AMS *Antiphonale missarum sextuplex*, Bruxelles, Vromant, 1935, réimpr. Rome, Herder, 1967.
- CAO HESBERT Dom René-Jean, *Corpus antiphonalium officii*, Rome, Herder, 1963-1979, 6 vol.
 (Rerum ecclesiasticarum documenta, Series maior, Fontes, 7-12). T. V et VI (supplementum).
- CAO Fontes
- CLA LÖWE Elias Avery, *Codices Latini Antiquiores. A Paleographical Guide to latin manuscripts prior to the Ninth Century*, Oxford, 1934-1971, 11 vol. et 1 suppl.
- CLLA GAMBER Klaus, *Codices liturgici latini antiquiores*, Freiburg, Universitätsverlag, 1968 (2^e éd.), (*Spicilegii Fiburgensis Subsidia*, 1) ; *Supplementum*, 1988.
- CT *Corpus troporum*.
 I.- JONSSON Ritva, *Tropes du propre de la Messe 1. Cycle de Noël*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1975 (*Studia Latina Stockholmiensia*, 21).
 III. - BJÖRKVALL Gunilla, IVERSEN Gunilla, JONSSON Ritva, *Tropes du propre de la Messe 2. Cycle de Pâques*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1982, (*Studia Latina Stockholmiensia*, 25).
- DACL *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* (éd. CABROL Fernand, LECLERQ Henri et MARROU Henri), Paris, Letouzey & Ané, 1907-1953, 15 vol.
- DHGE *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, Paris, Letouzey & Ané, 1912-
- GR *Le Graduel romain, édition critique par les moines de Solesmes, t. II, Les sources, Solesmes, 1957, t. IV, Le texte neumatique, i : le groupement des manuscrits, Solesmes, 1960 ; ii : les relations généalogiques des manuscrits, Solesmes, 1962.*
- GT *Graduel Triplex*, Solesmes, 1979.
- Leroquais, Bréviaires LEROQUAIS Victor, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1934, 5 vol.
- Leroquais, Sacramentaires ———, *Les sacramentaires et les missels manuscrits...*, Paris, 1924, 3 vol.
- MGH SRM *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Merovingicarum*, Berlin, Weidmann, 1885-1920, 7 vol.
- MMS René-Jean HESBERT, *Monumenta monodica medii aevi*, Mâcon, Protat, 1952-
- NGD *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, (éd. Stanley SADIE), 20 vol. London, Macmillan, 6th ed. 1980 ; 7th ed., 2001.
- OTT Ott Carl, *Offertoriale sive versus offertoriorum* (1935), rééd. Dom Rupert FISCHER, Solesmes, 1978, 1985.

- Pal Mus *Paléographie musicale : les principaux manuscrits de chant grégorien, ambrosien, mozarabe, gallican (deux séries)*, Solesmes, 1889- (22 volumes).
- RISM *Répertoire International des Sources Musicales*, München, Henle.
- B III, 2. - *The Theory of Music, from the carolingian era up to 1400* (éd. J. SMITS VAN WAESBERGHE), 1961.
- B IV, 1-2. - *Manuscripts of Polyphonic Music, 11th-early 14th Century* (éd. Gilbert REANEY), 1966.
- B V, 1. - *Tropen- und Sequenzenhandschriften* (éd. Heinrich Husmann), 1964.
- RISM Huglo B XIV. - *Les manuscrits du processional* (éd. Michel HUGLO), 1999, 2004, 2 vol.

Références (identification des pièces)

- AH *Analecta hymnica medii aevi* (renvoi au n° de pièce et non à la page)
- BHL Textes hagiographiques
- CAO HESBERT Dom René-Jean, *Corpus antiphonarium officii*, 6 vol., Rome, Herder, 1963-1979 (*Rerum ecclesiasticarum documenta*, Series maior, Fontes, 7-12).
- CAO¹³ Renvoi au formulaire complet d'une fête
- CAO 1321 N° de pièce
- CID Index of Gregorian Chants - Office (University of Western Ontario), <http://cantusindex.org>
- CT *Corpus troporum*
- GT *Graduale Triplex*, Solesmes, 1979
- HB HOFMANN-BRANDT Helma, *Die Tropen zu den Responsorien des Officiums*, Erlangen, Nürnberg, 1971, 2 vol.
- LG *Liber gradualis*, Solesmes, 1895
- LMK LANDWEHR-MELNICKI Margaretha, *Das einstimmige Kyrie des lateinischen Mittelalters*, Regensburg, Bosse, 1955 (*Forschungsbeiträge zur Musikwissenschaft*, 1)
- MMMA (StM) *Monumenta monodica Medii Aevi*
I. Hymnenmelodien. Bruno STÄBLEIN, *Die mittelalterlichen Hymnenmelodien des abendlandes*, Kassel, Bärenreiter, 1956. (ou *StM*)
VII. Alleluia-Melodien. Karl-Heinz SCHLAGER, *Alleluia-Melodien*. I., bis 1100, Kassel, Bärenreiter, 1968.
VIII. Alleluia-Melodien. Karl-Heinz SCHLAGER, *Alleluia-Melodien*. II., ab 1100, Kassel, Bärenreiter, 1987.
XIII. Sequenzen. David HILEY, *Das Repertoire der normanno-sizilischen Tropare*. I. Die Sequenzen, Kassel, Bärenreiter, 2001.
- RH CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum*.
- RISM *Répertoire International des Sources Musicales*, München, Henle.
- ThK SCHLAGER, *Monumenta monodica medii aevi* (Alléluias).
- VP *Variae Preces ex liturgia tum hodierna tum antiqua clectae aut usu receptae*, Solesmes, 1892.

Éditions de sources et manuscrits

- Pal Mus *Paléographie musicale*, Solesmes, 1889-
- t. 1 *Le Codex 339 de la Bibliothèque de Saint-Gall* (X^e s.) : Antiphonale missarum sancti Gregorii, Solesmes, 1889.
- t. 4 *Le Codex 121 de la Bibliothèque d'Einsiedeln* (IX^e-XI^e s.) : Antiphonale missarum sancti Gregorii, Solesmes, 1894.
- t. 5 et 6 Solesmes, 1896 (fac-similé) et 1900 (transcription).
- t. 7 et 8 *Antiphonarium tonale missarum XI^e s.* : *Codex H 159 de la Bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier*, Solesmes, 1901.
- t. 9 *Antiphonaire monastique, XII^e s.* : *Codex 601 de la Bibliothèque Capitulaire de Lucques*, Solesmes, 1906.
- t. 10 *Antiphonale missarum sancti Gregorii, IX^e-X^e s.* *Codex 239 de la Bibliothèque de Laon*, Solesmes, 1909.
- t. 11 *Antiphonale missarum sancti Gregorii, X^e s.* *Codex 47 de la Bibliothèque de Chartres*, Solesmes, 1912.
- t. 12 *Antiphonaire monastique, XIII^e s.* : *Codex F. 160 de la Bibliothèque de la Cathédrale de Worcester*, Solesmes, 1922.
- t. 13 *Le Codex 903 de la Bibliothèque Nationale de Paris, XI^e s.* : *Graduel de Saint-Yrieix* Solesmes, 1925.
- t. 15 *Le Codex VI. 34 de la Bibliothèque Capitulaire de Bénévent*, Solesmes, 1955.
- t. 16 *Le manuscrit du Mont-Renaud, X^e siècle : Graduel et Antiphonaire de Noyon*, 1955, 1^{re} éd., 1989, 2^e éd.
- t. 18 *Le Codex 123 de la Bibliothèque Angelica de Rome (XI^e s.) : Graduel et tropaire de Bologne*, Berne, Lang 1969.
- t. 19 *Le Manuscrit 807, Universitätsbibliothek, Graz, XI^e s.* : *Graduel de Klosterneuburg*, Berne, Lang, 1974.
- t. 20 *Le manuscrit VI-33, Archivio arcivescovile Benevento, Missel de Bénévent, début du XI^e siècle*, Berne-Francfort, Lang, 1983.
- t. 21 KELLY Thomas Forrest, *Les témoins manuscrits du chant bénéventain*, 1992.
- t. 22 LIVIJANIC Katarina, *Montecassino, Archivio dell'Abbazia, ms. 542, antiphonaire du XII^e s.*, Solesmes, 2014.
- t. II/1 *Antiphonaire de l'office monastique transcrit par Hartker : mss. Saint-Gall 390-391 (980-1011)*, Solesmes, 1900, 1^{re} éd., 1970, 2^e éd., 1992, 3^e éd.
- t. II/2 Cantatorium, IX^e s., n° 359 de la *Bibliothèque de St-Gall*, Solesmes, 1924.
- Ben 40 ALBAROSA Nina -TURCO Alberto, *Benevento Biblioteca Capitolare 40*, Padova, La linea editrice, 1991
- Gac 776 ———, *Il cod. Paris BNF lat. 776*, Padova, La linea editrice, 2002
- Ver 759 ———, *Verdun, Bibliothèque municipale 759 missale*, Padova, La linea editrice, 1994
- GOUDESSENNE/GIL GOUDESSENNE Jean-François et Marc GIL, *L'Antiphonaire de la Paix des Princes chrétiens*, calligraphié par Michel Reymbault et enluminé par Françoise de Heuchin (Saint-Omer et Lille, vers 1550-1560), Ottawa, Institute of Mediaeval Music, 2003.
- HILEY 1998 HILEY David, *Oxford, Bodleian Library MS. e Mus. 126 (The York Processional)*, Ottawa (*Veröffentlichungen mittelalterlicher Musikhandschriften / Publications of Mediaeval Musical Manuscripts*, 23), 1998.
- HILEY 2001 ———, *Das Repertoire der normanno-sizilischen Tropare I : Die Sequenzen (Monumenta Monodica Medii Aevi, 13)*, Kassel, 2001.

- COLETTE 2006 COLETTE Marie-Noël, *Tropaire-séquentiaire-prosaire-prosulaire de Moissac*, Paris, Société française de musicologie (1^{re} série, XXVII), 2006.
- Pmaz MAÎTRE Claire, *Graduel de l'abbaye royale de Saint-Denis, début XI^e siècle* (*Manuscrit 384 de la Bibliothèque Mazarine*), Arles, Actes Sud, 2005.
- Btrg Greg Beiträge zur Gregorianik, Regensburg, 1985- N° 57 (2014), (index des pièces restituées, p. 113-119).
- FOLEY 1990 FOLEY Edward B., *The First Ordinary of the Royal Abbey of St-Denis in France* (Paris, Bibliothèque Mazarine 526), Fribourg (*Spicilegium Friburgense*, 32), 1990.
- BROU 1955 BROU Louis, *The Monastic Ordinal of St. Vaast's Abbey* (*Henry & Bradshaw Society*, 86-87), London, 1955-1957.
- ODERMATT 87 ODERMATT Aloïs, *Der Liber Ordinarius der Abtei St. Arnulf vor Metz* (*Metz, Stadtbibliothek, ms. 132 um 1240*), Fribourg (*Spicilegium Friburgense*, 31), 1987.
- BAROFFIO 95 BAROFFIO Bonifacio Giacomo, SOO JUNG Kim, *Antifonario della Basilica di S. Pietro, Biblioteca Apostolica Vaticana, Archivio S. Pietro B 79*, Roma, Torre d'Orfeo (*Musica Italiae Liturgica*, 1), 1995, 2 vol.
- RANKIN 1997 RANKIN Susan, *The Winchester Troper*, London (*Early English Church Music*, 50), 2007.
- EDWARDS 97 EDWARDS Owain Tudor, *The Penpont Antiphonal, National Library of Wales Ms. 20541 E*, Ottawa, Institute of Medieval Music (*Publications of Medieval Musical Manuscripts*, 22), 1997.
- FALVY 1963 FALVY Z. et MEZEY L., *Codex Albensis, ein Antiphonar aus dem 12. Jahrhundert* (*Graz, Universitätsbibliothek, ms. nr. 211*), Graz, Akademische Druck, Budapest, Akadémiai Kiado, 1963.

Cartographie

- CALMETTE Joseph, *Atlas historique, tome II : le Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1936.
- DUBOIS Dom Jacques, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales E.S.C.* 20 (1965), p. 680-691.
- MEZZADRI Luigi, TAGLIAFERRI Maurizio, GUERRIERO Elio, *Le Diocesi d'Italia*, Roma, San Paolo, 2007.
- Westermanns Grosser Atlas zur Weltgeschichte*, Braunschweig, Westermann, 1956 (1^{re} éd.), pl. 58.

Monographies et articles

- AGUSTONI 1969 AGUSTONI Luigi, *Le chant grégorien, mot et neume*, Rome, Herder, 1969 (1^{re} éd. Freiburg, 1963).
- ANDRIEU 1931 ANDRIEU Michel, « Quelques remarques sur le classement des sacramentaires », *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft XI* (1931), p. 46-66.
- APEL 1956 APEL Willi, « The Central Problem of Gregorian Chant », *JAMS* 9 (1956), p. 118-127.
- ARLT 1970 ARLT Wulf, *Ein Festoffizium des Mittelalters aus Beauvais in seiner liturgischen und musikalischen Bedeutung*, Köln, Volk, 1970.
- ARLT 2012 ———, « À propos de la notation paléofranque », *Études grégoriennes* 39 (2012), p. 51-72.

- ARLT-CATTIN 2008 ARLT Wulf et CATTIN Giulio, *Itinerari e stratificazioni dei tropi : San Marco, l'Italia settentrionale e le regioni Transalpine*, Venezia, Fondazione Levi, 2008.
- ATKINSON 1993 ATKINSON Charles, « Further thoughts on the origin of the *Missa graeca* », dans Peter CAHN et Ann-Katrin HEIMER, *De Musica et cantu*, Hildesheim, Olms, 1993, p. 75-93.
- ATKINSON 2014 ———, « On the Melodic Tradition of the *Doxa in ipsistis* », *Cantus Planus*, Venezia 2014 (sous-presse).
- ATSMA 1989 ATSMA Hartmut, *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque historique international*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, 2 vol.
- AUBERT 2010 AUBERT Eduardo Henrik, « L'anthropologie historique par le détour de la musicologie : une ethnomusicologie historique du Moyen Âge est-elle souhaitable ? », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], juin 2010, <http://acrh.revues.org/1916>; DOI : 10.4000/acrh.1916.
- AUBERT 2014 ———, « When the Roman liturgy became Frankish », *Études Grégoriennes* 40 (2013), p. 57-160 (art. discuté dans le *Forum Musicologie médiévale*, commentaries Gerlach, Ricossa, Maessen ..., 2014).
- AUDA 1923 AUDA Antoine, *L'école musicale liégeoise au X^e siècle : Étienne de Liège*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1923.
- BAILEY 1987 BAILEY Terence, *The Ambrosian Cantus* (*Musicological Studies*, 47), Ottawa, 1987.
- BAILEY 2000 ———, « The Development and Chronology of the Ambrosian Sanctorale ; The Evidence of the Antiphon Texts », dans Margot FASSLER et Rebecca BALTZER, *The Divine Office in the Latin Middle Ages*, Oxford University Press, 2000, p. 257-277.
- BAILEY 2009A ———, « Rome, Milan and the *confractoria* », *Cantus Planus* 15th meeting, Dobogok 2009, Lions Bay, 2013, vol. 1, p. 51-76.
- BAILEY 2009B ———, « The Milanese Gospel-processions and the *antiphonae ante evangelium* », dans David HILEY (dir.), *Antiphonaria, Studien zu Quellen und Gesängen des mittelalterlichen Offiziums* (*Regensburger Studien zur Musikgeschichte*, 7), Tutzing, 2009, p. 1-15.
- BAILEY 2009C ———, *The Chants of the Ambrosian Offertory, the antiphons 'after the Gospel' and the Offerendae*, (*Musicological Studies*, 92), Ottawa, 2009.
- BAILEY 2012 ———, « Ambrosian Mass chants before the Carolingian intervention », *Plainsong and Medieval Music* 21/1 (2012), p. 1-22.
- BAILEY 2013 ———, « The Adoption of the Roman respond-gradual in Milan », dans Leandra SCAPPATICCI (dir.), *Quod ore cantas corde credas, Studi in onore di Giacomo Baroffio Dahnk*, Libreria Editrice Vaticana, 2013, p. 239-255.
- BANNIARD 1992 BANNIARD Michel, *Viva voce : communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e s. en occident latin*, Études augustiniennes, 1992.
- BANNIARD 2002 ———, « Prologue à une Table-ronde européenne » dans Michel BANNIARD, *Langages et peuples d'Europe, cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e siècles)*, Toulouse, CNRS-Université du Mirail, 2002, p. 7-12.
- BAREZZANI/ROPA 1996 ROSA-BAREZZANI Maria Teresa et ROPA Giampaolo, *Codex Angelicus 123, Studi sul Graduale-tropario Bolognese del secolo XI*, Cremona, Una cosa rara, 1996.
- BAROFFIO 1989A BAROFFIO Bonifacio Giacomo, « Appunti per un trattato di codicologia liturgica », *Ecclesia orans* 6 (1989/1), p. 69-88.
- BAROFFIO 1989B ———, « Il canto gregoriano nel secolo VIII », dans Albert LEHNER & Walter BERSCHIN, *Lateinische Kultur im VIII. Jahrhundert. Traube-Gedenkschrift*, St. Ottilien, EOS, 1989, p. 9-23.
- BAROFFIO 1992 ———, « I codici liturgici : specchio della culture italiana nel medioevo », *Ecclesia Orans* 9 (1992), p. 277-286.

- BAROFFIO 2006 ———, « Manoscritti liturgici e musicali a Novalesa e in Italia nord-occidentale », dans Fabrizio CRIVELLO, Costanza SEGRE-MONTEL, *Carlo Magno e le Alpi, Viaggio al centro del Medioevo*, Milano, Skira, 2006, p. 185-192 et 197-235.
- BAROFFIO 2011 ———, « Music writing styles in medieval Italy », dans John HAINES, *The Calligraphy of Medieval Music*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 101-124.
- BERGERON 1998 BERGERON Katherine, *Decadent Enchantments: the Revival of Gregorian Chant at Solesmes*, Berkeley, University of California Press, 1998.
- BERNARD 1990 BERNARD Philippe, « Sur un aspect controversé de la réforme carolingienne : 'vieux-romain' et 'grégorien' », *Ecclesia Orans* 7/2 (1990), p. 163-189.
- BERNARD 1994 ———, « Bilan historiographique de la question des rapports entre les chants 'vieux-romain' et 'grégorien' », *Ecclesia orans* 11 (1994/1), p. 323-353.
- BERNARD 1995 ———, « Les variantes textuelles entre 'vieux-romain' et 'grégorien' : quelques résultats » dans Daniel SAULNIER, *Requirentes modos musicos, mélanges offerts à Dom Jean Claire, maître de Chœur*, Solesmes, 1995, p. 63-82.
- BERNARD 1996A ———, *Du chant romain au chant grégorien*, Paris, Cerf (*Patrimoine christianisme*), 1996.
- BERNARD 1996B ———, « Les chants du Propre de la Messe dans les répertoires 'grégorien' et romain ancien : essai d'édition pratique des variantes textuelles », *Ephemerides liturgicae* 110 (1996), n° 3, p. 210-251 et n° 6, p. 445-450.
- BERNARD 2008 ———, *Transitions liturgiques en Gaule carolingienne : une traduction commentée des deux « lettres » faussement attribuées à l'évêque Germain de Paris*, Paris, Hora decima, 2008.
- BIASI 2007 DE BIASI Pierre-Marc, « Qu'est-ce qu'un brouillon ? Le cas Flaubert », *Item-Ens*, 19/01/07, <http://www.item.ens.fr/index.php?id=13366>.
- BILLETT 2011 BILLETT Jesse, « The Liturgy of the 'Roman' Office in England from the Conversion to the Conquest », dans C. BOLGIA, R. MCKITTERICK, J. OSBORNE, *Rome across time and space*, Cambridge University Press, 2011, p. 84-110.
- BISCHOFF 1985 BISCHOFF Bernhard, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, Picard, 1985, 2^e éd., 1993.
- BISCHOFF 1994 ———, *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, Cambridge University Press, 1994 (trad. Michael Gorman).
- BJÖRKVALL 2008 BJÖRKVALL Gunilla, « French Tropes in Northern Italy », dans Wulf ARLT & Giulio CATTIN, *Itinerari e stratificazioni dei tropi, San Marco, l'Italia settentrionale e le regioni transalpine*, Venezia, Fondazione Levi, 2008, p. 31-71.
- BONCELLA 1992 BONCELLA Paul Anthony Luke, « Toward a New Recension of The Frankish-Gregorian *Antiphonale Missarum* », *IMS*, Madrid, 1992, 4.2229-2245 (Canto liturgico).
- BOTTE 1959 BOTTE Bernard, « À propos des répons de l'Office », *Questions liturgiques et paroissiales* 40 (1959), p. 139-142.
- BROCKETT 2012 BROCKETT Clyde W., « Antiphons for the Adoration of the Cross Replica », *Plainsong and Medieval Music* 21/2 (2012), p. 85-111.
- BROU 1938-39 BROU Dom Louis, « L'Alléluia gréco-latin 'Dies sanctificatus' de la Messe du jour de Noël : origine et évolution d'un chant bilingue et protéiforme », *Revue grégorienne* 23 (1938), p. 170-175 ; p. 24 (1939), p. 1-8, p. 81-89 et p. 202-213.
- BROU-WILMART 1953 BROU Louis, WILMART André, « Un office monastique pour le 2 novembre dans le Nord de la France au XI^e siècle », *Sacris Erudiri* 5 (1953), p. 247-330.
- BROWN 1994 BROWN Giles, « Introduction to the Carolingian Renaissance » dans Rosamond Mc KITTERICK, *Carolingian Culture, emulation and innovation*, Cambridge University Press, 1994, p. 1-51.

- CAMPS 2015 CAMPS Jean-Baptiste, « Copie, authenticité, originalité dans la philologie et son histoire », *Revue pluridisciplinaire d'études médiévales* 29 (2015), p. 155-168.
- CAO 2013 CAO Hélène, *Le tropaire-prosaire de Nevers, XII^e et XIII^e siècles (BnF, nouv. acq. lat. 3126)*, Thèse de doctorat (Cécile Reynaud, Marie-Noël Colette et Susan Rankin), EPHE, Paris, 2013.
- CARDINE 1977 CARDINE Dom Eugène, « Vue d'ensemble sur le chant grégorien », *Études Grégoriennes* 16 (1977), p. 173-192.
- CARDINE 1989 ———, « Les limites de la sémiologie en chant grégorien », *Études Grégoriennes* 23 (1989), p. 5-10.
- CATTA 1959 CATTA Dominique, « Le texte du répons 'Descendit' dans les manuscrits », *Études Grégoriennes* 3 (1959), p. 75-82.
- CAZAUX 2012 CAZAUX-KOWALSKI Christelle, « Peut-on encore parler de 'notation de Novalèse' ? », *Études grégoriennes* 39 (2012), p. 73-96.
- CERQUIGLINI 1989 CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, 1989 (compte-rendu de Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Annales, économies, Sociétés, Civilisations*, 1990, 45/5, p. 1110-1112).
- CHAVASSE 1957/84 CHAVASSE Antoine, *Le sacramentaire gélasien (Vat. Reg. 316)*, Bibliothèque de Théologie, 1, Tournai-Paris, Desclée, 1957 ; autre éd. dactyl. *Le sacramentaire dans le groupe dit 'gélasien' du VIII^e siècle, une compilation raisonnée, étude des procédés de confection et synoptiques nouveau modèle*, (*Instrumenta Patristica*, 14), Steenbrugge, 1984, 2 vol.
- CHAVASSE 1984A ———, « Cantatorium et antiphonale missarum : quelques procédés de confection, dimanches après la Pentecôte, graduels du sanctoral », *Ecclesia orans* 1 (1984), p. 15-55.
- CHAVASSE 1989 ———, « Évangélaire, épistolier, antiphonaire et sacramentaire : les livres romains de la Messe au VII^e et au VIII^e siècle », *Ecclesia orans* 6 (1989/2), p. 177-255.
- CHAVASSE 1993A ———, *Les lectionnaires romains de la Messe au VII^e et VIII^e siècle : sources et dérivés (Spicilegii Friburgensis Subsidiaria, 22)*, Fribourg, 1993, 2 vol.
- CHAVASSE 1993B ———, « Jeudi, vendredi et samedi saint, selon le Gélasien du *Vaticanus reginensis* 316 », *Ecclesia orans* 10 (1993/1), p. 105-110.
- CHIBNALL 1963 CHIBNALL M., « Corbie et l'Angleterre » dans *Corbie, abbaye royale, volume du 13^e centenaire*, Lille, Facultés Catholiques, 1963, p. 223-230.
- CHOATE 2009 CHOATE Tova Ann Leigh, *The liturgical faces of Saint Denis : Music, power, and identity in medieval France*, Ph.D., Yale University, 2009.
- CLAIRE 1980 CLAIRE Dom Jean, « Dom André Mocquereau cinquante ans après sa mort », *Études grégoriennes* 19 (1980), p. 3-23.
- CLAIRE 2008 ———, « Modality in Western Chant : an overview », *Plainsong and Medieval Music* 17/2 (2008), p. 101-127.
- COLETTE 1987 COLETTE Marie-Noël, « La sémiologie comme voie d'accès à la connaissance de l'interprétation au Moyen Âge », dans Michel HUGLO, *Musicologie médiévale : notations et séquences*, Paris-Genève, Slatkine, 1987, p. 121-128.
- COLETTE 1995A ———, « Des introïts témoins de psalmodie archaïque » dans Daniel SAULNIER, *Requirentes modos musicos, mélanges offerts à Dom Jean Claire*, Solesmes, 1995, p. 165-178.
- COLETTE 1995B ———, « Grégorien et Vieux-romain, deux méthodes différentes de collectage de mélodies traditionnelles », dans Jenka SZENDREI et David HILEY (dir.), *Laborare fratres in unum, Festschrift Laszlo Dobszay*, Hildesheim, Weidmann, 1995, 37-52.
- COLETTE 1997 ———, « Tropes d'introït et théories modales », *Études grégoriennes* 25 (1997), p. 63-95.

- COLETTE 2003 ———, POPIN Marielle, VENDRIX Philippe, *Histoire de la notation du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, Minerve, 2003.
- COLETTE 2008 ———, « The melodic nucleus derived from anaphoral chant : 'signature tune' of Kyrie eleison melodies », *Plainsong and Medieval Music* 17/2 (2008), p. 147-152.
- COLETTE 2013 ———, « Un fragment de tropaire aquitain peu connu (Paris BN, nouv. acq. lat. 2444, ff. 5-6) », dans Michael Scott CUTHBERT, Sean GALLAGHER et Christoph WOLFF, *City, Chant, and the Topography of Early Music*, Harvard University Press, 2013, p. 264-274.
- CORBIN 1957 CORBIN Solange, *La notation musicale neumatique : les quatre Provinces lyonnaises : Lyon, Rouen, Tours et Sens*. Thèse de doctorat, Université de Paris, 1957, 3 vol.
- CORBIN 1977 ———, *Die Neumen* dans Wulf ARLT, *Palaeographie der Musik* I : 3, Köln, Volk, 1977
- CROCHU 2002 CROCHU Dominique, « Les antiennes de procession des Rogations d'après le manuscrit d'Einsiedeln 121 », *Études Grégoriennes* 30 (2002), p. 61-95.
- CROCKER 1995 CROCKER Richard, « Gregorian Studies in the Twenty-first Century », *Plainsong and Medieval Music* 4 (1995), p. 33-86.
- CULLIN 1989 CULLIN Olivier, « Le répertoire de la psalmodie *in directum* dans les traditions liturgiques latines », *Études Grégoriennes* 23 (1989), p. 99-139.
- CULLIN 1991 ———, « De la psalmodie sans refrain à la psalmodie responsoriale : transformation et conservation dans les répertoires liturgiques latins », *Revue de Musicologie* 77/1 (1991), p. 5-24.
- CULLIN 2002 ———, *Brève histoire de la musique au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2002.
- CULLIN 2004 ———, *Laborintus : essai sur la musique au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2004 (chap. 1 et 2, écritures, mémoires).
- CULLIN 2006 ———, « L'œil de l'esprit : la musique, la mémoire et l'écriture au Moyen Âge », dans Olivier CULLIN, *La place de la musique dans la culture médiévale*, Actes du Colloque organisé à la Fondation Singer-Polignac du 25 octobre 2006, Turnhout, Brepols, 2007, p. 87-98.
- CULLIN 2011 ———, « Notations in Carthusian liturgical books : preliminary remarks », dans John HAINES, *The Calligraphy of Medieval Music*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 175-194.
- CUTTER 1967 CUTTER Paul, « The Old Roman Chant : Oral or Written ? », *JAMS* 20 (1967), p. 167-181.
- DAIN 1964 DAIN Alphonse, « À propos de la 'méthode' de Lachmann », compte-rendu de l'ouvrage de S. TIMPANARO, *La genesi del metodo del Lachmann*, *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, 1 (1964), p. 116-122.
- DE BRUYNE 1930 DE BRUYNE Dom D., « Le problème du psautier romain », *Revue bénédictine* 42 (1930), p. 101-126.
- DÉCRÉAUX 1985 DÉCRÉAUX Joseph et SAXER Victor, *Le sacramentaire de Marmoutier dans l'histoire des sacramentaires carolingiens du IX^e siècle*, Roma, Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana (*Studi di Antichità Cristiana*, 38), 1985, 2 vol.
- DEPREUX 2003 DEPREUX Philippe, « Ambitions et limites des réformes culturelles à l'époque carolingienne », *Revue historique* n° 623, Paris, PUF, 2002/2003, p. 721-753.
- DEPREUX 2005 ———, « Le 'siège du royaume' : enjeux politiques et symboliques de la désignation des lieux de pouvoir comme *sedes regni* en Occident (VI^e-XII^e siècle) », dans *Les villes capitales au Moyen Âge*, Actes du 36^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Istanbul, 2005, p. 303-326.
- DESHUSSES 1992 DESHUSSES Jean, *Le sacramentaire grégorien*, Fribourg (*Spicilegii Friburgensis Subsidia*, 24 ; 16), 1992, 2^e et 3^e éd.

- DI CENSO 2007 DI CENSO Daniel J., « Rome, Romanitas, and the "Romanization" of the Frankish Liturgy : The Trouble with all Things "Roman" in the Carolingian World », International Congress on Medieval Studies, Kalamazoo, Western Michigan University, May 10, 2007.
- DI CENSO 2008 ———, « Chant Transmission and the Carolingian Liturgical Reforms : How Musicologists Got it Wrong ! », Medieval Academy of America Annual Meeting, Vancouver, April 4, 2008.
- DI CENSO 2010 ———, « How One Source Could Change our Understanding of "Chant Transmission" : Monza, Biblioteca Capitolare f. 1/101 », American Musicological Society Annual Meeting, Indianapolis, November 6, 2010.
- DI CENSO 2010 ———, « Chant for Non-Roman Saints' Feasts : Manuscript Evidence that the Carolingians did not Succeed in Romanizing the Liturgy of Francia », International Congress on Medieval Studies, Western Michigan University, Kalamazoo, May 14, 2010.
- DI CENSO 2013 ———, « Sacramentary-Antiphoners as Sources of Chant and Liturgy in the Carolingian Era : Can We Speak of a "Liturgical Reform" ? », International Congress of Medieval Studies, Kalamazoo, Western Michigan University, 9-12 May 2013.
- DYER 2001 DYER Joseph, review Mc KINNON, *The Advent Project*, *Early Music* 20 (2001), p. 279-309.
- DYER 2013 ———, « *Katakosmeson ton nymphna sou Adorna thalamum tuum Sion* : East and West in the medieval Roman celebration of Candlemas », dans Barbara HAGGH-HUGLO et Debra LACOSTE (dir.), *Cantus Planus* 15th meeting, Dobogok 2009, Lions Bay, 2013, vol. 1, p. 25-49.
- ELICH 1988 ELICH Th. W., *Le contexte oral de la liturgie médiévale et le rôle du texte écrit*. Thèse de doctorat, Paris, 1988 (non publiée).
- ELLIS 2013 ELLIS Katharine, *The Politics of Plainchant fin-de-siècle France*, Ashgate (*Royal Musical Association*, 20), 2013
- ESCUDIER 1970 ESCUDIER Denis, « *Le scriptorium de Saint-Vaast d'Arras des origines au XII^e siècle. Contribution à l'étude des notations neumatiques du Nord de la France* », *Positions des thèses de l'École des Chartres*, 1970, p. 75-82.
- ESCUDIER 1987 ———, « La notation musicale de Saint-Vaast d'Arras : étude d'une particularité graphique », *Actes de la Table ronde du CNRS, Musicologie médiévale : Notation et séquences* (1982), Paris, CNRS, 1987, p. 107-120.
- FASSLER 2000 FASSLER Margot, « Sermons, Sacramentaries and Early Sources for the Office in the Latin West : The Example of Advent », dans Margot FASSLER & Rebecca BALTZER, *The Divine Office in the Latin Middle Ages*, Oxford University Press, 2000, p. 15-47.
- FASSLER 2010 ———, *The Virgin of Chartres : Making History through Liturgy and the Arts*, Yale University Press, 2010.
- FERRETTI 2003 FERRETTI Bernardino, *Una notazione neumatica della Francia del Nord. Saggio critico sulla notazione paleofranca*, Novalesa, 2003.
- FORNARO 2011 FORNARO Sotera, « Karl Lachmann et sa méthode », *Revue germanique internationale* 14 (2011), p. 125-138.
- FRERE 1901 FRERE Walter Howard, *Antiphonale Sarisburiense*, London, 1901.
- FROGER 1954 FROGER Dom Jacques, « L'édition critique de l'Antiphonale Missarum romain par les Moines de Solesmes », *Études grégoriennes* 1 (1954), p. 151-157.
- FROGER 1968 ———, « *La critique des textes et son automatisation* », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* (coll. « Initiation aux nouveautés de la science », n° 7), 1 (1969), p. 125-129.

- FROGER 1978 ———, « The critical edition of the Roman Gradual by the monks of Solesmes », *Journal of Plainsong and Medieval Music Society* 1 (1978), p. 81-97.
- FROGER 1979A ———, « Le fragment de Lucques (fin VIII^e s.) », *Études grégoriennes* 18 (1979), p. 145-155.
- FROGER 1979B ———, « La méthode de Dom Hesbert dans le vol. V du *Corpus Antiphonalium Officii* », *Études grégoriennes* 18 (1979), p. 97-143 ; *id.* pour le vol. VI, *id.* (1980), p. 185-196.
- GAJARD 1954 GAJARD Dom Joseph, « Les récitations modales des 3^e et 4^e modes et les manuscrits bénéventains et aquitains », *Études grégoriennes* 1 (1954), p. 9-45.
- GAMBER 1958 GAMBER Klaus, *Sakramentartypen*, Beuron, 1958.
- GAMBER 1963 ———, *Codices liturgici latini antiquiores*, Freiburg (*Spicilegii Friburgensis Subsidia*, 1), 1963, 1^{re} éd., 2 vol. ; 1968, suppl. et index, 1988, 2^e éd. (v. *CLLA*).
- GANZ 1989 GANZ David, « Corbie and Neustrian monastic culture 661-849 » dans Hartmut ASTMA, *La Neustrie : les pays au Nord de la Loire de 650 à 850, Colloque historique...*, 1989, tome 2, p. 339-347.
- GARRISON 1997 GARRISON Mary, « The English and the Irish at the Court of Charlemagne », dans P. L. BUTZER, M. KERNER und W. OBERSCHELP, *Karl der Grosse und sein Nachwirken : 1200 Jahre Kultur und Wissenschaft in Europa*, Turnhout, Brepols, 1997, t. I, p. 97-123.
- GASSER 1992 GASSER Sylvain, « Les antiennes O », *Études grégoriennes* 24 (1992), p. 53-84.
- GENETTE 1982 GENETTE Gérard, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.
- GHERARDI 1959 GHERARDI Luciano, *Il codice Angelica 123, monumento della chiesa Bolognese nel sec. XI*, Bologna, A.m.i.s., 1959.
- GITTO 2013 GITTO Helen, « Sources for the Liturgy of Canterbury Cathedral in the Central Middle Ages », *British Archaeological Association*, xxxv (2013), p. 41-58.
- GOUDESSENNE 2002A GOUDESSENNE Jean-François, *Les offices historiques ou « historiae » composés pour les fêtes des saints dans la Province ecclésiastique de Reims (775-1030)*, Turnhout, Brepols, 2002.
- GOUDESSENNE 2002B ———, *L'Office romano-franc des saints martyrs Denis, Rustique et Eleuthère, composé à Saint-Denis à partir de la Passio du Pseudo-Fortunat (VI^e-VIII^e s.), remanié et augmenté par l'archichancelier Hilduin vers 835 puis au X^e s.*, Ottawa, The Institute of Mediaeval Music (*Historiae Series, Musicological Studies, LXV/6*), 2002.
- GOUDESSENNE 2002C ———, « Nouvelles perspectives sur le rôle des abbayes de Saint-Amand, de Saint-Thierry de Reims et d'Hucbald dans l'ordonnement régulier des modes dans la composition musicale (850-900) », *Études grégoriennes* 30 (2002), p. 127-152.
- GOUDESSENNE 2004A ———, « A Typology of *Historiae* in North-West Francia (8th-10th c.) », *Plainsong & Mediaeval Music* 13/1 (2004/1), p. 1-31.
- GOUDESSENNE 2006 ———, « Laon 236, témoin de deux traditions de neumatation et d'une double typologie du graduel romano-franc », *Cantus Planus 12th meeting, Lillafüred 2004*, Budapest, Institute for Musicology of the Hungarian Academy of Sciences, 2006, p. 523-536.
- GOUDESSENNE 2009A ———, « *Historiae* from Alta Italia and their Frankish models : A progressive 'romanisation' by the Carolingian Franks (750-950) », dans Roman HANKELN (dir.), *Historiae & Political Plainchant*, Trondheim University, 16-18 sept. 2005, Ottawa, Institute of Medieval Music, 2009, p. 13-29.

- GOUDESSENNE 2009B ———, « Un missel de Noyon et ses offertoires avec versets (3^e quart du XIII^e s.) : incidences sur l'histoire de la transmission du *cantus* en Occident », *Cantus Planus 13th meeting, Niederaltaich, 29 août-4 sept. 2006*, Budapest, Institute for Musicology of the Hungarian Academy of Sciences, 2009, p. 247-280.
- GOUDESSENNE 2014 ———, « San Bartolomeo d'Azzano (Asti) : une tradition liturgico-musicale altolittorale atypique (890-1220) », *Rivista Internazionale di Musica Sacra* 35 (2014), p. 21-63.
- GOULLET 2004 GOULLET Monique, LOBRICHON Guy et PALAZZO Éric, *Le Pontifical de la curie romaine au XIII^e siècle*, texte latin, traduction, introduction, Paris, Cerf (*Sources liturgiques*, 4), 2004.
- GUERREAU 1981 GUERREAU-JALABERT Anita, « La 'Renaissance carolingienne' : modèles culturels, usages linguistiques et structures sociales », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 139/1 (1981), p. 5-35.
- GUILMARD 1999 GUILMARD Dom Jacques-Marie, « Nécessité et limites du recours aux mélodies pour établir l'histoire de la création du Chant grégorien », *Ecclesia orans* 16 (1999/3), p. 415-517.
- GUILMARD 2006 ———, « Origine de l'Office grégorien », *Ecclesia orans*, 23 (2006/1), p. 42-79.
- GY 1979 GY Pierre-Marie, compte-rendu du *Corpus Antiphonalium Officii* dans la *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 63 (1979), p. 296-299.
- GY 1990 ———, « La géographie des tropes dans la géographie liturgique du Moyen Âge carolingien et postcarolingien », dans Claudio LEONARDI et Enrico MENESTÒ, *La Tradizione dei tropi liturgici*, Spoleto, 1990, p. 13-24.
- HAGGH 1995 HAGGH Barbara, *Two Cambrai antiphoners : Cambrai, médiathèque municipale 38 and impr. XVI C4*, Ottawa, Institute of Mediaeval Music, 1995.
- HAGGH 1998 ———, « The office of St Germain, Bishop of Auxerre », *Études grégoriennes* 26 (1998), p. 111-134.
- HAGGH 2009 ———, « Towards a history of chant in Northwest Europe : the place of the antiphoner », dans David HILEY (dir.), *Antiphonaria Studien zu Quellen und Gesängen des mittelalterlichen Offiziums (Regensburger Studien zur Musikgeschichte, 7)*, Tutzing, 2009, p. 61-79.
- HAGGH 2013 ———, « The chant for St. Andrew in the Leon Antiphoner : a crux of early medieval chant transmission ? », dans Ismael FERNÁNDEZ DE LA CUESTA (dir.), *El canto mozárabe y su entorno. Estudios sobre la música de la liturgia vieja hispánica*, Madrid, Rosario Álvarez Martínez and Ana Llorens Martín, 2013, p. 413-454.
- HAINES 2011 HAINES John, « On *ligaturae* and their properties : medieval music notation as esoteric writing », dans John HAINES, *The Calligraphy of Medieval Music*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 203-222.
- HALMO 2002 HALMO Joan, « A Sarum antiphoner and other medieval office manuscripts from England and France : some musical relationships », *Plainsong and Medieval Music* 11/2 (2002), p. 113-126.
- HANDSCHIN 1954 HANDSCHIN Jacques, « Sur quelques tropaires grecs traduits en latin », *Annales musicologiques* 2, Paris, 1954, p. 27-60.
- HANSSSENS 1948 HANSSSENS Jean-Michael, *Amalarii episcopi opera liturgica omnia (Studi e testi, 138-40)*, Rome, 1948-1950.
- HAUG 2005 HAUG Andreas, « Der Beginn europäischen Komponierens in der Karolingerzeit : Ein Phantombild », *Die Musikforschung* (2005), p. 225-241.
- HEITZ 1985 HEITZ Carol, « L'architecture religieuse, son rôle dans la création des espaces liturgiques », dans Patrick PÉRIN et Laure-Charlotte FEFFER, *La Neustrie, les pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècles)*, Rouen, 1985, p. 147-151 ; notices, p. 152-207.

- HELSEN 2005 HELSEN Katherine, « The stream or the source ? Comparing Gregorian and Old Roman great responsories », dans Barbara HAGGH-HUGLO et Debra LACOSTE, *Cantus Planus* 15th meeting, Dobogok 2009, Lions Bay, 2013, vol. 1, p. 93-108.
- HELSEN 2009 ———, « The use of melodic formulas in responsories : constancy and variability in the manuscript tradition », *Plainsong & Medieval Music* 18/1 (2009), p. 61-75.
- HELSEN 2011 ———, « Evidence for the oral transmission of the Great Responsories », *Acta musicologica* 83 (2011), p. 181-204.
- HEN 2001 HEN Yitzhak, *The Royal Patronage of Liturgy in Frankish Gaul to the Death of Charles the Bald (877)*, Suffolk (Henry Bradshaw Society, Subsidia, 3), Boydell & Brewer, 2001.
- HEN 2002 ———, « Rome, Anglo-Saxon England and the Formation of the Frankish Liturgy », *Revue Bénédictine* 112/3-4 (2002), p. 301-322.
- HILEY 1981 HILEY David, « The Norman Chant Traditions - Normandy, Britain, Sicily », *Proceedings of the Royal Musical Association* 107 (1980-81), p. 1-33.
- HILEY 1983 ———, « Some Observations on the Interrelationships between Trope Repertories », dans Gunilla IVERSEN, *Research on Tropes*, (Konferenser, 8), Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1983, p. 29-37.
- HILEY 1986 ———, « Ordinary of Mass chants in English, North French and Sicilian manuscripts », *Journal of the Plainsong and Medieval Music Society* 9 (1986), p. 1-128.
- HILEY 1988B ———, « Recent research on the origins of Western chant », *Early Music* 16 (1988), p. 203-213.
- HILEY 1989 ———, « Rouen, Bibliothèque Municipale, MS 249 (A.280) and the early Paris repertory of ordinary of mass chants and sequences », *Music & Letters* 70 (1989), p. 467-482.
- HILEY 1990 ———, « Cluny, Sequences and Tropes », dans Claudio LEONARDI et Enrico MENESTÓ, *La Tradizione Dei Tropi Liturgici: Atti Dei Convegni Sui Tropi Liturgici: Parigi (15-19 Ottobre 1985), Perugia (2-5 Settembre 1987)*, Spohla, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, 1990, p. 125-138.
- HILEY 1993A ———, « Post-Pentecost Alleluias in Medieval British Liturgies », dans Susan RANKIN & David HILEY, *Music in the Medieval English Liturgy*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 145-174.
- HILEY 1993B ———, « Provins Bibliothèque municipale 12 (24), a 13th-century gradual with tropes from Chartres cathedral », dans W. ARLT et G. BJÖRKVALL (dir.), *Recherches nouvelles sur les tropes liturgiques* (Stockholm, 1993 ; *Acta universitatis Stockholmiensis. Studia Latina Stockholmiensia*, XXXVI), p. 239-269.
- HILEY 1993C ———, « The sequence melodies sung at Cluny and elsewhere », dans Peter CAHN et Ann-Katrin HEIMER, *De Musica et Cantu*, Festschrift Helmut Hucke, Hildesheim, Olms, 1993, p. 131-155.
- HILEY 1993D ———, *Western Plainchant: a handbook*, Oxford, Clarendon Press, 1993 ; compte-rendu de Richard CROCKER, *Speculum*, 70/2, 1995, p. 387-389.
- HILEY 1994A ———, « Changes in English chant repertories in the eleventh century as reflected in the Winchester sequences », *Anglo-Norman Studies* 16, *Proceedings of the Battle Conference* 1993, Woodbridge, 1994, p. 137-154.
- HILEY 1994B ———, « Chant composition at Canterbury after the Norman Conquest », dans B. HANGARTNER et U. FISCHER, *Max Lütolf zum 60. Geburtstag Festschrift*, Basel, 1994, p. 31-46.
- HILEY 1995 ———, « The repertory of sequences at Winchester », Hughes (David) *Festschrift* 1995, p. 153-193.

- HILEY 1997 ———, « Writings on Western plainchant in the 1980s and 1990s », *Acta musicologica* 69 (1997), p. 53-93.
- HILEY 2000 ———, compte-rendu de Philippe BERNARD, *Du chant romain au chant grégorien, Plainsong and Medieval Music* 9/2 (2000), p. 171-176.
- HILEY 2006 ———, « *Cantate Domino canticum novum* : Old and new in medieval chant and the status of St Gregory », *Musica e storia*, 14/1 (2006), p. 127-141.
- HILEY 2009 ———, *Gregorian Chant, Cambridge Introductions to Music*, Cambridge University Press, 2009 [chap. 2, p. 83-120 et chap. 4, p. 201-207].
- HORNBY 2002 HORNBY Emma, *Gregorian & Old Roman 8th mode Tracts: A case Study in the Transmission of Western Chant*, Ashgate, Aldershot, 2002.
- HORNBY 2003 ———, « The transmission history of the Proper chant for St Gregory : the 8th mode tract *Beatus vir* », *Plainsong & Medieval Music*, 12/2 (2003), p. 97-127.
- HORNBY 2004 ———, « The transmission of Western Chant in the 8th and 9th c. : Evaluating Kenneth Levy's Reading of the Evidence », *The Journal of Musicology* 21 (2004), p. 418-457.
- HORNBY 2010 ———, « Interactions between Brittany and Christ Church, Canterbury in the Tenth Century : The Linenthal leaf », dans Emma HORNBY et David MAW (dir.), *Essays on the History of English Music in Honour of John Caldwell*, Woodbridge, Boydell Press, 2010, p. 47-65.
- HOURLIER 1951 HOURLIER Dom Jacques « Le domaine de la notation messine », *Revue Grégorienne*, 30, 1951, p. 96-113 ; p. 150-158.
- HOURLIER 1959 ———, *La notation musicale des chants liturgiques latins*, Solesmes, 1959, 1^{re} éd., réimpr. 1991.
- HOURLIER 1995 ———, « L'Origine du graduel grégorien », dans Daniel SAULNIER, *Requiescentes modos musicos, mélanges offerts à Dom Jean Claire, maître de chœur*, Solesmes, 1995, p. 145-163 (article posthume).
- HOURLIER/HUGLO 1957 HOURLIER Dom Jacques, HUGLO Michel, « La notation paléofranque », *Études Grégoriennes* 2 (1957), p. 212-219.
- HUCKE 1980 HUCKE Helmut, « Toward a New Historical View of Gregorian Chant », *JAMS* 33 (1980), p. 437-467.
- HUCKE 1985 ———, « Die Anfänge der abendländischen Notenschrift », *Festschrift Rudolf Elvers*, Tutzing, Schneider, 1985, p. 271-287.
- HUCKE 1988 ———, « Gregorianische Fragen », *Musikforschung* 41 (1988), p. 326-330.
- HUGHES D. 1987 HUGHES David G., « Evidence for the Traditional View of the Transmission of Gregorian Chant », *JAMS* 40 (1987), p. 377-404.
- HUGHES D. 1993 ———, « The Implication of Variants for Chant Transmission », dans Peter CAHN et Ann-Katrin HEIMER, *De Musica et Cantu, Festschrift Helmut Hucke*, Hildesheim, Olms, 1993, p. 65-73.
- HUGHES D. 1998 ———, « The alleluias *Dies sanctificatus* and *Vidimus stellam* as examples of late chant transmission », *Plainsong and Medieval Music* 7/2 (1998), p. 101-128.
- HUGHES D. 2005 ———, « The paschal alleluia in Medieval France », *Plainsong and Medieval Music* 14/1 (2005), p. 11-57.
- HUGHES A. 1966 HUGHES Dom Anselm, *Anglo-french sequelae*, Farnborough, 1966.
- HUGLO 1954 HUGLO Michel, « Le Chant 'vieux-romain' : liste des manuscrits et témoins indirects », *Sacris erudiri* 6 (1954), p. 96-124.
- HUGLO 1959 ———, « Un missel de Saint-Riquier (Wien, Österr. N.B. 1933) », *Ephemerides liturgicae* 73 (1959), p. 402-412.
- HUGLO 1966 ———, « Un missel noté de Fleury », *Scriptorium* 20 (1966), p. 275-276.

- HUGLO 1967 ———, « Relations musicales entre Byzance et l'Occident », dans Joan Meryn HUSSEY, *Proceedings of the XIIIth International Congress of Byzantine Studies*, Oxford University Press, 1967, p. 267-280.
- HUGLO 1970 ———, « Les listes alléluïatiques dans les témoins du graduel grégorien », dans Heinz BECKER et Reinhard GERLACH, *Speculum musicae artis. Festgabe für heinrich Husmann*, München, W. Finck, 1970, p. 219-227.
- HUGLO 1971 ———, *Les tonaires : inventaire, analyse, comparaison*, Paris, Société Française de Musicologie, 1971.
- HUGLO 1972 ———, « Altgallikanische Liturgie », dans Karl Gustav FELLNER, *Geschichte der katholischen Kirchenmusik*, I, Kassel, Bärenreiter, 1972, p. 219-233.
- HUGLO 1973 ———, « Tradition orale et tradition écrite dans la transmission des mélodies grégoriennes » dans Hans H. EGGBRECHT et Max LÜTOLF, *Studien zur Tradition in der Musik, Festschrift Kurt von Fischer zum 60. Geburtstag*, Munich, 1973, p. 31-42.
- HUGLO 1979 ———, « Les remaniements de l'Antiphonaire grégorien au IX^e siècle : Héli-sachar, Agobard, Amalair », *Culto cristiano, politica imperiale carolinga, XVIII Convegno internazionale di studi sulla spiritualità medievale*, Todi, 1979, p. 87-120.
- HUGLO 1985A ———, « L'édition critique de l'antiphonaire grégorien », *Scriptorium* 39/1 (1985), p. 130-138
- HUGLO 1985B ———, « La Notation wisigothique est-elle plus ancienne que les autres notations européennes ? », Congrès de Salamanca, 29 oct.-5 nov. 1985, Madrid, Ministerio de Cultura, 1987, p. 19-26 (rééd. *Les anciens répertoires de plain-chant*, Ashgate Variorum, 2005, n^o X.
- HUGLO 1986 ———, « L'Antiphonaire : archétype ou répertoire originel ? », dans Jacques FONTAINE, *Colloque Grégoire le Grand*, Paris, CNRS, 1986, p. 661-669.
- HUGLO 1988 ———, *Les livres de chant liturgique*, Turnhout (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 52), Brepols, 1988.
- HUGLO 1990 ———, « Bilan de 50 années de recherche (1939-1989) sur les notations musicales de 850 à 1300 », *Acta Musicologica* 62 (1990), p. 224-259.
- HUGLO 1993A ———, « Observations codicologiques sur l'antiphonaire de Compiègne (Paris, B. N. lat. 17436) », dans Peter CAHN et Ann-Katrin HEIMER, *De musica et cantu (Festschrift Hucke)*, Hildesheim, Olms, 1993, p. 117-130.
- HUGLO 1993B ———, « Remarks on the Alleluia and Responsory Series in the Winchester Troper », dans Susan RANKIN & David HILEY (dir.), *Music in the Medieval English Liturgy...*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 47-58.
- HUGLO 1996 ———, « La recherche en musicologie médiévale au XX^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 39 (1996), p. 67-84.
- HUGLO 1999 ———, « Division de la tradition monodique en deux groupes 'est' et 'ouest' », *Revue de Musicologie* 85/1 (1999), p. 5-28.
- HUGLO 2001 ———, « The Cantatorium, from Charlemagne to the fourteenth century », dans Peter JEFFERY, *The Study of Medieval Chant : Paths and Bridges, East and West in Honor of Kenneth Levy*, Rochester, Boydell, 2001, p. 89-103.
- HUGLO 2006 ———, compte-rendu de Claire MAÎTRE, *Graduel de l'abbaye royale de St-Denis*, Paris, 2005, *Plainsong and Medieval Music* 15/ 2 (2006), p. 173-184.
- HUGLO 2009 ———, « Statistical Survey of Notated Liturgical Manuscripts », dans David HILEY (dir.), *Antiphonaria : Studien zu Quellen und Gesänge des Mittelalterlichen Offiziums*, Tutzing, 2009, p. 137-145.
- HUGLO 2011 ———, « Toward a scientific palaeography of Music », dans John HAINES, *The Calligraphy of Medieval Music*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 13-21.
- HUGLO 2012 ———, « Dom Eugène Cardine et l'édition critique du graduel romain », *Études grégoriennes* 39 (2012), p. 293-305 (article posthume).
- HUGLO-AGUSTONI 1956 HUGLO, AGUSTONI, CARDINE, CAGLIO, *Fonti e paleografia del canto Ambrosiano*, Milano, Ambrosius, 1956.
- HUGLO-CULLIN 1995 HUGLO Michel et CULLIN Olivier, « Gallikanischer Gesang », *Die Musik in Geschichte und Gegenwart (MGG)*, éd. Ludwig Finscher, Kassel, 3 (1995), col. 998-1027.
- IRIGOIN 1977 IRIGOIN Jean, « Quelques réflexions sur le concept d'archétype », *Revue d'Histoire des textes* 7 (1977), p. 235-245.
- IRIGOIN 1978 ———, « Chronique : la pratique des ordinateurs dans la critique des textes », *Revue d'Histoire des textes* 8 (1978), p. 337-340.
- JACOBSSON 2000 JACOBSSON Ritva, « The Antiphoner of Compiègne : Paris, BnF lat. 17436 », dans M. FASSLER & R. BALTZER, *The Divine Office in the Latin Middle Ages*, Oxford University Press, 2000, p. 147-178.
- JAMMERS 1953 JAMMERS Ewald, « Die palaeofraenkische Neumenschrift », *Scriptorium* 7 (1953), p. 235-259.
- JEFFERY 1983 JEFFERY Peter, « The Oldest Sources of the Graduale : a preliminary Checklist of Mss. copied before about 900 AD », *Journal of Musicology* 2 (1983), p. 316-321.
- JEFFERY 1992 ———, *Re-Envisioning Past Musical Cultures, Ethnomusicology in the Study of Gregorian Chant*, Chicago University Press, 1992.
- JEFFERY 1995 ———, « Rome and Jerusalem : from Oral Tradition to Written Repertory in Two Ancient Liturgical Centers », dans Graeham M. BOONE, *Essays on Medieval Music in Honor of David G. Hughes*, Cambridge, 1995, p. 207-247.
- JEFFERY 2002 ———, *The Study of Medieval Chant : paths and bridges, East and West, in honor of Kenneth Levy*, Woodbridge, Boydell, 2002.
- KARP 1990A KARP Theodore, « Interrelationships between Old roman and Gregorian Chant : some new perspectives », *Cantus Planus 4th meeting* 1990, Budapest, Hungarian Academy of Sciences, Institute of Musicology, 1992, p. 187-204.
- KARP 1990B ———, « Interrelationships among Gregorian chants : an alternative view of creativity in early chant », dans Eugene K. WOLF and Edward H. ROESNER, *Studies in musical sources and style : essays in honor of Jan La Rue*, Madison, A-R, 1990, p. 1-40.
- KARP 1998 ———, *Aspects of orality and Formularity in Gregorian Chant*, Northwestern University Press, Evanston, 1998.
- KELLY 1989 KELLY Thomas Forrest, *The Beneventan Chant*, Cambridge University Press, 1989.
- KELLY 2006 ———, « Medieval Composers of Liturgical Chant », *Musica e storia* 14/1 (2006), p. 95-125.
- KELLY 2009 ———, *Chant and its Origins*, Ashgate, 2009 (variorum).
- KRUCKENBERG 2012 KRUCKENBERG Lori, « The Absence of Transmission : Symptoms of a Musical-Cultural Reception Barrier between the West- and East Frankish Regions », dans Detlef ALTENBURG, et alii, *Bericht über den XIII. Internationalen Kongress der Gesellschaft für Musikforschung in Weimar 2004*, Bärenreiter/Metzler, Kassel-Stuttgart, 2012, p. 466-475
- LAFFITTE/DENOËL 2007 LAFFITTE Marie-Pierre et DENOËL Charlotte, *Trésors carolingiens, livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*, Bibliothèque Nationale de France, 2007.
- LANDER 2009 LANDER Gillian, *A Discussion Concerning the Winchester Gradual in Harley 110*, Auckland University, 2009
- LEMARIÉ 1965 LEMARIÉ Joseph, *Le Bréviaire de Ripoll, Paris, B. N. lat. 742. Étude sur sa composition et ses textes inédits (Scripta et Documenta, 14)*, Montserrat, 1965.
- LEVY 1987A LEVY Kenneth, « Charlemagne's Archetype of Gregorian Chant », *JAMS* 40 (1987), p. 59-90.

- LEVY 1987B ———, « The Two Carolingian Archetypes of Gregorian Chant », *Atti del XIV Congresso di Musicologia*, Bologne, 1987, t. III, Free papers, p. 501-504.
- LEVY 1990 ———, « On Gregorian Orality », *JAMS* 43 (1990), p. 185-227.
- LEVY 1998 ———, *Gregorian Chant and the Carolingians*, Princeton University Press, 1998 (compte-rendu de D. Saulnier, *Études grégoriennes* 27 (1999), p. 185-194 ; de Mc Kitterick, *Early Music History* 19 (2000), p. 279-291).
- LEVY 2000/1 ———, « A New Look at Old Roman Chant », *Early Music History* 19 et 20 (2000 et 2001), p. 81-104 et 173-197.
- LEVY 2003 ———, « Gregorian Chant and the Romans », *JAMS* 56/1 (2003), p. 5-41.
- LINGAS 2009 LINGAS Alexander L., « Review C. Floros, Byzantine neumes », *Early music* 37/2 (2009), p. 300-302.
- MAIANI 2000 MAIANI Brad, « Approaching the Communion Melodies », *JAMS* 53/2 (2000), p. 212-290.
- MAÎTRE 1993 MAÎTRE, Claire, « Le protus quarte dans le répertoire ambrosien », *Cantus Planus 6th meeting*, Eger, 1993, p. 517-527.
- MALOY 2010 MALOY Rebecca, *Inside the Offertory: Aspects of Chronology and transmission*, Oxford University Press, 2010 [CALDWELL John, Review Rebecca MALOY, *Inside the Offertory*, *PMM*, 20/2, 193-201].
- MC KINNON 2000A MC KINNON James, *The Advent Project: the later 7th c. Creation of the Roman Mass Proper*, Berkeley, University Press of California, 2000.
- MC KINNON 2000B ———, « The Origins of the Western Office », dans M. FASSLER & R. BALTZER, *The Divine Office in the Latin Middle Ages*, Oxford University Press, 2000, p. 63-73.
- MC KITTERICK 1980 MC KITTERICK Rosamond, « Charles the Bald and his library. The patronage of learning », *The English Historical Review* 95 (1980), p. 28-47.
- MC KITTERICK 1983 ———, *The Frankish Kingdoms under the Carolingians, 751-987*, London-New-York, Longman, 1983.
- MC KITTERICK 1989A ———, « Manuscripts and scriptoria in the reign of Charles the Bald (840-877) » dans *Giovanni Scoto nel suo tempo: l'organizzazione del sapere in età carolingia*, *Atti del XXIV Convegno storico internazionale*, Todi, 11-14 ottobre 1987, Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'alto Medioevo, 1989, p. 201-234.
- MC KITTERICK 1989B ———, « The diffusion of insular culture in Neustria between 650 and 850: the implications of the manuscript evidence », dans Hartmut ASTMA (dir.), *La Neustrie: les pays au Nord de la Loire de 650 à 850*, *Colloque historique international*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, tome 2, p. 395-432.
- MC KITTERICK 1990 ———, « Carolingian book production: some problems », *The Library, Sixth Series* 12, The Bibliographical Society, London, 1990, p. 1-33.
- MC KITTERICK 1994 ———, *Books, Scribes and Learning in the Frankish Kingdoms, 6th-9th centuries*, Aldershot, 1994.
- MC KITTERICK 2004 ———, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, Turnhout (*Culture et société médiévale*, 16), Brepols, 2009 [trad. éd. originale 2004].
- MILANESE 2013A MILANESE Guido, « Varianti, errori e trasmissione del testo 'gregoriano' », dans Leandra SCAPPATICCI (dir.), *Quod ore cantas credas*, *Studi in onore di Giacomo Baroffio Dahnk*, Libreria Editrice Vaticana, 2013, p. 609-619.
- MILANESE 2013B ———, « Il 'nuovo latino' carolingio: alcune testimonianze », dans Rosa Bianca FINAZZI e Paola PONTANI, *Dal mondo antico all'universo medievale: Nuove modulazioni di lingue e di culture*, Milano, 2013, p. 73-91.
- MÖLLER 1984 MÖLLER Hartmut, « Auf dem Weg zur Rekonstruktion des Antiphonale S. Gregorii? Kritiches zu den Klassifizierungen des CAO », *Die Musikforschung* 37 (1984), Kleine Beiträge, p. 207-215.
- MÖLLER 1987 ———, « Research on the Antiphoner: Problems and Perspectives », *Journal of Plainsong & Medieval Music Society* 10 (1987), p. 1-14.
- MORIN 1905 MORIN Dom Germain, « Fragments inédits et jusqu'à présent uniques d'antiphonaire gallican », *Revue Bénédictine* 22 (1905), p. 329-356.
- MÜTHERICH 1989 MÜTHERICH Florentine, « L'enluminure en Neustrie », dans Patrick PÉRIN et Laure-Charlotte FEFER, *La Neustrie, les pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VI^e-IX^e siècles)*, Rouen, 1985, p. 257-259.
- NARDINI 2007 NARDINI Luisa, « Aliens in disguise: Byzantine and Gallican chants in the Latin liturgy », *Plainsong and Medieval Music* 16/2 (2007), p. 145-172.
- NELSON 1992 NELSON Janet L., *Charles le Chauve*, Paris, Aubier, 1994 (trad., 1992).
- ORCHARD 2002 ORCHARD Nicholas, *The Leofric Missal*, London, (*Henry Bradshaw Society*, 113), 2002, 2 vol.
- PAGE 2010 PAGE Christopher, *The Christian West and Its Singers: The First Thousand Years*, Yale University Press, 2010.
- PALAZZO 1989 PALAZZO Eric, « Un 'libellus Missae' du scriptorium de Saint-Amand pour Saint-Denis: son intérêt pour la typologie des manuscrits liturgiques », *Revue bénédictine* 99 (1989), p. 286-292.
- PÉRIN- FEFER 1985 PÉRIN Patrick et FEFER Laure-Charlotte, *La Neustrie, les pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VI^e-IX^e siècles)*, Rouen, 1985 (exposition au Musée de Rouen).
- PFISTERER 2002 PFISTERER Andreas, *Cantilena Romana: Untersuchungen zur überlieferung des gregorianischen Chorals*, Paderborn, Schöningh, 2002.
- PFISTERER 2005 ———, « Remarks on Roman and non-Roman offertories », *Plainsong & Medieval Music* 14/2 (2005), p. 169-181.
- PFISTERER 2006/7 ———, « Y a-t-il une tradition française du chant grégorien? », *Études grégoriennes* 34 (2006/7), p. 101-116.
- PICARD 1998 PICARD Jean-Charles, « L' Austrasie: entité géographique ou politique? », dans Jean-Charles PICARD (dir.), *Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule (Coll. de l'école française de Rome, 242)*, Rome, 1998, p. 415-424.
- PLANCHART 1977 PLANCHART Alessandro Enrique, *The Repertory of tropes at Winchester*, Princeton University, 1977, 2 vol.
- RANKIN 1984 RANKIN Susan K., « From Memory to Record: Musical Notations in Manuscripts from Exeter », *Anglo-Saxon England*, 13 (1984), p. 97-112.
- RANKIN 1987 ———, « Neumatic Notations in Anglo-Saxon England » dans Michel HUGLO, *Musicologie médiévale: notations et séquences*, Paris-Genève, Slatkine, 1987, p. 129-144.
- RANKIN 1994 ———, « Carolingian Music » dans Rosamond MC KITTERICK (dir.), *Carolingian Culture emulation and innovation*, Cambridge University Press, 1994, p. 274-316.
- RANKIN 1995 ———, « Ways of Telling Stories » dans G. M. BOONE, *Essays on Medieval Music in Honor of David G. Hughes*, Cambridge, 1995, p. 371-394.
- RANKIN 1999 ———, « Die Musik der Karolinger », dans C. STIEGEMANN & M. WEMHOFF, *Kunst und Kultur der Karolingerzeit*, Mainz, Philipp von Zabern, 1999, p. 718-731.
- RANKIN 2002 ———, Review « Mc Kinnon, *The Advent Project* », *Plainsong and Medieval Music*, 11/1 (2002), p. 73-82.
- RANKIN 2011 ———, « On the Treatment of Pitch in Early Music Writing », *Early Music History* 30 (2011), p. 105-175.
- RANKIN 2012 ———, « Typology of 9th c. Music Notations », *Études grégoriennes* 39 (2012), p. 33-50.

- RANKIN 2013 ———, « Beyond the Boundaries of Roman-Frankish Chant. Alcuin's *De Laude dei* and other early Medieval Sources of Office Chants » dans Michael Scott CUTHBERT, Sean GALLAGHER et Christoph WOLFF, *City, Chant, and the Topography of Early Music*, Harvard University Press, 2013, p. 229-262.
- RANKIN-HILEY 1993 RANKIN Susan, HILEY David, *Music in the Medieval English Liturgy*, Clarendon Press, Oxford, 1993.
- RASMUSSEN 1998 RASMUSSEN Niels Krogh, *Les pontificaux du haut Moyen Âge, genèse du livre de l'évêque*, Leuven (*Spicilegium sacrum Lovaniense*, 112), 1998.
- RIBAY 1988 RIBAY Bernard, « Les graduels en II-A », *Études grégoriennes* 22 (1988), p. 43-175.
- RIBAY 1995 ———, « Comparaisons de formules : Rom, Mil, Greg dans les graduels en II A », dans Daniel SAULNIER, *Requientes modos ...*, p. 83-118.
- RICHÉ 1995A RICHÉ Pierre, « Les centres de culture en Neustrie de 650 à 850 » dans Hartmut ASTMA (dir.), *La Neustrie : les pays au Nord de la Loire de 650 à 850, Colloque historique international*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, tome 2, p. 297-305.
- RICHÉ 1995B ———, *Éducation et culture dans l'Occident barbare (VI^e-VIII^e siècle)*, Paris, Seuil, 1995 (2^e éd.).
- RICOSSA 2004 RICOSSA Luca, *Du chant romain au chant grégorien : commentaires sur le livre de Philippe Bernard*, Janvier 2004, <http://lrs.perso.neuf.fr/lect/bernard.html>.
- ROBERTSON 1990 ROBERTSON Anne Walters, « The Transmission of Music and Liturgy from Saint-Denis to Saint-Corneille of Compiègne », *Atti del XIV Congresso della Società Internazionale di Musicologia : Trasmissione e recezione delle forme di culture musicale, Bologna, 27 agosto-1 settembre 1987, Ferrara-Parma, 30 agosto 1987*, Turin, E. D. T. Edizioni, 1990, t. II, p. 505-514.
- ROBERTSON 1991 ———, *The Service Books of the Royal Abbey of Saint-Denis : Images of Ritual and Music in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1991.
- ROBERTSON 2000 ———, « From Office to Mass : The Antiphons of Vespers and Lauds and the Antiphon before the Gospel in Northern France », dans Margot FASSLER & Rebecca BALTZER, *The Divine Office in the Latin Middle Ages*, Oxford University Press, 2000, p. 300-323.
- ROPA 1972 ROPA Giampaolo, *Liturgia, cultura e tradizione in Padania nei secoli XI e XII. I manoscritti liturgico-musicali*, Contributi e studi di liturgia e musica nella regione Padana, Bologna, A.m.i.s. (*Miscellanea saggi convegni*, 6), 1972, p. 17-156 (+ planches).
- ROUCHE 1989 ROUCHE Michel, « Remarques sur la géographie historique de la Neustrie (650-850) », dans Hartmut ASTMA (dir.), *La Neustrie : les pays au Nord de la Loire de 650 à 850, colloque historique international*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, tome I, p. 1-24.
- SAULNIER 1992 SAULNIER Daniel, « Le *torculus* du Mont-Renaud », *Études grégoriennes* 24 (1992), p. 135-180.
- SAULNIER 1995 ———, « La mise par écrit du répertoire romano-franc », dans Daniel SAULNIER, *Requientes modos musicos, mélanges offerts à Dom Jean Claire, maître de Chœur*, Solesmes, 1995, p. 237-247.
- SAULNIER 1997A ———, Compte-rendu de David HILEY, *Western Plainchant*, *Études grégoriennes* 25 (1997), p. 157-161.
- SAULNIER 1997B ———, Compte-rendu de Michel BANNIARD, *Viva voce*, *Études grégoriennes* 25 (1997), p. 163-165.
- SAULNIER 1997C ———, Compte-rendu de Peter JEFFERY, *Re-envisioning Pas Musical Cultures. Ethnomusicology in the Study of Gregorian Chant*, Chicago, 1992, *Études grégoriennes* 25 (1997), p. 165-169.

- SAULNIER 1997D ———, Compte-rendu de Philippe BERNARD, *Du chant romain au chant grégorien*, *Études grégoriennes* 25 (1997), p. 169-174.
- SAULNIER 2001 ———, « La révision du *Graduale romanum* : opportunité et problématique », *Études grégoriennes*, 29 (2001), p. 171-183.
- SAULNIER 2003 ———, « Présence d'une tradition orale française parallèle à celle de Metz et Saint-Gall », *Études grégoriennes* 31 (2003), p. 5-24.
- SAULNIER 2005 ———, *Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc : description, typologie, perspectives*, Thèse de doctorat (dir. M.-N. Colette), École Pratique des Hautes Études, sciences historiques et philologiques, juin 2005 (<http://palmus.free.fr/These>)
- SAULNIER 2010A ———, « Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc : description, typologie, perspectives », *Études grégoriennes* 37 (2010), p. 1-15.
- SAULNIER 2010B ———, « Les antiennes dans la tradition romano-franque », *Études grégoriennes* 37 (2010), p. 18-59.
- SCAPPATICCI 2008 SCAPPATICCI Leandra, *Codici e liturgia a Bobbio : testi, musica e scrittura X^{ex}-XII*, Roma, Libreria editrice Vaticana, 2008.
- SMYTH 2000 SMYTH Matthieu, « Répertoire romano-franc et chant "gallican" dans la recherche contemporaine », *Miscellanea Liturgica Catalana* 10, 2000, p. 15-45.
- SMYTH 2003 ———, *La liturgie oubliée : la prière eucharistique en Gaule antique et dans l'Occident non romain*, Paris, Cerf, 2003.
- SMYTH 2007 ———, *Ante altaria : les rites antiques de la Messe dominicale en Gaule, en Espagne et en Italie du Nord*, Cerf, Paris, 2007.
- SOT-BOUDET-GUERREAU 1997 SOT Michel, BOUDET Jean-Patrice, GUERREAU-JALABERT Anita, *Histoire culturelle de la France : le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1997.
- STÄBLEIN 1955 STÄBLEIN Bruno, « Gallikanische Liturgie », *MGG*, 4, éd. Rudolf GERBER et Ludwig FINSCHER, Kassel, 1955, col. 1299-1325.
- STÄBLEIN 1967 ———, « Kann der gregorianische Choral im Frankenreich entstanden sein ? », *Archiv für Musikwissenschaft* 24 (1967), Wiesbaden, p. 153-169.
- STÄBLEIN 1975 ———, *Schriftbild der Einstimmigen Musik*, Leipzig, VEB, 1975.
- STEINER 2001 STEINER Ruth, « On the Verses of the Offertory *Elegerunt* », dans Peter JEFFERY (dir.), *The Study of Medieval Chant : Paths and Bridges, East and West in Honor of Kenneth Levy*, Rochester, Boydell, 2001, p. 283-301.
- TREITLER 1974 TREITLER Leo, « Homer and Gregory : The Transmission of Epic Poetry and Plainchant », *The Musical Quarterly* 60 (1974), p. 333-372.
- TREITLER 1981 ———, « Oral, Written, and Literate Process in the Transmission of Medieval Music », *Speculum* 56 (1981), p. 471-491.
- TREITLER 1982 ———, « The Early Historic of Music Writing in the West », *JAMS* 35 (1982), p. 237-279.
- TREITLER 1988 ———, « Communications » concerning Levy and Hughes, *JAMS* 41 (1988), p. 566-579 [réponses de Levy, Hughes].
- TREITLER 2003 ———, *With Voice and Pen : Coming to Know Medieval Song and How it was Made*, Oxford, 2003 [variorum].
- TURCO 1993 TURCO Alberto, *Il Canto Romano-antico : antiphonae ad introitum in comparazione con il Gregoriano e il Milanese (Subsidia Gregoriana, 3)*, Solesmes, 1993.
- VAN DER WERF 1983 VAN DER WERF Hendrik, *The Emergence of Gregorian Chant : a Comparative Study of Ambrosian, Roman and Gregorian Chant*, Rochester, 1983, 2 vol.

- VAN DEUSEN 1980 VAN DEUSEN Nancy, *Music at Nevers Cathedral*, Ottawa, Institute of Medieval Music (*Musicological Studies*, 30), 1980, 2 vol.
- VAN DIJK 1963 VAN DIJK, S. J. P. « Papal Schola versus Charlemagne », dans Pieter FISCHER, *Organicae Voces, Festschrift Smits Van Waesberghe*, Amsterdam, 1963, p. 21-30, rééd. Thomas Forrest Kelly, *Chant and its Origins*, Ashgate, 2010, p. 367-376.
- VAN UYTFANGHE 2002 VAN UYTFANGHE Marc, « Aux confins de la romanité et de la germanité du VIII^e siècle » dans Michel BANNIARD (dir.), *Langages et peuples d'Europe : cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e siècles)*, Toulouse, 2002, p. 209-259.
- VÉZIN 1985 VÉZIN Jean, « Les scriptoria », dans Patrick PÉRIN et Laure-Charlotte FEFFER, *La Neustrie, les pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècles)*, Rouen, 1985, p. 243-245, notices, p. 246-255.
- VÉZIN 1989 ———, « Les scriptoria de Neustrie, 650-850 », dans Hartmut ASTMA (dir.), *La Neustrie : les pays au Nord de la Loire de 650 à 850, Colloque historique...*, 1989, tome 2, p. 307-318.
- VIRET 1999 VIRET Jacques, « La notation du chant grégorien : écriture et oralité, des rapports problématiques », *Cahiers d'ethnomusicologie* 12 (1999), p. 75-93.
- VITALE 2004 VITALE Stefania, « Melodie peculiari della tradizione gregoriana a Brescia fra XI e XIII secolo », *Rivista internazionale di musica sacra*, Nuova serie 25/1 (2004), p. 115-129.
- VITALE 2008 ———, « Calendari bresciani a confronto (secoli XI-XV) » dans Maria Teresa Rosa BAREZZANI e Rodobaldo TIBALDI, *Musica e liturgia nel medioevo bresciano (secoli XI-XV)*, Brescia, 2008, p. 249-306.
- VOGEL 1960 VOGEL Cyrille, « Les Échanges liturgiques entre Rome et les pays francs jusqu'à l'époque de Charlemagne », dans *Le chiese nei regni dell'Europa occidentale e i loro rapporti con Roma fino all'800* (Settimane di studi del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 7), Spoleto, 1960, p. 185-295.
- VOGEL 1965 ———, « La réforme liturgique sous Charlemagne », dans Bernhard BISCHOFF, *Das Geistige Leben*, Düsseldorf, Schwann, 1965, p. 217-32.
- VOGEL 1966/1986 ———, *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge* (*Biblioteca degli studi medievali*, 1), Spoleto, 1966, 1^{re} éd. ; traduction et révision de STOREY William G. & RASMUSSEN Niels Krogh, *Medieval Liturgy : An Introduction to the Sources*, Washington, 1986.
- VOGEL 1979 ———, « Les motifs de la romanisation du culte sous Pépin le Bref (751-768) et Charlemagne (774-814) », dans *Atti del XVIII Convegno di Perugia, Culto cristiano politica imperiale carolingia*, Todi, Accademia Tudertina, 1979, p. 15-41.
- WELLESZ 1947 WELLESZ Egon, *Eastern Elements in Western Chant, Studies in the Early History of Ecclesiastical Music*, Copenhagen, Munksgaard, 1947.
- WILLIS 1994 WILLIS G. G., *A History of Early Roman Liturgy to the Death of Pope Gregory the Great*, London, Henry Bradshaw Society (*Subsidia*, 1), 1994.
- WRIGHT 1989 WRIGHT Craig, *Music and Ceremony at Notre-Dame in Paris 500-1550*, Cambridge University Press, 1989.
- WRIGHT 2000 ———, « The Palm Sunday Procession in Medieval Chartres », dans M. FASSLER et R. BALTZER, *The Divine Office...*, Oxford University Press, 2000, p. 344-371.